This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

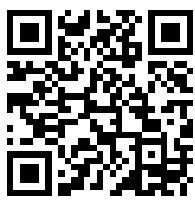

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

K. Per. 175 hq

Revue.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(9e ANNÉE)

5e LIVRAISON — 15 MAI 1877

26

SOMMAIRE

CH. POTVIN. Retour sur soi-même.

E. CASTELOT. Les premiers théologiens rationalistes en Angleterre.

ÉMILE GREYSON. Erteim le brasseur. Scènes des Flandres. (*Dernière partie.*)

GEORGES DU BOSCH. Les droits des auteurs dramatiques et la propriété littéraire.

FÉLIX FRENAY. Poésie.

ESSAIS ET NOTICES :

J. STECHER. Le droit romain dans l'ethnographie.

BRUXELLES

LIBRAIRIE C. MUQUARDT

MERZBACH & FALK, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE LA COUR

RUE DE LA RÉGENCE, 45

MÊME MAISON A LEIPZIG

1877

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Digitized by Google

A20 Cv

COMITÉ DE LA *REVUE DE BELGIQUE*.

MM. Émile de Laveleye, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie, à Liége, rue Courtois.

le comte Goblet d'Alviella, conseiller provincial du Brabant.

Charles Potvin, ancien directeur de la *Revue de Belgique*, à Bruxelles, rue Lens, 28.

J. Stecher, professeur à l'Université de Liége.

Eugène Van Bemmel, professeur à l'Université libre de Bruxelles, ancien directeur de la *Revue trimestrielle*, à Bruxelles, 25, rue St-Lazare.

Ch. Waelbroeck, professeur à l'Université de Gand, à Gand, 3, rue des Régnesses.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Belgique. . . . . fr. 12 par an

» l'Étranger (Union postale) . . . 15 »

Tout ce qui concerne la rédaction devra être adressé à l'un des membres du Comité.

Tout ce qui concerne l'Administration devra être adressé à la librairie C. Muquardt, rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

Bureaux de la Revue : Rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

Bruxelles. Typ. de Mme Weissenbruch.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Bruxelles. Typ. de Mlle Weissenbruch, rue du Poinçon, 45

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— NEUVIÈME ANNÉE —

TOME XXVI

BRUXELLES
Librairie C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG

1877

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

Digitized by Google

Bayerische
Staatsbibliothek
MÜNCHEN

— 15 MAI 1877 —

RETOUR SUR SOI-MÊME.

On l'a dit souvent : un parti, au pouvoir, montre ce qu'il peut, ou du moins, ce dont ses chefs sont capables. Dans l'opposition, il se retrempe.

Cela est naturel. Le gouvernement est forcément restreint aux choses pratiques ; rien de ce qui n'est pas acceptable par les mœurs ne peut entrer utilement dans les lois ; de toutes les idées plaidées, de tous les griefs dénoncés, de toutes les réformes promises pour arriver aux affaires, un ministère ne peut réaliser que ce qui était sérieux, que ce qui est possible ; on a beau crier à la trahison : le triage se fait vite de ce qui n'était qu'arme de guerre, argument pour le besoin de la cause, effet d'éloquence ; on ne garde, bon gré mal gré, que ce qui répond aux besoins du pays. On peut juger un parti par ce qui lui reste, après la bataille, d'abus à réparer et d'institutions à mettre en œuvre. Que d'obstacles ne rencontre-t-on pas encore, alors, sur ce terrain solide, dans la résistance de la partie retardataire de la population, dans l'esprit de routine, dans les difficultés mêmes qu'il y a toujours à donner une forme juste aux idées les plus mûres ! Mais c'est tout ce qu'on peut attendre de ses amis politiques arrivés au pouvoir. Heureux les partis qui en obtiennent cette bonne récolte !

Dans l'opposition, le travail est autre. Si l'on ne peut faire ses preuves que dans la pratique, c'est dans la théorie qu'on retrempe ses forces. Un parti vaincu doit rentrer en lui-même, chercher les causes de sa chute, non seulement dans la tactique de ses ennemis et dans la situation du

Digitized by Google

pays, mais aussi en soi : dans ses erreurs peut-être, dans ses fautes même. Il doit remettre en discussion son programme, pour répandre plus sûrement ses idées mieux éprouvées, en plaider la justice devant le pays, en démontrer l'utilité, en établir l'urgence, et se rendre de nouveau possible, pour arrêter le gouvernement sur une voie mauvaise, pour le reporter dans la route des progrès utiles.

Qu'est-ce que ce travail, sinon un retour aux principes? c'est dans les principes qu'un parti se retrempe.

Je voudrais essayer, en évitant toute récrimination, de ramener certains libéraux à leur philosophie. Je commencerai par la question religieuse.

I

Remontons un peu loin. Pendant les premières années du cabinet libéral : 1847-1853, chaque fois qu'un prêtre refusait le service du culte à un citoyen qui avait fait profession de mépriser ce culte et qui était mort en se refusant à y prendre part, les journaux libéraux, et avec eux l'opinion libérale, criaient à l'intolérance, au mépris du devoir, au scandale, et l'on eût volontiers relevé contre les délinquants cette excommunication politique, qui porte un nom étrange : l'appel comme d'abus. A les en croire, le prêtre aurait dû se considérer comme un simple employé des pompes funèbres, donnant, louant, vendant son ministère, comme un corbillard, à n'importe qui; une sorte de croque-morts religieux, banal comme la fosse commune, et dont les prières eussent appartenu au premier passant, comme l'amour des prostituées.

Quelques journalistes s'avisèrent de penser que ce n'était pas là le devoir du prêtre ni le droit des libéraux, et que le devoir du démocrate, comme le droit du clergé, était justement l'opposé de cette hypocrisie mutuelle, où le ministre du culte catholique aurait agi en libre penseur, à charge pour les libres penseurs de faire semblant d'appartenir à la religion catholique. Singulière confusion d'idées, disait-on :

Digitized by Google

vous ne croyez pas à l'Église et vous demandez à être bénis par elle! Vous professez la liberté des opinions et vous niez au prêtre le droit de suivre la sienne! Ce n'est pas cependant son droit seulement, c'est aussi son devoir. Le prêtre représente (bien ou mal, n'importe) une philosophie et une morale (bonne ou mauvaise, n'importe encore, la liberté des opinions étant justement la liberté de l'erreur), et vous voulez qu'il oublie sa croyance, néglige sa morale, trahisse son ministère, pourquoi? pour vous aider à donner une adhésion mensongère à un culte qui n'est pas le vôtre. C'est à la fois nier le droit d'autrui et manquer à son propre devoir.

On porta l'idée plus loin et l'on dit : Tout homme qui ne croit pas à un culte ou à un parti, se doit à lui-même, doit à la bonne foi publique de ne faire aucun acte de foi ou de participation à cette opinion ou à ce culte; au lieu d'en réclamer les services et de se plaindre si on les lui refuse, il doit s'y refuser, au contraire, même au risque de la mort, comme les premiers chrétiens, comme les Gueux. Les devoirs sont plus faciles aujourd'hui : on doit ne demander à ce culte ni mariage, ni baptême pour ses enfants, ni enterrement pour soi-même. La société est intéressée à la pratique loyale des opinions; ce droit, conquis par tant de siècles de martyre, ne peut pas être sacrifié à une promiscuité d'hypocrisie.

L'idée fit son chemin : elle était conforme aux principes. Les résistances furent longues et nombreuses; les libres penseurs ne fléchirent point; ils eurent la satisfaction de voir ceux mêmes qui avaient réagi suivre l'exemple; leurs chefs sont à la Chambre et l'intolérance est vaincue; trois ministres cléricaux viennent d'assister aux obsèques civiles d'un représentant de la gauche et il semble que ce soit une chose oiseuse, un lieu commun inutile d'insister, comme je le fais, sur le droit du clergé, sur le devoir du libéralisme, si étrangement confondus il y a vingt-cinq ans à peine.

La même confusion existe cependant ailleurs, et n'est pas près de finir.

Digitized by Google

Aujourd'hui, que l'Église catholique entre résolûment dans les conséquences du principe d'autorité, condamne les libertés modernes et convie ses fidèles à se défier de la philosophie du droit, à se liguer contre ses institutions, à sauver la société religieuse de ses progrès, — plus que jamais il faut que les journaux libéraux ne laissent pas se prononcer une parole de réaction sans la dénoncer à la conscience publique, qu'ils relèvent chaque menace, enregistrent chaque empiétement, notent les idées et les faits et répètent sans cesse au pays, à l'Europe, à l'humanité : « Voyez où l'on « veut vous conduire et quel avenir on prépare aux peuples, « au nom de Dieu. Ne vous y trompez pas : si vous ne « défendez avec vigilance nos conquêtes séculaires, vous « serez rejetés en théocratie. La liberté ne se conserve qu'au « prix d'un travail de tous les instants. Heureux les peuples « qui sont parvenus à soustraire la lutte aux moyens vio- « lents et à la porter sur le terrain des débats pacifiques et « des votes légaux ! Mais insensés et bientôt perdus ceux qui « croiraient que le pacte de paix, le règne des lois, le régime « représentatif, même sous un ministère libéral, soit la fin « de toute activité politique et le repos sous la tente. Plus « on est libre, plus il faut servir la liberté. L'ennemi est « là; si vous vous endormez une heure, il vous fera reculer « d'un siècle. »

Ce devoir est grand, urgent, universel. Mais beaucoup d'esprits ne s'en tiennent pas là, la fièvre du voisin les gagne et voici à peu près comment ils raisonnent : « Nous sommes libres, donc vous n'avez pas le droit de nier la liberté, ni d'opposer vos idées à nos institutions. — Quand vous régniez, vous ne vous laissiez pas discuter. La liberté règne, elle doit être indiscutable. — Vous menacez nos droits, nous supprimerons les vôtres. Si vous étiez les maîtres, vous mettriez nos lois en harmonie avec vos idées; quand nous le serons, nous couvrirons nos principes d'un voile pour réduire votre culte à l'impuissance. Ah! vous tueriez nos libertés! Eh bien! nous tuerons les vôtres! Vous vous servez de nos armes contre nous, nous vous prendrons les vôtres contre vous! —

Digitized by Google

Liberté pour autrui, droit commun : duperie ! Nous aurons notre tour ! Alors, nos chefs nous trahiraient s'ils restaient au pouvoir sans relever contre vous toutes les compressions, toutes les garanties, que ce siècle a abandonnées par une confiance folle : la suppression des ordres religieux, l'expulsion des moines étrangers, l'exclusion du clergé du droit de vote, la censure, l'appel comme d'abus, la répression des influences de la parole dans la chaire, du culte dans le confessionnal, de la pensée dans la presse. — Et ce ne sera pas tout, on aura à voir ! Vous nous avez donné assez d'exemples, bons à suivre ! »

Ces libéraux trahissent le libéralisme.

Le droit de nier les principes de nos institutions appartient à tous les partis, aussi bien à l'*Internationale ultramontaine* qu'à l'*Internationale* ouvrière ; car, pour injurier l'Église, on a emprunté cette appellation à l'esprit de réaction, c'est à dire à l'esprit même de l'Église, sans songer que c'était insulter en même temps au droit des ouvriers de s'associer pour s'éclairer, s'entendre et agir, dans leurs intérêts communs.

Les lois d'exception, les mesures préventives contre des suspects, les répressions avant délit, les proscriptions d'une catégorie de citoyens, les procès de tendance, les crimes de lèse-majesté, la suppression de la liberté de l'erreur, les excommunications de profanes ou d'hérétiques, tout cela appartient à l'arsenal du despotisme religieux et politique. Il faut le laisser aux Philippe II et aux Charles IX. L'Europe a consacré des siècles de luttes pénibles et de travaux intellectuels assidus, a déployé d'innombrables trésors de génie et de courage, prodigué des montagnes d'or et des fleuves de sang pour briser ces armes aux mains des prétendus ministres de l'autorité ; est-ce pour en ramasser les tronçons, tachés de notre sang le plus pur, et les remettre aux mains de la liberté, devenue tyrannique ? C'est ainsi qu'a échoué la révolution du christianisme. Est-ce ainsi, et plus misérablement, que doit avorter la révolution moderne, la philosophie du droit ?

« Un principe, inconnu des anciens, s'est révélé

Digitized by Google

en 89 : le droit de l'individualité humaine, » dit M. Laurent en résumant dix-huit volumes d'*Études sur l'histoire de l'humanité,* où il suit, dans l'histoire, le triomphe de l'idée et défend, les preuves en main, la cause du droit. Ce principe nouveau, développé pendant des siècles de progrès et de combat, avançant, malgré de nombreuses éclipses, de l'antiquité républicaine aux communes du moyen âge, à la Réforme, à la Révolution française, comme un astre, d'abord à peine visible, qui marche vers la terre en grandissant et arrive à l'inonder de ses rayons; ce principe, au moment où il illumine la Constitution des neuf dixièmes des peuples, ne peut plus être abandonné par ses représentants naturels, sans crime et sans déchéance. Il le serait en vain : le Droit est plus fort que toutes les défaillances de ses partisans; les esprits peuvent retomber dans les errements du passé, le principe ne fléchira que pour la perte de ses contempteurs et pour se relever lui-même plus puissant et plus respecté.

Avant cette proclamation du droit dans la philosophie et dans la Révolution, la méthode de civilisation était inconsciente, les peuples luttaient d'instinct pour la liberté et cette force aveugle ne les trompait pas : elle les a menés à l'ère nouvelle. Dès que la lumière s'est faite, la méthode rationnelle doit remplacer l'autre : c'est aux défenseurs du droit à savoir pourquoi ils luttent, comment ils doivent agir, quels principes les autorisent, les soutiennent, les dirigent, les feront triompher : *Hoc signo vinces*. Le droit commun ne peut plus être trahi que par l'ignorance et par la déraison. L'impatience peut arracher aux vaincus des cris d'injustice et de répression : une fois mis en face du pouvoir, placé dans la réalité des choses, le parti libéral, ramené au respect de lui-même, ne touchera point au droit.

Le seul, mais le grand danger de ces tendances est de faire négliger aux peuples leurs devoirs les plus urgents et abandonner la proie pour de vaines ombres de despotisme. Car les hommes et les peuples sont les uniques artisans de leurs destinées; ce qu'ils sèment, ils le récolteront. S'ils laissent l'autorité empiéter sur le droit, et la religion sur la

Digitized by Google

société civile ; s'ils abondent dans les théories de l'adversaire et font chorus avec ses rêves de compression, pendant ce temps, les dangers peuvent s'accumuler et les luttes séculaires seront à recommencer ; la société moderne peut être ainsi rejetée dans la région des tempêtes.

Les catholiques sont dans leur droit strict quand ils propagent leurs doctrines par tous les moyens légaux. Voudrait-on qu'ils parlassent en libéraux et prêchassent, dans leurs chaires, la philosophie de la liberté, comme jadis on exigeait la participation du culte aux obsèques de ses ennemis? Et à ce prix, voudrait-on, soi-même, laisser à l'Église le monopole de l'instruction et de la morale, comme jadis celui des enterrements? Le temps est passé de ces compromis d'idées, de ces capitulations de conscience. Les libres penseurs, conséquents avec la liberté, ont commencé à conjurer ces hypocrisies, et si la réaction cléricale les y a aidés, c'est un service qu'elle a rendu, bien malgré elle, à la loyauté des mœurs publiques.

La vraie politique conforme à l'esprit de liberté est de reconnaître, de défendre au besoin le droit d'autrui, même en faveur des ennemis du droit, et c'est là une première supériorité que nous avons sur nos adversaires. Étant maîtres, ils ont supprimé la contradiction et souvent les contradicteurs. Ils semblaient ne pas assez croire à leurs idées pour en tolérer la discussion. Nous, nous ne redoutons aucun débat; nous ne pouvons que gagner à la pratique la plus large de la liberté de penser. Plus de priviléges ni de lois d'exception ! plus d'intolérance ni d'hypocrisie ! voilà nos maximes. Et nous croyons si fermement à la vérité de notre cause, au succès de nos idées, que nous proclamons que tout parti qui, par les moyens légaux, obtient la majorité, a le droit de faire passer dans les lois les idées qu'il a fait passer dans les esprits et triompher dans les urnes. Si la réaction triomphe ainsi, c'est que la vérité libérale n'a pas été assez élucidée, assez répandue, assez dégagée de ses ombres, servie avec assez de dévouement et de conviction.

Digitized by Google

Il n'y a qu'une limite à ce droit des majorités, elle procède uniquement de la philosophie du Droit. Et c'est justement cette barrière que certains libéraux renversent en paroles, comme pour autoriser la réaction à la rompre en fait. Le droit, s'il est commun à tous, s'arrête conséquemment devant le droit d'autrui : nul homme, si fort qu'il soit, ne peut toucher à une conscience ; nul parti, si nombreux qu'il puisse être, ne peut attenter au droit des minorités. Les constitutions mettent leurs principes au dessus de la portée des législateurs et même des révisions légales ; le droit naturel met « le droit de l'individualité humaine » à l'abri des victoires de partis. La ligne est nettement tracée devant la réaction : tu n'iras pas plus loin !

Mais si les libéraux détruisent eux-mêmes cette philosophie, raillent ces « puérilités » du droit commun, que leur restera-t-il contre la puissance du nombre et contre le faux droit de la force ?

Les vainqueurs ne respecteront pas quand même nos libertés, dit-on. Évidemment non, si vous leur donnez l'exemple et si vous en prêchez vous-même la violation contre eux ! Évidemment non, si vous leur fournissez l'occasion de vous répondre : Je fais ce que vous auriez fait à ma place, et j'applique votre doctrine. *Patere legem quam fecisti.*

Ils agiraient quand même, replique-t-on ? Certes, il ne faut pas s'attendre qu'un parti, affolé de réaction religieuse, se découvre respectueusement, pris subitement d'amour platonique, devant cette frontière idéale du Droit. Il ne suffit pas de mettre dans une charte : *la Belgique est libre*, non plus que dans un traité : *la Belgique est neutre*. Pour faire respecter cette neutralité, il a fallu en réaliser les conditions morales et sociales devant l'Europe, en plaider les principes, en faire toucher l'utilité pratique, et une armée aux frontières n'y aurait pas suffi sans ce travail intellectuel et politique qui fait entrer un droit dans les faits. Qui donc eût pu empêcher les belligérants de s'assurer de bonnes positions et les forcer de reconnaître la ligne invisible qui sépare notre pays de la France, sans cette double puissance :

Digitized by Google

l'opinion qui impose le respect du droit, et une armée qui marque elle-même la frontière. Il en est de même de la liberté : si l'on en répand les principes par la parole et par l'exemple ; si l'on ne cesse de les appliquer même à ses ennemis; si l'on ne perd pas une occasion de les semer dans la conscience publique, de les enraciner dans les mœurs nationales ; si, en même temps l'on tient sur un bon pied son armée défensive, pour le scrutin en temps de paix, pour la légitime défense du droit en temps de guerre civile, il n'est pas de parti, si armé qu'il soit du confessionnal, qui puisse prévaloir contre elle.

Sinon, ce ne seront pas les jésuites qui la tueront, ce seront les libéraux eux-mêmes.

Ils la tueront surtout si, à chaque défaite, ils l'accusent, la renient et donnent l'exemple du mépris de ses principes, comme ces cochers de *vetturino* qui flattent la madone quand ils sont heureux et, au moindre accident, lui lancent des coups de fouet.

Les écrivains cléricaux déclarent respecter en fait le pacte social, comme une des nécessités du temps. Que peut-on leur demander de plus? Aux libéraux seuls il convient de voir dans nos institutions la réalisation de leurs théories. Les nécessités du temps sont avec nous. Nous voyons dans la durée du catholicisme une des conséquences de l'état intellectuel de l'Europe ; mais ce n'est ni la force des choses, ni les nécessités qui nous obligent à le respecter dans ses droits ; ce sont nos idées les plus chères, et nous pouvons dire aux ennemis de nos libertés : C'est grâce à nous que vous êtes libres de les attaquer, grâce à nos principes que, même malgré nos plus grands succès, vous resterez libres.

Cette fidélité aux idées est la plus sûre des politiques; si les libéraux cherchaient une tactique, ils n'en pourraient inventer de meilleure : l'intérêt est toujours d'accord avec les principes. Comment, en effet, créera-t-on autrement cette foi politique qui fait les armées du droit? Comment aussi détachera-t-on du parti ennemi ses meilleurs auxiliaires : les hommes de bonne foi, les esprits loyaux et les

Digitized by Google

citoyens pacifiques? Comment les fera-t-on au moins s'attacher au respect du droit d'autrui et de nos institutions, de sorte qu'ils l'imposent un jour à leur parti, à leur religion même? Est-ce en opposant la menace de violation des lois aux prétentions illégales des adversaires? Est-ce en prêchant d'exemple la tolérance des opinions d'autrui et en proclamant, l'inviolabilité des droits de tous? Les violences de paroles irritent et poussent aux excès. Seul, le respect de ses concitoyens peut rapprocher les esprits honnêtes; la grande masse loyale des populations, qui est comme le champ de recrutement des partis, peut arriver ainsi à prendre des habitudes légales, à former une opinion constitutionnelle, favorable à la paix civile, au maintien du pacte de liberté, malgré les flux et les reflux de la politique.

Ce n'est pas là seulement une hypothèse, c'est le résultat de l'expérience des peuples libres. Voyez l'histoire de l'Angleterre depuis des siècles, et voyez l'Amérique où ces mœurs s'imposent au catholicisme lui-même.

II

Le libéralisme peut aller plus loin. Ces principes, qui sont sa raison d'être, sa puissance, sa gloire et son avenir, il peut soutenir qu'ils s'imposent à tous les hommes, à tous les cultes. Quand des esprits indépendants rêvent un catholicisme libéral, c'est une erreur de mêler à l'admiration de leur générosité de caractère une sorte de pitié pour la naïveté des inconséquences de leur raison. Les libéraux qui font ainsi chorus avec les ultramontains me semblent rentrer dans la politique que je combats et parler en cléricaux plutôt qu'en philosophes du Droit. Ils aident à creuser l'abîme, et, pour un esprit qu'ils pourront détacher du catholicisme, ils rejetteront dans la réaction cent chrétiens consciencieux qui eussent préféré concilier leurs instincts de liberté et de patriotisme avec leur éducation religieuse. Ils servent ainsi la tactique des jésuites, qui est visiblement de rallier autour

Digitized by Google

du prétendu drapeau de l'ordre, de la famille et de la société, par la crainte des réactions libérales contre le culte et des réformes sociales contre la propriété, les intérêts conservateurs de tous les pays et les esprits autoritaires de tous les cultes.

Qu'ont fait les libres penseurs quand ils ont combattu la participation des non-catholiques aux cérémonies catholiques, si ce n'est de faire prévaloir une idée qui pouvait être commune à tous les partis et que la loyauté impose aux croyants de toutes les sectes? Est-il un homme qui ne se sente forcé de reconnaître que c'est un devoir de conformer ses actions à ses idées et de ne pas profaner sa conscience à des mensonges, ou des « sacrements » à un abus : sacrilége, disent les catholiques, hypocrisie, disent les libres penseurs? Les libéraux continueraient la même œuvre si, en opposant leur croyance inébranlable dans la liberté aux ennemis de la liberté, et la philosophie du droit à la religion de l'autorité, ils soutenaient que les principes du droit s'imposent à tous, selon la belle expression des stoïciens qui voyaient le premier lien de parenté entre les hommes dans « la communauté de la raison ». Le prêtre a beau faire : les catholiques sont des hommes; vivant au XIXe siècle, ils sont obligés au pacte social de la paix intérieure des États, écrit dans les nombreuses constitutions modernes ; vivant dans l'humanité, ils ne peuvent échapper aux lois de la raison, et plus elles s'éclaireront, plus ils s'y sentiront soumis. Si l'Église, ne voyant que l'autorité, la pousse à l'extrême et a pu s'organiser en monarchie absolue, avec l'infaillibilité du souverain, il y a à cela des raisons faciles à comprendre. Mais la pire des logiques est justement celle qui ne voit qu'une idée et ignore les idées antithétiques sans lesquelles il n'est pas un principe qui n'aille droit à l'absurde et ne mène aveuglément à l'abîme. Les libéraux qui ne penseraient pas à concilier la liberté avec l'ordre et à faire sortir du droit individuel l'autorité collective, s'égareraient de même dans les folies de la licence et dans l'absolu de l'anarchie. Mais l'esprit humain ne trouve pas dans ces excès une atmosphère respi-

Digitized by Google

rable; il s'en écarte aussitôt, fût-ce par d'apparentes inconséquences et par les générosités de l'illogisme. C'est ainsi que les catholiques qui, à tous les siècles et surtout dans le nôtre, le pape constitutionnel de 1848 en tête, ont voulu reconnaître la nécessité des conciliations de principes et des synthèses philosophiques, sont plus dans le vrai, plus dans l'intérêt public, plus dans l'humanité que les conciles autoritaires et les Encycliques réactionnaires. Voilà ce que les libéraux doivent prouver, d'abord pour eux-mêmes qui ne peuvent se donner une trop forte trempe philosophique, ensuite pour leurs concitoyens nés catholiques, dont un nombre, si petit qu'il soit, peut aller croissant et être amené à entrer dans la communauté de la raison humaine.

L'Église n'admet-elle pas déjà les mariages mixtes de catholiques et de protestants?

Sans remonter aux origines du christianisme, qui doit l'existence à une révolution de l'esprit humain; sans relever les phases de son histoire, où il en appelle à la raison du peuple et prend la cause des opprimés; sans recourir à ses philosophes qui partent du libre arbitre; est-ce que les catholiques ne font pas, à toute heure, dans les livres, dans la presse, dans la chaire, partout, appel à la raison commune, acte de discussion, effort de propagande sur l'esprit humain? Est-ce qu'ils ne prêchent pas que les pensées et les actions humaines sont morales et responsables, ce qui est impossible si elles ne sont pas libres? Ces principes s'imposent à eux comme à nous, comme l'attraction qui les fixe sur le même globe, comme l'existence qu'ils possèdent dans la même époque. S'ils sortent de l'humanité, c'est par des paroles contradictoires, qui ont soulevé des protestations à toutes les époques; c'est par des actes de tyrannie, qui ont amené des révolutions sans nombre, et c'est surtout pour en supporter les conséquences rigoureuses, témoin cette suite de déchirements qui ont fait perdre à ce culte tout l'Orient et la moitié de l'Europe. Les esprits indisciplinés qui ont tenté de ramener l'Église dans l'humanité étaient dans la rigueur du bon sens.

Digitized by Google

Comment se fait-il cependant que l'Église ait pu en arriver, après son premier communisme, après l'élection des prêtres et le règne des conciles, à une sorte de théocratie infaillible, dans le siècle même de la révolution française? Cela s'explique d'abord par la liberté, qui lui a permis de réagir contre la démocratie et de pousser l'esprit d'autorité à l'extrême. Cela s'explique ensuite par l'état de la société moderne, bien plus industrielle, artistique et politique que religieuse. L'activité sociale est ailleurs. En dehors des esprits émancipés, qui forment la partie la plus éclairée dans les États protestants comme dans les États catholiques, le grand nombre a besoin et se hâte de régler, une fois pour toutes, au plus tôt et au plus simple, les questions religieuses. Les débats théologiques lui sont indifférents; qu'irait-il se mêler à des discussions de dogme ou à des intérêts de hiérarchie?

M. de Bismarck comptait sans cette indifférence quand il espéra opposer un schisme au dogme nouveau. Qu'importait cette infaillibilité? Le bras séculier ne l'impose plus; quelles obligations embarrassantes en sortira-t-il ou quels troubles pour les esprits satisfaits? La Bourse n'a pas même à s'en émouvoir! On ne s'expose pas pour si peu aux périls d'une révolution religieuse. C'est la foi, la foi seule, la foi active qui fait les schismes.

Mais qu'une majorité quelconque d'un pays libre essaye, comme on s'y prépare en Belgique, de proposer la suppression d'une liberté, la question sera bien différente. Les libéraux ont une foi robuste qui ne reculera devant aucun danger; dans le reste des populations, on comprend assez la liberté pour ne plus s'armer contre elle, ou du moins on sent qu'on ne peut rien contre elle sans une guerre civile, redoutable pour tous. Les masses subiront bien plus facilement la liberté dont elles jouissent, que l'infaillibilité du pape qu'elles comprennent à peine. Si la question était ainsi posée en Belgique, comme elle l'a été au Mexique et ailleurs, elle serait tranchée bien plus sûrement que dans aucun autre pays catholique. Le ministère clérical qui ferait mine de toucher à nos droits ne tiendrait pas une heure; il aurait avec lui

Digitized by Google

quelques fanatiques et contre lui sa propre armée électorale. Sa force lui vient justement de la crainte de la lutte, de la peur des réformes radicales. C'est l'esprit conservateur qui le maintient et non l'esprit révolutionnaire ultramontain. Les lois de réaction lui sont bien plus impossibles que le schisme en Allemagne.

On travaille cependant à la réaction et quelques uns y rêvent. Mais les libéraux restent-ils sans activité et sans pensée? S'ils font au char ultramontain litière de leurs principes, la conspiration lèvera peut-être la tête et sera déjouée plus difficilement; car c'est ainsi qu'on prépare les guerres civiles. Mais elle sera conjurée avant d'avoir osé agir, s'ils opposent à la réaction les principes du droit, dans l'enseignement comme dans la presse, dans la politique comme dans la vie privée.

Pourquoi désespérerions-nous de nos concitoyens catholiques? Nous les avons délivrés déjà du régime de l'inquisition et du despotisme politique; pourquoi pas aussi de l'esprit d'intolérance et de la haine de nos institutions? Nos principes, humains, primordiaux, universels, n'appartenant en propre à personne, naturels à tous, laissent à chacun le libre choix de son culte. Un moment vient, dans la série des déductions d'idées, où la bifurcation se présente, où les conséquences pratiques du principe laissent ouverture à la diversité de sentiment et de foi, où l'unité de raison fait place à la variété des aspirations. Alors, cette philosophie, après avoir nourri tous ses enfants du même lait, comme une bonne mère, les laisse suivre leurs aptitudes et leurs goûts; sachant bien qu'elle ne peut attendre d'eux, quoique frères, ni la ressemblance des caractères, ni l'unité de type, elle leur ouvre la liberté de la carrière. En ceci, le libéralisme l'emporte encore sur la religion catholique : il reconnaît ce droit de divergence d'opinions, il en fait une prérogative de l'autonomie humaine, il nie à tout homme, à tout parti, à toute autorité le droit d'imposer à personne une foi étrangère à sa conscience et il conclut d'une manière absolue au respect de la pensée individuelle. Le catholicisme, au contraire, se dit

Digitized by Google

investi du monopole de la vérité, la seule, l'unique, l'universelle, de la faculté de juger les idées humaines et de la mission d'imposer son infaillibilité en vue d'une unité chimérique du culte. C'est se séparer radicalement du reste des hommes et les diviser en deux fractions : les fidèles et les infidèles; les vrais croyants rachetés par le Christ, et les païens, hérétiques, mécréants, philosophes, rejetés du giron divin. On ne peut se mettre plus impudemment au dessus et en dehors de l'humanité. Mais les hommes sont plus humains que leurs prêtres, et les fidèles moins absolus que leurs dogmes, à peine compris. La civilisation rapproche de plus en plus les esprits. A qui persuadera-t-on encore de fuir les hérétiques « comme la gangrène »? Le meilleur moyen de combattre la réaction est encore de plaider les principes du libéralisme; et comment en arriverait-on à fanatiser pour la suppression de nos libertés et, par conséquent, pour la guerre civile, une population qui aurait entendu et vu pratiquer, par de prétendus oppresseurs, ces principes de tolérance? On ne court sus qu'aux ennemis; les paysans ne sont pas des brutes qu'on puisse lancer contre des frères.

Un jour même doit arriver où cet ignorant, qui répond aux philosophes par le nom du bon Dieu, répondra à ses prêtres par le mot de liberté, et appliquera le même sentiment de paix et de conservation à nos institutions qu'à ses croyances. La terre est libre, dira-t-il, le travail est libre, nous avons notre roi, nos chambres, notre justice : la question politique est réglée. Si on menaçait le culte, nous verrions; mais la liberté est le respect de tous les cultes et, si on la menaçait, nous ne serions pas contre elle.

Ce jour-là, le catholicisme aura perdu son venin.

Ceci n'est pas plus une hypothèse en Belgique qu'en Amérique. Nos mœurs libérales commencent à s'imposer; on a constaté souvent qu'elles ont frappé d'impuissance l'esprit de réaction. Voilà bien des années que les cléricaux sont au pouvoir : quelle loi politique ont-ils pu faire? Que de fois, dans l'opposition, n'avaient-ils pas protesté contre les attentats du libéralisme? Ont-ils réparé un seul de ces griefs,

Digitized by Google

créé une institution nouvelle? C'est à cela qu'on juge un parti et c'est en cela qu'il fait ses preuves.

Plusieurs villes ont organisé l'enterrement sans acception de culte; ils appelaient cela la profanation des morts, une promiscuité athée des cimetières, et l'on allait jusqu'à dire que les hobereaux armeraient leurs gens si l'on osait enterrer un impie à côté de la tombe bénite de leurs pères. Le ministère clérical a-t-il fait une loi sur les inhumations? Ses hobereaux n'ont pas même brûlé un grain d'éloquence au nez du libéralisme vaincu. Plus d'une fois, au contraire, le ministère a dû reconnaître aux fonctionnaires et à l'armée le droit d'assister aux obsèques laïques.

A les entendre encore... dans l'opposition, la loi sur les bourses d'études était un vol manifeste. Qu'ont-ils fait, en des années de pouvoir, pour réclamer leur bien et réparer d'impudentes spoliations? Leur silence semble consacrer le crime libéral.

Chaque fois, au contraire, que des évêques ou des journaux ont voulu tirer du principe d'autorité des conséquences contraires à la liberté, il ont dû être désavoués par les hommes qu'ils ont portés aux affaires. Chaque fois que le ministère lui-même a essayé d'agir, il a dû s'arrêter : retirer un projet de loi, comme en 1857 la loi des couvents, retirer une nomination de gouverneur et même retirer du cabinet un de ses membres, comme en 1871. Aujourd'hui encore, n'en est-il pas à transformer sa loi électorale sous la pression du libéralisme?

Si nous cherchons les actes de réaction, au contraire, c'est malheureusement sous les ministères libéraux qu'il faut les chercher, et cela s'explique : les catholiques n'ont aucun intérêt à s'y opposer, et, sauf quelques libéraux avancés, les deux centres de la Chambre sont unanimes. Quand les expulsions ou les destitutions frappent des démocrates, des professeurs de philosophie, des savants, des économistes, pourquoi les catholiques se plaindraient-ils? Le parti libéral joue dans leurs cartes; ils laissent faire et s'applaudissent de ce qu'on donne au pays des habitudes et des exemples qu'ils

Digitized by Google

voudraient suivre et généraliser. Un jour, lors de la révision du Code pénal, une erreur menaçait de prévaloir contre la presse et la majorité libérale, qui la laissait passer inaperçue. Qui donc eût pu la prévenir qu'elle s'égarait? Ce n'est certes pas le parti qui en eût profité et qui y aurait vu le triomphe de ses idées les plus chères. Si un journal étranger n'avait jeté l'alarme, ces articles auraient été votés avec une unanimité touchante.

Mais, que le libéralisme soit à l'opposition, les rôles changent; s'il a dû subir ce qu'on appelle « les exigences gouvernementales » de la part de ses chefs, ce n'est pas pour les admettre de la main de ses adversaires. Le ministère catholique a devant lui, pour le réduire à l'impuissance de nuire, pour lui imposer des nominations impartiales, des mœurs tolérantes, même des lois presque libérales, une autorité morale puissante, un contrôle de tous les instants, une opposition active, éloquente, passionnée, qui représente quelque chose de plus fort qu'une majorité parlementaire : l'opinion publique et l'esprit moderne. On ne remonte pas facilement le courant du XIXe siècle et des institutions libres.

III

J'ai parlé de schisme. En Belgique, il y a une vingtaine d'années, M. Edgard Quinet, et aujourd'hui des Belges ont cru possible et utile de protestantiser les populations.

C'est se tromper d'époque, juger trop favorablement une religion d'après la grande révolution du XVIe siècle et oublier encore les principes.

M. Quinet n'a rencontré qu'objections et a gardé son idée pour son livre sur la *Révolution française*, qu'elle traverse pour en rapetisser l'esprit et en diminuer la portée historique et philosophique.

Certes, tout homme qui croit trouver les satisfactions de sa conscience et l'éducation, l'émancipation de sa famille, dans une des nombreuses sectes réformistes, a le droit et le devoir d'embrasser ce culte comme un asile sacré. Plus la

Digitized by Google

secte qu'il préférera sera émancipée des dogmes chrétiens, plus il se rapprochera du libéralisme. Mais, dès que des libéraux en formulent le conseil comme un moyen d'affranchissement politique, je le trouve mauvais, impossible, contraire au but.

Mauvais, parce qu'on n'embrasse pas un culte par politique, mais par conviction. Ce serait rentrer soi-même dans l'hypocrisie et y placer sa famille en risquant de lui donner de nouveaux liens, d'autant plus solides qu'ils seraient renouvelés, car le protestantisme ne manque de fanatiques ni en Allemagne, ni en Angleterre, ni en Belgique, et ce résultat serait déjà contraire au but.

Impossible! Qu'on l'essaye! Qu'il se trouve douze membres influents du libéralisme qui veulent, comme Channing, ou M. Voysey, prendre l'initiative de créer un culte. Ils ne trouveront pas d'adeptes parmi les libres penseurs. Où les chercheront-ils? Dans la population protestante? Ils auront beau lui remontrer que, si tous les protestants de Belgique s'unissaient dans une église rationaliste, ils changeraient la face du pays; on ne change pas d'Église dans un but politique. Mais qu'est-il besoin de faire ces suppositions? Ces douze apôtres ne se trouveront pas : ils savent bien ce qui les attendrait.

Contraire au but. Le but politique des libéraux, depuis que la philosophie du droit individuel a reçu de si vives lumières et est passée dans les constitutions modernes, ne peut plus être le même que celui des révolutionnaires du XVIe siècle. Tant que le droit n'était pas connu, pas écrit, toute révolution devait prendre sa forme définitive dans un changement de culte; c'était, pour ainsi dire, fixer les progrès humains sous une forme divine. Mais cette conquête alors, c'était, comme les traités le marquent nettement, la liberté du calvinisme et la tolérance des deux religions sous le même ciel national; ce n'était pas la liberté des cultes, c'était moins encore la liberté de penser. La révolution moderne, mère des constitutions libres, a pour principe le droit commun pour tous les cultes, y compris le non-culte; la

Digitized by Google

liberté de l'athée comme celle du croyant, l'égalité des sectes devant la loi, la paix religieuse par la tolérance. Pour elle, tout est civil, laïque, humain, et l'estampille religieuse appartient uniquement à la conscience individuelle. Dès lors, le culte rentre dans le domaine de la liberté personnelle ; un changement de religion n'est plus qu'un acte individuel ; l'État est neutre, la politique doit y rester étrangère ; la révolution se complète par les mœurs de la tolérance, par la pratique de la fraternité des cultes et, comme disait M. de Gerlache... avant 1830, par « une rivalité de devoirs civiques ».

Un changement de culte, s'il se fait collectivement, pousse à l'intolérance, on ne peut le nier ; il paraît à l'ancien culte une provocation ; il porte le nouveau au zèle, sinon au fanatisme : ce n'est pas ainsi qu'on forme une nation aux mœurs du droit commun.

J'ai étudié la situation du protestantisme en Angleterre et en Allemagne. J'y trouve, des deux côtés, cet esprit que M. de Decker a si bien qualifié en le disant propre à former des générations de crétins. En Angleterre, les petits livres sont d'une niaiserie qui surpasse toutes les productions des librairies catholiques françaises, flétries par le ministre belge. En Allemagne, l'enseignement — je parle de 1871 — était livré à une telle étroitesse de religion, qu'un élève d'une école normale a pu écrire que, s'il n'en était pas sorti idiot, il le devait à sa forte constitution de paysan. Les examens exigent des exercices religieux de mémoire qui font des élèves « des hussards de la Bible », et ce même écrivain rapporte que le directeur de son école faisait réciter à des normalistes de dix-huit ans le *Pater* et les explications de Luther « à rebours [1] ».

Il ne faut pas longtemps habiter l'Angleterre pour y trouver des mœurs d'hypocrisie religieuse, presque générales, pour constater les abus révoltants et les richesses excessives de l'Église et en même temps la position presque dégradée, à

[1] *Drei Jahre auf einem preusisch-regulativishen Lehrer-Seminar*, etc., von Wilhelm Meister. Leipzig, 1873.

Digitized by Google

force de dépendance, du clergé, vis à vis du premier bourgeois enrichi qui le paye.

Un jour, un courtier de Londres, grand seigneur du commerce, d'une famille où la religion est strictement observée, et qui lit chaque soir la Bible, avant d'aller au club, à toute sa maison réunie, revient d'Italie, enthousiaste des pompes de l'Église, et demande à *son* pasteur, de *sa* chapelle, dans le village où se trouve *sa* maison de campagne, d'orner le temple, de revêtir lui-même des habits sacerdotaux. La conscience du prêtre s'y refusait. Que fit le *fidèle?* Il renvoya le pasteur, et, le lendemain, on lisait dans les journaux l'offre d'une place lucrative, qui faisait l'orgueil du donateur et qui était offerte à la subalternité d'un de ces ministres qu'on représente à sa maison et aux paysans comme les apôtres de la liberté de conscience. Ce fait m'a rappelé l'histoire lamentable (lisez-la dans Taine [1]) du grand écrivain Swift qui, prêtre et citoyen libre, dut manger à la table des domestiques, fut menacé d'épouser la servante de son *maître* et ne put jamais reprendre la sérénité du génie sous le souvenir des dégoûts de ce rôle de « valet ecclésiastique ».

On sait avec quelle rigidité, préjudiciable aux relations et même aux affaires, le peuple si industriel de l'Angleterre garde le repos du dimanche, le dimanche si joyeux et si animé en Allemagne, en Belgique et en France.

Croit-on que, si le clergé protestant avait eu une puissance morale indépendante, capable d'influer sur les populations contre les vues féodales du gouvernement allemand, au lieu d'être au rang des fonctionnaires publics d'un État sévèrement discipliné, l'enseignement obligatoire eût été possible en Allemagne, même avec les restrictions qui durèrent si longtemps et qui le réduisaient encore, deux siècles après Luther, « dans les bornes où l'instruction doit être renfermée, tant à cause de *l'état actuel* du peuple que de *sa destination propre?* » (Rescrit du 24 juillet 1822.)

« Entre les jésuites berlinois protestants et les jésuites

[1] *Histoire de la littérature anglaise*, t. III, p. 185, etc.

Digitized by Google

romains-catholiques, a dit Venedey, la différence est grande. L'art que les uns mettent à régner, les autres le mettent à servir. »

Après les livres et le clergé, prendrons-nous la franc-maçonnerie? On peut dire qu'elle réunit une partie de l'élite des esprits libres. Dans les pays catholiques, on y a supprimé toute intolérance; on y admet les athées et on s'y occupe des questions politiques. En Angleterre et en Allemagne, les juifs mêmes en sont exclus, la profession de déisme est nécessaire, et les loges belges sont mises hors la loi en Allemagne pour s'être arrogé le droit de traiter les questions vitales de notre époque.

Je me rappelle un banquet de typographes à Berlin. Un ouvrier ne trouva rien de plus élogieux pour son patron que de constater que c'était le seul atelier de la ville où les ouvriers de tous les cultes fussent admis. Qui aurait supposé tant d'intolérance dans la capitale d'un pays protestant?

N'insistons pas. La vérité est que l'état intellectuel du peuple est à peu près le même en Europe : ici, plus de gens sachant lire; là, plus de citoyens; — que les classes élevées sont partout émancipées, mais ne pratiquent plus le catholicisme et pratiquent encore le protestantisme sans y croire; — enfin, que les institutions du passé, sauf des nuances, ne sont pas de leur nature des instruments d'émancipation et de progrès.

Je sais qu'il faut se défier des comparaisons incomplètes entre les peuples de diverse race et de différent culte, et qu'il est trop facile d'accumuler les détails pour ou contre. Mais les amis du protestantisme aussi ne devraient pas l'oublier. Les grands traits seuls comptent, et on ne peut nier que, si les pays protestants ont eu Kant et Stuart Mill, le catholicisme n'a pas empêché la France d'avoir Voltaire et Montesquieu; que les mitraillades du peuple et les réactions ont été aussi violentes en Allemagne qu'à Paris; que la Belgique a 50 ans de liberté; que la révolution moderne est venue en Europe par l'initiative de la France, au moment où l'Allemagne refaisait le code du servage, daté du 5 février 1794, et que

Digitized by Google

cette grande émancipation a été bien plus combattue par les États protestants, l'Allemagne et l'Angleterre, que par d'impuissantes encycliques.

La civilisation est surtout une question d'instruction, d'éducation civique et de mœurs libérales. Mais protestantiser la Belgique est plus difficile que l'instruire, comme une révolution est plus difficile qu'un usage pacifique de la liberté et qu'un devoir de l'État lui-même. Qu'on instruise, cela suffira.

Supposons qu'un coup de baguette magique livre le pays à un culte nouveau. Qu'y aurait-il de changé, si le degré d'instruction restait le même? Rien. Le consistoire remplacerait l'évêché, le conservatorisme resterait au pouvoir. M. de Decker, dans des circonstances graves, a dit qu'il ne voulait pas être le Guizot de la monarchie belge; il se trouverait peut-être alors un Guizot, imbu de la rigidité de la doctrine nouvelle, pour perdre le pays.

Je touche rapidement ces points difficiles. Mais j'ai le droit de dire que c'est là une question d'instruction et de mœurs et non de culte. Tel peuple : tel clergé! cette maxime est bien plus vraie que l'idée contraire. Les ignorants qui jetteraient des pierres aux prédicants accepteront plus facilement la paisible, l'utile invasion de l'enseignement public.

IV

Je ne veux pas négliger les questions politiques, mais je dois me borner à les indiquer en finissant.

C'est sur le terrain de l'enseignement que l'on rencontre le plus de fautes du libéralisme.

Quand on étudie, dans les *Exposés décennaux de la situation du royaume,* le travail du législateur et du gouvernement, on ne tarde pas à être frappé d'admiration par un ensemble méthodique de réformes économiques, dignes d'un véritable homme d'État, et qui ont activé si favorablement la circulation des produits : réforme postale, abolition des octrois, suppression des droits de péage, construction de

Digitized by Google

chemins de fer, de télégraphes, de canaux, de routes vicinales, lois de libre échange, suppression de l'impôt du sel, etc., etc. M. Frère, comme économiste, a bien mérité du pays.

Ah ! pourquoi le domaine intellectuel et politique n'a-t-il pas été l'objet d'une pareille sollicitude, d'aussi utiles réformes, d'aussi nombreux progrès ! S'il avait été fait autant pour la circulation des idées, pour la propagande des principes constitutionnels et de l'instruction libérale, pour la loyauté du régime représentatif, le progrès du système électoral et l'organisation meilleure des pouvoirs publics, la Belgique serait la première nation du continent et le ministère libéral n'aurait jamais dû céder la place à une réaction qui peut compromettre même ses bienfaits économiques.

Il a manqué au pays, à côté de l'homme d'État économiste, un grand homme politique.

Les lois sur l'enseignement semblent avoir été faites dans l'intérêt du clergé. Si l'ingérence du prêtre dans l'école ne pouvait être réformée dès 1848, comme le demandait une partie des libéraux, on pouvait au moins donner à l'instruction elle-même une portée meilleure, par les voyages scolaires, par l'enseignement du droit constitutionnel. On l'a demandé en vain.

Si l'obligation scolaire était au dessus des forces du parti — ce que je ne crois pas, — les écoles normales pouvaient au moins être instituées de façon à donner aux écoles primaires de bons instituteurs, et l'enseignement des filles pouvait être largement organisé.

Les programmes de l'enseignement moyen ont souffert de même, et le régime universitaire a été tellement tiraillé que les études en pâtissent encore.

L'initiative privée a beaucoup agi dans ce domaine. Mais ici je dois noter une erreur qui n'appartient qu'aux libres penseurs de Belgique. Partout ailleurs, on croit nécessaire d'inscrire au programme des écoles laïques, à la place du cours de religion, le cours de morale. En Belgique, les esprits plus avancés déclarent s'abstenir et se fier à l'influence

Digitized by Google

indirecte des leçons de science et d'histoire et à l'atmosphère laïque de l'école.

On forme ainsi l'instinct peut-être, mais non la raison. L'instinct libéral est utile, mais rien n'est plus sujet aux hésitations et aux fluctuations que ce guide aveugle de la volonté : on le voit dans l'histoire des siècles, on peut le voir dans notre politique où la science économique a produit tant de progrès, parce qu'elle était science, et où l'instinct libéral a donné lieu à tant de faiblesses et d'échecs. La raison, formée par la science des idées, ne dévierait pas.

C'est la même politique que celle que je combats dès la première ligne de cette étude rapide : on croit l'Église catholique dans l'erreur religieuse, et on lui fait consacrer les berceaux, les mariages et les tombes; dans l'erreur politique, et on est tenté d'agir comme elle et de tyranniser cette despote; dans l'erreur morale, et on lui laisse le monopole de l'instruction morale.

Une étude spéciale serait nécessaire pour relever les sophismes sur lesquels on s'appuie et pour opposer à ce système l'exemple des autres pays et les idées mêmes du libéralisme. Qu'on réfléchisse à cette anomalie : un parti qui aspire à former la société à son image, et qui ne forme pas les générations à ses principes!

V

Y a-t-il donc tant lieu de voiler la statue de la liberté, de chercher de violents remèdes, ici dans les projets de compression et des lois d'exception, là dans le protestantisme, ailleurs dans une sorte d'abdication de ses principes? La Belgique est-elle perdue à ce point qu'il faille songer à s'armer en guerre, parce que le cabinet clérical règne depuis quelques années?

Ce parti si désastreux n'a pas même la majorité électorale pour lui, et, s'il a pris les affaires et y reste, c'est par suite des erreurs d'une loi électorale qui n'a pas été réformée à temps.

Digitized by Google

Cette question, soulevée en 1865 dans *l'Indépendance*, au moment où la majorité libérale amendait la loi électorale, repose sur un fait indéniable. Depuis près de quinze ans on l'a constaté : chaque fois que le parti libéral a été vaincu dans les élections, chaque fois il avait réuni plus d'électeurs au scrutin, déposé plus de noms dans l'urne que ses adversaires, trop facilement victorieux, et l'opinion libérale ne peut triompher qu'à la condition exorbitante de déployer des forces, non pas relativement, mais excessivement supérieures, de sorte qu'il semble que certain article de loi qui exige les 2/3 des voix pour une majorité, lui soit, contre toute raison, applicable[1].

Les chiffres existent. En 1865, les libéraux réunissent 105,800 voix pour n'obtenir que 21 représentants, tandis que les cléricaux en obtiennent 34, au prix modique de 83,000 votes.

En 1868, le libéralisme met en ligne 71,300 votes, les catholiques 65,200, et les libéraux sont battus par ce petit bataillon des bourgs pourris.

Viennent les élections générales de 1870; les candidats libéraux réunissent 186,000 voix, leurs adversaires 181,000, et l'on croirait que ces 5,000 adhésions de plus dussent être décisives. Au contraire, le ministère clérical a une forte majorité.

Majorité fausse.

Pour la dernière élection, le calcul a été présenté d'une façon complète.

On a compté les votes de majorité et de minorité :

	Libéraux.	Cléricaux.
Majorité	106,261	75,222
Minorité	11,029	7,671
	117,290	82,893

Majorité ou minorité, les candidats libéraux ont plus de voix que leurs compétiteurs; ils n'en sont pas moins battus; ils n'arrivent à la Chambre qu'au nombre de 22, contre 42.

[1] Voir *l'Indépendance* du 14 juillet 1865 et la *Revue de Belgique*, t. IV, pp. 137, 252 et 328; t. V, p. 247, et t. IX, p. 274.

Digitized by Google

On a compté aussi les bulletins, c'est à dire les votants :

22,405 libéraux n'ont élu que 22 députés;

23,279 catholiques ont pu en élire 42.

Ainsi, 874 électeurs de plus ont eu cette puissance extraordinaire. En bonne arithmétique, les cléricaux auraient dû avoir 23 représentants, 24 au plus; ils en ont 42.

On a poussé le calcul plus loin. Où il n'y pas de lutte, on ne peut guère compter les partis; mais là où l'élection est disputée, on peut mieux apprécier leurs forces respectives. Il se pourrait, en effet, que les cléricaux eussent abandonné à leurs adversaires de nombreux siéges où les libéraux auraient déployé des masses considérables qui influeraient sur la statistique.

C'est le contraire qui a eu lieu. Les cléricaux ne renonçaient à la lutte que pour 14 siéges, et les libéraux pour 24. La lutte fut portée sur 26 siéges, dont 8 seulement ont été emportés par les libéraux et 18 par les catholiques. Combien croirait-on qu'il a fallu d'électeurs et de votes aux premiers pour obtenir ces 8 représentants, et aux seconds pour en avoir plus du double? Les libéraux ont dû déposer 49,000 noms dans les urnes, tandis qu'il a suffi à l'opinion cléricale d'en déposer 51,000 : 2,000 noms de plus pour 10 mandataires de plus!

L'écart est le même pour les votants : les libéraux ont amené à ces scrutins de lutte 13,289 électeurs, les cléricaux 13,659. — 370 votants de plus, résultat : une écrasante majorité.

De cette Chambre, comme de celle de 1870, on peut dire : Majorité fausse!

Nous le demandons encore une fois : est-ce là un bon compteur du scrutin? Une loi électorale qui produit de tels effets peut-elle être considérée comme une balance loyale des partis?

Ce n'est pas une élection que ces erreurs de la loi vicient, que ce faux compte devrait rendre nulle, ce sont toutes les élections. La Chambre actuelle est entachée d'un vice rédhibitoire : la majorité des électeurs qui ont concouru à sa

Digitized by Google

composition était libérale, et sa majorité est contraire au libéralisme ; la majorité des noms de candidats déposés dans les urnes était libérale, il en est sorti une majorité cléricale. Une minorité règne donc et gouverne, et le règne de la minorité, c'est l'illégalité, c'est l'oppression, c'est le danger.

Pour moi, il me semble que les vices de cette loi sont bien plus dangereux au pays, bien plus préjudiciables au libéralisme que tous les faits de corruption, que toutes les influences occultes, et si l'addition était juste, m'est avis que l'opinion libérale n'aurait rien à redouter du confessionnal, ni de la peur de l'enfer.

La *Revue* a déjà montré quels vices de la loi causent ces flagrantes injustices. L'un est contraire à l'esprit, l'autre à la lettre même de la Constitution. La charte de 1831 fixe le nombre des représentants d'après la population : 1 sur 40,000; mais, d'après la loi électorale, tel canton possède 1 député sur 25, 30, 35 mille habitants, tandis que d'autres n'en ont qu'un sur 45, 50 et jusqu'à 52 mille. C'est une infraction formelle à la loi constitutionnelle. — La charte a choisi pour condition d'électorat le cens qui « n'est inscrit dans la Constitution que comme une présomption de capacité morale et intellectuelle », a dit très bien M. Frère-Orban, mais la loi électorale, en répartissant le nombre constitutionnel des représentants d'après les habitants et non d'après les électeurs, en arrive à donner plus d'influence sur les affaires du pays aux districts où les électeurs sont le moins nombreux, où, par conséquent, d'après la présomption constitutionnelle, la capacité politique est moindre.

J'ai déjà étudié ces points. J'y renvoie les lecteurs de la *Revue*. Il me suffit aujourd'hui de confirmer l'idée par l'expérience des élections dernières, et de remettre la question à l'ordre du jour Un de nos collaborateurs s'est prononcé récemment pour le système Hare. J'y renvoie aussi les lecteurs [1].

[1] *La réforme électorale et la représentation des minorités*, par Eugène Houbotte. *Revue de Belgique*, 15 avril 1877, p. 426.

Digitized by Google

VI

Je dois signaler en passant une autre cause de défaite, et je le dois d'autant plus qu'elle est de celles auxquelles les libéraux peuvent obvier eux-mêmes, sans le concours ni de la loi, ni des électeurs. Je tâcherai de le faire sans récriminations.

Le parti libéral est organisé plus unitairement que démocratiquement. Quand il ne fait qu'une armée devant les nécessités du scrutin, il paraît uni ; il ne l'est qu'à moitié. Que de fois ai-je reçu des lettres d'amis qui me disaient, ou entendu des électeurs s'écrier : « Si la trame secrète qui s'ourdit contre tel candidat avancé réussit à l'éliminer du poll, à lui faire retirer généreusement sa candidature pour ne pas diviser les libéraux, nous n'irons pas au scrutin. » J'ai toujours répondu : « Ce sera trahir le pays pour vous venger de l'intrigue de quelques hommes. C'est d'ailleurs votre faute si vous n'êtes pas assez solidement organisés pour imposer les conditions de votre concours. » Généralement, ces électeurs allaient voter pour la liste admise ; mais comment y allaient-ils? Ils se bornaient à ne pas trahir le devoir, ils donnaient leur voix contre la liste cléricale. S'ils n'avaient pas été « joués », s'ils s'étaient sentis membres actifs d'une nuance du parti respectée, ils auraient apporté dans la lutte, non pas seulement leur simple vote, mais le concours de dix, vingt, trente électeurs, entraînés par eux au scrutin. Chacun de ces esprits enthousiastes est comme un chef de bataillon qui pousse l'armée en avant ; si on les blesse avant le combat, ils peuvent encore se rendre au poste, ils y vont comme des chefs démontés qui font le coup de feu, mais qui ne peuvent plus précipiter leurs hommes à la victoire. On compte trop sur le dévouement des diverses fractions du parti; on ne sait pas qu'on s'aliène ainsi le moyen le plus sûr de vaincre : l'enthousiasme.

De l'aveu des observateurs les plus calmes, la dernière élection générale d'Anvers a été perdue par une faute pareille.

Digitized by Google

Je laisse aux associations libérales les moyens d'éviter ce danger.

Le meilleur me semble être l'extension d'un principe, déjà admis : la fédération. Il est plus d'un moyen de s'occuper utilement des affaires publiques et de devenir citoyen actif : certains esprits ne s'initient à la politique que par les études économiques ; d'autres vont aux principes de l'avenir et suivent le phare le plus lointain ; ceux-ci trouvent dans les intérêts de la commune l'apprentissage de la vie civique, et ceux que les meetings effarouchent peuvent s'instruire dans des réunions de commerçants. Chacun de ces procédés répond à un groupe d'hommes et constitue un droit pour l'esprit qui s'éclaire comme il peut, une utilité pour le pays qui a besoin d'avoir le plus grand nombre possible de citoyens actifs. Ce qui importe, ce n'est pas une uniformité impossible, une unité chimérique; c'est que pas une énergie, pas une aptitude, pas une volonté ne soit perdue, aucun droit entravé, aucune idée étouffée, aucun intérêt réduit au silence. Ce qui importe, c'est que chaque jour plus de citoyens s'éclairent sur les affaires du pays, prennent part à son gouvernement, soient investis, en fait comme en droit, de la liberté, deviennent des électeurs qui agissent, des libéraux qui comptent.

Vienne alors une élection. Ce travail l'aura singulièrement préparée, les idées auront mûri, les hommes se seront produits. Chaque groupe alors rallie ses partisans, les interroge, cherche ses candidats, consulte les électeurs à sa portée. Alors, repousser les erreurs est un droit absolu : tout parti devrait avoir, outre son programme pratique de choses opportunes, un programme de ses aspirations légitimes dans l'avenir et une liste des erreurs qu'il ne peut admettre. Tout groupe, tout candidat qui voudrait représenter une de ces erreurs s'exclurait de lui-même du parti. Mais en dehors de ces divergences radicales, l'heure de l'union arrive, c'est l'heure du poll. Quel groupe se croirait alors le droit d'imposer sa liste particulière : qui, les candidats de la ville ou de la campagne; qui, la liste du barreau ou du commerce; ici,

Digitized by Google

les élus d'un petit cénacle officiel ; là, les candidats de soi-même?

Le devoir de tous est, non pas une unité organisée d'avance et qui imposerait le choix des uns au vote des autres ; mais l'union par l'égalité du droit, par la discussion et le vote en commun.

Alors, les associations se multiplieront, et plus elles réuniront d'adhérents : plus le corps électoral s'éclairera, plus le parti libéral comptera de membres actifs, et s'il arrivait que chaque village, chaque quartier de ville, chaque intérêt, chaque classe eût une organisation pareille, on aurait réalisé le vrai poll, le seul qui ne s'impose pas, et avec lui la méthode rationnelle du gouvernement du parti par le parti, un des plus puissants rouages du gouvernement du pays par le pays.

Alors, on ne craindrait ni le confessional, ni les vicaires de campagne menant au scrutin une sorte de troupeau.

Faire son devoir, se réformer soi-même, — chose possible sans le concours des adversaires ni du pouvoir, — sera toujours le moyen de vaincre et de rester libre.

Le libéralisme a des pionniers avancés qui se détachent, à chaque occasion, du corps de l'armée et vont déblayer les routes nouvelles. Ainsi, les Libres penseurs ont pu instituer l'enterrement civil ; la *Ligue de l'enseignement* et le *Denier des écoles* ont créé des écoles laïques, et le *Meeting libéral* a commencé le triomphe des idées de fédération. La même méthode doit servir encore.

La société moderne peut faire échec au catholicisme politique de deux manières : en adoptant une superstition nouvelle ou en développant les principes et les mœurs du droit commun. Une religion nouvelle, c'est peut-être le plus facile à essayer : il a suffi d'un charlatan et d'une escroquerie littéraire pour créer un million de Mormons, et il s'est produit de nos jours assez de candidats à la divinité. Mais ce serait le plus dangereux... si l'on pouvait réussir; car on retomberait ainsi dans les errements du despotisme, autocratique ou révolutionnaire, dans la méthode des coups d'État et des

Digitized by Google

insurrections, et qui sait quelles chaînes l'esprit humain est encore capable de porter sous l'inspiration d'une foi nouvelle!

Les pionniers du libéralisme ont d'autres traditions : la philosophie du droit est la méthode de la paix publique et des progrès sûrs, dans la bonne voie. Elle a inspiré les pactes constitutionnels de presque tous les États du globe, elle peut former les mœurs de la vie nouvelle, la vie du citoyen libre. La *Libre pensée* réunit dans cette pratique du droit, des positivistes et des spiritualistes, des athées et des krausiens. Elle n'a pas encore établi, commencé à répandre les principes communs à tous les rationalistes, à tous les hommes. Un concours a déjà été ouvert sur cette question, mais je ne sache pas qu'il ait produit de résultat. Une autre institution (le Grand Orient) avait fait de même, tant la tendance est générale et marque le but.

La conclusion de cette esquisse, qui avait trop de points à embrasser pour les étreindre fortement, est que le salut du libéralisme est dans les mains des libéraux : *Medice, cura te ipsum*. Par eux seuls ils peuvent beaucoup; car leur force est en deux mots : connaître ses principes et faire son devoir. Le reste, c'est à dire ce qu'aucun parti ne peut sans le pouvoir, viendra par surcroît. Alors, puisse la majorité qui a doté le pays d'un admirable ensemble d'institutions économiques, apporter au mécanisme de nos institutions politiques les mêmes intelligentes réformes! Le concours du pays et les applaudissements de l'Europe ne lui manqueront point.

Ch. Potvin.

Digitized by Google

LES PREMIERS THÉOLOGIENS RATIONALISTES EN ANGLETERRE.

Rational Theology in England in the Seventeenth Century by John Tulloch, D. D, Principal of Saint-Mary's College in the University of Saint-Andrews.

—

The Oxford Reformers — John Colet, Erasmus and Thomas More — by Frederic Seebohm.

La question religieuse, qui, il y a peu d'années à peine, semblait reléguée à tout jamais parmi les choses du passé, se dresse devant nous et s'impose à tous les esprits qui ont médité les enseignements de l'histoire. On avait cru le problème résolu en mettant à la place de la controverse religieuse l'indifférence érigée en système, non pas l'indifférence restreinte aux mille et une discussions subtiles auxquelles avaient donné naissance les débats des théologiens, mais l'indifférence radicale et absolue, l'indifférence pratique pénétrant tous les actes de la vie politique et individuelle. On se disait avec Locke que la recherche désintéressée de la vérité est une des perfections humaines les plus importantes, la semence de toutes les vertus, mais on oubliait la remarque faite par Cousin, qu'il n'est pas donné à tout le monde de suivre un cours de métaphysique. Combien sont-ils, même au sein de notre bourgeoisie aisée, ceux qui font de la recherche de la vérité, je ne me hasarderai pas à dire la préoccupation principale de leur vie, mais une préoccupation secondaire leur prenant à peu près le temps consacré à satisfaire leurs besoins de luxe et de vanité? Et si nous descendons vers le bas de la hiérarchie sociale, ne voyons-nous pas toutes les heures de la journée absorbées par un travail impérieux et incessant? Il en est résulté que dans les pays catholiques, où le clergé a toujours repoussé avec

Digitized by Google

jalousie toute ingérence laïque, le gros des populations s'est trouvé partagé en deux masses : celle des gens qui ne croient à rien et celle des gens qui croient à tout. D'un côté, un scepticisme étroit et mesquin; de l'autre, une superstition grossière et qui va malheureusement toujours s'épaississant.

Les pays protestants, et l'Angleterre en particulier, sont engagés bien moins avant que nous dans cette voie périlleuse. La pensée religieuse et l'esprit de libre examen y vivent en somme en assez bonne intelligence et ils n'y sont pas séparés par un gouffre infranchissable. Grâce à la multiplicité des sectes — une statistique récente en donne au delà de cent quarante pour l'Angleterre seule, — chacune de ces deux tendances accorde une part plus large à sa rivale et reconnaît ses droits avec plus de générosité. Je ne pense pas qu'il faille décerner l'honneur de ce résultat bienfaisant aux grands hommes de la Réforme, à Luther, à Calvin, à Knox : ces esprits vigoureux, mais étroits, ont rendu à l'humanité l'immense service de dénoncer avec véhémence et d'arracher par la racine l'inextricable fouillis de pratiques simoniaques, d'abus et de relâchements scandaleux, qui avaient pullulé à l'ombre de l'Église latine; ils n'ont pas enseigné à l'humanité le respect de la pensée humaine. Leur dogmatisme était plus farouche, plus absolu peut-être que celui de leurs adversaires; quelques unes de leurs doctrines préférées, comme celles de la justification par la foi et de la prédestination, contenaient des germes dont l'éclosion eût été mortelle pour la civilisation et la morale. Toutefois, à côté d'eux et après eux, des esprits moins puissants, mais plus vastes, ayant bu à la fois aux sources de la science sacrée et de la science profane, ont tenté d'unir dans une alliance féconde le sentiment religieux et la raison humaine; au lieu de luttes et de guerres fratricides, ils ont prêché la concorde et la paix. M'aidant de deux excellents ouvrages qui ont paru en Angleterre, il y a quelque temps, je vais m'efforcer de retracer à grands traits les physionomies des deux groupes qui, les premiers dans ce pays, ont cherché à faire prévaloir les idées de tolérance et

Digitized by Google

d'apaisement. Si leur influence a été lente à se manifester, elle n'en a pas moins exercé des effets durables et salutaires. A l'heure des grands ébranlements sociaux, le premier rôle est saisi par les génies hardis, impétueux, résolûment affirmatifs; mais après le tumulte des temps troublés, les jugements tempérés et réfléchis reprennent peu à peu un empire légitime.

I

En 1496 — l'Angleterre était encore catholique, — il fut annoncé aux membres de l'université d'Oxford qu'un jeune prêtre, Jean Colet, ancien étudiant de l'Université, récemment revenu d'Italie, allait ouvrir une série de conférences sur les épîtres de saint Paul. Dans la période précédente, sous l'influence de l'idée de l'inspiration verbale et des sens multiples des Écritures, il avait été d'usage d'édifier toute une conférence sur un texte de quelques mots, de l'étirer, de le retourner et de le torturer indéfiniment. Colet adopta une méthode tout opposée : dans l'étude des épîtres de saint Paul, il les considère comme un tout, se place au point de vue historique, cherche, avec l'aide des historiens romains, à se représenter les circonstances au milieu desquelles leur auteur avait vécu, retrace son individualité; en un mot, il s'efforce de découvrir l'homme sous l'apôtre. En outre, le jeune orateur, qui, pendant son séjour en Italie, avait étudié les écrits des néo-platoniciens florentins, Pic de la Mirandole et Marsilius Ficinus, laissant de côté le dédale spéculatif, où ils s'étaient complus, s'attacha à inculquer cette leçon pratique : que si ici-bas la science de Dieu est au dessus de la portée de l'homme, l'amour de Dieu ne l'est pas et qu'il vaut mieux aimer Dieu que le connaître : « Ce n'est pas la science de Dieu, dit-il, c'est l'amour de Dieu qui conduit à la vie éternelle. Dieu distingue celui qui l'aime. L'amour ignorant de Dieu a mille fois plus de pouvoir qu'une froide théologie. » C'était là un bouleversement, une révolution de toutes les idées reçues; c'était le premier coup mortel porté à la méthode en honneur parmi les scolas-

Digitized by Google

tiques, pour qui Colet avait une aversion profonde. Aussi, lorsque Érasme visita Oxford deux années plus tard et chercha à obtenir de lui une atténuation de la condamnation entière et absolue qu'il avait prononcée sur eux, ne parvint-il pas à lui faire en rien adoucir sa sentence : « Chicaner sur des phrases et des mots, s'écria Colet, en ronger tantôt tel bout et tantôt tel autre, découper le tout en menus morceaux, est la marque d'un esprit pauvre et stérile. » Et comme Érasme insistait en faveur de saint Thomas d'Aquin et de sa *Somme théologique* : « Comment, ajouta-t-il avec passion, pouvez-vous admirer un homme comme Thomas d'Aquin? S'il n'avait pas été d'une arrogance extrême, il n'aurait pas pris sur lui de définir toutes choses avec tant d'orgueil et de témérité. » Lorsque les étudiants, rebutés par l'aridité du chemin qu'on leur faisait suivre, venaient consulter Colet, il avait coutume de leur donner le conseil de s'en tenir à la Bible et au Symbole des Apôtres : « Quant au reste, laissez les théologiens se disputer tant que le cœur leur en dira. » A la veille de la Réforme, Colet exprimait déjà des opinions larges et tolérantes, qui devaient malheureusement être étouffées dans l'étreinte des sectes rivales pour ne renaître qu'un siècle et demi plus tard : ce prêtre catholique est un des ancêtres du libéralisme religieux en Angleterre.

Colet se lia à Oxford d'une vive amitié avec Érasme et Thomas Morus, le futur chancelier d'Angleterre, que son père, homme de loi à Londres, avait envoyé à l'Université avec l'injonction stricte de se vouer tout entier à l'étude du droit et qu'il se hâta de faire rentrer sous son toit lorsqu'il s'aperçut que l'adolescent s'était rendu coupable d'une faute irrémissible aux yeux paternels : il s'abandonnait à l'admiration de la littérature des Grecs et préférait leur philosophie à celle des scolastiques.

Colet exerçait sur eux un ascendant qui dura jusqu'à sa mort, et dans ses lettres, Érasme déclare que lorsqu'il l'écoute, il lui semble entendre l'éloquence de Platon lui-même. Aussi Érasme ne se décida-t-il qu'avec peine à quitter Oxford, et quand Colet l'exhorte à ne pas lui refuser son concours dans

Digitized by Google

l'œuvre de réforme qu'il avait entreprise, il lui répond qu'il partage son dédain des théologiens « qui passent leur vie à faire des tours de force en logique ou à chercher des chicanes de sophistes » ; il reconnaît l'urgence de l'œuvre à laquelle s'est voué son ami, mais ne s'estime pas suffisamment préparé pour combattre à ses côtés. Sa lettre se terminait par ces mots : « Lorsque je me sentirai la fermeté et la vigueur nécessaires, je me joindrai à vous. » Il tint parole et, quelques années plus tard, nous le retrouvons à Londres écrivant en quelques jours son *Éloge de la Folie*, tandis qu'il se reposait des fatigues de son voyage à la maison de campagne de Thomas Morus.

Dans l'entretemps, Colet fut promu au doyenné de Saint-Paul, à Londres (1505). Son enseignement avait porté ses fruits à Oxford, où les étudiants avaient délaissé les indigestes traités de l'école pour étudier les Écritures dans l'esprit de respect, mais aussi de large critique, qu'il leur avait inspiré. Le doyen de Saint-Paul resta l'homme simple, frugal et doux qu'avait été le professeur. Héritant vers cette époque de la fortune de son père, il l'employa à fonder et à doter l'école de Saint-Paul d'une main si généreuse qu'on estime à près d'un million de francs de notre monnaie la somme qu'il y consacra. Cet acte de munificence est surtout remarquable par certaines règles qu'il élabora en faveur de sa fondation : il prescrit au chapelain d'expliquer aux enfants le catéchisme, les articles de foi et les dix commandements en langue vulgaire ; il défend de leur enseigner le latin adultéré que « des sots ignorants et aveugles ont mis en vogue », et recommande de ne pas les bourrer de règles de grammaire. Dans les statuts de son école, nous le voyons, lui, dignitaire de l'Église, en confier le gouvernement, non à des ecclésiastiques, mais à la corporation des merciers de la ville de Londres ; car, disait-il à Érasme, c'est parmi les hommes mariés qu'on trouve le moins de corruption.

On comprend sans peine que cette ligne de conduite lui suscita de nombreux ennemis. A Cambridge, Érasme s'évertuait à le défendre contre les scotistes et les thomistes

Digitized by Google

que Colet lui-même comparait à une nuée de moucherons. A Londres même, le doyen de Saint-Paul avait, dans la personne de l'évêque Fitz James, zélé persécuteur des hérétiques, un surveillant jaloux et implacable de ce prêtre aux prédications duquel se portait la foule des bourgeois qu'on soupçonnait d'adhérer aux doctrines proscrites des Lollards et qui avouait à Érasme qu'il faisait son profit de la lecture des auteurs hérétiques.

L'hérésie des Lollards se répandant, un mandat royal ordonna à l'archevêque de Cantorbéry de convoquer le clergé de sa province dans la cathédrale de Saint-Paul à l'effet d'aviser aux moyens de l'extirper. Au doyen de Saint-Paul revenait de droit la tâche de prononcer le sermon d'inauguration, qui nous a été conservé. Quelles sont, aux yeux de Colet, prêchant devant un auditoire d'évêques et de prélats, les causes des maux de l'Église? C'est l'orgueil diabolique, la concupiscence charnelle, la vie et l'avarice mondaines des membres de l'Église. Quels sont les remèdes que propose l'orateur? Non de nouvelles lois (il n'y en avait déjà que trop), mais la réforme intérieure et extérieure du clergé, à commencer par celle des hauts personnages auxquels il s'adresse : « Pères spirituels, s'écrie-t-il, essayez les premiers cette purgation des mœurs et, après, vous pourrez nous offrir de goûter de cette médecine. Si les prêtres, les pasteurs des âmes, étaient bons, les peuples deviendraient bons à leur tour, car votre propre bonté leur enseignerait plus clairement à être bons que toute autre leçon ou prédication. » Quant aux moyens spéciaux que l'Église, en bonne mère, a toujours affectionnés pour rappeler autour d'elle ses enfants égarés, le digne doyen n'en mentionne aucun.

On juge de l'émoi où cette harangue hardie mit le camp de ses adversaires : non content de fonder une école qui, grâce à l'enseignement de ce « grec hérétique », était devenue « un temple d'idolâtrie », Colet flagellait les vices des gens d'Église en face de la hiérarchie rassemblée. L'évêque de Londres, assisté de deux de ses vénérables frères, se mit à

Digitized by Google

l'œuvre et soumit à l'archevêque de Cantorbéry des passages d'autres sermons prêchés dans la cathédrale de Saint-Paul, qui, à leurs yeux, étaient entachés d'hérésie. L'archevêque était fort heureusement plus éclairé que son pieux suffragant et soutint Colet qui, entre autres méfaits, avait commis celui de traduire le *Pater noster* en anglais.

Jusqu'à la fin de ses jours, Colet continua cette prédication de réforme morale, de concorde et de paix, suivant les événements d'un œil attentif et soutenant de son approbation ses amis Érasme et Morus dans la lutte qu'ils avaient entreprise contre l'intolérance et la fausse dévotion. Chacun connaît les satires acérées du premier et l'*Utopie* du second, cette république imaginaire, où les traités sont respectés, où chaque enfant reçoit l'éducation et l'instruction nécessaires, où une foi religieuse profonde s'allie à une foi non moins profonde dans les lois de la nature, où le culte est tel que toutes les sectes chrétiennes pouvaient s'y rencontrer et où nul homme n'était molesté à cause de la religion qu'il professait.

A la mort de Colet, en 1519, leur œuvre commune commençait à faire sentir son influence. Chrétiens sincères et convaincus, ils demandaient que tous, grands et petits, clercs et laïques, vécussent chrétiennement; ils demandaient une réforme morale et générale. Peu soucieux d'étayer des dogmes ébranlés, ils préféraient faire appel à la liberté de la pensée, à l'éducation, à la science et étendaient la sphère des réformes aux faits sociaux, politiques et internationaux. Hommes d'une culture moins étendue et d'un génie exclusivement théologique, Luther, Calvin et Knox quittèrent cette large voie pour se lancer dans le chemin plus étroit de la controverse dogmatique, où la foule se précipita à leur suite et leur assura la victoire. Colet, Érasme, Thomas Morus, ce dernier au moins pendant sa jeunesse, avaient été altérés de paix et de concorde. Luther, Calvin, Knox eurent soif de vérités abstraites, dans un domaine où elles semblent sans cesse échapper aux étreintes de ceux qui les poursuivent.

Digitized by Google

II

Pendant le XVIe et la première moitié du XVIIe siècle, la question qui passionna l'Angleterre religieuse, fut celle du gouvernement de l'Église, les anglicans maintenant l'épiscopat et les presbytériens lui substituant le régime synodal, c'est à dire le gouvernement de l'Église par les pasteurs unis aux anciens choisis parmi les laïques. Les presbytériens, fervents calvinistes, ne faisaient que réclamer la mise en pratique du système établi par leur maître Calvin, dont ils professaient, en outre, dans toute leur rigueur les doctrines sur la prédestination. On sait qu'une réaction dirigée par Arminius se manifesta en Hollande contre le sombre système du dictateur de Genève; l'esprit de critique s'y réveilla et, tout en s'inclinant devant l'autorité de l'Écriture, les arminiens déclarèrent qu'ils ne lui reconnaissaient qu'une autorité « directrice » de la raison humaine, tandis que les calvinistes rigides lui accordaient une autorité « coactive et décisive ». Ils professaient, en outre, que les symboles et les confessions de foi élaborés par les diverses sectes protestantes n'avaient pas pour objet d'énoncer la vérité, mais simplement ce que leurs auteurs avaient considéré comme tel, et arrivaient, par une conséquence logique, à affirmer qu'en matière de doctrines, il était nécessaire de distinguer entre les doctrines non fondamentales et les doctrines fondamentales qu'ils restreignaient à quelques points essentiels.

L'Église anglicane, dont les tendances pratiques avaient mitigé le *credo* calviniste dans ce qu'il avait d'absolu, poussée par l'hostilité qui existait entre elle et les presbytériens, se trouva naturellement portée à regarder les protestations des arminiens d'un œil favorable. Ayant eu à sa tête des hommes profondément versés dans l'étude des Pères de l'Église, elle éprouvait à l'égard de ceux-ci une vive et sincère admiration qui ne lui permettait pas de considérer, ainsi que les puritains, la Bible comme un critérium dogmatique unique et exclusif. Par malheur, éprise comme elle

Digitized by Google

l'était de la tradition historique, infidèle à l'exemple que lui avaient légué quelques uns de ses docteurs les plus éminents, elle s'attacha avec ténacité à la théorie de la succession apostolique des évêques et déclara que l'épiscopat était d'institution divine. Les rêves d'uniformité où se complaisait Laud, le célèbre archevêque de Cantorbéry et l'émule de Strafford, ses propensions persécutrices et son arrogance sacerdotale achevèrent d'exaspérer le parti opposé, et les griefs politiques se mêlant aux disputes théologiques, l'incendie, qui semblait devoir tout dévorer, éclata sous Charles Ier.

Vers cette époque, un jeune gentilhomme, sir Lucius Cary, qui devait hériter quelques années plus tard, à la mort de son père, du titre de vicomte Falkland, s'était retiré dans son domaine de Tew, à peu de milles d'Oxford, et s'y consolait des déceptions qu'il avait rencontrées dans la carrière des armes en se livrant avec ardeur à l'étude du grec. Séduits par ses manières cordiales et affables, par le charme de son hospitalité et par la richesse d'une bibliothèque hors ligne, les hommes les plus distingués de l'Université voisine devinrent bientôt les commensaux assidus et les amis d'un hôte qui, au temps où il habitait Londres, avait vécu dans l'intimité de Ben Jonson, l'auteur comique, et de Selden, le célèbre juriste. C'était à qui parmi eux donnerait le plus de louanges à l'attrait irrésistible d'une conversation qu'ils avaient coutume d'appeler un festin philosophique.

Falkland suivait avec un profond intérêt les péripéties des débats qui s'étaient engagés entre le pouvoir royal et le Parlement, entre le despotisme épiscopal et les revendications presbytériennes et puritaines. Ses propres opinions étaient à la fois libérales et conservatrices : son esprit vaste et ouvert réclamait une réforme politique et religieuse, mais détestait l'idée d'une révolution. On le vit d'abord, défenseur des droits populaires, s'élever contre l'exaction de l'impôt illégal connu sous le nom de *Ship money* et prendre part à la mise en accusation et à la condamnation à mort de Strafford,

Digitized by Google

le hautain et tyrannique ministre de Charles Ier; mais après l'exécution de ce dernier, lorsqu'il s'aperçut que le parti radical, avide de pousser à bout sa victoire, se préparait à faire table rase des institutions de la vieille Angleterre, il s'enrôla dans l'armée royaliste et combattit dans ses rangs jusqu'au jour où il tomba las, sombre et découragé sur le champ de bataille de Newbury, à peine âgé de trente-quatre ans.

Ce qu'il nous importe surtout de connaître, c'est la position de Falkland comme chef du parti rationaliste ou modéré au sein de l'Église anglicane. S'il repousse le système presbytérien d'Écosse, ce n'est pas parce qu'il est presbytérien, mais parce que ce système aussi a des prétentions basées sur un soi-disant droit divin et qu'au nom de ces prétentions, le parti presbytérien revendique le droit d'intervenir dans le règlement des questions sociales et civiles. S'il demande le maintien de l'épiscopat anglican, c'est parce qu'il le considère comme une institution ancienne, ayant une base historique, qui a rendu des services et qui peut en rendre encore; mais il a soin de lui contester expressément la qualité d'institution divine et demande l'exclusion des évêques de la Chambre des Lords. Il reproche vivement à Laud et à ses partisans d'avoir relâché les liens qui unissent les protestants anglais aux protestants d'outre-mer et d'avoir ainsi commis une action aussi impie qu'impolitique; il s'élève avec force contre leurs tendances, non moins que contre celles des presbytériens; car les uns et les autres détruisent l'unité véritable sous prétexte d'uniformité.

Falkland discerne très bien le danger de confier au clergé le monopole des choses spirituelles, « car, dit-il dans un de ses discours, le clergé sera le juge, non seulement des choses spirituelles, mais de ce qu'il lui convient de considérer comme tel, et le peuple, ne recevant pas d'autre instruction, considérera l'affaire la plus temporelle comme spirituelle, si le clergé le lui ordonne. » Remarque prophétique dont les preuves surgissent à l'envi autour de nous.

Dans son *Discours sur l'infaillibilité de l'Église romaine*,

Digitized by Google

il fait ressortir l'impossibilité de savoir d'une manière infaillible si l'Église est infaillible et s'attache à prouver que la seule conviction religieuse, digne de ce nom, doit être basée sur une conviction sincère et raisonnée. Il s'élève avec véhémence contre l'intolérance; à son sens, tant d'hommes n'ont abjuré le catholicisme que parce qu'ils entendaient sans cesse crier : « A l'enfer, au feu, ce maudit ! »

Mais le service le plus considérable que Falkland ait rendu à la cause du libéralisme religieux, c'est d'avoir répandu ses idées généreuses au sein du cénacle rassemblé à Tew, et d'avoir encouragé et soutenu le plus éminent de ses membres, Chillingworth, à les défendre avec toute la vigueur et toute la précision d'une intelligence armée de toutes pièces. Le moment est venu de faire connaître Chillingworth et, après lui, John Hales, son émule dans ce conflit entre l'esprit ancien et l'esprit nouveau.

III

William Chillingworth naquit à Oxford en 1602. Son père était maire d'Oxford et l'enfant eut pour parrain Laud, qui n'était pas encore archevêque de Cantorbéry. Dès son adolescence, Chillingworth montra un esprit ardent à la discussion et bien souvent on le vit rechercher ses condisciples à l'Université de sa ville natale, les exciter et les attirer dans des controverses théologiques, qui eurent toujours un puissant attrait pour lui. En même temps, il se distinguait dans l'étude des mathématiques.

La propagande romaniste pratiquée en secret par les jésuites à la suite du mariage de Charles Ier avec Henriette de France, comprenait les universités dans son rayon d'action ; l'esprit inquiet de Chillingworth, avide de trouver une autorité infaillible, de nature à calmer les doutes qui le dévoraient, subit leur ascendant, et le jeune converti se mit bientôt en route pour Douai, dont le collége, dirigé par l'ordre de Loyola, avait pour objet principal d'offrir un refuge et un lieu d'éducation religieuse à la jeunesse anglaise

Digitized by Google

catholique. Il n'y séjourna pas longtemps. Laud, son parrain, lui écrivait des lettres réfutant les arguments qui l'avaient séduit; sa tendance innée reprit le dessus et, en 1631, il revint en Angleterre, afin de se vouer tout entier à la libre recherche de la solution du problème religieux qui le préoccupait.

Une occasion d'entrer en lice lui fut bientôt offerte par la polémique que suscita un petit livre du jésuite Knott : « *Charity mistaken* » (la Charité égarée) s'attachant à établir qu'il n'y avait pas de salut possible pour les protestants. Chillingworth se retira à Great Tew, chez son ami lord Falkland, et là, disposant de sa riche bibliothèque et soutenu par le groupe d'Oxoniens distingués qu'y retenait une hospitalité affectueuse et éclairée, il passa trois années à composer son grand ouvrage : « *The Religion of Protestants a safe way to Salvation* » (la Religion des protestants, une voie sûre de salut), qui vit le jour vers la fin de 1637.

Dans l'intervalle, des démarches avaient été faites afin de le décider à entrer dans le clergé anglican. Il hésita d'abord; il fallait souscrire aux trente-neuf Articles et il avait des doutes au sujet de l'un d'eux. Ses amis redoublèrent leurs instances et il céda. « Je suis prêt, écrivit-il plus tard dans la préface de son livre, à souscrire à ce qui dans ma pensée est le seul objet de cette adhésion. J'appartiens à l'Église d'Angleterre. Non seulement je n'ai aucun désir de sortir de sa communion, mais je suis prêt à être son ministre, car je pense qu'il suffit d'approuver sa doctrine en général. C'est cette approbation que j'entends affirmer en souscrivant à ses Articles... Je les accepte comme des articles de paix. »

Une telle attitude heurtera la conception de l'Église, qui règne en maîtresse dans les pays catholiques romains et la plupart des catholiques n'y verront qu'une capitulation de conscience, un compromis entre les convictions et les intérêts de Chillingworth. Accoutumés à accepter *ne varietur* et jusque dans les détails infimes les prescriptions et les enseignements des représentants de l'autorité religieuse, ils n'admettent pas que celle-ci se contente d'une adhésion générale,

Digitized by Google

alors surtout que cette adhésion est expressément qualifiée de telle. Ils fermeront les yeux sur les actes, mais ne toléreront point une expression de doute chez un de ses ministres.

Les contemporains protestants de Chillingworth n'étaient guère plus tolérants. Chaque secte avait son *Shibboleth* et malheur à celui qui se permettait de le discuter. Chez Chillingworth, la déclaration, par laquelle il explique l'esprit dans lequel il accepte les canons de l'Église anglicane, n'est qu'une conséquence logique des idées et des opinions qu'il émet dans son ouvrage, dont je vais m'efforcer de retracer les grandes lignes ; loin de s'en défendre, il s'en glorifia.

Le plan qu'adopta Chillingworth n'est malheureusement pas de nature à rendre la lecture de son Traité plus facile : il s'astreint à reproduire *in extenso* les sept chapitres du livre qu'il attaque et à les faire suivre d'autant de réfutations. Il n'y a donc pas moyen de lui reprocher un manque de bonne foi ; mais cette obligation imposée au lecteur de suivre pas à pas tous les épisodes de la controverse, le rebuterait s'il ne suffisait de parcourir le livre pour être frappé de la vigueur et de la netteté du fond comme de la forme. Ces qualités, qui sont les qualités maîtresses de l'écrivain, brillent d'un bien plus vif éclat encore lorsque, ramassant les membres épars de son argumentation, il les rassemble, en forme un tout et prononce ses conclusions. Dans ces moments, la puissance de sa dialectique est irrésistible, et elle l'est d'autant plus, que la personne même de son adversaire est respectée, alors même que ses raisons sont réduites en poussière. Enfin, un dernier trait, qui explique la place d'honneur que la *Religion des protestants* occupe dans la littérature anglaise, c'est qu'elle atteste chez son auteur les qualités non seulement d'un théologien, mais encore d'un homme qui a reçu une culture étendue. Comme le dit fort bien M. Tulloch, ce livre fait partie de la littérature générale, il fait appel au jugement de la raison humaine sous sa forme la plus élevée, il est un monument permanent, marquant un progrès de l'esprit humain.

La question débattue entre Knott et Chillingworth est au

Digitized by Google

fond celle-ci : Quelle est la base de certitude religieuse? Où la trouverons-nous exprimée? Knott, est-il besoin de le dire, n'admet d'autre source de certitude religieuse que l'Église. Chillingworth lui répond par une phrase souvent citée : *La Bible, et la Bible seulement, constitue notre religion, la religion des protestants*. Jusque-là, il suit la même route que toutes les sectes protestantes, mais il entre bientôt dans une voie nouvelle en proclamant que les différences qui séparent les communions chrétiennes ne constituent pas des points de foi, mais des questions purement spéculatives, et que chaque chrétien est libre de les résoudre d'après la lumière de sa propre raison. Car croire que, dans les endroits où l'Écriture est conçue en termes ambigus, Dieu oblige les hommes, sous peine de damnation, à se tenir à telle version plutôt qu'à telle autre, c'est le ravaler au niveau d'un tyran. « Ne tremblerons-nous pas, s'écrie-t-il, d'imputer à Dieu ce qui nous semblerait une souillure ou un outrage si on nous l'imputait à nous-mêmes? Certes, pour ma part, il me serait impossible d'aimer Dieu si j'avais de lui cette étrange opinion. » — « Dire que Dieu damnera les hommes qui l'aiment et qui aiment la vérité, pour des erreurs de ce genre, c'est enlever à l'homme sa consolation et à Dieu sa bonté; c'est réduire l'homme au désespoir et faire de Dieu un tyran. Mais, me direz-vous, ils dénient des vérités attestées par Dieu et c'est pour ce motif qu'ils seront damnés. Oui, s'ils savent qu'elles sont attestées par Dieu. Mais si vous déniez une vérité que Dieu n'a attestée qu'à un seul homme habitant les Indes, et que vous n'ayez jamais ouï parler de cette attestation ou du moins si vous n'avez pas de raison suffisante pour croire que Dieu l'a attestée, ne serait-il pas dur d'être damné à cause d'un tel refus? »

Chillingworth, pour donner encore plus de relief à sa pensée, proclame que toutes les erreurs non fondamentales commises par les protestants eussent-elles conflué en lui, il ne craindrait pas de se présenter au tribunal de Dieu. Il faut d'ailleurs voir avec quelle verve impitoyable il répond à l'objection du jésuite, qui s'appuie sur les divergences des traductions de l'Écriture. Il lui demande sur quoi repose la

Digitized by Google

foi de la plupart des hommes, y compris les catholiques. N'est-ce pas, pour les uns, sur ce qu'ils suivent aveuglément l'exemple de leurs pères et, pour les autres, sur ce que la religion qu'ils pratiquent est la seule tolérée dans le pays qu'ils habitent? Ceux-ci ne sont-ils pas catholiques parce qu'ils préfèrent un culte pompeux et ceux-là parce qu'ils ont cédé aux instances des missionnaires? N'y en a-t-il pas enfin un nombre infini qui le sont par hasard et ne savent pas pourquoi, tout en étant certains d'avoir raison?

Chillingworth n'admet donc pas la nécessité de l'existence d'un juge destiné à interpréter l'Écriture : « Chaque « homme doit juger lui-même avec discrétion. Car là où « l'Écriture est claire, comme elle l'est dans les choses néces- « saires, pourquoi un juge pour l'interpréter plutôt que pour « interpréter le sens des sentences d'un conseiller, d'autres « conseillers pour interpréter ses interprétations et ainsi de « suite? Et là où elle n'est pas claire, si usant de diligence « pour découvrir la vérité, nous ne la rencontrons pas et « tombons dans l'erreur, il n'en résulte aucun danger. *Ceux « qui se trompent et ceux qui ne se trompent pas, peuvent « être également sauvés.* Ainsi, les endroits qui contiennent « les choses nécessaires, n'ont pas besoin d'un juge infail- « lible, car ils sont clairs. Ceux qui sont obcurs, n'en ont « pas besoin, car ils ne contiennent pas de choses néces- « saires. » Répondant à son antagoniste, qui le somme de fournir un catalogue des points nécessaires ou des doctrines fondamentales, il ne craint pas d'affirmer que « ce qui peut être fondamental et nécessaire pour tel homme, peut ne pas l'être pour tel autre ». Il suffit pour qu'un homme soit sauvé qu'il croie « que l'Écriture est vraie, qu'elle contient les choses nécessaires au salut et qu'il s'efforce d'en trouver et d'en croire le sens véritable ».

Partout il revendique hautement le droit de faire usage de sa raison : « Pour ma part, je suis certain que Dieu nous a donné notre raison afin de discerner la vérité d'avec l'erreur. Quant à celui qui n'en fait pas cet usage et qui croit sans trop savoir pourquoi, je déclare que c'est par hasard et non

Digitized by Google

par choix qu'il croit la vérité, et je crains que Dieu n'accepte pas le sacrifice que lui offre une sotte crédulité (*the sacrifice of fools*). Mais vous, qui ne voulez pas que les hommes suivent leur raison, que voulez-vous qu'ils suivent? Leurs passions, afin qu'ils s'arrachent les yeux et qu'ils marchent dans les ténèbres? Non, vous voulez qu'ils suivent l'autorité. »

Chillingworth comprend parfaitement que le droit à la liberté religieuse est la conséquence logique du rôle élevé qu'il attribue à la raison humaine. « Je ne veux enlever à aucun homme sa liberté de juger, nul ne m'enlèvera la mienne. Qu'un homme diffère d'opinion avec moi, je ne le croirai ni méchant, ni mauvais chrétien, je ne l'en aimerai pas moins; mais j'attends des autres qu'ils se servent pour moi de la mesure dont je me suis servi pour eux. Je suis pleinement convaincu que Dieu n'exige et que nous n'avons donc pas le droit d'exiger autre chose que ceci — croire que l'Écriture est la parole de Dieu, nous efforcer d'en découvrir le véritable sens et y conformer notre conduite. » — Cette déclaration nous semblera peut-être restreinte, par la déférence, le culte même que Chillingworth a voué à la Bible, la seule autorité devant laquelle il consente à s'incliner. Toutefois n'oublions pas que proclamer au XVIIe siècle la liberté religieuse pour tous les hommes acceptant l'autorité de la Bible, c'était en fait l'accorder à tous les citoyens des grandes nations européennes, c'était prévenir les dragonnades, éteindre les bûchers de l'inquisition en Espagne et sauver de la torture et du supplice les Covenantaires écossais. N'oublions pas non plus que si Chillingworth voit dans la Bible la religion même des protestants, il déclare en propres termes qu'il n'entend par ces derniers mots « ni la doctrine de Luther, ni celle de Calvin, ni celle de Melanchton, ni la confession d'Augsbourg, ni celle de Genève, ni le catéchisme d'Heidelberg, ni les Articles de l'Église d'Angleterre », mais quelque chose de plus large que toutes ces formules théologiques. C'était se montrer supérieur aux dissensions qui déchiraient le protestantisme; les fanatiques

Digitized by Google

et les dogmatiques de toutes les sectes n'eurent garde de l'oublier, ni surtout de le lui pardonner.

Un exemple pris dans son livre même fera bien saisir le progrès qu'il marque dans la voie du libre examen appliqué aux problèmes de la théologie. A la dernière cène, Jésus-Christ prit du pain et dit à ses disciples : « Ceci est mon corps. » Les luthériens, les calvinistes et les zwingliens croient que ces paroles ont été en effet prononcées et s'attachent à démontrer que l'interprétation qu'ils en donnent est la seule véritable. Quelle sera l'attitude de Chillingworth? Chaque chrétien devra croire avec les sectes protestantes que nous venons de nommer, que Jésus-Christ a prononcé ces paroles et que, quel que soit le sens qu'il y a attaché, elles expriment la vérité, mais là s'arrêtent ses obligations. Dieu n'ayant pas parlé clairement, ne peut lui en vouloir s'il se trompe en s'efforçant d'en rechercher le sens caché : la raison humaine a le droit de s'y exercer en toute liberté.

L'idée que se fait Chillingworth des attributions et des fonctions d'une Église, lui assurent également une place distinguée parmi les ancêtres spirituels de ce que nos voisins d'outre-Manche appellent *the Broad Church* (l'Église large), qui compte dans son giron tant d'âmes et tant d'intelligences d'élite. Pour lui, le rôle d'une Église chrétienne n'est pas de veiller avec jalousie sur l'orthodoxie de ses membres. Elle se contentera de leur adhésion à quelques croyances fondamentales : son rôle est de leur ouvrir les bras et de déployer un vaste champ à leur esprit de charité; elle se gardera d'enfermer leur intelligence dans le réseau étroit de dogmes et de doctrines inflexibles. « Il est certain, dit-il, qu'il n'y a que deux moyens de ramener les chrétiens à l'unité de communion : l'un consiste à supprimer la diversité d'opinions en matière religieuse, l'autre à montrer que cette diversité d'opinions ne doit pas être un obstacle à leur unité de communion. Le premier ne peut-être efficace que grâce à un miracle... Que reste-t-il donc à faire si ce n'est de choisir le second? »

« Enseignons aux chrétiens d'estimer plus haut les points

Digitized by Google

de foi, qui les rapprochent, que ceux de moindre importance, qui les séparent; qu'ils apprennent que ce rapprochement doit être plus intime afin de les rassembler dans une même communion. Par une même communion j'entends la profession commune des articles de foi qu'ils acceptent tous : un culte commun rendu à Dieu suivant des formes que tous pourront accepter comme légitimes et un accomplissement mutuel de ces œuvres de charité que les chrétiens se doivent les uns aux autres. Et quel motif nous entraînera mieux vers cette communion que la certitude que les croyances acceptées par tous les chrétiens, jointes à l'amour de la vérité et d'une sainte soumission, suffisent pour guider les hommes vers le ciel? Car, pourquoi les hommes se montreraient-ils plus rigides que Dieu lui-même? Pourquoi une erreur, qui ne privera pas un homme de son salut éternel, l'exclurait-elle de la communion de l'Église? »

Cette pensée revient à plus d'une reprise et toujours avec une éloquence entraînante, quoique contenue : « Si les hommes voulaient bien condescendre à nous accorder que le chemin du Ciel n'est pas plus étroit aujourd'hui que le Christ ne l'a laissé, que son joug n'est pas plus pesant qu'il ne l'a fait; que notre salut n'exige pas plus de soumission aujourd'hui que dans la primitive Église; qu'une erreur, qui alors n'était pas par elle-même destructive et exclusive du salut, ne l'est pas davantage aujourd'hui; *si, au lieu d'être de zélés papistes, de sombres calvinistes ou de rigides luthériens, les hommes consentaient à devenir eux-mêmes et se contentaient de ce que leurs frères fussent également de simples et honnêtes chrétiens;* si tous, se soumettant à l'Écriture et se débarrassant de leurs préjugés et de leurs passions, s'efforçaient sincèrement de rechercher son sens véritable, d'y conformer leur vie et de ne rien exiger de plus de leurs frères; si, ne repoussant pas de leur communion tous ceux qui feraient de même, ils ordonnaient le service divin de façon que tous pussent s'y joindre à eux, sans scrupules, sans hypocrisie et sans protestation — qui ne voit pas que toutes les vérités nécessaires étant exposées d'une manière claire et

Digitized by Google

évidente dans l'Écriture, l'unité d'opinions s'établirait nécessairement entre eux pour toutes les choses nécessaires? Malgré toutes les divergences qui existent ou qui peuvent exister, l'unité de communion, la charité et la tolérance mutuelle banniraient du monde le schisme et l'hérésie, et nous verrions bientôt la fin bénie de ces misérables querelles qui déchirent et mettent en pièces, non seulement la tunique, mais les membres et les entrailles du Christ, de ces querelles que l'orgueil, la tyrannie, le blasphème, le massacre et l'anathème cherchent à rendre éternelles. »

Je ne sais si le vœu, dont Chillingworth appelait si ardemment la réalisation, est destiné à s'accomplir un jour sur la terre. Nous sommes devenus plus indifférents, nous entendons surtout beaucoup mieux le soin de nos intérêts matériels; mais l'esprit de charité ou de fraternité (le nom importe peu) est-il plus répandu dans les âmes? L'esprit de libre examen lui-même règne-t-il dans les classes dites éclairées? L'Europe a vu, il y a cinquante ans, un merveilleux essor de l'esprit humain s'élançant radieux vers les régions du vrai, du beau et du bien; mais depuis que la seconde moitié du siècle s'est ouverte, la médiocrité jalouse ne trône-t-elle pas en reine? N'assistons-nous pas au réveil de ces querelles, de ces anathèmes, de cette soif de domination que déplore Chillingworth? Ne voyons-nous pas, d'une part, l'orgueil sacerdotal soufflétant la pensée humaine du haut du Vatican et, de l'autre, la sécheresse d'esprit niant l'existence et la raison d'être de tout ce qui échappe au scalpel ou au microscope de l'anatomiste? Quelques lueurs d'un jour meilleur semblent éclairer l'horizon; espérons qu'elles présagent une aube radieuse suivie d'un midi éclatant.

Quoi qu'il en soit, revenons à Chillingworth.

Après la publication de sa *Religion des Protestants*, l'archevêque Laud le promut à la chancellerie du diocèse de Salisbury et à une prébende, bien que les idées que Chillingworth avait défendues avec tant de chaleur fussent en contradiction flagrante avec celles du primat. On était à la veille de l'explosion de la guerre civile, et lorsque celle-ci

Digitized by Google

éclata, Chillingworth, comme Falkland, comme Hales, se rangea parmi les royalistes constitutionnels, qui, à la fois hommes d'ordre et de progrès, combattirent sans enthousiasme pour la cause royale, par haine du sombre fanatisme des puritains, quoique dégoûtés de l'arrogance et des mœurs des Cavaliers. Dans un sermon prêché en 1643 devant le roi à Oxford, Chillingworth laisse un libre cours à ses patriotiques appréhensions. « Des publicains et des pécheurs d'un côté, s'écrie-t-il, des scribes et des pharisiens de l'autre. Ici l'hypocrisie, là le vice. Ni honnêteté, ni justice d'un côté, très peu de piété de l'autre. Ici, d'horribles blasphèmes ; là, des mensonges pestilentiels, des calomnies et le parjure. Je tremble à la pensée de ce qui sortira de ces déchirements. »

Déjà malade, il fut fait prisonnier avec la garnison du château d'Arundel et conduit à Chichester, où il mourut en janvier 1644. Il dut subir, pendant ses derniers moments, les assauts répétés de Cheynell, ministre presbytérien rigide, qui avait écrit une réfutation de son livre et qui nous a laissé le récit de la maladie et de la mort de son éminent adversaire. Des soins physiques lui furent prodigués avec sollicitude, mais le fanatisme dogmatique de Cheynell s'acharna à troubler la paix de ses heures suprêmes, et lorsque le cercueil fut descendu dans le cloître de la cathédrale de Chichester, Cheynell lança le livre de Chillingworth dans sa tombe en s'écriant: «Va-t-en, livre maudit, livre pourri et corrompu, qui as séduit tant d'âmes précieuses ! Va-t-en dans ce lieu de pourriture, où tu pourriras avec ton auteur. » De son vivant déjà, les papistes et les puritains s'étaient trouvés d'accord pour lui jeter l'outrage à la face : triste rançon que l'élévation d'esprit ne paye que trop souvent à la sottise et à l'aveuglement de la foule.

IV

John Hales, l'à jamais mémorable M. Hales, comme l'appelaient ses admirateurs, naquit en 1584, fit ses études à Oxford et y devint professeur de grec en 1612. Peu de

Digitized by Google

temps après sa nomination, il entrait dans les ordres. En 1618, il accompagnait en qualité de chapelain sir Dudley Carleton, envoyé comme ambassadeur à La Haye.

C'est pendant son séjour dans les Pays-Bas que fut tenu le célèbre synode de Dordrecht, rassemblé à l'occasion de la controverse entre les calvinistes rigides et les arminiens. Hales y assista sans aucun titre officiel et nous a laissé une série de lettres fort intéressantes où nous voyons se dérouler toutes les phases de la discussion. Il y était venu avec des tendances peu favorables aux *remontrants* ou arminiens et ses premières lettres se ressentent de cette disposition d'esprit; mais il se laissa peu à peu gagner par la science et le talent que déploya Episcopius, leur plus éloquent défenseur, en même temps qu'il se sentait repoussé par l'intolérance et le dogmatisme des calvinistes orthodoxes. C'est là, comme il se plaisait à le répéter lui-même, qu' « il dit bonsoir à Jean Calvin », sans cependant se jeter dans les bras d'Arminius. Le spectacle de cette dispute — car le débat y dégénéra souvent en dispute — produisit une impression persistante dans son esprit calme et réfléchi : nous aurons l'occasion d'en reconnaître les traces.

A son retour en Angleterre, il se retira au collége d'Eton, vivant dans une réclusion profonde au milieu de ses livres qu'il quittait à de longs intervalles pour aller passer quelques jours à Londres, où la société la plus brillante et la plus élevée lui était ouverte. Il y entra en rapports suivis avec lord Falkland et Clarendon, qui nous a laissé son portrait : « C'était un homme des plus éminents et des plus savants, qui eût pu se promettre les plus hautes destinées dans l'Église, mais qui préféra se retirer de toute poursuite de ce genre. Il vivait parmi ses livres et le plus possible séparé du monde, quoiqu'il ne fût en rien incliné vers la mélancolie, mais, au contraire, d'une conversation très ouverte et très agréable... Soit par tempérament, soit par sa longue retraite loin de la foule, soit par son jugement profond et son esprit perspicace, il avait adopté quelques opinions qui n'avaient pas cours et qu'il ne publia pas, si

Digitized by Google

ce n'est dans des conversations particulières et plutôt alors comme sujets de discussion que comme opinions positives... Rien ne le troublait plus que les querelles issues de la religion, et c'est pourquoi il détestait de toutes ses forces la tyrannie de l'Église de Rome, plus encore à cause de son oppression implacable des consciences que des erreurs de ses opinions. Il avait coutume de dire qu'il quitterait sur-le-champ l'Église d'Angleterre si elle l'obligeait de croire que quelque secte chrétienne est damnée et que nul ne concluait à la damnation d'un homme à moins d'un grand désir de le voir damné. »

Comme presque tous les hommes studieux et légèrement sceptiques, Hales n'était pas de la trempe dont on fait les martyrs : il ne cherchait en rien la célébrité et n'écrivait la plupart de ses œuvres que sur la demande exprimée par l'un ou l'autre ami et sans leur accorder plus qu'une publicité restreinte au cercle où il vivait. Aussi le digne homme fit-il une défense un peu embarrassée, lorsque son traité *du Schisme* tomba entre les mains de l'archevêque Laud, qui fit appeler l'auteur d'un opuscule dont les idées allaient droit à l'encontre de ses propres idées sur l'étendue des pouvoirs de l'autorité ecclésiastique. Toutefois, parmi ses explications confuses et soumises, il eut soin de ne pas aller jusqu'à une rétractation et proclama même fièrement que l'amour de la vérité avait été son seul mobile : « La poursuite de la vérité a été mon seul souci depuis que je connais le sens de ce mot. Pour elle j'ai renoncé à tout, espoir, amis, désirs, afin que rien ne pût influer sur moi et m'empêcher d'aller droit à mon but. Pour elle, j'ai sacrifié mon argent, mes ressources, ma jeunesse, mon âge mûr et tout ce que je possède, afin d'écarter de moi cette censure de Tertullien : *Suo vitio quis quid ignorat?* Si malgré ces dépenses et ces peines, je n'ai acquis que l'erreur, je puis dire sans crainte que mon erreur me coûte plus que la plupart ne donnent pour trouver la vérité. » Laud, qui estimait la science et les savants, montra de la grandeur d'âme et finit, à force d'instances, par faire accepter à Hales un canonicat à Windsor.

Digitized by Google

La fin de Hales, comme celle de Falkland et de Chillingworth, fut loin d'être heureuse. Il mourut à Eton en 1656, ruiné par la guerre civile, qui avait emporté ses amis, et après avoir été réduit à vendre sa bibliothèque, la plus riche, nous apprend Clarendon, qu'il ait connue après celle de Falkland. Conformément à son testament, il fut enterré « sans pompe et de la manière la plus simple, sans sermon et sans sonnerie de cloches ».

Les idées de Hales ne sont pas, comme celles de Chillingworth, rassemblées dans un grand ouvrage. Elles sont éparses dans ses sermons et dans de petits traités qu'il écrivait, comme nous avons vu, à l'instigation de ses amis, à mesure que l'occasion s'en présentait. De son vivant, plusieurs ne circulèrent même qu'en copies manuscrites. Ce n'est qu'après sa mort que ses œuvres complètes, réunies par la sollicitude pieuse de l'amitié, furent répandues par l'imprimerie.

Comme Chillingworth, il déplore les schismes et leur assigne pour causes le dogmatisme et l'obstination humaine; comme lui, il fait bon marché des divergences d'opinions; comme lui encore, il n'admet d'autre autorité que la raison humaine guidée par la révélation divine et mue par la recherche désintéressée de la vérité. Loin de considérer *la liberté de juger* comme une usurpation, il l'impose comme un devoir à tous les chrétiens, prêtres ou laïques. « Si nous n'étions pas si prompts à nous jeter l'anathème, dit-il, nous pourrions être unis par nos cœurs, quoique séparés par nos langues, ce qui serait d'un singulier profit pour nous tous. C'est l'unité de l'esprit dans les liens de paix, et non l'identité de nos conceptions, que l'Esprit saint exige de tous les chrétiens. » Fidèle à la soif de concorde qui l'anime, il déclare ouvertement que, puisque les termes de l'Écriture sont souvent ambigus, il faut renoncer à établir une unité d'opinions impossible à atteindre, mais s'attacher à éviter que cette multiplicité de conceptions ne trouble la paix de l'Église. Pour lui, il n'y a d'hérétique que celui qui erre de propos délibéré : « Qui pourra me prouver qu'Arius,

Digitized by Google

Nestorius et tous ceux qui ont enseigné des erreurs concernant la Trinité ou la personne de notre Sauveur, ont malicieusement inventé ce qu'ils ont enseigné? Tant que cela ne sera pas prouvé par des preuves évidentes, n'ayons pas plus mauvaise opinion d'autrui qu'il ne faut et considérons, au pis aller, ces déchirements de l'Église comme des schismes sur des matières d'opinion. » Le remède lui semble aisé, si la passion et la partialité veulent bien ne pas se mettre de la partie. Il avoue en propres termes que, quant à lui, il ne voit aucun mal à entrer dans une église arienne, si sa liturgie est libre d'arianisme. Charger la liturgie de pratiques inutiles a été, à son sens, le début de toutes les superstitions et il conseille aux Pères et aux guides spirituels de l'Église de se montrer économes de cérémonies superflues et de laisser reposer les coutumes surannées. Les fidèles que leur établissement chasse de l'Église, ne sont pas coupables de schisme.

Dans la question de la légitimité de l'épiscopat, un des points les plus discutés de son temps, il suit la même voie que son ami Falkland. Sans contester les services que cette institution peut rendre, il se refuse à lui reconnaître le caractère d'une institution de droit divin : « La nature et la religion sont d'accord sur ce point qu'aucune d'elles n'est intéressée dans ce qui n'est que le résultat d'un accord et d'un compromis conclu entre les hommes. Tout homme doit suivre en ces matières son propre jugement, quel que soit le jugement de ses supérieurs. » Des opinions aussi tranchées à l'endroit de l'épiscopat durent mal sonner aux oreilles de Laud et du parti anglo-catholique.

Le point capital du débat, c'est l'attitude décidée que prend Hales vis à vis des adversaires et des contempteurs de la raison humaine. Il passe en revue les diverses autres autorités qui ont été proposées et les écarte l'une après l'autre. Commençant par l'infaillibilité de l'Église, il fait observer que si Jésus-Christ a promis son assistance à son Église, il n'a jamais prédit que celle-ci lui serait perpétuellement fidèle. Des deux conditions requises, l'assistance

Digitized by Google

promise par Dieu aux hommes et la fidélité de ceux-ci envers Dieu, la première ne fait jamais défaut, mais la seconde a souvent manqué, de sorte que la promesse de la perpétuelle présence de Jésus-Christ dans son Église ne permet pas d'inférer la présomption de l'infaillibilité de cette dernière.

Il examine les bases sur lesquelles les différentes Églises ont cherché à édifier leur système religieux et qu'elles ont tenté de substituer à la raison humaine. Ici son accent devient âpre et mordant et un courant satirique semble se répandre par moments de sa plume. Il est difficile d'être plus incisif, plus vigoureux, surtout lorsque, évoquant par la pensée ses souvenirs de Dordrecht, il abat d'un bras impitoyable l'autorité des synodes et des conciles.

« La croyance basée sur l'éducation n'est que la croyance basée sur l'autorité que nos maîtres ont prise sur notre enfance. Rien ne doit avoir moins d'influence sur nous ou nous être plus suspect, car une chose est naturelle à l'enfance, une chose qui est la grande ennemie de la vérité et la grande protectrice de l'erreur, et quelle est-elle ? la crédulité. Or, pour juger quelles personnes, quels récits sont croyables, il est besoin d'une vigueur que cet âge ne possède pas. « Le nerf de la sagesse, a dit Épicharme, c'est de ne pas croire facilement. » Ne convient-il donc pas de soumettre à une investigation plus sûre et d'examiner à l'aide d'une raison plus vigoureuse ce que nous avons appris dans un âge si crédule et si facile, si propre, comme la cire la plus molle, à recevoir toutes les empreintes? Et malgré cette faiblesse singulière et ce motif que nous avons de nous méfier de l'éducation, je me persuade que si nous pouvions pénétrer jusqu'à la base de la religion de la plupart des hommes, nous ne trouverions pas autre chose. »

« Et l'antiquité, qu'est-elle sinon l'autorité d'hommes nés quelques âges avant nous? Le temps ne peut rien changer à la vérité des choses ; elles sont ce qu'elles sont, au passé comme au présent, comme dans l'avenir. Ces choses que nous révérons à cause de leur antiquité, qu'étaient-elles à leur naissance? Fausses? Le temps ne peut les rendre vraies.

Digitized by Google

Vraies ? Le temps ne peut les rendre plus vraies. La circonstance du temps n'a donc aucun rapport avec la vérité et l'erreur...

« En troisième lieu, l'universalité est une preuve de la vérité, dont la vérité ferait bien de rougir, car l'universalité n'est qu'un nom plus relevé et mieux sonnant pour désigner la multitude. Or, l'autorité humaine est en somme assez faible et la multitude ne peut donner que l'autorité la plus faible; car elle est prompte à s'égarer, malaisée à désabuser et la patronne constante de l'erreur. L'erreur a sans doute le plus souvent son origine chez les individus, mais c'est la multitude qui la soutient et la propage... La partie la plus considérable et la plus ferme de l'autorité humaine réside chez les hommes les plus vertueux et les plus sages et ceux-ci ne sont pas, que je sache, les plus universellement répandus... L'opinion la plus favorable que je puisse émettre à propos des raisons et des arguments basés sur l'universalité est celle-ci : une telle raison excusera peut-être une erreur, mais elle ne pourra jamais être garante d'une vérité.

« En quatrième lieu, il semble qu'il y ait quelque force dans les décisions des conciles et des synodes et dans le consentement des Églises; ce sont les armes les plus redoutables au moyen desquelles elles ont combattu, et cependant je n'y aperçois encore que l'autorité humaine sous une forme nouvelle... Dire que les conciles ne peuvent errer, alors que les membres isolés, qui les composent, sont sujets à l'erreur, n'est de toute évidence qu'une plaisanterie; autant vaudrait dire que chaque simple soldat peut prendre la fuite, mais que l'armée entière ne fuira pas, si elle a Annibal pour chef. Et puisqu'on avoue que les individus non seulement peuvent se tromper, mais se trompent en effet, il me paraît difficile de les rassembler et d'en former un ensemble dont nous puissions être assurés qu'il ne se trompera pas. J'avoue, pour ma part, que les conciles et les synodes non seulement se sont trompés, mais que si nous considérons comment on les manie, ce serait une grande merveille s'ils ne se trompaient pas. En effet, de quels hommes sont formées

Digitized by Google

ces assemblées nombreuses? Des meilleurs, des plus vertueux, des plus droits? Non, elles se composent des hommes du rang le plus élevé, des plus ambitieux, souvent d'hommes n'ayant ni science, ni sagesse. Et jugeant au moyen de notre bon sens, sont-ce bien là les hommes qui se détermineront pour la vérité? Je répondrai avec Quintilien : *Sicut in vita, ita in causis quoque spes improbas habent.* Ces hommes une fois rassemblés arriveront à une conclusion, non par le poids de la raison, mais par une multitude de suffrages, tout comme si c'était un axiome que les plus nombreux sont toujours les meilleurs, tandis que l'expérience journalière nous montre que : *Nunquam ita bene agitur cum rebus humanis, ut plures sint meliores.* Dans aucune science, il n'a été d'usage d'arriver à la vérité par la pluralité des voix, si ce n'est dans la science chrétienne, et je me suis souvent demandé comment il se fait qu'une méthode qui, dans une autre science, ne conduirait pas à la plus mince conclusion, soit jugée suffisante pour donner de l'autorité aux conclusions de la théologie, cette impératrice des sciences. »

Hales fait donc table rase de toute autorité humaine en matière de foi : l'universalité et l'antiquité d'une doctrine n'ont pas plus de poids à ses yeux que l'appui que leur prêtent les décisions d'un concile ou d'un synode. Il avait vu à l'œuvre le synode de Dordrecht, et l'acrimonie et l'obstination dont il avait été témoin ne lui étaient pas sorties de la mémoire. Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que chez Hales plus que chez Chillingworth perce ce dédain du penseur qui, retiré loin du tumulte du monde et s'adonnant tout entier à l'étude, ne peut dissimuler une certaine pitié hautaine pour les illusions auxquelles s'abandonnent trop volontiers les hommes. Quoiqu'il ait été l'adversaire des revendications du parti qu'on a appelé le parti de la Haute Église, le fond de sa nature est aristocratique avec des saillies d'une brusquerie que quelques critiques raffinés, entre autres M. Hallam, lui ont même reprochée.

Une autre remarque à propos des passages que j'ai repro-

Digitized by Google

duits, c'est que Hales n'est pas amené, ainsi que Chillingworth, à ces conclusions dans un ouvrage de controverse visant en particulier le papisme et que, dès lors, sa négation de toute autorité ecclésiastique en devient d'autant plus absolue.

Pour Hales, les vérités renfermées dans l'Écriture sainte ne relèvent donc que de la raison individuelle. Il va plus loin encore : l'homme n'a pas seulement le droit de les soumettre à cette juridiction légitime, unique et exclusive, il en a le devoir. « Ceux qui viennent vous annoncer ce que vous devez croire et ce que vous devez faire sans vous en dire la cause, ne sont pas des médecins, mais des empiriques, et si vous acceptez les remèdes de leurs mains, vous agissez, non comme des hommes, mais comme des animaux. Je sais que la foule jugera cette doctrine bien lourde à porter et qu'elle n'est pas enseignée par vos maîtres spirituels ordinaires. Mais il n'en est pas moins vrai que chaque homme doit porter son fardeau et que ce fardeau doit comprendre non seulement la *substance* de ce que nous croyons, mais les *raisons* pour lesquelles nous croyons... Les maîtres et les docteurs que vous suivez sont peut-être sages et savants, mais ils peuvent se tromper. J'admets qu'ils ne se trompent pas, mais puisque vous l'ignorez, je ne vous excuse pas. Il est une chose, dites-vous, qui les empêche de se tromper; si vous ne voulez pas être trompés, connaissez cette chose comme ils la connaissent... Jean Gerson, chancelier de l'université de Paris, se pose la question : « Pourquoi Dieu « m'a-t-il donné la lumière de la raison et de la conscience, « s'il faut que je me laisse guider par la raison et par « la conscience d'un autre homme? » L'un de vous me rendra-t-il le service de réfuter cette question? J'avoue que je ne le puis... C'est une folie que de posséder une pièce de terre et de ne pas la cultiver. »

Dans la pensée de Hales, l'homme n'a donc pas le droit de se soustraire à l'obligation d'étudier lui-même les problèmes religieux que soulève la lecture de la Bible ; il lui interdit de les éluder et de se renfermer dans cette dépendance

Digitized by Google

absolue vis à vis du prêtre, dans cet état d'abdication intellectuelle si chers à l'Église romaine. Si le chrétien se trompe dans l'interprétation des passages douteux de l'Écriture, Hales se gardera de le taxer d'hérésie et de souscrire à la définition de Bossuet dans son *Histoire des variations des Églises protestantes :* « Le propre de l'hérétique est de s'attacher à ses propres pensées. » Il lui enjoint, au contraire, de penser par lui-même; comme Chillingworth, il dirait volontiers que Dieu n'accepte pas le sacrifice que lui offre une crédulité niaise.

A Hales et à Chillingworth se rattache Jeremy Taylor, le célèbre et éloquent prédicateur. Son tempérament est plus poétique, son imagination plus riche, son style plus coloré; il cède plutôt à l'ardeur des sentiments qu'il éprouve qu'à la conviction que dicte une raison calme et perspicace, mais son livre : *La liberté de prophétiser*, en d'autres termes, la liberté d'interpréter l'Écriture, écrit dix ans après la publication de la *Religion des Protestants* de Chillingworth, aboutit aux mêmes conclusions. S'il accorde à l'institution de l'épiscopat une origine plus élevée, il déclare avec eux que la foi n'est pas intellectuelle, mais morale de sa nature ; qu'il n'est pas permis de douter de la véracité de Dieu, mais qu'il est permis de rechercher si Dieu a réellement tenu les discours qu'on lui prête et que la croyance en Jésus-Christ, fils de Dieu et sauveur de l'humanité, est le seul point de foi nécessaire. Comme eux, il refuse à l'Église le droit d'étendre les limites de la foi; comme eux, il se demande qui des deux est le schismatique : celui qui impose des croyances non nécessaires et inopportunes ou celui qui refuse de s'y soumettre, parce qu'il ne peut les accepter sans violenter sa conscience. Comme eux encore, il définit l'hérésie, non pas une erreur de l'intelligence, mais une erreur de la volonté. Il accuse les conciles généraux d'avoir arbitrairement violé les libertés légitimes de la pensée humaine, il rejette leur infaillibilité non moins que celle des papes et des pères de l'Église, dont il signale les erreurs et les contradictions. « L'autorité de la raison, conclut-il, est, tout bien examiné,

Digitized by Google

le meilleur juge. Chaque homme jugera lui-même de la vérité révélée par l'Écriture. Dieu n'a pas le droit d'exiger que nous ne nous trompions pas, mais il a le droit d'exiger que nous cherchions à éviter l'erreur. Celui qui ne se résout pas à chercher par lui-même, se résout à aimer indifféremment la vérité ou l'erreur. » Animé de la même largeur d'esprit que ses prédécesseurs, Taylor ne voit rien qui s'oppose à ce qu'un chrétien prenne part au culte d'une secte chrétienne autre que celle à laquelle il appartient ; il prouvera ainsi qu'il les considère comme des serviteurs du Christ, des disciples de sa doctrine et des sujets soumis à ses lois. Toutes les opinions qui ne mettent en danger ni l'intérêt public, ni le fondement de la foi, ni les bonnes mœurs, doivent jouir de la liberté.

La *Liberté de prophétiser* se termine par un apologue qui, mieux qu'une longue dissertation, expose en quelque sorte la morale en action qu'il convient de tirer de l'enseignement des illustres théologiens auxquels cette étude est consacrée. « Abraham, raconte Jeremy Taylor, assis devant sa tente, regardait suivant sa coutume s'il n'apercevait pas de voyageurs à qui il pût offrir l'hospitalité. Il vit un vieillard âgé de cent ans, courbé par l'âge et par la fatigue et s'aidant d'un bâton. Il le reçut avec empressement, lui lava les pieds, lui servit à souper et le fit asseoir devant lui ; mais remarquant que le vieillard ne priait pas avant son repas, il lui demanda s'il n'adorait pas le Dieu du ciel. Le vieillard lui répondit qu'il n'adorait que le feu et qu'il ne reconnaissait pas d'autre Dieu. Irrité de cette réponse, Abraham chassa le vieillard loin de sa tente et le laissa exposé aux dangers de la nuit et de la solitude. Quand le vieillard fut parti, Dieu appela Abraham et lui demanda où était l'étranger. « Je l'ai chassé, répondit Abraham, car il n'ado-
« rait pas ton nom. » Dieu répondit : « Voilà cent ans que
« je le laisse vivre, quoiqu'il ne m'honore point, et toi, qu'il
« ne troublait en rien, tu n'as pu lui accorder une nuit de
« repos sous ta tente? » Abraham courut après le vieillard, le fit rentrer et après lui avoir donné l'hospitalité : « Va,

Digitized by Google

« dit-il, agis de même et ta charité sera récompensée par le « Dieu d'Abraham. »

Combien n'est-il pas à regretter, ajoute M. Tulloch et ajouterons-nous avec lui, que cette leçon soit d'une application si peu fréquente dans l'histoire des Églises chrétiennes!

V

Falkland, Chillingworth, Hales et Jeremy Taylor sont les fondateurs d'une école qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, au sein du protestantisme anglais; mais, considérés par rapport à leurs contemporains, ils ne constituent qu'un groupe de penseurs isolés qui, ayant en commun un amour sincère de la concorde et de la science et une aversion profonde pour les déchirements nés de l'antagonisme entre des dogmatismes également exclusifs, ont poursuivi un idéal planant au dessus des controverses des sectes et des partis.

Au point de vue de la méthode qu'ils ont employée, ils sont les promoteurs d'un progrès incontestable. Très versés dans la patrologie — Hales avait été surnommé une bibliothèque ambulante (*a walking library*) — leur dialectique est essentiellement rationaliste, et ils ne recourent plus à cette formidable kyrielle de citations empruntées aux Pères de l'Église, qui faisaient ressembler les controverses de leurs prédécesseurs à la bataille du *Lutrin*, où nous voyons les pieux combattants s'assommant à coups de volumineux in-folios. On ne les surprend pas non plus à user de ce mode d'argumentation fort en honneur chez les théologiens catholiques, qui consiste à partir hardiment d'une affirmation hasardée servant elle-même de base à un édifice d'affirmations tout aussi catégoriques que la première.

Si Hales et Chillingworth dépassent leur époque, ils lui appartiennent cependant par leur manque de critique biblique. Ils ne se sont pas posé la question : « Qu'est-ce que l'Écriture sainte? » et ne font pas de distinction entre les livres qui la composent. Comme leurs contemporains,

Digitized by Google

ils admettent l'origine sacrée de la Bible, et quoiqu'ils repoussent la théorie de l'inspiration verbale, ils reconnaissent à ses auteurs le caractère d'interprètes de l'esprit divin. Je ne crois pas que nous soyons en droit de le leur reprocher. A chaque jour sa tâche; malgré les pas immenses qu'elle avait faits depuis la fin du moyen âge, la science n'était pas suffisamment armée pour aborder, au XVIIe siècle, les travaux d'exégèse auxquels elle a pu se livrer dans ces derniers temps.

D'ailleurs, dans les questions de cette nature, ce qu'il importe de considérer, c'est la direction, la tendance qu'un homme ou qu'une école s'efforce d'imprimer aux études métaphysiques ou religieuses, et nous nous inclinerons toujours avec respect devant tous ceux qui ont soif de paix, de vérité et de liberté. Les théologiens libéraux dont nous nous sommes occupés ont rejeté les systèmes ecclésiastiques basés sur l'autorité et sur l'intolérance qui avaient prévalu avant eux; ils sont arrivés à la conception d'une Église bien différente de tout ce qui avait été pratiqué et ils lui ont assigné une mission de concorde et de conciliation. Au despotisme papal, épiscopal et synodal, ils ont substitué la suprématie de la raison humaine se déployant librement dans l'interprétation du code moral le plus élevé et le plus pur que possède l'humanité. Les premiers, ils ont dégagé en Angleterre ce principe du libre examen, qui réside dans le protestantisme comme un levain bienfaisant et que les protagonistes de la Réforme y ont déposé sans en avoir ni la volonté, ni le mérite. Enfin — et c'est leur plus beau titre de gloire — ils se sont surtout inspirés de la parole de l'Évangile : « Gloire à Dieu dans le ciel et paix sur terre aux hommes de bonne volonté. » Belle parole dont l'Église romaine, oublieuse des origines qu'elle s'attribue, semble avoir à jamais perdu le sens.

E. CASTELOT.

Digitized by Google

EN FLANDRE[1]

ERTEIM, LE BRASSEUR

Seule, dans sa chambre, anxieuse, agitée, sans même ôter son chapeau ni son châle, elle ouvrit le pli précieux. Il lui parut que tout son avenir se trouvait écrit là...

« Mademoiselle. »

A ce seul mot, elle respira, elle se sentit soulagée.

« Mademoiselle,

« Vous m'avez vu vous considérer et vous admirer, déjà maintes fois, à l'église. Lieutenant de cavalerie sans fortune, je n'ose me présenter d'emblée à monsieur votre père. Les choses changeraient si je pouvais compter sur votre assentiment dans une démarche de ce genre. Sûr de ne pas vous déplaire, je répondrais de réussir. Je vous aime éperdûment. Faites-moi savoir ce que je puis espérer. Il y aura dans l'éventaire de la marchande près de la chapelle miraculeuse, une bougie pâle-bleu. Si vous l'allumez demain après la messe, c'est que vous ne me repoussez pas et que je puis tout tenter pour chercher à vous parler et surtout pour obtenir votre main. A. D. S. C.

[1] *Voir* la livraison du 15 avril 1877.

Digitized by Google

La déclaration était formelle, mais jamais Amélie n'oserait faire l'aveu qu'on réclamait. De quel pas immense allaient les choses!... Ce jour-là, elle fut communicative; elle eut du babil, ses nerfs étaient surexcités et tendaient à se rompre. Elle eut volontiers embrassé sa belle-mère... Quand Erteim revint dans la soirée, elle lui sauta au cou et inventa mille petits soins. A la cuisine, où elle descendit deux fois, sans motif plausible, elle agit de l'air d'une personne qui brûle de communiquer un secret. En effet, ce secret, il lui semblait qu'elle aurait eu du plaisir à le dire à tout le monde. Elle le confiait mentalement à tous les objets de sa chère chambre, qu'elle trouva plus claire, plus riante. Couvrant de baisers un portrait photographié de sa mère, elle pleura d'attendrissement et de joie.

Elle avait des trésors de bonté qu'elle ne s'était jamais connus.

Elle passa la nuit à se consulter sur la conduite à tenir... Son inconnu, cet inconnu bien-aimé, dont elle ne savait pas le nom, dont elle n'avait même jamais entendu le son de voix, fut reçu et fêté dans son cœur. A cela il n'y avait pas de doute; mais restait toujours cette démarche, cet aveu rapide, qui pouvait être imprudent et que sa pudeur instinctive lui faisait envisager avec alarme: si elle ne répondait pas, on la croirait indifférente ou blessée. Tout serait perdu.

Le lendemain, la messe finit sans qu'une molette d'éperon eût fait entendre son sing sing désiré... Amélie était tremblante... Elle s'imagina qu'*il* était à dix pas à la considérer, qu'*il* n'avait pas mis son uniforme pour ne pas trahir sa présence, qu'*il* attendait et que si elle n'allait pas à la chapelle miraculeuse, *il* s'en irait à jamais. Terminer aussi brusquement un aussi beau rêve!... Déjà Régine lui faisait comprendre, en lui touchant le coude, qu'il était temps de refermer les livres d'heures et de se diriger vers la brasserie... Alors, comme une personne à qui on a jeté un voile épais sur la tête, elle se leva sans bien voir, les oreilles lui tintant, et fut à la chapelle. La bougie pâle bleu était dans le

Digitized by Google

tas à l'éventaire. D'une main mal assurée elle l'alluma, en murmurant ce vœu :

— Que Dieu me pardonne si je fais mal !...

Lorsqu'elle repassa auprès de Régine, Régine lui dit en souriant : — Quelle singulière idée, ce cierge bleu !...

Elle eut un frémissement ; il lui semblait que son secret était deviné par celle à qui surtout elle aurait voulu le cacher... — Bleu ? répondit-elle..., bleu..., le cierge était-il de cette couleur ?

Et, en quittant l'église, elle tenait la tête courbée ; elle craignait de rencontrer les regards de celui à qui elle venait de confesser son amour par un système télégraphique auquel ne songèrent certes jamais les frères Chappe.

La vérité est que l'homme aimé n'était pas là. Il avait été retenu à Audenarde par un service extraordinaire... Mais, dans la grande rue, voici le galop d'un cheval lancé à fond de train. La poussière s'élève, et il s'en dégage, éclairées par un guilleret petit soleil de mai, des lueurs amarantes, jaunes et vertes... L'officier n'a pu s'éloigner que tard, et il a tout fait pour regagner le temps perdu... Amélie a entendu le galop ; elle a vu passer le cavalier, et toute son âme avec lui...

L'officier est entré à la chapelle ; il a trouvé la bougie bleue et il emporte cet aveu inespéré ; il l'emporte, mais sans se presser et en triomphateur. En repassant devant la brasserie — oh ! l'élégant cavalier, quel air majestueux et doux, quelle tournure martiale et distinguée ! — il lève les yeux vers la grande bâtisse... Il s'incline... mais Amélie, blottie derrière la mousseline d'un rideau, ne rencontre pas son regard comme elle l'aurait voulu... Est-ce par timidité ou par discrétion qu'il a semblé saluer la fenêtre voisine ?... Peu importe. Pour le coup, le bel officier va-t-il demander à voir Erteim le jour même ?...

Non, il remet cette visite ; car il continue sa route et le voilà déjà tout à l'extrémité de la grande rue...

« Tu as du courage, brave Amélie, tu ne te mets pas martel en tête, comme feraient bien d'autres, parce que les choses

Digitized by Google

ne se décident pas immédiatement. Au contraire, tu sembles satisfaite. Tu te dis que ce serait bien embarrassant pour toi que, sans préparation aucune, Erteim fût mis au courant de cette aventure. Mieux vaut gagner un peu de temps. Quand on a reçu une secousse violente au physique ou au moral, on ne s'en remet que lentement, et tu es encore étourdie, presque affolée par ce qui t'est arrivé depuis vingt-quatre heures au plus... »

De son côté, au bruit du galop d'un cheval, Régine avait voulu se rendre compte de ce qui se passait. Mais, si elle n'aperçut pas le beau cavalier à son arrivée, attendu qu'il allait comme le vent, elle put le considérer tout à son aise quand une seconde fois le bruit de quatre pieds ferrés frappa les pavés, d'une façon moins précipitée. Elle aussi avait été témoin de l'inclination de tête et avait été surprise et même un peu effarouchée de ce que ce geste était dirigé vers elle... A tel point qu'elle se recula brusquement...

Dès ce moment, tout se modifie aussi pour elle. Il a suffi de ce regard pour changer la face des choses. Étrange effet de cette communication tacite ! L'œil s'enflamme, jette au loin une étincelle invisible et voilà un cerveau embrasé... Oui, l'idéal cher, l'idéal caressé si longtemps, puis repoussé, étouffé sous les cendres d'une vie mécanique, vient de ressusciter. Il est là debout, impérieux et séduisant; il est là avec ses promesses et ses impossibilités que l'imagination fait possibles... Le large gilet dans lequel Régine est obligée de plonger son nez quand son mari la baise au front ou à la joue, devient un gilet trivial et grotesque. Les mains du brasseur qui pourraient faire concurrence à une enseigne de gantier, pourvu que selon l'habitude l'enseigne soit rouge, ses mains qui enveloppent et caressent si paternellement les petits doigts de Régine, qui lui prennent la taille, lui font horreur... Puis, ce rire sonore et franc de l'époux, son parler tudesque, son bruit de mâchoire en mangeant, son bel appétit qui n'est plus que de la gloutonnerie, tout cela sert de repoussoir à cette figurine qui vient d'apparaître dans des nuages d'or...

Digitized by Google

Régine tire de son armoire de mignons souliers de satin blanc qu'elle avait achetés pour sa noce et qui n'ont pas servi..., parce que..., parce que le jour de sa noce elle n'avait point l'idée de se faire belle... Ma foi, elle les chausse, elle retrousse le bas de sa robe, et elle a je ne sais quelle satisfaction à constater qu'elle a un pied charmant... Elle arrache à l'un de ses chapeaux une pauvre marguerite. Elle se l'essaye au corsage, à la gorge, dans les cheveux; elle se mire, se sourit et soupire.

Dans la chambre d'Amélie, autre jeu : elle aussi est préoccupée, mais sa préoccupation se manifeste d'une façon moins plastique et pourtant aussi expressive. Assise à sa table, une plume à la main, elle laisse sa main et sa plume tracer je ne sais quelles lignes étranges. Sa pensée cherche une formule. Je ne dis pas qu'elle ferait des vers, mais, si elle écrivait, elle voudrait avoir la rhétorique de Charles-Édouard Stevenart et ses mots pompeux. Pour le moment, malgré elle, les lignes se rapprochent, se fient moins au hasard et au caprice. Elles ont l'air de vouloir représenter quelque chose. Bien sûr, bien sûr, il y a là une armée de petits enfants bouffis, avec de grosses joues et une chevelure ébouriffée... Mais pourquoi leur mettre un sabre qui traîne à leur côté? Rien ne prouve que, si au lieu d'employer de l'encre, elle employait de la couleur, Amélie n'attacherait pas à leurs cuisses mignonnes un vêtement amarante.

La réalité vient jeter sur tout cela son givre et ses frissons. Elle est représentée, en ce moment, par un bonnet en tulle tuyauté, encadrant une figure plate, surmontant un corps replet que couvrent une robe de mérinos et un tablier de cotonnette. La réalité a une voix flûtée et, après avoir frappé alternativement sur la porte de droite et sur la porte de gauche, elle glapit en flamand, — qui pour le moment est sa langue :

« *Mevrouwen, meester is daar* : Mesdames, le maître est là.

C'est Netje, la vieille servante, qui joue ce personnage froid et ridicule.

Comme soudain les souliers de bal, la fleur, le papier,

Digitized by Google

les bambins avec leurs grands sabres de cavalerie disparaissent, jetés au fond d'un tiroir ou d'une armoire.

Netje a donné le coup de sifflet magique qui au théâtre fait subitement substituer à un site enchanteur quelque infecte prison.

— Le maître, le maître! ce mot résonne aux oreilles de Régine; en effet, elle s'est donné un maître et, par opposition à cette idée d'autorité, elle se voit une esclave.

Non moins esclave est Amélie, esclave d'une injuste tyrannie, de l'omnipotence d'une étrangère... Mais, malgré tout, elle triomphe. Elle est aimée. N'a-t-elle pas un billet parfumé qui le lui prouve et qu'elle consulte à toute heure comme un témoin dont l'affirmation ne peut être mise en doute?

Régine, de son côté, a une preuve aussi qu'on n'est pas insensible à ses charmes. Ce coup d'œil jeté au passage vers elle par un beau cavalier, et dont il lui semble encore sentir l'impression bienfaisante.

A tout prendre, les choses sont au mieux. Amélie n'est pas fâchée de cette réparation qui lui est faite par le sort. Régine est heureuse de l'empire que sa beauté exerce encore... Mais à quoi bon ces rêves? Hélas! tout n'est-il pas fini pour elle? C'est il y a deux ans, quand elle était libre et dans toute l'ivresse de la jeunesse, qu'elle eût dû rencontrer l'homme aimable et beau dont la tournure l'enchante. Elle soupire; elle sait bien maintenant, en y réfléchissant, que tout lui commande de faire taire cet élan de son cœur. Là, c'est fini, elle n'y pensera plus... Et pourtant... Non, non, elle restera attachée à Erteim; elle le doit, elle saura comprendre et remplir son devoir... A-t-il les yeux bleus ou noirs? Elle ne saurait bien le préciser.

Le maître l'attend; quelle différence avec l'autre! Il mange, il boit..., et Régine, qui connaît pourtant ses manières et ses manies, les trouve grossières et bourgeoises.

Il lui parle la bouche pleine et lui montre du bout de son couteau une place à côté de lui... Cher idéal caressé et choyé, où donc es-tu à cette heure?

Digitized by Google

Entre les deux femmes, la situation devient de nouveau tendue; la certitude de son bonheur donne à Amélie un sentiment de supériorité qui se trahit et se traduit en assez de morgue pour que Régine s'en aperçoive; comme sa susceptibilité est excitée et qu'elle est impatiente et inquiète; il y a chez elle ce tiraillement de la conscience qui s'éveille et qui proteste. Dans la soirée, une dispute est bien près de naître. Une vétille, moins qu'une étincelle, un atome allume la guerre. Régine a repris une broderie à laquelle elle travaillait autrefois avec sa belle-fille et qu'elles avaient entreprise dans un moment de calme et d'innocence, pendant la trève. Amélie trouve je ne sais quoi à redire, mais le ton a quelque chose de hautain; il y a là comme un bruit de fanfare de victoire.

Erteim, son souper fini, s'était plongé dans son fauteuil et s'était assoupi, les jambes et les bras pendants, la tête ballottant sur sa poitrine. Je crois, Dieu me pardonne, qu'il ronflait. Ce spectacle d'une part, l'observation d'Amélie de l'autre, la belle-mère répondit un mot dur. On lui répliqua sur le même ton; les voix s'élevèrent et ces deux chattemites, naguère encore si dévotement réunies dans des pensées pieuses furent sur le point d'en venir aux mains.

Le brasseur ouvrit un œil et vit ce qui se passait. Il changea de position, plaça une jambe sur l'autre, regarda dans le vide et toussa... Tout rentra dans le silence. Mais il avait constaté la situation sans avoir l'air de le faire exprès; il parla d'une course à Audenarde pour le lendemain et il demanda si Régine ne serait pas aise de l'accompagner?

Elle avait si souvent imploré cette faveur qu'elle n'eût osé refuser, et pourtant, il y avait maintenant à Etichove un attrait qu'Audenarde n'avait pas; mais tout à coup et comme emportée par un bon mouvement, elle consentit et exprima un certain plaisir. Elle luttait et une sorte de retour sur elle-même lui avait laissé entrevoir le côté scabreux de ses rêves; elle accepta le secours qu'on lui offrait contre ses propres entraînements.

Amélie ne montra aucun dépit. Il semblerait même qu'elle

Digitized by Google

n'eût pas vu cette absence de sa belle-mère de trop mauvais œil. Cette fois le terrain lui était abandonné et peut-être... peut-être... Dieu! les jolis petits battements dont son cœur était pris... Si le bel officier allait lui adresser la paróle... Ah! mais, elle saurait bien lui faire comprendre que cela ne convient pas... C'est qu'elle n'avait jamais entendu sa manière de s'exprimer...

Si bien que, après une nuit plus ou moins agitée, lorsque Régine monta, vers dix heures du matin, dans le tilbury, Amélie ne fit aucun effort pour la retenir, ni aucune démarche pour l'accompagner.

Le véhicule roulait avec une vitesse modérée, ce qui pouvait laisser supposer qu'il était sans enthousiasme; la ville fut atteinte, ce qui prouve qu'avec du temps on vient à bout de tout.

La circulation dans les rues n'était pas difficile, croyez-le bien; et cependant, comparée à Etichove, Audenarde semblait en fête, tant il y avait de vie... relative.

Mammès s'arrêta à l'hôtel de la *Corne d'Or* — c'était bien de sa part, — jeta les rênes au garçon d'écurie, fit dételer le tilbury en sa présence, et sa femme au côté — non au bras, ce qui eût paru ridicule de la part d'un brasseur, fût-il un haut et huppé personnage, il visita le marché. Il avait la mine toute rayonnante, parce qu'on trouvait sa femme jolie et qu'il l'entendait appeler par les maraîchères : *fraîche et fleurissante madame*... Puis, vers neuf heures, Erteim, mettant entre les mains de Régine un billet de cent francs, lui dit d'aller faire des achats, de dévaliser les magasins pour sa toilette à elle; qu'il avait un rendez-vous d'affaires, un important marché de grains à conclure; qu'une heure plus tard, il la retrouverait chez la modiste de la grande place et qu'alors, si elle le désirait, ils partiraient pour Molden et rentreraient dans l'après-midi à la maison... Il n'y avait dans cette proposition rien de fâcheux et personne ne s'étonnera que Régine l'ait acceptée sans difficulté.

Régine se promena donc devant les étalages, s'étudiant à composer la liste des objets précieux qu'elle rapporterait

Digitized by Google

d'Audenarde. Près d'un petit bijoutier où elle cherchait à déchiffrer les hiéroglyphes qui donnaient le prix des chaînes, des bracelets, des médaillons tout luisants et tentateurs exposés en montre, une exclamation se fit entendre...

— Vous? dit une voix... Ah! je n'espérais pas un tel bonheur!

Régine se retourna et resta interdite devant le beau lieutenant aux fréquentes visites à l'Église, là-bas...

— Merci! balbutia-t-il, mot que la jeune femme ne chercha pas à comprendre, car elle n'avait pas suffisamment de liberté d'esprit en ce moment.

« Vous m'avez rendu le plus heureux des hommes, continua-t-il; — ce qui n'expliquait pas encore l'énigme, à moins qu'il ne la remerciât de s'être retirée de la fenêtre quand il avait passé l'autre jour. — Je vous aime depuis le premier jour où je vous ai aperçue. — Et sans doute parce que c'est le cliché ordinaire de toutes les explications du même genre, elle saisit un peu mieux le sens de ces paroles et elle rougit et baissa les yeux avec trouble.

— Moi? fit-elle faiblement, comme pour se prouver à elle-même qu'elle n'était pas pétrifiée.

— Oui, je vous aime.

Juste à ce moment intéressant, Régine aperçut à trois pas d'elle, la mine gouailleuse et bête de cet animal de Cuyper, le distillateur, qui la regardait en hochant la tête avec une expression qui voulait dire : « Je vous y prends cette fois, et vous ne pourrez plus nier vos intrigues... »

Elle s'enfuit éperdue et, toute tremblante, entra dans une boutique d'aunages, la première venue. Deux visages se collèrent tout aussitôt aux vitres : Régine les reconnut bien : Cuyper, triomphant et le lieutenant, interdit et soucieux. Puis, il y eut des mots échangés entre les deux hommes; lesquels? Régine ne les entendait pas. A un moment donné, le lieutenant cravacha les jambes du distillateur et se fit place. Il s'en alla fier et digne en se tirant la moustache d'un air fort décidé.

— Madame, dit Régine, permettez-moi d'entrer dans

Digitized by Google

votre arrière-boutique..., je ne me sens pas bien... Voilà un billet de cent francs... Vous me montrerez... des... étoffes, tout ce que vous avez à vendre pour ce prix.

Cuyper n'avait pas bougé. Mais il ne s'avisait décidément pas de rejoindre la femme du riche Erteim. Tout en faisant la faction, il se dit en soufflant du nez, ce qui était sa façon d'être moqueur : « Elle a donc fait accroire à ce grand escogriffe de guide qu'elle est jeune fille et à marier... Et ce niais de Mammès... C'est à en crever de rire... Oh ! oh !... J'ai bien fait de le laisser dans son erreur... Ça va être amusant tout de même... Ah ! vieux malin de brasseur, va, si confiant et si borné. Il te fallait une demoiselle de Bruxelles... Eh bien, tu en porteras, foi de Pierre Cuyper...

Il se retira ensuite jusqu'au milieu de la place, les mains dans les poches, se mit à siffloter, étrangement préoccupé en apparence d'admirer la tour de l'hôtel de ville... Une grande ombre se projeta bientôt sur le vitrage de la boutique et Régine, bien qu'encore toute troublée, reconnut Erteim qui marchait vers le magasin de la modiste...

Il en résulta que Régine dut faire empaqueter à la hâte un ballot de calicot et qu'elle ne reprit point la monnaie de son billet...

— Pour cent francs de calicot, lui dit son mari, lorsque, après l'avoir questionnée, il apprit qu'il faudrait emporter à Etichove, au lieu de menus objets de toilette, toute une charge d'étoffe ordinaire. Et que vas-tu faire de cela ?...

— Vous avez raison, mon ami, c'est beaucoup... Mais... on ne sait pas... D'ailleurs, nous ferons habiller les petites filles pauvres de la commune...

Mammès trouva sa femme un ange. Avoir le droit de s'acheter des chiffons pour son usage et se préoccuper avant tout du bien-être des pauvres est chose hautement méritoire.

Elle se sentait gênée de tant de mérite : il faut le croire, car elle demeura silencieuse et absorbée.

Ils roulaient sur la route de Molden ; les dernières maisons de la ville étaient dépassées, quand Mammès, encore sous

Digitized by Google

l'influence de la bonne action de sa femme, se tourna vers elle et l'embrassa avec transport.

— J'ai toujours dit que tu valais à toi seule plus que cent autres...

Ce baiser et ce compliment furent reçus par Régine sans trop d'allégresse; elle se trouvait dans un double courant dont l'un conduisait vers la satisfaction de ce qui plaît, de ce qui attire, de ce qui charme, dont l'autre menait à ce qui se doit... Puis, ce maudit Cuyper, dont le déplaisant personnage avait surgi tout à coup! Si encore un événement, à tout prendre fort agréable par lui-même, n'avait pas été marqué d'un incident aussi grotesque et aussi redoutable. Oui, voilà, redoutable. Cuyper avait désormais un excellent thème à ses vilenies. Incontestablement il se ferait une fête de rabattre les oreilles d'Erteim de cette aventure. C'était le côté triste et fâcheux de l'affaire... Peut-être bien qu'on se serait laissé aller volontiers aux caresses de ces jolis mots d'amour prononcés d'un air grave et sentimental, par un officier bel homme et homme distingué, si, d'autre part, le seau d'eau froide versé par le distillateur en plein dos de cet amour naissant n'avait singulièrement refroidi et défrisé le petit drôle au carquois et à l'arc...

Je ne réponds pas que, dans la pensée de Régine, les choses aient pris ce tour mythologico-comique; mais ce que je puis dire de science certaine, c'est qu'elle comprit la nécessité de tout raconter à son mari, ou du moins de raconter le plus possible, pour enlever aux insinuations et aux délations de Cuyper toute leur portée.

— Je ne suis pas aussi digne d'éloges que vous voulez bien le croire, dit Régine en arrangeant les nœuds de son chapeau pour éviter de regarder son mari en face... Il y a une circonstance qui m'a amenée à faire l'acquisition de cette cargaison de calicot.

Puis elle raconta qu'à peine seule, ce qui était la vérité, elle avait été accostée par un officier... des guides, croyait-elle — elle n'en était pas bien sûre (ce qui

Digitized by Google

n'était plus exact) et dont... le sabre s'était accroché en passant aux franges de son châle, à elle, Régine (juste ciel! savait-elle mentir!)— qu'il s'était montré très aimable, très... attentif. — Et comme elle se demandait si Cuyper n'avait pas pu entendre les : Je vous aime de l'officier, et qu'elle ne voulait pas lui laisser le bénéfice de cette découverte, elle ajouta : Et, par pure galanterie, comme croient devoir faire des jeunes gens s'amusant d'une provinciale, il m'a dit : Je serais heureux de... vous aimer, ou je vous aime... quelque chose de ce genre...

Mais, pendant toute cette histoire, Régine avait eu tant affaire avec les rubans de son chapeau d'abord, avec son gant de la main gauche, dont le bouton ne consentait pas à se laisser fermer; puis, avec son mouchoir qu'elle laissa tomber dix fois — ce qui l'obligea à se baisser — qu'Erteim ne l'avait pas vue rougir et aurait pu attribuer à des efforts physiques l'embarras avec lequel l'histoire fut narrée.

Toujours est-il que cette bonne âme de Régine eut tous les bénéfices de cet aveu incomplet, en ce sens que pour elle il était le plus complet possible, et que l'on a toujours un certain mérite à savoir faire l'aveu de ses erreurs.

Mammès trouva le récit intéressant; il rit même au point de faire cahoter le tilbury sur ses ressorts, comme s'il roulait en ce moment sur des blocs de rocher.

— Je suis fâché seulement, dit-il au bout de quelques instants de silence et plus sérieux peut-être qu'il ne l'avait jamais été de sa vie, je suis fâché que cette mauvaise langue de Cuyper... Enfin, nous verrons bien!

Et Mammès, les sourcils froncés à effrayer sa femme, allongea de son bras puissant un coup de fouet à son cheval, innocente victime d'un des premiers mouvements de mauvaise humeur de son maître.

La colère, heureusement, était chose difficile à acclimater chez le riche brasseur. Il finit par grommeler tout en souriant : « Bah! tu es une brave femme, voilà l'essentiel, Cuyper en sera pour ses médisances... Je me réjouis à l'idée de le voir venir à moi l'un de ces jours : — Ah! ah!

Digitized by Google

eh bien ! gros niais de Mammès, dira-t-il, prétendras-tu encore avoir bien fait à ton âge de te remarier?... Et, comme je soutiendrai que j'ai eu raison et que j'ai toute confiance en toi et que je t'aime et t'estime malgré tout, il me racontera à sa façon cette rencontre... Eh ! eh ! imbécile de Cuyper, va !

Est-ce le ton pathéthique, plein d'abandon et de bonté avec lequel Erteim prononça ces paroles, les yeux fixés entre les deux oreilles de son cheval; est-ce son air franc et ouvert qui frappèrent Régine? Elle fut émue et confuse. Et, dans ce moment, l'ample gilet qu'elle avait trouvé si trivial l'autre jour, lui parut plus coquet et plus aimable. Pendant le restant de la route, on causa de bonne intelligence de choses et d'autres, et un léger brouillard s'amassa autour de l'idéal, comme pour l'effacer...

La journée n'avait peut-être pas été aussi bonne pour Amélie.

Elle eût eu beau brûler tous les cierges de la marchande, ses évocations n'auraient point ramené ce jour-là à Etichove le moindre officier. Ne voyant pas apparaître celui qu'elle eût eu tant de charmes à voir, elle se berça complaisamment de l'espoir qu'en homme discret et bien élevé il choisissait son temps et son heure pour solliciter sa main. Ne l'avait-elle pas encouragé à le faire?

Une large éclaircie se fit dans le ciel devenu un peu brumeux de la jeune fille, lorsque, le lendemain, en venant à l'église, elle trouva un nouveau petit papier parfumé dans le tiroir de sa chaise. Délicieux battements du cœur, vous voilà revenus. Allons, rien n'est perdu encore...

Le papier brûlait la main de la jeune fille; elle le sentait au fond de sa poche, en quittant l'église, en traversant la place, en passant sous la porte cochère, en montant l'escalier et jusqu'au moment où elle fut dans sa chambre, elle n'avait pas cessé de s'assurer de sa chère présence... Que serait-elle devenue s'il s'était égaré?

« Vous êtes fiancée, disait le billet, c'est au moins ce que j'ai cru comprendre par les explications de l'homme qui, je le suppose, aspire à votre main, et je n'ai, m'a-t-il

Digitized by Google

assuré, nulle chance d'être agréé... Je persisterai néanmoins dans ma résolution; je sais aujourd'hui que, malgré tout, vous m'aimez. A nous deux nous renverserons tous les obstacles. Faites-moi connaître par un signe, par un geste, oh! je vous en supplie, que nous sommes deux dans cette lutte... J'attendrai aussi un ordre de vous, ordre béni et adoré, pour faire officiellement ma demande. J'ai peur de tout gâter en agissant avec précipitation... »

Pour un billet d'officier de cavalerie, ce billet était tout ce qu'il pouvait être : assez mal rédigé, et dès lors obscur et problématique.

« Fichtre! s'était dit l'auteur en l'écrivant, un million de dot vaut bien un peu de diplomatie... Puis, il est bon de paraître discret et réservé. Point de meilleur aiguillon pour l'amour. »

Cependant la fille d'Erteim éprouvait une certaine perplexité : comment s'y prendre pour faire le geste ou le signe demandé? Si encore il y avait eu à allumer quelques livres de cire... Il y avait là matière à embarrasser et Amélie l'expérimenta mieux que personne. Elle y songea longuement. Si bien que, le lendemain, à la sortie de l'église, où Armand venait précisément d'entrer, quand elle passa devant le beau jeune homme, debout à sa place ordinaire, elle lui sourit et fit de la tête un grand mouvement d'assentiment de haut en bas... Franchement, c'était tout ce qu'elle pouvait faire et tout ce qu'on pouvait exiger, n'est-ce pas? Eh bien, l'officier ne sembla pas la comprendre... Il s'inclina respectueusement devant les deux femmes, mais en apparence plus surpris que charmé de la réponse.

Voilà ce que remarqua Amélie. Décidément le gentil lieutenant avait une manière à lui d'agir. Brûlant dans ses écrits, froid dans son attitude... Et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que plusieurs jours s'écoulèrent sans qu'il reparût...

On atteignit ainsi un jeudi... Oui, c'était bien un jeudi : il y avait un dîner à la brasserie et, qui plus est, on fêtait saint Mammès. Avec cette indication et l'art de vérifier les

Digitized by Google

dates, vous reconnaîtrez l'exactitude de ce que j'avance...

D'appétissants gâteaux, artistement ornés, décoraient la table couverte d'une fine nappe en toile de Hollande, blanche à éblouir. A côté des lourdes assiettes de faïence à dessin bleu, sujet semi-chinois où les feuilles d'arbres sont représentées par des boules en forme de tampons, où il y a un pont qui ne s'appuie que sur une pile d'un côté et sur le vide de l'autre, conduisant ainsi d'un beau château bleu au néant, c'est à dire au massicot nacré et craquelé...; à côté de chaque assiette, de bons gros couverts d'argent, un large couteau, et, par de là, juste dans l'axe de l'assiette, un demi-cercle de verres de toutes grandeurs et de toutes espèces. Le verre à panse rebondie pour les vins de Bordeaux et de Bourgogne, les verres délicats et fluets pour les vins du Midi, les verres teintés de rose ou de vert, où le Rhin tombe en gouttes dorées, où il se change en topazes ou en émeraudes... Et la vaste soupière toute fumante, et le bouilli tremblottant sur son plat, flanqué de deux grosses carottes bien rouges et de deux céléris artistement frisés..., et les corbeilles de pommes et d'oranges, jolis fruits couchés mollement dans un lit frais de feuilles de vigne... Je le crois bien qu'il fait bon de s'asseoir à une pareille table, et rien d'étonnant que les yeux des convives brillent et que le vicaire, malgré tout son ascétisme, ait un sourire de béatitude et d'extase. On rit, on se frotte les mains d'aise.

— Madame Van de Voel, faites-moi l'honneur de vous asseoir à ma droite; mademoiselle Henriette Van de Voel, à ma gauche... Allons, ici, monsieur le curé, à côté de madame, et soyez galant, dit l'amphitryon... Vous, notaire, entre mademoiselle Henriette et mademoiselle Ernestine Van de Voel... J'espère que je vous gâte. Là, entre Bardin et ma fille, mon cher vicaire; mais, pour Dieu! ne vous dévorez pas au dessert, le capitaine et vous. Ma chère femme, en face de moi... Le receveur près du notaire... Ah!... voyons..., parbleu, je vous oubliais, mon excellent échevin Matthys... Vous aurez la place d'honneur près de ma femme avec Stévenart, puisqu'il est arrivé exprès d'Ypres... Ah! il manque

Digitized by Google

quelqu'un. C'est ce farceur de Cuyper. Bah ! les absents ont tort... Commençons, mes amis, et vous Netje, servez chaud... Tout est-il en ordre? — En ce cas, songez que nous sommes ici pour nous divertir, et en avant les cuillers et les fourchettes...

Que les cuillers entrèrent en branle avec véhémence et que les convives opérèrent avec ce mutisme qui est le recueillement obligé de tout dîner à son début, il n'est pas besoin de l'affirmer.

Il serait impossible de préciser à la minute combien de temps le nombre des convives resta le même. On en était au deuxième service et une dinde toute dorée par la cuisson faisait son entrée par une porte, quand une autre porte s'ouvrit et l'on vit poindre un nez, puis un front chauve, une tête et une figure grimaçante et fort laide.

— Y a-t-il encore place? demanda le possesseur de ces différents objets.

— Ah ! Peter Cuyper... C'est toi !... Viens, mon garçon... Tu arrives au bon moment,... dit Erteim, la serviette au cou et la bouche luisante. Voilà la dinde.

— Et me voilà, s'écria Cuyper en s'élançant dans la chambre... Sans crier gare, il poussa une chaise entre Régine et son voisin et y vint tomber avec un gros soupir de satisfaction.

Laissons chacun parler à sa façon, dire son mot, faire sa réflexion ou se taire — ce qui est encore le plus sage.

Depuis un moment, Cuyper cherche à lancer des piques — c'est Erteim qu'il vise ; il fait des allusions peu transparentes jusqu'ici. Deux ou trois fois interviennent dans sa conversation des ruminants à grands bois...

Et ramosa mirans laudat cornua...

Et il bourre littéralement Régine de coups de coude, et lui glisse en aparté des mots comme ceux-ci : « Soyez sans crainte, il ne saura rien. » Ce qui indigne tout naturellement la jeune femme, à qui Cuyper est déjà assez antipathique...

Digitized by Google

Mais Mammès sourit et fait des clins d'œil à la ronde, comme s'il prévenait que Cuyper allait être bien attrapé...

Cependant personne n'a perdu un coup de dent parmi les convives ordinaires de la maison. Ils sont là pour manger et ils se garderaient d'y manquer. Mme Van de Voel et ses filles ont pu faire les fières et les dédaigneuses tout à leur aise, en déclarant qu'elles avaient vu de bien plus belles vaisselles ou assisté à des dîners autrement servis; que dans le monde on faisait ceci et cela. Charles-Édouard a eu de l'esprit comme un diable, mais il ne se doute pas qu'il a raconté cinquante fois déjà les mêmes histoires, exactement dans les mêmes termes... Amélie, à chaque entrée ou à chaque tintement de verres, croit entendre des tintements d'éperons... Il lui semble que le bel inconnu peut venir d'un instant à l'autre, et elle s'observe, n'ayant de pensée que pour lui, qu'elle compare à tous ces hommes dont pas un ne le vaut.

A une nouvelle saillie de Cuyper, plus personnelle et plus mordante qu'aucune autre, Erteim lui crie de loin :—Allons, allons, ôte ton masque, ton intrigue n'en est pas une; on nous a tout révélé et il n'y a personne qui ait à craindre les mésaventures que tu redoutes.

Ce qui surprend bien un peu le verbeux distillateur, mais ce qui ne le déconcerte pas.

— Nous verrons bien, dit-il... Je propose un toast aux maris, continue-t-il d'un air malin en levant son verre, et, quand nos verres seront vides et... de nouveau remplis, je vous raconterai une curieuse histoire.

Je suis loin d'affirmer que l'on ait été désireux de connaître l'histoire; quant aux verres, le vicaire pas plus que le curé, le notaire, le capitaine Bardin, le receveur et Erteim lui-même ne se firent faute de les épuiser jusqu'à la dernière goutte, et Erteim versa à pleins bords de quoi procéder à des libations nouvelles...

C'est alors que Cuyper se leva et, tout en répétant ses coups de coude à Régine et l'assurant qu'elle n'avait rien à craindre, il fit part à la société qu'il y avait une fois une ville qu'habitaient des officiers de cavalerie; qu'une jeune femme, fort jolie, ma foi, se fit passer pour demoiselle...

Digitized by Google

— Ou parut passer pour telle, insinua le brasseur...

— Si bien que l'un des officiers...

— Qui était un lieutenant au régiment des guides, acheva de dire Erteim.

— Soit, répliqua Cuyper un peu décontenancé,... fut trouvé causant avec la belle jeune femme d'une façon fort galante et de très près, et que le mari...

— Et que le mari... c'est moi! exclama Erteim vivement et en riant avec bruit.

— Tu vas trop vite, Erteim, tu vas trop vite... Si bien que le lieutenant que l'on a vu depuis sur la route d'Audenarde à Etichove...

Ici, Cuyper fut interrompu par une exclamation de Mme Van de Voel: « Messieurs, messieurs, Amélie tombe en syncope! »

Tout le monde fut debout et recula sa chaise. Le notaire s'empressait auprès de la jeune héritière avec non moins de complaisance que Charles-Édouard Stévenart, qui voulait à toute force qu'on délaçât la malade.

Amélie, qui s'était sentie pâlir, avait poussé un faible cri et s'était évanouie.

Tandis que les servantes accouraient pour secourir leur jeune maîtresse et que l'on cherchait le motif de ce subit malaise, les uns l'attribuant à la chaleur, d'autres à une station trop prolongée à table, le brave capitaine Bardin s'offrait à aller provoquer tout le régiment des guides et, faisant des une... deux..., il lançait des coups de pointe dans la poitrine du vicaire et des coups de taille à Mme Van de Voel... Ce qui arracha des cris de détresse à l'une et à l'autre des victimes de cette fougue chevaleresque.

Mme Van de Voel, constamment reprise par ses filles ou complétée par elles dans son récit, voulut absolument que l'on sût qu'elles aussi avaient été prises d'attaques de nerf, à un dîner où étaient un général de division, un sénateur et le jeune comte Aloïs de ***, le plus élégant des dandys...; que sa fille, objet des attentions constantes du comte, avait fini par perdre connaissance et que cela avait tellement

Digitized by Google

impressionné Aloïs, que, dès le lendemain, il avait quitté le pays..., désespéré.

Charles-Édouard prétendait qu'il y avait spasme, parce que les actions dynamiques qui règlent les divers centres nerveux n'étaient plus en équilibre. Il avait des mots qui faisaient incliner la tête, tant ils étaient majestueux : énergie potentielle, vie reflexe, excitations s'irradiant, effets tétaniques... Mais comme personne n'écoutait ses mots cliquetant comme une armure d'acier, personne n'eut à se casser la tête pour les comprendre.

Amélie ne reprenait un moment ses sens que pour faiblir de nouveau.

Régine, debout auprès d'elle, sans l'approcher, le regard fixe, comptit qu'il y avait un quiproquo, mais ne parvenait pas à se l'expliquer. Tout à la fois, elle en voulait à sa belle-fille et la plaignait. La chose tenait du comique plutôt que du drame, et, heureusement pour elle, cette note domina si bien dans son esprit qu'elle se serait décidée à mêler ses soins à ceux des servantes, d'Erteim et du notaire, si Amélie, revenue à elle, ne l'eût repoussée avec force...

Les convives estimèrent que l'heure était venue de se retirer et chacun s'empressa de prendre qui son chapeau, qui son châle, son parapluie, et de s'esquiver, laissant les Erteim à leurs embarras, tout en protestant de dévouement et prodiguant des conseils.

Cuyper seul restait à contempler et à réfléchir...

— Qu'est-ce que tout cela? se demanda le gros Erteim, intrigué.

— Ça, répondit flegmatiquement Cuyper, c'est la conséquence d'une sottise... Avant de vous marier une seconde fois, vous auriez mieux fait de marier votre enfant... une première.

— Tenez, Cuyper, mon ami, allez-vous-en, si vous ne voulez pas que je perde mon calme.

Et, comme il sentait que ce moment était arrivé, il prit à bras le corps le distillateur, dont les os craquaient sous l'étreinte, et le porta au dehors.

Digitized by Google

— Bonne nuit, lui cria-t-il alors, un peu essoufflé. Et maintenant, Netje, fermez tout et veillez à ce que Mlle Amélie regagne sa chambre sans encombre.

Aussitôt seule et en possession de ses facultés, la pauvre enfant s'expliqua les étrangetés qu'elle avait remarquées dans la conduite de son poursuivant. Le beau lieutenant aimait sa belle-mère et l'avait prise pour... O honte! ô désespoir!... Quoi, elle était donc si disgraciée de la nature, qu'on ne voyait en elle rien de la jeunesse, rien de cette ardeur si pure dont son âme était pleine? Oui, oui, elle se rappelait comment elle avait reçu deux billets qui ne lui étaient pas destinés, comment, cédant à de folles sujétions, elle avait consenti à une action ridicule...

Elle courut chercher les billets adorés; elle les avait enfermés dans un petit coffret avec quelques bijoux de sa mère, ce qu'elle possédait de plus précieux, et, les brûlant à la flamme de sa bougie, elle en piétina les cendres... — Mortes mes amours, soupira-t-elle, mortes avant d'être nées!... — Et elle tomba, les cheveux épars, les bras se tordant, sur son lit, qu'elle inonda de ses larmes...

Erteim n'avait jamais permis aux soucis de corroder son âme. Sa nature les expulsait comme des éléments malsains. Il était toute vie, mais de cette vie qui trouve des aliments incessants dans la matière sans aller au delà... Tel était le secret de son égalité d'humeur. La piqûre eût dû être profonde pour qu'elle atteignît son cœur... Car, en définitive, il en avait un, et le sort se réservait de le lui apprendre.

Tout avait été remis en place, la vaisselle lavée, la salle à manger nettoyée à grandes eaux, les meubles époussetés, le grand tapis de drap bleu à fleurs jaunes étendu sur la table... Dans la brasserie, on entendait le *rame rame* du curage des tonneaux vides; les garçons brasseurs descendaient dans les caves avec d'énormes tonnes de bière, portées sur des brancards cerclés de fer... Au dehors, malgré l'espèce de drame qui s'était passé dans une de ses principales maisons, Etichove était dans son calme accoutumé. Les dévotes, les commères et les vieillards se rendaient à l'église ou en reve-

Digitized by Google

naient. On se disait deux mots en passant, et c'était tout... Les cloches sonnaient bien le glas, d'une façon lugubre, pour une jeune paysanne d'un hameau voisin, morte l'avant-veille ; mais cela arrive à Etichove comme partout ailleurs et cela n'empêchait pas les blés de grandir dans les champs, les alouettes de chanter dans l'espace, le soleil de darder... Si bien même que la chaleur était grande et que, vers midi, on avait dû baisser les persiennes et fermer les volets chez Erteim. Amélie n'était pas descendue ; elle se disait un peu lasse. Elle paraissait remise, mais énervée. Le brave curé n'avait vu ni elle ni Régine à la messe ce jour-là, et cela l'avait amené, tout préoccupé qu'il était, à précipiter l'office et les prières plus qu'il n'aurait fallu.

Vers deux heures, un roulement se fit entendre au loin : une voiture avançait vivement sur la route. On l'avait vue poindre, on la vit se dessiner ; puis, on constata sa forme, sa couleur, et, bra da bra, les chevaux et le véhicule qu'ils traînaient s'arrêtèrent brusquement devant la brasserie. Un homme d'âge en descendit, s'orienta un moment et tira le bouton de la lourde sonnette. Il était suivi, devinez de qui ? du lieutenant en grande tenue.

La servante Netje les introduisit dans le salon, après s'être frotté les pieds au paillasson comme pour indiquer que les visiteurs devaient en faire autant ; elle poussa les volets, et le soleil se précipita aussitôt dans la chambre où entrèrent en même temps que lui Armand... et son compagnon.

Ceux-ci entendirent monter et descendre dans la maison, chuchoter. Des portes s'ouvraient, puis se fermaient. Un long silence succéda à tout ce remue-ménage, si long qu'ils purent croire qu'on les avait oubliés.

Erteim était dans la brasserie, en manches de chemise, son gilet entr'ouvert, une vieille casquette sur la tête... A la nouvelle d'une visite, à la description des visiteurs, il se décida à faire un bout de toilette et, enfin, son pas, semblable à celui du commandeur, retentit au loin...

— Monsieur, lui dit l'homme d'âge, je suis obligé de me présenter moi-même ; je me nomme Émile Dessescours, admi-

Digitized by Google

nistrateur en retraite et pensionné. Voici mon fils, Armand, lieutenant au régiment des guides; il a vingt-quatre ans, c'est un bon sujet, estimé de ses chefs, je lui laisserai un capital honnêtement et laborieusement acquis d'une quarantaine de mille francs... Il a vu votre fille; il l'aime; il croit être aimé d'elle et je viens en son nom vous demander sa main...

— Hum! fit Erteim, embarrassé et à qui l'embarras donnait une voix rauque... Je vous... remercie... Monsieur aime ma fille... et il est sûr d'être aimé? demanda-t-il, d'un air singulier.

— Je le crois, je l'espère du moins, répliqua Armand en faisant un pas en avant.

— Vous l'a-t-elle laissé entendre d'une façon quelconque?...

— Dame... oui... Je me suis permis de lui écrire, et au moyen d'un signal convenu j'ai reçu une réponse... C'est tout ce que je puis, tout ce que je veux dire...

— Vous êtes-vous adressé la parole, insista Erteim, qui procédait à un véritable interrogatoire?

— Une seule fois, à Audenarde;... le hasard a fait que nous nous sommes rencontrés.

— Bien! fit Erteim, qui venait, malgré les explications si naturelles données par sa femme, d'éprouver comme une morsure au cœur... Un fait n'avait jamais été révélé, c'est qu'on avait écrit et qu'il y avait eu réponse.

Erteim réfléchit à tout cela, resta les yeux dans le vide, à se faire craquer les doigts les uns après les autres et à souffler du nez et de la gorge de Hh, hh, méditatifs. Il retrouva enfin la parole :

— Monsieur le lieutenant Dessescours, je suis charmé de l'honneur que vous voulez bien me faire... Je n'ai jusqu'à présent aucun motif de vous refuser ma fille... Mais je tiens, malgré vos indications si précises qui témoign eraientde ses sentiments, à m'assurer encore près d'elle de ses intentions réelles...

Puis, Erteim, ce personnage, toujours d'humeur si tran-

Digitized by Google

quille, si débonnaire, si confiante, fut tourmenté de la plus singulière des idées.

— Allez chercher Mlle Amélie, commanda-t-il à Netje, qu'il trouva dans le vestibule.

Or, Mlle Amélie, au bruit de la voiture roulant sur la route et s'arrêtant à la brasserie, n'avait, en dépit de son chagrin, pu s'empêcher de plonger son regard par les interstices de sa persienne et avait vu d'abord le vieux monsieur, puis le lieutenant en grande tenue. Dans la situation morale d'une personne jetée au fond d'un cachot obscur, n'attendant que la mort, il lui sembla entrevoir une lueur: la vie, avec ses joies et ses rayonnements. Malgré tout, on espère!

Et justement, c'est bien elle qu'on demande..., c'est bien d'elle qu'il s'agit! Un moment sa fierté se révolte : mais la vérité tout entière, elle ne la connaît pas encore; peut-être a-t-elle exagéré les choses... Elle descend, elle entre, Erteim lui prend la main, la conduit au lieutenant et lui demande si elle connaît *Monsieur*. Elle fait de la tête, oui, plutôt deux fois qu'une... Mais elle ne s'aperçoit pas que, cédant à cette règle invariable qui veut que le geste précède la parole, le *Monsieur* fait, à son tour, non, non; comme pour dire : Mais ce n'est pas celle-là; qu'il se trouve tout décontenancé, tout surpris, qu'il pâlit même un peu... Erteim n'a rien perdu de cette mimique... Et à son tour, il se met à engager par signes le lieutenant à être prudent et charitable : un mot peut foudroyer la pauvre enfant...

— Amélie, dit enfin le brasseur, pour interrompre le silence presque glacial avec lequel sa fille venait d'être accueillie,... Monsieur... me demande... (et il lui semblait en ce moment qu'il avait avalé quelque chose qui l'étouffait), oui... il compte demander un jour ta main... Mais il y de graves intérêts à débattre... Tu sais que je tiens à te voir riche...

— Père, pourvu qu'on soit heureux...

— Évidemment,... heureuse et riche... Quelque temps de patience et bien des obstacles peuvent être levés... Le père lui-même de monsieur — et il désignait Émile Dessescours — pense qu'il y a lieu d'attendre...

Digitized by Google

Erteim, en parlant ainsi, pressait à la dérobée la main de celui à qui il faisait allusion pour l'amener à sortir d'une sorte de stupeur dans laquelle il semblait tombé. Et comme un homme à qui l'on met un pistolet sur la gorge, Émile Dessescours s'empressa d'un air contraint de dire : Oui... oui...

Le fait est qu'il ne concevait rien à ce qui se passait et qu'il croyait avoir affaire à quelque cas mental assez grave.

— Pardonnez-moi, mademoiselle, fit Armand,... je me suis permis,... et je ne savais pas... Une séparation... toute momentanée sera nécessaire...

— Oh ! je ne suis pas pressée, dit avec un charmant sourire la pauvre Amélie, revenue à la vie.

— Et alors, tout s'arrangera... Mais pour le moment, j'ai encore à causer avec ces messieurs... Tu peux te retirer, fut la conclusion d'Erteim.

Et les saluts d'usage faits de part et d'autre, Amélie se retira.

Alors seulement M. Émile Dessescours le père, sortant de son mutisme, demanda ce que cela signifiait... Au courant de l'aventure, il s'excusa auprès du brasseur et accusa son fils de légèreté, ce qui était bien mérité.

Erteim marchait dans la chambre les poings fermés, les membres secoués par une sorte de commotion intérieure... Il se retourna brusquement vers Armand et s'approchant de lui, d'une voix altérée : — Vous êtes venu jeter le trouble dans ma maison,.. vous invoquez une équivoque, que m'importe !... Quand ma fille saura que ses désirs ne peuvent se réaliser, elle en éprouvera un chagrin mortel... Puis, il y a des choses que je veux éviter à tout prix. (Évidemment il pensait à l'attitude qu'allait prendre devant lui ce mauvais Cuyper.) Je donne un million à ma fille, la moitié de ce que je possède... Elle n'est point laide, en définitive... Elle a du bon sens. Elle vous aime et, ma parole d'honneur, elle est digne d'être aimée et d'être estimée, ce qui vaut mieux encore... Prenez-la... Allez vivre en Italie, en France, où vous voudrez... Seulement, si j'apprends jamais que vous la

Digitized by Google

rendez malheureuse, j'accours et je vous casse les reins, foi de Mammès Erteim...

— Monsieur...

— Le marché vous va-t-il ou ne vous va-t-il pas?

— Vous me croyez donc attiré par le seul appât de votre fortune?

— Eh! sacrebleu!... Me direz-vous que vous êtes venu ici attiré par le seul appât de ma femme?... Je consens à admettre que celle à qui vous croyiez encore la qualité de fille est plus jolie que l'autre... Mais, la main sur la conscience, et c'est à un homme, à un officier que je parle..., auriez-vous fait la démarche que vous avez entreprise aujourd'hui, si le bruit de ma fortune ne vous y avait déterminé?... Il a fallu un bizarre ensemble de circonstances pour que vous prissiez l'une pour l'autre ; sans cela, vous auriez tout aussi bien accepté la dot avec l'une qu'avec l'autre.

— Encore une fois, monsieur...

— Encore une fois, monsieur, cela est-il vrai ou non? Parbleu, on ne rencontre pas tous les jours dans votre position une fille, fût-ce une fille de brasseur, qui vous constitue un revenu annuel de cinquante mille francs, et vous auriez été un sot de ne pas songer au côté solide de la question... Je vous donne un mois pour réfléchir. Mais, ce mois écoulé, si je vous aperçois rôder autour de ma brasserie, fût-ce à une distance d'une lieue, aussi vrai que je vous parle, je... vous étrangle des deux mains que voilà...

— Doucement, doucement, criait le père d'Armand, en voyant Erteim approcher de l'officier les deux mains ouvertes et les dents serrées.

— Vos menaces me laissent indifférent, répliqua Armand avec sang-froid... Je refuse vos millions et votre fille... Mais je vous jure que je me punirai d'avoir agi avec aussi peu de discernement que je l'ai fait : dès demain, je demanderai mon changement de garnison et ne remettrai plus jamais les pieds à Etichove...

Et l'entrevue fut rompue sur ces mots.

Toujours est-il qu'Erteim ne recouvrait pas sa sérénité

Digitized by Google

d'autrefois; que Régine restait confuse et embarrassée devant son mari; qu'Amélie trouvait que les difficultés duraient bien longtemps et que les dîners étaient devenus, comme la gaîté, très rares à la brasserie.

Mammès souffrait de cet état de choses; il était réellement malheureux, et, si c'est une faute de reprendre femme à un certain âge et dans certaines conditions, eh bien, il en fut, dans sa pensée, puni autant que Cuyper pouvait le souhaiter.

Un soir, le cœur gros, triste et tourmenté, seul avec Régine, il lui demanda avec douceur de l'écouter; la vie était devenue insupportable pour lui; mieux valait abandonner l'existence que de continuer à subir tant de traverses et d'ennuis. Il ne sentait sa peine de cette façon profonde que pour avoir été trop tranquille jusque-là.

— Lorsque je vous ai épousée, dit-il, je croyais dans mon égoïsme parvenir à vous faire oublier tout ce qui nous sépare. Je ne suis plus jeune, je ne suis pas beau; j'ai les manières d'un homme qui a toujours vécu dans un milieu modeste, à travailler, à gagner de l'argent; mais je me savais assez de bonté, assez d'amour, assez d'affection, si vous voulez, pour compenser tout cela et vous offrir, sous ce rapport, tout ce que l'homme le plus beau et le plus jeune aurait pu vous apporter... Ma volonté n'a pas fléchi une minute et vous n'avez, j'en ai la conviction, rien à me reprocher à cet égard... Laissez-moi continuer... Que jeune, belle, arrachée au monde et à ses plaisirs, à l'âge où vous croyiez devoir profiter de tout cela, vous ayez emporté de Bruxelles à Etichove des regrets, il n'y a là rien qui m'étonne ou qui me blesse. C'était naturel... Mais, pour l'amour du ciel et de mon repos, dites-moi ce qu'il faut pour que ces regrets ne se perpétuent pas... Parlez-moi, non comme à un mari, non comme à un maître surtout: je n'ai jamais été le vôtre, mais comme à un ami... Est-il un moyen d'être ce que j'ai toujours eu l'ardent désir que vous soyez, la femme heureuse par excellence?... Ou bien, dois-je renoncer à cet espoir?... Trouvez-vous dans votre situation présente

Digitized by Google

quelque chose qui vous fasse regretter la situation passée?... Voulez-vous reprendre votre liberté?... Je consens à tout, je suis prêt à tout; mais ce que j'endure doit cesser à tout prix!

Régine avait écouté ce discours, qu'il débita d'une voix navrée, la mine attendrie et rayonnante de bonté et de tendresse. Elle n'eut que le temps de se jeter dans ses bras et de sangloter, la tête plongée dans son vaste gilet qu'elle couvrit de baisers et de larmes, criant pardon et pitié...

Ils furent d'accord qu'il fallait soigner pour le bonheur d'Amélie, qui finit sans doute par renoncer à l'idée de l'officier, ne le voyant plus reparaître, n'en entendant plus parler, car un beau jour — un jour de pluie eût été trop désagréable pour ce genre de nouvelles — on apprit que Mlle Amélie Erteim, fille du riche brasseur d'Etichove, était fiancée...

Je vous laisse à penser avec qui...

Avec Charles-Édouard Stevenart... Tout le monde s'était résolu à cette *extrémité,* qui était la réalisation des rêves du jeune financier. Erteim lui avait dit:—Tâchez donc de devenir raisonnable, de parler d'une façon intelligible... Ce ne sont ni vos habits à la mode, ni vos cosmétiques, ni vos phrases, ni votre esprit qui vous sauveront des tribulations dont un mari peut être atteint; c'est le bon sens, la franchise et le cœur...

Et comme Cuyper, qui était présent à cette entrevue, haussait les épaules et faisait la grimace...

— Bah! déclara Erteim avec un bon rire tout franc, bien sot qui se laisserait émouvoir par l'opinion des gens de votre calibre... Vous glapissez d'instinct, comme le chacal, et vous déchirez comme lui...

Émile Greyson.

Digitized by Google

LES DROITS DES AUTEURS DRAMATIQUES

ET LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE.

Une question qui, plus d'une fois, a été débattue déjà — sans être résolue jamais — vient encore de revenir sur le tapis. Question double, qui touche, à la fois, aux intérêts les plus chers des auteurs dramatiques de France et de Belgique et à la réputation de loyauté dont notre petit pays s'est toujours, à bon droit, montré fier. Je veux parler de la *question des droits d'auteur*, intimement liée à la grande question de la propriété littéraire.

Avant d'entrer au cœur même de notre sujet, faisons un retour sur le passé et résumons les rétroactes de cette question qui, après bien des années écoulées, redevient toute d'actualité.

Le 22 août 1852 fut conclue entre la Belgique et la France une convention littéraire où les auteurs dramatiques — dont les droits n'étaient qu'accessoirement reconnus — bénéficiaient *par assimilation* des dispositions protectrices formulées en faveur des « auteurs de livres, brochures ou autres écrits ».

Le théâtre français n'avait point encore conquis, dans le monde des lettres de l'Europe entière, la grande place que tant de succès tapageurs lui ont assurée depuis. La tragédie était morte, le grand drame romantique était agonisant, la comédie de mœurs renaissait à peine et l'opérette était

Digitized by Google

encore dans les langes de la fantaisie. En Belgique, nous avions un peu moins d'auteurs dramatiques indigènes qu'à présent; c'est à dire que nous n'en avions guère.

Entre les rares écrivains belges qui s'occupaient de théâtre — à leurs moments perdus — il n'y avait aucun lien, aucune cohésion; on avait bien tenté, à la vérité, de former chez nous une *Société des gens de lettres;* mais l'idée — excellente en soi — ne passionna point nos populations et, après quelques séances très insignifiantes, quoique parfois très orageuses, la *Société belge des gens de lettres* retourna au néant, dont elle avait eu tant de mal à sortir. En France, à Paris, la *Société des auteurs dramatiques* était loin d'avoir l'autorité et l'influence qu'elle possède aujourd'hui. Bref, la convention de 1852 fut faite *surtout* en vue des intérêts des « auteurs de livres et brochures ». Les intérêts tout spéciaux des écrivains dramatiques, mal compris et mal défendus, se trouvèrent plutôt sacrifiés que sauvegardés et protégés par le traité franco-belge.

Ce traité portait dans ses flancs une table de proportion en vertu de laquelle les *droits* des auteurs dramatiques étaient assimilés — de fait — aux exigences, déjà proverbiales, des cochers de fiacre et réglementés par une manière de *tarif* dont l'élaboration bizarre est digne des cerveaux étroits des bureaucrates dont elle est le produit. Voici la copie textuelle de ce morceau administratif :

PIÈCES en	BRUXELLES et PARIS	Villes de 80,000 âmes et au dessus.	Villes de moins de 80,000 âmes.
4 ou 5 actes . . .	18 francs.	14 francs.	9 francs.
3 actes.	14 —	10 —	8 —
2 actes.	10 —	8 —	6 —
1 acte	6 —	5 —	4 —

Digitized by Google

C'est grâce à ce tarif fantaisiste que les *Huguenots* — taxés à 18 francs — rapportent, *en Belgique,* 9 francs par représentation aux héritiers de Meyerbeer. C'est grâce à cet « instrument » diplomatique que le nouvel opéra de Verdi, *Aïda*, pour des recettes de cinq et six mille francs, donne 18 francs à ses auteurs — 9 francs aux traducteurs du livret, 9 francs à Verdi !

Je sais bien qu'on objectera ici que les directeurs de la Monnaie ont payé 8,000 francs les partitions d'orchestre d'*Aïda;* mais ce n'est là qu'une *prime* payée à l'éditeur, propriétaire de la partition, pour avoir le droit, ou plutôt les moyens, de jouer l'œuvre, ces partitions indispensables ne se trouvant qu'aux mains de l'éditeur. C'est, en somme, sous une autre forme, le même biais que sont obligés d'employer, pour éviter les *largesses* du tarif, les auteurs dramatiques français lorsqu'ils vendent à nos directeurs le manuscrit de leur pièce.

On a dit que les auteurs étaient mal venus de récriminer, alors qu'ils avaient, si longtemps, accepté sans se plaindre un traité qui s'était fait sous leurs yeux. Mais qu'on veuille bien considérer que ce traité s'est fait sans eux et que, d'ailleurs, les auteurs en ont signalé les défauts dès que la pratique avait fait paraître ces défauts au grand jour.

Du reste, les signataires de la convention littéraire de 1852 n'ont pas craint de prévoir l'amélioration éventuelle de leur œuvre ; en effet, le dernier paragraphe de l'article 1er est ainsi conçu :

« Il est également entendu que tout privilége ou avan-
« tage qui serait accordé ultérieurement par l'un des deux
« pays à un pays tiers, en matière de propriété d'œuvres
« de littérature ou d'art, dont la définition a été donnée
« dans le présent article, sera acquis de PLEIN DROIT aux
« citoyens de l'autre pays. »

Or, le 25 avril 1867 et le 29 juillet de la même année, la Belgique a conclu avec deux pays « tiers » — la Suisse et le Portugal — de nouvelles conventions littéraires qui accordent aux auteurs dramatiques des pays contractants « l'avan-

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN Digitized by Google

tage » ou « le privilége » de disposer de leurs œuvres comme ils l'entendent, ces œuvres fussent-elles imprimées. C'est à dire qu'en vertu des traités des 25 avril et 29 juillet 1867 — quinze années après le traité franco-belge — les auteurs dramatiques portugais ou suisses restent propriétaires de leurs pièces même après qu'elles ont été éditées et qu'ils peuvent en interdire la représentation en Belgique, s'ils jugent cette interdiction favorable ou utile à leurs intérêts. Sans doute, cela n'est point dit en termes exprès dans les conventions portugo-belge et belgo-suisse; mais il n'en était pas besoin, les droits de propriété *absolue* des auteurs se trouvant établis et garantis une fois pour toutes par le décret, non abrogé, rendu le 21 octobre 1830 par le Gouvernement provisoire.

L'article 4 de ce décret est conçu en ces termes :

« Toute composition dramatique d'un auteur belge « ou étranger, représentée pour la première fois sur un « théâtre de la Belgique, ne pourra être représentée sur un « théâtre public, dans toute l'étendue du territoire belge, « sans le consentement formel et par écrit de l'auteur, sous « peine de la confiscation, à son profit, du produit total des « représentations. »

Voilà donc le droit, bien reconnu, pour l'auteur « belge ou étranger » d'interdire la représentation de sa pièce s'il le juge convenable. Constatons, en passant, qu'il n'est fait à ce propos aucune restriction au sujet des pièces imprimées; ainsi, même avant la clause favorable des traités portugo-belge et belgo-suisse, on pouvait déjà considérer comme illégale et arbitraire la disposition de la convention franco-belge de 1852 qui, restreignant les droits de l'auteur, l'oblige à subir une absurde tarification.

Cependant, restons dans les termes mêmes de la question, telle qu'elle se discute aujourd'hui dans la presse de France et de Belgique et telle qu'elle se plaidera bientôt devant les tribunaux de l'un ou de l'autre pays. En présence de la sanction effective donnée au dernier paragraphe de l'article 1er de la Convention franco-belge de 1852 par les

Digitized by Google

clauses formelles des traités portugo-belge et belgo-suisse de 1867, les auteurs dramatiques français soutiennent qu'ils reprennent sur leurs œuvres, éditées on non, leur droit de propriété *absolu* et qu'ils ne sont plus soumis au tarif proportionnel.

Prenons un exemple qui fera, tout à la fois, comprendre à nos lecteurs la portée de ces revendications. Un tout jeune homme, un nouveau venu dans la carrière, M. Lomon, vient de débuter au Théâtre français par un grand drame en 5 actes et en vers — un coup de maître, — *Jean Dacier*, qui a obtenu un très grand succès. Je suppose que M. Lomon désire ne voir jouer sa pièce à Bruxelles que dans de certaines conditions d'interprétation auxquelles il attache une importance capitale. Le seul moyen qu'il ait en son pouvoir pour empêcher la représentation de *Jean Dacier* en dehors des conditions qu'il croit nécessaires, c'est de ne pas faire imprimer son drame.

Or, la vente d'une pièce littéraire jouée à la Comédie française — et jouée avec succès rapporte gros à son auteur. Prenons un chiffre : la *Fille de Roland*, la tragédie de M. Henri de Bornier, jouée il y a deux ans au Théâtre français, et publiée aussitôt après, a rapporté *douze mille francs*. Tirez vous-même la conclusion : ou M. Lomon doit s'exposer à laisser jouer *Jean Dacier* sans qu'il ait le droit d'intervenir autrement que pour toucher... 18 francs par représentation; ou bien M. Lomon doit perdre peut-être dix ou douze mille francs.

Cet exemple suffit, je crois, pour faire saisir par nos lecteurs les moins initiés aux choses du théâtre et de la propriété littéraire combien sont légitimes et logiques les griefs des auteurs dramatiques français. D'ailleurs, qu'on mette en avant la convention franco-belge ou qu'on la laisse absolument de côté, n'est-il pas absurde de prétendre qu'une œuvre dramatique tombe dans le domaine public dès qu'elle est imprimée? Ainsi, parce qu'un auteur dramatique aura, précisément pour faciliter aux directeurs la représentation d'une pièce nouvelle, fait imprimer cette pièce, tous ses

Digitized by Google

droits d'intervention et de contrôle cesseront et il se trouvera à la merci des directeurs mal avisés, mal disposés ou, simplement, maladroits qui, moyennant quelques francs par jour, représenteront son œuvre dans les plus mauvaises conditions !

Il faut convenir qu'il y a là un véritable déni de justice; tous ceux que n'aveuglent pas des intérêts contraires — d'ailleurs mal compris — en conviendront certainement sans difficulté. Que demandent les auteurs dramatiques français? Rien que de fort naturel en somme. Selon eux — et c'est aussi l'avis de tous les publicistes belges qui se sont occupés de cette question — les clauses nouvelles introduites dans les conventions littéraires portugo-belge et belgo-suisse mettent à néant les conditions restrictives de la convention franco-belge de 1852. Ils pensent et nous pensons avec eux que cette convention n'a pas besoin d'être dénoncée pour ne plus exister — du moins en ce qui touche les œuvres dramatiques.

L'article 1er du traité conclu le 29 juillet 1867, entre la Belgique et le Portugal, est ainsi libellé :

« Les auteurs de livres, brochures ou autres écrits, de « compositions musicales ou d'arrangements de musique, « d'œuvres de dessin, de peinture, de sculpture, de gravure, « de lithographie et de toutes autres productions du « domaine littéraire ou artistique [1] jouiront, dans chacun « des deux États réciproquement, des avantages qui y sont « ou y seront attribués par la loi à la propriété des ouvrages « de littérature ou d'art et ils auront la même protection et « le même recours légal contre toute atteinte portée à leurs « droits que si cette atteinte avait été commise à l'égard « des auteurs d'ouvrages publiés pour la première fois dans « le pays même. »

En d'autres termes, les auteurs français, qui jouissent chez eux du droit d'interdire la représentation de leurs pièces *éditées ou non éditées*, sont fondés à réclamer en Belgique le

[1] L'article 4 assimile *expressément* les œuvres dramatiques aux diverses productions énumérées à l'article 1er.

Digitized by Google

bénéfice du décret du 21 octobre 1830, — tout comme les auteurs belges peuvent réclamer, pour leurs œuvres jouées en France, *éditées ou non éditées*, la protection légale dont jouissent les auteurs français. Ce que revendiquent les auteurs français, c'est donc, en réalité, la liberté absolue — sous l'égide de la loi civile — de leur droit de propriété.

— Laissez-nous — disent-ils — en présence de vos directeurs ; nous demandons la liberté des transactions internationales et nous nous faisons forts de défendre très bien nos droits sans le secours d'aucune intervention diplomatique ou administrative. Nous avons, les directeurs et nous, des intérêts suffisamment connexes pour qu'une entente soit facile — et même nécessaire.

Mais les directeurs font la sourde oreille ; accoutumés à jouer gratis toutes les pièces qui datent d'avant 1852 et à payer environ 4 francs par acte pour toutes les autres pièces imprimées, ils ne peuvent se faire à l'idée que ce régime agréable est de nature à être modifié profondément et qu'il le sera avant peu.

Dans des circonstances récentes, nous avons pu voir certains politiques agiter dans le vide la défroque usée des fantômes du Socialisme et de l'Anarchie. Les directeurs de théâtre ont déjà tiré de leur magasin d'accessoires le « spectre de la faillite ». A les entendre, c'en est fait de leurs entreprises si ce qu'ils appellent les « prétentions » des auteurs français vient à trouver de l'écho devant la justice. Ces craintes sont chimériques ; les auteurs sont les premiers intéressés à la fortune des directeurs et ce serait leur faire injure que de supposer qu'ils coopéreraient par d'absurdes exigences à la ruine des auxilliaires indispensables de leur gloire — et de leur propre fortune.

J'ai dit plus haut que les auteurs français n'avaient point attendu jusqu'à présent pour s'apercevoir des vices de la convention de 1852 ; à maintes reprises, ils tentèrent d'échapper aux entraves que ce traité mal venu et mal établi mettait à leurs droits les plus légitimes. Ils plaidèrent, et l'un de ces procès — engagé par Meilhac et Halévy contre

Digitized by Google

le directeur du théâtre des Galeries, M. Delvil — fit jadis un certain tapage ; il s'agissait de la *Belle-Hélène*, et les avocats des deux parties se disputèrent la propriété du livret — qui avait été imprimé — avec autant d'ardeur que Grecs et Troyens mirent jadis à se disputer la possession de la fille de Léda. Ce furent les conseils de M. Delvil qui triomphèrent ; s'en tenant à la lettre, sinon à l'esprit, de la convention franco-belge, le tribunal décida que le livret de la *Belle-Hélène* ayant été imprimé, le directeur des Galeries avait usé de son droit en montant la pièce sans aucune entente avec les auteurs et en se bornant à payer à ceux-ci la somme formidable de 18 francs par représentation ! Seulement — point essentiel — le procès Meilhac et Halévy contre Delvil fut jugé en 1866, alors qu'aucune convention littéraire nouvelle n'avait été conclue entre la Belglque et d'autres nations. Demandeurs, défendeurs et juges n'avaient devant eux que la convention littéraire franco-belge de 1852 et son tarif proportionnel. Il n'en serait plus de même aujourd'hui que les conventions littéraires conclues en 1867 avec le Portugal et la Suisse sont intervenues et ont frappé de caducité la convention franco-belge. Plaidé onze ans plus tard, le procès de la *Belle-Hélène* eût trouvé certainement une solution à rebours de celle que lui ont donnée les juges de 1866 : Meilhac et Halévy l'eussent gagné haut la main.

Il ne reste plus debout que les traités passés avec le Portugal et la Suisse, en vertu desquels — comme je crois l'avoir clairement exposé — les auteurs recouvrent la plénitude de leur droit de propriété.

Cette question des droits d'auteur est donc intimement liée à la question, tant controversée, de la propriété littéraire. Mais il semble que nous ayons un secret plaisir à embrouiller les questions les plus simples, à compliquer les problèmes les plus faciles à résoudre ! Ces conditions d'existence de la propriété littéraire, le principe même de son existence ont fait verser des flots d'encre... Chose bizarre, cette controverse a réuni dans un même parti des hommes qui, en toute autre circonstance, se disputent avec acharne-

Digitized by Google

ment, les socialistes et certains conservateurs. En France, Proudhon, logique avec lui-même, s'est déclaré l'adversaire de la propriété littéraire ; en Belgique, on cite comme également opposés à ce principe des hommes d'État, des jurisconsultes éminents, tels que MM. Pirmez et Dolez.

Considérer comme immoral et antisocial le principe même de toute propriété — c'est une opinion qui peut se soutenir logiquement. Mais admettre la propriété *matérielle*, si je puis m'exprimer ainsi, la propriété des choses et repousser la propriété intellectuelle, la propriété de la pensée, c'est pour le moins singulier et il ne me paraît pas que cela soit bien aisé à défendre raisonnablement. Si la propriété littéraire existe — au même titre que la propriété immobilière ou industrielle — il est juste de l'entourer des mêmes garanties légales et de la placer sous la protection de la même loi civile.

Eh bien! telle qu'elle est régie aujourd'hui, la propriété littéraire des œuvres dramatiques ne jouit pas des garanties et des protections qui avantagent toute autre catégorie de propriétés. Admettre qu'une pièce de théâtre tombe dans le domaine public dès qu'elle est imprimée, prétendre que, dès lors, l'auteur n'a plus le droit de s'opposer à la représentation de son œuvre, ce n'est pas seulement dépouiller la propriété littéraire de ses garanties les plus efficaces, c'est la nier.

Pour en revenir à la question même des droits d'auteur et aux conventions nouvelles qui devront être débattues entre les écrivains et les directeurs, je me permettrai de faire observer à ces derniers qu'ils comprennent bien mal le soin de leurs intérêts en s'accrochant à la convention de 1852, comme le noyé à la branche du saule.

Aujourd'hui, les auteurs français vendent — et très cher — à nos directeurs le droit de représenter leurs pièces nouvelles en Belgique. C'est à qui, de nos impresarii, arrivera bon premier auprès des auteurs en renom ; souvent même il leur faut acheter une pièce avant qu'elle n'ait vu le feu de la rampe... Le directeur, pressé par la concurrence, conclut

Digitized by Google

l'affaire ; la pièce est jouée — elle fait *four!* Et voilà notre directeur qui se trouve avoir payé au poids de l'or une pièce qu'il n'aurait probablement pas songé à offrir à son public s'il avait attendu l'épreuve de la première représentation. Je n'invente pas, je me souviens : la direction du théâtre du Parc n'a-t-elle pas payé *cinq mille francs* à Sardou le manuscrit d'*Andréa,* avant la représentation de la pièce? Or, *Andréa* obtint à peine un succès d'estime et ce fut seulement deux ans plus tard que le théâtre du Parc se risqua à jouer l'œuvre mal venue de Sardou.

Ce système ruineux des *primes* à payer sur manuscrit, c'est à la convention de 1852 que les directeurs en sont redevables. Frustrés durant l'année d'une partie de leurs droits — grâce au tarif qui permet à nos directeurs de jouer *pour rien* les pièces antérieures à 1852 et à représenter pour un morceau de pain les pièces imprimées après 1852 — les auteurs français cherchent naturellement à se rattraper sur la vente de leurs pièces manuscrites. Toute l'année nos théâtres de genre représentent les *Pattes de mouche* ou *Nos Intimes,* moyennant quatre-vingts sous par acte de droits d'auteur; que Sardou vende après cela ses manuscrits cinq mille francs, qui pourrait lui en faire un grief et s'élever contre ses exigences? C'est une simple revanche qu'il prend.

Mais, de cette revanche, ce sont les directeurs qui payent les frais. Si l'on pouvait donc en arriver à une entente, sur de nouvelles bases, entre directeurs et auteurs; si, par exemple, les directeurs consentaient à représenter toutes les pièces — anciennes ou nouvelles — moyennant une quotité de droits établie, en tout état de cause, sur les recettes brutes, est-ce que cela ne vaudrait pas bien mieux? Mais où serait — dira-t-on — la sanction d'un semblable accord? Qui pourrait garantir aux directeurs la loyale exécution du *convenio* ainsi conclu? Qui? Mais la *Société des auteurs et compositeurs dramatiques.*

Si elle jouit de grands priviléges, si elle peut, par une simple décision de son comité, mettre en interdit les direc-

Digitized by Google

teurs qui cherchent à se soustraire à leurs obligations vis à vis des auteurs, cette Société — aujourd'hui très puissante — peut aussi obliger les auteurs à remplir envers les directeurs les engagements qu'elle aurait pris au nom de ses membres. Pas plus que les directeurs, les auteurs ne peuvent se passer de la Société dont les agents, répandus partout, sont à la fois leurs hommes d'affaires et leurs caissiers. C'est la Société qui, moyennant un tantième minime, se charge de percevoir partout les droits d'auteur et de les verser dans l'escarcelle des écrivains affiliés. Sans la Société, les auteurs dramatiques en renom devraient avoir des correspondants dans toutes les villes où l'on joue leurs œuvres — c'est à dire partout — ou bien il leur faudrait aller eux-mêmes en recouvrement, comme un receveur de contributions!

Il est donc facile de comprendre quelle action la *Société des auteurs et compositeurs dramatiques* exerce sur ses membres et combien il lui serait facile de garantir aux directeurs le respect des conventions nouvelles qui, en dehors du traité caduc de 1852, pourraient être passées entre auteurs et directeurs.

Maintenant, il ne faut pas croire non plus que ce soit un sentiment de confraternité purement platonique qui pousse les auteurs belges à soutenir les intérêts des auteurs français; si la presse, si le public voient dans le redressement des griefs légitimes des écrivains de France une question de loyauté internationale, les auteurs belges y voient encore autre chose. En défendant les intérêts des auteurs français, les auteurs belges défendent aussi leurs propres intérêts.

Il est évident que, le jour où nos directeurs ne pourront plus représenter pour 18 francs (maximum) les œuvres imprimées des auteurs français; le jour où il leur faudra payer tant sur la recette brute pour toute pièce française — ancienne ou nouvelle, — ce jour-là, nos directeurs tourneront vers les auteurs indigènes un œil un peu moins dédaigneux. Ils auront intérêt à recevoir autrement qu'en rechignant, les pièces belges et nos écrivains dramatiques les verront venir à eux, le chapeau à la main et le sourire aux lèvres.

Digitized by Google

Ce jour-là, les encouragements officiels n'auront plus de raison d'être ; ce sera le public lui-même qui subsidiera nos écrivains nationaux.

Les auteurs belges ont si parfaitement compris combien leurs intérêts étaient intimement liés à ceux des auteurs français, que, déjà, il y a deux ans (en février 1875), ils adressèrent aux « président et membres de la *Société des auteurs dramatiques* » une longue lettre dont j'extrais ce passage relatif à un point de la question que nous n'avons pas encore mis en lumière :

« Vous touchez des droits dérisoires en Belgique, tandis « qu'en France vous percevez 10 à 12 p. c. sur la recette « brute des théâtres où vos ouvrages sont représentés sous « vos yeux et dans les conditions les plus favorables.

« Cependant, messieurs, quand un Belge parvient à faire « représenter une pièce à Paris (et il en est des exemples à « citer), vous l'admettez confraternellement à toucher le « même droit que vous.

« Cette anomalie et cette inégalité doivent cesser, au nom « de la fraternité littéraire et pour la dignité des hommes de « lettres des deux pays. »

Ainsi, il n'y a même pas réciprocité : les auteurs francais touchent 18 francs de droits en Belgique et les auteurs belges — que leurs pièces soient imprimées ou non — touchent en France 10 et 12 p. c. !

En commençant ce simple exposé d'une question qui — du moins il faut l'espérer — est, cette fois, bien près de recevoir sa solution, j'avais donc raison de dire que notre réputation de probité nationale était en jeu. Il est étrange, en vérité, de nous voir — nous qui nous piquons de délicatesse et de loyauté — exploiter sans vergogne une des propriétés les plus dignes de respect : la propriété intellectuelle. Il est temps, pour me servir d'une expression employée par M. Louis Hymans dans sa conférence du Cercle artistique, que « les mœurs complètent les lois » en ce qui concerne les droits des auteurs dramatiques aussi bien qu'en ce qui touche les droits — reconnus — des romanciers et des publicistes.

Digitized by Google

Si la diplomatie ou l'administration font la sourde oreille à leurs justes réclamations, que les auteurs français demandent donc justice à la justice elle-même; qu'ils s'adressent à nos tribunaux.

Il y a des juges ailleurs qu'à Berlin.

GEORGES DU BOSCH.

Digitized by Google

LA POÉSIE NOUVELLE.

A M. J.-C. Houzeau.

On dit que, froid et positif,
Notre siècle est rébarbatif
Aux charmes de la poésie;
Qu'il faut à nos cerveaux blasés
Des mets autrement épicés
Qu'une antique et fade ambroisie;

Que trop mûre est notre raison,
Pour qu'il soit encor de saison
D'enfourcher la vieille chimère,
Et que désormais notre effort
Tend à rattacher le confort
A notre existence éphémère.

Et, cependant, plus que jamais,
Planant au dessus des sommets
Qui percent la voûte azurée,
L'esprit de l'homme, curieux,
Dans l'infini mystérieux
Ouvre une aile démesurée.

Digitized by Google

Jamais les pures voluptés,
Ivresse des sens enchantés,
Amour, du cœur ondes sonores,
Art toujours plus épanoui,
N'ont pénétré comme aujourd'hui
L'âme humaine par tous les pores!

***

Que sont les mythes surannés,
Par les anciens imaginés
Pour en peupler leur ciel folâtre,
Et les contes plus ou moins bleus,
Astres d'un passé nébuleux,
Vestiges d'un âge idolâtre,

Et les vagues traditions,
Où les plus noires actions
Passent dans des apothéoses,
Et les rêves religieux,
Près de l'amas prodigieux
Des réalités grandioses?

***

Ce n'est, certes, pas de nos jours
Devant d'olympiennes amours
Que l'âme encore s'extasie.
Aux sources nouvelles puisant,
C'est dans la science à présent
Que nous trouvons la poésie.

Poésie au vaste trésor!
C'est elle qui donne l'essor
A ces merveilles inouïes
Que notre siècle surhumain
Va semant de sa large main
Sur les nations éblouies.

Digitized by Google

C'est elle qui, par l'univers,
Sous les climats les plus divers,
Dans le feu des zones torrides,
Entre les banquises du Nord,
A travers les dents de la Mort,
Pousse les marins intrépides.

Elle qui fixe aux cieux vermeils
Les yeux des chercheurs de soleils
Veillant sur les observatoires,
Et qui, dans les brûlants fourneaux,
Fait éclore des corps nouveaux,
A l'ombre des laboratoires.

Elle qui, pour dompter des vents
Les flots incertains et mouvants,
Après l'aérostat qui passe,
Abordant le problème obscur,
Projette au delà de l'azur
L'hélice ardente dans l'espace.

Elle qui, malgré les déserts,
Les marais, empestant les airs
De leur haleine sépulcrale,
Les fièvres, les contagions,
Fait voyager des légions
Jusqu'au cœur de l'Afrique australe.

Elle qui, dans les monts géants,
Creuse les tunnels effrayants;
Elle encore qui, sous les ondes,
Au chant joyeux des matelots,
A travers l'abîme des flots,
Par un câble unit les deux mondes.

Digitized by Google

Écoutez là. Mieux qu'autrefois,
Le son magique de sa voix
Charme les foules inquiètes ;
Car ses chants ont une autre ampleur,
Ses tableaux une autre grandeur,
Et les savants sont des poètes !

FÉLIX FRENAY.

Quenast, 30 mars 1877.

Digitized by Google

ESSAIS & NOTICES

LE DROIT ROMAIN DANS L'ETHNOGRAPHIE.

Malgré le christianisme, nous sommes encore si romains jusque dans l'ancienne Germanie, que l'histoire du droit romain lui-même peut intéresser ceux qui ne sont pas jurisconsultes. L'élément romain n'a pas moins d'importance que l'élément germanique dans la plupart des périodes de la civilisation européenne. Puisque Rome a régné sur nous pendant plus de six siècles, n'est-il pas d'un haut intérêt de connaître le secret de cette longue domination? Et, pour le trouver, ne faut-il pas pénétrer l'esprit des lois et des institutions qui portent encore son empreinte?

« Trois fois, dit le professeur R. von Ihering [1], Rome a dicté des lois au monde, trois fois elle a servi de trait d'union entre les peuples : par l'unité de l'*État*, d'abord, lorsque le peuple romain était encore dans la plénitude de sa puissance; par l'unité de l'Église, après la chute de l'empire, et enfin par l'unité du Droit, quand le moyen âge accueillit avec respect les codes de la ville éternelle. » Aussi peut-on et doit-on étudier cette nationalité impitoyable, alors même que l'on recherche le plus sincèrement à en effacer les traces dans sa propre nationalité. Savigny, le fondateur de l'école historique, n'a si singulièrement mis en relief l'esprit romain que parce que cet esprit a pesé longtemps sur l'esprit germanique.

Aussi bien, si chaque peuple « à son tour doit briller sur la

[1] *L'Esprit du droit romain dans les diverses phases de son développement*, par R. von Ihering, professeur ordinaire de droit à l'université de Gœttingue. 1er volume, traduit sur la 3e édition par M. O. De Meulenaere, juge au tribunal de première instance à Bruges. Paris, Marescq; Gand, J. Clemm, 1877 (360 pp. in-8°). Le même traducteur a mis en français un autre ouvrage du professeur von Ihering, *Du fondement de la protection possessoire*.

Digitized by Google

terre », c'est en vertu d'une vocation spéciale qui constitue sa mission. Là aussi, dans de grandes proportions, nous découvrons la loi de la division du travail. Un peuple comme un individu n'arrive aux grands résultats que par la concentration, le travail acharné : *Labor improbus.*

Or, le Droit, c'est l'œuvre propre de Rome, sa spécialité, son expression la plus exacte. Les instincts juridiques sont si naturels à ce peuple, qu'ils se mêlent à tout ce qu'il a produit et que, par conséquent, il en faut tenir un juste compte dans les études historiques. « C'est par là, s'écrie Cicéron, que nous l'emportons sur les Grecs, nos maîtres : *Nam mores et instituta vitæ resque domesticas ac familiares nos profecto et melius tuemur et lautius: rem vero publicam nostri majores certe melioribus temperaverunt et institutis et legibus.* (Tusc., I, 1.)

Dans le grand ouvrage dont M. O. De Meulenaere a entrepris la traduction fidèle, le professeur R. von Ihering s'est proposé l'étude historique et philosophique de cette maîtresse qualité des Romains. Il en découvre tout d'abord la vraie source dans leur esprit positif, pratique et tenace (*Romana virtus*) qui éclate partout dans leur histoire. Dans leur légende, si Romulus précède Numa, c'est que, comme l'avait déjà remarqué Hegel, le Droit y naît avant la Religion. Ce droit lui-même se confond d'abord avec la force. Signalons, à ce propos, un curieux paragraphe de l'*Esprit du droit romain* (I, p. 108) :

« Il n'est point de droit qui n'ait procédé de la force individuelle. Mais, chez la plupart, cette période de formation violente du droit a complétement disparu de la mémoire nationale : la tradition reste muette sur les aïeux qui fondèrent la justice par la force de leurs bras. Il en est autrement du droit romain; le temps n'a pu effacer les taches de sueur et de sang dont le travail des hommes l'a maculé; le principe que la force individuelle est la source du droit est une des vérités capitales de cette histoire.

« La force individuelle est l'origine du droit : ces mots sont presque inintelligibles pour nous. Habitués à tout remettre entre les mains de l'État, à définir le droit comme étant la volonté de l'État, c'est à peine si nous connaissons, en droit, la force individuelle, et partout où elle se montre sans l'autorisation de l'État, nous la punissons et la poursuivons comme une atteinte à l'ordre juridique. Mais autant, à nos yeux, la force et le droit sont différents l'un de l'autre, autant l'intuition actuelle que nous possédons de ces deux idées diffère de celle des anciens Romains...

Digitized by Google

« Nous avons déclaré la guerre à la force dans la sphère de la vie civile, et comme elle ne s'y montre plus aujourd'hui que timidement et à la dérobée, nous ne nous doutons pas qu'il fut un temps où elle eut, même sur ce terrain, la puissance la plus étendue. Mais la force bannie des humbles régions de la vie privée s'est réfugiée sur les sommets où s'agite l'histoire du monde. Lorsqu'un peuple opprimé s'affranchit de la tyrannie, lorsque l'épée du conquérant fait crouler un État vermoulu, que répond notre théorie? Elle accepte le changement comme un fait accompli et sauveur.

« Que conclure de là? Si aujourd'hui même nous voyons encore la force créer le droit, quelle autre mère aurait-il eue à l'origine de l'histoire, si ce n'est la force? Gardons-nous cependant de *confondre l'une avec l'autre,* et ne disons pas que la force régnait au lieu du droit. Alors même le droit existait déjà, mais il avait une autre forme. Le sentiment du droit gravait son empreinte sur ce que la force avait créé, acquis ou conquis ; il en faisait une partie de l'individu même, doublant ainsi l'énergie qu'il mettait à le maintenir. »

Pline dit de ses compatriotes: *Nostri, omnium utilitatum rapacissimi.* Cet instinct d'annexion se retrouve dans tout ce que Rome a laissé de durable, son droit et même sa littérature. Le monde romain fut fondé par l'épée, et l'épée ou la lance est le plus ancien symbole du droit romain. *Capere,* prendre, c'est acquérir. *Emere* signifia plus tard: *acheter;* mais les premiers Romains prenaient au lieu d'acheter, et c'est ce que prouve l'étymologie. Le jurisconsulte Gaïus disait que jadis on considérait surtout comme propriété ce qu'on avait enlevé à l'étranger: *Maxime sua esse credebant, quæ hostibus cepissent.* Le mari enlevait sa femme du milieu de ses parents. On enlevait (*velut bello capta*) vestales et flamines de Jupiter. *Res mancipi,* c'était ce que jadis les Romains enlevaient à l'ennemi. Partout *manus* pour le droit. Partout l'acte d'*appréhender* commence le domaine juridique.

En même temps, la vengeance apparaît comme instinct grossier de la justice. De là, le rachat, l'amende fixe, le payement des dommages-intérêts, qui correspondent à la peine. Étymologiquement, le *pactum* est une convention pour avoir la *paix* des associés de l'offensé. Pourquoi le témoin qui refuse de répondre à l'appel est-il déshonoré, dégradé, *intestabilis?* Parce qu'il a, pour ainsi dire, déserté un poste de combat. Ce n'est plus un homme. Il devait figurer comme garant et prêter, au besoin, main-forte à

Digitized by Google

la justice privée qui l'invoquait. On dirait les témoins d'un duel. Certains testaments exigeaient cinq témoins, représentant les cinq classes censitaires du peuple votant qui formait la garantie politique. « Tout, dit R. von Ihering, jusque dans les moindres détails, atteste une origine violente. » Revendiquer vient de *vim dicere,* montrer de la force, pour réaliser la justice privée. Le juge lui-même n'est d'abord qu'un arbitre qui ne tenait son pouvoir que du mandat des parties contendantes. Le juge moderne, au contraire, décide, *agit,* condamne : c'est un magistrat.

Mais à côté de cette force individuelle comme source de l'activité juridique, il faut placer la famille, qui, pendant longtemps, est comme un État embryonnaire. La *gens* est d'abord l'identité de la famille et de l'État, une famille avec un caractère politique ou une société politique avec un caractère familial. Le lien de la *gens* prend l'individu tout entier (culte, service militaire, droit politique). La censure est naturelle dans la *gens;* et comme, à certains égards, l'État romain n'a été qu'une fédération de *gentes,* on comprend toute l'importance qu'a pu acquérir, depuis, le pouvoir des censeurs. Mais jusqu'ici nous n'apercevons que la coordination : d'où viendra la subordination, si nécessaire à l'ordre comme au progrès politique? Uniquement de l'armée, notamment dans les curies et les tribus, véritables agglomérations militaires des *gentes.* Rome est un camp permanent. La Constitution est si essentiellement militaire que les intérêts religieux et politiques doivent s'y adapter. Les assemblées du peuple ne sont que des ralliements d'armée (*calare, classis procincta*).

Dès lors, dans ce système, le roi n'est plus le père et pontife de famille ; c'est le commandant, le chef permanent (*rex, regula*). S'il a les trois pouvoirs, s'il invoque les dieux, s'il juge les coupables, c'est en vertu de son autorité militaire, de son *imperium.* En revanche, cette autorité n'est pas héréditaire comme le serait la puissance paternelle; il n'y a pas de domaine royal, tandis que la *patria potestas* met toute la fortune de la famille dans les mains du père. Quant au père artificiel, *pater patratus,* chef des féciaux, remarquez qu'il ne parle pas au nom du roi, mais au nom du peuple. Au surplus, Rome qui ne subsistait que par l'épée, devait avoir cette base militaire.

Le respect du formalisme dans le droit romain, cette grande rectitude juridique, Hegel en avait déjà trouvé la source dans l'influence de la discipline militaire. Romulus a précédé Numa. Mais cette discipline, rigueur de l'ordre, ne doit pas être confon-

Digitized by Google

due avec le despotisme, rigueur de l'arbitraire. « La liberté, dit Tite-Live, consista d'abord, plutôt dans l'élection annuelle des consuls que dans un affaiblissement quelconque de la *puissance royale.* » Au camp, observe R. von Ihering, le peuple s'habituait à la subordination, à cette rigueur littérale qu'il retrouvait ensuite dans les formes de sa vie juridique; un chef d'armée, vieilli au service, n'aurait pu établir et surveiller l'ordre extérieur du commerce juridique avec plus de rigorisme et de sévérité que ne le firent les jurisconsultes anciens. »

Le sentiment religieux qui, chez tous les peuples, consacre le droit, apparaît aussi à Rome, mais d'une façon particulière. Tandis qu'en Grèce on sépare assez tard le droit divin et le droit humain, ici, dès le principe, on introduit la distinction. *Fas,* c'est ce qui est saint, révélé par l'oracle (*fatum*); *jus,* ce qui lie les hommes entre eux (*de jungere, jugum*). Mais bientôt le service divin devient une institution publique protégée par une obligation juridique. Les pontifes veillent aux *sacra privata;* il faut des sacrifices périodiques pour garantir des héritages. La religion romaine constitue un admirable instrument de politique. Pour qu'une alliance soit durable, Rome doit entrer en communion religieuse avec l'étranger. Par esprit d'annexion, on accueille tous les dieux, et l'on ouvre, aux étrangers qu'on favorise, le culte de Jupiter Capitolin, protecteur de la ville éternelle. Voyez dans Tite-Live (V, 22) de quelle façon on annexe les dieux de Véies. « O Reine Junon, je t'en conjure, suis les vainqueurs dans leur ville qui sera bientôt la tienne, qui te recevra dans un temple digne de ta majesté. Veux-tu aller à Rome, Junon? » La prière, on le conçoit de reste, n'était jamais désintéressée; c'était un contrat, *votum.* On y prenait ses précautions, comme en toute autre relation juridique. C'était, comme on dit, *donnant donnant.*

Les fonctionnaires sont des prêtres-nés. Le culte national est obligatoire pour tout citoyen, et par là même interdit à l'excommunié ou à l'étranger non encore admis dans la communion. C'est dans des lieux consacrés que se réunissent le sénat et les curies. Au camp, il y a véritablement une religion du drapeau. Le soldat s'y consacrait par le serment, le gage (*sacramentum*). Tout délit outrageait les dieux, et le peuple, en châtiant un coupable, le purifiait et se purifiait lui-même. (*Castigatio; pœnas luere, lavare.*)

Les patriciens qui avaient le pontificat gardaient le secret, les arcanes du droit. Ils étaient possesseurs de l'art d'interpréter les lois et dépositaires de toutes les formules solennelles.

Digitized by Google

Tout était donc agencé, régularisé pour faire de l'État romain une formidable machine de domination. *Tu regere imperio populos, Romane, memento*, s'écrie le doux Virgile lui-même que le moyen âge croyait déjà chrétien. Cette puissante nationalité était si sûre d'elle-même, qu'au lieu de s'isoler, elle provoquait les autres peuples. L'égoïsme national produisait ce patriotisme fanatique qui faisait dire au héros de Corneille :

> Je rends grâces aux dieux de n'être pas romain,
> Pour conserver encor quelque chose d'humain.

Patriotisme d'autant plus terrible qu'il se compliquait de fanatisme religieux. La patrie était vraiment une déesse, *Dea Roma*. Cette façon d'aimer sa patrie est déjà toute une caractéristique de l'individualité romaine.

Mais cette religion essentiellement politique, c'était, dit le philosophe Hegel, la religion de l'opportunité. Les dieux étaient à l'image et au service des citoyens. Chaque divinité était comme un *but personnifié*. On avait introduit dans cet olympe une admirable division du travail au service de l'utilitarisme romain. *Ex voto* est ici merveilleusement significatif : c'est ce que, *d'après contrat*, on doit suspendre aux voûtes des temples ou aux parois des chapelles.

Cet égoïsme, presque sublime par les grandes choses qu'il a suscitées, a son point culminant dans l'étonnante organisation du droit romain. C'est, dit R. von Ihering, ce qui fait connaître Rome à fond, à plein. Le droit est la religion de l'égoïsme et la tyrannie de la formule. Pour cette rude pratique, Rome fut parfaitement élevée, autant que la Grèce pour la culture de l'art.

Quelle énergie morale! Quelle persévérance de la volonté! Quelle logique rigoureuse, inflexible! Mais cette logique se concilie pourtant avec l'opportunisme. Remarquez que le puissant instinct conservateur des Romains fut, comme celui des Anglais, parfaitement associé au bon sens progressif. Rien du conservatisme inerte, immobile, mystique de l'Orient. La patience déployée par ce peuple viril dérivait de sa haute confiance dans l'avenir. Des luttes sans nombre et sans trève ne faisaient que tremper l'énergie naturelle. Et d'abord, dans les temps préhistoriques, il a fallu harmoniser le syncrétisme national des trois peuples associés dans Rome : Latins, Sabins et Étrusques. Puis, c'est la longue lutte entre les Patriciens et les Plébéiens. Une troisième antithèse, plus pacifique, entre le *jus civile* et le *jus gentium*,

Digitized by Google

entre l'idée romaine étroite, exclusive et la mission cosmopolite du peuple-roi. Au fond, ce n'était rien de moins que la transformation d'un État purement confessionnel en une société sinon plus tolérante, au moins plus préoccupée d'un *modus vivendi* avec des gens qui ont d'autres lois et, par conséquent, d'autres dieux.

Lorsque plus tard on aboutit au césarisme, ce fut une quatrième antithèse. Mais la conciliation de la République et de l'Empire ne fut pas des plus heureuses. Il y a de meilleurs exemples de la vigueur de l'esprit romain. Croyons-en le savant auteur de l'*Esprit du droit romain :* « D'un côté, dit-il, la souveraineté du peuple et tout l'orgueil de l'esprit d'indépendance individuelle; d'un autre côté, les pouvoirs les plus étendus de la magistrature, la discipline de fer du chef de l'armée, hors de Rome, et en cas de nécessité, l'autorité illimitée du dictateur jusque dans la ville sainte; — ici, la maison fermée avec la pleine souveraineté domestique du *pater familias;* là, le censeur qui, semblable à un pédagogue, cite devant son siége de juge tous les secrets de la maison; — ici, l'amour le plus jaloux de la liberté; à côté, la popularité d'un fonctionnaire qui, au lieu de flatter le peuple, exerça ses fonctions avec l'autorite d'un roi, et l'intelligence parfaite qu'eut le peuple de la grandeur et de la légitimité d'une pareille domination. »

Ce n'est pas tout encore. Deux titulaires pour chaque fonction importante; l'un peut paralyser l'action de l'autre, et souvent il faut triompher d'une résistance pour aboutir à quelque résultat durable. Ne dirait-on pas qu'on a voulu incarner la négation, la paralysie politique dans ces tribuns de la plèbe qu'il faut opposer aux magistratures patriciennes? Ailleurs, comme pour les comices par centuries et par tribus, c'est le peuple lui-même qui semble se scinder en deux assemblées rivales. Enfin, le Sénat ne semble-t-il pas la négation de la volonté du peuple, puisque, avec son pouvoir élastique, il peut se permettre d'annuler et les lois et toutes les élections?

Tel fut donc le capital avec lequel Rome entra dans l'histoire. Elle en fit un usage, à coup sûr, ingénieux et original. Elle commença par subalterniser l'élément religieux. C'est du moins ce qu'affirme le professeur R. von Ihering. Sous la république, la primauté des prêtres n'est qu'apparente. Extérieurement, la religion romaine se montre partout; elle intervient dans tous les actes publics et privés; mais, au fond, la religion est subordonnée à la politique. Polybe même (VI, 56) croyait déjà que la religion

Digitized by Google

n'était qu'une fourberie des patriciens pour tenir le peuple en bride. Mais ce rationalisme du sagace observateur grec méconnaît plus d'un côté de la question. Ce qui est vrai, c'est que, par une sorte de fatalité inconsciente, le Romain a toujours tendu à faire cadrer sa religiosité avec les besoins et les transformations de sa politique.

Il faut se rappeler que les sacerdoces étaient peu recherchés comme dénués d'influence politique, et que les plébéiens eux-mêmes, dans leurs luttes pour les emplois publics, ne les briguèrent jamais. De jeunes libertins étaient parfois, à titre de peine, nommés flamines (*capti*) par le Pontifex maximus. Le prêtre romain n'était en aucune manière l'éducateur du peuple ; car la religion était tout extérieure et réduite à des rites, à des cérémonies. D'après le savant historien Ambrosch, la décadence religieuse daterait déjà de la seconde guerre punique. Chaque défaite des patriciens était du même coup une défaite du principe religieux. Certes, les pontifes, les augures, les féciaux, les gardiens des livres sibyllins possédèrent longtemps une grande influence, mais elle ne put jamais s'exercer que sur l'invitation et sous le contrôle de l'autorité publique. Aussi n'y eut-il jamais de conflit entre le spirituel et le temporel ; puisque celui-ci dominait nécessairement celui-là. Le prêtre était fonctionnaire, et presque toujours le fonctionnaire avait quelque chose de sacerdotal. Du temps de Cicéron, quand il y avait scepticisme en haut et superstition en bas, les rapports officiels n'en étaient pas le moindrement troublés. *Auspicia ad utilitatem republicæ composita*, dit Cicéron sans hésiter (De legg. II, 13). La discipline augurale était sévère, très sévère même, en ce qui concernait l'observation rigoureuse des formes, mais celui qui observait fidèlement les formes pouvait obtenir tout ce qu'il voulait. S'agissait-il d'empêcher l'adoption d'une mesure, de disperser une assemblée populaire séditieuse, l'employé qui observait les auspices continuait son observation jusqu'à ce qu'il eût obtenu des signes défavorables. S'agissait-il, au contraire, d'obtenir un encouragement céleste, il finissait son observation dès qu'il avait obtenu le présage désiré.

Il est avec le ciel des accommodements.

Rien n'était perdu, tant que les formes étaient respectées.

De même que le principe religieux, celui de la famille rigoureusement organisée ne persista qu'en apparence. Le second volume de l'*Esprit du droit romain* montre qu'il ne faut pas prendre le

Digitized by Google

change : à Rome, on rencontre souvent le phénomène décrit par Tacite à propos d'Auguste : *Antiqua vocabula mansêre.* La gentilité primitive, aryenne, intransigeante, fut à la fois entamée par la discipline de l'armée et par le laïcisme des plébéiens vainqueurs. Déjà la constitution de Servius Tullius tendait à tout sécula-riser. Établir la fortune comme la mesure des droits et des devoirs politiques, c'était porter la hache dans les racines mêmes de l'union politique fondée sur la naissance.

Après avoir ainsi exposé les origines du droit romain d'après le caractère et la biographie du peuple, le professeur R. von Ihering examine dans les volumes suivants le triomphe des idées nationales aux temps orageux de la République et termine par l'énumération des idées et des éléments restitués à l'histoire par la Rome impériale.

Par l'analyse du premier volume récemment traduit par M. O. De Meulenaere, on a pu voir qu'il s'agit moins d'un ouvrage de droit que d'une remarquable tentative de philosophie de l'histoire romaine au point de vue ethnographique.

J. Stecher.

Digitized by Google

LES FRAUDES ÉLECTORALES

ET LA MISSION RÉFORMATRICE DES VILLES.

C'est un triste sujet que les fraudes électorales, et quand on voit une assemblée politique obligée de consacrer de longues séances à la recherche du moyen le plus propre à les réprimer, et confesser ainsi qu'elle n'est elle-même qu'une représentation mensongère du pays, on peut affirmer sans crainte que ce moyen de répression elle ne le trouvera point. En effet, chacun des partis rejette sur l'autre la responsabilité de la situation actuelle, et les plus compromis sont ceux qui se refusent le plus énergiquement à admettre leurs torts. S'ils n'en sont pas encore à cet aveu, comment consentiraient-ils jamais à porter sur la plaie une main hardie, à consommer leur propre suicide? La campagne entreprise par les libéraux aura certes ce résultat favorable d'avoir jeté de la lumière sur les manœuvres auxquelles on s'abaisse pour se procurer la victoire; mais quant à en attendre une action réelle sur les élections futures, il faut pour cela une naïveté qui ne me paraît pas enviable. C'est, en effet, une vérité banale, que jamais les bonnes lois n'ont pu prévaloir contre les mauvaises mœurs; quand l'âme est corrompue, la règle la plus claustrale ne lui restituera pas sa virginité; de même lorsqu'on s'est habitué à introduire la duplicité dans le maniement d'institutions qui réclament avant tout la franchise, je dirais presque l'ingénuité, les précautions minutieuses et les menaces sévères ne rendront pas à la nation la sincérité qu'elle n'a plus; en vain vous édicterez des peines multiples contre des délits que vous ne pouvez atteindre; en vain vous imaginerez des bulletins, des urnes, des couloirs; la conscience de l'électeur est gangrenée, et les machines les plus

Digitized by Google

habiles ne sont pas encore parvenues à remettre artificiellement la vie dans les organes frappés de mort.

Quoi de plus byzantin que les discussions auxquelles a donné lieu la forme de la croix que l'on tracera désormais en regard du nom des candidats! Sera-ce une croix latine? une croix de Saint-André? une croix grecque?... Ne sera-ce pas une croix? — Ainsi ce corps électoral, à qui l'on remet le soin de diriger la politique du pays, on le sent si peu indépendant qu'on n'ose lui permettre de tracer à sa guise deux lignes sur une feuille de papier! En réalité, les catholiques l'exploitent, les libéraux le craignent, mais il n'y a plus personne qui le respecte.

La république romaine a connu elle aussi cet affaissement moral; pour la guérir, il a fallu plus que les lois tabellaires; la brigue est un mal insidieux, qui envahit tout le corps social; vaincu d'un côté, il reparaît de l'autre; on s'attaque à tous les moyens de corruption, depuis la robe blanchie à la craie des *candidats*, depuis les tournées électorales jusqu'à l'introduction en masse dans les tribus, de Latins qui n'avaient pas le droit d'y figurer. Vains efforts! Le système qui appelait à voter à Rome des citoyens dispersés dans toute l'Italie et qui n'entendaient rien aux questions qu'on leur demandait de résoudre, ce système était vicieux dans son essence, et les empereurs furent sages en y mettant fin : des comices frauduleux et impuissants étaient condamnés à mourir; c'est ce que prouva clairement la prospérité des siècles qui suivirent et la liberté dont jouirent désormais les administrations municipales de l'Italie et de la province.

Les vices qui nous rongent ne sont pas ceux dont souffrait Rome, et autant il est aisé d'expliquer après coup les phénomènes, autant il est difficile de prendre le rôle de médecin ou de prophète. Cependant, s'il est du devoir du législateur de ne procéder qu'avec prudence, celui qui n'a point à faire la loi, mais qui se préoccupe des destinées de la société à laquelle il appartient, peut, je crois, se permettre de sortir des voies battues. Il n'aura pas la haute approbation des hommes pratiques, mais il s'en consolera sans peine. A quoi

Digitized by Google

bon piétiner dans l'ornière de tout le monde, si l'on n'a d'autre ambition que celle du voyageur passionné qui, en dépit des obstacles, cherche un passage à travers les rochers et les précipices? Il court le risque de s'égarer, mais il a aussi devant lui la chance d'arriver à sa destination par le chemin qu'il a trouvé lui-même.

I

Pour espérer un résultat favorable de la loi que vient de voter la Chambre, il faudrait pouvoir conserver cette illusion que les électeurs légaux valent mieux et font de meilleure besogne que les faux électeurs. Aux yeux de certains libéraux, il semble que le danger serait écarté si l'on parvenait à donner à la qualité de censitaire une précision telle que sans hésitation il fût possible de dire : Celui-ci est électeur, celui-là ne l'est pas,—absolument comme le bon Dieu, quand revêtu de sa robe rouge, le jour du jugement dernier, il sépare d'un seul mot les justes des méchants. Et si alors ce censitaire incontesté et incontestable était placé, dans la candeur de son ignorance, sur un isoloir où aucune influence du dehors ne pût l'atteindre, il émettrait ce qu'on appelle un vote libre, et le pays serait sauvé.

Cette illusion bienheureuse, je ne la partage point ; je n'ai jamais eu aucun respect pour les formules magiques, et la formule qui dit : Avec 42 francs 32 centimes on est digne de diriger la politique nationale, avec 42 francs 31 on ne l'est pas, m'a laissé toujours parfaitement incrédule. Électeurs vrais, électeurs faux, je ne demande qu'une seule chose : Sont-ils éclairés? Et j'avoue ouvertement que si je ne ressens que du mépris pour ceux qui trichent au jeu et usent de fraude pour mettre le gain de leur côté, j'ai bien peur cependant que les cartes estampillées par le gouvernement ne soient en grande partie aussi trompeuses que les cartes mises en circulation par la contrebande électorale.

Ici, nous approchons du domaine de la corruption ; mais qui saura le délimiter, ce terrain aux contours vagues, aux

Digitized by Google

horizons trompeurs? La corruption comprend tout, depuis l'achat brutal du vote jusqu'à l'emploi de l'influence morale. Où est-elle? où n'est-elle pas? D'un côté, il est commode de lui attribuer tous les résultats que l'on est fâché d'enregistrer; mais de l'autre, tout spectateur impartial sera d'accord avec moi pour reconnaître qu'infailliblement, là où les partis sont aux prises et où la victoire ne dépend que de quelques voix, la corruption—haute et basse—sera pratiquée dans les deux camps. La pression du propriétaire sur son fermier est tellement naturelle que, dans toute l'Europe, il n'y a peut-être pas dix hommes sages qui s'en abstiennent. A Rome, il y a vingt-trois siècles, le plébiscite de Publilius Voléron avait pour objet d'enlever aux patriciens romains le droit de faire pencher la balance dans l'élection des tribuns par le poids du vote de leurs clients. (*Ut per clientium suffragia creandi quos vellent tribunos facultatem auferret.*) Rien n'est changé depuis lors : qu'on appelle l'agriculteur client ou fermier, peu importe; il est l'homme de son propriétaire. Sans doute, cette pression n'est pas toujours violente, ce n'est pas la menace d'un congé immédiat; elle se fait adroite et insinuante; loin d'être un ordre, elle devient une prière. Est-elle alors illégitime? Qui de nous hésite à demander la voix de celui qu'il a pu obliger? Il est bien loin de songer à transformer cette demande en injonction, mais l'homme à qui elle s'adresse saisit-il cette nuance? J'ai vu des électeurs réclamer un bulletin écrit de préférence à un bulletin autographié, et se montrer mortifiés d'un refus qui leur paraissait un manque de confiance; ils voulaient prouver que c'était bien ce bulletin-là qu'ils déposeraient dans l'urne. S'il est permis de comparer des phénomènes très dissemblables, il y a dans cet abandon de soi-même quelque chose d'analogue au sentiment de la femme qui croit, en s'humiliant devant celui qu'elle aime, lui prouver mieux encore son amour.

Dans l'attitude de l'électeur campagnard, la politique n'entre absolument point comme déterminante; tout est affaire de sympathie, de confiance, et ajoutons-y franchement d'intérêt. Ne disposons-nous pas tous d'un certain

Digitized by Google

nombre de ces modestes amis, heureux de voter à l'aveuglette et en faveur de n'importe quel candidat? Je le demande aux cléricaux sincères : cela n'est-il pas absolument vrai? Et n'amènent-ils pas au scrutin des hommes qu'aucune vénalité ne pousse, mais qui mettraient aussi volontiers sur leur bulletin le nom de Janson que celui de Dumortier? La politique est pour eux lettre morte. Autant vaudrait leur demander de se prononcer sur une question historique. Que pensent-ils d'Alexandre VI, par exemple? Puisqu'il a été pape, ce fut certainement un saint personnage, digne de respect comme tout élu de Dieu! — Il n'y a pas là de corruption, puisqu'il n'y a pas de marché; — et comment empêcherez-vous un homme qui se soucie de la politique comme de l'hébreu ou du sanscrit, de suivre spontanément la voie qu'il croit la plus conforme à son intérêt?

Viennent maintenant les influences spirituelles, les sermons, le confessionnal, le refus d'absolution, la perspective de la damnation éternelle. Certes, tout cela est abominable, et l'on ne m'accusera pas d'avoir la moindre indulgence pour les niaiseries qui se débitent dans les chaires à prêcher et pour la dégradante immoralité de la confession : si le langage articulé n'avait été donné à l'homme que pour en faire un pareil usage, on aimerait mieux le voir muet comme son ancêtre l'orang-outang. Mais, en fait, ce n'est là qu'une opinion personnelle, et l'on ne peut défendre à un sot de croire que la pureté de son âme dépend de la parole du premier prêtre venu.

Il faut prendre le catholicisme tel qu'il est : les dangers qu'il fait courir à la liberté, est-ce d'aujourd'hui seulement que vous les découvrez? Il aspire à la domination du monde. Mais voilà bientôt dix siècles qu'il s'est donné cette tâche. Il confond la religion et la politique. Hélas! l'histoire de l'Église depuis les Fausses Décrétales, l'histoire de la papauté depuis Nicolas Ier nous ont rendu cette prétention familière.

Vous prétendez interdire aux prêtres de se mêler des affaires de l'État. C'est rêver un âge d'or qui n'existera jamais. Le prêtre est l'ennemi du pouvoir civil, il l'a toujours été, il

Digitized by Google

le sera toujours. *Clericis laicos infestos*, a dit Boniface VIII; pour qu'elle soit l'expression de la vérité, il convient de retourner la phrase : *Laicis clericos infestos!* Et l'on croit qu'un article de loi suffira pour mettre fin à cette inimitié séculaire et que le prêtre, tout en restant catholique, consentira à se taire et à se laisser attaquer sans se défendre! Chimères, rien que chimères!

Maintenant, que la loi interdise au confesseur d'exiger la révélation du secret du vote, c'est stricte justice, puisque la loi est faite pour tous. Mais après, qu'aura-t-on gagné? Les vrais catholiques ne trahiront certes pas leur directeur de conscience et ne cesseront point d'aller réclamer ses conseils. Et les autres, ces libéraux timides qui déblatèrent contre leurs curés, mais qui s'agenouillent devant eux, parce qu'ils sont les esclaves de leurs femmes, quel beau service on leur aura rendu, le jour où, n'ayant plus à se défier du clergé et le croyant condamné à la neutralité, ils renoueront avec lui l'alliance que, malgré leur lâcheté, ils sont prêts à rompre aujourd'hui!

Ce dont vous vous plaignez, ô libéraux, c'est vous qui l'avez fait. Avec votre manque absolu de principes, vous êtes devenus les serviteurs de ceux que vous prétendez combattre. Vos fils et vos filles, vous les envoyez dans des établissements religieux, et quand on les a imbus de l'idée que le clergé a reçu de Dieu la mission de diriger l'homme sur cette terre, vous vous indignez de ce que ce même clergé se fasse le maître de leurs esprits et de leurs cœurs; votre propre hypocrisie contribue plus encore que la force de la tradition à persuader aux populations que la religion catholique mérite un respect particulier, et vous vous étonnez alors que les gens simples mettent dans leur conduite la logique qui manque à la vôtre!

Il n'y a pas ici de milieu : catholiques, vous devez admettre l'intervention morale du prêtre avec les menaces du feu éternel dans toutes les affaires de ce monde; si vous ne l'admettez pas, faites-vous protestants ou libres penseurs; mais ne prétendez pas, en dépit du bon sens, rester dans une Église qui n'acceptera jamais vos lois.

Digitized by Google

Ah ! cette position est désagréable, je le reconnais volontiers ; il serait beaucoup plus aisé de dire à ses adversaires : Cessez le combat, vos armes sont déloyales, que la raison seule décide entre nous. Obtenir cette concession, ce serait du même coup obtenir la victoire. Mais quelle est l'erreur qui consente à abandonner ses avantages et à abdiquer devant la vérité? Les princes qui n'ont pas une parcelle du bon droit de leur côté, éteignent-ils pour cela le feu de leurs canons?

Il faut donc en prendre son parti, accepter la lutte telle qu'elle se présente et chercher à la transporter sur le terrain le plus favorable. Ce terrain, à mon sens, n'est pas celui qu'on a choisi. S'attaquer à la fraude électorale, c'est une entreprise irréalisable, inefficace et même dangereuse.

Elle est irréalisable, car c'est lutter contre les légions sans nombre des infiniment petits; la corruption existe partout à des degrés divers. Pour sauver les vignes des ravages du terrible ennemi que leur a envoyé l'Amérique, à quoi servirait-il d'écraser les insectes un à un?

Elle est inefficace. — En effet, les fraudes les plus grossières étant écartées, le succès des idées libérales n'est rien moins qu'assuré; pour que la bonne semence germe, il faut qu'elle ne tombe point sur des rochers arides. — A ce titre, l'entreprise est même dangereuse; car si, après avoir proclamé bien haut que notre défaite n'est due qu'à des manœuvres déloyales, nous succombions derechef le jour où la loi aurait rendu définitivement aux élections leur sincérité, quel prétexte aurions-nous encore pour nous plaindre? On nous répondrait : « Vous êtes partisans du régime censitaire, et les censitaires vous condamnent ; vous en avez appelé au pays, le pays légal vous a jugé. Résignez-vous donc à reconnaître que vous avez tort : la Belgique se gouverne elle-même, la Belgique est parfaitement heureuse. » — Tel est, en effet, le dogme officiel de notre système représentatif; en fait, ce n'est qu'une absolue contre-vérité. L'homme qui a conscience de la justice de sa cause protestera, fût-il seul, contre l'aveuglement de la nation entière.

La vérité, la vérité toute nue, c'est que dans le corps

Digitized by Google

électoral actuel le plus grand nombre est radicalement incapable de comprendre son rôle : ils ne savent ce qu'ils font, ils n'ont pas une notion, même approximative, des grandes questions politiques qu'ils sont appelés à décider. Tel l'enfant de chœur qui répète machinalement son latin, qui trouve plaisir à faire retentir sa sonnette et qui, sans souci de la solennité du mystère auquel il participe, vide derrière le dos du prêtre le vin destiné au sacrifice.

Il y a des moments où l'incapacité de l'électeur n'entraîne pas de conséquences vraiment désastreuses ; c'est lorsque les problèmes d'où dépendent l'existence et le progrès des sociétés sommeillent ; on marche alors tout doucement dans les voies traditionnelles, on administre, on vote les impôts, on fait sur des sujets spéciaux des lois qui ne touchent à aucun point fondamental. — C'est ce qu'on appelle les périodes pacifiques et heureuses. Mais quel réveil ! Tout a changé d'aspect : les principes mêmes de la société sont mis en question ; on aborde le grand combat pour l'existence. — Nous sommes arrivés à l'une de ces crises ; les partis longtemps assoupis viennent de percer l'enveloppe qui les couvrait et les voici armés de pied en cap : le libéralisme a subi sa métamorphose ; il a fait une évolution que cherchent en vain à nier ceux de nos amis pour lesquels rester fidèle à soi-même, c'est s'incruster à jamais dans une doctrine une fois acceptée ; le libéralisme n'est plus le parti des aspirations vagues et contradictoires, ce n'est plus une forme vide, il a pris un contenu réel, il poursuit enfin des solutions positives. — Le cléricalisme lui aussi a endossé sa nouvelle armure : il rêve dans toute l'Europe l'établissement d'une théocratie qui n'a existé à aucune époque ; car, même au moyen âge, même sous les Grégoire VII et les Innocent III, le particularisme des églises nationales rendait irréalisables les prétentions pontificales. Le clergé n'est plus qu'un instrument privé de volonté et de conscience, toutes ses résistances sont brisées ; l'ancienne organisation de l'Église, si nettement manifestée dans les grands conciles du xve siècle, a été balayée : ce ne sont plus les papes qui ont à se courber

Digitized by Google

devant les assemblées œcuméniques auxquelles seules compète l'infaillibilité ; le clergé, les fidèles, le monde chrétien tout entier, les princes et les peuples sont sommés d'obéir à l'autocratie du pape.

Et lorsqu'un débat semblable est engagé, lorsqu'il s'agit de savoir si la liberté va disparaître du sol de l'Europe, si l'inquisition va relever ses bûchers, si l'intelligence humaine va être plongée dans les ténèbres de la superstition, on abandonnera aux plus ignorants le droit de décider de l'avenir; et cela parce qu'ils payent le cens de 42 francs 32 centimes! Mais pour juger de ces redoutables problèmes, il faut avoir étudié pas à pas l'histoire de la papauté, ses faiblesses, ses crimes, ses infamies, il faut avoir feuilleté toutes les pièces de cette longue conspiration qui commence le jour où les descendants de Charlemagne laissent tomber de leurs mains débiles les rênes du pouvoir, et qui se continue incessamment ténébreuse ou impudente jusqu'au dernier concile du Vatican; il faut savoir ce que sont devenues les nations assez malheureuses pour tomber sous le joug du clergé catholique ; tout au moins il faut vivre dans un milieu où, à défaut de connaissances précises, on puisse, grâce aux lumières que projettent la recherche scientifique et la discussion, comprendre comment la question est posée et quels sont les périls dont elle nous menace.

Entre ces conditions et la qualité de censitaire, il n'y a aucune connexion; ce sont deux facteurs absolument irréductibles — et pour le dire une dernière fois, la corruption étant écartée à force d'artifices peut-être aussi dégradants que le mal lui-même, nous aurons gagné une apparence de sincérité, mais le corps électoral n'en sera ni moins aveugle, ni moins impotent.

Tous les grands discours sur les fraudes ouvertes ou déguisées, sur les chevaux mixtes, sur les selles du presbytère et sur tous les misérables procédés dont le spectacle donnerait à jamais le dégoût de la vie politique, toutes ces philippiques éloquentes et loyales me paraissent donc avoir ce défaut capital, qu'elles détournent l'attention publique de

Digitized by Google

l'objet qui devrait la préoccuper tout entière, c'est à dire de la composition défectueuse du corps électoral. Voilà le grand vice auquel il faut s'attaquer. Le corps électoral est aveugle; comment le rendre clairvoyant?

Il y a un mot qui vient ici se placer naturellement, c'est celui de la capacité. C'est à la capacité et non à la fortune que doit être accordé le droit de suffrage. Cette formule est bien séduisante; elle semble être l'émanation de la raison même. Mais lorsqu'on y regarde de près, les doutes commencent à surgir. — La capacité! Comment la reconnaître? Existe-t-il un terme plus vague et moins défini? Que faut-il pour mériter le nom d'électeur *capable*? Un certificat constatant qu'on a suivi les leçons de l'école primaire? Alors, les enfants seront le type de l'électeur modèle; car combien d'hommes, à mesure qu'ils avancent en âge, oublient de plus en plus ce qu'ils ont appris sur les bancs! Suffira-t-il de la lecture et de l'écriture? Nous voilà retombés dans les formules privées de sens. Quel rapport y a-t-il entre l'*a b c* et la maturité du jugement? Dans la province rhénane, le nombre d'illettrés est presque nul; dans notre Campine, il n'est pas fort élevé, et cependant l'ultramontanisme y est-il moins puissant? Les cléricaux ne s'effrayeront pas du tout de la nécessité d'enseigner à lire à leurs ouailles, mais ils auront bien soin qu'elles ne lisent que leurs livres de prière ou les histoires de miracles faites pour alimenter le fanatisme. C'est alors qu'on verra augmenter dans des proportions inouïes le chiffre des électeurs; partout où ils seront en minorité, les prêtres se livreront au dressage en grand; ils arriveront chaque année avec un troupeau tout éduqué, tout prêt à faire preuve de *capacité*. Émulation excellente! dira-t-on; oui, si nous ne savions pas que les étudiants de Louvain, les élèves des jésuites, les disciples des petits-frères sont cent fois plus dangereux, cent fois plus pervertis que le naïf campagnard qui n'a jamais appris qu'à compter sur ses dix doigts. La lecture et l'écriture sont certes les moyens indispensables pour arriver à l'émancipation intellectuelle, mais elles ne constituent pas à elles seules cette émancipation. Les moines savent

Digitized by Google

tous lire et écrire; en sont-ils moins esclaves du préjugé? Les premiers éléments de l'éducation ne sont pas une garantie suffisante, là où la véritable liberté fait défaut et où l'homme se trouve fatalement placé entre les mains de ceux qui ont la volonté arrêtée de ne pas tolérer le développement de son intelligence.

Faut-il alors demander davantage? Exigera-t-on une capacité effective? Mais qui la constatera? Il faudra des examens, et des examens répétés; car ce qu'on a su, on peut l'avoir oublié. Nous tombons évidemment dans l'absurde. Imagine-t-on un jury pour dresser les listes électorales, un jury dans chaque arrondissement, dans chaque canton, dans chaque commune?

Et enfin, ne voit-on pas que, quel que soit le système que l'on adopte, à quelque minimum qu'on abaisse ses exigences, qu'on se contente d'un certificat de l'instituteur primaire, que l'on réclame la possession de la lecture et de l'écriture ou qu'on exige une somme de connaissances réelles plus ou moins étendues, dans tous les cas, on court au devant de fraudes plus colossales encore que celles qui nous déshonorent aujourd'hui!

II

On fait de bonne politique, non avec des principes abstraits, mais avec des faits réels. L'idéalisme a son rôle à jouer dans la philosophie et dans la vie morale, mais il est fort mal venu à prétendre diriger la vie des peuples. Ne cherchons donc ici ni l'absolu, ni le rationnel, au sujet duquel on renverserait volontiers le mot de Hegel, pour dire: Ce qui est rationnel n'est pas réel. Occupons-nous du possible.

Les considérations auxquelles sont consacrées les pages précédentes me semblent conduire directement à cette double conclusion: d'une part, le grand mal de la situation actuelle, c'est le manque de capacité des électeurs; de l'autre, c'est une tâche impossible de déterminer individuellement cette capacité; il faut donc procéder par présomption; le cens

Digitized by Google

n'était autre chose qu'une présomption; elle s'est montrée trompeuse, il faut en trouver une autre.

Or, que nous disent les faits autour de nous? Que l'instrument inconscient de la réaction, l'adversaire né du progrès, ce n'est pas le bourgeois des villes, c'est l'habitant des campagnes. Que nous apprend l'histoire? Que les villes seules ont fait la civilisation et que la part des campagnes y est tellement minime qu'on peut la négliger sans craindre de fausser le résultat total.

J'aime beaucoup le paysan, je le crois aussi respectable que n'importe quelle classe de la population; depuis des siècles il constitue le fonds inépuisable où vient se recruter la nation; comme la terre qu'il cultive, il est solide et fécond. Mais quel esprit sincère oserait soutenir qu'il est bien placé pour juger de la grande politique? Pour le paysan, l'idéal c'est la vie calme, patriarcale, le travail intense et la récolte abondante; ce qu'il demande, c'est de pouvoir vivre comme ses pères ont vécu, d'avoir son champ à lui, — et s'il était assuré de trouver toujours dans une réserve assez de terres vacantes pour établir ses rejetons, il ne demanderait pas même à s'enrichir. — Mais tous ces biens, mais cette santé et cette simplicité natives, le libéralisme ne songe pas à les lui ravir; que nous importe à nous la croyance intime de l'homme qui fauche son foin et qui noue ses gerbes de blé? Le monde deviendrait d'une monotonie insupportable si l'on ne rencontrait plus partout que les disciples du même philosophe. Que l'homme de la campagne cherche donc son salut à sa guise. Mais ce que nous avons le droit d'exiger, c'est qu'il ne vienne pas de ses lourds sabots écraser les fleurs délicates dont le parfum nous enchante et sans lesquelles la vie pour nous n'aurait plus de saveur. Il nous faut la liberté de penser, de parler et d'écrire; il nous faut l'art, la science, la littérature, la philosophie; il nous faut le labeur de la politique nationale; notre tâche n'est point de conserver artificiellement les débris du passé, ces restes flétris que la langue a si finement appelés *superstitions;* nous consacrons nos sueurs à élever toujours plus haut le monument de la sagesse

Digitized by Google

humaine. — Tous ces besoins n'existent pas pour le paysan ; les problèmes que les siècles passés ont légués à notre époque ne se sont pas encore révélés à sa conscience. Et comment pourrait-il en être autrement? Occupé du matin au soir à son dur travail, les reins courbés, les mains calleuses, luttant sans cesse contre la nature, cette mère si rarement généreuse, obligé de concentrer toute son activité sur quelques mois de l'année, isolé dans sa chaumière pendant la rude saison de l'hiver, où chercherait-il le temps et les moyens d'acquérir les connaissances qui lui manquent? Pour les lui donner, il faudrait un miracle permanent.

Il y a donc là dans les campagnes une force d'inertie qui semble faite pour arrêter éternellement l'humanité. Comment celle-ci est-elle parvenue à la vaincre? Ouvrons l'histoire : elle nous répondra.

Il y a dans le grand courant du monde deux mouvements qui se combinent pour réaliser le progrès. L'un, c'est l'apparition sur la scène historique d'une race encore vierge et qui apporte une idée nouvelle ; l'autre, c'est la mise en œuvre de cette idée et le travail complexe qui aboutit à l'expansion de toutes les forces sociales et qui s'appelle la civilisation.

La première de ces actions se manifeste généralement par l'invasion et la conquête, la seconde est tout entière l'œuvre glorieuse des grandes cités ; de toutes les semences lancées sur un territoire, quelques unes seulement parviennent à un développement complet; ce sont celles que protégent les murailles des villes; à chaque épanouissement, l'humanité célèbre l'un de ses nobles triomphes. Mais tout se flétrit un jour, et comme dans les forêts du Nord les essences nouvelles succèdent avec régularité aux essences auxquelles le sol épuisé n'offre plus les éléments nécessaires à la vie, ainsi s'opèrent, à un moment donné, les grandes rénovations sociales.

L'ancien continent a vu deux fois au moins se répéter ce cycle d'épreuves. — L'Orient d'abord, sortant de la vie pastorale, créa les villes dont le rayonnement a traversé dans la mémoire des hommes les couches compactes des siècles

Digitized by Google

accumulés : Ninive, Babylone, Tyr, Thèbes, Memphis et toute la légion de leurs rivales moins heureuses, portent à une hauteur inconnue la civilisation matérielle ; chez elles affluent les productions de toutes les zones, elles créent l'industrie, les arts et spécialement la grande architecture, elles jettent les bases des sciences positives, elles ont la gloire d'inventer l'alphabet ; mais ce qui manque à toute cette civilisation couschite et sémitique, c'est le sentiment moral ; la force y règne dans toute sa brutalité, le despotisme y atteint des proportions qu'il n'a jamais dépassées, la famille n'existe pas, les relations des sexes se perdent dans la polygamie et la promiscuité. On aurait tort cependant de ne pas reconnaître le mérite de cette première œuvre des grandes villes. Ceux-là mêmes qui l'ont corrigée et complétée ont largement mis à profit leurs leçons. En effet, les Aryens dont l'arrivée ouvre le deuxième acte de l'histoire, les Hellènes d'un côté, les Italiotes de l'autre, apportaient avec eux leur conception noble de la famille soumise à l'autorité du père, leur notion de la liberté du citoyen et avant toutes choses le sens précieux du bon et du juste ; ils inaugurent l'ère de la civilisation morale ; mais qu'auraient-ils fait, abandonnés à eux-mêmes, sans rapports avec les villes des Pélasges, des Phéniciens, des Égyptiens? Ils seraient restés pendant des siècles, absolument comme les Germains, dans leur état primitif d'agriculteurs guerriers. Tel a été le sort des Doriens et de bien d'autres. Athènes, au contraire, profondément mélangée d'éléments étrangers, doit surtout sa brillante fortune, à son contact incessamment renouvelé avec le monde oriental.

Qu'admirons-nous chez les Grecs? Est-ce le développement social des Arcadiens, des Étoliens, des Acarnaniens, des Locriens? Si ces petits peuples avaient pu, dans une organisation centralisée, étouffer sous leurs suffrages de paysans, les cités maîtresses, Athènes, Sparte, Corinthe, Argos, aurions-nous jamais conçu le respect profond, le sentiment d'amour mêlé de reconnaissance que nous professons pour la Grèce, « cette divine feuille de mûrier jetée au milieu des mers et sur laquelle devait éclore la chrysalide de la con-

Digitized by Google

science humaine dans sa naïve beauté » ? Où seraient alors ces chefs-d'œuvre de la sculpture, ces temples magnifiques dont nous recherchons avec piété les moindres restes? N'est-ce pas à Athènes que nous devons les merveilles de la poésie lyrique et dramatique dans lesquelles l'esprit moderne se retrempe comme dans une source éternellement revivifiante? Ne sont-ce pas les villes de l'Asie-Mineure, les colonies de la grande Grèce, Athènes encore qui ont inspiré cet élan gigantesque de la pensée, gravissant, avant l'Allemagne, les cimes vertigineuses de la haute philosophie? Où chercherait-on ces figures de héros, ces législateurs et ces hommes d'État que, tout enfants, l'on nous apprend à révérer comme des types incomparables? Où se sont développées ces constitutions politiques que nous étudions sans cesse et auxquelles nous sommes cependant encore loin d'avoir ravi leurs derniers secrets ?

Tout ce monde grec, si beau, si vivant, si complet, est l'œuvre des grandes villes.

Et en Italie, le spectacle n'est-il pas le même? Qui a répandu dans l'Occident entier l'idée du droit? Qui a réalisé cette grandiose unité, sans laquelle le christianisme, qu'il ne l'oublie point, n'aurait jamais été qu'une secte locale et obscure? Sont-ce les Marses, les Samnites, sont-ce les pasteurs du Bruttium?

La civilisation antique tout entière a pour théâtre la cité ; elle n'a même pu s'élever au dessus de cette notion; elle n'a pas trouvé une organisation qui attribuât une place quelconque aux autres éléments nationaux. La Grèce n'a jamais pu cimenter l'union de ses républiques omnipotentes, et Rome elle-même a péri faute d'avoir résolu ce problème; le gouvernement d'une ville ne pouvait s'appliquer à l'ensemble du monde civilisé.

Il y avait là une lacune à combler, et les Germains qui ne connaissaient point la cité et s'étaient maintenus dans un état social que les Grecs et les Latins avaient dépassé depuis des siècles, eurent pour mission d'introduire un facteur nouveau dans l'histoire. Profondément pénétrés du sens collec-

Digitized by Google

tiviste, ils substituent à l'individualisme de la cité antique le principe de l'État territorial, dont les éléments ne sont plus des unités isolées et jalouses, mais coopèrent chacun dans leur mesure au succès de l'œuvre commune.

Ainsi se forment les nationalités modernes, et quand elles sont assises, les villes ne tardent pas à reprendre leur rôle; il consistera, dans ce milieu purifié, à faire renaître la civilisation sur les ruines accumulées par la chute du monde ancien. Elles n'y failliront pas. La civilisation du moyen âge, la civilisation moderne, la civilisation contemporaine est leur œuvre exclusive; on peut affirmer que pendant cette période de dix siècles la part du paysan a été imperceptible.

De quelque côté qu'on se tourne, du XIe au XVe siècle, en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, en France, en Italie, en Espagne, partout enfin les villes sont au premier rang.

Ce sont elles qui ouvrent les marchés, qui créent des débouchés au commerce; par leurs efforts combinés, elles affranchissent les marchands des vexations innombrables auxquelles ils étaient soumis; au primitif système de l'échange elles substituent celui de l'achat et de la vente, elles mobilisent la richesse, elles fondent le crédit, elles soustraient la terre aux charges qui pesaient sur elle, elles disloquent la féodalité en maintenant l'égalité de tous les bourgeois devant la justice, elles inaugurent ce principe que *l'air rend libre;* contre les violences des seigneurs elles seules fournissent un rempart solide; elles se liguent contre tous les ennemis de la sécurité et de la paix; à tous ceux qui habitent dans leur enceinte elles assurent une protection efficace, elles délivrent le citoyen des procédures inquisitoriales et barbares...

Faut-il rappeler le rôle de la Hanse qui crée dans le Nord des relations commerciales entre les contrées les plus distantes; faut-il montrer les villes lombardes victorieuses à Legnago et signifiant à Frédéric Barberousse que le règne de la féodalité est passé, les villes d'Aragon introduisant dès le XIIIe siècle leurs délégués dans les Cortès, celles de Sicile célébrant avec Frédéric II les débuts de l'état moderne, les

Digitized by Google

cités françaises se serrant autour de Philippe le Bel pour résister aux empiétements de la papauté? Les villes du Rhin et du Danube n'ont-elles pas, comme nos communes flamandes, rivalisé d'indépendance avec celles d'Italie, et nos historiens catholiques eux-mêmes ne sont-ils pas fiers de raconter leurs exploits?

Quand l'illustre père de la liberté anglaise, Simon de Montfort, réunit dans le Parlement de 1265 les hommes du tiers état aux représentants du clergé et de la noblesse haute et basse, ce ne sont pas les districts ruraux, ce sont les bourgs, c'est à dire les villes, qui reçoivent cet important privilége.

C'est que partout les villes sont une puissance avec laquelle il faut compter, puissance par leur énergie, par leur richesse, par leur intelligence surtout; elles ont la force et elles ont l'élan de l'esprit. Dans leur sein se sont formées les premières grandes écoles du monde nouveau, les universités de Paris, de Bologne, d'Oxford, et en plein régime scolastique on y voit apparaître les Abélard, les Arnaud de Brescia, les Gerson, les juristes conseillers de Frédéric Ier, de Frédéric II et de Philippe le Bel, les Wycleff et les Huss, qui jettent dans la société du moyen âge les ferments d'où naîtra la civilisation moderne.

Que seraient devenus les campagnards sans cette activité des cités, sans cette lutte héroïque et incessante pour le droit et pour la lumière? Seraient-ils jamais sortis de leur oppression et de leur misère?

Écoutez les sévères paroles de notre compatriote Boendale, en plein XIVe siècle, c'est à dire alors que le *poorter* des villes était aussi libre, aussi indépendant que le seigneur. « O villageois, s'écrie-t-il, tu as beau verser sur ton champ la sueur de ton front, ceux qui t'exploitent, qui vivent de ton travail et de ta peine, papes, évêques, grands prélats ou simples moines, n'en diront pas moins : C'est un paysan, prenez-lui ce qu'il a, il ne mérite point de vivre. »

Écoutez aussi en Angleterre les compagnons de John Ball et de Wat Tyler, qui mettent en parallèle le luxe, la dépra-

Digitized by Google

vation de leurs maîtres, et d'autre part leur propre abjection et leurs souffrances, et dont les cris de détresse et de colère se résument dans ces vers de la complainte populaire :

> When Adam delved and Eve span,
> Who was then the gentleman ?

Mais les soulèvements des paysans échouent l'un après l'autre et n'ont d'autre effet que de rendre leur servage plus rigoureux encore : par eux-mêmes, ils n'ont rien su conquérir ; c'est aux villes qu'ils doivent et leur bien-être et leur affranchissement.

Sans l'impulsion qu'elles donnèrent au commerce, ils auraient continué pendant des siècles à devoir consommer sur place leurs produits et à mourir de faim à la moindre disette.

Sans l'énergie qu'elles mirent à défendre le principe de la liberté, ils seraient encore attachés à la glèbe, ils payeraient les dîmes, ils seraient tenus aux corvées, aux banalités, au droit de gîte, de champart, de terrage, au meilleur cattel et à cette multitude d'exactions ruineuses et humiliantes qui, en leur enlevant même l'espérance d'améliorer leur sort, les conduisaient à un véritable abrutissement.

Voilà ce que les campagnards doivent aux bourgeois, et aujourd'hui, au lieu de chanter un hymne de reconnaissance à ceux qui ont versé le plus pur de leur sang pour la grande cause du progrès, à ceux dont l'activité fiévreuse fait à la fois la prospérité du pays et sa grandeur morale, au lieu de les seconder comme des frères cadets fiers de leurs aînés et prêts à les défendre, les paysans s'allient aux plus cruels adversaires de la liberté, aux fanatiques qui fuient la science, qui dégradent la vie de famille, qui prétendent faire de l'humanité entière la servante abjecte d'un homme, fétiche monstrueux qui seul aura le droit de penser pour elle et aux fantaisies insensées duquel elle sera lâchement tenue d'obéir.

Fallait-il donc tant d'efforts pour arriver à cette ironie suprême et si l'on ne savait pas que par une loi sévère du

Digitized by Google

destin le mot de reconnaissance est banni de la mémoire des peuples, n'y aurait-il pas lieu de désespérer de la conscience humaine?

Il serait facile de poursuivre à travers les temps modernes l'esquisse de philosophie historique que je viens d'ébaucher : au XVIe siècle, au XVIIIe, de nos jours même, par la Renaissance, par la Réforme, par l'émancipation de la Révolution française, par les conquêtes de l'industrie, les progrès de la science, l'affranchissement des esprits, les villes ont continué sans trêve leur œuvre de civilisation. Mais j'allongerais ces pages outre mesure, et j'en ai dit assez déjà pour être autorisé à tirer de cet examen rapide une conclusion qui s'impose, à savoir que les villes constituent le facteur normal du progrès dans l'histoire.

Cette position privilégiée elles ne la doivent à aucun élément mystérieux, mais à ce seul fait que le groupement des forces individuelles a pour conséquence d'en décupler la valeur; la multiplication des ouvriers permet la division du travail, chacun trouve le champ qui convient à ses aptitudes spéciales, et l'on arrive à la réalisation de la formule anglaise : *The right man in the right place.* Ajoutez à cela le frottement incessant des idées, les ressources des grands établissements d'instruction, les journaux et les bibliothèques, en un mot, l'intensité de la vie, et l'on comprendra sans peine pourquoi l'homme des villes peut seul se maintenir au niveau de son époque et peut seul aspirer à la devancer même et à deviner les voies de l'avenir.

C'est en vain que l'on voudra affaiblir l'autorité de ces faits indéniables en objectant que si les villes sont le foyer de l'intelligence, elles sont aussi le foyer de la corruption, et que leur domination constituerait une menace perpétuelle de révolution. — Nous n'avons plus la naïveté idyllique de croire à la pureté des mœurs du campagnard; chacun sait à quoi s'en tenir à cet égard ; le campagnard est plus robuste, mais il n'est pas plus chaste que le citadin ; sa grossièreté est proverbiale et la statistique prouve que les actes de violence sont beaucoup plus fréquents dans les campagnes que

Digitized by Google

dans les villes. A-t-on oublié d'ailleurs les abominables excès auxquels les paysans se sont livrés toutes les fois que, sortant de leur apathie traditionnelle, ils ont voulu secouer le joug qui pesait trop lourdement sur leurs épaules, et nos contradicteurs sont-ils disposés à excuser et la révolte de Wat Tyler, et la Jacquerie au XIVe siècle, et la ligue du *Bundschuh* au seizième? — L'Église n'a-t-elle pas envoyé une de ses bêtes féroces, l'inquisiteur Conrad de Marburg, pour écraser les paysans frisons tombés dans l'hérésie?

Cessez donc de prétendre que les campagnards sont à l'abri de ces accès de rage qui saisissent périodiquement les peuples opprimés; ils ont aussi leurs jours de fureur, d'autant plus terrible qu'elle est plus inconsciente.

Et quant aux dangers du prolétariat, sans doute, il y a dans quelques grandes villes une tourbe misérable, qui ne connaît ni dignité, ni pudeur; mais à qui la faute? A l'excès de l'individualisme dont est pénétrée notre économie politique et qui, abandonnant l'homme comme un grain de poussière inerte, le laisse sans pitié rouler dans les bas-fonds les plus immondes. C'est donc là un phénomène accidentel auquel la science sociale, libre de préjugés, cherche précisément le remède. Et cette petite tache suffira-t-elle pour obscurcir l'éclat de toute une civilisation? Condamnera-t-on les écoles parce qu'il arrive à certains enfants de s'y gâter, et vaudra-t-il mieux laisser la jeunesse croupir dans l'ignorance? Ce serait dire que, pour éviter les inconvénients de la vie, il faut aller demander la sécurité à la mort.

III

Il est temps de conclure. Un état politique dans lequel les voix des campagnes font l'appoint qui constitue la majorité, et où se trouve ainsi consacrée la suprématie des campagnes sur les villes, est un état détestable; c'est le règne de la médiocrité qui fatalement mène à la décadence. L'histoire du passé prouve par chacune de ses pages que s'il existe une présomption de capacité, elle est tout entière en faveur de l'élec-

Digitized by Google

teur des villes. Lui seul vit dans un milieu où les questions politiques se débattent librement, lui seul est mis en contact direct avec les facteurs du progrès, les journaux, les livres, les conférences ; il a l'esprit aiguisé par la discussion et la contradiction; enfin, l'on peut dire qu'il hérite naturellement de toute l'expérience acquise par les générations qui, depuis des siècles et dans l'enceinte des mêmes murailles, ont lutté pour l'indépendance et pour la justice ; c'est là, en effet, un phénomène dont la psychologie sociale a déjà fait l'objet de ses études : les idées et les tendances se transmettent d'âge en âge dans un groupe donné, et de même qu'une population finit par avoir son accent et son type local, elle possède aussi son patrimoine intellectuel héréditaire.

Tout le problème peut donc être réduit à ces simples termes : donner aux villes la prépondérance à laquelle elles ont droit dans le gouvernement du pays.

Je n'ai pas l'intention de formuler ici un projet de réforme électorale, je ne vais donc ni grouper des chiffres, ni indiquer le moyen pratique d'atteindre la solution recherchée. Il y a d'ailleurs plus d'une méthode pour y parvenir.

La plus simple, parce qu'elle ne toucherait en rien à la Constitution, ce serait l'établissement d'un cens différentiel en faveur des localités dont la population dépasse un certain chiffre. La loi de 1833 avait fait précisément le contraire, elle donnait aux campagnes des avantages énormes ; la réforme de 1848 a supprimé cette inégalité ; on ne ferait qu'aller plus loin dans cette même voie en relevant le cens des communes rurales.

Toutefois, en se tenant ainsi dans les limites de la Constitution, on aboutirait à cette nécessité fâcheuse de rayer des listes électorales un grand nombre de gens de la campagne qui y ont figuré jusqu'à présent; ce serait là une mesure regrettable à bien des points de vue ; sans parler en effet des droits acquis, il est incontestable que le courant politique impose non pas la diminution, mais l'augmentation du nombre des électeurs; qu'on le regrette ou qu'on le désire, toute l'Europe marche évidemment vers le suffrage uni-

Digitized by Google

versel; on ne dira pas à la démocratie : Arrête-toi. Je tâcherai d'examiner quelque jour quels seront, à mon sens, les résultats de cette transformation politique sur le régime parlementaire, dont les faiblesses et l'incapacité commencent à frapper l'œil le plus prévenu. Toujours est-il qu'on ne peut espérer un résultat heureux d'un expédient réactionnaire, tel que celui qui consisterait à enlever aux paysans leurs droits d'électeurs.

Il faut donc songer à un autre procédé : on le trouverait dans l'abaissement du cens électoral, pour les villes et les communes importantes, au niveau du cens communal, tel que l'a établi la loi du 12 juin 1871. De cette manière on ne verrait plus se produire cette anomalie détestable de grandes cités comme Anvers, Gand, Louvain, Namur, qui jouissent d'une administration libérale et qui à la Chambre ont de prétendus mandataires cléricaux. — Il n'y a pas un homme sincère, à quelque parti qu'il appartienne, qui puisse approuver une telle déviation du principe représentatif.

Assurément, si j'émets cette idée, qui est pour moi l'expression d'une conviction profonde, je ne m'attends pas à ce qu'elle soit partagée par les hommes qui tiennent en mains les destinées du pays; il faut du temps et des efforts pour faire admettre la réforme la plus simple. Mais un premier pas dans la voie que j'indique ne me paraît pas impossible; il consisterait à séparer nettement dès aujourd'hui les collèges ruraux des collèges urbains. Que les grandes villes forment une unité avec les communes avoisinantes qui participent à leur esprit et vivent de leur vie, c'est là une nécessité absolue; on détruira ainsi l'iniquité flagrante que je signalais tout à l'heure : les centres intellectuels ayant leurs intérêts non pas représentés, mais trahis par ceux qui s'intitulent leurs députés.

Il va de soi que la répartition nouvelle devrait se faire avec la bonne foi la plus entière ; les combinaisons rusées qui fractionnent un groupe naturel d'électeurs pour les noyer dans la foule compacte de leurs adversaires, je ne voudrais les tolérer ni en faveur de mes amis, ni à leur encontre.

Digitized by Google

D'un côté, les villes et les grandes communes comptant un certain nombre de milliers d'habitants ; de l'autre, les ruraux.

On saurait alors exactement à quoi s'en tenir, on verrait les deux partis cantonnés chacun dans son milieu normal ; le libéralisme n'y perdrait rien, car les siéges qui lui échapperaient dans un arrondissement, il les reprendrait incontestablement dans l'autre ; et en admettant même qu'il s'affaiblît d'une ou de deux voix, il aurait acquis cet avantage immense de pouvoir dire à ses adversaires : Je suis le miroir de la nation intelligente, et vous avez l'humiliation de ne représenter ici que la tradition aveugle et l'ignorance. A qui doit rester la victoire? Rien de plus loyal, rien de plus habile en même temps que les positions nettes ; dans une situation aussi profondément troublée que la nôtre, il ne faut ni hésitations, ni demi-mesures. Un problème bien posé est un problème résolu.

Sachons donc clairement ce que veulent les centres intelligents ; leur volonté une fois manifestée, unanime et sans ambages, s'imposera forcément au pays.

Les villes une première fois ont fait l'affranchissement matériel des campagnes ; elles sont appelées à faire leur affranchissement moral. Livrées à leurs propres inspirations les campagnes ne se délivreront jamais du poids qui pèse sur elles. Pourquoi souffrent-elles tant aujourd'hui ? Pourquoi la Flandre est-elle à demi ruinée? Pourquoi la situation économique des paysans est-elle si fâcheuse. Pourquoi les villages se dépeuplent-ils ? — C'est parce que l'homme des campagnes vit au XIXe siècle avec les idées du XIIIe ; il n'est pas à la hauteur de la tâche que la civilisation moderne lui impose. Aussi, tous les éléments intelligents, actifs quittent-ils les champs pour venir chercher dans les villes le travail, la fortune, la liberté. Il y a là un excès qu'il faut corriger à tout prix. C'est à nous à relever l'agriculteur, à améliorer sa vie matérielle, à le rendre plus indépendant en lui créant des ressources nouvelles à l'aide de l'industrie domestique ; nous devons ouvrir son esprit aux lumières du monde moderne. Prenons pour exemples les pays protestants du Nord, la Nor-

Digitized by Google

vége, la Suède, et voyons à quel degré d'intelligence la classe agricole a su parvenir là, malgré la pauvreté du sol et malgré la rigueur du climat.

Que l'on ne dise donc pas que je suis animé de sentiments hostiles envers les paysans; c'est le contraire qui est vrai. Je voudrais les sauver. S'ils ne parviennent pas à se séparer des guides qui les égarent, s'ils persistent à se faire les ennemis de la civilisation qui est à la fois notre sauvegarde et notre gloire, fatalement ils seront les victimes de leur aveuglement; car l'Europe entière est avec nous, et entre deux forces qui marchent en sens contraire, le choc devient inévitable; malheur à celle qui succombera!

Au surplus, si les événements devaient se tourner contre nous, s'il était vrai que la civilisation romane-germanique dût périr comme ont péri celles qui l'ont précédée, l'humanité n'est pas encore arrivée au bout de sa course. Deux fois déjà, dans l'espace restreint de notre horizon historique, nous avons vu des races jeunes apporter la régénération aux races vieillies et épuisées. Les Hellènes et les Latins ont été les auteurs de la rénovation *morale*, les Germains ont fait la rénovation *politique*, aux Slaves revient la tâche d'accomplir la rénovation *sociale*. Loin de nos tristes querelles, la Russie a su conserver intacte son antique et pure organisation de la commune rurale; elle n'a pas commis la faute d'étouffer le principe fécond de la propriété collective; ses paysans sont encore grossiers et peu éclairés, mais ils apporteront à l'œuvre qui les attend, le sentiment de l'indépendance, qui manque absolument aux nôtres. La démocratie russe résoudra, n'en doutons point, le problème que nous n'abordons nous-mêmes qu'en tremblant; elle réconciliera dans une unité supérieure les campagnes et les villes.

Ce sont là les réserves de l'avenir; que ce soient aussi les consolations du présent.

LÉON VANDERKINDERE.

Digitized by Google

ERNEST STAAS

AVOCAT

CROQUIS & PORTRAITS

TROIS SOUVENIRS DU TEMPS PASSÉ

I

MA BONNE TANTE.

Morne et pensif, j'étais assis dans mon étude. J'avais compulsé, ce jour-là, de fastidieux procès, remué des paperasses, compilé des codex, enfin ! J'allais reprendre haleine, enfoui dans mon bon fauteuil.

La chaleur était étouffante. Entre le sommeil et le rêve, mes yeux suivaient, par la fenêtre ouverte, les ondulations fantastiques et les sombres couleurs des lourdes nuées d'orage, qui planaient lentement au ciel. Dans le lointain, comme une tempête, on entendait gronder les mille voix de la ville, dont la vague rumeur venait mourir à mon oreille avec un gros soupir. Tout à coup, — n'est-ce pas une illusion? — dans la campagne, je crois entendre un frémissement de peupliers que le vent secoue, et ce bruissement mélancolique, qui m'avait si souvent bercé jadis, fait surgir à mon esprit un monde d'images et de ressouvenirs.

Le présent disparaît avec toutes ses vicissitudes. Bureau maussade, livres poudreux, papiers moisis, tout cela est oublié. Un vent rafraîchissant des anciens jours caresse mon visage. Pour un moment je me sens rajeunir, il me

Digitized by Google

semble que mon cœur bat plus vite, je retrouve les jours heureux de mon enfance avec leurs joies bruyantes et leurs douleurs sans fin, je retrouve ma jeunesse lointaine et ses chères illusions.

Là-bas, sur la chaussée ombreuse, entre les chênes vermoulus, je vois une petite maison blanche à volets verts, avec un toit de tuiles rouges. N'est-ce pas le Pannenhuis, la maison de campagne de ma tante qui profile son toit rouge dans la verdure, par dessus le chaume des cabanes?

Sur un beau coursier, au faîte du pignon, chevauche du nord au sud un cosaque doré, sa lance d'or en arrêt pour indiquer le vent. Une vieille vigne étend ses bras noueux entre les fenêtres. Autour de la maison, sur la pelouse, *Man*, notre fidèle barbet, danse et sautille, et voici tante, que j'aperçois derrière les rideaux entr'ouverts, avec sa bonne figure, son sourire amical, sur son nez déprimé les besicles et dans sa main maigre le bas à demi tricoté.

Bonne tante! c'est ainsi que je vous retrouve parmi mes souvenirs, complaisante, attentive et toujours occupée de ce pauvre orphelin dont vous avez bien voulu vous charger.

Jours bénis de l'enfance! leur souvenir jette un rayon de calme et d'innocence sur tout le reste de la vie.

Comme ils passaient joyeux et sans soucis ces jours! J'habite chez ma tante au Pannenhuis. Nos chambres sont voisines. Je l'entends aller et venir jusqu'au moment où je m'endors du plus paisible des sommeils; mais aussitôt elle se rapproche quand le vent, le sinistre vent, hurle dans les grands arbres ou quand un mauvais rêve me réveille.

Avant que l'aube ne paraisse, j'entends rouler sur la chaussée les lourds chariots des paysans : nos vitres tremblent sous le choc dans leur châssis de plomb. C'est alors qu'il est doux de s'étendre et de s'envelopper une dernière fois; on sent comme le froid doit piquer dehors, et il fait si délicieusement chaud entre les couvertures.

Voici le premier bonjour du soleil, un rayon s'insinue entre les sarments de la vigne et vient jouer sur mes rideaux d'un blanc de neige; des milliers de poussières dansent et fourmillent dans le rayon.

Digitized by Google

« Ernest, il est sept heures ! » C'est la troisième fois que ce mot retentit dans l'escalier.

J'ai entendu notre Mie apporter le café; Man jappe debout sur son chenil. C'est le moment de se lever.

Ma tante ne déjeune pas sans moi, et sa première parole est une bénédiction pour l'enfant qui ne sera plus béni de personne.

Pendant la matinée arrivent les paysannes, qui reviennent de la ville bourse pleine, parfois la démarche hésitante. Le panier au beurre ne pèse pas lourd sur la tête des paysannes et leur démarche est prompte.

Il y a de la vie sur la route, du mouvement. Pour un enfant, rien de plus amusant que de courir, de s'ébattre entre les chars et les voitures, devant la porte du Pannenhuis.

Le soir descend. Cahin-caha, la dernière diligence passe en dodelinant devant la porte; trois fois par semaine, le cocher jette le dernier numéro paru du *Postillon*, où tante cherche les mariages et surtout les décès de ses vieilles connaissances, tandis que Mie épelle les méfaits et sinistres.

On baisse avec soin les rideaux, on ferme les volets, tout est calme. Les aboiements lointains d'un chien de garde troublent seuls le silence de la campagne; Man dresse les oreilles.

On apporte la lampe. Ma tante prend son tricot et s'assied dans le coin droit d'un vieux canapé recouvert de damas, où l'on est très à l'aise, très confortablement assis.

A ses côtés frétille un turbulent gamin aux cheveux blonds, car il avait, hélas ! des cheveux alors et des yeux bleus remplis de vie.

« Ernest ! ne peux-tu pas rester tranquille, le temps de dire l'*Ave Maria ?* » dit la tricoteuse tapant amicalement sur l'épaule de l'enfant.

« Moi ? je suis tranquille comme une souris, » répond l'enfant en train d'exécuter une danse sur les ressorts du canapé.

« Vraiment ? voilà la troisième fois que je laisse tomber mes points et je ne puis pas même les ramasser.

Digitized by Google

— Aussi, chère tante, pourquoi tricotez-vous toujours? répond le petit. Si vous racontiez plutôt quelque chose de votre jeune temps, vous aimez bien à en parler.

— Aujourd'hui pas, reprend la tricoteuse, pressant entre les doigts les joues fraîches de l'enfant. Vous voulez donc que je ne sois pas prête pour la fête de Maria. C'est après-demain et j'en suis à ma première paire. »

Et la boule de laine se déroule et ses aiguilles se croisent et s'entrecroisent pendant qu'Ernest se tient tranquille comme une souris, le temps de dire l'*Ave Maria*.

Doux souvenir du temps passé ! Où est le Pannenhuis? et le cosaque doré, où est-il? où est notre barbet fidèle? où est ma tante avec son bas et son tricot?

Tante et son bas étaient inséparables dans la vie : mon esprit ne peut plus les séparer.

Dès l'aurore près de la fenêtre, jusque bien tard près de la table, ma tante tricote sans paix ni trève.

« Encore ai-je peine à y venir, dit-elle en soupirant, lorsque ses doigts raidis tombent de fatigue sur son giron.

— Moi, j'en rirais, observe Mie, qui vient voir — avec ses bras rouges. — Mie dans notre ménage avait son franc parler.

— N'ai-je pas promis? dit ma tante avec indignation.

— Promettre et tenir sont deux choses, répond Mie, dont la conscience paraît un peu large.

— Une promesse est une dette : qui paye ses dettes s'enrichit, » réplique en riant la tante, qui, pour atteindre au but, reprend son tricot, et le tic tac des aiguilles recommence.

« Notre bonne dame s'en fera mourir, vous verrez. » — Mie, grommelant ces mots, quitte la chambre pour aller prendre place dans la cuisine, les pieds sur un réchaud, les bras sur les genoux, Man par dessus, la gazette sur Man, le tout sur une chaise haute, en attendant la poste, — ce qu'elle appelle *être avec toutes ses aises*.

Mie avait bien raison. C'était un lourd fardeau dont ma tante s'était chargée, dans sa bonté et sa sollicitude. Une promesse est une dette ; par malheur, cette promesse forçait

Digitized by Google

ma tante à fournir chaque année une quantité toujours croissante de bas.

Pour comprendre ceci, cher lecteur, sachez que notre tante Mina, vieille fille, oubliée — ceci est arrivé à tant d'autres — oubliée, dis-je, dans un coin de son canapé, possédait deux jeunes sœurs mariées en ville.

L'une était à la fois teneur de livres et compagne économe d'un agent de change associé de cette ancienne maison allemande bien connue sous le nom de Scharbei et Cie, qui a ses comptoirs dans tous les ports, ses succursales dans toutes les parties du monde ; l'autre était la compagne fidèle mais souvent délaissée d'un capitaine de marine.

Les deux beaux-frères s'aimaient comme il convient entre beaux-frères ; toutefois, le capitaine n'avait jamais pu se défendre d'une sorte d'antipathie, non pas pour le spéculateur en particulier, mais pour les hommes de bourse en général.

« Ces messieurs ne connaissent que l'argent, ils n'ont de respect que pour l'or, » disait-il. Le changeur, lui, plaignait du fond du cœur ces marins courageux qui bravent tant de dangers, vous racontent tant de choses des mines d'or d'outre-mer et ne rapportent, hélas ! que du cuivre.

Quant à la tante, également bienveillante aux gens de bourse ou bien de mer, elle se tenait entre les deux, formant un terrain neutre, auquel chacun croyait avoir des droits, comme il arrive aux terrains neutres.

« Il ne faut pas négliger une si bonne tante, » insinuait le changeur, ne fût-ce que pour les enfants.

« Sœur de ma femme ! l'aînée, le chef de la famille ! elle a droit à tous les égards, » disait à son tour le marin. Il vous sautait aux yeux si vous eussiez seulement osé sourire.

Des deux parts affluaient vers ma tante Mina les attentions, les soins, les politesses les plus exquises.

L'agent de change avait-il fait quelque bon coup, ma tante en recevait la première nouvelle ; elle était, en dehors du comptoir, la seule confidente de sa chance.

Y avait-il sous roche quelque belle entreprise, l'une de ces

Digitized by Google

bonnes affaires qui font prime et vous enrichissent, avant que la spéculation fût connue à la bourse, ma tante par un billet secret en avait les prémisses, au taux de l'émission.

On n'est pas plus aimable à coup sûr, mais il eût été difficile de métamorphoser en papier les épargnes clinquantes et sonnantes que ma tante recomptait parfois, le soir, quand elle nous croyait loin.

« J'ai vu tant de malheurs, disait-elle, branlant la tête avec une expression de doute. Je sais ce que notre grand-père a perdu par les assignats, je sais comment le mari de ma meilleure amie, feue Mme Mertens, a fait faillite à cause des papiers espagnols; il devint fou, puis il mourut. Je sais comment le riche baron Van der Vuur se vit forcé de vendre son château, pour avoir voulu assurer la maison des autres contre l'incendie... Je sais... »

Dieu sait ce qu'elle ne savait pas, en fait d'exemples, et tous plus effrayants les uns que les autres. Mais ce qu'elle savait encore mieux, bien qu'elle n'en soufflât mot, c'est qu'elle avait elle-même essayé de trois lots autrichiens dont pas un jusqu'alors n'était sorti avec la prime de cent mille florins, preuve évidente qu'elle n'avait pas de chance à la bourse et que jamais il ne faut risquer un liard, quelle que soit la spéculation, ordinaire ou extraordinaire.

« Assignats, papiers espagnols, toujours le même *rimram*, murmurait le changeur, quand pour la vingtième fois il recevait la même réponse. En vérité, il y a des gens qui sont indignes d'avoir de la fortune.

— C'est toujours une politesse, observait la financière.

— Une politesse! C'est un service que l'on ne peut payer au poids de l'or... Puisse-t-elle le comprendre, » grommelait le courtier, très mécontent, tout en retirant de la lettre les actions non souscrites.

Le capitaine n'était pas moins aimable. Chaque voyage rapportait à ma tante un cadeau : figues de la Sicile, noix du Brésil, gelées des Antilles, aiguilles de l'Angleterre, parfums de France, journaux illustrés d'Amérique.

Le perroquet que l'on voyait perché dans une cage verte

Digitized by Google

au dessus du vieux clavecin et qui chaque matin saluait ma tante d'un « *dag vrouw, koppeken krauwen* » était encore un cadeau du marin et le chef-d'œuvre des cadeaux, car chaque fois — et Dieu sait si cela arrivait souvent! — chaque fois que Coco répétait sa chanson, ma tante répondait : Bonjour Lorreken, donnait une amande à Lorreken et n'oubliait jamais d'ajouter que Lorreken était un présent de *mon frère* Jacques, rapporté pour elle des pays sauvages.

Ainsi, de part et d'autre, capitaine et changeur rivalisaient d'amour et d'affection, chacun suivant son rang et sa fortune, l'un par des perroquets parlants, l'autre par des spéculations, ainsi que doivent agir et penser deux beaux-frères, pour peu qu'ils veuillent ne pas être oubliés d'une sœur célibataire, ni dans ce monde, ni dans l'autre.

Au commencement, l'agent de change avait au moins dix points d'avance.

Un beau jeudi après-dîner — jamais ma tante ne l'oubliera, elle le répète assez souvent, du reste — une jolie petite lettre arrive. Elle la conserve dans sa boîte à ouvrage et pourrait vous l'aller quérir si vous voulez. Dès le premier coup d'œil, elle reconnut l'écriture du banquier : les histoires d'assignats, d'assurances, de fonds espagnols, tout cela lui vint à l'esprit.

« J'ouvre — c'est ainsi qu'elle raconte — j'ouvre la lettre; je me disais... mais non. » Enfin, elle lut :

A . . . . . 17/8 18. . .

SCHARBEI & Cie
BANQUE ET RECOUVREMENT
MAISON DE CONFIANCE
Marché, 16, près de la Bourse

CHÈRE MINA.

« Le ciel a béni notre union. Votre bien-aimée Thérèse est mère. Nous avons un enfant... Un beau gros garçon; venez... Nous vous attendons tous avec impatience, le cher petit surtout, pour recevoir de vous un nom qui nous le rendra doublement cher.

« En toute hâte, 11 heures du soir.

« *Votre très heureux*, RODOLPHE. »

Digitized by Google

Le premier rejeton de la famille était né.

Cousin Piet avait vu le jour — comme on dit — bien qu'il soit avéré que la plupart des mortels naissent la nuit et reçoivent d'abord la lumière de la tremblante flamme d'une chandelle. Piet donc avait vu le jour; à ma tante il appartenait de jouer le principal rôle dans cette belle cérémonie, qui donne à l'homme son premier rhume et sa première bénédiction, dès son entrée en cette vallée de larmes. Elle tint l'enfant sur les fonts baptismaux, renonça au diable, à ses pompes, offrit un présent au curé, donna la pièce au marguillier, un pourboire au placeur de chaises, idem au desservant, ibidem à la garde-couches, fit à la mère un magnifique cadeau et se trouva de toutes les femmes la plus heureuse et la mieux mise à sec.

« Ce jour, dit ma tante, tandis que la famille attablée buvait à la santé de la mère et du fils une bouteille de son meilleur vin, ce jour est l'un des plus beaux de ma vie; je veux perpétuer ce souvenir en consacrant à mon filleul quelques moments de mes loisirs. » Ma tante se tut; on sentait qu'il allait se passer de grandes choses. Elle reprit solennellement :

« De notre temps, mille dangers menaçaient les enfants, on les voyait se consumer, pâlir, s'étioler sans aucune raison apparente. Un vieux docteur m'a fait connaître ce mystère : tout cela vient du froid aux pieds.

« Je veux en garantir *mon* cher enfant. Aussi longtemps que je vivrai, chaque année, à son anniversaire, il peut venir chercher chez moi quatre paires de bas que je tricoterai moi-même et de la meilleure laine de Diest. »

Ainsi parla ma tante. L'émotion colorait ses joues, elle se leva, s'approcha du berceau, puis, soulevant le drap blanc dont la garde-couches avait voilé cousin Piet, elle déposa sur le front de l'enfant un baiser solennel, en confirmation de sa promesse.

Des larmes jaillirent des yeux du bienheureux changeur, qui faillit arriver trop tard à la bourse.

Déjà il bâtissait des châteaux en Espagne sur l'inclination

Digitized by Google

de la tante, mais un capitaine de marine ne se donne pas si facilement pour battu. Quatre mois n'étaient pas écoulés, qu'un fiacre roulait sur la chaussée avec toute la vitesse permise à un cheval de fiacre et s'arrêtait devant la haie du Pannenhuis.

Le marin se précipita, faillit arracher la sonnette, jeta la porte verte au large, au grand mécontentement de Mie, vola dans les bras de ma tante et se mit à pleurer sur son épaule. Lui aussi était père, il venait enlever la tante pour la transporter à la mère, à l'enfant, qui la réclamaient à grands cris. Le minuscule héros de cette histoire était arrivé la nuit précédente. Il gisait vagissant dans un berceau d'osier, d'où ma tante le prit pour le serrer contre son cœur et l'embrasser, de telle façon qu'on n'en revenait pas. Le changeur piétinait en agitant sa chaîne de montre : c'était pis que pour cousin Piet.

Moi-même je fus ensuite placé sous la garde de l'excellente femme. Les pourboires recommencèrent, et je fus baptisé du nom d'Ernest-Gentil, deux prénoms qu'elle avait empruntés à un vieux roman. Naturellement, on ne pouvait faire pour Ernest-Gentil moins que ce que l'on faisait pour Pierre. Les deux neveux n'allaient-ils pas de pair, l'un et l'autre enfant d'une sœur? Avant la fin de la journée, la pauvre femme se trouva de nouveau grevée d'une rente perpétuelle et inamovible de quatre paires de bas, payables à chaque anniversaire et à échoir le 8 novembre de chaque année.

Dès lors, l'émulation s'enracina dans la famille, aucun des deux beaux-frères ne voulant rester en arrière, car le marin n'entendait pas se laisser dépasser par un boursicotier. Après Paul vint Mina, Franz vint après Ernest-Gentil; puis, ce furent Louis et Henri; puis, tour à tour, sans ordre ni méthode, en séries variées, Jeannette, Rosalie, Julie, Thérèse, Jean, Georges, etc., au grand contentement du changeur et du capitaine.

« Ce sont des bénédictions du ciel, qui vous tirent les boutons des habits, » soupirait ma tante chaque fois qu'elle recevait une petite lettre de la ville.

Digitized by Google

Ce qui ne l'empêchait pas, à la première diligence qui passait, de s'emballer avec l'indispensable Mie, accompagnée de Man l'inséparable, suivie de deux ou trois paniers de fruits et de légumes de son jardin. Mon Dieu ! n'étaient-ils pas tous enfants de sa sœur, tous également proches, le troisième autant que le premier, et le cinquième comme le quatrième? Comment exposer l'un plutôt que l'autre dans le monde, sans protection ni sauvegarde, en proie au froid aux pieds et à l'air frais?

A force de promesses solennelles, la bonne femme, à la fin, se vit chargée de vêtir et de réchauffer plus de trente petits pieds de tous âges et de tous sexes. Néanmoins, quoique les neveux augmentassent et les nièces aussi, malgré la croissance de leurs pieds, à chaque trimestre, les quatre paires de bas étaient soigneusement arrangées, dûment pliées, marquées du nom et du prénom, le tout tricoté par la tante — avec la meilleure laine de Diest.

II

CHÈRE BERTHA.

Dernièrement, mes pas me conduisirent au béguinage. Je voulais revoir cette calme solitude où s'est écoulée une partie de ma première jeunesse, j'espérais retrouver la maison pittoresque où j'ai reçu mon éducation première. Grande fut la déception.

Je retrouvai les vieilles béguines, mais non le vieux béguinage.

Là aussi, l'esprit du siècle avait exercé ses ravages. Cette fièvre de démolition, de destruction, cette rage de tout moderniser n'avait pas épargné le saint lieu : qu'en restera-t-il?

On a beau s'isoler du monde, s'enfermer, se claquemurer, les idées modernes s'insinuent, pénètrent par les moindres fissures et, sous leur souffle contagieux, tout le passé

Digitized by Google

s'écroule. Où trouver asile, désormais, pour les vieux murs et les vieux souvenirs?

Jadis, un béguinage formait un monde à part, c'était une ville en miniature, une société sur une échelle réduite : les rues et les ruelles étaient étroites et sombres : les maisons vieillotes et petites, les portes cintrées, basses et obscures, les vieilles bonnes femmes humbles et voûtées.

Devant chaque demeure s'étendait un jardin de poupée entre-croisé de tout petits sentiers ourlés de buis court tondu, et séparés de la rue par un mur blanc, uniforme, au dessus duquel les cheminées et les petits pignons avaient peine à montrer la tête. Jamais regard mondain n'y pénétrait, à peine un rayon de soleil, — c'était le cloître moyen âge dans toute sa rigueur et toute sa mélancolie.

Aujourd'hui, des maisons bourgeoises à deux étages, commodes, aérées, mais prosaïques, tendant à remplacer l'originale petite cellule où mesdames les béguines, pareilles au serin dans sa cage, sautillant, picorant, passaient leur vie à fabriquer de petits coussins et de petites chapelles, ayant toujours pour les enfants un mignon cadeau en réserve, quelque petite image, un petit saint, une petite sainte. Sur la respectable façade on lit encore ces mots : *Sous l'œil de Dieu, à sainte Gertrude;* mais le petit miroir qui se montre au premier étage proteste contre cette appellation sacrée, et la boîte aux lettres qui brille avec cette inscription : *Lettres*, au milieu de la porte peinte en clair, prouve que, si les saintes créatures ont renoncé au monde, elles ne sont pas sans avoir conservé avec lui quelque relation.

Il y a encore des béguinages, mais ce ne sont plus que des coins retirés de la ville ou règne plus d'ennui peut-être, plus d'isolement, sans originalité. D'ailleurs, on y rencontre autant de mondaines que de nonnettes, autant de petites rentières que de novices.

Lorsque j'étais enfant, il n'existait que de véritables béguines, bien authentiques, dûment professes, dûment voilées, vêtues de noir avec un mouchoir blanc; puis, des écoles d'enfants.

Digitized by Google

Au coin de la *Manche de chemise* (nom pittoresque pour une rue de béguines), Mlle Monnier tenait l'une de ces écoles dans une maison caduque à fenêtres étroites, avec un toit proéminent, un escalier branlant formé d'ardoises. C'était une sorte d'institution, qu'elle décorait du nom d'*Établissement pour l'éducation des deux sexes*.

En dépit du beau nom français, nous la nommions tout simplement l'*École d'un cents*, parce que, suivant l'ancien usage, c'était en s'acquittant d'un cents que commençaient chaque jour les exercices.

On apprenait à épeler dans la croisette *A*, à lire *en grand et en moyen*, à réciter le catéchisme, à déclamer des fables, principalement à se plier, à se baisser, à faire des révérences : *Votre serviteur ou servante*.

Ma tante, trouvant que je devenais trop grand, trop turbulent, et que le temps d'apprendre était venu, décida, dans sa haute sagesse, que je recevrais à ladite école ma première instruction.

Je la vois encore sur son seuil, cette longue juffrouw Monnier, avec son chapeau en bateau, sa robe à fleurs, sa réglette redoutée en main, tandis que, timide et honteux, je grimpais l'escalier en ruines, accroché au manteau de ma tante.

« Quatrième banc! dit *Mameselle*, m'enlevant à ma tante et me projetant par un bras au milieu d'une bande de marmots, garçons et filles, qui criaillaient, braillaient, faisaient rage, de telle façon que j'en étais sourd et aveugle.

On prit au nouveau sa casquette en guise de bienvenue, on lui tira la blouse et les cheveux, si bien que, meurtri, effrayé, il se mit à pleurer de toutes ses forces.

« Ah! ah! il y a des pleureurs à l'école ! il faut les déshabituer, » s'écria la maîtresse, rouge de colère.

D'une enjambée, elle fut à mon côté, elle m'arracha du banc, et, avant même que j'eusse le temps d'articuler un mot, je me trouvai sur l'escalier, dans une sorte d'encognure qui servait de cachot, avec lequel, par parenthèse, je fis après plus ample connaissance.

Ainsi, j'appris, la première heure, combien les commence-

Digitized by Google

ments de la science sont amers, en attendant qu'il m'arrivât de goûter combien ses fruits sont doux.

Toutefois, l'épreuve, visiblement injuste, ne resta pas sans rémunération.

Aller au trou, pour les écoliers, semblait constituer le droit de bourgeoisie. J'avais reçu le baptême du sang ; et, lorsque je reparus une demi-heure après, sanglotant, renifflant, les yeux rouges, la blouse chiffonnée, les gamins m'acclamèrent. J'étais reçu, j'étais compagnon. Désormais, à l'école, nous ne connaissions d'autre ennemi que *Mameselle*.

Bienheureux âge ! Est-il une époque dans la vie où l'homme éprouve de plus nombreuses, de plus vives sensations et dont il conserve une plus forte impression qu'à l'école primaire? Une demi-journée de congé, c'est le ciel ; une heure d'école, c'est une éternité d'ennui et de tristesse.

Puis, la révolte contre les maîtres, les ennuis aux voisins, les grosses farces de la rue, la joie d'une première récompense, la crise d'une première punition. Par dessus tout, la première amitié, le premier amour !

Quelle admiration j'éprouvais pour ce Frans Theunis de l'*Éléphant doré*, le fils du grand épicier, *Lange Nieuwstraat!* Frans a une tête de plus que moi, c'est le plus fort ; il est habile à tous les jeux, prompt à l'étude. Tout ce que *Mameselle* lui présente il le lit à vue, il remporte sans peine tous les *bons*, il a déjà transcrit sa page que nous en sommes à massacrer les premières lettres.

Pendant que nous traînons sur le *nouvel art d'épeler*, en attendant qu'on attaque le *petit cabinet*, Frans a passé le catéchisme, il sait au bout des doigts les questions, les réponses, il lira bientôt la gazette — point culminant de connaissances que peu d'élus atteignent ; après quoi, il n'y a plus qu'à quitter l'école — accompli.

Il ira loin le fils de l'*Éléphant*, très loin.

Je le regarde comme un être extraordinaire, inaccessible, gigantesque, tout à fait hors de mes moyens, qui même outrepasse mes idées. Oh ! non, je ne serai jamais Frans Theunis.

Digitized by Google

Nous suivons quelquefois le même chemin. Frans daigne-t-il m'adresser un mot, j'allonge le pas, je relève la tête, je raisonne avec importance. Il me semble que les passants nous regardent; un rayon de l'admiration et du respect que chacun doit ressentir pour le « Grand » de notre école se reflète sur ma petite personne.

Quand je parle à ma tante de l'école, c'est pour lui raconter ce que Frans dit, comme il s'habille, à quoi il joue, ce qu'il fait, toujours une chose grande, admirable, inusitée, toujours une chose que nul autre que lui n'eût osé tenter d'accomplir.

A la fête du *B. Casianus*, martyr et confesseur, quand les élèves vont à l'église deux à deux, garçons devant, filles derrière, c'est Frans qui nous met en rang, qui tient l'ordre.

Quand on fête *Mameselle*, c'est lui qui sait le mieux ce qu'il faut lui offrir, c'est lui qui fait la collecte, qui achète le service à café ou les couverts d'argent, lui qui récite le compliment, lequel invariablement commence :

Il est enfin venu ce jour tant désiré,

et finit si pathétiquement que les enfants se mettent à geindre, et *Mameselle*, qui n'est pas facile à déconcerter, secoue un pleur de son œil brun.

Mais le triomphe, mais le *nec plus ultra* de Frans, c'est le jour de l'interrogation : heure redoutée, que l'on attend avec terreur pendant toute l'année.

Ce jour-là, le vicaire — celui qu'on nomme révérend *Heer scolaster*, d'après une ancienne tradition, — le vicaire donc, arrive avec sa perruque rousse et ses petits yeux gris, son menton rond, sa figure chiffonnée; il est chargé d'examiner à fond les élèves et de se convaincre que jeunes gens et jeunes filles sont élevés dans la crainte de Dieu et le respect des bonnes mœurs. Mademoiselle se porte à sa rencontre au bas de l'escalier, et nous sommes là, derrière nos bancs, casquette en main, plus morts que vifs, en attendant l'heure où son regard aigu s'arrêtera sur nous.

Les questions d'abord sont coulantes, mais on n'en impose

Digitized by Google

pas au *Heer scolaster;* il continue, arrive au point le plus scabreux, nous fait venir tour à tour, au milieu de la classe, pour faire pièce aux *souffleurs*.

On hésite, on bredouille, on tortille sa casquette, on se mord les doigts, on tiraille à sa blouse, on suce à son mouchoir et l'on finit par fournir la preuve incontestable que l'on est aussi ignorant par nécessité de moyen que par nécessité de précepte.

Cela fait peine à voir, rien ne sort. Cependant, *Mameselle*, dans la plus indescriptible confusion, va et vient rugissante, comme une lionne blessée : *Quærens quem devoret.*

Mais Frans est là. A chaque question captieuse, lorsque nous sommes tous à quia, il se dresse, lève le doigt : son savoir sauve l'honneur de l'école et nous délivre des griffes de *Mameselle.*

Le *Heer scolaster*, enchanté, déjeune chez la maîtresse et boit du chocolat, dont l'odorant parfum monte de la cuisine — pendant que nous sommes encore sur le banc de torture... Après quoi, il nous gratifie d'un jour de congé; grâce à qui? à qui, sinon à Frans. Nous lui devons autant de reconnaissance que de respect.

Aussi, pour ma part, je suis fier, je suis heureux, quand le fils de l'*Éléphant* se donne la peine de me gagner mes billes, quand il daigne boire à mon *caliche*, quand il me fait l'honneur de manger les trois quarts de mes cerises, et je me sens grandir d'un pied quand, en automne, je l'aide à lancer son cerf-volant, et que, dans cette manœuvre difficile, je puis tenir la queue.

Mais voici qu'un nuage se lève au ciel de ma première amitié et de mon admiration sans bornes.

Pour la première fois, le ver rongeur de la jalousie m'a mordu au cœur.

Je n'ai pas la taille de Frans Theunis; toutefois, j'en approche; nous différons de quelques lignes. Mes forces se sont développées, mes pantalons deviennent trop courts, mes manches se rétrécissent, deux fois mes blouses ont été allongées; Mie a bien de la peine à suivre la croissance.

Digitized by Google

Je deviens un jeune homme, c'est clair; ma nouvelle dignité m'impose de nouvelles charges. Souffrirai-je qu'on tourmente cette petite Bertha, la plus jolie fille de l'école? qu'on l'agace, qu'on l'insulte dans la rue, qu'on jette à terre ses livres, qu'on tiraille son manteau, si bien que tous les jours la pauvre enfant rentre en pleurant chez elle?

Non, l'audace va trop loin, ce serait lâche de ne point châtier ces garnements, parmi lesquels Frans est le pire.

Si cependant ces agaceries témoignaient moins de méchanceté que d'intérêt et ne servaient au fond qu'à cacher un autre sentiment? Cette pensée est la plus pénible, jour et nuit elle me poursuit. Car, je le sens aux battements de mon cœur, au plaisir que j'éprouve en sa présence, à ma tristesse quand elle n'est plus là, j'aime la chère Bertha, c'est une chose certaine, et je me sens le courage et la force dela disputer au monde entier.

La semaine dernière — je me figure toujours qu'il n'y a qu'une semaine, quoique bien des années aient passé là dessus, — Bertha vint à l'école vêtue d'une robe d'été qui lui allait à ravir; un petit chapeau rond garni de deux longs rubans blancs faisait encore ressortir son gracieux visage.

Frans se met à tirer aux rubans qui flottaient. La pauvre fille sent que cette belle toilette dont elle est fière court des dangers, deux grosses larmes tremblotent sous ses longs cils noirs.

Et personne qui bouge, personne qui la défende. On rit de sa détresse, tous les écoliers dansent autour de la pleureuse, on applaudit à l'audace du fort. Moi, j'oublie tout : admiration, crainte, amitié :

« Frans! c'est mal à toi, laisse Bertha tranquille, dis-je.

— Qu'est-ce qu'il a ce petit bonhomme? » reprend en riant le sauvage, qui me toise par dessus son épaule, sans prendre la peine de se retourner.

C'était la première fois qu'un élève de l'école osait lui parler de la sorte, à lui!

« Ce qu'il a! » Je m'élance... « Il y a que tu ne toucheras plus à cette fille, sinon!...

Digitized by Google

— Sinon, quoi? » répond le grand de l'*Éléphant*, en tirant si fort aux rubans que le chapeau roule par terre.

Plus de crainte; je vole sur l'agresseur, on s'empoigne, on roule sur le pavé.

J'ai le dessous, et j'attrape sur le nez de fameux coups de poing ; mais voici que, par un habile mouvement, Frans est renversé sur le dos; à lui la grêle des horions, des heurts... jusqu'à ce que le vaincu demande grâce, aux applaudissements des condisciples qui, le cœur serré, haletants, assistaient à ce haut fait, digne des dieux d'Homère.

Dans notre école, à partir de ce jour, la couronne de la suzeraineté passe du fils de l'épicier sur ma tête. Le coq, c'est moi. Bertha partage les honneurs, directement placée sous ma sauvegarde. Malheur au téméraire qui oserait encore tirer ses boucles noires ou bien salir son corsage bleu.

Ordinairement, je l'accompagne jusque chez elle : sa mère me connaît, elle me remercie de la politesse. Il est clair que je ne lui déplais pas. Qu'est-ce qui m'empêche de songer qu'un beau jour je serai l'époux envié de la chère Bertha? Je sais bien qu'il faudra du temps; mais bah! quelques années... qu'est-ce aux yeux d'un enfant? Un cœur aimant ne connaît point d'obstacles, quand il est sans expérience.

Je savoure à longs traits mon premier bonheur.

Lorsqu'on danse en rond, qu'il faut choisir une partenaire, c'est toujours sur Bertha que mon choix tombe. Quand on joue à *Kirremondè, Kirremondè*, c'est toujours elle, la fille du château, que je délivre la première.

Le dernier jour de l'an nous allons ensemble chanter :

Nieuwjarken zoeten,
Het varken heeft vier voeten.

Le jour des Innocents, nous jouons père et mère, — moi sous la vieille veste de grand-père, sa longue canne à la main, coiffé du bonnet bleu du jardinier; Bertha, perdue dans une jaquette de nuit qui dissimule sa taille mince; sa jolie tête cachée dans un vieux bonnet tuyauté; dans sa main, la béquille de la béguine Serruys.; à son bras, le ridicule vert

Digitized by Google

à serrure dorée, pour collecter des poires, des pommes, des amandes, des raisins, des *noppen* et du pain d'épice.

Notre conduite éveille les soupçons.

Les petits camarades commencent à remarquer l'inclination. J'en vois qui nous montrent du doigt en ricanant, quand nous passons. Je ne puis l'aborder sans que ces mots résonnent au coin d'une rue :

« *Meiskenszot*
« *De deur in 't slot*
« *De grendel er veur :*
« *Adieu ma sœur.* »

J'entends des railleries, on rit sous cape, mais lorsque je m'élance, ils disparaissent, ces éhontés chanteurs!

Bertha sent qu'il faut être prudente, sa réputation est en jeu, il s'agit de se *surveiller*.

Au sortir de l'école, elle a déjà pris son élan, avant que j'aie replacé mon ardoise et rassemblé mes livres; à peine si je trouve l'occasion de lui glisser quelques mots en passant.

Parfois, j'ai la chance de l'accompagner et de lui serrer la main au départ; mais le lendemain, que trouve-t-on dessiné sur la muraille du cimetière? Une grosse boule montée sur deux quilles figurant un bonhomme, une petite tête sur un long corps représentant une bonne-femme, les deux se tenant par la main et au dessous en lettres gigantesques :

« *Ici la craie blanche vous dira*
« *Que Ernest courtise Bertha.* »

Je deviens pourpre de colère et de honte. Me voilà pendant une demi-heure, à tour de bras et de mouchoir, forcé d'enlever ces odieux bonshommes et d'effacer cette inscription qui doit déshonorer Bertha aux yeux de toute la ville. Mais, le lendemain matin, sur mon pupitre, s'étale un grand placard avec cette autre vilenie :

« *Ernest aime Bertha, c'est clair*
« *Comme l'encre vous le dit en vers.* »

La rime n'était pas riche, mais elle ne me chagrinait pas moins.

Digitized by Google

Je veux déchirer la pancarte... Toute l'école, qui l'a lue, me la corne aux oreilles. *Mameselle* est mise au fait, elle s'embusque, et je finis par attraper une homélie qui ne dure pas moins de deux heures : j'ai, par ma conduite coupable, causé honte et dommage à son « établissement pour l'éducation des deux sexes ».

Le temps marche.

Je constate de grands changements dans ma personne.

Le dimanche, je porte un cylindre, des bottes vernies, une badine; le frac du jeune homme a remplacé la blouse du gamin.

Pendant la semaine, je circule, mes livres sous le bras, liés par une courroie entre deux planchettes. Je suis élève au collége des humanités — voire en syntaxe.

L'école primaire! fi donc! on a perdu de vue tous les amis de ce temps-là.

Quelquefois, j'aperçois Frans Theunis derrière le comptoir de l'*Éléphant doré*, avec un tablier gris, qui pèse, qui sert : on ne se connaît plus.

Quand je passe devant l'établissement de *Mameselle* Monnier, je le regarde du haut de mes talons, comme si c'était une fourmilière.

Bertha seule ne m'est pas devenue étrangère, c'est elle qui m'attire quelquefois encore vers le béguinage.

C'est que Bertha n'est plus une enfant. Elle porte des robes presque longues, elle a pris des façons de grande dame.

Les jeux d'enfants ne nous séduisent plus. Danser sous un arbre de mai, c'est bon pour des petits; jouer à *Piebenburg*, ou au Collin-Maillard, c'est l'affaire d'une première culotte. Ah! bien oui..., nous sommes indignés quand on a l'audace de nous inviter.

A la fête de sainte Marguerite, cette kermesse dont on parlait durant plusieurs semaines, lorsque garçons et filles s'en vont jouer au béguinage et que les demoiselles se mêlent à la ronde, nous ne nous donnons plus la peine de sauter

Digitized by Google

par dessus les bougies[1], nous les regardons pétiller à nos pieds, dédaigneusement.

C'est tout au plus si l'on arrache encore le soir quelque sonnette pour jouir de l'indignation et de la rage de la béguine, qui, ne voyant personne en ouvrant la porte, maugrée contre les prétendus polissons, loin de se figurer que des grands comme nous lui font cette niche de gamin.

Oui, nous comptons parmi les *grands*.

Nos conversations deviennent graves, nous faisons mystère de nos relations.

Nous lisons à nous deux des livres, *Paul et Virginie!...* ou le *Vicaire de Wakefield*. Et je suis triste de ne pouvoir, comme les héros de mes romans, sauver de l'eau, du feu, ma Bertha bien-aimée!

Parfois, l'hiver, à l'heure discrète du crépuscule, quand, assis devant la fenêtre, nous voyons courir les enfants qui reviennent de l'école, nous parlons de notre jeune temps, alors que nous étions assis sur les bancs de juffrouw Monnier. Comme nous nous entendions! comme nous nous soutenions! mais aussi, que de peines, que d'épreuves cruelles on avait eu à endurer! Alors, je m'aventure à lui presser la main, comme jadis à l'école d'un cents.

Heures bénies! douce sensation d'une inclination enfantine, transports naïfs d'un sentiment qui, plus tard, vous étreint, vous torture, fraîche impression d'un sentiment qui s'ignore soi-même!

Bertha! gracieuse enfant, comme je t'aime loyalement, sincèrement, sans défiance et sans arrière-pensée, libre de ces viles passions et de ces lâches calculs qui sont les fruits de l'expérience et qui, plus tard, se mêlent aux plus nobles sentiments, empoisonnent les plus pures jouissances!

[1] C'est une ancienne coutume dans quelques villes flamandes, le soir de certaines fêtes, comme le jour de sainte Anne, de sainte Marguerite, de saint Martin, des Trois-Rois, de placer dans les rues des rangées de bougies, au dessus desquelles les enfants sautent. Le jeu s'appelle *keersken over de been*, quoique ce soient les jambes qui vont par dessus les bougies.

Digitized by Google

Ton gracieux visage plane encore devant moi et, aujourd'hui, après tant d'années, quand je vois une petite fille aux longues boucles, avec un chapeau rond, des yeux noirs, une figure souriante, je ne puis réprimer une émotion, au souvenir de ce que j'ai perdu.

Bertha se trouvait dans une situation particulière, étant fille d'un père étranger, tandis que sa mère était du pays. Ils avaient tenu un certain rang et s'étaient vus à la tête d'un important commerce. Mais la faillite d'une maison considérable les avait ruinés; Bertha comptait alors trois ans. Le père ne se laissa pas abattre. Il plaça mère et fille au béguinage chez sa nièce, Mlle Serruys, et partit pour les Indes anglaises, résolu de tenter la chance, puis de rappeler sa famille quand il aurait récuperé la position qu'il avait perdue en Europe.

Orpheline, et éprouvée par le malheur, Bertha m'était doublement chère, et je me surprenais bénissant les épreuves qui avaient atteint sa famille et qui me permettaient de songer qu'un jour je deviendrais son protecteur.

Le hasard, joint à certaines coïncidences entre la situation de mistress Hovill, mère de Bertha, et celle de ma tante, avait établi entre elles des relations.

Quand le temps était beau, cette dame, qui avait besoin d'air, venait se promener sur la chaussée jusqu'au Pannenhuis; à notre tour, pendant l'hiver, nous allions passer la soirée chez elle.

La nièce de mistress Hovill, la béguine Serruys, habitait une petite maison dans l'une des ruelles : « Au doux nom de Jésus ». On voyait les lettres sacrées I. H. S. gravées au milieu d'un ancien judas. Il n'y avait que peu de place dans cette humble maison.

A l'étage, deux petites chambres à coucher pour la famille Hovill; en dessous, une chambre voûtée, basse de plafond, à fenêtres étroites, où juffrouw Serruys habitait; ensuite, la chambre de devant, pavée de carreaux rouges, avec meubles en bois blanc et chaises de paille. Aucune image mondaine ne décorait les murs, d'un blanc de neige, rien que des

Digitized by Google

stations du chemin de la croix, et sur la cheminée un crucifix d'ivoire; pas de miroir... Ce tentateur de la vanité féminine est banni de toutes les maisons de béguines — *Vade retro Satanas*. — Ordre et propreté sans élégance.

Quoi qu'il en soit, dans les soirées d'hiver, lorsque le poêle grondait, que la théière faisait entendre sa chanson, cet intérieur me paraissait le plus intime et le plus séduisant du monde. Mlle Serruys a sa place fixe à la fenêtre, sur une estrade en bois. Là, dès que sonne la première messe, une chaise de cuir à clous dorés est installée. La béguine grimpe à sa place ordinaire, pose le carreau sur ses genoux, les fuseaux roulent, prestes et habiles, et le déplacement continu des épingles fait naître dans la petite maison de la béguine ces merveilles de patience et de goût, qui rivalisent en élégance et en richesse avec les plus beaux cachemires importés des Indes, et que le monde entier connaît sous le nom de *dentelles de Malines*.

Elle n'interrompt l'ouvrage que pour lire une prière au livre d'heures ou bien pour piquer l'aiguille dans Thomas à Kempis.

Sur l'appui de la fenêtre dort le vieil angora; tour à tour il s'étend, bâille, fait le gros dos, file, mais plus généralement dort avec la conviction de ne devoir jamais partager les faveurs de sa maîtresse, toute espèce de roquets étant sévèrement prohibée chez les béguines.

Pour chaque heure qui sonne, Mlle Serruys sait une oraison jaculatoire. Quand la cloche résonne au clocher voisin, lorsque les sons de l'orgue se font entendre, elle suit intérieurement l'office divin, son âge et sa faiblesse ne lui permettant plus de paraître au temple de Dieu, où sa place est vacante depuis des années.

A partir de sa plus tendre jeunesse, Mlle Serruys habite cette maisonnette, elle est assise à la même place, courbée sur le même carreau à dentelles, poursuit cette vie simple, uniforme. Et pourtant, rien de plus enjoué que son humeur, rien de plus jeune que son cœur.

Que de fois je me suis écrié : Dire que l'on peut en arriver à s'imposer cette destinée !

Digitized by Google

Hélas! depuis, je me suis demandé si le bonheur et si la paix de l'âme ne sont pas loin du monde; s'il ne faut pas envier la béguine Serruys plutôt que de la plaindre.

Elle n'a pas le temps d'y songer. Les fuseaux bruns à tête noires dansent et sautillent de par le carton bleu, et se trémoussent entre ses doigts, du matin jusqu'au soir. Alors seulement, quand plus un rayon ne pénètre à travers les volets verts, quand les petites fleurs du jardin ont fermé leur calice, elle dépose le pesant coussin, fait quelques tours dans la chambre, et allume enfin la chandelle posée dans un bougeoir de cuivre qui a sa place fixe au milieu de la table, sur un petit tapis brodé, l'ouvrage de Bertha.

Chacun connaît ce signal. Les dames Hovill descendent avec leur ouvrage. En même temps, le marteau se soulève « Au doux nom de Jésus », sous la main d'une vieille dame, accompagnée d'un jeune neveu.

J'entends Bertha qui recule sa chaise, ouvre la porte; je reconnais le timbre argentin de sa voix : « C'est le coup de juffrouw Mina, » dit-elle. La voici qui s'approche,... je reconnais son pas léger. Mon cœur qui diminue jusqu'au volume d'une fève se racornit encore... jusqu'au pois chiche! quand, sur le seuil ébranlé, entre les piliers décrépits de la porte, la jeune fille se montre étincelante de juvénile beauté et de pudique candeur — comme une fleur printanière sur un mur délabré, comme une madone de Raphaël dans un cadre vermoulu!

Bertha est l'amabilité même. Elle conduit par la main ma tante à travers le préau avec mille petits soins, lui sert de guide dans le passage obscur, tire son tricot du ridicule, lui demande comment elle se porte, s'informe de Mie et semble prendre un intérêt très vif au jardinier, à Man, aux poulets, aux canards, à tout ce qui habite, vit ou respire au Pannenhuis — à l'exception du pauvre Ernest.

Il a beau saluer avec grâce, ses profondes révérences naguère apprises chez juffrouw Monnier restent sans réciproque. C'est comme si Bertha ignorait que la tante Mina a un neveu et qu'au monde il existe un être qui l'aime, qui

Digitized by Google

l'adore, qui donnerait mille vies pour elle ; — mais lui sait à quoi s'en tenir.

Il se trouve à la fin que nous sommes réunis à table, la main dans la main; je ramasse sa bobine qui tombe à chaque instant, j'ouvre sa boîte à ouvrage, dont la serrure finit par se forcer. Je tiens l'écheveau qui s'embrouille — inappréciables faveurs récompensées par le plus doux sourire, par le plus discret « oh ! merci ! »

Encore une année qui s'écoule : l'été est déjà loin, le sommet des peupliers se dépouille et le tilleul laisse tomber ses feuilles pâles.

La plupart des feuilles sont fanées : seul l'insensible dalhia, ferme et superbe contre son piquet blanc, déploie ses nuances criardes et sa beauté pompeuse, comme une vieille coquette, sans grâce, sans parfum, gonflé de présomption et de vanité sotte.

Nous avons couru toute l'après-midi au jardin sur les feuilles sèches, en jouant, en riant, pendant que Mme Hovill prend son café et que ma tante tricote.

Bertha s'est assise sur un banc ; elle ne fuit pas comme de coutume lorsque je m'autorise à prendre place à côté d'elle. Un parterre ravagé, stérile, s'étend à nos pieds. Il n'y a plus de violettes, les roses sont effeuillées : pas un bouton à lui offrir.

Pourtant, je trouve qu'il est seyant de lui donner un souvenir, au moins de lui faire mes adieux, car c'est mon dernier jour : demain, je pars pour la pension.

Oui, mais par où commencer? Aucune phrase ne me vient, pas un mot. Quelle différence avec nos héros de romans, qui trouvent toujours, en pareille circonstance, les plus belles déclarations! Je dois lui paraître bien lourd, bien sot!

« Ne voudrais-tu pas être hirondelle? » dis-je à la fin, sans trop savoir ce que je disais.

Cette idée me venait en voyant par centaines des oiseaux qui voltigeaient autour du Pannenhuis et s'assemblaient sur les saillies des toits, se préparant au grand voyage.

Digitized by Google

« Être hirondelle, quelle idée! répondit la jeune fille, étonnée, en me regardant de ses grands yeux noirs. Trouvez-vous agréable de devoir chercher son bonheur au loin, de quitter sa patrie, d'abandonner son nid?

— Oh! je ne pensais pas si loin; mais ce doit être une grande jouissance de voler par le monde, de voir les mers, les continents; de planer par dessus les montagnes, les vallées; d'aller partout où règnent l'été et le soleil.

— J'y ai souvent réfléchi, reprit Bertha — et il me semble qu'une ombre de tristesse se répandit sur son visage; — un jour viendra où père nous appellera près de lui; alors, nous irons avec les hirondelles dans le pays où l'été règne toujours.

— Oui, mais les hirondelles reviennent, » dis-je avec émotion, songeant à la possibilité de quitter ma chère Bertha.

La jeune fille reprit en rougissant: « Et nous,... nous reverrons-nous jamais? »

Elle voulut se lever et partir, je lui saisis la main.

« Oh! oui, tu reviendras, n'est-ce pas? nous nous reverrons, tu n'oublieras pas le compagnon de ton enfance, ton ami, m'écriai-je avec transport; demain, nous nous séparons pour la première fois : n'emporterai-je rien qui me rappelle ma chère Bertha? ne me donneras-tu pas ce livre que nous lisions ensemble, où nos pensées se rencontraient si bien? »

La pauvre fille me regarde les joues brûlantes et le regard brillant. Son cœur bat, et de ses yeux étincelants rayonne un ciel d'amour. Je veux m'approcher d'elle, saisir sa main; elle s'arrache de mes bras et s'enfuit, sans rien avoir promis.

Le lendemain matin, la servante m'apporte un paquet bleu. C'est le livre; sur la première page, je lis ces mots écrits de sa main, de sa propre main : « Bertha à Ernest. »

Une heure après, les yeux rougis, je suis assis dans la diligence.

Mie regarde par une fente de la porte; on retient Man derrière la haie; ma tante agite son mouchoir de poche; le cocher fouette et frappe, crie, siffle; la grosse voiture se met

Digitized by Google

en mouvement;... derrière les arbres le Pannenhuis s'efface;... un moment encore j'aperçois le cosaque doré avec sa lance;... tout disparaît. Moi aussi, j'ai quitté mon nid, mon doux nid. Comme les hirondelles, je prends mon premier vol dans ce vaste monde.

Mes pleurs coulent amèrement, mais *son* livre me reste. Son souvenir n'est-il pas là pour me soutenir?

J'emporte dans mon cœur un trésor d'amour, son charmant visage sourit dans l'avenir; il me console, il me soutient.

Les jours se traînent bien lourdement, bien tristement entre les quatre murs d'une pension. Qu'ils sont longs et ennuyeux les mois, les semaines qui séparent les vacances les unes des autres!

Trois jours à peine! tout me semble déjà si loin : ma tante, Bertha, le Pannenhuis! Un siècle s'est passé depuis que je leur ai fait mes adieux... et pas de lettre! Ils m'ont oublié déjà... Man me reconnaîtrait-il?

Chaque nuit je songe à nos heureux jours; chaque fois l'inexorable cloche me réveille.

Le jour n'a point encore paru qu'il faut courir à la pompe avec les autres, savon en main, essuie-mains sur le bras, et nous voilà, chacun devant son robinet, frissonnant, tremblotant de sommeil et de froid.

Quelle différence avec ma bonne chambrette qui touchait à celle de ma tante!

En quel monde suis-je transporté? moi qui étais habitué à parler, à agir librement, presque à penser tout haut? On dirait qu'un fardeau de plomb pèse sur tous les cœurs et qu'un spectre inconnu clot toutes les bouches. Trois à trois, quatre à quatre, mes condisciples s'en vont arpentant la cour nue et froide, sans échanger un mot, pour la plupart.

Si, d'aventure, une réflexion échappe, on regarde à la ronde; qui lâche un mot le regrette, il ne recommence pas.

Une terreur mystérieuse semble paralyser tout mouvement spontané : la défiance a tué la franchise... Et ma tante qui

Digitized by Google

s'ingéniait à ce que je n'eusse pour elle rien de caché, pas une pensée, pas un chagrin, pas même un sentiment!

Une dizaine d'élèves tout au plus font exception et tranchent sur la mélancolie.

Ils ont moins de contrainte, ils ne mesurent pas autant leurs paroles. Mais c'est le rebut de l'école; les remontrances, les punitions pleuvent sur leur tête; quand on a fait une mauvaise action, c'est à eux d'expier; chaque faute commise tombe sur leur dos.

Mais le plus détesté d'entre eux, c'est Hubert Lauwers. Non, je n'ai jamais vu personne copier autant de lignes du *Télémaque,* conjuguer plus de verbes, attraper plus de pensums. Les *bons* le fuient comme la peste; l'œil d'Argus des surveillants est constamment fixé sur lui. Quant aux professeurs, ils lui gardent leurs plus dures réprimandes. Il faut un rude courage pour s'associer à Hubert.

C'est égal, je ne puis m'empêcher de trouver que ce proscrit, cet odieux Hubert est non seulement le meilleur et le plus joyeux compagnon, mais aussi l'ami le plus franc et le plus dévoué de toute l'institution.

Soit hasard, soit sympathie, je ne sais quoi, nous nous étions compris dès la première semaine. Il y avait entre nous tant de points de contact que nous devînmes inséparables; nous n'eûmes plus de secrets l'un pour l'autre.

Quel plaisir de causer librement, de s'ouvrir une bonne fois son cœur, de se plaindre des maîtres, mais surtout de se confier un secret!

A la récréation du soir, nous fûmes plus d'une fois attrapés bras dessus bras dessous, malgré la défense et quoique dûment avertis que, « lorsque les jeunes gens vont à deux, le diable se met en tiers. »

Qu'arrive-t-il? Nous éveillons les soupçons des régents, leur vigilance se fixe sur nous; bref, quoique je sois aussi coupable qu'Hubert, on commence à lui retrancher ses heures de récréation par un redoublement de pensums et de punitions.

Pauvre garçon! je le vois encore dans cette salle d'étude

Digitized by Google

vide, en train d'écrivasser avec deux ou trois plumes attachées l'une par dessus l'autre, fournissant autant de copies en une demi-heure que trois clercs de l'hôtel de ville pendant toute une semaine; puis, il accourt près de moi pour dépenser les cinq dernières minutes de la récréation ; ce qui déchaîne sur sa tête innocente une nouvelle bourrasque de lignes et de conjugaisons.

« Si nous choisissions un troisième, me dit-il, nous serions dans le règlement; personne n'aurait à y redire et nous pourrions causer en toute franchise.

— Oui, mais qui? à qui se fier? lui dis-je.

— Je connais un très bon garçon qui m'est tout dévoué, me répondit Hubert. Je fais souvent ses devoirs, je le laisse copier dans les concours; dernièrement encore, je lui ai procuré une bonne place dans une composition. »

Ces paroles prouvaient bien qu'Hubert était un excellent garçon, mais elles ne prouvaient pas que l'autre répondît à son amitié.

En tout cas, il n'y avait pas d'autre moyen.

Le bon garçon, sur l'invitation de Hubert, devint notre compagnon de promenade; graduellement, nous en fîmes notre camarade; puis, il fut élevé jusqu'à la dignité d'ami, et finalement initié à nos secrets d'enfants. Voilà Hubert débarrassé de ses pensums ; on se promène, on cause sans crainte, sans défiance.

Cet excellent garçon semblait s'intéresser beaucoup à nos discours, mais il ne risquait pas un seul mot pour son compte.

« Il n'a donc rien à dire? observai-je à Hubert.

— Oh ! sois sans inquiétude ; c'est un naïf qui ne sait rien du monde, me répondit-il. Enfermé ici depuis son enfance, je parie bien qu'il ne sait pas depuis longtemps qu'il existe autre chose au delà de ces quatre murs. »

Et fiers de notre expérience, de notre connaissance des hommes, nous trouvions un double plaisir à initier cet excellent garçon, à l'étonner surtout par le récit de nos aventures.

Digitized by Google

Tant et si bien, qu'un dimanche soir, après cette belle apologie, nous nous trouvons assis dans un coin de la classe, à l'abri de tous professeurs, sans qu'aucun *bon* nous espionne, confidentiellement, racontant l'histoire de la chère Bertha, après le serment dix fois répété de n'en point souffler mot à âme qui vive.

« Elle vous a envoyé le livre ? fit l'excellent garçon, qui nous avait écouté bouche béante.

— Oui, chez moi, avant de partir.

— Vous le gardez, sans doute, comme une relique ? » reprit-il, tout ému.

Je répondis avec mystère :

« Jamais il ne me quitte. Oh ! mais... je l'ai mis à une place où personne n'ira le chercher. »

Je n'en dis pas un mot de plus... inutile ! bien qu'Hubert me presse et que le bon garçon me promette solennellement le secret..., non, personne ne doit savoir l'endroit... Ce qui n'empêche pas qu'Hubert et l'excellent garçon, cinq minutes après, savent aussi bien que moi où le cadeau de la petite Bertha repose.

Le lendemain, après la leçon de latin, le professeur m'appelle :

« Monsieur Staas, dit-il d'une voix rogue, le principal vous attend à sa chambre. »

Quand le principal invitait quelqu'un à sa chambre, ce n'était pas, je le savais très bien, pour lui offrir un verre de vin. Mais j'étais à cent lieues de deviner ce qui m'attendait.

Doucement, je frappe à sa porte.

« Entrez ! » dit une voix intérieure. Et je prends place comme un coupable à la table à écrire, vis à vis de mon juge, qui ne me regarde seulement pas.

Son œil perçant reste fixé sur un gros registre.

On m'avait bien dit qu'à l'école il existait un livre noir, où chaque élève est inscrit par son nom, prénom, avec son origine et son état, ses penchants et son caractère, qualités, défauts, vices, vertus ; bref, si minutieusement décrit qu'un chacun peut, d'un seul coup d'œil, y lire jusqu'au fond de son âme.

Digitized by Google

Je n'ai jamais vu ce livre, je ne sais comment il est fait; pourtant je suis certain qu'il est là devant le principal, ouvert à la lettre *S*, au nom de Staas Ernest.

Dix minutes se passent, dans une attente désespérante : à chaque tic tac de la vieille horloge, je sens se refroidir mon sang.

« Monsieur Staas, vos clefs, » me dit le principal en arrêtant sur moi son regard de glace.

Je lui tends en tremblant l'anneau d'acier dans lequel nous portons nos clefs.

« Vous n'avez pas d'objets prohibés? me dit-il, sans perdre des yeux un seul de mes mouvements.

— Pas que je sache. »

Et je pâlis. Il poursuit lentement :

« Rien de contraire au règlement? »

Plus craintif que jamais, je me mis à balbutier :

« Je ne crois pas.

— Pas de mauvais livres? »

Et ses lèvres se pincent en appuyant sur chaque lettre; il me fixe dans le blanc des yeux. Je sens pénétrer son regard odieux jusqu'au fond de mon âme. Je commence à comprendre; spontanément mon courage se relève en présence de l'hypocrisie, de la bassesse et de la vexation.

« Veuillez marcher devant, » dit-il en se levant.

Inutile de demander où nous allons. J'enjambe l'escalier tournant de pierre; à chaque degré, mon cœur bat plus vite; derrière moi, j'entends son pas lourd et je sais que pas un mouvement n'échappe à ses regards.

Il s'arrête devant ma chambrette, ouvre mon pupitre et, sans la moindre hésitation, il va saisir, dans la plus profonde des cachettes, le dernier cadeau de Bertha, son petit livre, qui dormait en sécurité, caché par le Jardin des racines grecques et deux Dictionnaires de Desroches, protégé sous un tas de billes, plus une paire de patins.

Il ouvre à la première page, il ne dit rien; mais je sais que son regard est cloué sur ces mots : « Bertha à Ernest. » Je me sens mourir de frayeur.

Digitized by Google

« C'est bien, monsieur Staas, dit-il, d'un ton froid, nous n'avons pas l'habitude de conserver des élèves comme vous. Notre établissement ne supporte aucune immoralité : celui qui ne sait pas se conduire n'est pas digne d'y rester. »

Des larmes roulent de mes yeux, je me vois renvoyé de l'école pour un scandale, bassement chassé, déshonoré aux yeux des condisciples, de ma tante, et, par dessus tout, de Bertha ! à qui je pense au milieu des épreuves, avec un irrésistible attendrissement.

« Si nous ne vous renvoyons pas, continua le principal, touché peut-être par ma franche douleur, c'est uniquement par égard pour votre honorable famille. Allez, le maître d'études vous fera connaître la pénitence que vous aurez à remplir. Pour votre salut, présent et futur, j'espère que vous vous amenderez. »

Le livre, confisqué, disparut dans les profondeurs de sa poche, avec un paquet de chocolat, une douzaine de cigares, dernière consolation fraudée à travers mille dangers et qui, par la même occasion, tombèrent aux mains de l'ennemi.

Je l'avoue à ma honte, je n'avais saisi ni la grandeur de mon méfait, ni la noirceur de ma conduite; mais je devais être tombé bas et terriblement corrompu, à en juger par les pensums.

La punition ne dura pas moins d'une semaine : le premier jour, on m'infligea six fois le verbe *mentir*, qu'il fallut conjuguer sans que l'on me fît grâce d'un temps, d'un mode : présent, futur, conditionnel, passé, impératif, infinitif; le jour suivant, dix fois *je possède des secrets*, *tu possèdes des secrets ;* le troisième jour, il me fallut écrire sous toutes ses formes : *je lis de mauvais livres ;* le quatrième, copier cent fois cette maxime : « La pureté du cœur est le plus cher trésor de la jeunesse. » Le jeudi, je fus mis sous clef, pendant la promenade, avec ordre de réfléchir à mon insubordination. Enfin, pour couronner la pénitence, ma conduite fut flétrie dans un sermon, en présence des élèves comme une conduite abominable et moi-même représenté comme un monstre de libertinage.

Je passai toute cette semaine en pensums et en conjugai-

Digitized by Google

sons sans pouvoir me reposer une heure, bien qu'Hubert, qui n'abandonnait pas son ami dans la peine, eût mis à ma disposition son appareil d'écriture à trois plumes. Mais, malgré tout, quoi qu'il me fallût griffonner, je ne laissai pas d'éprouver une douce consolation à la pensée que je souffrais pour *elle*. Je trouvais dans cette punition la jouissance amère d'une première peine d'amour : au lieu de m'amender, loin de me repentir, je sentis que j'aimais Bertha plus ardemment, plus étroitement que jamais.

Les nuages noirs ont disparu.

Nous avons laissé de côté « l'excellent garçon » ; nous sommes aussi muets, aussi retenus que nous avions été d'abord libres et expansifs. Entre Hubert et moi, plus un mot. Mais nous savons tous deux que l'amitié s'est resserrée, qu'elle est plus chaude que jamais.

La besogne, du reste, exige plus d'application : les concours approchent ; il serait humiliant d'arriver chez soi les mains vides.

Sur l'almanach collé dans le pupitre, où nous effaçons tous les soirs un jour, il n'y a plus que quelques traits à faire. Ils sont passés, ces mois, ces jours et ces semaines qui nous semblaient si longs. On commence à apprendre les discours et les fables pour la distribution des prix. Les rôles de la pièce sont distribués et aussitôt appris. Encore deux fois leçon de grec, une fois les vers latins. Nous *répétons* le salut qu'il faut faire quand le président donne un prix, et comment il faut se tenir lorsque le bourgmestre nous fait un compliment.

Je n'ai pas dormi de la nuit : le jour, le dernier jour de l'année scolaire est arrivé.

On entend chanter, crier dans les salles d'étude, naguère tristes et maussades. Les professeurs se promènent dans la cour et ne semblent ni voir ni flairer que les cigares s'allument dans tous les coins.

Les coffres roulent dans les chambrettes de dessous les lits avec toute la vitesse de leurs roulettes de cuivre ; les

Digitized by Google

valises descendent du grenier, méconnaissables, après un séjour d'une année dans la poussière et la pluie. Chemises, livres, habits, souliers, bas, brosses, objets d'école et souvenirs d'amis, tout cela s'engloutit pêle-mêle. Impossible de fermer les valises; heureusement, l'on a des camarades de bonne volonté qui viennent danser sur le couvercle, jusqu'à ce que vêtements et livres s'emboîtent si bien que les clefs entrent dans les serrures rouillées.

Le domestique charge les bagages sur la charrette à bras et nous suivons, un surtout sur le bras, cigare en bouche.

La diligence reprend sa course, cahin-caha toujours, plus respectable que jamais.

Je me trouve incrusté entre deux gros fermiers, ce qui ne m'empêche pas de m'ébattre : je bavarde et je fume. La route commence à me devenir familière. Je reconnais les arbres; je vois entre les feuilles la pointe d'une lance d'or... je vois une tête de cheval... le cosaque apparaît... Voici le Pannenhuis!

Ma tante est derrière la haie, Man saute à ma rencontre jusque sur la banquette de la diligence, puis il rentre pour m'annoncer... Oh! il me reconnaît! Mie ouvre la porte à deux battants, j'entre solennellement... Elle m'appelle monsieur Ernest.

Là, c'est un friand déjeuner qui m'attend sur la table. Au dessus du piano, dans sa cage verte, Coco me salue; voilà l'antique et respectable canapé contre le mur, sous le portrait de mon grand père. Enfin! je suis assis dans mon vieux coin, inexprimablement heureux de retrouver tout à sa place et non moins étonné de voir qu'il y ait si peu de changement après une si longue période.

Le soir même, nous allons frapper « Au doux nom de Jésus »; ma tante est sans tricot, — elle sait bien qu'on ne travaille pas à pareil jour; — moi, je porte sous le bras trois livres dorés sur tranche, magnifiquement reliés; ce sont mes prix.

Bertha, la chère Bertha accourt. Elle ne m'échappe plus lorsque je serre sa main tremblante dans la mienne, quand,

Digitized by Google

enlaçant sa taille, je pose sur ses joues un baiser. C'est le premier baiser de notre naïf et saint amour, un baiser si pur, si chaste, si étranger à toute idée terrestre, si au dessus de toute jouissance mondaine, qu'il fait songer au baiser des anges.

Et la bonne fille est toute fière de mes petits succès. Je suis forcé de raconter comment j'ai disputé chaque prix, par quel acharnement, par quels efforts j'ai vaincu mes rivaux. Elle ne me fait pas grâce d'un jour, il faut tout raconter. Elle pâlit quand je lui dis avec quelle sévérité on nous traite en pension, mais elle se rassure en apprenant que nous en sommes quittes avec quelques pensums. Toutefois, je me garde de lui dire comment son innocent cadeau a été découvert, confisqué et très probablement livré aux flammes.

Ma tante ne sait qu'imaginer pour égayer mes vacances et récompenser l'écolier couronné : les gaufres, les parties de chocolat, les fêtes aux *pannekoek* lui semblent d'excellentes récréations à offrir au jeune étudiant qui revient; lui partage son avis, d'autant plus que Mme Hovill et Bertha sont les principaux invités dans ces réunions ; il arrive même que Bertha vienne avant sa mère, pour aider.

Nous causons, nous jouons; le soir, j'ai l'honneur de donner le bras à mistress Hovill, qui voit en moi un futur *gentleman*. Un compliment que Bertha ratifie par un sourire.

Il m'arrive de rester une heure à contempler cette porte, quand les verrous sont déjà mis depuis longtemps « Au doux nom de Jésus », quand la dernière lumière est morte au béguinage.

Mémorables mais trop courtes vacances! Chacun de nous a, dans sa vie, un mois, un jour auquel il pense ainsi, avec enchantement!...

Nous sommes au comble du bonheur. Seule, notre Mie n'est pas dans son assiette. Elle gémit, elle se plaint, elle grogne, il n'y a plus rien qui tienne à mon linge, à mes habits; il faut laver, recoudre, raccommoder et remailler, on n'en voit pas la fin. (*A continuer*).

Traduit du flamand par Xavier De Reul.

Digitized by Google

LE DERNIER PROCÈS DE SORCELLERIE

AU PAYS DE LIÉGE.

La croyance à la sorcellerie, profondément enracinée au moyen âge, a puissamment servi l'Église catholique, comme nous le montrait encore dernièrement M. Laurent, dans un article de cette *Revue*.

Personnage sacré, exorciste, placé par le vulgaire entre la divinité dont il reflète la puissance souveraine et le démon, l'esprit subtil, le prêtre joue dans l'ancienne société un rôle des plus prépondérants. Et ce rôle, il le joue avec une conviction naïve, une gravité sanguinaire qui nous plongeraient dans l'étonnement, si nous ne connaissions l'empire qu'exercent sur l'imagination les traditions, l'éducation première, le milieu intellectuel. Le moyen âge est profondément ignorant.

Cette ignorance, entretenue, nourrie par la superstition, se transmet de génération en génération jusqu'à ce qu'un mouvement audacieux de la pensée secoue soudain le joug fatidique et projette un éclair dans la nuit de l'humanité.

En nous élevant au dessus des questions irritantes, soulevées par le problème religieux, en laissant de côté certaines exceptions d'un ordre secondaire, nous croyons que tout esprit impartial doit, en flétrissant les excès du passé, accorder cependant quelque peu à leurs auteurs le bénéfice d'une circonstance atténuante, la bonne foi!

Sortant lentement de la torpeur où l'avaient plongé les invasions barbares, le moyen âge nous apparaît inconsciemment

Digitized by Google

cruel et crédule comme l'enfant qui ouvre les yeux à la lumière. Les faits extérieurs le dominent, l'écrasent. Comme l'enfant, il ne se rend pas compte des objets qui l'entourent, ne cherche pas à découvrir les causes, à analyser les effets. Chez lui, tout est impression, rien de plus! Ses jugements, basés sur l'observation journalière du monde physique, sont empreints d'une matérialité grossière. Aussi chaque phénomène est-il mystérieux, chaque dérangement d'équilibre merveilleux!

Il y voit régulièrement la manifestation de la puissance de deux principes éternellement en lutte, Dieu et le Démon. La divinité triomphe-t-elle, nous avons le miracle; l'esprit du mal remporte-t-il un avantage passager, nous avons le fait de sorcellerie. Dans l'impossibilité d'expliquer ce qui dépasse le cercle étroit de sa compréhension, le moyen âge invoque le surnaturel et y recourt à chaque instant. Logiquement il devait en être ainsi. Cette croyance au merveilleux ne découle-t-elle pas du livre dont il fait pour ainsi dire son seul aliment intellectuel?...

Les Saintes Écritures, étrange mosaïque de faits grossis et dénaturés par la légende, n'offre-t-elle pas à chaque chapitre le récit d'un miracle ou d'une « *possession* », récit qu'elles appuient de leur autorité séculaire, de leur infaillibilité?... [1]

Qu'y a-t-il d'étonnant que le moyen âge ait cru aux sorciers lorsque tous les éléments de son éducation s'alliaient pour fortifier et développer cette triste superstition?

A mesure que la science étend le champ des investigations de l'esprit, les miracles et les sorciers deviennent de plus en plus rares. On peut, les vieilles chroniques et les annales de jurisprudence en main, en constater la diminution avec la

[1] C'est, dit-on, une extrémité de ne rien croire en cette matière; mais, selon quelques auteurs graves, c'en est aussi une très grande de trop croire. Quoi qu'il en soit des diverses opinions qu'on ait sur les sorciers, l'Ancien Testament, l'Évangile, les Actes des apôtres et un nombre considérable d'historiens parlent de sortiléges *comme de quelque chose de possible*. — *Collections de décisions nouvelles*. Denisart, procureur au Châtelet de Paris. 1773.

Digitized by Google

progression de l'instruction dans les couches populaires. Avec l'avénement des idées nouvelles s'abaisse aussi la pénalité qui, en fait de supplices raffinés, le disputerait aux tortures que les cannibales de la Polynésie infligent à leurs prisonniers de guerre.

Au XIVe et au XVe siècle, le sorcier ou réputé tel est mis à la question extraordinaire de l'eau ou des brodequins, condamné à l'amende honorable, brûlé vif à petit feu en place publique. Ses cendres sont jetées à la rivière, sa maison est rasée, son nom voué à l'exécration perpétuelle, sa famille bannie. Grands seigneurs, nobles dames, bourgeois, bonnes gens des métiers, clercs, manants et vilains, sans distinction de cultes ni de croyances, se donnent rendez-vous en place de Grève, pour applaudir à l'œuvre de justice. Voilà l'esprit du temps ou plutôt l'ignorance du temps!

Au XVIIe siècle, les cours et parlements se relâchent de leur rigueur et ordonnent simplement « *aux magiciens, devins et enchanteurs de vuider incessamment le royaume sous peine de punitions corporelles* [1]. »

Au XVIIIe, le rire sarcastique de Voltaire achève de porter le dernier coup au vieil édifice de la superstition dont les encyclopédistes balayent les débris aux quatre vents. Vient enfin la révolution de 89, qui couronne l'œuvre en rayant définitivement du langage de la justice le mot de sorcier et en infligeant à la personne qui fait métier d'expliquer les songes ou de pronostiquer l'avenir, une peine placée à l'extrémité de l'échelle des contraventions [2].

Quel abîme a creusé le Progrès entre le bûcher flamboyant et le modeste prétoire d'un de nos juges de paix!...

N'adressons pas cependant un reproche général de cruauté

[1] Déclaration donnée sous forme d'édit par le parlement de Paris en juillet 1682.

[2] Code pénal de 1869, art. 563 : « Seront punis d'une amende de quinze francs à vingt-cinq francs et d'un emprisonnement d'un jour à sept jours ou d'une de ces peines seulement, les gens qui font métier de deviner, d'expliquer ou de pronostiquer les songes. Seront saisis et confisqués les instruments, ustensiles et costumes servant ou destinés à l'exercice du métier de devin, pronostiqueur ou interprète des songes. »

Digitized by Google

à nos ancêtres. Ne les frappons pas indistinctement. Ils ne savaient pas mieux ; ils obéissaient aux préjugés de l'époque qui les tenaient courbés sous le joug d'une tradition séculaire. L'ignorance les maintenait de force dans un passé plein de ténèbres et de mysticisme.

Les plus grands esprits eux-mêmes payaient leur tribut à l'erreur commune. Écoutons au surplus ces paroles que prononce en plein Parlement un des plus illustres jurisconsultes du XVIIe siècle : « Je demeure d'accord que les sorciers peuvent donner de l'amour à une femme par divers enchantements et par la force de quelques simples *dont les démons ont une parfaite connaissance*[1]. » Et cependant nous sommes au grand siècle! Le siècle de Louis XIV ! L'Académie française est fondée depuis longtemps (1635) ; l'Académie des inscriptions (1663) se signale par ses travaux ; l'Académie des sciences (1666) pénètre les secrets de la nature et en fixe les lois !...

C'est donc, croyons-nous, sans colère, sans passion, mais avec un sentiment de profonde pitié que nous devons feuilleter ces archives poudreuses qui nous rappellent les erreurs des siècles évanouis, qui nous mettent sous les yeux, dans leur réalisme saisissant, les crimes commis au nom de la justice et de la divinité !

Saluons d'un sympathique regard les malheureuses victimes dont les noms nous reviennent en mémoire, mais gardons-nous de nous ériger en juges souverains et de condamner sans appel ceux qui les frappèrent.

Rappelons-nous donc que ceux-là mêmes qui pendaient, rouaient, brûlaient pour la plus grande gloire de Dieu, accusaient, eux aussi, les siècles antérieurs de barbarie. Qui donc peut pressentir le jugement que le vingt-cinquième siècle portera sur nos actes, nos inventions meurtrières, nos hécatombes humaines, notre égoïsme politique et social?...

[1] Plaidoyer de M[r] *Le Maistre*, avocat au Parlement et conseiller du roi. Voir son recueil de harangues. — Paris, 1671.

Digitized by Google

I

Un procès de sorcellerie qui, au XIVe siècle, eut un retentissement immense dans tous les États du pays de Liége fut celui du moine *Jean Delvaux*, sous-prieur de l'abbaye de Stavelot. Ce drame judiciaire est, chose assez étrange, absolument ignoré aujourd'hui. Il est vrai que les quelques rares chroniqueurs de l'époque se bornent dans leurs récits à citer le nom de Delvaux à l'égal de celui d'un sorcier redoutable et s'empressent de passer outre, comme s'ils craignaient, en rappelant son souvenir, de se voir eux aussi frappés de quelque sort funeste. Seul, l'historien *Chapeauville*, délégué spécialement par le prince Ernest de Bavière pour l'instruction de l'affaire, nous donne quelques détails sur ce curieux procès, qui semble avoir été le dernier de ce genre dans nos provinces.

L'abbaye de Stavelot, de l'ordre des Bénédictins, était l'un des plus anciens et des plus importants monastères de l'Europe. Fondé, d'après la légende, par saint Remacle, vers l'an 651, il ne tarda pas s'agrandir et à jouer un rôle considérable dans l'histoire locale[1].

L'abbé de Stavelot portait le titre de prince et concentrait en ses mains des pouvoirs redoutables. Il possédait le droit de vie et de mort dans toute la principauté, grâciait à son gré, exerçait seul le pouvoir exécutif et législatif[2].

Il présidait sans contrôle les États de Stavelot et de Malmédy, et arrêtait d'autorité souveraine le taux de l'impôt. On

[1] Inter illustrioria quod nostro in itinere Germanico perlustravimus monasteria, magnum meritò locum obtinere debet Imperiale St Remacli mon. — Stab. jur, prop. I.

[2] Une charte de l'an 1459 reconnaît à « Mr de Stavelot *le feu, le cerxhe, le son de la clock, l'oiseau elle aër et le pexhon sur le graviet* ». Le feu donnait au prince-abbé le droit de vie et de mort et la chasse (poursuite) sur tous *ardeurs* (incendiaires), robeurs (voleurs), mordres (meurtriers), larrons duement approuvés qui pannissent (violent) ou ils oyent forche et hahaye. — *Vieux regist. auth.*, I, 1. — Voir sur la principauté de Stavelot : Arsène de Noüe, de Villenfagne, la *Chronique de Saint-Hubert*, dite *Cantatorium*, Detrooz, Lagarde, Bec-de-Lièvre, etc.

Digitized by Google

peut facilement se rendre compte de la richesse et de la puissance de l'abbaye par l'extrait suivant de *Thomassin :*

« Les nobles allemands qui avaient des biens dans cette principauté, en recherchaient les offices qui leur donnaient au moins autant de considération que s'ils avaient été seigneurs et patrons de paroisse. Ils avaient le droit de déléguer leurs fonctions.

« C'est ainsi que le ministre impérial d'Autriche, comte de Metternich, était officier héréditaire du baron de Weismes; le comte Lallemand de Lévignan était mayeur héréditaire de Basse-Bodeux ; le marquis de Mallien l'était de Hamoir; le baron de Waha, chambellan héréditaire ; le baron de Sélys, châtelain de Logne. »

Les décrets du 21 novembre 1789 et du 13 février 1790, qui supprimaient en France toutes les maisons religieuses, reçurent également leur exécution dans la principauté de Stavelot qui venait d'être annexée au sol républicain. L'antique abbaye, après douze siècles d'existence indépendante, fut déclarée propriété nationale, et le 29 novembre 1792, le dernier prince-abbé, Célestin Thys, suivi de la majeure partie de ses moines, prit le chemin de l'exil[1].

Nous ne donnons tous ces détails que pour mieux mettre le lecteur à même de se rendre compte de l'éclat que produisit vers l'an 1593 la nouvelle de l'existence d'un sorcier à l'abbaye de Stavelot.

Chapeauville nous retrace d'une façon naïve et curieuse, dans ses *Gesta Pontificum Leodiensium*, les péripéties du procès intenté au malheureux moine Delvaux. En sa qualité de grand vicaire du diocèse, il reçut du prince Ernest de Bavière l'ordre d'instruire la cause de l'accusé, de concert avec André Streignart, évêque suffragant de Liége[2]. Le

[1] Le prince-abbé revint, il est vrai, lors de l'entrée en Belgique de l'armée autrichienne. L'approche de Jourdan le força à s'enfuir de nouveau. Il mourut le 15 décembre 1796 à Hanau, près de Francfort.

[2] Streignart naquit à Liége, fut successivement profès des Carmes de cette ville, évêque titulaire de Tagaste et suffragant d'Ernest et de Ferdinand de Bavière.

Digitized by Google

caractère de ces deux hommes se reflète dans la procédure suivie. Esprit faible et crédule, mais porté à la clémence et à la douceur, Chapeauville cherche visiblement à faire renvoyer Delvaux de l'accusation redoutable qui pèse sur lui. Par mille questions artificieuses, par mille stratagèmes, il essaye de le mettre en contradiction avec ses réponses précédentes, afin de pouvoir le convaincre d'insanité et obtenir sa libération. Mais, est-ce folie ou hallucination? Delvaux persiste à soutenir qu'il est la créature du démon et entre, à ce sujet, dans des détails qui confondent et réduisent au silence le pauvre suffragant. C'est, en effet, un point qui mérite d'attirer toute notre attention, que cette obstination de l'accusé à vouloir qu'on le reconnaisse coupable. C'est un fait à peu près unique dans les annales criminelles. Étrange aberration des facultés que celle qui pousse un homme à avouer un crime imaginaire au mépris des tortures les plus affreuses que cet aveu doit entraîner.

Streignart, au contraire, se montre inflexible et rigoureux. Il n'hésite pas à placer l'accomplissement de son devoir au dessus des scrupules et des sentiments. Aussi juge-t-il sans faiblesse et condamne-t-il sans émotion. Dans son opinion, le moine Delvaux n'est qu'un sorcier qu'il faut frapper d'une peine exemplaire afin de rassurer les populations. Deux jurisconsultes secondent encore Chapeauville et Streignart dans leurs délicates fonctions : *Pierre Oranus*, vice-chancelier du prince Ernest, et *Jehan Molempeter*, avocat fiscal.

Ce sont ces quatre personnages qui occuperont la scène pendant toute la durée de cet étrange procès.

Laissons maintenant la parole à Chapeauville, dont nous nous efforcerons de rendre les impressions en leur conservant leur tour naïf et original [1].

Ce fut vers ce temps-là (1593) qu'un certain Jean Delvaux, moine de l'ancienne abbaye de Stavelot, fut, en raison de ses

[1] Traduit des *Gesta Pontificum Leodiensium*. Leodii, anno 1616. Caput XXV.

Digitized by Google

crimes et de ses maléfices, jeté au cachot par Dom le prieur. Ardennais de naissance, ce religieux avait passé sa jeunesse à garder les bestiaux de ses parents. N'ayant encore que quinze ans, âge auquel il s'était déjà rendu coupable de crimes infâmes, il fit la rencontre dans une forêt d'un vieillardrevêtu d'une r obe traînante. Ce vieillard lui demanda s'il voulait entrer à son service, lui promettant, en revanche, de le combler d'honneurs. Le petit pâtre accepta sans méfiance. Aussitôt l'inconnu de lui apparaître sous diverses formes monstrueuses et de lui imprimer deux stigmates sur l'épaule. *Nous avons vu ces stigmates*[1]. Le vieillard lui fit ensuite traverser les airs pour se rendre à des conciliabules nocturnes et lui remit du poison à l'effet de faire périr *certaines personnes* et *certains* bestiaux.

Un contemporain de Chapeauville, le chroniqueur Mélart, qui rapporte très succinctement l'histoire de Delvaux, se livre cependant à un assez long commentaire sur les vertus étranges du poison remis au moine-sorcier.

Cy je m'arrêste, ne pouvant comprendre comment ce poison se peut donner pour nuire déterminément à une personne ou à une beste et poinct à une autre, qui passe, mange ou boit au mêsme endroit, où il sera mis néanmoins qu'elle n'en sera grevée ni intéressée; le poison naturel estant toujours poison, comment est-ce

[1] Les stigmates, *stigma*, de στιζω, je marque par des points, dont il est parlé ci-dessus, jouent un grand rôle dans la sorcellerie. Ils constituent la preuve matérielle de la prise de possession de l'être humain par le démon. Nos ancêtres procédaient avec un soin risible à l'inspection de l'épiderme de l'individu suspect; toute excorriation, toute tache ou marque de couleur brunâtre devenait souvent le pivot d'une accusation redoutable et soumettait le patient à d'affreuses tortures. Denisart, dans son *Recueil de décisions*, t. IV, p. 490, nous rapporte le fait suivant :

« Le juge d'Inteville ou Champagne, condamna une femme, appelée Jeanne Simoni, accusée d'être sorcière, à être tondue et à être plongée, pieds et mains liés, dans l'Aube. Après cette épreuve, le juge fit examiner l'accusée par des femmes, *pour savoir si elle avait la marque que l'on dit être du maître et supérieur qui préside aux assemblées de sorciers* et que ces femmes *l'ayant dépouillée de ses habits et de sa chemise, lui ont trouvé une petite cicatrice sous l'épaule gauche et une autre sur les reins, laquelle cicatrice l'accusée a dit lui avoir été faite par un bœuf qui l'avait heurtée de ses cornes en sa jeunesse.* » Jeanne Simoni mourut des tortures qu'elle avait éprouvées pendant le procès. Le juge condamna *le cadavre* à être pendu et brûlé !!!... (1601.)

Digitized by Google

qu'il se prive de sa qualité active et naturelle et s'abstient de nuire à ung et produit et communique néanmoins sa qualité maligne et ses effets à ung autre, qui passera en l'endroit où il sera enterré, boira en ung étang, mangera en une étable où il sera sousmis; ce qui me fait croire que ce n'est poinct proprement poison, mais que le dyable concourt à l'intention que le sorcier a de nuire à ung tel sujet et alors qu'il brouille le tempérament et humeurs du corps que le sorcier a envie de ruiner et de détruire, en tel façon que les confondant et n'étant en leur séance et fonctions naturelles, ains toutes débauchées et détraquées, s'ensuit la destruction du sujet contre lequel ce sorcier a ses mauvaises intentions. — Néanmoins, je laisse au lecteur le soin de juger de cela par raison plus *pertinentes, plus vives et pénétrantes.*

Mélart avoue bien ingénument sa croyance à la sorcellerie et cependant l'historiographe hutois passait pour un des hommes les plus instruits et les plus éclairés de son temps.

Mais reprenons le récit de Chapeauville.

Le vieillard fit étudier Delvaux à Trêves et l'engagea à prendre l'habit religieux à l'abbaye de Stavelot. Là, à l'aide du démon et poussé par le désir d'arriver au priorat, il fit périr Dom Antoine de Salm et plusieurs religieux, grâce à son poison diabolique. Je rapportai tout ceci au prince Ernest, qui m'envoya à Stavelot avec André Streignart et un notaire, à l'effet de procéder à un interrogatoire minutieux de l'accusé. Ce que nous fîmes, et, comme les réponses de Delvaux nous révélèrent qu'il était imbu d'une infinité d'erreurs propres aux païens et aux hérétiques, erreurs d'ailleurs suscitées par le démon, nous l'instruisîmes et le catéchisâmes sur l'unité de Dieu, la Trinité, les bons et les mauvais esprits, l'immortalité de l'âme, la vie future et quelques autres points de notre religion. Le prince Ernest voulait que l'instruction fût complète, afin de juger de la foi qu'on pouvait accorder aux dénonciations de Delvaux, qui nous avait fait connaître *cinq cents complices* de ses crimes de sorcellerie.

Il est assez étrange de voir les délégués du prince-évêque catéchiser un moine qui, avant de parvenir aux ordres sacrés, avait dû justifier d'une connaissance complète des principes de la religion catholique.

Digitized by Google

Ce n'est pas là une des moindres bizarreries de ce procès. Ernest de Bavière, stupéfait des aveux du moine Delvaux, aveux qui compromettaient des personnes de tout état et de toute condition, institua une commission inquisitoriale pour la principauté de Stavelot. *Chapeauville*, *Steignart*, *Oranus* et *Jean Molempeter* la composèrent avec pleins et entiers pouvoirs pour l'instruction de la cause, l'exécution du jugement et l'adjonction de juges et feudataires versés dans le droit et les coutumes du pays.

Selon cette délégation, dit Chapeauville, nous prîmes à Liége, le premier jour de l'an 1596, une voiture à quatre chevaux pour nous rendre à Stavelot. Mais comme nous approchions de l'église du bienheureux Saint-Remacle, voilà que le démon rompit par le milieu le timon de la voiture (*Dæmon quadrijugum per medium fregit*) dans laquelle se trouvait le révérendissime seigneur Streignart et moi-même avec l'illustre Pierre Oranus et le docte Jean Molempeter. Cet incident apporta cet obstacle à notre voyage que nous dûmes abandonner notre attelage en cet endroit et que nous achevâmes la route, montés sur les chevaux de nos serviteurs.

Ce stratagème du démon trompeur nous fut révélé par le moine Delvaux, qui, lorsque nous allâmes lui porter en prison, le soir même de notre arrivée, nos pieux et salutaires souhaits, s'excusa, avant que nous eussions ouvert la bouche, de la fracture de notre coche, disant qu'un démon malfaisant qui n'était pas son familier avait seul pu causer cet accident. (*Quadrijugum non suum dæmonem, qui nunquam ei injuriam fecerat, sed alterum malè seriatum mediatim secâsse.*)

Le jour suivant, au crépuscule, Delvaux fut interrogé sur certaines propositions arrêtées par l'avocat fiscal. Le sorcier persista dans ses réponses antérieures et, bien que supplié de n'émettre aucune accusation téméraire, renouvela ses aveux primitifs. Bien plus, non content de dénoncer les complices de ses maléfices, il désigna même les sociétés de sorciers auxquels ils appartenaient et les endroits où son démon, à lui, l'avait transporté en vue du Sabbat. Il nous révéla ce qui, dans ces assemblées nocturnes, se pratiquait à l'honneur ou plutôt à l'horreur et à l'abomination de Satan, président de ces réunions; il nous fit connaître le menu de ces banquets insensés, les accouplements diaboliques dont ils étaient le théâtre, les enchantements dont on frappait les fruits,

Digitized by Google

les animaux, la nature. C'est pour ce motif que nous entreprîmes de l'interroger sur le nombre et la nature de ces sociétés de sorciers, choses qui lui paraissaient très familières. Lui aussitôt, sans manifester le moindre embarras, nous déclara qu'il existait neuf sociétés de sorciers, savoir : à Stavelot, à Houffalize, à Trêves, à Tagnez, à Chérin, à Malmédy, à Salm et à Lavaux.

Interrogé sur les lieux de réunion habituels de ces sociétés de sorciers et les endroits fixés pour les conventicules, il nous renseigna quatre emplacements choisis par les sorciers de Stavelot, savoir : le premier à Stavelot, non loin de la porte du monastère; le second, dans les terres basses de Saint-Vith; le troisième, au village de *Bossut;* enfin, le quatrième, au bourg de *Crocèfe*, à la Moselle. Il nous fit connaître ensuite les endroits choisis par les autres assemblées. Nous couchâmes par écrit toutes ces déclarations. Il nous donna aussi le nombre de tables que l'on dressait pour les banquets et nous indiqua les jours de réunion. Il alla même jusqu'à nous donner les noms et prénoms de deux cents sorciers, convives habituels de ces festivités, révélant en même temps la société dont ils faisaient partie et la classe à laquelle ils appartenaient.

Quelques jours s'étant écoulés, nous procédâmes à un nouvel interrogatoire et, sur notre injonction de bien détailler tout ce qui se passait au Sabbat, il nous apprit que Belzébuth, démon de première classe, était adoré à genoux et que l'on embrassait la terre sur laquelle il avait marché.

L'adoration terminée, on dressait des tables et chacun y prenait place, suivant son rang, sous la présidence de Belzébuth. A la table d'honneur s'asseyent les « *Braves hommes* » (ces mots sont en français dans le texte latin) avec leurs femmes. Les mets et les boissons qui couvrent cette table sont apportés par des sorciers ou enlevés furtivement d'ailleurs (??).

Au commencement du repas, je frémis en le racontant (*horresco referens*), on prononce le blasphème suivant en place du Benedicite : « *En nom de Belzebub, nostre grand maistre, souverain commandeur et seigneur, noz, viandes, boire et manger, soyez garnis et munis pour noz réfections, plaisirs et voluptez* (en français dans le texte).

Chacun répond alors : *Ainsi soit-il!*

Le banquet se termine sur ces paroles : *De nostre réfection salutaire prinse et recue, nostre commandeur et maistre Beelzebub soit loué et grâcié et remercié à son exaltation et commun bien* (idem).

Chacun répond alors : *Ainsi soit-il!*

Digitized by Google

La faim apaisée, on enlève les tables, on se livre à la danse, et entre autres obscénités, on imprime des baisers impudiques au démon, qui se présente alors sous la forme d'un bouc. Les danses et les chansons terminées, chansons qui presque toutes commencent par ces mots : « *A bois Burnette, ratendez-nous* » (idem), on en vient à d'horribles embrassements, tant avec les démons, qui prennent des formes d'hommes et de femmes, qu'avec des êtres humains véritables. A ces orgies assiste une femme de mauvaise vie qui porte le nom de « *Bonne Lance* » (idem).

Au moment du départ, qui a lieu soit au son des premières cloches, soit au chant du coq, le démon distribue du poison propre à seconder les maléfices des sorciers présents.

Delvaux nous assura avec beaucoup de force et de fermeté que les choses se passaient toujours ainsi au Sabbat. Parmi ses déclarations, nous croyons devoir faire particulièrement celle-ci : Chaque sorcier est assis aux tables précitées, suivant un certain ordre; lui (Delvaux) occupe la première place à la table de la quatrième classe. Interrogé pour qu'il nommât tous les sorciers et spécialement ceux qui s'asseyaient à la table de la quatrième classe, il nous donna douze noms d'hommes et de femmes; il nous avoua que Belzébuth présidait cette table, ayant comme assesseurs *Léviathan* et *Astaroth* (cette dernière servant de succube à un moine).

Il paraît que le peuple de Liége n'accueillait qu'avec grande méfiance et une excessive réserve tous les bruits qui circulaient sur le compte de Delvaux. Aussi Chapeauville continue en ces termes :

Et pour éprouver sa constance d'une façon manifeste et fermer la bouche aux calomniateurs (*ut calumniatoribus os occluderemus*), nous le laissâmes en repos quelques jours. Nous le revîmes ensuite et, lui parlant de son salut, nous le suppliâmes de n'accuser personne à l'instigation d'un génie malfaisant. Je lui ai relu toutes ses déclarations et indications nominales, en ayant soin de renverser l'ordre dans lequel elles avaient été faites, confondant à dessein les tables, omettant tout ou partie des personnes dénoncées et ainsi de suite; mais lui de protester constamment, de déclarer qu'on tronquait ses dépositions et de les rectifier en les répétant comme il les avait faites en premier lieu.

Ces épreuves furent renouvelées par nous à plusieurs reprises.

Delvaux dénonçait plusieurs personnes ecclésiastiques et sécu-

Digitized by Google

lières. Il déclara notamment avoir souvent rencontré au Sabbat de Trêves le docteur *Vlatten,* qui y occupait le premier rang. (Le docteur Vlatten, conseiller de l'archevêque-électeur de Trêves, fut brûlé vif comme sorcier dans cette ville, vers l'an 1589 [1].)

L'accusé nous avoua qu'il avait eu pour commère à ce Sabbat une jeune pêcheuse, qui, après la cérémonie satanique, lui avait fait présent de petits poissons et que son amie avait renouvelé ses cadeaux à d'autres réunions tenues. (*Juvenculam lepidam et formosam piscariam habuisse in ea Trevirensi congregatione, ab eaque, re sortilegà peractà, pisciculis donatum et repetitis ad statos condictos dies congregationibus, eodem dono ab amica sua salutatum.*)

La pensée que le moine Delvaux était insensé se présente plusieurs fois à l'esprit des juges, mais Chapeauville la repousse en ces termes :

Tout ce que nous rapportons a été parfaitement compris de l'accusé. Néanmoins, alors que nous siégions, nous avons donné maintes audiences à cet homme, l'accueillant chaque fois avec bénignité et scrutant sa vie et ses actions de toutes les façons, afin de découvrir la vérité. L'accord qui présidait à ses déclarations, leur concordance complète nous a fait rejeter l'opinion qu'il pût être insensé.

Mais il y a plus, c'est qu'Oranus, qui, au moment où nous écrivons, jouit d'une florissante et verte vieillesse et porte allègrement le poids de ses septante-six ans, bien qu'il souffre d'une infirmité dans les pieds (*æger tantum pedibus*), et moi, avons été souvent visiter l'accusé dans son cachot. Poussés par un esprit de charité chrétienne, nous l'avons questionné sur beaucoup de points résultant tant de ses dépositions que de la lecture des docteurs. Lui nous démontra toujours par de nombreux arguments que ses révélations n'étaient point l'œuvre d'une imagination troublée par de fallacieuses influences diaboliques comme nous le pensions.

Il nous assura que tout ce qu'il nous racontait s'était réellement passé. Il nous donna des preuves nombreuses de sa présence au Sabbat, preuves sur lesquelles il appuya avec constance et fermeté.

[1] Le procès du docteur *Vlatten* offre d'étranges ressemblances avec celui du moine Delvaux. Ceci confirme encore l'existence des *épidémies démoniaques* du moyen âge.

Digitized by Google

Nous fîmes rapport de toute cette instruction au prince Ernest, qui, frappé de la gravité de l'affaire, nous ordonna de procéder judiciairement à l'examen de tous les accusés tant laïcs qu'ecclésiastiques. Cette nouvelle enquête, poursuivie avec diligence et soin, se termina le 10 janvier 1597.

C'est alors que nous fîmes appréhender au corps, non seulement de vieilles femmes et des hommes du commun, mais encore nombre de personnages principaux de la localité, parmi lesquels le mayeur lui-même du nom de *Kaimerlinck,* plusieurs échevins, curés, religieux, entourés de considération en raison de leur âge, leur esprit, leur savoir et leur jugement.

Delvaux dénonçait plus de cinq cents complices. Nous avons remarqué dans ce nombre : Jean de *Fromille*, curé de Stavelot, Gilles *Harzet,* prieur de l'abbaye de Stavelot, *Maurice D'Ouffet, Quirin de Generet, Corneille Neufforge* et *Pascal Limbourg*, qui tous nous ont déclaré qu'ils se croyaient ensorcelés par un sort jeté sur le couvent par Delvaux ou quelque autre sorcier.

L'embarras de la Commission inquisitoriale était grand : tous les aveux de Delvaux étaient spontanés, toutes ses dénonciations dégagées de pression. C'était en réalité l'accusé lui-même, et non les juges commis, qui faisait l'instruction du procès. Aussi un double courant partagea-t-il la Commission ; les uns inclinant vers l'application à la torture qui devait tout au moins faire renouveler à Delvaux ses aveux précédents, puisqu'elle ne les avait pas provoqués; les autres la rejetant comme un moyen d'enquête complétement inutile dans l'espèce.

Le syndic Jean Villers, qui remplissait en quelque sorte les fonctions de ministère public, requit énergiquement l'application de l'accusé à la torture.

Après de longues discussions, Chapeauville rendit le 19 mars 1597, à la requête du syndic Jean Villers, un décret qui ordonnait l'application *aux questions*[1] avant de rendre la sentence.

[1] Les manières de donner la question variaient suivant les localités. Les principales questions étaient *l'eau, les brodequins, l'estrapade* et *le feu.* — Les deux premières étaient seules en usage dans nos contrées, et il est fort probable que Delvaux a été soumis aux brodequins, bien que Chapeauville ne nous donne aucun détail précis à ce sujet.

Digitized by Google

Ce décret exaspéra nombre de personnes dénoncées par Delvaux et suspectes de sorcellerie. Aussi répandit-on de tous côtés le bruit que l'accusé était un homme en délire et d'un esprit faible (*homine deliro et mentis impotentis*). Mais, pour réduire à néant cette calomnie, nous convoquâmes par devers nous M. *Louis de Visé,* prieur du couvent de Malmédy, homme d'une foi ingénue et bien connue (*ingenuæ et compertæ fidei*); *Hubert de Verlemont, Gabriel Neufforge,* gouverneur de l'abbaye de Stavelot; *Remy Doutrelepont, Adolphe de Rahier,* mayeur de Bodeux; *Pierre de Noirfalize,* vicomte d'Anhevée et mayeur de Chevron, et enfin nombre de prélats, gentilshommes, mayeurs, parmi lesquels se trouvaient même quelques *personnes suspectes de sorcellerie* (??...).

Comparaissant devant ces personnes, Delvaux répondit avec infiniment d'à-propos aux questions qui lui furent adressées, rectifiant même les récits erronés que nous forgions pour la cause, réfutant les objections et s'expliquant avec une telle lucidité que chacun écarta l'idée d'une insanité quelconque. Non satisfaits de cette épreuve, ceux qui avaient été dénoncés par Delvaux comme ses complices propagèrent partout le bruit que, depuis son incarcération, l'accusé avait envoyé aux capitaines de la *Bourlotte* et de *Greinbieville* ainsi qu'au seigneur de *Saint-Vith* des lettres qui révélaient sa folie à toute évidence; qu'il disait dans ces lettres que les seigneurs précités étaient ses neveux et qu'il possédait le moyen, grâce à son art et à sa science, de faire périr tous les ennemis du roi très catholique Philippe II.

Jean Delvaux renversa ces insinuations. Il déclara qu'il avait effectivement feint la folie, fait mention de ladite parenté et promis la perte des ennemis du roi pour obtenir sa liberté, mais que tout ce qu'il avait avoué dans ses interrogatoires antérieurs restait conforme à la vérité.

Comme dernier moyen d'arriver à la découverte de la vérité, on confronta l'accusé avec Jean de *Fromille,* curé de Stavelot, qu'il avait dénoncé comme son complice. Le curé de Fromille nia énergiquement les faits qui lui étaient reprochés, et comme le très docte seigneur Oranus, qui avait une grande expérience des affaires de ce genre (*hisce in rebus judiciariis exercitatissimus*), s'étonnait des dénégations du curé, Delvaux nous enleva tout sujet de surprise en nous initiant aux mystères des sorciers sur le secret à garder (*secretum maleficorum declarans de secreto servando*). Les sorciers renouvellent ce serment tous les ans, et c'est en le violant qu'il nous avoua avoir rencontré le curé de *Fromille* au Sabbat de Stavelot.

Digitized by Google

Le syndic Jean Villers nous requit alors de faire prêter serment à l'accusé, avec invocation de la divinité, de dire toute la vérité et de lui représenter qu'une damnation éternelle serait le châtiment de son parjure. C'est ce que nous fîmes. Delvaux prêta serment et persista dans ses déclarations antérieures.

C'est après toutes ces épreuves que l'on en vint à la torture [1]. Mais, malgré nos prières instantes de ne déclarer que la vérité, malgré nos exorcismes, nos prières, Delvaux, mis à la question, maintint ses aveux et soutint qu'il ne cesserait d'y persister jusqu'à son dernier souffle de vie.

On arrêta alors la question et, délivré de ses liens, Delvaux fut porté devant le foyer. Ses membres n'étaient guère mutilés; il est vrai de dire que la question n'avait pas été appliquée rigoureusement.

Nous procédâmes aussi à l'examen des stigmates diaboliques que nous avions découverts sur les épaules de l'accusé. Nous les considérâmes de nos propres yeux. C'étaient bien là des marques infernales, car chacun de nous y enfonça profondément une aiguille sans que Delvaux éprouvât la moindre douleur.

La Commission inquisitoriale était suffisamment édifiée. Tout un faisceau de preuves, l'aveu même de l'accusé établissaient sa culpabilité. C'est pourquoi Chapeauville, en sa qualité de doyen du Conseil, rendit le 2 avril 1597 la sentence suivante :

Nous Jean Chapeauville, chanoine de Liége, juge commissaire légalement commis dans la cause qui s'agite entre toi Jean Delvaux, religieux de Stavelot, et Jean Villers, syndic, voulant nous prononcer définitivement, t'avons fait citer devant nous. Et après avoir pris l'avis de jurisconsultes versés dans le droit divin et le droit humain, n'ayant devant les yeux que Dieu seul, la justice et l'honneur de son nom, portons et rendons notre jugement comme suit :

Attendu que toi, Jean Delvaux, prêtre et religieux de Stavelot, as été convaincu par nombre d'indices, de dépositions de témoins,

[1] Il existait deux sortes de questions : la question *préparatoire* ou *purgative*, tendant à obtenir des aveux d'un accusé alors qu'on ne possédait qu'un ensemble de présomptions ; la question *définitive*, faisant partie du supplice lui-même, de la condamnation capitale. — Les tortures étaient très variées.

Digitized by Google

par la rumeur publique, enfin par ton propre aveu d'avoir abandonné la foi et la religion professées devant le saint sacrement lors de ton baptême et d'être renégat non seulement des lèvres, mais encore de cœur et d'esprit;

Attendu que tu as été convaincu de t'être dévoué au démon, ennemi du genre humain, de l'avoir souvent adoré au Sabbat, d'avoir conclu avec lui de détestables pactes qui devaient te procurer honneurs, richesses et voluptés et d'autres biens passagers de cette vie; qu'en confirmation de cette alliance, tu portes sur les deux épaules les stigmates diaboliques;

Attendu que tu as été convaincu d'avoir fait périr avec le poison à toi fourni par le démon plusieurs religieux de l'abbaye de Stavelot, savoir : *Dom Antoine de Salm*, prieur de ce monastère, *Dom Perpête, Dom Gilles Warlège, Dom Antoine Harzet, Dom Henri Rahier, Dom Léonard Frouville, Dom Corneille Neufforge,* et d'autres personnes laïques, savoir : *Nicole,* veuve de *Henri de Houffalize,* la femme du mayeur actuel de Houffalize, enfin *Jean de Marimont,* bourgeois de Stavelot [1];

Attendu que tu es convaincu d'avoir commis des crimes abominables avec des démons succubes, des vierges et des femmes mariées (*crimina nefanda cum dæmonibus succubis, pluribus etiam mulieribus conjugatis et inneptis patrâsse*), crimes pour lesquels tu dois être non seulement déposé de ton rang et de ton office, mais dégradé réellement et livré au bras séculier selon le texte des saints canons;

Attendu qu'il importe que des crimes de cette nature ne restent pas impunis en raison de ton rang sacerdotal et de ta profession de foi monastique, qu'il importe que tu subisses en cette vie un châtiment en réparation du scandale causé, châtiment qui remplisse de terreur les méchants et serve à l'édification des bons;

Décrétons par les présentes qui sont définitives, que tu dois être privé de tout office, dégradé comme tu mérites de l'être réellement et livré au bras séculier;

Prions cependant les juges et les ministres de la justice séculière qu'ils daignent, autant que le droit le leur permette, s'abstenir de toute effusion de sang.

Au nom du Père, du Fils et du saint Esprit! Ainsi soit-il!

Donné à Stavelot, le 2 avril 1597, vers les huit heures du matin.

[1] Plusieurs familles de Stavelot possèdent encore dans leurs archives des pièces relatives à leurs ancêtres impliqués dans le procès de Delvaux. Nous en avons eu plusieurs sous les yeux.

Digitized by Google

Après la lecture de la sentence, Delvaux, dégradé de toutes ses dignités, fut remis entre les mains de Pierre Oranus, vice-chancelier du prince Ernest, en son conseil privé, et de Jean Molempeter, avocat fiscal. Ces derniers s'adjoignirent encore quelques échevins, personnages distingués par leur prudence et leur savoir, et, après avoir examiné à nouveau toutes les pièces du procès, déclarèrent que Jean Delvaux devait être puni de mort mais recevoir la *sainte sépulture dans le cimetière du monastère.*

Cette condamnation est loin de présenter les rigueurs que l'on déploie d'ordinaire contre les sorciers, mais il faut tenir compte des cinq années de réclusion continuelle que l'accusé avait passées dans un noir cachot, où il avait vécu au pain et à l'eau, et des regrets qu'il avait témoignés de sa vie criminelle.

Delvaux écouta à genoux la lecture de son arrêt de mort. Il remercia en pleurant ses juges d'avoir adouci son supplice et leur demanda, comme dernière faveur, que la portion d'aliments qu'il était d'usage de distribuer aux pauvres pendant quarante jours à la mort de chaque religieux fût accordée également après la sienne. Les pauvres pourraient ainsi se souvenir de lui dans leurs prières et conjurer le Dien très bon et très grand de lui pardonner son crime.

L'arrêt reçut son exécution.

Delvaux fut pendu en 1598, à Stavelot.

Les moines célébrèrent les funérailles de leur infortuné frère dans l'église du monastère et, comme le portait le texte de la condamnation, l'inhumèrent en terre bénite.

CHARLES MASSON.

Digitized by Google

ESTHÉTIQUE DES ARTS DÉCORATIFS.

LA CÉRAMIQUE.

Nous avons cherché à déterminer précédemment à quelles conditions esthétiques les tissus devaient satisfaire pour être de bon goût et nous avons pris pour point de départ ce principe que la forme et l'aspect donnés à l'objet devaient être déterminés par la matière, par le procédé technique qui a mis cette matière en œuvre et par la destination du produit[1].

Nous nous proposons d'appliquer cette même méthode à la recherche des conditions auxquelles les produits de la céramique doivent répondre pour atteindre à la beauté.

I

Cherchons d'abord à déterminer quelle est la composition de la matière première qui sert de base à la fabrication des poteries et déduisons des caractères et des propriétés de cette matière les limites dans lesquelles le céramiste devra se renfermer.

La composition essentielle de toutes les pâtes qui servent à la fabrication des poteries consiste en une liaison chimique de silice avec une base terreuse, l'alumine pure ou mêlée à la magnésie.

Ces pâtes, convenablement préparées, foulées, malaxées, sont éminemment plastiques, c'est à dire susceptibles d'être pétries, tournées, moulées, modelées. Un caractère commun aux objets en terre cuite sera donc d'être formés d'une matière molle et malléable, propre à recevoir les formes les plus diverses.

[1] *Revue de Belgique*, tome XXIII, 1876, page 305.

Digitized by Google

La plasticité a cependant des limites; une pâte trop molle sèche difficilement et inégalement, elle doit recevoir un poli après la cuisson.

L'argile aluminée est une matière homogène susceptible de se durcir au feu et d'être ainsi rendue presque impénétrable aux liquides; mais en se durcissant par la cuisson, elle éprouve un retrait considérable, et pour la rendre tout à fait étanche, il faut la recouvrir d'un émail de plomb.

Le potier doit tenir compte de ces diverses propriétés; pour éviter les suites funestes du retrait, il faut qu'il donne une égalité parfaite d'épaisseur et de densité à la pâte, car c'est de cette condition que dépend le sort du vase; s'il la néglige, la terre se resserre inégalement sous l'action de la chaleur et le vase sort du four brisé ou déformé. Les anciens estimaient beaucoup l'habileté technique qui permettait aux potiers de donner une épaisseur égale à toutes les parties d'un vase, et Pline raconte qu'on voyait dans le temple d'Erythres deux amphores d'une ténuité remarquable, qui étaient le résultat d'un concours entre un maître céramiste et son élève.

Tout le monde connaît, au moins de réputation, ces vases chinois, de la famille rose, que la finesse homogène de leurs parois a fait comparer à des coquilles d'œuf.

Un potier habile évitera donc autant que possible les angles à arêtes vives et les angles aigus, la coïncidence des parties minces avec les parties courbes; s'il est obligé de conserver des parties épaisses, il cherchera à les évider. Les pièces très saillantes et en porte-à-faux, telles que les bras tendus, les jambes de chevaux qui se cabrent, comme on en voit sur certains vases d'Apulie [1], conservent difficilement leur position exacte pendant la cuisson. C'est pour le même motif que le potier doit éviter avec soin les lignes droites.

Les porcelaines de Saxe du siècle dernier, avec leurs socles rectangulaires, leurs entablements, leurs corniches, leurs pilastres, leurs motifs d'architecture [2], montrent tous les

[1] Musées de Naples et du Louvre.
[2] Palais japonais à Dresde.

Digitized by Google

inconvénients de l'emploi de formes qui n'appartiennent pas au domaine des arts céramiques. Chaque art a ses moyens d'expression propres, et ce n'est jamais qu'aux dépens de la beauté qu'on laisse un art empiéter sur le domaine d'un art voisin; ces usurpations ont toujours été funestes à l'artiste qui les a tentées. Lessing a fait, dans son *Laocoon*, une démonstration irréfutable de cette vérité. Chaque matière a ses qualités propres; vouloir lui faire exprimer un effet qui appartient à une autre matière, c'est la présenter évidemment dans des conditions d'infériorité. C'est ainsi que les vases à godrons et à bossettes de Gubbio, imités des pièces d'orfévrerie du XVIe siècle [1], n'ont jamais la finesse, l'élégance et la régularité des modèles en métal, que même la gracieuse écritoire d'Urbino [2], avec ses arêtes arrondies par l'émail stannifère, que la jolie jardinière de Sceaux [3], avec ses motifs architecturaux déformés par la cuisson et l'émail, ne donnent pas l'impression d'une beauté parfaite.

Bernard de Palissy, Lucca della Robbia, les auteurs des belles faïences d'Oiron, en style Henri II, ont toujours évité les grandes surfaces unies défavorables aux objets en terre cuite; les célèbres vases de l'Alhambra montrent que l'habile ouvrier qui a produit ces chefs-d'œuvre a suivi la même règle, avec cet instinct délicat propre aux Orientaux. A ces exemples du bon emploi de la terre nous pouvons ajouter les œnochoés, les lécythus, les amphores panathénaïques de la belle époque de l'art grec [4], les surahés et les gargoulettes persanes, les coupes et les tasses d'Oiron et les vases de Rouen [5].

Nos céramistes modernes commettent souvent la faute d'imiter des vases anciens sans employer en même temps une matière semblable à celle de leurs modèles. Cependant chaque pâte comporte un style différent : l'argile plastique qui

[1] Musée Kensington.
[2] Collection Wallace.
[3] Collection Maze-Sencier.
[4] Musées de Naples et de Munich.
[5] Musée Kensington.

Digitized by Google

nécessite un feu ardent doit être traitée différemment que l'argile figuline, moins malléable, mais se durcissant plus à un feu modéré, que la marne friable et poreuse, que la porcelaine, si peu plastique qu'on la travaille à moitié séchée.

Qu'on n'exagère cependant pas notre pensée; on aurait tort de s'imaginer que nous voulons rendre l'artiste esclave de la matière; il peut aussi transformer les propriétés de celle-ci, dans certaines limites, de façon à la rendre propre au but idéal qu'il poursuit. Ce que nous voulons, c'est qu'il s'inquiète de l'harmonie qui doit exister entre la matière et la forme à laquelle l'homme la soumet.

C'est pour avoir méconnu ce principe que Minton, avec ses imitations de majoliques [1], qu'Owen Jones, avec les revêtements en faïence de la cour de l'Alhambra [2], ne sont pas arrivés à l'effet qu'ils attendaient.

Les amateurs de vieux-chine opposeront peut-être à ces principes la faveur dont jouissent certaines poteries exceptionnelles, pour lesquelles les céramistes du Céleste Empire ont déployé toutes les ressources de leur ingéniosité enfantine et de leur incontestable habileté technique : ces vases à parois réticulées, à jours cloisonnés, à panse mobile; ces théières imitant un char à deux roues ou bien un moulin dont la roue à aubes tourne par la seule force de la vapeur du thé bouillant; ces vases à surprise inondant celui qui en ignore le secret; ces pots s'emplissant les uns par dessous, les autres par l'anse!

Ce sont là des objets curieux pour lesquels des amateurs atteints de potichomanie peuvent donner des sommes folles, mais qui laisseront toujours froid l'homme de goût.

La terre cuite est fragile et ne s'accommode pas de parties mobiles, celles-ci ne s'ajustent jamais exactement les unes contre les autres; il en résulte que les vases auxquels on les a adaptées sont toujours inférieurs aux objets analogues pour lesquels on a employé le métal.

C'est encore méconnaître les qualités matérielles de cer-

[1] Musée Kensington.
[2] Palais de Sydenham.

Digitized by Google

taines pâtes vitrifiées que de leur donner une opacité factice. La qualité principale du verre est sa transparence, son aspect léger, en quelque sorte aérien ; si vous l'employez à imiter des vases étrusques à fond opaque, par exemple, vous méconnaissez les qualités essentielles du verre, et son emploi pour un pareil usage n'est justifiable ni par des raisons esthétiques, ni par des exigences techniques.

Il suffit de parcourir nos expositions industrielles, de visiter nos magasins de porcelaine pour rencontrer à chaque pas des objets qui accusent une dépravation complète du goût et une ignorance absolue des principes qui doivent dominer les arts décoratifs.

L'exposition de Vienne, en 1873, nous a montré des verres de Bohême pour lesquels les fabricants n'avaient tenu aucun compte des qualités de la matière, de sa légèreté, sa transparence, son éclat, son scintillement, de sa facilité à recevoir une coloration fine et vive ; ils avaient exposé des verres lourds de forme, disgracieux de profil, dont ils avaient obscurci la transparence par une couleur sombre ou opaque.

Les poteries de Niderwiller [1] avec leurs fonds imitant les fibres du bois, les vases d'Orléans revêtus de marbrures tombent dans un défaut analogue en donnant à la surface de la pâte céramique l'aspect d'une texture qui ne correspond pas à l'homogénéité de sa masse.

II

Le potier a trois procédés techniques à sa disposition : le tournage, le moulage, le coulage.

Le tour du potier est certainement l'un des outils les plus anciens que l'on connaisse ; on le trouve représenté sur les murs des tombeaux de Thèbes et de Beni-Assan ; les Chinois l'ont employé dès la plus haute antiquité, et l'on reconnaît facilement qu'il a servi à la confection des plus anciennes poteries grecques. Il serait difficile, pensons-nous, de trouver

[1] Musée de Kensington.

Digitized by Google

un autre instrument qui ait aussi peu varié de forme, malgré le perfectionnement des procédés techniques. L'ouvrier de Sèvres se sert encore d'un tour qui ne diffère pas essentiellement de celui qu'employaient les potiers égyptiens du XIXe siècle avant J.-C.

Le tour permet de donner rapidement au vase une forme régulière et un galbe gracieux, mais les moulures, les saillies, les cannelures dont le potier peut animer ses vases doivent nécessairement être toutes horizontales ; ces lignes divisent la hauteur des vases en zones parallèles dans lesquelles on peut peindre des scènes comme le faisaient les artistes italo-grecs, faire défiler des processions d'animaux fantastiques, comme on le voit aux vases thyrenniens et samiens, ou faire courir les rinceaux, les arabesques, les entrelacs dans lesquels les peuples orientaux savent imprimer une grâce si originale.

Cette série de lignes horizontales donne de la stabilité aux vases, elles accentuent son galbe en présentant un point de repère à l'œil, elles justifient l'introduction de l'élément décoratif.

Les Chinois et les Japonais, entraînés par leur imagination fantaisiste, par leur goût pour le pittoresque, n'ont vu dans leurs vases que des prétextes à décor, que l'occasion de faire un bel étalage de couleurs harmonieuses; le galbe de leurs vases est embryonnaire, la grâce de la ligne ne les a pas préoccupés, les contours sont mous et indécis [1]. Les taches de couleur sont répandues çà et là, en vue seulement de produire un effet chatoyant, agréable, aux dépens des qualités plastiques du vase.

D'autres fois, leurs potiches ont une forme carrée ou hexagonale, comme les vases à mandarins, ce qui est tout à fait incompatible avec le travail du tour.

Et qu'on ne prétende pas que vouloir limiter les formes des vases à celles que peut produire la rotation, c'est entraver le génie de l'artiste.

Si, prenant pour point de départ les trois types primitifs

[1] Potiche au chien Fo. Coll. Rotschild.

Digitized by Google

de l'ovoïde, du conoïde et de l'hyperboloïde, dont la variété est déjà infinie, on essaye de les combiner, soit entre eux, soit avec le cylindre ou le disque, on s'aperçoit vite que l'on arrive à des combinaisons infinies et que la limitation imposée au céramiste, si elle ne peut entraver en rien son imagination, l'empêche souvent de se livrer à des écarts de mauvais goût.

Nous pensons donc qu'il ne faut pas donner aux vases d'autres formes que celles qui peuvent résulter de la révolution du tour.

Les deux autres procédés que le céramiste a à sa disposition sont le moulage et le coulage. Ce sont pour lui des moyens accessoires destinés seulement à compléter le travail du tour.

A l'aide du moulage, il obtient les anses, les poignées, les becs qui achèvent le vase au point de vue de son emploi. Ces parties doivent donc d'abord être subordonnées à leur usage, afin de n'être pas inutiles ou gênantes; ensuite être en harmonie avec la forme du récipient auquel elles doivent s'adapter.

Le moulage fournit encore les mascarons, les cartouches, les guirlandes, les figures qui servent à la décoration du vase. Ce rôle oblige ces ornements à respecter le galbe du vase, à ne pas l'étouffer sous l'exagération de leurs contours, sous l'exubérance de leurs formes.

L'histoire de la céramique nous offre de nombreux exemples de violation de cette règle. La fabrique de Meisen, en Saxe, l'a principalement méconnue, grâce à l'emploi du style baroque du XVIIIe siècle. La collection des arts et métiers de Paris possède un vase qui est un échantillon complet du mauvais goût de cette époque.

Certains pots en grès allemand imité des brocs en ivoire, les fontaines en faïence de Nevers [1], les vases en grès bleu de Beauvais [2], certains vases en porcelaine de Chelsea, le

[1] Musée Kensington.
[2] Musée de Sèvres.

Digitized by Google

vase commémoratif de la bataille de Fontenoy [1], par leurs reliefs exagérés et leur décoration touffue, manquent de l'aspect solide et stable que l'œil aime à trouver dans les œuvres de la céramique.

Les parties moulées demandent donc à être employées avec une grande discrétion à l'ornementation des vases; la nécessité de leur donner de la *dépouille*, afin de leur permettre de sortir du moule, oblige à leur laisser des formes assez lourdes, et, comme elles sont ensuite recouvertes d'un émail, les contours en sont tellement atténués, tellement frustes, qu'on doit reconnaître que le procédé n'est pas celui qui convient au travail des pâtes céramiques.

Le charme d'un galbe pur, d'un contour élégant, d'une silhouette à la fois gracieuse et ferme, est tel qu'un vase qui possède ces qualités l'emportera toujours sur n'importe quelle potiche, si richement décorée qu'elle soit.

III

Quelque compte qu'il faille tenir des propriétés de la matière et du procédé employé pour la mettre en œuvre, ce n'est cependant ni la matière ni l'outil qui déterminent la forme des objets; ils viennent plutôt limiter les exigences de l'usage.

La forme de tout vase est déterminée par la fonction qu'il doit remplir; tantôt le potier n'a en vue que cet usage, c'est alors un simple ouvrier; d'autres fois il a tiré parti de cette nécessité pour donner à son œuvre une forme agréable à l'œil, c'est alors un artiste.

Il est vrai qu'un grand nombre de vases ne remplissent qu'une fonction purement décorative, leur forme n'en découle pas moins d'un type qui primitivement avait un usage déterminé; si l'homme n'avait jamais eu besoin de récipients pour les usages domestiques, il n'eût jamais inventé le vase. Nécessité a été ici non seulement mère d'industrie, mais aïeule de l'art.

[1] Collection Double.

Digitized by Google

M. Gottfried Semper, dans son remarquable travail *Der Stil*, rempli d'idées ingénieuses, mais d'une lecture difficile, propose une classification des formes des vases qui nous paraît excellente et que nous adoptons avec quelques modifications de peu d'importance.

Le premier usage des vases a été de servir à contenir un liquide ou des denrées sèches ; ils remplissent alors l'office de *réservoirs*, de *récipients*.

Le second usage a été de servir à puiser un liquide, d'en enlever une partie à une masse plus grande pour l'en isoler ; en ce cas, les vases servent de *puisoirs*.

A ces deux usages se rattachent les actions de vider et de remplir les vases. Pour les remplir, on emploie l'*entonnoir*, pour les vider le *versoir*.

Cette division donne, par conséquent, quatre formes élémentaires d'où dérivent toutes les formes si variées des vases, alors même qu'ils n'ont été conçus qu'en vue de la décoration.

A ces quatre motifs fondamentaux de la forme s'en ajoutent trois accessoires : le pied, l'anse et le couvercle.

La liaison de ces trois parties accessoires avec les quatre formes fondamentales produit dans celles-ci une articulation, une division qui en fait en quelque sorte un organisme, une personne, et leur enlève l'aspect de troncs inertes qu'elles auraient sans ces membres.

Le pied, l'anse et le couvercle sont donc au vase ce que sont les jambes, les bras, la tête au tronc humain.

Cette analogie est même si frappante qu'on a pu composer une anatomie des vases antiques[1] en relevant les expressions employées par les Grecs pour désigner les différentes parties de leurs poteries. La corne à boire avait un *buste*, la partie supérieure du vase s'appelait la *tête*, l'intérieur d'une coupe son *visage*. Anticlide prêtait un front de safran à une amphore.

La lampe avait un *nez* et lorsqu'elle était munie de deux

[1] W. Frœhner. *Anatomie des vases antiques*, 1876.

Digitized by Google

becs, on les comparait aux *narines;* la mèche constituait la *muqueuse* de la lampe. Généralement, elle brûle sans bruit et mérite alors le nom de *silencieuse;* mais quand il lui arrivait de pétiller, les Grecs, avec ce besoin de tout humaniser qui les caractérisait, disaient qu'elle éternuait, et ils considéraient cela comme un bon augure. Les potiers antiques trouvaient encore à leurs vases des oreilles, une bouche, des lèvres, un cou, une gorge, des épaules, un ventre, un ombilic. Ils n'avaient cependant pas été jusqu'à former les mots gaulois cul-de-lampe, cul-de-pot, cul-de-bouteille, que nous prononçons sans trop nous soucier de leur étymologie.

Les vases qui servent de réservoirs ont généralement la forme d'un sphéroïde, c'est à dire une forme intermédiaire entre celle de la boule ou de l'œuf et qui est mathématiquement celle qui se prête le mieux à servir de récipient. Chez les Grecs et les Romains, le type de cette classe de vases était le *dolium*, la jarre, et de cette forme typique ils avaient dérivé l'amphore, l'urne, le cratère, le bassin, la cuve, l'outre, la corbeille. C'est dans la même division qu'il faut placer la *tinaja* espagnole, l'*orcia* toscane, le *koupchin* arménien, le *camuci* brésilien, les fonts baptismaux de l'art chrétien, les baignoires.

Les vases rangés dans la classe des puisoirs sont rarement faits en terre, ce sont les cuillers, les *kyathos* à l'aide desquels les Grecs puisaient le vin dans les cratères, les seaux pour lesquels on a généralement employé le métal.

Le vase grec nommé *rhyton* est le type des entonnoirs, sa forme rappelle celle des cornes qui primitivement servaient de vases à boire. Le buveur élevait le rhyton au dessus de sa tête et recevait dans la bouche le jet qui s'en échappait. Il devait donc le vider d'un trait, puis il le déposait sur un pied de bronze ou d'argent. La fonction de la pointe du rhyton amena naturellement l'artiste à l'orner d'une tête d'animal, afin de motiver l'ouverture. C'est la même idée qui a conduit à faire cracher le jet d'eau des fontaines par des mascarons, des têtes de lion et de chimère, et à transformer le col des buires et des cafetières en têtes de cygne ou de griffon.

Digitized by Google

Les amphores primitives n'avaient pas de pied, on les plaçait sur un bourrelet de paille ou de terre cuite. Les potiers se dirent qu'il serait plus commode de rendre ce bourrelet adhérent, de façon que le vase le transportât toujours avec lui; le même raisonnement leur fit imaginer d'attacher l'entonnoir à la panse du vase, afin d'y pouvoir verser plus commodément les liquides; il en résulta l'*hydrie*, une des plus belles formes de vases, le type qui n'a cessé d'être employé par les céramistes depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours.

Ce type, par son caractère mixte qui le place entre les réservoirs et les entonnoirs, forme une transition entre les vases destinés à recevoir les liquides et ceux destinés à les verser.

Ces derniers prennent leur caractère principal de leur fonction de diriger un jet ou un courant de liquide vers un espace restreint. On peut ranger dans la classe des *versoirs* les lampes, les œnochoés, les prochois, les olpes grecques, les théières chinoises, les gourdes, les gargoulettes, les bouteilles surahés persanes, les cafetières, les aiguières arabes, les buires de Palissy, les gourdes et les aiguières d'Urbino, les fontaines de Rennes et de Delft, les services à café et à thé de Saxe et de Sèvres, les buires et les canettes en grès cérame.

La lampe est un des types les plus remarquables de cette classe. Elle est bien, si l'on veut, un réservoir; mais ce qui caractérise surtout sa forme, c'est la nécessité de diriger l'huile vers la mèche à l'aide d'un bec; c'est pourquoi elle peut être placée, à juste titre, dans la classe des versoirs.

Un ustensile d'un usage aussi journalier, compagnon du travail matinal et des veilles laborieuses, emblème fidèle de la vie humaine, dut nécessairement acquérir un sens symbolique et un caractère sacré. Aussi la richesse et la variété des lampes est-elle sans limites; aucun objet ne montre dans sa forme et dans son ornementation autant de fantaisie. L'artiste grec lui-même s'est souvent laissé dominer par l'idée décorative aux dépens des nécessités de l'usage; il s'est laissé

Digitized by Google

emporter par son imagination jusqu'à créer des modèles plus ingénieux qu'utiles; tels sont ces lampes en forme de pied humain, de tête de bœuf, de trirème; le caractère intime des lampes explique ces déviations de goût.

Le suprême talent de l'artiste consiste à trouver une harmonie parfaite entre la décoration et les parties du vase exigées par l'usage; il ne faut pas que l'ornement cache ces parties et les rende impropres à l'usage; il ne faut pas non plus que les membres utiles nuisent à l'harmonie générale. Le génie de l'artiste éclate dans une alliance heureuse de l'utile et de l'agréable, et dans son habileté à tirer parti des nécessités matérielles au profit de la beauté de son œuvre. Ces exigences, loin d'être des entraves pour l'imagination du véritable artiste, sont, au contraire, des aiguillons qui l'excitent.

Il nous reste donc à examiner quelles sont les fonctions des parties qui composent le vase : la panse, le pied, le col, le bec, l'anse et le couvercle.

Chacune de ces parties a sa fonction spéciale qui se comprend sans qu'il soit nécessaire de l'expliquer. Cette fonction est rappelée soit d'une façon symbolique, soit d'une façon matérielle, et c'est elle qui est la raison déterminante de la forme.

La panse, pour satisfaire à sa fonction de réservoir, devrait avoir la forme d'une sphère, parce qu'elle est le récipient le plus capace et le plus résistant. Aussi remarque-t-on que dans les temps les plus reculés, alors que le potier se préoccupait principalement des nécessités pratiques et que celles-ci dominaient le sentiment esthétique, les vases avaient tous une forme sphéroïde. La sphère a le défaut de n'avoir ni haut ni bas; la neutralité, l'indifférence de ce solide ne satisfait pas notre esprit, qui demande à reconnaître une direction dans les objets. La sphère est fermée et ne peut se relier convenablement ni au pied, ni au col. A mesure que le goût s'affine, on voit l'hydrie ventrue des époques archaïques devenir le *kalpis* svelte et élancé des belles époques de l'art, et la forme ovoïde, la plus parfaite de toutes, se substituer à la forme sphérique.

Digitized by Google

Le même reproche de neutralité et d'indifférence peut s'adresser au cylindre, que les Chinois ont employé pour leurs cornets, tandis que les Grecs et les artistes de la Renaissance l'ont transformé en cône et en calice.

La forme la plus parfaite de la panse est donc la résultante des deux idées fondamentales qui découlent de la fonction du vase : sa capacité et sa stabilité, l'une tendant à l'arrondir pour le rendre plus capace, l'autre tendant à l'allonger pour accuser son verticalisme.

Les vases des bonnes époques ont généralement une panse unie comme celle d'un œuf ou d'un fruit lisse, car la panse reste toujours la partie neutre, stable, indifférente du vase, celle dans laquelle le liquide dort, repose, tandis que le col, le bec, l'anse, le pied apparaissent comme les membres actifs, le liquide s'écoule par le col, s'élance du bec, le vase est saisi par l'anse, est mis en mouvement par son intermédiaire, le pied supporte le vase.

L'ornementation de la panse doit respecter les deux idées fondamentales qui ont donné naissance à sa forme; elle doit embrasser, envelopper les flancs du vase, sans contrarier l'aspect de sa stabilité ; elle doit être en rapport avec la destination du récipient; elle doit tenir compte des propriétés de la pâte céramique.

La décoration ne doit pas trouer le vase par la représentation de perspectives profondes, ni en détruire le galbe par des reliefs exagérés ; sa direction doit concorder avec celle qui domine dans le vase; aux vases pansus conviennent les filets, les cerceaux, les colliers; aux vases élancés les feuilles d'eau, les cannelures, les stries qui accentuent le verticalisme. Les rinceaux de feuillages forment des ornements qui peuvent se plier à toutes les nuances que l'on veut faire exprimer aux vases et fournissent une provision inépuisable de motifs de décoration.

Toutes les parties accessoires du vase se rapportent à la panse, et c'est la fonction qu'elles ont à remplir par rapport à celle-ci qui détermine leur forme. Ainsi, par exemple, le pied étant réceptif du haut et expansif du bas doit exprimer

Digitized by Google

cette double fonction par sa forme et son ornementation. Le col sert d'entonnoir, et suivant que la panse doive livrer généreusement ou garder précieusement le liquide qu'on lui confie, il sera large et évasé, comme dans les hydries et les buires, ou rétréci et effilé, comme dans les lekytus et les bouteilles. Si le col a une double fonction à remplir, recevoir et fournir le liquide, sa forme sera double aussi, elle participera de l'entonnoir et du versoir.

Mais s'il y a entre le col, le pied et la panse un rapport de proportion, il y a aussi entre ces parties et l'anse, la poignée, le bec, un rapport de direction, puisque, en opposition à la forme circulaire du vase, elles déterminent sa face.

La forme, la grosseur, le mode d'attache des anses varient à l'infini, suivant la matière et la fonction du vase; mais l'artiste, imitant la sage économie de la nature, produit les formes les plus variées à l'aide de quelques éléments seulement. On peut les réduire à quatre types : la poignée horizontale pour les bassins, les coupes, les cratères, les hydries, les cuillers; l'anse verticale pour les seaux et les paniers; la poignée verticale pour les amphores, les versoirs et les formes connexes à embouchures étroites. L'anse composite formée d'une anse verticale qui se divise en deux branches horizontales pour les cratères décoratifs.

Le couvercle forme le sommet, le toit du vase; il aura donc le caractère d'une couverture et un bouton se dressera sur son sommet pour en faciliter l'enlèvement.

Nous croyons en avoir dit assez pour faire comprendre tous les problèmes intéressants que soulève l'étude des produits de l'art céramique. Nous avons essayé de montrer le puissant attrait que présenterait un musée des arts décoratifs dans lequel les objets seraient rangés, non plus pour le seul plaisir des yeux, mais de façon à faire saisir vivement les principes esthétiques qui découlent de la comparaison des chefs-d'œuvre des diverses époques de l'art.

C'est parce que nous sommes profondément convaincus de ce fait que nous ne cesserons de répéter : Il nous faut un musée des arts décoratifs.

CARL BULS.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA LITTÉRATURE NÉERLANDAISE

EN BELGIQUE.

Gerechtigheid van hertog Karel, par Henri Conscience. — *Volledige werken* d'Eug. Zetternam, et la 2e édition d'*Ernest Staas* de Tony. — *Nieuwe novellen*, de R. et V. Loveling. — *Lenteliederen*, par Th. Coopman, *Zomerkrans*, par K. Bogaerd. — Les œuvres complètes de Mme Van Ackere et de Jan Van Beers. — Publications historiques flamandes. — Littérature dramatique. — Les revues flamandes : *De Kunstbode*, *de Toekomst* et *Nederlandsch Museum*. — *Keus van nederlandsche redevoeringen*, par Max. Rooses. — Ouvrages scientifiques. — Le Willems-Fonds.

En reprenant la succession de M. Fredericq, nous nous efforcerons d'apporter à l'accomplissement de notre tâche la même impartialité et la même bienveillance, en même temps qu'une scrupuleuse sévérité, qui s'impose à la critique, lorsqu'elle juge une littérature adulte. Depuis 1830, les auteurs flamands ont conquis fièrement leur place au soleil. Aujourd'hui, ils n'ont rien à craindre de la vérité.

Quant au titre que nous avons choisi, nous le préférons à celui de *Chronique de la littérature flamande*, parce qu'il est plus exact. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, on pouvait, à la rigueur, parler de littérature *flamande*, parce que l'Eglise, de commun accord avec l'Etat, avait établi un cordon sanitaire entre nos provinces et la Hollande hérétique, arrêtant à la frontière les écrits des voisins protestants et imposant à la littérature du pays une orthodoxie étroite au moyen de la censure confiée à des prêtres et à des moines. A cette époque, la différence d'orthographe et de pensée créait aux produits de nos presses une originalité peu enviable, mais réelle. Aujourd'hui, les auteurs flamands et les auteurs hollandais ont la même grammaire et la même langue; une seule et même littérature néerlandaise fleurit dans la Belgique flamande et en Hollande.

L'écrivain qui, plus que tout autre, a contribué à faire reprendre aux lettres flamandes leur place dans la littérature

Digitized by Google

commune du nord et du sud des anciens Pays-Bas, est sans contredit M. Henri Conscience. Il n'est pas de paysan dans le village le plus reculé qui ne connaisse et n'honore son nom. Sa renommée a depuis longtemps franchi nos frontières; ses romans ont été traduits dans presque toutes les langues de l'Europe, même en grec moderne. Mais ses dernières productions n'ont pas ajouté beaucoup à sa réputation. Il se répète et ses livres ne sont plus salués à leur apparition comme un important événement littéraire. Cette remarque s'applique à son roman historique *Gerechtigheid van hertog Karel*, qui retrace un épisode de l'histoire du règne de Charles le Téméraire. Nous sommes convaincu, d'ailleurs, que ce talent si frais et si vraiment flamand nous réserve encore mainte surprise.

Deux réimpressions méritent d'être signalées. Les œuvres complètes (*Volledige werken*) du prosateur Eug. Zetternam, ont ramené l'attention du public sur cet auteur si original, dont la plume inégale a tracé tant de tableaux saisissants de nos misères physiques et morales. Zetternam mériterait à coup sûr une étude spéciale que les limites de cette *Chronique* ne comportent guère. C'était un penseur chez qui le sentiment et la verve sont parfois admirables. La seconde édition d'*Ernest Staas*, le brillant roman du regretté Tony (Anton Bergmann) a prouvé que les éloges décernés jadis par la *Revue de Belgique* à cet auteur si humoristique et si châtié ont été pleinement ratifiés par le jugement du public. Le succès de Tony n'a pas été moins grand en Hollande qu'en Belgique; des critiques autorisés, comme le poète Nicolaas Beets, l'historien Van Vloten et bien d'autres, ont exprimé en termes émus l'admiration des lecteurs d'outre-Moerdijk.

Mlles Rosalie et Virginie Loveling ont conquis une place à part dans la littérature néerlandaise par leurs poésies et leurs nouvelles. Elles se distinguent surtout par un réalisme des plus raffinés et des plus intelligents, par un merveilleux esprit d'observation et par un bon goût qui ne se dément jamais. La mort nous a ravi Rosalie en 1875; mais ses écrits posthumes en prose ont paru dans le volume *Nieuwe novellen* (Nouvelles nouvelles), qui contient trois morceaux de chacune des deux sœurs. Ce serait une bonne fortune pour la *Revue de Belgique*, si quelqu'un y traduisait l'une de ces petites perles pour le public français, comme M. X. De Reul l'a fait si consciencieusement et avec tant de grâce pour les récits de voyage de Tony. Une seconde édition, considérablement augmentée, des poésies de Mlles Loveling se publie

Digitized by Google

en ce moment par livraisons à Groningue, tout au nord de la Hollande. Nous aurons à y revenir, quand le volume sera complet.

Un jeune poète a débuté l'année passée. C'est M. Théophile Coopman, qui a publié un joli petit volume de vers, intitulé *Lenteliederen* (Chants du printemps). Plusieurs de ces petits poëmes sont charmants, surtout ceux où l'auteur célèbre l'amour et le bonheur du foyer domestique. Ses chants patriotiques dédiés à Gand, sa ville natale, et mis en musique par M. Edw. Blaes, jeune compositeur qui promet, ne manquent pas d'inspiration, mais sont fort inégaux. M. Coopman a révélé une originalité réelle, qui ne demande qu'à mûrir par l'étude; nous lui conseillons de se surveiller sévèrement et de ne pas prendre pour de la poésie tout ce qu'il écrira en rimes. M. Karel Bogaerd, qui est déjà un vétéran de notre littérature, a réuni ses derniers poëmes en un volume, intitulé *Zomerkrans* (Guirlande d'été). Tandis que M. Coopman en est encore au printemps, il est arrivé depuis longtemps à l'été de son talent facile et aimable. M. Bogaerd doit tout à lui-même; c'est un *self-made man* qui, de simple artisan, a su se conquérir un rang honorable dans les lettres et dans la société. A ce titre surtout ses vers commandent l'attention. Mme Van Ackere, qui reste à peu près seule de la phalange jadis si serrée des écrivains de la renaissance flamande après 1830, a fait paraître une édition complète de ses vers; ils se distinguent surtout par une bonhomie et une naïveté qui ont tous les défauts de leurs qualités. Le poète Jan Van Beers a publié aussi une édition complète, mais populaire cette fois, de ses œuvres complètes qui avaient été éditées avec un luxe royal en Hollande et qui, par le fait même, n'étaient plus à la portée des bourses flamandes. Van Beers est aujourd'hui, avec Beets et De Genestet, un des poètes les plus aimés en Hollande. Chez nous, sa popularité est établie depuis longtemps.

L'histoire a été assez négligée par les écrivains flamands en 1876. A part quelques monographies peu remarquables de deux paires de compilateurs, MM. L. Everaerts et J. Bouchery et MM. Frans de Potter et Broeckaert, nous n'avons à citer que le dernier volume de l'excellente chronique de Marcus Van Vaernewijck, *Van die beroerlicke tijden in die Nederlanden*, éditée par M. Ferd. Vander Haegen, le savant bibliothécaire de l'université de Gand. Dans le domaine de l'histoire des beaux-arts, citons une monographie de M. Edw. Van Even, archiviste à Louvain, sur

Digitized by Google

le peintre flamand P.-J. Verhaeghen ; et dans le domaine de l'histoire littéraire, une étude de M. Jos. Vanden Brande sur le romancier Zetternam, sa vie et ses œuvres. Le Willems-Fonds, qui est toujours à l'affût des bons livres à répandre dans le peuple, a publié un excellent manuel de géographie (*Grondbeginselen der natuurkundige aardrijkskunde*), d'après le petit ouvrage anglais *Outlines of physical geography*, traduit en français, dès 1872, par les soins de la Société belge de géographie.

En fait de littérature dramatique, nous avons à signaler surtout une comédie peu réussie de Jos. Van Hoorde, intitulée *Een strijd tusschen twee,* et deux nouvelles pièces d'Em. Van Goethem. *De Naäpers* (les Imitateurs) est un drame bourgeois, traité dans le genre de Sardou, mais assez pâle et, de plus, d'une scénique trop enchevêtrée. Son drame historique *De Pacificatie van Gent*, pour lequel Peter Benoit a composé des ouvertures, des chœurs et des accompagnements aux moments les plus tragiques — ce qui en a fait une sorte de drame lyrique — a été exécuté à grand orchestre au Théâtre royal de Gand, lors des brillantes fêtes du 300e anniversaire de la Pacification, en septembre dernier. Ce drame historique contient quelques longueurs et quelques invraisemblances, que la critique a signalées ; mais, comme pièce de circonstance, il soutient parfaitement la comparaison ; le premier acte est même beau et produit un grand effet. La musique de Benoit est magistrale, mais allonge singulièrement le drame. Le chœur final du premier acte

Slaet opten trommele !

au moment où les Gueux du Compromis sont réunis dans l'hôtel de Culemborch, à Bruxelles, égale, de l'avis des connaisseurs, les situations les plus réussies des *Huguenots*, de la *Muette* et des autres opéras de ce genre.

M. Peter Benoit qui, outre le drame de la Pacification, a écrit aussi la musique d'une autre pièce mélodramatique, *Charlotte Corday*, a exposé sa théorie dans une série d'articles de la revue anversoise *De Kunstbode* (le Messager des sciences), qui a publié aussi une curieuse histoire de la musique sacrée par M. Alf. Govaerts. La revue pédagogique et littéraire *De Toekomst* (l'Avenir), que le poète Frans de Cort avait dirigée pendant de longues années avec tact et talent, a passé en 1876 entre les mains de M. Sleeckx, un de nos prosateurs flamands les plus corrects, qui a repris courageusement la tâche de son devancier et saura la rem-

Digitized by Google

plir avec la même régularité et la même intelligence. *De Toekomst* est un recueil excellent et des plus variés : la pédagogie, la poésie, la nouvelle, la linguistique, l'histoire, la critique littéraire s'y coudoient sans jamais se gêner. La revue gantoise *Nederlandsch Museum*, dirigée par le philologue Heremans, est rédigée par des avocats et des professeurs. C'est l'organe sérieux et savant du parti flamand libéral.

On y a surtout remarqué un article de M. J. Devigne sur l'attitude favorable des catholiques, au XVIe siècle, vis à vis de la Pacification, alors que les ultramontains d'aujourd'hui ont jeté feu et flamme dans la presse, grande et petite, et même du haut de la chaire dite de vérité par antiphrase ; une étude de M. Max. Rooses, consacrée au poète Jan Van Beers ; une polémique serrée entre M. Eenens et M. Prayon-Van Zuylen, relativement aux affirmations si légères et si graves du fameux pamphlet sur les conspirations militaires de 1831 ; un article très bien pensé d'un jeune écrivain hollandais, M. G.-J. Rive, sur les causes et les conséquences des *Unions* d'Arras et d'Utrecht ; un tableau saisissant de la situation presque inextricable de la presqu'île des Balkans par M. Prayon-Van Zuylen ; des notes de voyages, intitulées *Une semaine à Munich*, par M. Rogghé, et une étude intéressante du professeur Heremans, consacrée à la nouvelle loi hollandaise sur l'enseignement universitaire. Cet article mériterait d'être traduit à l'usage de nos Chambres, qui, d'un cœur léger, bouleversent périodiquement l'organisation de l'enseignement supérieur sans suivre aucun plan, au hasard d'un débat toujours confus et trahissant, chez presque tous les orateurs, une grande ignorance des besoins de la science et des institutions similaires de l'étranger. Le *Nederlandsch Museum* est fort apprécié en Hollande. En Belgique, il est au public flamand ce que la *Revue de Belgique* est au public français. Ici même, M. Émile de Laveleye lui a souhaité la bienvenue lorsde sa fondation en 1874.

M. Max. Rooses, alors professeur de langue néerlandaise à l'athénée de Gand, aujourd'hui conservateur du musée Plantin-Moretus à Anvers, a rendu un véritable service en publiant un recueil des plus intéressants, intitulé *Keus van Nederlandsche redevoeringen* (Choix de discours en néerlandais). On y trouve des extraits remarquables des meilleurs orateurs hollandais et flamands ; et on est tout étonné — tant nous sommes ignorants en Belgique — de découvrir qu'il y a une éloquence néerlandaise, qui a son originalité et ses qualités propres.

Digitized by Google

Citons enfin deux ouvrages scientifiques des plus consciencieux. M. le Dr Morel a publié, sous le titre de *Handboek der ontleedkunde ten behoeve der kunstenaars* (Manuel d'anatomie à l'usage des artistes), un livre fort utile. MM. Pipyn et Vanden Steen ont collaboré à un ouvrage qui a été remarqué des spécialistes. Dans leur *Leerboek der werktuigkunde* (Traité de mécanique), les auteurs traitent surtout des machines à vapeur d'après les différents systèmes Inglissen, Spencer, Corliss, Bede et Farcot, Nolet, Sulzer, etc. (avec grand atlas de 26 planches gravées). Les livres flamands de ce genre sont peu nombreux, parce qu'en Flandre la littérature néerlandaise est surtout une littérature populaire. Ces deux ouvrages font honneur aux auteurs, qui n'ont pas craint d'écrire leurs traités dans la langue du peuple et qui en ont été récompensés par l'accueil favorable fait à leurs livres en Hollande.

Maintenant que nous nous sommes, au courant de la plume, débarrassé de l'arriéré de l'année 1876, nous pourrons examiner plus attentivement les publications des premiers mois de l'année courante, surtout les derniers livres édités par le Willems-Fonds, qui compte aujourd'hui environ 3,000 membres et dix-sept sections : à Gand, Anvers, Bruges, Bruxelles, Lierre, Malines, Ledeberg lez-Gand, Alost, Louvain, Termonde, Diest, Vilvorde, Roulers, Nieuport, Boom, Wetteren et Audenarde. C'est dans cette puissante association que se concentre aujourd'hui la vie intellectuelle du pays flamand.

W. De Vlaeminck.

Digitized by Google

ESSAIS & NOTICES

LES SURVIVANCES DANS LA CIVILISATION.

Les études historiques tendent de plus en plus à mettre en lumière l'intime solidarité des époques. Dans la vie de l'humanité tout se prépare, tout s'enchaîne, et si, comme dit Liebnitz, le présent est gros de l'avenir, il faut admettre cette loi de filiation pour tout le passé. Plus on le scrute, plus on reconnaît une sorte d'emboîtement des idées et des germes. C'est comme une trame qu'aucune révolution ne saurait rompre et que continue sans cesse la chaîne des temps.

Dans l'ethnographie, qui prétend trouver la raison des diverses civilisations nationales, il n'est peut-être pas d'élément plus important que cette transmission universelle. On peut s'en convaincre le plus facilement par l'obstination des superstitions et des préjugés de toute sorte. S'il faut compter avec cette force d'inertie, il faut le faire dans la science aussi bien que dans la politique. Méconnaître cette persistance, c'est négliger une donnée essentielle du problème. Comment, dès lors, le résoudre?

Un ethnographe anglais, M. Edward Taylor, a très heureusement caractérisé par le mot survivance (*survival*) cette sorte de tyrannie que le passé exerce sur le présent. Il va même jusqu'à supposer que le mot *superstition* n'a pas eu d'autre sens dans l'origine. Toute idée nouvelle est, en effet, tentée d'appeler superstition ou préjugé l'idée dont elle prétend occuper la place. C'est ainsi que, lors de la scission religieuse des Aryas de l'Inde et de ceux de la Perse, les dieux des premiers furent considérés par leurs adversaires comme de véritables démons. On voit que s'il y a survivance, il y a, du même coup, déchéance. Les vaincus s'obstinent à vivre ; mais ils doivent renoncer à la suprématie.

Dans ces alternatives de succès et de revers, il y a, comme en géologie, des soulèvements et des affaissements lents, mais ininterrompus. Aussi faut-il creuser presque toujours à une grande

Digitized by Google

profondeur pour reconnaître les diverses stratifications. M. Taylor l'avait déjà fait voir en 1865 dans son essai d'histoire primitive de l'humanité (*Researches into the Early history of Mankind*). En 1869, dans une conférence à l'université de Londres, il exposait par quelle méthode il fallait retrouver le sauvage sous le civilisé (*survival of savage thought in modern civilisation*). Enfin, nous possédons aujourd'hui, dans la traduction, peut-être trop littérale parfois, de Mme Pauline Brunet, son grand et décisif ouvrage sur la *civilisation primitive* (Paris, 1876). C'est là qu'il faut se donner le spectacle d'une loyauté scientifique poussée jusqu'à ses dernières limites. En vain reprocherait-on à l'auteur d'avoir accumulé les preuves et entassé les minuties : il répond que c'est par ces recherches microscopiques qu'on peut le mieux respecter l'indépendance intellectuelle de ses lecteurs. Ils peuvent se faire une opinion par eux-mêmes, si celle de l'investigateur anglais ne parvient pas à les satisfaire. C'est donc un profit très réel, une garantie très précieuse, au prix de quelques lenteurs dans l'énumération et dans la déduction.

« Ce qui frappe tout d'abord M. Taylor, c'est la force de résistance vitale que peut acquérir tout ce qui a pris racine au sein d'une civilisation. « Dans les steppes de la Tartarie, dit-il, il y a six cents ans, marcher sur le seuil ou toucher les cordes d'une tente était réputé une offense ; or, il paraît en être encore ainsi. » Ce que notre Willem Van Ruysbroek (*Rubruquis*) a remarqué dans ses voyages au XIIIe siècle a été récemment signalé par Michie (*Siberian Overland route*). Les fastes d'Ovide mentionnent l'aversion générale des Romains pour les mariages célébrés au mois de mai. Un proverbe anglais conserve encore aujourd'hui la trace de cette répugnance. Elle avait, dit le poète latin, une raison religieuse; elle n'en a plus en Angleterre; mais elle subsiste par la simple raison qu'elle a existé.

Les jeux mêmes de l'enfance peuvent, par cette invincible ténacité, fournir des renseignements ethnologiques. Ces jeux sont très souvent des imitations des affaires sérieuses de la vie. L'arc, la flèche, la fronde étaient autrefois des armes redoutables; ce ne sont plus que des engins de divertissement. Grimm, le fondateur de la mythologie allemande, raconte qu'en Gothie (partie méridionale de la Suède) une farce ramène annuellement l'inconsciente commémoration du sacrifice du sanglier. Des jeunes gens, déguisés, la figure noircie ou diversement colorée, escortent la victime que représente un jeune garçon vêtu de fourrure et placé sur un

Digitized by Google

siége, ayant dans la bouche une touffe de pailles pointues qui imitent la soie de l'animal. *Petit bonhomme vit encore,* cette plaisanterie qu'on trouve en France comme en Allemagne et en Angleterre, pourrait bien dériver de quelque cérémonie symbolique analogue à ces courses aux flambeaux si célèbres dans la Grèce.

Les jeux de hasard, qui ont produit tant de catastrophes au XIXe siècle, se rattachent aux procédés de la divination, qu'on retrouve chez tous les peuples anciens. Ne serait-ce pas le cas de répéter avec Saint-Marc Girardin (*Jean-Jacques Rousseau,* I, 107) : « Une âme sauvage et un esprit civilisé, combinaison terrible et fréquente, hélas! dans les vieilles sociétés? » Aujourd'hui, sans doute, tirer au sort, jeter en l'air une pièce de monnaie, c'est faire appel à la chance, c'est à dire à l'ignorance, c'est remettre la décision d'une question à un procédé mécanique, procédé qui n'a rien de surnaturel et qui n'est qu'arbitraire. Il n'en est plus de même quand les Maoris recourent aux sorts pour découvrir entre des personnes soupçonnées d'un vol le véritable coupable. Quand les nègres de Guinée tirent un oracle d'un coup de dés, ils n'ont pas précisément la tournure d'esprit de Panurge et de Bridoye. Et dans l'*Iliade,* c'est autre chose encore : les soldats grecs, les mains levées, implorent les dieux pendant que les héros jettent dans le casque d'Agamemnon les sorts qui devaient désigner celui qui s'avancerait pour aller combattre Hector et sauver l'armée. Tacite, parlant de la Germanie, observe qu'il n'est pas de pays où les auspices et la divination soient plus en crédit : « Leur manière de consulter le sort, ajoute-t-il, est très simple : ils coupent une baguette à un arbre fruitier et la divisent en plusieurs morceaux qu'ils marquent de différents signes et qu'ensuite ils jettent pêle-mêle sur une étoffe blanche. Le prêtre de la cité, si c'est l'État qui consulte, le père de famille lui-même, si ce sont des particuliers, invoque les dieux et, regardant le ciel, il lève trois fois chaque morceau et fait son pronostic d'après le signe dont il est empreint. (Germ., X.)

Les osselets ou astragales, transformés en dés grossiers une fois leurs quatre faces numérotées, servaient à la divination dans l'ancienne Rome, et, même en jouant, le Romain n'eût point jeté ses dés avant d'avoir invoqué un dieu ou sa maîtresse. En Angleterre, au XVIIe siècle, on mentionne les osselets parmi les moyens qu'employaient les jeunes filles pour connaître leur futur mari. Les sorciers nègres ont un procédé analogue pour découvrir les voleurs. Partout, en Europe, on retrouve encore les preuves de ce

Digitized by Google

paganisme inconscient, quand ce ne serait que la bonne aventure qui se déduit des « cartes et tarots ». Que de gens encore auxquels on pourrait dire, comme Orose à Claudien : *Paganus pervicassissimus*, païen incorrigible !

Un rapprochement que M. Taylor a eu tort de négliger, c'est celui du tirage au sort de certaines fonctions publiques. De nos jours, s'il s'agit des douze jurés de la cour d'assises, c'est uniquement pour échapper au reproche de coupable partialité. Au contraire, dans la vieille république d'Athènes, le principe du tirage au sort dérive d'une idée purement religieuse. Cette opération, faite selon de certains rites, était primitivement une respectueuse invitation aux dieux d'indiquer leur volonté. M. Taylor oublie encore de remarquer que plus d'une de ces survivances, en recevant, par la suite des temps, une appropriation souvent très opportune, s'en trouve tellement transformée qu'on ne parvient plus à remonter à l'idée originelle et créatrice. Prenons, par exemple, le masque scénique chez les anciens. On a bien de la peine, aujourd'hui, à ne pas se figurer qu'il n'a été inventé que pour renforcer la voix ou pour cacher les traits de l'acteur. Quant à la signification symbolique du masque, les Grecs mêmes ne s'en doutaient plus.

Dans cette enquête si importante pour l'histoire des religions, les faits sont quelquefois si amusants et si curieux qu'on oublie d'y voir des arguments et des matériaux scientifiques. « Interrogeant les reliques de la vieille magie, dit notre auteur, nous rencontrons souvent des formules conventionnelles dont le sens est plus profond que celui qu'elles offrent à première vue, ou qui contiennent un sens réel, alors qu'elles paraissent n'en pas avoir. Un proverbe *tamil*, répandu dans l'Inde méridionale, nous fournit une donnée ethnographique. A frappe B ; C se contente de crier à l'assassin : « Il fait, dit-on, comme un Koravan qui mange de l'assa fœtida lorsque sa femme accouche ! » Les Koravans constituent une race inférieure de Madras; ce sont, comme on le dit, des bohémiens, des vagabonds, éleveurs d'ânes, voleurs, mangeurs de rats, habitant sous des tentes en natte, diseurs de bonne aventure, gens de caractère suspect. Quant au proverbe, en voici l'explication : les femmes hindoues ont l'habitude de prendre après leur accouchement, et comme fortifiant, de l'assa fœtida; mais chez les Koravans, c'est le mari, et non pas la femme, qui s'administre alors le remède. On reconnaît là une variante de l'usage, si répandu en divers pays, de la *couvada*, suivant lequel c'est le mari

Digitized by Google

qui, à la naissance de l'enfant, reçoit les soins dus à l'accouchée, et parfois même se met au lit pour plusieurs jours. » Quelle peut bien être la signification primitive de cet usage que nos voyageurs du moyen âge signalaient chez les Tartares?

« Prendre du poil de la bête, » dit-on en Belgique et en France pour désigner le procédé homéopathique des ivrognes. En Angleterre, l'expression « un poil du chien qui vous a mordu » n'était originairement ni une métaphore, ni un mot plaisant, mais une véritable recette pour guérir la morsure d'un chien. La même locution se retrouve dans les Eddas scandinaves : « Le poil du chien guérit la morsure. » En flamand : *Ik zit, ik sta op heete kolen,* comme en France et en Angleterre, « être, marcher sur des charbons ardents, » peut être un souvenir, un *survival* de l'usage de l'ancienne épreuve judiciaire qui consistait à passer à travers les flammes ou à sauter sur des tisons ardents. A propos de la ténacité des mots et des usages en quelque sorte *posthumes,* on peut remarquer qu'elle n'exige pas chez un peuple une grande énergie constitutionnelle. C'est souvent un peuple tombé en léthargie qui conserve le mieux ces choses qui n'ont plus de sens raisonnable.

Quant aux proverbes que nous ont légués nos pères, ils gardent un sens quelquefois très fin ou, du moins, très pratique. Mais ceux qui les emploient le mieux à la façon de Sancho Pança, ne se doutent guère de la première allusion ou comparaison qui a fait naître l'adage familier. On est encore plus désorienté quand le proverbe se transforme en énigme. Mais c'est dans les races qui appartiennent à ce que l'on peut appeler le *type sauvage supérieur* que l'énigme a une grande importance. En Europe, cette formule naïve dans son raffinement fournit quelques exemples de survivance ethnographique. L'énigme anglaise de la paire de pincettes: « Longues jambes, cuisses courbées, petite tête et pas d'yeux » a un caractère si primitif, qu'on pourrait la prendre pour l'œuvre d'un insulaire de la mer du Sud.

Aux énigmes, dans l'histoire de la civilisation confinent les mythes et ces comparaisons poétiques, si naturelles aux peuples enfants. Les Hindous appellent le soleil *saptâsva,* c'est à dire ayant sept coursiers. Ce sont les jours de la semaine, comme les sept chevaux blancs de la vieille énigme allemande. Une bonne partie de la mythologie grecque dérive de l'énigme des deux sœurs, la journée et la nuit, dont l'une donne à l'autre naissance et naît d'elle à son tour. De là, tant d'incestes mythologiques.

Digitized by Google

Les usages les plus bizarres ne le sont devenus que par l'oubli du sens primitif. Pourquoi disons-nous à Gand ou à Anvers : « *'T is beniest, c'est éternué,* » pour indiquer que c'est vrai? C'est que du temps de Xénophon encore, comme on le voit par son *Anabase,* aussi bien qu'à l'époque d'Homère, l'éternument était considéré comme un signe favorable des dieux. A Rome, à propos de ce spasme nerveux, on disait : « *Jupiter vous conserve!* » de même qu'à Paris on dira : « *Dieu vous bénisse!* » ou chez nous : « *A vos souhaits!* » Un Zoulou d'Afrique a-t-il éternué : « Maintenant je suis béni, » dira-t-il. En Guinée, au siècle dernier, s'il arrivait à quelque personnage important d'éternuer, tous ceux qui étaient là tombaient à genoux, baisaient la terre, battaient des mains et lui souhaitaient toutes sortes de bonheur et de prospérité.

Une croyance analogue touchant le bâillement se rencontre dans une légende populaire d'Islande, où le *troll* (notre *nuton*), qui a pris la forme d'une belle reine, dit : « Quand je bâille un peu, je suis une toute petite et blanche jeune fille; quand je bâille en ouvrant à moitié la bouche, je suis un demi-troll ; quand je bâille à bouche béante, je suis alors un troll complet. »

Une phase théologique, pour parler comme M. Taylor, a produit autrefois l'usage d'arroser de sang humain les pierres des fondations. C'est pour cela qu'en 1843 encore, lorsque l'on construisait un nouveau pont à Halle en Saxe, le bruit se répandit dans le peuple que l'on cherchait un enfant pour l'enfermer sous les premières assises. Heureusement il n'y a de survivance ici que dans une vaine tradition.

Mais pourquoi, chez tant de peuples, encore aujourd'hui, a-t-on peur de toucher à un noyé, parfois même de sauver un naufragé? On craint le démon des eaux, le *Waterman,* le *Nekker.*

« Aller en avant, dit M. Taylor, telle est la loi du développement social : aussi les idées les plus sérieuses peuvent déchoir au rang de simples survivances. Le sens originel meurt graduellement; il va d'une génération à l'autre en s'oubliant de plus en plus, jusqu'à ce qu'il disparaisse enfin de toutes les mémoires. Puis, un jour, survient l'ethnographe, qui tente, avec plus ou moins de bonheur, de le restituer, en réunissant et en comparant un certain nombre de faits oubliés ou du moins isolés. »

J. Stecher.

Digitized by Google

L'ART FLAMAND DANS L'EST ET LE MIDI DE LA FRANCE [1].

M. Alfred Michiels est plus connu en Europe, où il est célèbre, que dans son pays natal dont il a célébré la gloire artistique par une œuvre de trente années. Ses *Études sur l'Allemagne* (2 vol., 1839), ses *Souvenirs d'Angleterre* (1 vol., 1844), son *Voyage dans la Forêt noire* (1867), ses *Anabaptistes des Vosges*, ses *Bûcherons des Vosges* (1856), ses *Chasseurs de chamois* (1860), sa traduction de l'*Oncle Tom* (1852), sa *Vie des nègres en Afrique*, marquent la multiplicité de ses études et l'étendue de son horizon. Son *Histoire des idées littéraires en France* (2 vol., 1842), qui en est à sa quatrième édition, avait déjà témoigné de la profondeur et de la hardiesse de sa critique lorsqu'on préféra à cet écrivain belge, pour la place de professeur de littérature française à une des universités de Belgique, un Français, thuriféraire du romantisme, l'auteur de *Volupté* et de fameux sonnets posthumes, flétris par Alph. Karr, mais qui ne devait rester que quelques mois dans cet exil universitaire. Michelet a appelé l'*Histoire des idées littéraires* « un très beau livre ».

Quand M. Michiels aborda l'histoire politique, ce fut pour y obtenir de francs succès : son *Histoire secrète du gouvernement autrichien* (1859) a eu trois éditions en France et des traductions en Angleterre, en Hollande, en Allemagne. Son *Histoire de la politique autrichienne depuis Marie-Thérèse* (1861) a eu les mêmes honneurs en France et à l'étranger.

Passons les études de mœurs, les essais dramatiques et d'excellentes éditions de Regnard et de Phil. Desportes. Son œuvre la plus considérable est l'*Histoire de la peinture flamande*, dont la seconde édition, qui vient d'être achevée, compte 10 volumes, et dont une troisième édition est annoncée.

Une œuvre pareille, en effet, n'est jamais terminée, et celui qui y a consacré tant de temps et de soins le sait mieux que personne. Le livre nouveau qui vient de paraître, et dont les principaux chapitres ont été reproduits aussitôt par les revues et les journaux de France, s'annonce déjà comme le *complément de l'histoire de la peinture flamande*, et l'auteur met dans une note finale de nouvelles découvertes qui le rectifient.

[1] *L'art flamand dans l'Est et le Midi de la France, complément de l'histoire de la peinture flamande*, par Alfred Michiels. Un volume in-8° de VIII et 556 pages. Paris, Renouard, 1877.

Digitized by Google

Si quelques erreurs de détail se sont glissées dans ces onze volumes, l'auteur ne manquera pas de rétablir l'exactitude des faits. Que ceux qui ont fourni une pareille carrière sans se tromper jamais lui jettent la pierre ! Il serait plus convenable de l'éclairer sur ces choses minimes, afin de lui permettre d'améliorer une œuvre nationale.

La peinture flamande, sous les ducs de Bourgogne, se retrouve surtout dans les anciens États bourguignons, et le premier Empire a enrichi les musées des provinces françaises de nos dépouilles artistiques. Rien n'était donc plus favorable à l'étude de l'art flamand qu'une excursion, faite par un homme expérimenté, dans l'est et le midi de la France. M. Michiels y a trouvé des ressources inattendues, des renseignements si nombreux qu'il n'a pu les employer tous dans ce livre.

A Dijon, ce sont les peintres du règne de Philippe le Hardi qu'il rencontre; à Besançon, les portraitistes de Charles-Quint et de Philippe II (ils donnent lieu à trois chapitres entièrement neufs); à Grenoble, un des premiers, des plus beaux tableaux, de Rubens, si mal connu par une mauvaise gravure : *Grégoire le Grand inspiré par le saint Esprit;* à Aix, des tapisseries précieuses datées de 1511. Puis, voici des tableaux de Jean Bellegambe, de Roger Van der Weyden, de De Crayer, de Verbruggen, de Jérôme Bosh, de P. Breughel; ou bien, ce sont des noms presque inconnus qui reprennent une importance réelle, ou un contemporain de Rubens rendu à la gloire. Pas une page du livre qui n'intéresse par sa nouveauté ou par la description d'une grande œuvre artistique.

Si le travail de l'administration avait suivi en Belgique la création de l'écrivain, si le gouvernement avait utilisé ces mêmes trente années à faire du musée de Bruxelles (ce qui eût été possible alors, à peu de frais) un musée historique de l'art flamand, nous aurions le plus beau monument qu'un peuple puisse élever à sa gloire artistique. Cette œuvre est encore possible aujourd'hui, les onze volumes de M. Michiels l'ont préparée de main de maître.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

LE PROTESTANTISME LIBÉRAL
ET LA QUESTION RELIGIEUSE
EN BELGIQUE

« Grande est donc la mission du protestantisme libéral; ce n'est rien exagérer de dire que l'avenir de l'humanité est dans ses mains. »

(F. LAURENT. *Études sur l'histoire de l'humanité.* La religion de l'avenir.)

Un naturaliste anglais, qu'on n'accusera certes point de partialité pour les idées spiritualistes, M. J. Tyndall, a dit quelque part que, de nos jours, le « problème des problèmes » consistait à trouver « la satisfaction rationnelle du sentiment religieux ». Si par sentiment religieux on entend, non l'adhésion à telle ou telle forme de culte, mais cette aspiration instinctive qui, au delà d'un monde relatif et incomplet, nous reporte vers quelque chose de supérieur, d'idéal, d'absolu, — l'existence du sentiment religieux dans la nature humaine reste un fait que certains esprits peuvent déplorer, mais que nul ne peut contester sans manquer aux règles mêmes de la méthode positive. Or, tous les instincts, tous les sentiments de l'homme exigent d'être satisfaits dans une certaine mesure, si l'on ne veut pas qu'ils deviennent une cause perturbatrice de la vie individuelle et, par conséquent, de l'harmonie sociale. Refusez-leur des satisfactions rationnelles et légitimes, ils en prendront d'irrationnelles et de malsaines. Auguste Comte, le principal fondateur du positivisme, avait si bien compris la nécessité de compter avec le sentiment religieux, qu'il le fit entrer dans ses plans de réor-

Digitized by Google

ganisation sociale, en lui donnant pour objet l'Humanité au lieu de Dieu. La majeure partie de ses disciples a beau nous dire aujourd'hui que nous n'avons à nous occuper ni de la cause première, ni de la cause finale, puisque l'observation est muette sur ce chapitre. Rien de plus facile que de suivre cet avis; mais si nous ne nous occupons ni de la cause première, ni de la cause finale, elles, du moins, s'occupent de nous, si modestes que nous soyons, et elles s'en occupent pour nous ressaisir par la femme, par l'enfant, par le paysan, par les innombrables électeurs qui n'ont pas suffisamment approfondi la thèse positiviste pour se passer de l'élément extra-scientifique, voire par tous ceux qui, même dans les classes éclairées, poussent jusqu'au mysticisme leur sentiment de l'idéal, et qui, faute d'avoir appris à maintenir leur religiosité dans des bornes raisonnables, se laissent entraîner par les mirages du catholicisme dans les bras de la seule Église prête à les recevoir.

I

Rappelons ce que disait sur cette question un grand penseur de la démocratie, Edgar Quinet. « Le temps a montré — écrivait-il à son ami Eugène Sue — que si vous ne laissez aux peuples un vestige au moins de leurs anciennes croyances, ils se croient égarés, et, ne pouvant s'élever d'un seul coup, ni se maintenir sur les hauteurs de la philosophie, ils retombent inévitablement dans leurs plus anciennes formes et redeviennent la proie de leurs superstitions les plus sordides... L'homme ne se décidera pas à traverser la vie sans qu'aucune parole le relie à la société des êtres immortels; il ne veut ni entrer dans le monde, ni en sortir en secret, comme une feuille des bois qui naît, qui meurt sans que personne le sache. Il a besoin d'un témoin qui réponde de lui devant la société des vivants et des morts. Force, grandeur ou faiblesse, telle est sa nature, nous ne la changerons pas. Lors même que nous ferions de lui le philosophe stoïque sur son roc immuable, resterait la femme, l'épouse, la mère, qui assurément ne consentirait pas à se priver de tout lien visible avec la société

Digitized by Google

morale; et les femmes feront ici la loi aux hommes, elles retourneront infailliblement au passé, si elles ne sont retenues par un lien nouveau. »

L'illustre proscrit voyait clair dans notre situation, quand il datait cette lettre de Bruxelles il y a plus de vingt ans[1]. Où en sommes-nous, en dépit de toutes les libertés inscrites dans notre Constitution, depuis bientôt un demi-siècle que les libéraux ont érigé en système le principe de l'indifférence religieuse? Le parti clérical, qu'on croyait anéanti, est revenu au pouvoir plus fort que jamais, et si jusqu'ici ses chefs apparents n'osent pas porter la main sur nos institutions, n'est-ce point qu'il faut préparer les voies au *Syllabus* en l'implantant dans nos mœurs avant de l'introduire dans nos lois? Quand nous avons récemment obtenu les mesures que nous réclamions pour assurer contre nos adversaires eux-mêmes le secret du vote et l'indépendance *matérielle* de l'électeur, on n'a voulu voir dans cette condescendance d'un parti peu suspect de générosité politique, qu'un acte de faiblesse ou une ruse de guerre. Mais ne serait-ce pas plutôt une preuve de sa confiance dans l'affermissement des influences spirituelles destinées à assurer désormais sa domination électorale? Quiconque a observé nos campagnes et nos petites villes, surtout dans les Flandres, y a vu grandir, durant ces dernières années, des habitudes de fanatisme et d'intolérance qu'on n'aurait plus crues possibles à notre époque. Partout où les libéraux se trouvent encore suffisamment nombreux, ils en sont quittes pour former un groupe isolé qui vit par lui-même, en rendant à la faction rivale œil pour œil et dent pour dent. Mais là où ils sont en trop faible minorité pour constituer une cité dans la cité, attaqués dans leurs professions, suspectés dans leur honorabilité, exclus de toute relation

[1] « On méconnaît la nature humaine et l'on oublie l'histoire, écrivait à la même époque M. G. Tiberghien (*Études sur la religion*, Bruxelles, Guyot, 1857), quand on espère vaincre le catholicisme sans le remplacer; si le catholicisme se refait après chaque catastrophe, c'est que l'esprit a besoin de convictions religieuses et qu'il ne trouve rien dans la société qui puisse remplir le vide d'une croyance. »

Digitized by Google

sociale, en butte à de continuelles tracasseries domestiques et administratives, ils n'ont bientôt plus d'autre alternative que de courber la tête ou de refluer vers quelque localité libérale, et ainsi disparaissent de plus en plus dans les communes asservies au clergé les derniers points d'appui qui auraient pu favoriser un retour offensif du libéralisme.

Comme M. de Selys-Longchamps le constatait l'an dernier en plein Sénat, c'est la terreur noire qui règne dans une partie de nos provinces. Toutefois, jusqu'à quel point avons-nous le droit de nous plaindre? Depuis la fondation de notre parti, les libéraux se trouvent directement aux prises avec la plus compacte et la plus disciplinée des organisations ecclésiastiques qu'ait connues le monde. Assez souple pour s'accommoder à tous les tempéraments, assez unifiée pour diriger vers un but commun les forces individuelles dont elle dispose, elle prend l'homme à sa naissance, préside à tous les actes solennels de sa vie, s'associe à ses joies, à ses souvenirs, à ses espérances, à ses affections, le relève dans ses souffrances par une habile mise en scène des rémunérations futures, en même temps qu'elle séduit son imagination par l'étalage d'un culte pompeux et qu'elle lui épargne, par des solutions toutes faites, les angoisses du doute sur les grands problèmes de notre destinée. A de pareils moyens d'action qu'ont opposé les libéraux? Longtemps ils se sont contentés de rester sur la défensive, et, aujourd'hui que devant l'audace croissante de Rome ils commencent enfin à sentir la nécessité de disputer les âmes à cette « grande consolatrice du genre humain », que tentent-ils de leur offrir à sa place? Quelques définitions grandioses, mais abstraites et inertes ; — en politique, un faisceau d'institutions bien dignes de notre dévouement et de notre amour, mais qui ne touchent pas aux côtés intimes de notre nature ; — en morale, un code de formules qui peut suffire en lui-même, mais qui, aux yeux des masses, manque d'une sanction efficace et compréhensible ; — en philosophie, le conseil ironique de n'avoir à se préoccuper ni de la cause première, ni de la cause finale, tout au plus la permission de

Digitized by Google

croire à l'existence de Dieu et de l'âme, en repoussant les définitions qu'en donne la religion de notre enfance.

Assurément nombre d'esprits sages et éclairés arrivent à se faire une morale et une philosophie qui leur permet de se passer de culte extérieur. Mais les études que suppose un pareil développement de nos connaissances ne seront pas de sitôt, on doit bien l'avouer, à la portée de tout le monde. Voyez ce qui se passe même dans les rangs de la bourgeoisie aisée. Le mari se croit libre penseur parce qu'il s'abstient de la messe et fait gras le vendredi. Mais il se gardera de la moindre tentative pour enlever sa femme à l'Église, soit simplement parce que « ça n'en vaut pas la peine », soit même parce que dans sa pensée « il faut de la religion aux femmes, et la meilleure est encore la religion qu'on a ». La femme, de son côté, continue à pratiquer, et, stimulée par le dédain même de son mari, glisse de plus en plus sur la pente d'une dévotion machinale qui la livre complétement à l'influence du prêtre.

On se plaint que la famille se désorganise; mais dans combien de ménages trouvons-nous aujourd'hui cette communauté de vie morale et spirituelle sans laquelle il ne peut y avoir d'union assortie et complète? Presque partout, hors de quelques familles privilégiées par le caractère ou la position de ses membres, le prêtre se dresse entre les époux, et là où il ne cherche pas à abuser de son ascendant sur la femme pour influencer la conduite politique du mari, nous pouvons être certains qu'il se réserve pour s'emparer des enfants. Ceux-ci ont été baptisés à l'église, car c'est l'usage qui le veut; ils feront leur première communion, ne fût-ce que pour ne pas se singulariser vis à vis de leurs petits compagnons. Peut-être même seront-ils placés dans un établissement d'instruction religieuse, parce que c'est plus commode et moins cher. Souvent, le père préférerait une éducation purement laïque. Mais la mère, convenablement stylée, fait valoir les avantages de l'instruction religieuse, son importance pour l'établissement futur des enfants, peut-être la nécessité de ménager les sympathies cléricales en même temps que les prédispositions testamentaires de certain parent riche, qui

Digitized by Google

surgit toujours à propos dans ces sortes d'affaires; au besoin, elle mettra en œuvre tous les grands moyens de la tactique féminine, si bien que le père cède, de guerre lasse, « pour avoir la paix ». Où puiserait-il, du reste, cette force de résistance, ce mépris des petits tracas et des petits intérêts que donnent seules des convictions vigoureusement trempées? Enfin, lui-même n'a-t-il pas été élevé dans une atmosphère catholique? Pourquoi donc ses fils s'en ressentiraient-ils davantage? Quant à ses filles, elles ne s'en marieront que mieux. — Et voilà les enfants livrés au minotaure clérical, qui trouve ainsi le moyen de ressaisir sa proie, sinon à la première, du moins à la seconde ou à la troisième génération. S'il en était autrement, verrions-nous sans cesse se reformer, dans les classes supérieures et jusque dans les professions libérales qui exigent la culture intellectuelle la plus développée, ces générations envahissantes de jeunes cléricaux qui, sans doute, font quelquefois du catholicisme par intérêt ou par genre, mais qui, dans des cas trop fréquents, se bornent à garder l'empreinte de leur éducation religieuse?

Il est facile de crier que le libéralisme a été perdu par les faiblesses des libéraux au pouvoir. Nous ne contesterons pas qu'il n'y ait du vrai dans ces critiques. Mais avant de rejeter sur quelques boucs émissaires toute la responsabilité de nos désastres, ne convient-il pas de rentrer en nous-mêmes et de nous demander si la masse de notre parti n'a pas donné l'exemple des tergiversations et des compromis en transigeant sans cesse dans la vie privée avec ce catholicisme qu'elle avait à combattre dans la vie publique?

Il y avait bien, même à l'époque où l'on pouvait encore se dire catholique et libéral, un petit groupe de libres penseurs qui, saisissant la nécessité de rompre complétement avec Rome, s'étaient entendus pour répudier le concours de l'Église dans tous les actes solennels de leur existence. Ce sera l'éternel honneur de ces esprits logiques et clairvoyants d'avoir compris, les premiers, au sein du parti libéral, que nous ne pouvions plus, dans la vie privée, séparer la question

Digitized by Google

religieuse de la question politique. Sous ce rapport, leur propagande a encore aujourd'hui sa raison d'être. Mais, pour tous ceux que la simple négation religieuse n'est pas de nature à contenter, ne devient-il pas urgent de chercher une forme de culte qui puisse se concilier avec les principes du libéralisme en même temps qu'offrir aux masses la satisfaction *la plus rationnelle possible* de leurs besoins spirituels? Or, nous pensons que ce double avantage se trouve dans le protestantisme, parce que le protestantisme, — si téméraire que l'assertion puisse paraître au premier abord, — personnifie le principe de la liberté individuelle dans la religion, tout comme le libéralisme personnifie ce même principe dans la politique.

On nous objectera peut-être qu'il existe dans le protestantisme des confessions de foi en contradiction avec les données du libre examen, que les droits de la science y sont fréquemment contestés et que Luther appelait la raison « la prostituée du diable ». Mais si l'on veut connaître l'esprit et surtout les conséquences logiques de la Réforme, est-ce aux vues exclusives de ses fondateurs ou aux synodes de telle ou telle secte particulière qu'il faut demander le dernier mot de ses doctrines? Qu'on envisage dans son ensemble l'évolution religieuse qu'elle a inaugurée dans la société chrétienne, et l'on ne tardera pas à constater que le principe du libre examen, déposé par le moine de Wittemberg dans son premier cri de révolte contre la vente des indulgences, a fait graduellement éclater toutes les mailles du réseau où, depuis plus de douze siècles, l'orthodoxie emprisonnait la raison. Qu'on aille directement à ces écoles qui — tout en se réclamant de la tradition chrétienne sous le nom d'unitaires, de protestants libéraux, de chrétiens libres — ont définitivement rompu avec le surnaturel dans les sphères ouvertes à la science, et l'on verra si le protestantisme, au dernier terme de son évolution naturelle, ne résout pas le problème de concilier la satisfaction du sentiment religieux avec les exigences progressives du libre examen.

Digitized by Google

II

Nous poserons d'abord en fait que le protestantisme, même dans ses sectes les moins favorables à l'esprit de libre recherche, constitue un progrès considérable sur le catholicisme romain, tant au point de vue intellectuel et moral qu'au point de vue social et politique. Notre intention n'est pas de refaire le parallèle décisif que M. de Laveleye a tracé, ici même, du catholicisme et du protestantisme dans leurs rapports avec la liberté et la prospérité des peuples[1]. Nous nous bornerons à faire observer pour le moment que les Églises réformées, même celles qui dans leurs doctrines ou dans leurs pratiques s'écartent le moins de l'Église romaine, par exemple les ritualistes anglais, en diffèrent cependant par l'absence des trois institutions les plus pernicieuses du catholicisme : la confession *obligatoire*, le célibat des prêtres et l'infaillibilité du pape. Le protestantisme, là même où il se prétend orthodoxe, n'accorde d'infaillibilité qu'aux livres saints ; or, par cela seul que pour interpréter le contenu de ces livres il fait appel aux lumières individuelles et non à l'autorité d'un concile ou d'un pape, il ouvre la porte, bon gré mal gré, à l'esprit de libre examen qui, en fait, nous présente l'histoire de la Réforme et de ses développements comme une perpétuelle protestation de la conscience humaine contre l'immutabilité du dogme.

D'autre part, le protestantisme, en supprimant la nécessité d'un intermédiaire entre le fidèle et Dieu, ne fait plus du sacerdoce qu'une simple profession, comme le professorat, la médecine, le barreau. Le prêtre y reste l'interprète ou plutôt le commentateur des vérités religieuses, voire le guide de nos instincts spirituels, mais vivant de la vie commune, soumis aux lois générales de la société humaine, sans autres titres à la vénération publique que la supériorité éventuelle de la vertu et du talent. Ainsi disparaissent les inconvénients de ce qu'on nomme l'esprit sacerdotal, si dangereux dans

[1] Voir la *Revue* du 15 janvier 1875.

Digitized by Google

les organisations ecclésiastiques où le clergé, se disant investi d'un caractère surnaturel, soit par le privilége de l'hérédité, comme dans le brahmanisme, soit par l'effet d'une ordination sacramentelle, comme dans l'Église romaine, tend fatalement à se constituer en caste et à s'arroger la direction de la société.

Enfin, le protestantisme n'a aucune raison pour ne point vivre en parfaite harmonie avec l'État moderne, alors que l'Église romaine, au contraire, ne cessera jamais de combattre les principes fondamentaux de notre organisation civile et politique. A ce propos, nous devons rencontrer un préjugé des plus étranges qui a malheureusement cours même parmi nombre de libéraux. Que de fois n'avons-nous pas entendu dire : « Remplacer le catholicisme par le protestantisme, la belle besogne! Que les protestants deviennent majorité à leur tour, et nous n'aurons fait que changer d'intolérance. » Eh bien, non! mille fois non! On peut affirmer bien haut, sans avoir à craindre de réfutation, que sous le rapport de la tolérance il n'y a pas même de rapprochement à établir entre protestants et catholiques.

En effet, nous rappellerons tout d'abord qu'il existe deux espèces d'intolérance : l'intolérance *dogmatique* et l'intolérance *civile*. L'intolérance dogmatique consiste à repousser de notre communion spirituelle, c'est à dire de l'Église à laquelle on appartient, quiconque refuse d'en accepter les dogmes — absolument comme on écarte de nos associations politiques ceux qui refusent d'en adopter le programme. Sans doute, nous estimons — et sur ce point nous sommes d'accord, comme nous le montrerons plus loin, avec des écoles protestantes chaque jour plus nombreuses — que même l'intolérance dogmatique n'a pas raison d'être sur le terrain religieux, au sein des associations fondées entre les hommes pour la satisfaction de leurs besoins spirituels. Mais là même où elle se manifeste de la façon la plus exclusive, si fâcheuse que puisse être son influence sur les relations privées, on doit bien reconnaître qu'elle est strictement légitime, en même temps que parfaitement inoffensive dans ses conséquences

Digitized by Google

politiques, lorsqu'elle n'est pas employée comme un moyen de domination sociale. Tout autre est la portée de l'intolérance civile qui tend à priver les dissidents non plus seulement de leur participation aux cérémonies de l'Église, mais encore de toute part dans les avantages politiques et sociaux de la communauté. L'intolérance dogmatique n'atteint que les priviléges du fidèle ; l'intolérance civile s'attaque aux droits du citoyen; la première, au pis aller, se fonde sur la maxime purement spirituelle : *Hors de l'Église, pas de salut ;* la seconde s'affirme dans l'ordre temporel par le célèbre sophisme juridique qui sert de base à l'enseignement du droit public dans l'université de Louvain : *L'erreur n'a pas de droits.*

Que l'Église romaine vise à pratiquer également ces deux formes d'intolérance, c'est un fait que personne ne peut plus contester de bonne foi. Il suffira de rappeler à cet égard l'anathème prononcé récemment encore par le *Syllabus* contre les auteurs ou défenseurs des propositions suivantes : « L'Église n'a pas le droit d'employer *la force*... — En cas de conflit entre les deux pouvoirs, le *droit civil* prévaut... — C'est avec raison que dans quelques pays catholiques *la loi* a accordé aux étrangers qui viennent s'y fixer l'exercice public de leur culte particulier, » etc., etc. — Après des déclarations aussi formelles, comment pourrait-on n'attribuer encore aux prétentions de l'Église qu'une portée dogmatique et spirituelle, parfaitement conciliable avec le respect des libertés consacrées par notre Constitution? L'école des catholiques libéraux qui florissait dans la première moitié de ce siècle, admettait l'intolérance dogmatique et repoussait l'intolérance civile ; mais elle n'a jamais formé qu'une faible minorité dans l'Église et aujourd'hui elle est proscrite, jusque dans son nom, comme la pire des hérésies.

Dans tout le monde chrétien, il n'y a donc plus que les protestants capables d'allier à l'intolérance dogmatique le respect de la liberté civile ; mais leurs innombrables sectes, même les plus hostiles à l'usage illimité du libre examen, même les plus rigides en matière d'orthodoxie, sont

Digitized by Google

aujourd'hui d'accord sur ce grand principe : *Les hommes ne sont responsables qu'à Dieu de leurs opinions religieuses.* Or, n'est-ce pas là le principe général qui sert de fondement à la liberté de conscience, en même temps qu'il contient en germe toute la théorie du libéralisme politique? Et, dès lors, ne sommes-nous pas fondés à soutenir que le catholicisme, proscrivant ses dissidents, agit conformément à son principe, tandis que le protestantisme, faisant appel au bras séculier, agit en contradiction avec son principe?

Nous ne nierons pas qu'on puisse relever de nombreux cas de persécution dans le passé des États protestants. Mais il convient, tout au moins dans les premiers temps de la Réforme, de faire une part aux nécessités de la lutte, à l'esprit de représailles, voire à un vieux reste d'habitudes catholiques qui survivaient aux pratiques et aux doctrines de Rome. Comme le fait observer M. Albert Réville, dans son *Histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ*, faudrait-il assimiler l'esprit de 89 à celui de l'ancien régime, parce que la Convention s'est crue forcée d'imiter les procédés du despotisme en organisant la Terreur? Aujourd'hui encore, les mesures d'exception votées par les libéraux d'Allemagne, pour répondre aux provocations de l'épiscopat romain, peuvent-elles faire que l'*idéal* du libéralisme, c'est à dire le but où il tend sans cesse, ne consiste à proscrire l'intervention de la force publique dans le domaine des cultes, comme dans toutes les manifestations de la pensée humaine? Le fait dominant, c'est que la politique protestante a toujours marché vers une reconnaissance plus complète des libertés religieuses, si bien que même les réfutateurs de M. de Laveleye — et ils ne lui ont fait défaut dans aucun parti — n'ont plus trouvé à lui opposer de nos jours un seul exemple sérieux d'intolérance légale, depuis que la Suède elle-même a aboli dans ses codes ce legs d'un autre âge et, peut-on ajouter, d'une autre religion.

Là même, comme en Angleterre, où l'État conserve à certaine confession les priviléges administratifs et pécuniaires d'une Église établie, l'égalité civile et politique des dissi-

Digitized by Google

dents est reconnue désormais de la façon la plus formelle, et d'ailleurs ces priviléges eux-mêmes tendent à disparaître, lambeau par lambeau, sous l'action de deux courants qui prennent leur source dans l'essence même du protestantisme : au dehors, le respect de l'égalité religieuse qui découle du droit au libre examen ; au dedans, les divergences de vues et d'interprétations qui conduisent soit à diminuer l'importance des barrières dogmatiques, soit à multiplier indéfiniment le nombre des sectes dissidentes. Cet émiettement progressif des Églises réformées — où les catholiques voient une cause de faiblesse et nous, un élément de vie — ne nous donne pas seulement toutes garanties contre la reconstitution d'une unité ecclésiastique qui puisse former un État dans l'État, mais sert encore à détruire cet esprit d'intolérance sociale, trop répandu encore, même parmi les libres penseurs, qui nous fait regarder toute dissidence religieuse ou philosophique comme une perversion morale ou tout au moins comme un symptôme d'infériorité intellectuelle.

Voici, du reste, un exemple caractéristique qui suffirait à lui seul pour clore le débat sur la prétendue intolérance du protestantisme, là où il devient la religion dominante. Il existe, depuis un certain nombre d'années, sous le nom d'*Alliance évangélique*, une fédération de toutes les Églises protestantes, libres ou officielles, qui dans les variations infinies de leurs *crédos* respectifs, admettent pourtant la divinité du Christ. Cette vaste association professe jusqu'à un certain point l'intolérance dogmatique, puisqu'elle se ferme, par suite de sa définition, aux unitaires et aux protestants libéraux; peut-être même a-t-elle été constituée en partie pour maintenir les derniers remparts du surnaturel protestant contre les assauts du libre examen. Si donc l'intolérance civile devait encore compter des partisans au sein de la Réforme, c'est bien là qu'il faudrait les chercher. Or, dans quel dessein l'*Alliance* a-t-elle essayé d'agir sur les divers gouvernements, même protestants, avec lesquels elle s'est mise en rapport jusqu'ici? Près du grand-duc de Florence pour

Digitized by Google

obtenir la libération des malheureux qui expiaient en prison le crime d'avoir lu la bible en langue vulgaire, près du schah de Perse pour lui demander la tolérance du culte nestorien, près du czar Alexandre pour défendre la liberté des luthériens persécutés par l'Église grecque, et près du gouvernement suédois pour soutenir *les droits de scatholiques contre les priviléges de l'Église luthérienne*. C'est comme si l'on voyait la curie romaine prendre contre le gouvernement d'Alphonse XII la défense des protestants espagnols. Le rapprochement fait sourire, mais son absurdité même prouve la distance qui, sur l'échelle de la liberté religieuse, sépare le protestantisme de l'Église catholique !

III

Dès lors, le devoir des libéraux n'est-il pas tout tracé, chaque fois qu'ils trouveront l'occasion de favoriser au détriment de l'Église romaine la propagande d'une secte protestante? Le succès de l'œuvre tentée à Sart-Dames-Avelines prouve avec quelle facilité on peut attaquer Rome sur le terrain religieux en opposant autel à autel, et si l'on veut juger à quel point cette tactique a ému nos adversaires, il suffit de voir les vrais accès de rage où la seule mention de Sart-Dames-Avelines plonge les feuilles bien-pensantes — depuis les organes attitrés du parti ultramontain jusqu'au dépositaire officieux des confidences ministérielles.

On a fait un grief, de divers côtés, aux libres penseurs qui ont souscrit pour l'érection de ce temple, d'avoir prêché aux autres ce dont ils ne voulaient pas pour eux-mêmes. La réponse est facile. D'abord, à Sart-Dames-Avelines, nous n'avons rien prêché du tout; nous nous sommes bornés, ce qui est tout différent, à favoriser les prêches d'honnêtes gens qui croient à leurs prédications. Ensuite, nous avons vu dans ce mouvement religieux un progrès — relatif, si l'on veut, mais considérable, — et nous regardons toujours comme un devoir pour des libéraux de favoriser le progrès dans quelque mesure et sous quelque forme qu'il se rencontre.

Digitized by Google

Ce n'est pas qu'à un autre point de vue nous ne reconnaissions la valeur de l'objection. Ainsi, comme *la Chronique* l'a très bien dit un jour, le meilleur moyen de convertir les autres, c'est de prêcher d'exemple, et nous ferions plus d'effet sur les esprits en entrant nous-mêmes dans le protestantisme qu'en construisant pour les autres tous les temples du monde. Mais, d'autre part, une conversion, pour être féconde, doit être sincère; or, pour la plupart des libéraux qui ont souscrit à l'œuvre de Sart-Dames-Avelines dans les colonnes de *la Flandre libérale*, admettre la possibilité du miracle, l'infaillibilité de la bible ou la divinité du Christ, serait un acte d'hypocrisie comme ceux que nous condamnons avec tant de raison chez les gens qui acceptent, sans y croire, les dogmes et les pratiques de l'Église romaine. Toutefois, pour se rattacher au protestantisme, est-on absolument forcé d'admettre ce surnaturel que repoussent nos convictions philosophiques? Nous n'aurons aucune peine à leur montrer qu'il existe des communautés chrétiennes où le respect de la tradition religieuse se concilie avec l'indépendance la plus absolue de la raison.

Il y a deux ans, dans un séjour que je fis à Londres, je consacrai mes loisirs du dimanche à visiter des églises qu'on m'avait recommandées comme offrant l'alliance tant cherchée entre la satisfaction du sentiment religieux et la reconnaissance du libre examen. J'ai exposé ailleurs[1] les détails qui m'avaient le plus frappé dans cette excursion. Aussi rappellerai-je seulement que les églises purement déistes, c'est à dire ayant rompu de nom comme de fait avec la tradition chrétienne, bien qu'elles répondissent le mieux à mes propres aspirations, me semblèrent manquer de la base historique nécessaire à l'extension de leur propagande et surtout à la continuité de leur existence. Tout autre m'apparut la situation des *Unitaires* et des *Chrétiens libres* qui, restés en communauté de nom, d'origines, de traditions et de sentiments avec les autres subdivisions du christianisme, donnent cepen-

[1] Voir dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1875 : *Une visite aux Églises rationalistes de Londres.*

Digitized by Google

dant pleine satisfaction au libre examen, puisqu'ils n'imposent aucun dogme à leurs adeptes. C'est ce que les *Chrétiens libres* ont nettement indiqué dans leurs statuts, où ils prennent pour lien religieux « les sentiments de piété filiale et de charité fraternelle, *avec ou sans accord dans les matières de théologie doctrinale* ». Et ils ajoutent cette déclaration, exclusive de toute intolérance dogmatique, qu'ils forment une Église ouverte à quiconque croit l'homme *tenu, non de posséder la vérité religieuse, mais simplement de la rechercher en conscience.*

Les Unitaires de Londres ont même poussé si loin l'émancipation des formes religieuses que, dans un de leurs temples, à Clerkenwell, le ministre, M. Peter Dean, déclare prendre pour toute théologie « la foi en un Dieu infiniment parfait » — pour révélation « l'univers » — pour Bible « les manifestations de la nature, ainsi que la littérature sacrée de tous les temps et de tous les pays » — enfin, pour seuls sacrements « l'amour de Dieu et l'amour des hommes, la piété et la moralité ». Parmi nos nombreux libres penseurs qui ne répugnent pas à admettre l'existence de Dieu et de l'âme, en est-il un seul qui hésiterait à se dire chrétien avec le révérend Peter Dean, s'il pouvait y entrevoir le moyen de sceller l'alliance du libre examen avec le sentiment religieux?

Mais ici se présente la question de savoir si nous avons à notre portée, dans notre pays, des communautés protestantes assez larges pour offrir les mêmes garanties à l'intégrité de nos convictions rationalistes, ou si nous ne pouvons nous rattacher dans de pareilles conditions au mouvement général du protestantisme qu'en nous lançant dans la tâche laborieuse et souvent ingrate d'introduire chez nous une Église nouvelle.

Nous avons déjà eu l'occasion de le rappeler : outre l'Église anglicane et l'Église luthérienne, il y a en Belgique deux Églises protestantes assez considérables, l'Église synodale belge et l'Église missionnaire libre. Celle-ci, qui est de création récente et qui a fondé en Belgique plus de dix-huit congrégations en moins de quarante ans, repousse l'assistance

Digitized by Google

de l'État, et, sous ce rapport, prouve à l'évidence qu'une Église peut se maintenir sans l'intervention du trésor public; mais si, de la sorte, elle se rapproche davantage de la théorie libérale sur l'organisation des cultes, d'autre part, elle s'en tient à la confession de foi rédigée pour nos Églises réformées du XVIe siècle. L'Église synodale, au contraire, qui a obtenu la reconnaissance légale à la suite du concordat et qui possède des congrégations déjà anciennes dans la plupart des grandes villes, est suffisamment large dans ses vues et dans son organisation pour comprendre, jusque parmi ses pasteurs, des orthodoxes et des libéraux. C'est même un des représentants les plus distingués du protestantisme libéral en Europe, M. Th. Bost, qui remplit actuellement les fonctions de pasteur à Verviers. Pour prouver qu'on peut être à la fois libre penseur et parfait protestant, nous ne pouvons mieux faire que d'analyser brièvement son ouvrage sur *le Protestantisme libéral* publié en 1865 [1]. On y trouvera l'exposé d'une doctrine trop peu connue parmi les esprits nés dans l'Église romaine, alors même qu'ils ont réussi à secouer le joug du catholicisme.

M. Bost commence par repousser, même en matière de religion, toute autorité qui prétend se substituer à l'usage de notre conscience et de notre raison. Après avoir battu en brèche l'infaillibilité des papes et des conciles, il s'attaque également aux protestants, qui, s'arrêtant à mi-chemin, placent la Bible au dessus de toute discussion : « On ne recule pas, s'écrie-t-il, devant des assertions aussi extraordinaires que celle-ci. L'autorité pour le rationaliste, c'est la raison; pour le chrétien, c'est la Bible. Vaste non-sens, contradiction profonde et complète avec le principe protestant, et dont il serait bien temps de déblayer le terrain ! » Aux orthodoxes purs, qui admettent l'infaillibilité absolue de toute la Bible, il se borne à répondre que : « une Bible indiscutable, où d'avance nous devons tout approuver, c'est vraiment plus que nous n'en pouvons supporter; proposez-le aux sémi-

[1] *Le protestantisme libéral*, par Th. Bost. Paris, Germer-Baillière, 1865. 1 vol. Prix, 2 fr. 50 c.

Digitized by Google

naires, si vous le voulez, mais pas à des protestants qui ont appris à lire et à regarder. » Il ne fait même pas grâce aux semi-orthodoxes qui, à l'instar de M. de Pressencé, distinguent dans les Écritures un élément humain et un élément divin. « Que si l'on prend ces mots dans un sens éminemment relatif et que l'on veuille dire qu'il y a dans la Bible, à côté de certaines erreurs, des vérités de premier ordre, les grandes vérités du salut, cela est parfaitement vrai;... mais on se demande forcément qui indiquera le point de rencontre et, par conséquent, le point de séparation des deux terrains. Il n'y a pas d'autre juge possible que la conscience de chacun. Or, l'esprit qui juge, qui ne se soumet qu'à ce qu'il reconnaît vrai, qui condamne, même dans la Bible, ce qui lui paraît faux ou mauvais, est évidemment affranchi de l'autorité. Il faut toujours en revenir à la conscience comme au juge qui prononce en dernier ressort. »

Quelle position prend-il donc lui-même vis à vis de la Bible, qui reste, en somme, la base historique de sa religion ? Se réservant, d'une part, le droit « de la juger et de la juger toujours »; ne voulant pas, d'autre part, oublier « l'immense valeur qu'elle conservera toujours », ni méconnaître « le rôle considérable qui lui appartient dans l'éducation même des peuples chrétiens d'aujourd'hui », il compare sa mission dans notre développement religieux au rôle de la littérature grecque dans notre éducation intellectuelle, sans qu'on doive plus accepter l'une que l'autre comme un modèle absolument parfait et un guide complétement infaillible :

La Bible est un univers. Que l'on y cherche des inspirations religieuses et aussi des raisons à l'appui de certaines doctrines qu'on préfère, rien de mieux; tous les chrétiens y prendront ce qui leur convient; de là, des divergences qui peuvent être extrêmes, des sectes qui paraissent s'exclure et qui ont toutes droit et facilité d'existence, dans l'ample sein de cette autre nature. On n'a qu'à se rappeler qu'il n'y a pas d'institution si honteuse que l'on ne puisse soutenir par la Bible, la persécution, l'esclavage. Que si l'on dit avec raison que l'esprit de la Bible leur est contraire, quoique la lettre paraisse parfois les admettre, nous répondrons

Digitized by Google

que, quand il faut prendre dans un livre non le texte, mais l'esprit, ce livre devient une influence et non pas une autorité. Or, selon nous, le rôle de l'influence est plus grand et plus beau que celui de l'autorité. Dans les matières religieuses surtout, l'influence est seule digne de l'homme, parce que seule elle respecte sa liberté.

Et, comme pour ne laisser aucun doute sur la prédominance qu'il accorde partout à la raison, l'auteur laisse échapper cette fière déclaration qu'aucun libre penseur n'hésiterait à signer après lui :

Le monde a grandi, la société civile s'est développée ; les sciences ont pris un développement inouï ; nous avons tous contracté l'habitude de ne nous rendre qu'à de bonnes raisons. Cette habitude, nous estimons que c'est une indignité de la perdre, quand nous arrivons aux choses religieuses, c'est à dire aux plus intimes et aux plus importantes de toutes. Les titres de notre compétence, à cet égard, sont inscrits dans notre nature et de la main de Dieu même. Consulter les sages, les hommes expérimentés, au besoin les docteurs, c'est évidemment le conseil de la sagesse ; mais accepter d'autorité leurs affirmations, c'est descendre, c'est mal faire, c'est dégrader ce roi, qui est en nous de droit divin, qui s'appelle le jugement personnel. Or, quand on a, comme nous, goûté de la liberté, on n'en revient pas : quand on a pris la virile habitude de s'employer soi-même à la formation de ses convictions, on ne peut plus se faire à confier à d'autres, même aux plus excellents, le soin de penser pour nous.

Qui d'entre nous ne serait fier d'avoir écrit cette apologie du libre examen, formulée par un protestant pour des protestants ? Et cependant, combien d'entre nous connaissent l'ouvrage d'où il est tiré, ou même le nom de son auteur[1] ?

On conçoit ce que deviennent sous la critique sincère et

[1] « Nous ne pouvons pas, nous autres protestants, dit M. Bost, ouvrir « un livre écrit par un libre penseur d'origine catholique, sans trouver « contre le protestantisme des attaques qui ne sont fondées que sur la « confusion qu'ils font entre le catholicisme et le christianisme. » Aujourd'hui, toutefois, il est probable que M. Bost ferait des exceptions en faveur de quelques écrivains libéraux, tels que MM. F. Laurent, Em. de Laveleye, G. Tiberghien, etc., qui ne dissimulent pas leurs sympathies raisonnées pour le protestantisme libéral.

Digitized by Google

pénétrante de M. Bost, les miracles, la révélation, le surnaturel. D'abord — pour ce qui concerne le miracle en général, — il estime que « la religion de Jésus-Christ n'a rien à perdre à sa suppression ».

Nous croyons en un Dieu distinct du monde, puisqu'il en est l'auteur, mais qui le soutient, l'anime et le pénètre, en un Dieu qui est à la fois transcendant et immanent. A moins de tomber dans le dualisme, il faut bien admettre que l'univers entier, lois et substances, est une manifestation de Dieu, qu'il vit de la vie de Dieu d'une manière dont le secret nous échappe. Nous croyons, dès lors, que tout, dans le monde, est divinement conduit, ce qui ne laisse aucune place à l'idée du miracle, puisque le miracle, ce serait Dieu se reprenant et se corrigeant lui-même, faisant, comme on l'a dit, des ratures dans son œuvre et agissant à un moment donné plus divinement qu'à un autre.

En même temps disparaît tout cet enchaînement de dogmes qui prend comme point de départ la chute originelle de l'homme pour aboutir à la nécessité d'une incarnation et d'une expiation divine. M. Bost se refuse à admettre un état de pureté primitive que l'homme aurait perdu par sa faute. « Tout nous porte à penser que les débuts de l'humanité ont été fort loin de faire prévoir ce qu'elle deviendrait un jour et qu'à une époque bien antérieure aux six mille ans de la tradition, l'homme commençait à vivre d'une vie beaucoup plus brutale et animale que nous ne nous le représentons nous-même. Nous pensons qu'il avait été dans l'intention du Créateur de créer l'homme *le moins possible*, comme on l'a dit, de faire de lui une ébauche, en lui laissant le soin de s'achever lui-même. » On voit que l'auteur sait parfaitement concilier la dignité de l'homme comme l'omnipotence de Dieu avec la théorie qui nous fait descendre d'un singe perfectionné plutôt que d'un ange déchu. Qu'ont, du reste, à faire, en pareille matière, nos préférences ou nos préjugés? M. Bost dénie formellement à la théologie le droit de résoudre la grande question de nos origines. « Plusieurs sciences concourront ensemble à nous donner cette solution : la biologie, l'ethnographie, la philologie, la géologie, d'autres sciences

Digitized by Google

encore; et tout ce que la théologie pourra faire, sera d'en accepter les résultats, du moment où ils auront été suffisamment établis. »

A l'égard de Jésus, M. Bost adopte la même position que les unitaires les plus avancés. Pour lui, le Christ n'est que « la nature humaine dans son expression la plus élevée » :

Sa sainteté, sa vie d'amour et jusqu'au pardon que ses lèvres mourantes implorent en faveur des méchants qui l'ont crucifié, toutes ces vertus qui nous étonnent sont contenues en germe dans nos cœurs, sont essentiellement des vertus humaines, et ce n'est même qu'à cette condition qu'elles peuvent nous servir d'exemple. Si elles étaient surhumaines, surnaturelles, elles seraient pour nous aussi inutiles que peuvent l'être les nôtres pour les animaux qui nous entourent. En lui, nous voyons que cette nature — que nous appelons humaine parce qu'elle est nôtre — est divine aussi, parce qu'elle vient de Dieu et qu'elle tend à Dieu. Il s'appelle le Fils de Dieu et le Fils de l'Homme, et nous fait voir que ces deux noms désignent une seule et même chose *qui nous est accessible à tous*.

N'oublions pas que M. Bost appartient à une Église reconnue par l'État. Ainsi, — remarquons-le en passant, — voilà ce même État révoquant naguère un professeur pour avoir nié que le Christ fût Dieu, et payant à demeure un prêtre pour enseigner que le Christ a été simplement un homme. Sans doute, comme nous le montrerons plus loin, là n'est pas le but essentiel de M. Bost, mais il n'en est pas moins vrai que sur ce point il ne transige ni n'équivoque. Dès lors, n'est-il pas plaisant de penser que, même sous un gouvernement clérical, l'argent de nos contribuables catholiques sert à propager ce qu'ils doivent considérer comme la dernière des abominations? Toutefois, nous sacrifierions volontiers le plaisir de ces petites représailles si l'horreur d'un pareil scandale pouvait les décider à réclamer avec nous l'abolition de l'article 117 de la Constitution, ainsi que la suppression de toute notre législation sur les rapports de l'Église et de l'État.

Digitized by Google

IV

Nous avons montré tout d'abord que le protestantisme, même dans ses formes les plus orthodoxes, nous débarrassait des institutions les plus pernicieuses de l'Église romaine : l'infaillibilité du pape, la confession obligatoire, le célibat des prêtres et, en général, tous les éléments constitutifs de l'esprit sacerdotal. Au point de vue moral, il nous délivre également de ce fétichisme qui attribue une influence directe sur notre état spirituel à des actes tout physiques, tels que les exorcismes, les sacrements, le contact des reliques et la récitation du chapelet ; il fait table rase de ce polythéisme renouvelé des anciens, qui se traduit par les cultes des saints et de la Vierge ; enfin, il rompt en visière avec les dogmes les plus irrationnels du catholicisme, tels que les indulgences et l'immaculée conception. Voici que, de son côté, le protestantisme libéral, poussant à l'extrême le principe de la Réforme, achève de proscrire l'intervention du miracle, l'infaillibilité des Écritures, la divinité du Christ, le péché originel, la prédestination, la nécessité de la grâce, la réalité du diable, la résurrection de la chair et l'existence de châtiments éternels. Après un pareil travail de démolition, il est naturel de se demander ce qui reste pour constituer un culte et surtout un culte chrétien. Or, c'est précisément là qu'éclatent l'originalité et la valeur du christianisme libéral.

Les passages que nous avons cités jusqu'ici pour montrer l'alliance du protestantisme libéral avec le libre examen se distinguent surtout par leur caractère critique et, pour ainsi dire, négatif. Cependant, un observateur judicieux y aura déjà vu poindre la distinction essentielle sur laquelle repose tout l'échafaudage de la doctrine enseignée par M. Th. Bost et ses coreligionnaires libéraux : — la distinction entre la *religion* et la *théologie,* — celle-ci qui est une science assujettie comme toute autre aux lois inexorables des méthodes scientifiques, celle-là qui est simplement une aspi-

Digitized by Google

ration instinctive vers l'idéal et le bien suprême. Le vrai domaine de la religion, c'est donc la conscience, qui reste étrangère aux questions de dogme, mais qui, comme toutes nos facultés, a besoin de culture et est susceptible d'un développement illimité.

Les faits de la vie intérieure ou du sentiment, l'amour, le dévouement, la confiance en Dieu, le désir de bien faire, voilà la sphère propre de la religion.

Le dogme appartient à la théologie. Il y a sans doute action et réaction, et la doctrine exerce sur les sentiments une influence incontestable; mais la religion en elle-même ne connaît pas toutes les subtilités et les complications de la dogmatique. Bien loin de dire que ce soit le dogme qui fait le chrétien, nous dirons avec beaucoup plus de vérité que c'est chaque chrétien qui formera ses croyances d'après l'état de son esprit et de son cœur, de ses lumières et de ses sentiments.

D'après les trois premiers Évangiles, la religion de Jésus n'est pas autre chose que celle que nous prêchons, celle dont nous voulons être les ministres. Là, il n'y a pas de dogmatique, pas de confession de foi, pas de croyances inintelligibles posées comme condition de salut, pas de soi-disant mystères à accepter de confiance, pas de théologie; mais beaucoup de religion...

Dans le christianisme ainsi compris, le lien religieux qui sert de base à l'Église consiste donc, non dans ce que Channing appelait « une dégradante uniformité de dogmes », mais simplement dans l'unité de l'esprit chrétien. M. Bost va dans cette voie jusqu'à admettre qu'il n'est pas même indispensable, pour se dire chrétien, de croire à l'*existence* de Jésus!

De savoir si un fait s'est passé oui ou non en Palestine, il y a dix-huit cents ans, c'est affaire, non de conscience, mais de science historique. La science ira donc remonter à dix-huit siècles en arrière pour s'informer de l'exactitude des renseignements que la tradition nous a transmis sur la personne de Jésus-Christ, et, pendant qu'elle se livre à ces délicates recherches, la religion est sans inquiétude, parce qu'elle se nourrit de ce qu'il y a dans l'Évangile d'éternellement vrai. Dût, par impossible, et nous prions le lecteur de ne voir dans cette violente hypothèse qu'un

Digitized by Google

moyen de discussion, l'histoire prouver que Jésus n'a pas existé, que l'auteur de la plus profonde révolution qu'ait subie l'humanité n'est qu'un mythe, l'âme du fidèle trouverait encore à se nourrir des principes que la tradition lui a mis dans la bouche et qui répondent à ses besoins les plus élevés... Les questions historiques ou dogmatiques, relatives à la personne de Jésus, appartiennent non au domaine de la religion, mais à celui de la théologie, c'est à dire qu'on peut rester très attaché à la religion chrétienne, tout en soutenant le pour et le contre, suivant qu'on a plus ou moins de lumière sur ces questions.

Qu'est-ce donc enfin, qui, aux yeux de M. Bost, fait le caractère distinctif, en même temps que la supériorité religieuse du christianisme? L'objet de la religion, dit-il, c'est « de dégager, de vivifier l'idéal religieux qui gît dans notre nature ». Or, sans rabaisser aucun éducateur de l'humanité, et « toutes réserves faites sur les recherches critiques dont rien ne doit arrêter le cours », il ne trouve nulle part cet idéal aussi clairement formulé que dans l'Évangile, précisément parce que c'est « l'idéal humain ».

On voit bien maintenant le double caractère du protestantisme libéral, qui peut également s'appeler le *christianisme progressif*. D'une part, en effet, il se rattache directement aux enseignements de Jésus, tels qu'ils nous sont transmis dans les plus anciens documents de la doctrine chrétienne, et, d'autre part, il entend non seulement s'accommoder de toutes les découvertes réalisées par les sciences positives, mais encore se plier à toutes les modifications introduites par le progrès des temps dans nos conceptions de l'idéal. C'est même par ce caractère indéfiniment progressif qu'il diffère surtout des autres communautés chrétiennes et peut-être de toutes les religions connues ; celles-ci, en effet, se prétendent chacune en possession exclusive de toute la vérité religieuse, alors que le protestantisme libéral, au contraire, proclame notre impuissance à saisir l'absolu, même en matière de religion, avec des organes bornés comme les nôtres. « Le christianisme révèle son caractère de religion définitive et pure, dit M. Albert Réville, parce qu'il est en

Digitized by Google

lui-même spirituel, intérieur, moral, universel, *susceptible d'applications indéfinies et d'un développement illimité sur sa base originelle...* L'homme devant s'élever vers Dieu par un progrès constant et sans terme, la vraie religion doit lui fournir non pas *toute* la vérité, ni *toute* la sainteté en bloc, mais les *principes* dont le progrès dans la vérité et la sainteté est la conséquence éternelle. La fidélité au christianisme *exige* que la forme première de son apparition soit dépassée [1]. »

On a objecté, de divers côtés, au protestantisme libéral que sans la croyance au surnaturel, la religion devient un simple système de philosophie. « Le reproche est étrange, dit M. Bost, puisque, au contraire, nous tâchons de séparer le plus possible la cause de la religion proprement dite de celle de la philosophie; l'une qui est faite pour tout le monde, l'autre qui est le partage relativement très restreint d'esprits plus cultivés. » — C'est à dire, reprennent encore ses adversaires, qu'après avoir supprimé les mystères, vous supprimez les dogmes. Mais le christianisme sans confession de foi n'est plus qu'une école de morale, une école de sanctification. « En vérité, s'écrie M. Bost, c'est à n'en pas croire ses yeux ou ses oreilles, quand on lit ou qu'on entend dire des choses pareilles! Quoi donc, connaîtriez-vous un sommet au dessus de ce sommet? Celui qui a été à cette école de sanctification y a trouvé plus que ce qui lui était nécessaire et infi-

[1] *Manuel d'instruction religieuse*, par A. Réville, pasteur de l'Église wallonne de Rotterdam. Paris, 1866. Sandoz et Fischbacher. — On ne saurait trop recommander cet ouvrage, véritable catéchisme du rationaliste chrétien, à tous ceux qui veulent approfondir les doctrines du christianisme libéral, et notamment aux pères de famille libéraux, comme nous en connaissons beaucoup, qui voudraient donner à leurs enfants une instruction religieuse compatible avec les exigences de la raison la plus ombrageuse. M. Réville, en effet, ne pense pas qu'il y ait deux ordres de vérités religieuses, l'un pour les enfants, l'autre pour les intelligences complétement développées. « Pour plusieurs, dit-il dans sa préface, le Manuel sera peut-être le seul livre de science religieuse qu'ils posséderont de leur vie. Il importe que jamais ils ne se croient autorisés à se rappeler avec dédain leur instruction catéchique. » Cette phrase indique bien l'esprit dans lequel est écrit l'ouvrage; on peut dire que c'est le christianisme libéral mis à la portée de tous.

Digitized by Google

niment plus qu'il ne pensait; il y a trouvé l'amour, l'humilité, la justice, la foi, l'espérance et la charité; il y a trouvé une loi pour sa volonté et pour son âme une éternelle patrie dans ces choses du monde spirituel dont la sainteté est le vrai nom; il y a trouvé toi-même, ô Dieu ! en Jésus-Christ que tu nous as envoyé. Celui qui a cela peut se passer du reste. »

M. Émile Burnouf, dans son ouvrage sur *la Science des religions*, met en lumière ce fait remarquable que la part de la morale dans le culte a constamment grandi à travers les évolutions religieuses de l'humanité. Ainsi, dans le panthéisme des Brahmanes comme dans le polythéisme des Grecs, c'est à peine si l'on trouve quelques préceptes relatifs à la conduite de la vie. Au contraire, dans l'enseignement de Bouddha, du Christ et même de Mahomet, ce sont ces préceptes qui dominent à peu près sans partage. Le christianisme, à la vérité, se fit de plus en plus dogmatique au contact de la philosophie alexandrine; mais, ici encore, on peut constater dans la Réforme du XVIe siècle une réaction de l'élément moral contre l'abus des dogmes et des pratiques religieuses. Les premières Églises protestantes s'efforcèrent de maintenir une partie de leur héritage théologique; mais, à leur tour, elles se virent peu à peu minées par l'évangélisme qui, sous diverses dénominations, a réduit de plus en plus la part de la métaphysique pour s'attacher à la régénération intérieure de l'individu. Dès lors, ne semble-t-il pas conforme à la loi historique de notre développement religieux qu'une Église, plus large encore, prenne pour fondement essentiel nos aspirations vers l'idéal, pour unique lien la communauté de sentiments dans nos rapports avec Dieu et avec nos semblables, enfin, pour but exclusif le développement graduel de notre nature spirituelle? En tout cas, la morale et la religion ne peuvent que gagner à se confondre sur un pareil terrain, où elles peuvent se fortifier l'une l'autre sans péril pour l'indépendance de la pensée.

Comme le fait observer M. F. Laurent, dans son bel ouvrage sur la *Religion de l'avenir*, il est possible que

Digitized by Google

l'absence de dogmes soit une cause de faiblesse pour la propagande du protestantisme libéral. Mais n'est-ce pas un titre de plus à l'estime et à la sympathie de ceux qui, comme nous, peuvent chaque jour toucher du doigt les déplorables conséquences des haines religieuses? Qui dit confession de foi dit orthodoxie, et si la religion doit avoir pour effet de rapprocher les hommes, l'orthodoxie tendra toujours à les séparer. A une Église purement théiste, qui serait simplement une secte de plus dans le christianisme, nous avouons préférer une Église ouverte à tous les hommes de bonne volonté, déistes, orthodoxes[1] ou même panthéistes, qui veulent se rapprocher de l'idéal divin par l'application des vérités morales plus ou moins explicitement formulées dans l'enseignement évangélique : « Nous nous tendrons la main malgré la diversité de nos conceptions théologiques, déclarait en 1864 la conférence pastorale de Nîmes, et cette diversité sera même entre nous un élément d'activité, de progrès, de vie. Nous ne voulons exclure personne; nous sommes heureux de vivre dans la même Église avec tous ceux qui aiment Notre Seigneur Jésus-Christ d'un cœur pur et qui acceptent

[1] On nous objectera peut-être que cette tolérance ne sera pas réciproque, car si les protestants rationalistes sont prêts à entrer en communauté de sentiments religieux avec les orthodoxes, ceux-ci ne consentiront jamais à vivre dans la même Eglise que les libéraux. C'est là une erreur complète, témoin les paroles que M. Pradez, pasteur de Liége, a adressées, en 1875, à quatre familles notables du libéralisme local, lors de leur admission au sein de son Église : « En osant ainsi, de part et d'autre, « passer par dessus de profondes divergences dogmatiques pour adorer « Dieu ensemble et nous entr'aider fraternellement à le servir selon Jésus- « Christ, en esprit et en vérité, nous accomplissons ici, sans bruit, un « acte qui n'est pas sans importance. Jamais encore, que je sache, on « n'avait vu *orthodoxes* et *libéraux*, comme on nous appelle, se donner, « d'une manière aussi franchement réciproque, la main d'association : *ce « qui, de la part des uns comme des autres implique le rejet, cette fois « absolu, de toute autorité humaine en matière de foi.* » Personnellement, cependant, M. Pradez qui admet la révélation se trouve, sous le rapport dogmatique, en dissentiment avec M. Bost et ses nouveaux néophytes; mais il semble d'accord avec son collègue de Verviers sur la distinction de la religion et de la théologie, qui est le fondement de l'alliance entre le sentiment religieux et le libre examen.

Digitized by Google

les deux grands principes du protestantisme : l'Évangile et la liberté. »

M. Bost va plus loin encore en disant que « la religion de Jésus-Christ n'est inféodée à aucun système et serait à la rigueur compatible avec tous ». Nous regrettons de ne pouvoir citer en entier les belles pages où il développe cette idée :

Jésus a résumé tous nos devoirs dans l'amour de Dieu et dans l'amour du prochain, et sa vie a été le vivant commentaire de sa doctrine religieuse et morale. Muni de ce saint viatique, le pèlerin chrétien peut se mettre en route pour parcourir le monde; il sait que ces principes sont vrais, d'une vérité absolue, infinie; ils sont vrais sur la terre, ils sont vrais dans tous les mondes possibles où il y a des créatures intelligentes et libres, et, pour peu qu'il ait goût aux visions apocalyptiques, il se sentira en communion d'esprit avec tous les êtres qui, dans l'univers entier, adorent le créateur comme leur Père et veulent respecter et aimer leurs frères. Mais, laissant ces hautes rêveries et restant sur notre planète, il saura fraterniser avec tous ceux qui ont dans le cœur les mêmes principes que lui. Sous une extrême diversité de formes de culte et même de doctrines, piétistes ou libres penseurs, *sectateurs même de religions moins favorisées*, qui n'offrent pas les mêmes lumières que celles du Fils de l'Homme, *il se sentira de la même religion avec tous ceux qui, au fond, aiment les mêmes choses que Jésus a aimées,* qui recherchent la pureté du cœur et la sainteté de la vie. Ce n'est pas, cela va sans dire, qu'il fasse peu de cas des pratiques ou des idées fausses; mais un amour commun aura plus de force pour unir que ces diversités intellectuelles n'en auront pour séparer.

Et une pareille doctrine ne serait pas une religion, parce que, se dérobant aux controverses de dogme, elle se contente de faire appel à nos sentiments de charité et de piété! Nous estimons, au contraire, que, ainsi transformée en loi d'amour, la religion non seulement est appelée à exercer une influence exclusivement bienfaisante, mais encore qu'elle se trouve bien mieux à même de gagner les cœurs de la femme, de l'enfant, de tous ceux chez qui domine le côté émotionnel de la nature humaine. « Si l'homme veut com-

Digitized by Google

prendre Dieu et développer ses sentiments religieux dans la lumière de sa conscience, — dit M. G. Tiberghien, dans ses *Études sur la religion*, — la femme se contente d'une notion plus vague : elle veut aimer Dieu et développe ses croyances religieuses suivant la culture de son cœur. »

Du reste, la meilleure preuve qu'une pareille religion peut exister, c'est qu'elle existe, qu'elle fleurit depuis longtemps dans les Églises unitaires d'Amérique et d'Angleterre, qu'elle gagne chaque jour du terrain chez les protestants de France, d'Allemagne, de Suisse et de Hollande, enfin, qu'elle vit et prospère, même au milieu de nous, dans la congrégation du pasteur libéral de Verviers !

V

Nous voilà donc en présence d'une religion sans dogmes, sans mystères et sans miracles, qui semble réellement résoudre le problème posé par M. J. Tyndall, au nom du monde moderne : la satisfaction rationnelle des sentiments religieux. Que peuvent désirer de plus les libéraux qui, comprenant enfin la nécessité d'arracher leurs familles aux influences du papisme, ne veulent cependant pas fermer leur foyer à toute idée religieuse? Un certain nombre nous répondra peut-être que si Verviers a la chance de voir à l'œuvre un christianisme rationaliste, la plupart des autres congrégations protestantes, même dans l'Église synodale, ne leur offrent pas des garanties aussi complètes d'indépendance spirituelle. Au sein d'une Église qui a le mérite d'être aussi large, il est assez difficile de connaître exactement la nuance des opinions qui prévalent dans ses différents temples. On a vu plus haut un indice de la tolérance dogmatique qui règne dans la congrégation de Liége. De même à Bruxelles — nous en avons la preuve entre les mains, — exigée aucune adhésion à un *credo* quelconque ne serait des nouveaux adeptes. Que le consistoire de Bruxelles consente à faire un pas de plus; que par une combinaison quelconque, devant les scrupules de ceux qui voudraient

Digitized by Google

concilier le christianisme avec les exigences de leurs convictions rationalistes, il fasse une place, dans la prédication comme dans l'enseignement, aux doctrines du protestantisme libéral qui prévalent depuis longtemps à Verviers ; qu'en un mot, il applique à sa congrégation particulière la même largeur de vues qui règne déjà dans l'organisation générale de l'Église protestante belge, et nul doute, s'il faut en croire des symptômes suffisamment significatifs, que tout un groupe de familles bruxelloises ne vienne bientôt donner une impulsion nouvelle au mouvement religieux commencé dans des circonstances bien moins favorables par des libéraux de Verviers, de Liége, de Gand et de Roulers.

Sans doute, il serait ridicule d'espérer que ce mouvement gagne le pays entier du jour au lendemain. Nous savons combien il faut compter avec les intérêts, les habitudes, les affections même, que ne manquera pas de froisser une rupture aussi ouverte avec l'Église dominante, et, comme *l'Étoile belge* le faisait dernièrement observer avec beaucoup de bon sens, s'affranchir de sa religion sera toujours plus commode que de la changer. Toutefois, est-ce en un jour que se sont jamais opérées les grandes révolutions religieuses? Si l'on étudie leur histoire, on les voit d'abord flotter dans l'air, à l'état d'aspirations vagues, inconscientes, impersonnelles, mais répandues un peu partout, parce qu'elles se rattachent à une tendance générale de l'époque. Peu à peu elles s'affirment dans les travaux de quelques penseurs, se propagent par les écrits et les prédications, se mûrissent au feu des controverses, s'allient, en vertu de leurs affinités naturelles, à certains courants politiques ou sociaux qui leur donnent une force nouvelle, enfin se dégagent de leurs éléments compromettants ou parasites pour se condenser sous une forme palpable et pratique. L'idée passe alors dans le domaine des faits, à l'aide de groupes qui s'organisent pour la réaliser. D'abord faibles et isolés, ces centres se développent, se rapprochent, se multiplient; ils s'étendent même peu à peu aux couches inférieures de la population, tant qu'enfin, ayant absorbé toutes les forces

Digitized by Google

vives de la société, ils ont aisément raison des anciennes organisations figées dans le respect du passé ou en désaccord avec la marche générale des esprits.

Nous ne voulons pas affirmer que tel sera le sort du christianisme libéral. Mais, en tout cas, l'essai vaut la peine d'être tenté, car, s'il réussit, c'en sera fait à tout jamais de la domination ultramontaine dans notre patrie. Que demande-t-il aux libéraux? D'oublier un instant leurs préoccupations égoïstes et leur politique courante pour regarder un peu plus haut et un peu plus loin dans l'avenir du parti, de sceller par des actes positifs leur rupture avec l'Église romaine et de donner une consécration religieuse à leurs opinions rationalistes. Leur faut-il donc un si grand effort pour demander le baptême de leur enfants aux temples d'une religion qui respecte toute conviction sincère plutôt qu'aux églises d'une secte qui les excommunie en public et qu'ils bafouent entre eux? Pourquoi même n'accompagneraient-ils point personnellement leur famille dans un culte qui a rompu avec la forme comme avec le fond des Églises autoritaires? Les offices du culte réformé, du moins en Belgique, sont d'une extrême simplicité — exigeant cent fois moins de démonstrations symboliques que ces cérémonies de l'Église romaine auxquelles la plupart des libres penseurs ne se font pas scrupule de participer tous les jours pour honorer la dépouille mortelle d'un parent ou d'un ami. Chez les protestants, plus de génuflexions, de signes de croix, de coups sur la poitrine; le rituel même de l'officiant ne connaît que le chant, la prière, la méditation et le prêche; encore ce dernier, dans la bouche de prédicateurs tels que MM. Bost, Réville, Fontanès, Vallés, Dide, Van Hamel, et, en général, tous leurs coreligionnaires libéraux de l'Église wallonne ou française, représente-t-il plutôt une conférence — que nous aurions tous profit à entendre — sur quelque question de morale, de philosophie ou d'histoire religieuse.

Et que peuvent espérer les libéraux en échange? L'honneur d'avoir donné un grand exemple de logique, de courage et de patriotisme; la conviction d'avoir définitivement coupé

Digitized by Google

le câble qui rattachait leur famille à l'Église romaine ; le moyen de ramener l'entente spirituelle au foyer domestique et de concilier l'éducation religieuse de l'enfant avec le respect dû à sa jeune intelligence, ainsi qu'avec la continuité de son développement intellectuel; l'avantage de se rattacher à ce grand mouvement de la Réforme qui seule jusqu'ici a pu soustraire les peuples à la domination du papisme; enfin, et ce n'est pas peu de chose dans l'état de nos lois comme de nos mœurs, le droit de traiter avec l'Église catholique d'égal à égal — sans parler du stimulant que cet accord de la vie privée et de la vie publique ne manquerait pas d'imprimer désormais à certaines vertus trop négligées parmi les libéraux : l'enthousiasme, la générosité, le dévouement au drapeau et la foi à l'idéal !

En donnant ainsi le conseil de combattre par une religion de progrès et de liberté une religion d'intolérance et d'obscurantisme, nous tenons à constater que nous nous sommes strictement maintenu sur le terrain de l'initiative individuelle et de la vie privée. C'est notre conviction profonde — et aucune considération personnelle ou générale, électorale ou politique, ne saurait en arrêter l'expression sur nos lèvres— que l'anéantissement de l'Église romaine en Belgique est pour notre pays une question de vie et de mort. Mais c'est par la réforme de nos mœurs et non de nos lois, c'est par la propagande spontanée de la philosophie et du protestantisme, que nous devons poursuivre la solution de ce problème vital. Le programme politique du libéralisme ne sera jamais d'arracher les âmes à l'Église ; mais c'est aux âmes libérales à s'en arracher d'elles-mêmes. Le libéralisme, comme parti politique, doit rester neutre vis à vis de toutes les religions, tant qu'elles n'empiètent point par des actes formels sur les droits de l'État ou des citoyens ; mais, de même que l'absence de tout *credo* obligatoire dans le protestantisme avancé n'exclut pas chez ses adeptes la croyance individuelle ou collective à certains dogmes, de même l'indifférence forcée du libéralisme en matière de cultes n'implique pas l'abstention de ses adhérents dans les questions reli-

Digitized by Google

gieuses ou philosophiques de notre époque. C'est même pour avoir méconnu cette vérité élémentaire que notre parti est tombé aussi bas.

Si nous voulons qu'il se relève, ne désertons pas son idéal, qui doit rester la séparation absolue de l'Église et de l'État, et sachons respecter les droits de nos adversaires tout en dénonçant leurs excès; mais sachons aussi être libéraux jusqu'au bout, et, puisque nous avons ressuscité le nom de gueux, ayons l'énergie d'imiter ceux dont nous revendiquons l'héritage, en reprenant nos traditions historiques du XVIe siècle avec les modifications exigées par la marche générale des esprits ainsi que par l'état du protestantisme lui-même. C'est pour être courageusement entrés dans la voie de la Réforme que nos frères de Hollande conquirent à cette époque l'indépendance avec la liberté ; c'est pour n'avoir pas suffisamment renforcé d'une rénovation religieuse leurs revendications nationales que nos ancêtres, presque émancipés par la Pacification de Gand, sont retombés après l'Union d'Arras sous le joug de Rome et de l'Espagne. Puisse cette double leçon nous guider aujourd'hui!

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

ERNEST STAAS

AVOCAT

CROQUIS & PORTRAITS

TROIS SOUVENIRS DU TEMPS PASSÉ [1]

III

PAUVRE WILHELM.

Tous les matins, les troupes de la garnison de Bruxelles défilent devant chez moi. Je n'ai pas le goût du soldat, les avocats ne l'ont guère : *Cedant arma togæ;* pourtant, dès que j'entends le tambour, je quitte mon déjeuner, je cours à la fenêtre et je me colle le nez contre les vitres.

Il faut avouer, me dis-je, avec une sorte d'orgueil national, que notre petite armée est une armée d'élite. Ont-ils l'air cossus ces soldats, ont-ils l'air astiqués, bien nourris, bien vêtus! Et ces officiers dans les rangs, ont-ils l'air martial avec leurs moustaches! Et les accords de l'air national belge, comme ils éclatent dans les airs, joyeux et sautillants!

Je le sens bien, j'aimerais mieux me rendre à la plaine d'exercice, où les baïonnettes brillent, où flottent les drapeaux, où les commandements retentissent, que d'aller au palais de justice, où l'un de mes verbeux confrères endort trois pauvres juges.

[1] *Voir* la livraison du 15 juin 1877.

Digitized by Google

Que ne suivais-tu ton penchant, me dit une voix intérieure, et pourquoi méconnaître imprudemment ta vocation? Au lieu d'un avocat plaintif en habit noir, tu serais peut-être aujourd'hui un lieutenant doré..., étoilé!

Au fait, cette voix dit vrai : pourquoi ne suis-je pas devenu soldat?

Plus j'y pense, plus je me plais à reconnaître que jamais enfant n'a montré plus de dispositions pour l'état militaire.

Dès le berceau, je courais avec un bonnet de police en papier et un sabre de bois. Les enfants du village se rangeaient sous mes ordres; je les avais incorporés, formés, disciplinés, armés, et quand nous défilions devant le Pannenhuis, quand nous nous rangions en bataille devant ma tante, elle était forcée d'avouer que ni les Russes ni les Prussiens ne marchaient mieux à l'invasion de 1814.

Au collége, on ne nous parle que de guerriers, de conquérants, et j'entends tour à tour vanter la gloire de Sésostris, Sémiramis, Léonidas, Epaminondas, Alexandre, Annibal, Scipion, César, Pompée,... sans compter une foule d'autres héros de l'antiquité, tous *grands*, tous *invincibles*.

Je les admirais tous par ordonnance du professeur et je lisais dans mes heures de loisir la *Vie de Napoléon*. Devant lui, tous nos héros pâlissent. Quel homme! quels temps!

Je me sens transporté quand l'historien décrit Ulm, Austerlitz, Iéna,... je suis ivre d'enthousiasme, je m'élance dans la mêlée, je tombe sur les Autrichiens, les Russes, les Prussiens, je disperse leurs bataillons, laissant sur le carreau des milliers de cadavres, et, quand le cri de victoire retentit, mon cœur bat comme si j'étais un vétéran. J'entre à Berlin, à Moscou, au son des trompettes, du tambour. Mais c'est surtout dans l'alternative d'une défaite que mon enthousiasme s'élève à l'héroïsme. Avec une poignée de braves je me place sous le glorieux drapeau; quelquefois, je suis sur le point de jeter avec la vieille garde un cri désespéré de : Vive l'empereur!

« Oh! quel héros! quelle existence! disais-je à ma tante, quand je triomphais à Wagram, quand je luttais en imagi-

Digitized by Google

nation près de la Bérésina, assis sur le vieux canapé du pacifique Pannenhuis. La jeunesse allait de l'avant alors ! on se distinguait et l'on acquérait de la gloire ! »

Et dans ma puérile démence je ne sens que mépris pour ce tranquille bonheur qui nous entoure ; j'appelle de nouvelles guerres, d'autres combats, un autre Napoléon pour me ranger, moi aussi, sous ses ordres, combattre, conquérir.

« Enfant, disait ma tante en regardant par dessus son tricot, si vous saviez ce que c'est que la guerre vous n'auriez pas ces désirs inhumains. Ce que les livres disent n'est que vaine illusion : ceux qui ont vu... en savent quelque chose. »

Je regardais ma tante sans pouvoir m'empêcher de hausser les épaules.

Quand on n'a pas quitté son canapé, qu'on en est à sa vingtième paire de bas, peut-on comprendre un Napoléon?

Je laissais la bonne femme ramasser ses points, rétrécir au petit talon et reprendre le bord ; mais mon cœur, ma vie, mon âme étaient avec lui, avec lui seul.

J'arrive au bout du livre ; les cartes ont changé : mon idole descend, descend. A la tête du dernier chapitre se trouve un mot de huit lettres, un mot que personne ne connaissait il y a cinquante ans et que le monde entier répète aujourd'hui avec respect ou malédiction ; un mot qui parle plus haut que toutes les victoires, qui sonne plus fort que le nom de Napoléon — *Waterloo !* le nom d'un petit village brabançon.

Involontairement j'avais lu ce mot à haute voix.

« Waterloo ! répéta ma tante comme en rêve, avec une émotion dans la voix qui me frappa, c'est là que mon pauvre Wilhelm est resté.

— Qui ? » C'était la première fois que j'entendais ce nom.

Ma tante semblait plongée dans une profonde méditation, elle hésitait, sa bonne figure trahissait un sentiment d'amertume, de douleur, son regard paraissait errer. Ses mains tombèrent inertes sur ses genoux.

Digitized by Google

« Quel Wilhelm? fis-je timidement.

— Eh bien!... Wilhelm Stolz... Je vous raconterai cette triste histoire; vous saurez pourquoi votre tante n'aime pas la guerre, pourquoi elle admire si peu votre Napoléon. »

Dès notre enfance, ma tante avait eu le talent de nous charmer par ses récits. En été, elle nous voyait peu. Nous courions la campagne, nous jouions avec les petits paysans, nous livrant au plaisir enchanteur de la vie libre en plein air. Mais quand venait novembre, le mois triste dans notre humide climat du Nord, lorsque les dernières feuilles s'envolaient des peupliers, lorsque les ormes dépouillés tendaient en pleurant leurs bras nus, lorsque les vieilles fenêtres du Pannenhuis soupiraient sous les coups sinistres des vents d'automne, nous étions bien heureux de trouver un refuge aux côtés de ma tante.

Le soir, quand nous étions tranquilles, qu'il n'y avait point à l'horizon d'anniversaire, elle pliait son tricot, déposait ses aiguilles dans la boîte à ouvrage; puis, ayant ôté ses besicles, elle nous racontait une histoire.

D'abord, ce fut l'histoire de *Barbe-Bleue* et de la *Clef sanglante,* de *Cendrillon* avec le *loup,* surtout celle de *Petit-Poucet* et de l'*ogre*. Quand elle imitait l'ogre qui criait d'une voix creuse : « Je sens la chair fraîche, » mon sang se figeait dans mes veines, je regardais l'entrée, j'attendais haletant que la porte s'ouvrît, que l'ogre entrât en criant d'une voix mugissante : « Je sens la chair fraîche » — et j'étais assis le premier!

Plus tard, quand nous devînmes plus grands, les souvenirs de la vie de ma tante, les événements dont elle avait été témoin, remplacèrent les contes bleus. Elle avait une mémoire admirable pour les choses du temps passé. Elle oubliait facilement l'actualité, refusant même de lire les journaux — parce qu'il n'en reste rien; — mais elle se rappelait les plus petits incidents, les moindres particularités passées il y a cinquante ans.

La vieillesse est ainsi; c'est à peine si elle prend part à la

Digitized by Google

vie; rien ne l'impressionne plus, la douleur ou la joie la laissent pour ainsi dire indifférente. Elle ne peut plus rien changer à ce qui est; le livre de la vie est plein, sauf à la dernière page une petite place blanche qui attend le mot *fin*.

En attendant, elle feuillette le livre avant qu'il se referme. Elle relit son enfance, son adolescence, sa virilité, saute par ci par là quelques pages, reste à muser sur d'autres, tristement.

Ce qui s'obscurcit et s'efface chez l'homme actif, au milieu des préoccupations de la vie, survit, avec toutes ses couleurs, dans l'esprit tranquille du vieillard.

Sait-elle bien, cette mère dévouée, comment elle a supporté le fardeau, quand, à sa table, elle avait sept enfants, qui criaient, braillaient, tiraient la nappe, salissaient leurs habits, fourraient leurs doigts dans leurs assiettes? Non; mais interrogez cette grand'mère, que vous voyez assise à la fenêtre et qui contemple tristement la verdoyante campagne au coucher du soleil. Elle sait quand *il* l'a rencontrée et comment *il* l'a regardée, et comme elle a baissé les yeux, et comment *il* l'a saluée, et comme elle a rougi. Sous les fausses boucles de la vieille un souvenir fait battre encore son cœur, comme à l'âge de vingt ans.

Mais, hélas! dans l'âme du vieillard ce ne sont pas toujours de beaux rêves qui s'éveillent.

Où est le livre de la vie qui n'a pas eu sa page mouillée de larmes, ou déchirée avec colère, ou flétrie avec honte?

Parfois, méditative, immobile pendant des heures entières, ma tante s'égarait dans de tristes souvenirs; ses yeux perdaient leur éclat, un pénible sourire se jouait autour de sa bouche, sa main tremblante caressait Man, le bon Man, lequel, assis sur le banc, entre nous, regardait fixement la flamme de la lampe comme s'il songeait aussi à d'autres temps.

« Voyons, madame, disait Mie en lui touchant l'épaule, laissons là ces idées. Ernest vous regarde ahuri. »

On eût dit qu'elle sortait d'un songe. Elle m'embrassait,

Digitized by Google

et moi, dans mon inconscience, je me réjouissais de ce que la femme triste était partie et que la bonne tante était retrouvée.

J'ai su, depuis, vers quels temps l'esprit de ma tante volait alors et quelles tablettes elle relisait dans ce passé lointain.

Sous l'ombrage d'un hêtre séculaire, un homme d'aspect digne est assis ; à ses côtés, deux belles jeunes filles. La plus jeune, une vivace enfant, écoute, bouche entr'ouverte, l'œil animé ; sa tête blonde repose sur l'épaule de son père. L'aînée, une superbe femme, dans la vigueur de la jeunesse, est plongée dans un rêve, sa tête bouclée de cheveux noirs s'appuie sur son bras blanc.

De l'autre côté de la table se trouve un jeune officier, vêtu de l'uniforme pittoresque des volontaires allemands. Ses yeux d'un bleu foncé respirent le courage, l'enthousiasme ; il chante, le verre en main, le chant d'Arend, à la libre patrie allemande. Le soleil de juin descend à l'horizon ; ses rayons empourprés que tamise le feuillage se jouent comme une couronne de feu et de lumière autour de la tête animée du fier jeune homme.

La nuit tombe. Une torche, par ci par là, erre sur le champ abandonné, des ombres glissent dans l'obscurité, quelques fantômes rampent sur le sol. Pas un cri, pas un son ne se fait entendre, où peu d'heures auparavant des milliers de voix s'élevaient furieuses. La lutte est terminée, le champ de bataille est abandonné. Ceux qui glissent dans l'ombre cherchent une proie, ceux qui errent en désespérés cherchent un ami.

Une jeune femme, accompagnée d'un homme âgé, s'évertue, cherchant depuis des heures entières. L'espérance semble l'abandonner lorsque, dans le lointain, les aboiements plaintifs d'un chien frappent son oreille.

Elle s'élance vers l'endroit. Au pied d'une colline gît celui qu'elle cherche : les gémissements du chien lui disent son histoire. Man le barbet, voilà tout ce qui reste de la vie de Wilhelm.

Digitized by Google

La femme superbe sous le hêtre, celle qui se désespère sur le champ de bataille, c'est la tante qui blanchit aujourd'hui. Wilhelm Stolz est le guerrier vaincu.

Le jeune homme étudiait à Weimar. Quand le cri de la liberté parcourut l'Allemagne, riches et pauvres, tous se levèrent. Wilhelm quitta ses livres, prit les armes et courut à la délivrance de sa chère patrie. Il devint officier des volontaires et fut logé chez mon grand-père, quelques jours avant Waterloo.

Ardent et fier comme il l'était, plein de vie et d'enthousiasme, il eut bientôt gagné le cœur de la jeune fille qui n'avait alors que vingt ans. Ils furent fiancés. La tante — ma tante d'alors — devait après la victoire, accompagner l'officier en Allemagne. Mais, hélas! la bataille de Waterloo anéantit toute espérance. De ce rêve il ne reste plus qu'un anneau, qui brille au doigt ratatiné et amaigri de ma tante — c'est l'anneau des fiançailles, — sur lequel se trouvent une croix, une ancre et un cœur : foi, espérance, amour.

Elle-même me raconta ce soir l'événement avec une émouvante simplicité. Elle conclut par ces mots : « Maintenant, Ernest, tu sais pourquoi ta tante n'aime pas la guerre et n'admire pas Napoléon; si j'ai un conseil à te donner, ne te fais pas soldat. »

L'avouerai-je? l'image du malheureux Wilhelm exerça sur ma passion guerrière de terribles ravages. Je me mis à douter de la gloire. Marcher, combattre, vaincre, mais surtout tuer, massacrer, est-ce bien là, me disais-je, la destinée de l'humanité?

Le bonnet de police en papier perd peu à peu de son attrait; on ne boucle plus aussi souvent le sabre de bois; les petits paysans, oubliant le commandement, perdent toute discipline. Ernest ferme la *Vie de Napoléon*. Il ne fut pas soldat.

Digitized by Google

TROIS CROQUIS DE LA VIE DE JEUNE HOMME

I

LE CAS DE MONSIEUR VAN BOTTEL.

La mort du pauvre Wilhelm décida du sort de ma tante.

Les belles années s'écoulèrent, les sœurs cadettes furent établies; son cœur resta pour toujours fidèle à ce cher souvenir.

A la mort de mon grand-père, elle était demeurée au Pannenhuis avec Mie, la vieille cuisinière, et notre fidèle Man. Nous vivions isolés du monde. A part mistress Hovill et sa fille, qu'elle recevait sur le pied de l'intimité, il ne venait pour ainsi dire personne à la maison.

De ses relations mondaines ma tante n'avait excepté qu'une seule personne. Chaque jeudi s'organisait pour elle ce que la tante nommait une *réception*, — laquelle nécessitait de grands préparatifs.

Dès le matin, l'excellente femme circule de chambre en chambre, et la loque à poussières, époussetant et nettoyant, va son train sur les glaces et les tables. Du haut en bas de la maison, on entend résonner ses ordres; Mie ne sait plus où donner de la tête.

Notre cafetière noire garnie d'argent, cette respectable pièce transmise à la famille de descendant en descendant, sort de l'armoire à glace; on place sur le plateau de laque les tasses japonaises; la riche nappe damassée couvre la table, tandis qu'un joyeux feu de hêtre flambe en crépitant dans la *salle*. Ce mot exprime assez l'honneur insigne que l'on rendait au visiteur. La *salle!* On nomme ainsi chez nous la chambre de devant, qui donne sur le jardin par deux hautes fenêtres et dans laquelle on voit, couvrant le sol, un tapis de Tournai, sur la cheminée une pendule avec une bergère

Digitized by Google

d'or et de petits montants d'argent; plus huit chaises ornées de coussins, montant la garde autour d'une table en acajou, resplendissante. Sanctuaire de délices et de magnificence dont on n'entend parler qu'avec respect et qui, pour nous autres enfants comme pour les rayons du soleil, reste soigneusement fermé.

Ces merveilles s'ouvrent le jeudi.

A trois heures juste, on sonne.

Notre Mie, qui pour la circonstance a mis son bonnet à rubans et déplié son plus blanc tablier, court ouvrir et, précédant le visiteur, se range en annonçant d'une voix respectueuse : « Monsieur Van Bottel. »

Entre M. Van Bottel qui, dès l'entrée, fait une profonde révérence. Il s'approche à pas mesurés jusque près du fauteuil où ma tante est assise avec une toilette surannée, et dépose, suivant l'usage de l'autre siècle, un baiser respectueux sur la main maigre de la dame.

« Veuillez prendre place, monsieur, dit ma tante en saluant, je suis heureuse d'avoir l'honneur de vous recevoir.

— L'honneur et le plaisir sont pour moi, madame, répond invariablement le monsieur; toute la semaine j'aspire au moment de vous présenter mes hommages.

— Vous êtes trop aimable, ajoute ma tante avec un sourire, la société d'une vieille femme n'a rien d'attrayant. »

Et ainsi de suite pendant un quart d'heure, jusqu'à ce que M. Van Bottel s'autorise à jouir de l'honneur de prendre une chaise et de s'asseoir.

Laissez-moi profiter du moment pour vous présenter, sous le nom de M. Van Bottel, un vieux petit homme à jambes courtes, ventre proéminent, grosse tête, petits yeux gris avec des lunettes d'or; caractère : un homme rempli de politesse et de cérémonie; profession : receveur pensionné.

Contemporain et ami de mon grand-père, il venait tous les samedis lui tenir société. Ils prenaient ensemble une tasse de café, fumaient leur pipe, causaient de leur jeune temps, jouaient quatre parties de cartes, pas moins, à deux sous la partie, pas plus, et se quittaient juste au coup de six heures, pas plus tard.

Digitized by Google

Cela dura vingt ans, jusqu'à la mort de mon grand-père.

« Ce ne sera pas une raison pour oublier notre maison, j'espère, avait dit ma tante en suppliant, les larmes aux yeux.

— Oh! pour cela, jamais, s'était écrié M. Van Bottel avec chaleur.

— Vous étiez son unique ami; mon plus vif désir serait de voir les choses rester comme elles étaient de son vivant; serait-ce trop exiger de vous?...

— Mais pas le moins du monde, avait répondu M. Van Bottel, profondément ému. Non, je n'oublierai pas le chemin du Pannenhuis, où j'ai été reçu avec tant d'amitié. »

Et pour la première et la seule fois de sa vie, il avait appliqué un baiser sur les joues de ma tante.

Chaque jeudi, depuis ce temps, M. Van Bottel vient au coup de trois heures; il prend son café, fume sa pipe, raconte pour la centième fois les mêmes histoires, joue ses quatre parties à deux sous et se retire à six heures juste, toujours gagnant — absolument comme du vivant de mon grand-père.

Ces visites sont pour moi des heures bénies.

Dans les premiers temps, il me fallait assister à la *réception* dans mes plus beaux habits, sans appuyer le dos aux chaises, sans piétiner sur le tapis, sans poser les coudes sur la table, sans parler dans le jeu et, surtout, sans bâiller pendant les histoires.

Mais j'eus bientôt repris ma liberté. A peine la réception est-elle commencée, je me glisse hors de la chambre, je grimpe à quatre pattes l'escalier, j'ouvre une porte et me voilà dans une mansarde qui m'est strictement interdite.

Je suis dans un tout autre monde.

Des rangées de volumes et d'ouvrages tapissent les murailles, des titres et des papiers jetés pêle-mêle jonchent le sol. C'est un brouillamini de liasses et de parchemins, un mélange de tous les formats, imprimés, manuscrits, tout à fait dans mes goûts.

Je n'ai jamais pris grand plaisir à ces bibliothèques bien

Digitized by Google

rangées, où chaque branche a son rayon, chaque rayon son chiffre, chaque chiffre son œuvre. Je les respecte trop pour oser déranger dans leur gravité cataloguée tous ces messieurs dorés.

Mais ici... que de découvertes! combien de trésors inconnus!

Oh! que d'agréables surprises!

Et que d'heures ravissantes j'ai passées en muettes jouissances, en douces rêveries, songeant à ma Bertha, laquelle inévitablement devenait l'héroïne de toutes les histoires d'amour qui me tombaient sous la main.

Jamais, autant qu'il me souvienne, je n'ai lu de pages plus attachantes que dans ces in-folios moisis, privés de titres et dont la fin manquait.

Cette petite chambre se nommait la bibliothèque de grand-papa. C'était un réduit sombre et sentant le moisi, où l'on avait jeté pêle-mêle, après sa mort, les protocoles du notaire avec les livres de l'amateur; tout cela, depuis cette époque, dormait sous une couche respectable de poussière et de toiles d'araignées.

Ma tante gardait la clef, à cause des livres, de crainte qu'il ne s'en trouvât de *dangereux*, peut-être de *mauvais*, et la mansarde nous était représentée comme un endroit mystérieux, redoutable, dont les jeunes gens avaient à se garer.

On se figure si nous étions curieux.

Nous sommes au jeudi après-midi; M. Van Bottel a allumé sa troisième pipe, tante a versé sa deuxième tasse; ils prennent leurs cartes et semblent avoir beau jeu. Moi aussi; dès la première levée, j'ai quitté la salle et me suis installé dans la bibliothèque.

Mais j'ai bien de la peine à trouver lecture à mon goût. Les romans de chevalerie ne m'attirent plus et je suis insensible aux bergeries, je ne crois plus aux revenants. Roland me fait bâiller avec son cor et son épée, Galatée me semble bien fade avec ses rubans roses et ses moutons, le chevalier au Cygne me fait hausser les épaules : comme on est difficile quand on a beaucoup lu!

Digitized by Google

Enfin, mon attention est attirée sur un bouquin, l'une de ces *Histoires universelles* du siècle dernier, avec cartes et gravures sur bois, pleine d'aventures merveilleuses et d'événements extraordinaires.

J'exhume le livre d'une montagne de papiers et je m'assieds sur une pile de liasses, la main dans les cheveux, le folio sur les genoux.

Singulier livre, scènes étranges !

Quels traits sublimes ! quel héroïsme ! quel dévouement à la liberté, à la patrie, opposé à la cruauté, au fanatisme aveugle !

Nous sommes à l'époque des troubles dans les Pays-Bas.

« Nos contrées soulevées contre le despotisme étranger ont chassé les mercenaires espagnols. Le Nord et le Sud se tendent une main fraternelle. Tout à coup, la nouvelle se répand que les bandes espagnoles sont en marche... Albe est à leur tête ! A ce nom, toute l'Europe frémit... »

J'en étais là de ma lecture quand, tout à coup,... un bruit dans la salle ! J'entends la voix de M. Van Bottel qui résonne, ma tante appelle, Man aboie comme si d'Albe était à ses trousses. Je frémis plus fort que l'Europe.

Dévalant l'escalier, je trouve ma tante dans son fauteuil, étendue, à demi évanouie. Elle m'apostrophe d'une voix désespérée : « Ernest ! oh ! Ernest ! cela n'est pas bien ! »

Pour la première fois, l'amertume et le mécontentement se lisent sur son visage, toujours amical.

« Bien, très bien, parfait ! s'écriait M. Van Bottel ; Ernest mon garçon, vous m'avez rendu un service que je n'oublierai pas de sitôt ; il y a des années que je cherche ces papiers,... enfin, je les retrouve ! »

Il montrait un paquet qu'il portait sous le bras.

« Tu es la cause de cette heureuse trouvaille, encore une fois, merci ! »

Et, avant même que j'eusse le temps de me reconnaître, M. Van Bottel avait pris son chapeau, salué ma tante et quitté la maison, emportant les papiers.

Digitized by Google

L'explication de toute l'affaire ne se fit pas attendre. — Man était cause de tout.

Tandis que je montais, le chien m'avait suivi. M'ayant vu fouiller dans les livres, il avait farfouillé aussi ; comme je furetais dans les papiers il avait fureté de même ; mais quand il m'avait vu m'asseoir, le folio sur les genoux, il s'en était retourné dans la salle, traînant entre ses dents une farde de parchemins, qu'il avait pris, apparemment, à cause de l'odeur de moisi et de la crasse des bords, plutôt que pour le contenu.

M. Van Bottel avait ramassé les papiers, lu l'inscription, soutenu qu'ils étaient à lui, qu'ils étaient restés par erreur dans les papiers de mon grand-père. Tante avait voulu s'opposer, Man avait défendu sa proie, mais Van Bottel avait tenu bon et s'en était allé ventre en avant, son dossier sous le bras.

Certes, ma faute était grande, impardonnable.

J'avais été dans la bibliothèque et la chose m'était défendue. J'avais lu des livres et ces livres pouvaient être mauvais ! J'avais mis au jour des papiers... des papiers dangereux peut-être !

Le soir venu, je me plaçai timidement, les yeux baissés, dans le coin le plus retiré du canapé. Man, assis à sa place, avait beau me gratter de la patte, je n'osais pas le caresser.

Ma tante tricotait sans me regarder.

Elle dépose les aiguilles, les reprend, par trois ou quatre fois; enfin, secouant la tête, elle me dit d'une voix mal assurée :

« Réellement, vous m'avez fait de la peine, Ernest. »

Je soupirai : « Chère tante !...

— Oui, car vous avez désobéi et vous voyez ce qui arrive. »

J'essayai de m'excuser :

« Mais enfin, ma chère tante, si ces papiers appartiennent réellement à M. Van Bottel.

— C'est égal, reprit-elle avec un mouvement de dépit. Si grand-père a gardé les papiers, c'est qu'il savait pourquoi.

Digitized by Google

On doit laisser en paix ce qui est en paix : *Ne retirez jamais une vieille vache du fossé,* dit un proverbe. Qui sait ce qui peut advenir de ces vieux papiers oubliés! »

A mes yeux, il n'est pas un mortel qui ait plus de raison d'être heureux que mon ami Van Bottel.

Il est garçon et ne s'occupe d'aucune espèce de politique; il possède un joli revenu et tire de l'État une jolie pension.

Ses héritiers le laissent en paix, sa propriétaire ne le gronde qu'une fois par semaine, le samedi, quand on nettoie et qu'il rentre chez lui les pieds sales. Ajoutez à cela une agréable habitation, beaucoup d'amis, d'innombrables connaissances, des dignités de toute espèce, la présidence de trois ou quatre sociétés : que peut-on désirer de plus en ce bas monde?

Hélas! il n'est pas de rose sans épines, pas de lis sans tache, pas de ciel sans nuage, pas de receveur pensionné sans tribulation.

Le nôtre avait aussi sa croix.

Parmi ses propriétés se trouvait un morceau de terre *sis et situé* à Erembodegem en Flandre. Il provenait, anciennement, d'une nièce éloignée, qui était abbesse dans le couvent dudit village et qui — *en témoignage de la vérité* — se trouve enterrée dans l'église du village, en face du maître-autel, sous une pierre sépulcrale en ardoise, circonstance qui vous importe peu, je suppose, et dont M. Van Bottel ne se souciait pas davantage.

Chaque année, à la Saint-Jean, le fermier du morceau de terre venait avec une bourse bleue acquitter le loyer en espèces *sonnantes et courantes*, il recevait quittance sur son livret, buvait un verre de bière dans la cuisine, puis, jusqu'à l'échéance suivante, il n'était plus question ni de la nièce abbesse, ni du morceau de terre — quand arriva l'incident du dossier.

Or, le hasard avait voulu que Man choisit précisément parmi tous les papiers les *titre et provenances* de ce morceau de terre d'Erembodegem. Rien n'y manquait, les anciens actes de propriété, actes de mise en possession et, surtout,

Digitized by Google

un plan complet *dressé, déclaré conforme et authentique par le géomètre Bruneel anno J.-C.* 1783.

Cette découverte éveilla chez M. Van Bottel des idées toutes nouvelles. Il se reprocha d'avoir négligé si longtemps sa propriété, cette belle parcelle de terre qu'il n'avait jamais visitée, et, trois semaines après, il était à Erembodegem, en quête de la parcelle provenant de la nièce abbesse.

Le chemin était long et poudreux, c'était par un soleil brûlant; point d'ombre dans les champs.

Niel Kieboom, le fermier, qui était venu à la rencontre de son propriétaire, marchait devant, enjambant de telle sorte que le pauvre receveur avait peine à le suivre, à cause de son gros ventre et de ses courtes jambes. La sueur lui coulait du front; gilet ouvert, cravate pendante et le bouton du col sauté, il marchait, et le chemin ensoleillé s'allongeait devant lui dans la campagne.

« Est-ce encore loin, Niel? soupira le malheureux Van Bottel, qui désirait reprendre haleine.

— Un trait de flèche, monsieur, » répondit le paysan en allongeant le pas, car il n'avait que peu de temps à perdre.

Mais quand le fermier s'arrêta, disant : « Nous y voilà, monsieur, » toute la chaleur, toute la fatigue s'évanouirent.

Une fois devant son bien, le propriétaire se croisa les bras sur la poitrine, il embrassa d'un regard limpide cette partie de la terre de Dieu dont il était maître et seigneur.

« Beau terrain ! dit-il en tapant sur l'épaule de Kieboom, fameuse pièce,... terre de première classe... Niel fit entendre un hum, hum, qui ne signifiait pas non si l'on veut, mais qui ne pouvait pas passer pour un oui.

Mais Van Bottel, comme tous les propriétaires, avait la passion de *son* champ. A ses yeux le terrain possédait toutes les qualités, il en parlait comme d'une chose sans pareille. Il en fit le tour plusieurs fois, s'arrêtant à chaque coin et découvrant partout de nouveaux avantages.

Puis, ouvrant une boîte, il en tira le plan du géomètre Bruneel.

En effet, c'était bien cela, même situation, même forme....

Digitized by Google

au sud du ruisseau,... d'un côté la chaussée, au coin le vieux aune — d'où l'endroit tire son nom : *Krommen Els*.

M. Van Bottel était au comble de la joie, car le champ répondait entièrement à son attente. Hélas! que ne quittait-il à l'instant Erembodegem! Il se fût épargné bien des peines.

Tout à coup, cette question lui vint :

« La parcelle a-t-elle bien deux hectares dix-sept ares et...

— Deux hectares dix-sept ares! il n'y a jamais eu autant,» interrompit Niel Kieboom.

Le fermier, en effet, en apprenant la visite du maître, s'était dit tout naturellement. « Il vient augmenter mon loyer. »

Les éloges de M. Van Bottel, son admiration lui semblaient être les avant-coureurs de la hausse et, maintenant qu'on lui disait *deux hectares dix-sept ares*, il s'attendait à ces mots redoutables : *Vous payerez autant de plus*. Et voulant en désespéré se garer du péril : « Dix-sept! avait-il répondu, ils n'y sont pas, monsieur, il n'y a jamais eu autant. »

M. Van Bottel dévisagea le paysan :

« Il n'y a jamais eu... Qu'est-ce que vous dites? il n'y a pas dix-sept ares! s'écria-t-il en colère.

— Jusqu'où va la charrue, reprit Niel, je n'ai jamais connu que deux hectares six ares, pas une ligne de plus.

— Oh! s'écria Van Bottel, irrité par la contradiction, et ceci,... qu'est-ce que ceci? Un bonnier deux cent cinquante-sept perches, cela ne fait donc pas?... »

Et de la main il frappa sur le plan qu'il avait déroulé.

« Oui, monsieur, dit Kieboom d'un ton conciliant; mais le papier est complaisant : un plan peut se tromper. Nous connaissons le champ pour l'avoir cultivé de père en fils.

— Se tromper... mon plan! Comment cela? Ne voyez-vous donc pas au bas *déclaré conforme et authentique?*

— Possible,... interjecta le paysan, se cramponnant à un dernier moyen de salut; si monsieur y consent, nous irons au bureau, je suis sûr que la chose est telle que je le dis.

— Comment, reprit Van Bottel, le cadastre ne serait pas

Digitized by Google

conforme à mon plan!... C'est ce que nous allons voir, et s'il y a des vauriens en jeu, ajouta-t-il, dardant Kieboom de son regard, je saurai bien les découvrir. »

Plus d'obstacles pour le receveur, plus de brûlant soleil; piteusement suivi de Niel, le voilà gagnant le village à pas précipités. Ils allèrent frapper à la porte du maître d'école, qui cumulait en même temps les fonctions de receveur communal, d'épicier, d'aubergiste, de sacristain, de secrétaire et gagnait de ses hauts emplois juste ce qu'il fallait pour ne pas mourir de faim.

Au grand plaisir des jeunes Erembodegemois, celui-ci fit cesser l'école pour honorer les visiteurs et les accompagna jusqu'au *Lion rouge*, la grande auberge, où descendaient les hauts bonnets d'Erembodegem et dans la salle de laquelle se trouvait une caisse en bois de chêne contenant à la fois l'état civil, les archives et le cadastre.

« Vous trouverez ici la preuve de votre ridicule entêtement, dit Van Bottel en parcourant les plans; voici la pièce, section F, n° 113... deux hectares... »

Il s'arrêta comme frappé de la foudre.

Le *Krommen Els*, au lieu de *dix-sept* ares, n'en contenait que *six!* Sur le respectable registre de la fortune publique la fourberie était perpétrée!

« Il s'est passé ici des choses... qui peuvent avoir des suites terribles, dit-il en se tournant vers le maître d'école, savez-vous bien cela, monsieur? Mais je ne suis pas homme à me laisser dépouiller... et je n'en resterai pas là. »

Le magister, qui avait été élevé dans le respect illimité de tout ce qui porte chapeau, tremblait de tous ses membres.

« C'est possible, monsieur, dit-il en chevrotant, mais ce n'est pas nous qui avons fait la carte; si vous voulez voir les anciens plans, peut-être les trouverez-vous plus exacts. »

Le premier tracé général de la propriété foncière, le plan de 1811, fut apporté. Mais ne voilà-t-il pas que le *Krommen Els* s'y trouve inscrit avec la contenance d'un hectare dix ares?

Où était la vérité? Dix ares au cadastre de 1811, six au dernier lever, dix-sept sur le plan de Bruneel?

Digitized by Google

A tout homme impartial le doute eût été permis. Pour le fermier il n'y avait qu'un plan valable, le dernier, contenant la plus petite mesure. Mais pour M. Van Bottel, hors le plan de Bruneel avec le maximum des ares il n'y avait pas de salut; c'est là qu'on trouvait la bonne foi; tout le reste n'était que tromperie, vol audacieux et longuement prémédité.

Oui, vous aviez raison, chère tante, votre pressentiment ne vous abusait pas, il faut laisser en paix ce qui est en paix.

Respectable proverbe! vos avertissements ne sont que trop vrais : *Ne tirons pas la vieille vache du fossé.* Pauvre M. Van Bottel, vous en êtes une preuve parlante!

Depuis le voyage à Erembodegem, son existence est devenue amère, son bonheur est empoisonné. Mort au plaisir, au monde, à l'amitié, mort à toutes ses sociétés : il ne respire, il n'existe plus que pour son bien perdu. Toutes ses pensées tendent vers les *onze* ares ; sa croyance, c'est le plan du géomètre Bruneel; son avenir, venger le plan; son but, retrouver les parcelles volées — et les *voleurs de terre*, comme il les nomme—les démasquer, les poursuivre et les faire condamner.

Sa maison, paisible et riante autrefois, retentit de criailleries et de querelles.

Sa chambre, jadis si agréable, est encombrée de paperasses.

Sa sonnette, naguère silencieuse, s'agite du matin jusqu'au soir.

Chaque poste apporte des lettres et des paquets, des renseignements de tous les notaires imaginables, des extraits de toutes les cartes du pays, authentiques ou non authentiques, des avis de toutes sortes d'avocats, de procureurs, qui coûtent un argent fou et ne font qu'augmenter le doute et le dédale. Le dos courbé devant sa table, ses lunettes sur le front, il vit au sein de ce fouillis, l'âme en peine, soucieux, cherchant, comparant, mesurant.

Quand il fait beau, on peut le voir calquant des plans contre les vitres. Quand tout est sombre dans la ville, au

Digitized by Google

soir, on aperçoit sa lampe qui brûle jusque bien avant dans la nuit.

Directeurs, inspecteurs, vérificateurs, contrôleurs, géomètres, tout ce qui touche au cadastre de près ou de loin est mis au fait. On lui répond naturellement que, s'il se croit lésé, les tribunaux sont là, qu'il faudra prendre un avocat.

« Des avocats ! des procès !... On sait quand on commence, on ne sait pas quand on finit, se dit le receveur ; puisqu'il le faut, pourtant, à la grâce de Dieu ! »

Dès ce moment, il ne peut plus entendre vanter un avocat sans lui dépêcher le lendemain un lourd paquet, avec le plan du *Krommen Els*, le récit des onze ares égarés, plus une demande d'avis pour les récupérer.

Quelques uns répondirent que, pour prétendre à recouvrer une chose, il faut d'abord savoir qui vous l'a prise ; ils donnèrent à entendre qu'il vaudrait mieux oublier les *onze* ares que d'entamer pour une petite valeur un procès dispendieux et incertain. C'étaient les plus honnêtes. M. Van Bottel les nommait des trompeurs soudoyés qui conspirent avec les voleurs. D'autres ne répondirent pas : c'étaient de grossiers personnages.

La plupart envoyèrent un long avis écrit, lui conseillant d'entamer le procès, et prirent la liberté de joindre à cet avis leur petit mémoire pour coût et honoraires. M. Van Bottel les traita d'éhontés pillards et paya.

Il se fit une belle collection d'autographes des plus célèbres jurisconsultes. Quant aux *onze* ares, pas une ligne.

Repoussé par les employés, découragé par les avocats, épouvanté par les procès, il résolut de faire appel à l'opinion publique, ce grand réparateur de toutes les injustices. Amis, relations, étrangers, nul n'échappait à l'histoire du terrain volé ; il fallait voir les plans, comparer les titres, écouter les lamentations. Il en résulta qu'à la fin, chacun fuyait M. Van Bottel et son plan, si bien qu'il ne sut où trouver un soulagement à son chagrin.

L'affaire des *onze* ares en était justement à son paroxysme

Digitized by Google

lorsque, mes humanités terminées, je revins en vacances en attendant l'université.

« Quelles études allez-vous faire, Ernest? » me demanda Van Bottel, un beau jour.

Au fait, je l'ignorais moi-même; j'allais devenir étudiant, voilà tout.

« Médecin,... avocat,... ingénieur, fis-je au hasard.

— Fais-toi avocat,... avocat, Ernest, et j'aurai soin de toi, s'écria-t-il. Pour ta première affaire, je te donne un procès infaillible, qui te fera un nom. »

A peine avait-il achevé ces mots que la table à jeu se trouvait près de la fenêtre et le plan de Bruneel déroulé par dessus.

Le procès des *onze* ares me fut solennellement expliqué.

Il sut si bien tourner l'affaire, il en fit ressortir tant d'avantages et me déroula l'avenir avec une assurance telle que je fus pris instantanément et je ne sais comment d'une rage d'*avocaterie*. Toute la nuit je ne fis que songer à ma future grandeur.

Je me voyais en robe, à la barre, avec le bonnet d'avocat. L'attention, la persuasion se lisait sur le visage de mes juges, tandis que la partie adverse paraissait consternée. Je prouvais l'inexactitude du cadastre de 1811, je démontrais par quelle iniquité cette injustice avait été préméditée et sournoisement perpétrée. Je flétrissais les accapareurs, j'appelais sur leurs têtes les rigueurs de la loi et, déroulant d'une voix magistrale mon argument suprême, j'écrasais nos adversaires avec le plan de Bruneel. Victoire complète. M. Van Bottel me serrait dans ses bras, ma tante m'attendait au sortir du tribunal avec des larmes de bonheur. Ma chère Bertha se montrait fière de ce premier triomphe remporté par son ami d'enfance.

Ce n'était qu'un rêve, il est vrai, mais, dans l'état d'incertitude où j'étais, j'y vis comme un avertissement du sort.

« Réflexion faite, si je me faisais avocat, » dis-je à ma tante, le lendemain, comme nous étions à déjeuner.

Elle répondit d'un ton prophétique :

Digitized by Google

« C'est là un fruit tardif, mais au fond j'aime encore mieux cela que de te voir soldat. »

Le dé était jeté. Ce fut un enchaînement d'incidents commencés par une désobéissance qui décida de mon sort.

Du reste, pour beaucoup d'entre nous, sont-ce jamais des raisons plus sérieuses qui décident de l'avenir?

II

A L'UNIVERSITÉ.

J'allais donc étudier le droit.

M. Van Bottel m'y encourageait, ma tante y consentait, Bertha me confiait en rougissant qu'elle serait fière de se promener au bras d'un docteur en droit. Que fallait-il de plus pour fixer irrévocablement mon sort?

D'abord, nous louâmes dans les prix doux une petite chambre dans la ville universitaire flamande, chez un brave philistin de Gand, qui faisait commerce de poisson et d'épiceries.

Le mobilier n'était pas luxueux : une table ronde avec un tapis déteint, quatre chaises de paille sur trois pieds, un lit en bois blanc sans rideaux, une commode avec une plaque de marbre fendue. La tapisserie portait les traces des tempêtes qui avaient rugi sous le règne de mes prédécesseurs. Et pour peu qu'on ouvrît la porte, une odeur de harengs mélangée de fromage, de stockfisch, de citron, de suif et de pommes sèches, à laquelle il fallait se faire, montait de la boutique.

Mais le maître de la maison était un personnage si gai, si avenant avec son menton double, son corps rond, dodu, ses bras courts; l'hôtesse avait une petite mine si douce, si agréable, elle parlait avec tant d'intérêt et de respect de *messieurs les étudiants*, que ce séjour, pour un jeune citoyen académique, pouvait, somme toute, se dire fort supportable.

Je pouvais être débarqué d'une heure. En qualité d'enfant soumis, fidèle aux leçons économiques de ma tante, j'étais en train de ranger mes effets dans les tiroirs de la commode : chemises à droite, au milieu les cols, les cravates, de l'autre

Digitized by Google

côté les mouchoirs et les bas — faits de la meilleure laine de Diest, — quand un coup violent manqua de défoncer ma porte.

« Ernest! Ernest Staas! dans nos bras, ami précieux..., trésor incomparable! »

Et six bras volant au cou d'Ernest se mirent à tourner dans la chambre avec le novice ahuri.

C'étaient trois *studiosi*, que j'avais connus au collége, des modèles d'ingénuité, de candeur, qui se ruaient chez moi avec des cris perçants et de grosses cannes — déformés, transformés, perfectionnés et rabotés par la vie universitaire. A peine si je les reconnaissais.

Jadis, je parle de l'ancien temps, pour transformer un blanc bec de collége en un joyeux *studiosus*, il fallait — c'était une loi fixe — un an, six mois, six semaines, six jours, six heures, six minutes, six secondes.

Les moutards du XIXe siècle dépouillent un peu plus tôt leur habit de novice : quelques semaines suffisent pour en faire de parfaits étudiants.

Mes compagnons, que j'avais quittés avant les vacances vrais nourrissons, lourds, patauds, timides et gauches dans leurs habits trop longs, leurs pantalons trop courts, avec des gilets sans boutons, des souliers délacés, plus une vulgaire casquette posée sur des cheveux rasés, m'apparaissaient dans des fracs à la mode, des pantalons collants, moustaches raides, cheveux bouclés, favoris ébouriffés.

Ils me dévisagèrent de la tête aux orteils, ils me firent faire deux ou trois tours, m'examinèrent de bas en haut.

« Il est à nous! » s'écria le plus petit d'entre eux. Celui-ci portait sur l'oreille un chapeau rond et paraissait compter beaucoup sur une cravate bleu de ciel avec épingle en or, pour faire son chemin dans le monde.

« Confisqué! » dit le deuxième, posant la main sur ma meilleure caisse de cigares, un présent de Van Bottel, réservé pour les grandes circonstances, et, sans la moindre permission, il alluma l'un de mes fins panatellas.

« Puisse-t-il être jugé digne de combattre et de lutter

Digitized by Google

avec nous ! » dit solennellement le troisième, et il s'assit sur le marbre brisé de la commode, jambes pendantes, les coudes sur les genoux. Il me regardait de son haut d'un œil inquisiteur à travers son monocle.

L'envie de me défendre moi et mon bien, *unguibus et rostro*, me picote terriblement.—Que je suis encore collégien! fi donc,... un étudiant! — Je me décide à rire avec les autres.

« Vu et approuvé, » dit l'homme de la commode, un blond Flamand aux longs cheveux frisés *à la jeune Allemagne*, dont la manie est d'imiter l'étudiant germanique, qui se fait appeler Ulrich ou Ludolph, porte un gilet bariolé, une casquette de couleur et ne demanderait pas mieux que d'introduire la longue pipe et la rapière s'il y était le moins du monde encouragé.

« *Vorwärts!* » dit-il, sautant du meuble. Et avant que j'aie eu le temps de faire un mouvement, nous roulons dans mon étroit escalier et tombons sains et saufs au milieu des stockfischs.

La rose répand-elle une plus douce odeur?

dit en soupirant l'essayeur de cigares, prenant un hareng du comptoir.

L'aurore plus belle couleur?

dit en rimant l'étudiant à la cravate bleue, le poète de la troupe.

Que toi, belle Amarillis?

ajoute Ulrich, en adressant des doigts un baiser à la maîtresse du lieu, qui se trouvait dans la boutique, ornée de son bonnet plissé, avec un tablier blanc comme la neige, et servant dans un papier gris pour quatre cents de fromage.

« Eh! monsieur... monsieur! » Mon gros patron court derrière moi tout en soufflant : « Votre *clef* que vous oubliez. »

Je me retourne plein de mon importance et reçois de sa main la clef, cet important symbole du libre étudiant. Les trois compagnons se découvrent. — Je viens d'être armé chevalier.

Digitized by Google

« Il a la clef, nous en ferons un *bon*, » s'écrient en chœur mes compagnons.

Deux d'entre eux prennent mon bras, Ulrich ferme la marche, son bâton sur l'épaule.

« Où allons-nous ainsi? dis-je enfin, bien que, intérieurement, je fusse disposé à suivre mes gaillards jusqu'au bout du monde.

— En temps et lieu nous saurons te le dire,

dit en parodiant celui de l'arrière-garde.

— Où le verre écumant circule avec le rire,

dit le poète, à droite, en manière de consolation.

— En attendant, clos ton bec et tais-toi! »

ajoute du côté droit le grand, qui a moins de prosodie que de poignet, et dont les fortes secousses me font marcher au pas.

Nous traversons ainsi deux rues, on enfile un couloir obscur; bon gré mal gré, je fais mon entrée dans la salle basse d'un cabaret flamand.

Un nuage de tabac plane sur le tout. Vaguement, je distingue une table longue, étroite, d'innombrables verres, et au milieu un pot blanc d'où s'élève une fumée opaque. Mais, peu à peu, mes yeux se font à l'atmosphère; tout autour de la table quelques figures commencent à se dessiner dans la brume; ombres railleuses et sarcastiques de juristes pleins d'espérance, figures insouciantes et réjouies de médecins futurs, trognes enluminées et fleuries d'*étudiants* épais — pardon — de gens épais qui *étudient* le notariat et qui se foulent d'autant moins la rate qu'ils sont sûrs, avec le moins d'efforts, d'occuper les meilleurs emplois.

Voici la figure sombre et renfrognée d'un philosophe en herbe; il a pris la vie en dégoût et le monde en pitié, il a juré haine éternelle à cette société pleine de misères et d'illusions. Cette tête ébouriffée et sauvage, de l'autre côté, est celle d'un poète tragique, gros d'une tragédie en cinq actes et sept tableaux. Comme pendant à celle-ci, se montre une tête peignée et pommadée avec des boucles d'un noir de jais: c'est

Digitized by Google

celle d'un poète lyrique, chantre des ruisseaux murmurants et des torrents rapides, qui met en vers la lune et les étoiles, rimaille et versifie *de omni re scibili et quibusdam aliis*. A l'autre bout, celui qu'on voit appuyé sur les coudes, nonchalamment, est une sorte de gros bibliomane, de ceux qui fouillent les archives : — vingt ans, exhale le vieux papier, le parchemin moisi. Ulrich frétille à ses côtés ; il crie, il se démène, il interroge, toujours prêt à introduire une motion, à interrompre l'orateur, à lancer une saillie dans la plus sérieuse des questions, à jeter de l'huile sur le feu ou à souffler sur les plus brûlantes discussions.

Il est assis à l'extrême gauche et défend la *montagne* de l'assemblée.

« Monsieur le président, dit-il, tandis que nous nous asseyons, j'ai l'honneur de vous présenter un nouveau membre, monsieur Ernest Staas, étudiant. »

La présidence, qui change tous les mois, car l'étudiant ne supporte pas l'autorité, était occupée ce jour-là par un jeune homme de petite taille, haut en couleur, trapu, doué d'une forte tête avec un cou nerveux. Ses petits yeux gris avaient quelque chose de froid et de triste, et sa moustache d'un blond criard ombrageait une grosse lèvre, qui se plissait avec je ne sais quelle expression d'ironie et de mauvaise humeur.

Il se lève et me souhaite la bienvenue d'une voix de basse qui fait tressaillir. On est tout étonné d'entendre un pareil son sortir d'un si petit instrument.

Il m'adresse ainsi la parole du ton le plus sérieux :

« Staas, notre ami, notre frère, au nom de la langue et de la mère-patrie, au nom de tous ceux que vous voyez ici réunis pour la défense de nos droits méconnus, je vous tends une main fraternelle. — Et il m'offrit une main dont je sentis vivement la poigne. — Soyez avec nous, rangez-vous sous le drapeau flamand, venez combattre dans nos rangs, joignez-vous aux enfants de Breidel, de de Coninck, d'Artevelde ; la Flandre, un jour, se relèvera de la misère et de l'abaissement. »

Il prononça ces paroles avec une énergie, une force d'ex-

Digitized by Google

pression qui prouvaient que chez lui il ne s'agissait pas d'un simple badinage ou d'un sentiment passager, mais d'une conviction arrêtée, d'une foi inébranlable qui, loin de s'amoindrir, ne ferait que s'accroître avec l'âge.

« Hourra! bravo! » Ces mots retentirent de toutes parts lorsque l'orateur se rassit. D'Artevelde et la misère des Flandres, ce sont là deux cordes qu'on ne peut toucher sans exciter le plus *flamingant* des enthousiasmes.

Enfin, je comprenais ce que l'on attendait de moi.

J'étais reçu, incorporé ou, comme disait mon fumeur de cigares, confisqué, par une de ces sociétés mi-politiques, mi-littéraires, mais toujours gaies, qui se formaient alors dans toutes les académies.

Mes patrons me firent servir un verre chargé d'écume; une tige en caoutchouc fut ajoutée au vase blanc qui fumait sur la table. De cette façon, nous fumions tous ensemble dans le gigantesque pot à tabac, baptisé du nom poétique de *Vase de la fraternité.*

Il me fallut vider mon verre en cinq temps, tirer au vase commun la bouffée fraternelle. Après l'accomplissement de ces cérémonies, je pus me regarder comme membre effectif de la *Pipe indépendante*, société constituée pour la défense de la langue et de la mère-patrie, avec cette devise : *Mon verre est toujours trop petit.*

La séance, que mon arrivée avait interrompue, continua par la lecture des lettres et des pièces envoyées.

« Nous avons reçu, dit le président, qui a devers lui un tas de papiers, nous avons reçu un avis de la société *le Jeune sang;* elle vient de remporter à Liége le premier prix de... pinsons. Dimanche, les vainqueurs seront reçus à la station. Les sociétés de la ville sont priées de se joindre au cortége avec drapeaux et cartels pour se rendre à l'estaminet *den Ouden Bavian* (au vieux babouin) dans lequel... »

Une voix : « Dans lequel les vainqueurs seront frits et mangés. »

Une autre voix : « Je demande une cuisse. »

Une autre : « Et moi une aile. »

Digitized by Google

Ulrich, se levant indigné et déclamant comme à la chambre de rhétorique, le bras droit en avant, le gauche sur sa poitrine : « Arrière, bourreaux, scélérats, monstres de la nature ! Eh ! quoi ! manger un oiseau flamand, qui vient de remporter sur les Wallons la plus éclatante victoire, qui revient couronné de lauriers dans sa libre ville de Gand ! Rôtir un volatile qui a grandi sous le soleil d'Artevelde, plumer un chanteur qui pouvait siffler la misère des Flandres, étouffer une voix patriotique qui...

— Assez, Ulrich ! assez, Ludolph ! tais-toi, Hermann ! »

Ces interruptions partent de tous côtés. Ulrich, au milieu du tumulte, gesticule en désespéré.

Le président continuant : « Où le vin d'honneur sera offert. »

Mais les étudiants trouvent indigne d'eux de se porter à la rencontre d'un vainqueur dans un combat d'oiseaux, bien que, à l'université flamande, on ne se fait pas faute d'organiser des gardes d'honneur pour les plus petites choses, bien que les sociétés soient toujours prêtes à se rendre à la gare, bannière en tête et écussons, pour toute espèce de premiers prix : tireurs à l'arc, joueurs de boule ou de n'importe quoi.

« Messieurs, continue le *Præses*, nous avons encore à signer une pétition sur les griefs flamands... suffisamment connus.

— Oui, oui ! » Et chacun signe, sans lire, une millième édition de la pétition flamande, à laquelle il n'est pas plus donné de réponse qu'aux neuf cent quatre-vingt-dix-neuf autres.

Le secrétaire : « Nous avons reçu une lettre de M. Baelens, qui donne sa démission de membre. »

Le président, mécontent : « Encore un qui se retire de la lutte. »

Le trésorier, qui n'a jamais à garder que quelques mémoires non soldés : « Et sans payer : il nous doit encore deux francs soixante centimes pour avances faites, amendes et demi-amendes.

— Tant pis, il n'aura pas sa démission ! »

Digitized by Google

A l'unanimité, on décide que M. Baelens, bon gré mal gré, restera membre jusqu'à ce qu'il ait payé ses dettes.

Le président : « Pour terminer, nous avons à l'ordre du jour : révision du règlement, amendement de la commission à l'article 14 : Il est défendu de manger des beefsteaks et de boire de la bière pendant les séances.

Ulrich, qui a tiré quelques bouffées au vase de la fraternité et puisé de nouvelles forces dans la fumée, se levant en sursaut :

« Je m'oppose à cette tyrannie ; vous voulez introduire ici la terreur, nous laisser sans boire ni manger, nous faire l'application de la misère des Flandres. »

Signes d'assentiment à la gauche.

« Silence ! silence ! le philosophe a la parole. »

« Je suis d'avis, monsieur le président, qu'un peu plus de sérieux dans la discussion ne gâterait rien. C'est moi qui ai présenté à la commission l'amendement à l'article 14 ; j'en prends la responsabilité.

« Les orateurs sont constamment interrompus par un va-et-vient du garçon apportant les vivres et troublés par des bruits et des conversations, qui sont très désagréables pour l'orateur ; je voterai contre cet article. »

Le coin de la gauche : « Oh ! oh ! »

Le président : « Le préopinant a raison : notre cause est sacrée, elle gagnerait à être prise plus au sérieux. »

Ulrich, de plus en plus excité : « Le beau profit, quand on aura tué ou affaibli la plupart des combattants ! »

A gauche, de toutes parts : « Bravo ! courage, Ulrich, nous votons pour la liberté. »

Une voix, à droite : « La liberté des boustifailles ! »

Le président, irrité, d'un ton piquant : « Oui, pour la liberté de la paresse. » Il regarde ironiquement du côté d'Ulrich, qui a toujours le verbe haut, mais qui se trouve les mains vides et forcé de payer l'amende quand vient son tour de parler.

A ces mots, qu'Ulrich prend pour un fait personnel, l'orage éclate.

Digitized by Google

La gauche, qui se croit blessée dans son chef de file, veut que le mot soit retiré et se lève menaçante.

Le président sonne, appelle à l'ordre et veut poser la question de cabinet. L'amendement à l'article 14 est mis aux voix et rejeté au milieu du plus grand désordre.

« Il ne reste plus au bureau qu'à déposer son mandat, » dit le président, solennel.

« Tant mieux! s'écrie Ulrich, et, appelant le garçon : Douze beefsteaks et douze verres de bière pour célébrer le retour de la gauche et confirmer le maintien de la liberté du boire et du manger. »

Ainsi se termina la première séance.

Certes, dans ces jeunes cercles, on perdait assez bien de temps à signer des requêtes, à faire et à défaire des règlements, à élire ou à démissionner des présidents ; cependant, quoiqu'on n'y fît pas grande besogne — pouvait-il en être autrement entre jeunes gens, — ces sociétés contribuaient à resserrer entre eux les étudiants et à entretenir le feu sacré dans les cœurs flamands.

Les beefsteaks n'étaient pas mangés qu'Ulrich avait oublié sa colère.

Le verre en main, il saute sur une chaise et propose un toast de réconciliation à l'ex-président, qu'il déclare aimer comme ami et estimer comme un vrai et chaleureux Flamand. A quoi l'ex-président répond en buvant à la concorde entre les champions flamands ; toast suivi de nouvelles manifestations, à l'amitié éternelle, au lien indissoluble, à l'attachement pour la vie, jusqu'à la mort... et autres sujets également entraînants et inépuisables.

De Coninck, Artevelde, les dieux et les héros de l'Olympe passent à leur tour ; les commandements *Videz jusqu'au fond* se succèdent. Quiconque hésite est flétri par l'épithète de *piot*.

Je ne suis pas un *piot*, moi, je tiens bon. Ulrich n'aura pas à rougir de son protégé.

Un membre propose de vider un verre plein à ma joyeuse entrée.

Digitized by Google

Je réponds avec émotion, je bredouille même quelque chose au sujet du vieil attachement à la cause flamande, quoique jamais je n'y aie pensé, et remercie du cordial accueil, avec des larmes dans les yeux.

Ulrich, satisfait, me frappe sur l'épaule au moment où je me rassieds et me serre la main par manière d'encouragement : précaution inutile, car mes joues rouges, mon front brûlant et mes yeux voilés d'un nuage me disent assez que je donne l'espérance de devenir *un bon*.

Ami fidèle et patron dévoué, néanmoins, Ulrich n'a pas voulu m'abandonner en ce moment critique. Ses bras me soutiennent; quoique, chemin faisant, il récite une *ode à la Flandre* devant un réverbère, et devant une brouette un sonnet — *à elle;* bien qu'il débite à son chapeau tombé par terre un sermon en trois points, nous arrivons sans accident, cahin-caha, jusqu'à ma boutique d'épiceries.

Trois fois de sa voix lourde, Roeland, la vieille cloche du beffroi, résonne sur la ville endormie et le cri rauque du veilleur de nuit se fait entendre au coin de la rue :

Drie uren heft de klok,
De klok heft drie.

Mais... j'ai la clef.

(*Traduit du flamand* par Xavier De Reul.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

LA RUSSIE

Les graves événements, dont l'Orient de l'Europe est le théâtre, ont appelé l'attention générale sur la nation qui y joue le rôle principal; grâce à de nombreuses et récentes publications, l'état de la Russie nous est bien connu aujourd'hui, et nous sommes désormais en mesure de nous former une idée exacte de sa situation présente et de son avenir. Depuis la guerre de Crimée, ce pays a subi une transformation profonde. Le système autocratique russe avait succombé devant le régime libéral et démocratique des nations d'Occident et un changement de politique était nécessaire. Le jeune czar, Alexandre II, fut des premiers à le comprendre; il chargea son chancelier, le prince Gortchakow, de formuler le programme du nouveau règne en annonçant que la nation russe devait se recueillir pour guérir ses blessures et réparer ses récents désastres. Ce temps de recueillement n'a pas été perdu : la réforme des institutions, le développement des ressources nationales ont été entrepris avec autant d'énergie que d'intelligence. Il est intéressant de connaître les effets de ce travail de transformation; nous allons donner à nos lecteurs quelques rapides indications à cet égard.

I

Nous nous occuperons d'abord de la situation économique du pays.

Après avoir assuré au peuple les bienfaits de la paix, le

Digitized by Google

gouvernement appliqua ses premiers soins à développer les principaux éléments de la prospérité publique. Notre civilisation, avec ses besoins croissants et ses exigences multiples, ne convient guère qu'aux nations riches; les budgets des dépenses grandissent partout avec rapidité et écrasent de leur poids les pays où la production économique n'a pas pris une extension suffisante. Désireux de se mettre au niveau des puissances occidentales, le gouvernement russe s'occupa d'abord d'améliorer les voies de grande communication : il décida d'établir un vaste réseau de voies ferrées pour réunir entre elles toutes les parties du territoire. Les nécessités stratégiques et administratives, les facilités à donner à l'exportation du blé et au commerce intérieur, l'intérêt de l'unité nationale commandaient d'achever ce travail avec promptitude; malgré d'immenses difficultés financières, il suffit de vingt ans pour l'exécuter presque entièrement. A la mort de Nicolas, la Russie ne possédait que 750 milles anglais de chemins de fer; aujourd'hui elle en a plus de 11,000. Ses lignes la relient à tous les pays voisins et aux mers qui baignent ses côtes; sans les embarras politiques et financiers qui ont surgi en 1876, on n'eût même pas tardé à établir les premiers tronçons du railway qui doit rattacher la Sibérie et le Turkestan au reste de l'empire. On voit que l'activité du gouvernement ne s'est pas ralentie : elle est d'autant plus remarquable que la plupart des lignes ne donnent que de faibles recettes; l'insuffisance est telle que, sur la route qui unit le Volga au Don, par exemple, l'exploitation a dû être restreinte à deux trains de voyageurs par semaine. Tous ces travaux n'empêchaient pas que la sollicitude du gouvernement ne se portât aussi sur l'état de la navigation fluviale. Malgré l'exiguïté des transports commerciaux, des lignes subsidiées de bateaux à vapeur ont été établies sur les principaux fleuves. Malheureusement les rivières russes ne sont praticables que pendant quelques mois de l'année : en hiver, les glaces empêchent la navigation ; en plein été, le volume des eaux devient insuffisant et les navires risquent de s'échouer sur les bancs de sable. La crainte de ces accidents ainsi que les mauvaises

Digitized by Google

installations à bord écartent beaucoup de passagers et le public ne profite pas suffisamment des charges dont on a, pour son avantage, grevé le budget.

Des difficultés non moins grandes entravent les communications à l'intérieur du pays. Les routes de terre ne forment, en effet, même après la chute des neiges, qu'une suite de fondrières. Parcourir de telles routes dans des voitures dépourvues de ressorts et traînées par des chevaux agiles est très pénible : au bout de la journée, on a les membres brisés par la douleur et la fatigue. Ce n'est pas tout : il y a aussi le chapitre des accidents. Les ponts sont en si mauvais état que l'on est forcé souvent de passer les rivières à gué, et en hiver, le froid est si intense que l'on risque d'avoir le nez et les oreilles gelés. Si du moins on pouvait, le soir, se réconforter dans une bonne hôtellerie! Mais, à l'intérieur du pays, bien des localités n'ont pas même une simple auberge et le voyageur est obligé de passer la nuit sur un banc dans le bureau de poste. Là même où il trouve un hôtel, il n'est pas toujours au bout de ses peines : sa chambre est dépourvue de toutes literies; en revanche, la vermine y abonde. Personne n'affronte de telles épreuves sans nécessité, et quoique l'administration ne puisse tout faire, elle devrait, semble-t-il, se préoccuper davantage de la sécurité et de la commodité des voyageurs. Il est vrai que les ressources lui ont manqué pour faire les travaux nécessaires et que le mal est beaucoup moindre en Russie qu'il ne le serait partout ailleurs : l'industrie des transports, de même que le commerce et la fabrication, y existent à peine, et l'insignifiance des transactions commerciales est telle que ces dépenses seraient presque improductives.

On a peine à se figurer combien les affaires sont rares en Russie; il faut citer des chiffres pour en donner une idée exacte : toute la classe marchande, en y comprenant les femmes et les enfants, ne forme pas, en effet, un total supérieur à 500,000 âmes, c'est à dire pas même 1 p. c. de la population. Le négoce est cependant ouvert à tout le monde et l'accroissement rapide des transactions aurait seul dû suf-

Digitized by Google

fire pendant ces derniers temps pour augmenter sensiblement leur nombre. Mais une sorte de défaveur s'attache en Russie à la profession de marchand : l'ignorance et la mauvaise foi de la plupart des négociants sont telles que la déconsidération publique s'attache à la classe tout entière. La plupart, en effet, ne savent ni lire ni écrire ; une infime minorité est seule en état de tenir des livres, et l'instruction générale fait partout défaut. L'esprit de fraude n'est pas moins répandu que l'ignorance : le défaut de probité est commun, il est vrai, à toutes les contrées fraîchement ouvertes au commerce, et il s'y pardonne aisément ; mais, en Russie, l'opinion publique est plus sévère et plus exigeante. Grâce à son influence, on voit déjà se produire des indices certains d'une réforme prochaine : toutes les grandes villes possèdent des négociants qui, à l'exemple de leurs confrères occidentaux, considèrent la bonne foi comme une condition indispensable au succès en affaires. Ce calcul, si calcul il y a, leur réussit, et ils trouvent généralement des imitateurs chez les nobles qui, depuis l'émancipation des serfs, se sont adonnés au négoce ; dégagés des préjugés et de la routine habituels à la caste mercantile, ceux-ci introduisent dans les affaires un esprit de progrès et de moralité qui fait augurer favorablement de l'avenir du commerce russe.

Pour compléter ce que nous avons à dire au sujet de la situation économique de la Russie, il nous reste à parler de l'état des campagnes et de la condition des populations rurales. Les classes agricoles forment en Russie une masse de plus de 70 millions d'âmes ; leur position a été complétement modifiée par l'ukase impérial du 19 février 1861 qui a décrété l'émancipation des serfs ; nous allons indiquer l'esprit dans lequel cette réforme a été effectuée et l'influence qu'elle a exercée sur ceux qui ont profité de ses bienfaits.

II

Le servage n'a pas existé de tout temps en Russie ; son origine ne remonte pas au delà des temps modernes, et les

Digitized by Google

causes qui ont amené son établissement sont parfaitement connues. L'empire russe possédait autrefois comme maintenant de vastes plaines, d'une fertilité prodigieuse, que la population ne suffisait point à coloniser. D'immenses espaces inoccupés, propres à la culture, restaient partout à la disposition des travailleurs et les invitaient à l'émigration. L'attrait a toujours été irrésistible pour le paysan russe qui avait gardé de son ancienne vie pastorale certaines habitudes nomades : la population allait s'éparpiller sur ces régions désertes, au grand préjudice des propriétaires et même des communes. Les domaines des premiers n'avaient de valeur qu'en proportion du nombre des bras adonnés à la culture ; les dernières restaient, en vertu de la loi et de la coutume, responsables pour les émigrants de leur quote-part dans les impôts. Communes et nobles avaient ainsi le même intérêt à maintenir la population aux endroits où elle s'était fixée. Les communes commencèrent par refuser à leurs membres l'autorisation de quitter leur domicile; plus tard, les czars, à la demande des nobles, rendirent l'interdiction plus générale et plus stricte, et ainsi se trouva formulé le principe du servage dont des lois subséquentes étendirent encore l'application : attaché d'abord à la glèbe, le paysan devint peu à peu la propriété personnelle du seigneur.

On comprendra maintenant la portée de l'acte d'émancipation. Le gouvernement n'a pas cru que la situation des campagnes russes eût subi une transformation suffisante pendant les siècles derniers pour lui permettre de bouleverser toutes les conditions de l'organisation agraire existante. Il a détruit le pouvoir du maître sur le serf, mais il a maintenu les liens qui rattachent le paysan au sol de sa commune : celui-ci ne peut encore changer de domicile sans en avoir obtenu l'autorisation de l'assemblée communale. Il était nécessaire de conserver cette restriction au droit d'émigration, parce que les communes sont encore tenues de fournir une somme fixe d'impôts, quel que soit le chiffre de leurs habitants, et que d'énormes déplacements de population eussent pu aggraver les difficultés de la perception des taxes : l'état du budget et

Digitized by Google

la situation sociale du peuple ne permettaient pas de courir ce risque. Grâce à cette précaution, la Russie n'a pas vu ses affranchis abuser, comme les esclaves émancipés de tant d'autres pays, de leur liberté nouvellement acquise et les troubles agraires ne sont pas venus s'ajouter à la perturbation économique produite par l'acte d'émancipation.

Cette atteinte à la liberté des paysans ne fut pas maintenue du reste sans compensation : les communes rurales obtinrent, moyennant rachat, la majeure partie des terres qui appartenaient aux seigneurs. Cette expropriation en masse a été combattue par certains économistes comme une attaque au droit de propriété, comme un acte injustifiable de confiscation. En réalité, cette mesure avait un caractère conservateur; elle était imposée par la situation économique du pays, par les coutumes, les mœurs et les traditions du peuple. Il fallait assurer du travail aux paysans retenus de force dans leurs villages, et ce travail ne pouvait consister que dans la mise en culture des domaines de leurs anciens maîtres; d'autre part, il était impossible de laisser aux intéressés le soin de débattre entre eux les conditions de l'exploitation : c'eût été donner aux seigneurs la faculté d'imposer des charges onéreuses aux affranchis et de rétablir le servage sous une autre forme. La confiscation, si on doit l'appeler de ce nom, était commandée en réalité par une nécessité impérieuse, celle de maintenir la population aux lieux où elle était établie, et l'expérience a montré combien cette nécessité était grande. L'affranchissement des serfs n'a eu que des effets bienfaisants dans les provinces du Centre et de l'Ouest, où les habitants sont suffisamment agglomérés; le produit et la valeur des terres s'y sont sensiblement accrus et les propriétaires ont été indemnisés des sacrifices que l'émancipation leur a imposés; partout, au contraire, où les bras ont fait défaut, la production est restée stationnaire et les seigneurs ont éprouvé des pertes sensibles.

Prise en masse cependant, la classe des propriétaires a grandement profité de la réforme : l'acte d'émancipation a été pour beaucoup le stimulant moral qui pouvait seul les arracher à leur

Digitized by Google

existence oisive et indolente. La plupart des nobles vivaient du revenu de leurs domaines et du travail forcé de leurs serfs, sans songer à améliorer le sort de ces derniers, sans se soucier même d'accroître le produit de leurs terres. Aujourd'hui, le travailleur salarié a pris la place du paysan soumis à la corvée et les conditions de l'industrie agricole ont subi une transformation complète. Il a fallu renoncer à la routine d'autrefois et rechercher les meilleurs modes de culture : ceux qui se sont mis activement à l'œuvre en ont été récompensés par l'augmentation de leurs revenus.

Du côté des paysans, le progrès est moins marqué; on a même été jusqu'à prétendre que leur état moral s'est notablement dégradé; le *moujhik* est devenu paresseux, insouciant, ivrogne et menteur, dit-on ; sa pauvreté, son ignorance sa crédulité superstitieuse sont aussi profondes qu'autrefois. Ce portrait peut être fidèle, mais nous nous refusons à croire que le moujhik ait aujourd'hui des vices dont il aurait été exempt jadis, et que la liberté lui ait fait perdre toutes les vertus acquises sous la domination de ses maîtres. A l'époque du servage, il était obligé de cacher ses défauts, aujourd'hui, il les étale au grand jour : voilà pourquoi ils frappent davantage les regards des observateurs superficiels. La situation de l'ouvrier rural ne s'est aggravée qu'en apparence : ses vices se montraient moins à découvert sous l'ancien régime, mais c'est celui-ci qui avait empoisonné les sources de la vie morale chez les populations asservies. L'attitude calme et paisible que les paysans conservent au milieu des plus grandes transformations politiques et sociales témoigne suffisamment qu'on les calomnie; toutes les menées des agitateurs ne parviennent point, en effet, à remuer les masses rurales, ni à créer des mouvements révolutionnaires dans ce milieu que l'on croirait accessible aux doctrines les plus radicales.

Au point de vue de la situation matérielle des paysans, on ne peut contester le progrès que si l'on examine isolément la position des diverses familles; tout doute disparaît quand on jette un coup d'œil d'ensemble sur l'état général de

Digitized by Google

la nation. L'amélioration du crédit public, l'accroissement des recettes du trésor et des chemins de fer, la marche satisfaisante de l'opération du rachat des terres, montrent que le développement de la richesse générale suit une progression constante. Le peuple fait des économies qu'il emploie au rachat des terres seigneuriales, c'est à dire qu'il utilise sous la forme, qui est pour lui la plus productive et la plus sûre, et il réalise ces épargnes tout en supportant les dépenses croissantes que les réformes libérales du gouvernement forcent d'inscrire au budget. Ses épargnes ont été employées, en outre, à opérer une réforme dont il serait difficile, au point de vue général, de s'exagérer la portée. Avant l'abolition du servage, la maison du paysan était une sorte de phalanstère : les seigneurs s'opposaient au fractionnement des familles et plusieurs générations vivaient dans la même demeure, sous l'autorité d'un chef, investi de pouvoirs absolus. Est-il besoin de signaler les inconvénients de cette vie commune? Le chef de la famille abusait souvent de sa puissance ; les femmes se querellaient et se jalousaient; les paresseux vivaient aux dépens des membres les plus actifs de la communauté. En réalité, l'esprit de dévouement qui est le fondement même de la vie domestique était banni de la maison du pauvre : toujours les questions d'intérêt prenaient le pas sur les considérations d'affection et de sentiment. Le chef de la famille mariait les jeunes gens sans consulter leurs goûts ou leurs inclinations, et les unions contractées sous ses auspices offraient aux époux peu de chances de bonheur. Heureusement, ce despotisme patriarcal a disparu avec l'autorité seigneuriale; les familles se sont fractionnées et aujourd'hui la plupart des couples ont leur maison particulière et constituent autant de ménages distincts. Cette transformation, si heureuse au point de vue moral, a eu d'abord une influence fâcheuse sur la situation économique des paysans : la construction de maisons, l'achat d'un petit mobilier, l'acquisition de nouveaux instruments de travail ont imposé aux jeunes ménages des charges, excessives eu égard à la modicité de leurs ressources. Mais

Digitized by Google

quel meilleur usage les paysans pouvaient-ils faire de leur temps, de leur travail, de leurs épargnes? La famille russe est reconstituée; la liberté, les joies du foyer avec toutes leurs influences bienfaisantes sont rendues au peuple; c'est en réalité une seconde émancipation qui a suivi de près la première, et on ne saurait trouver exagéré le prix qu'elle a coûté. Au point de vue général même, cette réforme aura des conséquences incalculables; la Russie est appelée, croyons-nous, à se donner, dans un avenir plus ou moins rapproché, une constitution libérale et même démocratique. Il est à peine besoin de le dire, l'homme soumis au despotisme dans les actes de la vie quotidienne, ne saurait devenir un citoyen exerçant ses droits civiques dans la plénitude de sa liberté et de son indépendance. La destruction du système patriarcal était commandée par l'intérêt de l'avenir politique de la Russie et du développement normal de ses institutions, et on peut dire, à ce point de vue, qu'elle est le fait le plus saillant et le bienfait le plus grand qui soient résultés de l'abolition du servage.

III

Nous avons dit que le pouvoir politique en Russie passera, dans un avenir plus ou moins prochain, des mains du czar à celles de la nation; que l'autocratie impériale fera place à la démocratie; nous avons à justifier cette appréciation.

Il n'existe pas en Russie de classe assez fortement organisée pour monopoliser à son profit l'exercice du pouvoir politique. L'aristocratie presque tout entière, de création récente, n'a ni ces énormes richesses[1] qui maintiennent la grandeur de l'aristocratie anglaise, ni un passé assez éclatant par les services rendus à la patrie pour pouvoir aspirer à la suprématie politique. L'esprit de caste est du reste peu répandu au sein de la noblesse russe. Ses membres se montrent bien

[1] C'est une erreur de croire que la noblesse russe possède de grandes richesses. A l'époque de l'émancipation, 41,000 nobles avaient moins de 21 serfs. On tenait pour peu aisés ceux qui n'avaient pas 500 serfs; 3,803 propriétaires seulement en avaient un nombre supérieur.

Digitized by Google

plutôt accessibles aux idées ou, si l'on veut, aux modes démocratiques, et la plupart repousseraient une transformation du système actuel si elle devait s'opérer au profit exclusif de leur classe. La bourgeoisiene peut aspirer davantage à la prépondérance politique. Il n'existe pour ainsi dire pas de *tiers état* en Russie : les villes y sont rares; leur population est peu nombreuse et elle ne se distingue de celle des campagnes ni par une instruction, ni par une moralité supérieures, enfin elle n'offre ni animation politique ni vie intellectuelle; les conseils municipaux et les corporations marchandes ne témoignent d'aucune activité ni d'aucun esprit d'initiative. Il existe bien au sein du pays un noyau de personnes éclairées et instruites, qui méritent, par leur patriotisme, d'exercer une influence considérable sur la direction des affaires; mais la plupart sont déjà enrôlées au service de l'État et occupent des fonctions publiques; leur nombre est fort restreint, du reste, et tous sont suffisamment imbus de tendances radicales pour repousser tout gouvernement de classe; ils sont attachés à l'administration actuelle à cause des réformes importantes dont elle a pris l'initiative, mais ils espèrent faire prévaloir dans l'avenir une organisation largement démocratique et populaire. Leurs aspirations peuvent paraître chimériques quand on songe à l'ignorance et à la misère du peuple : mais on va voir qu'il existe en Russie une institution ancienne, parfaitement adaptée aux habitudes populaires et où le principe démocratique a reçu son expression la plus complète et la plus radicale ; nous voulons parler du *Mir* ou de la Commune. Il est nécessaire de donner des détails complets sur cette institution.

Le pouvoir communal est exercé en Russie par l'assemblée générale de tous les chefs de ménage. Cette assemblée possède une autorité presque illimitée : sa compétence n'a jamais été définie par aucune loi, et elle peut d'autant mieux l'élargir que ses décisions sont sans appel; du reste, elle jouit d'un tel prestige que jamais paysan n'a songé à s'insurger contre ses décrets. Chaque année elle élit un Ancien, chargé de l'exécution des décisions prises, mais

Digitized by Google

toutes les questions qui intéressent, à un degré quelconque, l'ensemble de la commune doivent être déférées à la connaissance du Mir. Celui-ci est, en outre, propriétaire d'une partie du sol communal, et sa première et principale attribution consiste à faire entre les diverses familles la répartition de ces propriétés : chaque famille obtient la jouissance d'un lot proportionné à la somme d'impôts qu'elle est tenue d'acquitter. Le Mir fixe aussi l'époque de la récolte des foins et le jour où commence le labourage des terres laissées en jachère[1]; il autorise l'érection de nouveaux bâtiments sur les terres de la commune, signe tous les contrats qui intéressent la généralité des habitants et intervient, quand il le juge utile, dans les affaires privées des paysans; il prononce aussi sur les demandes de changement de domicile et de résidence[2], il révoque sa décision quand il lui plaît en rappelant ceux qui séjournent au dehors; son autorité va même si loin qu'il peut par un simple décret condamner ses membres à l'exil en Sibérie. Cette extension du pouvoir communal paraîtra démesurée, mais elle est une conséquence forcée du système fiscal et de l'organisation agraire de la Russie. Tous les habitants, nous l'avons dit, sont solidairement responsables de la totalité des impôts dus par le village; tous sont tenus, en outre, collectivement du payement des fermages dus aux propriétaires pour les terres que ceux-ci donnent en location au Mir. Cette solidarité engendre naturellement pour les habitants le droit de s'opposer au départ de celui qui n'a pas un remplaçant capable de supporter sa part dans les impôts et dans les fermages et de s'immiscer dans la conduite privée des habitants; il donne enfin le droit de prendre des mesures contre l'ivrognerie et tous les vices qui mènent à l'insolvabilité et à la misère.

[1] Jusque-là, chaque habitant peut faire paître son bétail sur la jachère; celle-ci occupe chaque année un tiers des terres du Mir.

[2] Tout changement de séjour doit être autorisé par le Mir. En fait, cette autorisation est fréquemment accordée : les villes seules contiennent une population d'environ 1,250,000 personnes, qui ont leur domicile légal dans un village rural et qui y ont même souvent leur famille. Cette sorte de servitude est donc considérablement mitigée dans la pratique.

Digitized by Google

On voit le défaut de cette organisation communale : elle constitue une sorte d'absolutisme démocratique; la liberté individuelle des habitants y est complétement sacrifiée aux besoins du gouvernement et à l'intérêt de la commune. Il ne faut pas cependant s'en exagérer les inconvénients : on a souvent affirmé que la constitution actuelle du Mir entrave le libre développement de l'industrie agricole. Les paysans sont tous conduits, dit-on, à suivre le même système de culture, et ils ne sont pas suffisamment garantis contre l'effet d'un nouveau partage pour oser mettre des engrais sur leurs lots et introduire dans leur exploitation des améliorations utiles, mais coûteuses. En théorie, le reproche est sérieux, mais en fait la liberté du cultivateur russe n'est nullement atteinte; on en peut donner plusieurs preuves décisives. Ainsi, les paysans qui prennent des terres à ferme les exploitent par les mêmes procédés que leur lot communal; et de leur côté, les propriétaires ne montrent, dans la culture de leurs domaines, pas plus d'intelligence que les paysans eux-mêmes; l'ignorance et la pauvreté seules retardent les progrès de l'industrie agricole en Russie. Le partage des terres du Mir ne se fait d'ailleurs qu'à des intervalles reculés et plus longs, en tout cas, que la durée des baux qui se concluent en Belgique[1]. Enfin et surtout, on ne voit nulle part les paysans user de la faculté qui leur est donnée par la loi de s'attribuer, à titre de propriété privée, les terres communales. Le Mir n'est donc point dans leur opinion cette organisation oppressive dont on nous parle : ils préfèrent le système de la propriété collective à celui de la propriété privée, qui les mettrait à l'abri de tout nouveau partage. Ajoutons une dernière preuve à toutes celles qui précèdent : par suite de circonstances particulières, les paysans des gouvernements d'Orel et de Tula possèdent eux-mêmes, et à titre particulier, de grandes concessions de

[1] Dans les provinces du sud, où la terre, par suite de sa fertilité naturelle, n'a pas besoin d'engrais, les répartitions sont annuelles ; au nord, où le sol est pauvre, elles sont très rares.

Dans la province de Yaroslaw, les terres communales sont d'ordinaire divisées en deux parts : la première qu'on fume, la seconde qui ne reçoit jamais d'engrais ; la première ne fait jamais l'objet d'un partage nouveau.

Digitized by Google

terre et cependant ils sont plus pauvres que ceux des autres provinces.

Si nous ne nous associons pas aux critiques des adversaires du Mir, nous ne nous faisons pas davantage l'écho de ses admirateurs fanatiques. A entendre ces derniers, la propriété collective communale est destinée à préserver la Russie du fléau du prolétariat : chaque ouvrier a droit à une part des terres communes, et à défaut de tout autre salaire, la culture du sol lui assure du moins des moyens de subsistance. Nous ne voyons pas, faut-il le dire ? la situation du paysan russe sous ces couleurs brillantes : exposé aux mauvaises récoltes et à la famine, il vit dans un état de dénûment et de pauvreté permanent; d'autre part, le prolétariat urbain fera son apparition en Russie dès que la grande industrie y aura pris une extension suffisante. Il n'en reste pas moins vrai que le système actuel ne pourrait être détruit sans danger. Il a permis d'entreprendre bien des améliorations que les paysans isolés eussent été impuissants à réaliser : des défrichements des terres incultes, des drainages, des irrigations ont été effectués dans beaucoup de localités suivant des plans d'ensemble et aux frais de la communauté. De plus, les paysans sont, par l'intermédiaire du Mir, propriétaires inaliénables de leurs exploitations rurales, c'est à dire d'une étendue de terres égale à la moitié de tout l'empire. Le transfert de la propriété foncière des mains de l'aristocratie entre celles des paysans est un des plus grands bienfaits de la Révolution française : le Mir assure un avantage analogue aux classes rurales de la Russie; il empêche l'accaparement des terres par les nobles et les riches. Enfin, il maintient une solidarité, excessive dans ses applications, mais excellente dans son principe, entre les divers membres de la commune. Ce principe de la solidarité tend à prendre une place de plus en plus importante dans nos institutions : il peut être difficile de préciser aujourd'hui quelles applications en pourront être faites dans l'organisation future de la société; mais la prudence commande de maintenir celles qui existent, surtout lorsqu'elles ont jeté de profondes racines dans les mœurs et les coutumes du peuple.

Digitized by Google

Le gouvernement procédera avec circonspection à la réforme de l'organisation communale : dès que l'état du budget le permettra, il devra modifier son système fiscal et renoncer à rendre tous les habitants de la commune collectivement responsables du payement de l'impôt; mais en faisant une plus large place à la liberté individuelle, il s'efforcera de fortifier au sein des populations rurales les sentiments de dévouement réciproque et de solidarité sur lesquels est basée depuis des siècles la constitution du Mir. Ce qu'il ne pourrait détruire, du reste, c'est l'influence des masses démocratiques dans l'exercice du pouvoir communal, et de là, cette influence ne manquera pas de s'étendre à l'administration entière du pays.

IV

Les paysans, on vient de le voir, jouissent d'une autonomie complète dans la gestion des affaires communales; en 1861, une autre institution, le *Volost*, a été établie aussi en leur faveur; elle a, comme le Mir, un caractère démocratique très prononcé.

Le Volost est une sorte de conseil d'arrondissement, dont la compétence s'étend à la fois aux matières administratives et judiciaires. Il est chargé principalement du recouvrement de certains impôts ainsi que du jugement des contraventions de police et des litiges civils de minime importance. Toujours il statue d'après la coutume et la tradition et forme une espèce de jury même en matière civile. Les attributions du Volost sont importantes, on le voit; néanmoins, les paysans y sont seuls éligibles; les propriétaires ont été soigneusement exclus de sa composition. Cette exclusion a des conséquences fâcheuses : les membres actuels ne se montrent ni administrateurs capables ni juges intègres. Ce qui justifiait cette mesure aux yeux du gouvernement, c'était, d'une part, la nécessité de briser l'autorité des nobles et, d'autre part, l'indifférence que ceux-ci ont toujours témoignée pour la gestion des affaires locales. Malgré de graves défauts, la nouvelle

Digitized by Google

institution a eu, du reste, d'excellents effets. Confiée à des mains inexpérimentées, elle a eu des commencements difficiles, mais la pratique du *self government* a ici, comme toujours, promptement indiqué le remède à côté du mal : la publicité des séances et le contrôle de l'administration suffiront pour corriger les derniers abus. En Angleterre, le régime parlementaire doit son origine et sa force au *self government* local ; les nouvelles institutions administratives rendront le même service à la Russie : elles préparent le peuple à l'exercice des droits politiques. Le gouvernement est parfaitement pénétré de cette idée ; il l'a prouvé en conservant les Volosts malgré leur marche peu satisfaisante, et en constituant au dessus d'eux de nouvelles assemblées délibératives, investies de pouvoirs encore plus étendus : nous voulons parler des Zemstvos.

Le *Zemstvo*, la nouvelle administration provinciale, a, comme le Volost et le Mir, un caractère très démocratique. C'est une assemblée élective nommée par les propriétaires fonciers, les communes rurales et les corporations municipales, et dont le mandat doit être renouvelé tous les trois ans. Les nobles y sont admis à côté des paysans, mais ils n'y forment pas la majorité. La compétence des Zemstvos est très étendue : l'entretien des routes et des ponts, l'instruction primaire, les mesures sanitaires, l'élection des juges de paix figurent dans leurs attributions. Ces assemblées siégent au moins une fois par an ; mais hors du temps de la session, un bureau spécial reste chargé de l'expédition des affaires courantes. Sous le nom unique de Zemstvo, on désigne deux genres distincts d'assemblées : celles de district et celles de province. Ces dernières sont composées de membres choisis par les premières : elles gèrent les intérêts provinciaux et prononcent sur toutes les questions qui concernent plusieurs districts à la fois. Le Zemstvo provincial est d'ordinaire composé de nobles, parce qu'aucun traitement n'est payé à ses membres. Pour être plus aristocratique, la réunion n'en paraît pas mieux composée : les affaires y sont examinées sans soin et les délégués montrent peu d'assiduité dans la fréquentation des séances.

Digitized by Google

Les Zemstvos ont été pour beaucoup de personnes une cause de déception : les uns en voulaient faire des parlements où l'on pourrait aborder toutes les questions d'ordre général, mais le gouvernement ne se prêta point à leurs désirs. D'autres avaient pensé que ces assemblées donneraient une vigoureuse impulsion aux travaux publics et à l'instruction populaire ; or, le pays est à cet égard à peu près dans le même état qu'il y a dix ans. Qu'on n'en conclue pas cependant à l'inutilité de ces institutions : grâce à eux, la condition des hôpitaux, des hospices et des autres institutions de bienfaisance a été améliorée ; des écoles normales ont été érigées, et des écoles primaires établies dans les villages les plus importants ; un système fiscal plus judicieux a assujetti les terres et les maisons aux taxes provinciales ; enfin, des sociétés d'assurances mutuelles ont été constituées pour garantir les paysans contre les ravages des incendies, si fréquents en Russie. Tel est le passé des Zemstvos : il permet d'avoir confiance dans leur avenir. Malgré l'inexpérience de leurs membres, malgré l'indifférence du public, ils ont réalisé des progrès sérieux.

L'éducation politique de la nation se fait lentement, mais on constate que les hommes se forment dans ces assemblées aux discussions politiques et au maniement des affaires. Les Zemstvos seront pour la Russie l'école de la liberté et de la discussion publique : de leur sein sortiront les hommes qui devront prendre les rênes du pouvoir quand l'autorité impériale renoncera à son omnipotence actuelle. Le Mir, le Volost et le Zemstvo forment autant d'essais de décentralisation administrative et constituent les parties successives de l'édifice dont le couronnement naturel sera l'assemblée générale des délégués de la nation.

Il n'est pas jusqu'aux réformes judiciaires, et notamment l'institution du jury, qui ne doivent préparer l'avénement d'un régime de discussion et de liberté. Les nouvelles créations administratives ont été suivies, en effet, d'une refonte complète du système judiciaire, conçue et exécutée dans cet esprit de libéralisme progressif qui se retrouve dans tous les actes du règne actuel. Les vices de l'ancienne organisa-

Digitized by Google

tion judiciaire sont connus : la procédure était secrète et les juges vendaient leurs sentences au plus offrant. Un ukase du 20 novembre 1864 inaugura un nouvel ordre de choses : il établit le pouvoir judiciaire sur des bases analogues à celles qui ont été adoptées en Belgique. Le défaut d'espace nous oblige d'en parler très brièvement ; contentons-nous de signaler quelques différences : l'appel des sentences des juges de paix se porte à l'assemblée mensuelle de tous les juges de paix du district ; toutes les affaires pénales sont soumises au jury ; enfin, les juges de paix sont électifs.

Le caractère libéral de cette réforme est indéniable ; on a même pu craindre qu'il ne fût trop marqué eu égard à l'état de civilisation du pays, mais l'expérience est venue dissiper ces appréhensions. Il a suffi d'un petit nombre d'années pour permettre aux nouvelles institutions judiciaires de jeter de profondes racines et de s'adapter entièrement à la vie nationale. Les juges de paix, malgré leur origine et leurs tendances démocratiques, font preuve d'impartialité pour tous ; les juges des tribunaux qui n'ont pas fait d'études juridiques sont remplacés successivement par des hommes plus instruits, et le barreau, qui compte encore beaucoup de membres peu honorables, se montre, dans les grandes villes, digne de la confiance publique ; le jury même fonctionne d'une manière satisfaisante : les acquittements qu'il prononce sont parfois en contradiction avec l'évidence des faits et les termes de la loi ; mais il ne faut pas oublier que la législation russe punit de peines sévères de simples fautes ou même des méfaits imaginaires, comme le sacrilége et le blasphème. Le contrôle de la presse et de l'opinion publique, qui se fait mieux sentir de jour en jour, suffira pour régulariser l'action du jury et pour prévenir les décisions qui révoltent le plus vivement la conscience publique.

V

Pour donner un tableau exact et complet de la Russie, il nous reste à parler de sa situation religieuse. La religion a

Digitized by Google

une importance capitale pour tous les peuples, mais surtout pour ceux qui sont le moins accessibles aux influences de la science, de l'opinion publique et de l'éducation. Pour ceux-ci, la morale ne trouve de sanction que dans la religion, et la morale est le fondement même de la puissance des États. Les nations qui n'ont pas une idée assez haute de leurs devoirs sont atteintes d'une infirmité secrète qui prépare leur décadence en dépit des apparences les plus brillantes de la prospérité matérielle et de la gloire intellectuelle.

Au point de vue religieux, la Russie est dans une position peu satisfaisante. La nation russe a une réputation de piété bien établie, mais aussi bien imméritée. Sans doute, la plupart des Russes, riches ou pauvres, témoignent de l'attachement à l'Église grecque et observent scrupuleusement ses rites et ses cérémonies, mais toutes ces manifestations sont purement extérieures. Dans les hautes classes règne l'indifférence; chez le peuple, la dévotion se réduit à une multitude de pratiques étroites et à un amas de superstitions absurdes. Cette absence d'une vie spirituelle dans le vrai sens du mot est due principalement à la triste condition qui est faite au clergé : dans les villages, les popes sont pauvres, à l'égal des paysans au milieu desquels ils se trouvent; ils sont souvent obligés de disputer à l'avarice et à la misère des moujhiks les provisions nécessaires à leur subsistance. Ils débattent avec ceux-ci les prix des sacrements, puis doivent faire le tour des cabanes pour se faire payer en nature les actes de leur ministère. Ces tournées, jointes à des opérations équivoques, au trafic des choses saintes, détruisent fatalement le prestige du prêtre et enlèvent toute autorité à son enseignement moral. Certains popes se déconsidèrent davantage : ils s'enivrent, se collètent entre eux au cabaret, et parfois même descendent jusqu'au crime. Il n'est pas étonnant qu'une religion servie par de tels hommes soit impuissante à élever le peuple à un niveau suffisant de moralité. Ce qui peut surprendre, c'est qu'elle conserve malgré tout une si grande influence sur les paysans : mais l'âme humaine est invinciblement entraînée vers les grandes questions philosophiques,

Digitized by Google

et les illettrés, les ignorants demandent tout naturellement aussi à la religion la solution du problème de la destinée humaine. Si les prêtres sont les serviteurs indignes du culte, celui-ci n'en est pas moins saint et légitime : le peuple sent fortement cette vérité, en même temps qu'il comprend les difficultés de la position faite aux prêtres de campagne. Ces malheureux méritent en réalité la pitié bien plus que le mépris : ils succombent sous un fardeau que les épaules les plus robustes auraient peine à supporter. Leur maigre budget doit servir à l'entretien de toute une famille; l'évêque les marie, souvent avant leur sortie du séminaire, de sorte que tous ont femme et enfants ; souvent même, une belle-mère et des belles-sœurs viennent prendre leur part de leurs modestes revenus. Pour pourvoir à la subsistance de toute sa famille, le prêtre est forcément amené à sortir des bornes de la délicatesse et même de l'honnêteté. On se demandera peut-être comment il se trouve des hommes instruits pour s'assujettir à une telle existence. C'est que le clergé forme une caste à part, qui ne peut se mêler aux autres classes sociales. La loi ferme toutes les carrières laïques aux prêtres et à leurs fils ; par leur naissance, ceux-ci sont voués à l'état ecclésiastique, et comme leur nombre excède celui des places vacantes, leur situation matérielle en devient d'autant plus pénible. Et ce n'est pas assez que la misère les écrase, leurs supérieurs hiérarchiques ne leur témoignent que de l'indifférence et du mépris. Toutes les hautes fonctions de l'Église grecque sont réservées au *clergé noir*, c'est à dire aux moines qui observent le vœu de célibat. Ceux-ci sont loin cependant d'être à la hauteur de leur position : l'éducation des prêtres, entièrement confiée à leur direction, ne répond ni à la dignité du ministère sacerdotal ni aux exigences de notre époque. Sauf quelques rares évêques, le clergé noir [1] est inaccessible à toute idée de

[1] On se fait souvent une fausse idée de la puissance des moines russes et de leurs couvents. En réalité, il n'existe que 500 couvents en Russie, et la plupart disposent de ressources fort restreintes. — Ces maisons paraissent être le refuge de la paresse et même de l'ivrognerie et d'autres vices qui découlent naturellement d'une vie oisive.

Digitized by Google

science et de progrès : il enseigne aux séminaristes tout le détail des formes extérieures du culte, mais ne leur communique aucune des idées si hautes et si pures que renferme la doctrine chrétienne. La situation matérielle et morale des popes est donc vraiment affligeante et réclame une réforme complète ; heureusement, le zèle réformateur du gouvernement s'est fait sentir aussi de ce côté.

La suprématie religieuse appartient, en Russie, non pas au czar, comme on l'affirme souvent, mais à un Synode, dont le czar nomme les membres. Mais les décrets de ce Synode n'acquièrent de force obligatoire qu'après avoir obtenu la sanction impériale, et ils sont publiés en vertu de l'autorité souveraine du czar, et non point au nom de l'Église ; même dans les affaires purement administratives, il faut, pour donner force exécutoire aux décisions du synode, l'assentiment du procureur impérial, un fonctionnaire laïque chargé d'empêcher toute dérogation au droit civil national. Le pouvoir civil exerce donc indirectement une autorité très étendue en matière religieuse et, sous le règne actuel, le gouvernement en a déjà usé pour améliorer la position des popes. Pour accroître leurs ressources, il a diminué le nombre des paroisses ; puis, il a détruit une partie des barrières qui faisaient du clergé une caste à part : l'administration, la magistrature, les universités et même les emplois industriels ont été ouverts successivement aux fils des prêtres.

Les tendances libérales de l'administration se manifestaient en même temps au profit des sectes dissidentes. La persécution a souvent sévi en Russie, mais, chose remarquable, elle était le fait du gouvernement et non du clergé, qui a toujours montré une indulgence extrême pour les opinions philosophiques et même religieuses du public. Ces sectes se divisent en deux catégories : les unes se rattachent à la religion grecque, les autres se rapprochent du protestantisme ; les premières forment ce qu'on appelle le *Raskol*. Le Raskol est une manifestation de l'esprit conservateur du peuple russe, une protestation contre les réformes opérées au XVIIe siècle dans les affaires du culte ; peuple et prêtres résis-

Digitized by Google

tèrent à ce qu'ils considéraient comme des innovations sacriléges et rompirent avec l'Église officielle. Cette première rupture en provoqua de nouvelles, et par la force même de son principe, le Raskol se scinda en plusieurs fractions. Aucun évêque ne s'était rangé du côté des anciens croyants : ils ne pouvaient donc faire ordonner de prêtres que par des prélats ralliés aux vues réformatrices du gouvernement; de là le schisme : les uns renoncèrent à l'usage des sacrements et ne voulurent plus de prêtres; les autres eurent recours à des compromis de tout genre pour conserver des pasteurs et maintenir leur Église sur la base de la vieille orthodoxie. Ces deux sectes se subdivisèrent à leur tour, et le Raskol en comprend aujourd'hui un grand nombre, dont quelques unes professent et pratiquent des doctrines très immorales. Nous nous contentons de mentionner ces monstruosités excentriques; elles ne sont ni assez répandues, ni assez populaires pour que le gouvernement doive s'en préoccuper et pour qu'elles aient une action réelle sur l'avenir de la nation.

L'Église orthodoxe n'a pas seulement subi des pertes de ce côté : elle voit aussi déserter ses rangs par des hommes qui veulent des croyances plus larges et plus libérales; ce mouvement est d'autant plus intéressant qu'il se produit au sein même du peuple. La plus remarquable des sectes auxquelles nous faisons allusion est celle des *Molokans*. Les Molokans prennent l'Écriture sainte pour règle unique de leur foi et de leur conduite, mais ils admettent que le texte sacré doit être interprété suivant son esprit et non selon la lettre, et ils reconnaissent à chacun le droit d'adopter l'interprétation qu'il trouve préférable. Leur organisation répond à celle des temples apostoliques, telle qu'ils la trouvent dépeinte dans le Nouveau Testament; ils rejettent l'autorité de tous les écrivains postérieurs. Ils n'ont donc ni hiérarchie, ni clergé salarié; ils se contentent de choisir dans leur sein un Ancien, chargé de veiller sur l'état moral et religieux de la communauté. Le dimanche il se réunissent pendant deux ou trois heures pour chanter des psaumes, réciter des prières, lire les Écritures et

Digitized by Google

converser sur des sujets religieux. Si quelqu'un a des doutes sur un point de doctrine, il les expose à l'assemblée et l'on discute les textes qui ont trait à la question : on ne se croit pas tenu d'avoir une réponse à toutes les controverses et on laisse en suspens celles dont la solution ne s'impose pas d'elle-même. Il y a, on le voit, une grande analogie entre les Molokans et les Presbytériens écossais : les uns et les autres se font remarquer aussi par le soin extrême avec lequel ils veillent sur la conduite et la moralité de leurs membres. Le Molokan qui a commis une action répréhensible reçoit d'abord une admonestation ; tantôt elle est faite en particulier, tantôt devant la congrégation ; s'il ne se corrige point, on l'exclut temporairement des réunions et on lui interdit tout rapport avec les membres ; dans les cas extrêmes, on recourt à l'expulsion. D'autre part, si un membre se trouve dans des embarras financiers, ses frères n'hésitent pas à l'assister de leur bourse. Cet esprit de charité, joint à la pureté des doctrines, produit des merveilles : les Molokans se distinguent par leur sobriété et par la droiture de leur caractère, et ils jouissent d'une prospérité beaucoup plus grande que les paysans orthodoxes ; leurs maisons sont mieux entretenues, leurs vêtements plus soignés ; enfin, ils s'acquittent avec beaucoup plus de ponctualité du payement des impôts.

La fondation de cette secte n'est pas la seule conquête que le protestantisme ait faite sur l'Église grecque. La religion des colons allemands établis en Russie s'est également propagée au sein du peuple et a déterminé la formation de communautés diverses qui se rattachent de près ou de loin à la réforme du XVIe siècle. Il nous est impossible de décrire les caractères principaux de toutes ces petites églises ; fidèles à l'esprit du protestantisme, elles se multiplient et varient presque à l'infini. L'existence de toutes ces sectes dissidentes n'offre pas d'importance, du reste, au point de vue politique[1]. Tout danger politique a disparu dès qu'on a cessé de les persécuter ; seuls, les catholiques sont désaffectionnés et restent

[1] La Russie compte environ dix millions de non-orthodoxes, non compris les catholiques et les mahométans.

Digitized by Google

en butte aux sévérités de l'administration, mais il est juste d'ajouter que la lutte de l'État contre le catholicisme était encore plus inévitable en Russie qu'ailleurs; ces deux puissances se disputent, on le sait, la suprématie politique, et le gouvernement russe est plus que tout autre jaloux de maintenir ses droits et ses prérogatives; en outre, le catholicisme a toujours fait cause commune en Pologne avec les insurrections dirigées contre le pouvoir du czar : la lutte à outrance est la conséquence naturelle de cet état de choses.

En résumé, la situation religieuse de la Russie est mauvaise; mais les éléments d'une réforme libérale et progressive existent dans le gouvernement et au sein de la nation; on peut espérer qu'un avenir prochain développera ces germes féconds et assurera au pays tous les avantages qui résultent d'un culte rendu conforme aux exigences de la raison et aux aspirations les plus élevées du cœur humain.

VI

Tous les peuples aspirent à exercer une influence au dehors et à faire prévaloir dans les relations internationales leurs idées et leurs conceptions politiques. Jusqu'à Pierre le Grand, les souverains russes n'avaient pas eu cette ambition : ils avaient eu pour mission de s'affranchir du joug que les invasions tartares du XIVe siècle avaient fait peser sur le pays, et de réunir en un empire les diverses principautés existantes sur le sol de la Russie. Au sortir de cette lutte, la nation était plongée dans un état complet de barbarie; Pierre comprit la nécessité de l'initier aux arts et à la civilisation de l'Occident, et il poursuivit cette œuvre avec une ardeur et une énergie indomptables. Il en fut bien récompensé, car il lui fut donné d'anéantir la puissance de la Suède qui fermait à la Russie les approches de la Baltique, et celle de la Pologne, qui prétendait, de son côté, à la suprématie sur la race slave. Toutefois, les réformes de Pierre le Grand recélaient un danger et une cause de faiblesse. Entreprises souvent par esprit de système et sans ménagements pour les traditions, les mœurs

Digitized by Google

et les coutumes nationales, elles imposaient au peuple des institutions qu'il ne comprenait pas ou qui lui étaient odieuses; empruntée à des sources étrangères, la culture russe ne manifesta ni spontanéité, ni originalité; elle se contenta de refléter successivement tous les courants d'opinion qui prévalaient à l'étranger. Heureusement, les études historiques et économiques que notre siècle a poursuivies avec tant de succès sont venues ramener l'attention sur les usages et les particularités propres à la race slave et elles ont réussi à provoquer une vive réaction du sentiment national. Cette réaction était nécessaire : les réformes démocratiques, entreprises sous le règne actuel, échoueraient forcément en effet si elles ne s'accommodaient point aux instincts et aux vœux des masses populaires.

La politique internationale ne commandait pas moins ce retour de la nation russe sur elle-même. Principal représentant de la race slave, la Russie est le centre naturel autour duquel tous les peuples issus de cette famille tendront à se grouper, pourvu qu'ils trouvent en elle le champion de leurs idées et de leurs aspirations. Le gouvernement n'a pas accepté ouvertement cette mission, mais ses actes témoignent suffisamment de ses désirs et de son ambition. A l'intérieur, il poursuit avec persévérance la russification de tous les éléments étrangers répandus dans l'empire. A l'extérieur, il garde une attitude très circonspecte, mais les comités panslavistes obtiennent pleine liberté d'action; leurs envois de volontaires et de subsides n'ont pas peu contribué, on le sait, à prolonger la lutte soutenue par les chrétiens de Turquie contre la Porte. On a souvent exagéré la puissance de ces comités : ce serait sous leur pression, affirme-t-on, que le gouvernement du czar aurait fini par renoncer à ses intentions pacifiques. On oublie qu'un gouvernement absolu tel que celui d'Alexandre II ne se laisse pas dicter la loi par ses sujets; en attaquant la Turquie à un moment où elle est abandonnée de tous ses alliés, l'empereur n'a fait que reprendre la politique poursuivie par tous ses prédécesseurs. Il a pu et il peut exister des divergences entre

Digitized by Google

la volonté impériale et les aspirations des panslavistes, mais ces divergences ne portent, croyons-nous, que sur des questions de détail, sur le mode et l'époque de l'exécution de leur programme commun. Ainsi, les comités de Moscou ne cachent pas leur désir d'annexer à la Russie tous les Slaves qui habitent la Turquie d'Europe, mais la chancellerie impériale se garde soigneusement de formuler des prétentions aussi étendues.

Le but qu'elle poursuit ostensiblement en ce moment est l'établissement de principautés qui, sous une forme ou l'autre, reconnaîtront la suprématie et la suzeraineté des czars. On ne voit pas encore si leur dépendance sera plus ou moins étroite; nul ne peut dire quelle sera l'issue définitive de la phase actuelle du conflit oriental et les desseins de la diplomatie russe ne se dévoilent que lentement. Si l'on veut s'arrêter aux probabilités, il est permis de croire que les provinces arrachées au joug ottoman seront impuissantes à maintenir leur pleine autonomie et devront subir le patronage d'une des grandes puissances. L'Autriche et la Russie peuvent seules aspirer à exercer ce patronage, mais la première ne fait rien pour l'acquérir, et avant de l'obtenir, elle devrait soutenir contre sa rivale une lutte qui pourrait l'exposer à de graves dangers. Son existence même est menacée, du reste, par les aspirations panslavistes, et les embarras intérieurs que lui susciteront les agitations et les rivalités de ses diverses nationalités suffiront à absorber toute son attention, sinon même à achever sa ruine. La politique impériale ne rencontrera pas d'obstacles invincibles de ce côté.

L'agrandissement de la puissance russe ne paraît pas devoir se borner à l'Europe : en Asie, ses armées poursuivent la conquête de l'Arménie, et cette province ne restera point sous la domination du sultan. De là, l'influence moscovite pénétrera dans tous les territoires voisins : l'Asie Mineure et la Perse la subiront comme les Khanats de l'Asie centrale la subissent déjà. La Chine même subira un jour le choc des armées russes : une loi fatale de l'histoire

Digitized by Google

semble faire de tous les peuples barbares la proie de leurs voisins plus civilisés; la Chine n'échappera pas à cette commune destinée et elle devra céder à la Russie tout au moins une partie de ses provinces. Quant à l'Inde, dont on parle tant, elle nous semble par sa position géographique pour longtemps à l'abri de toute attaque.

Quoi qu'il advienne de ces extensions territoriales, la Russie formera avant peu, grâce à la multiplication rapide de sa population et au développement de ses ressources, un empire immense doué d'une force prodigieuse. La civilisation de l'Asie en recevra d'abord une impulsion féconde; mais cet accroissement de la puissance russe aura même, nous l'espérons, une action bienfaisante sur les destinées et l'avenir de l'Europe. Placées en face du colosse moscovite, les nations occidentales sentiront le besoin de se rapprocher les unes des autres et de faire trève à leurs rivalités et à leurs jalousies réciproques. La destruction d'un État affaiblirait tous les autres; l'intérêt commun les réunira dans une alliance capable de tenir tête aux forces russes. Nous avons confiance, du reste, dans l'influence que les souverains russes pourront exercer dans les relations internationales; cette influence sera mise, nous en avons la conviction, au service des idées et de la politique libérales. Si les czars se faisaient les soutiens de la réaction, c'en serait fait bientôt de leur puissance : déchirée par les factions à l'intérieur, la Russie serait incapable de résister à ses ennemis du dehors, et elle succomberait, comme en 1855, à la coalition des nations libérales de l'Occident. Si elle triomphe aujourd'hui, c'est parce qu'elle défend la cause du progrès et de l'humanité. Cette leçon ne sera point perdue pour ses gouvernants : elle les déterminera à persévérer dans la voie qu'ils ont suivie avec tant de bonheur et d'honneur depuis la conclusion de la paix de 1856.

R. DE RIDDER.

Digitized by Google

JEAN FUSCO[1]

ÉPILOGUE.

C'est à vous, ma fille, que j'ai dédié l'*Histoire de Jean Fusco*, œuvre dont la conception date de loin, que j'ai longuement, patiemment mûrie et travaillée avec soin, afin qu'elle fût digne de vous, ma joie et mon orgueil. Elle vous a fait voir, si vous ne le saviez déjà, l'influence immense et décisive de l'éducation sur la destinée de l'homme; elle vous a fait voir que l'éducation catholique, avec ses remontrances sévères, ses punitions humiliantes, ses terreurs ridicules et sa sempiternelle compression, étouffe ou énerve les natures les plus heureusement douées.

Dites aux jeunes mères que pour assurer à leurs jeunes enfants un avenir heureux, qui sera leur plus douce récompense, elles doivent favoriser sans relâche l'éclosion et le libre développement de leurs facultés natives, et ne jamais les opprimer, sous prétexte de les corriger. Corriger la nature! Dites-leur surtout que c'est l'éducation reçue au foyer de la famille et dont le souvenir ne s'efface jamais, et non le régime politique sous lequel une nation vit, qui est seule capable de produire des citoyens à l'âme fière et libre, suffisamment armés pour lutter avec succès contre tout despotisme politique et religieux, puisque dans notre chère Belgique, où fleurit la Constitution la plus libérale, on voit des citoyens, en trop grand nombre, à cause de l'éducation

[1] Voir *Revue de Belgique* des 15 février, 15 mars et 15 avril 1876.

Digitized by Google

catholique qu'ils ont subie, soumis et asservis à la théocratie romaine, dont le triomphe fera la ruine et la honte de la Belgique. — *Il faut réviser la loi de* 1842; *il faut empêcher que le prêtre domine dans l'école.* — Ce serait une excellente mesure, et j'applaudirais à une réforme réclamée depuis près d'un quart de siècle. Mais, quoi! si le prêtre continue à dominer dans la famille, sera-ce la loi qui pourra l'empêcher? Non, ce sera la femme, la mère et la mère seule. Cette mission humaine et civilisatrice est dévolue à ce sexe gracieux et tendre dont vous êtes ma fille, un ornement accompli. Ah! si les femmes voulaient!

ESSAIS DE JEAN FUSCO.

Jean Fusco a laissé un grand nombre de manuscrits que je veux faire connaître aux lecteurs de la *Revue de Belgique.* Ce ne sont pas des œuvres remarquables, mais elles seront lues avec bienveillance par tous ceux qui se sont intéressés au sort malheureux de mon ancien ami; elles prouvent qu'il s'exerçait sans relâche à ce grand art d'écrire. Ce travail de la pensée l'absorbait, le calmait; il ne me cachait pas le désir qui l'agitait : il voulait devenir un écrivain, avoir une place, pas grande, mais une petite place parmi les écrivains nationaux. C'était son ambition. Aurait-il atteint son but? Hélas! je ne le pense pas. L'enfant dont l'élan a toujours été refoulé, — car l'éducation catholique ne tolère aucune liberté d'esprit, — manquera toujours, devenu homme, de l'audace nécessaire au succès de toute entreprise. Jean Fusco ressemblait à tant d'autres jeunes Belges qui portent en eux le germe de grandes choses, mais qui, victimes de la même éducation, demeurent immobiles, comme paralysés et voient passer leur jeunesse et bientôt leur âge mûr, sans avoir réalisé leur rêve d'éclatante renommée. Ils meurent obscurs et désespérés parce qu'ils ont toujours manqué d'audace. *Audaces fortuna juvat.*

Un professeur distingué de l'enseignement public m'écrit pour me louer de mon travail; que de Jean Fuscos! dit-il. Il

Digitized by Google

reconnaît qu'il y a, en Belgique, à côté des hommes qui sont en pleine lumière, un nombre considérable d'hommes de valeur qui végètent dans l'ombre et dont Fusco est le type, parce que l'éducation qu'ils ont reçue leur a ôté l'audace et le courage de se lancer et de se produire!

Voici les titres des *Essais* de Jean Fusco dont je donne quelques extraits :

I. Les Pauvres.
II. Le travail. — Conditions du travail productif. — Commentaire. — L'École sociétaire.
III. Les Hommes de 1830. — Commentaire. — Les abbés du Congrès.
IV. Douloureux souvenir. — Commentaire.
V. Bêtes et Gens.
VI. La peine de mort.
VII. Allégorie. — L'Audace. — Commentaire.

I

LES PAUVRES.

I. C'était dans une ville de province, la veille d'une élection. Des amis politiques s'assemblent. Il manquait un candidat. Un docteur en philosophie, plus riche de science que de rentes, se présente au comité. Il réunit dans sa personne toutes les qualités requises pour faire un bon législateur, savoir : sens moral et sens politique. La patrie aurait trouvé en lui un vaillant défenseur et il aurait trouvé dans la considération publique la récompense de ses efforts. Il allait être admis sans contestation, lorsqu'un citoyen notable lui demanda s'il pouvait payer les frais d'élection. Hélas! il n'avait pas de fortune et sa candidature fut écartée à l'unanimité et sans le moindre débat. Il peut donc arriver, même dans les pays démocratiques, que pour servir son pays, il faut avoir de la fortune.

Croyez-vous, me disait l'autre jour un de mes bons amis, que tous les Belges capables siégent dans nos assemblées délibérantes, à la Chambre, dans les conseils de la province, de la commune? Des hommes de sens, de bon sens, et en grand nombre, ont peur

Digitized by Google

des orages et des déceptions de la politique. Les uns fuient cette vie agitée et douloureuse, où tant d'intrigants, cette plaie des peuples libres, triomphent et font tapage. D'autres, trop amis de leur repos, redoutent les attaques trop vives du parti contraire; les injures et les calomnies surtout, si bien inventées pour épouvanter les citoyens timides et leur faire déserter le terrain du combat par dégoût, par horreur du scandale. J'en connais aussi qui aiment leur pays, mais qui, trop pauvres pour pouvoir se sacrifier à sa conservation et à sa prospérité, contemplent d'un regard attendri cette tribune nationale où ils ne monteront jamais.

Mais ceux que je plains le plus, ce ne sont pas les craintifs et les peureux, gens honnêtes et dévoués, à l'action près, un peu égoïstes, criant contre les intrigants, à qui ils n'osent disputer la place. Inutile de leur expliquer, par l'exemple de tant d'autres hommes politiques, cette sainte loi du sacrifice si nécessaire à la splendeur des pays libres. Ceux que je plains le plus et dont la destinée me touche, ce sont ces obscurs grands esprits, prédestinés au sacrifice, que le besoin d'agir tourmente et que la pauvreté paralyse. En eux est un grand amour de la chose publique, un immense besoin de s'y dévouer; mais enchaînés au travail qui doit nourrir leur famille, leur jeunesse s'écoule, leur âge mûr s'écoule, sans qu'ils voient poindre le jour où il leur sera donné de déployer leurs forces pour la gloire de la patrie.

Je connais des professeurs, des magistrats, des militaires, les uns taillés pour l'éloquence tribunitienne, les autres passés maîtres déjà dans la science politique, à qui la loi des incompatibilités ferme à deux battants la porte de nos assemblées. Ils ne peuvent enrichir la patrie qu'ils aiment, ni de leur talent ni de leur expérience, sans échanger leur maigre salaire contre une indemnité plus maigre encore, qui ne leur suffit pas pour subsister. Il faut qu'ils vivent et meurent avec le germe des grandes choses qu'ils portent en eux. (G. Callier en fut un exemple.)

J'ai connu des fonctionnaires réprimandés pour avoir écrit, des magistrats jalousés pour avoir écrit, des officiers internés pour avoir écrit, des citoyens libres calomniés et appauvris pour avoir écrit. S'ils avaient été millionnaires, qui aurait osé élever la voix contre eux?

Dans un pays démocratique où le riche s'amuse, le pauvre qui travaille et agrandit son âme aux lumineuses vérités de l'histoire

Digitized by Google

doit cacher et contenir dans son sein la flamme ardente qui le dévore; misères contre lesquelles la société ne cherche point de remède. La tête dans les cieux et les pieds sur un fumier, tel est le sort de milliers de nos semblables, à côté desquels passent, sans en soupçonner l'existence, tant de turbulents tribuns qui ne voient dans la politique qu'un jeu d'amour-propre ou un moyen de faire fortune. La société est ainsi faite qu'elle repousse avec d'autant plus d'ardeur ceux qui peuvent la servir avec le plus de dévouement. Malheur à qui voudrait la changer !

II. Qu'un homme éclairé ne soit pas assez riche pour boire du vin à ses repas et fréquenter les soirées des grands, cela n'est pas très malheureux; mais qu'il soit obligé de se passer d'un bon livre ou de refuser une robe à sa fille, cela est malheureux.

III. J'ai connu des ménages où il y avait deux, trois filles, instruites et belles, pleines de grâces et de cœur, mais sans dot; donc, pas de mariage, pas de position, et les parents se sentent vieillir, à côté de leurs enfants, avec la perspective de s'en aller un jour l'un après l'autre, laissant après eux des femmes sans ressources et sans protection. Cela est affreux.

IV. Avez-vous quelquefois visité des ménages pauvres ? Dans un réduit étroit qui sert de cuisine et de chambre à coucher, végètent père, mère et enfants. Un jour le typhus ou le choléra envahit ce taudis, et le père agonise et meurt à côté du berceau du dernier né qui pleure, entouré de sa femme et de ses enfants, dont les cris déchirants empoisonnent son heure dernière. Le pauvre vit misérablement et il meurt misérablement. Oh! par pitié pour lui, ne lui dites pas qu'il n'y a pas de vie meilleure.

V. La fortune est une grande force, il ne faut pas la dédaigner. On peut être un citoyen très instruit, très honnête et être un pauvre diable. L'art de s'enrichir est un grand art, qu'il n'est pas donné à tout homme de posséder ni d'acquérir, mais que les coquins acquièrent plus facilement que les honnêtes gens.

J'ai vu des hommes très bornés et peu délicats acquérir des millions. Ils n'en étaient ni plus instruits, ni plus charitables; mais ils avaient le droit de parler haut et de faire taire ceux qui les valaient mille fois et qui étaient à la fois étonnés de leur audace et des bravos de la foule.

Il ne suffit pas d'être instruit et honnête pour acquérir une fortune, il faut être habile. C'est une affaire de tempérament et d'éducation, d'éducation surtout.

Digitized by Google

LES PAUVRES. (*Suite.*)

Les lois pénales sont plus dures pour le pauvre que pour le riche et cependant, dans notre société, la richesse et l'instruction — qui la donne — sont souvent le résultat du hasard.

1° *Le vagabond.* — Celui qui n'a ni moyens de subsistance, ni domicile certain, ni métier habituel, peut être puni de 3 à 6 mois d'emprisonnement. Le vagabondage atteste la négligence, l'incurie de la société; elle dit au malheureux : Je ne vous donne pas de travail; mais prenez garde à vous; si je vous rencontre quelque part inoccupé, je vous flétris, je vous condamne à la prison. Bientôt le vagabond est arrêté. Arrivé en prison, il y trouve ce qu'on lui avait refusé, pain, abri et travail. Au lieu d'organiser le travail dans les prisons, le pouvoir devrait le protéger dans la société, il n'y aurait pas de vagabondage, pas de délit, pas de condamnation. Les dépenses seraient les mêmes; il est vrai qu'on aurait prévenu le mal. Et il paraît qu'on ny tient pas beaucoup.

2° *Emprisonnement préventif.* — Le riche seul peut fournir la caution légale et se dispenser d'habiter la prison en attendant qu'on le juge. Le pauvre ne le peut, et cette disposition bienfaisante de la loi n'existe pas pour lui. Cependant, lorsque le riche est en prison, ses fermiers travaillent et son vin mûrit; tandis que le pauvre qui ne sait plus aider sa famille par son travail trouve souvent, en sortant de prison, sa femme morte à l'hôpital — ses instruments vendus pour du pain — et sa fille, que la misère, hélas! a conduite au vice.

3° *Circonstance aggravante.* — Chacun sait que les lois et les règlements défendent de porter des armes, telles que stylets, etc. Si le citoyen est riche, il sera condamné, en cas de contravention, à une amende de 16 à 200 francs (art. 314 du Code pénal). Mais s'il est pauvre, s'il n'a pas trouvé de travail, il peut être condamné à cinq ans d'emprisonnement!!! Ceux qui doutent d'une disposition aussi injuste et aussi barbare, quand il s'agit de frapper le pauvre, pourront s'en convaincre par la lecture de l'article 277 du Code pénal impérial. — Le riche n'est souvent condamné qu'à 25 francs d'amende pour un acte de violence (car si la pauvreté est une circonstance aggravante, la richesse est souvent une circonstance atténuante), tandis que le vagabond

Digitized by Google

aura, pour une violence de même nature, de cinq à dix ans de réclusion. Voyez et lisez les articles 311, 163 et 279.

Et veut-on avoir une dernière preuve que l'égalité devant la loi est non seulement une fiction, mais une cruelle ironie, qu'on sache que le riche condamné aux travaux forcés à temps n'est pas marqué, tandis que le pauvre doit l'être (art. 20 et 280).

La société frappe donc sans pitié le pauvre, mais en le frappant elle commet une double injustice : car elle ressemble au père de famille qui, pouvant et devant instruire ses enfants, les laisse dans l'ignorance et leur fait ensuite un crime de cette ignorance.

Infanticide. — La femme qui tue son enfant nouveau-né commet un infanticide. La loi la punit de la peine de mort. — Nous pensons qu'il n'est pas dans la condition normale de la nature humaine de faire le mal et que des circonstances fatales, la misère, par exemple, poussent souvent au désordre l'homme qui, sans elle, serait resté pur de toute souillure. L'infanticide est un crime bien horrible sans doute, et cependant nous avons remarqué que les jeunes filles qui, sur les bancs de la cour d'assises, courbaient le front sous une pareille accusation étaient rarement des êtres pervertis, et que presque toutes avaient des antécédents qui, non seulement n'avaient pas été flétris par la justice, mais dont la moralité même était démontrée par plusieurs témoins.

La société ne veut pas qu'une jeune fille devienne mère. L'homme qui l'aura séduite ne perd rien de sa considération; mais la femme dont la faiblesse réclame de la confiance et de l'amour, et qui n'a pas su résister, hélas! aux stimulants de sa propre nature, la société la flétrit, sous le nom de *fille-mère*, et son enfant sous celui de *bâtard*. Dieu fait luire le soleil pour les bâtards comme pour les enfants légitimes, mais la société n'a pas d'abri, n'a pas de pain pour les enfants de l'amour. La société est si morale et si pudique, qu'elle aime mieux voir s'établir à la porte du père de famille, l'exemple de la prostitution publique et patentée, que de créer des asiles pour les filles et leurs bâtards!

« La honte pour lui, s'écrie dans son désespoir la fille qui « va devenir mère, la honte pour lui et la misère pour nous « deux !... »

Ces joies anticipées de la maternité qui inondent de bonheur le cœur des femmes riches, n'existent pas pour la fille séduite, abandonnée et pauvre. Ce jour qui approche et qui est une fête

Digitized by Google

pour les autres, est pour elle un jour de deuil et d'infamie... C'est une jeune servante de la campagne qui, malgré ses souffrances, a rudement travaillé jusqu'à la dernière heure; lorsqu'elle sent que son enfant va naitre, par une froide nuit d'hiver, elle descend tranquillement à l'écurie; elle a été si prudente, la jeune mère, que personne dans la maison ne l'a entendue marcher; et maintenant que les forces l'abandonnent, loin d'être encouragée et aidée, elle est seule, seule devant Dieu qu'elle ne sait plus prier; seule pour son enfant dont le premier cri va peut-être éveiller toute la maison et appeler sur sa tête et sur celle de son enfant la malédiction de ses parents ou de ses maîtres. Oh! terreur! ce premier cri de l'enfant qui noie dans l'ivresse les douleurs de la mère légitime, ce cri que Dieu qui pardonne pourrait seul entendre, la jeune mère affaiblie et égarée, la pauvre mère l'étouffe et, par un mouvement convulsif, elle a mis la main sur la bouche de l'enfant!... Seule et abandonnée, tandis qu'elle faiblit, l'enfant meurt à ses pieds; et quand elle revient à elle, la mère ne trouve plus qu'un cadavre... Il y a infanticide. Il y a peine de mort et les jurés condamnent, car il y a crime! Crime?... Eh bien! oui, il y a crime, non pas de la part de la pauvre fille séduite, mais de la part de la société qui, au lieu de venir au secours des êtres faibles, les abandonne et les flétrit. Il y a crime dans le préjugé qui flétrit la victime et qui ne flétrit pas l'amant lorsqu'il vient en justice accuser effrontément la fille qu'il a perdue. Si vous ne jetiez pas sur la pauvre fille abandonnée, ô société morale et pudique! vos cris d'imprécation et de colère, elle mettrait son enfant au monde, non pas en cachette, seule, dans une écurie froide et humide, mais dans une chambre préparée, entourée d'amis, de parents, encouragée et soutenue. Si vous aviez un asile pour les filles-mères, pour les pauvres filles de la campagne surtout; si, au lieu de ne réserver à l'enfant naturel que la honte et la misère, vous lui réserviez la crèche où la mère peut l'allaiter, croyez-vous donc qu'elle *le tuerait?*

Et ce qui prouve que ce crime d'infanticide n'est pas dans la nature, c'est que les filles dont la fortune peut couvrir les fautes et les cacher au monde, loin de tuer leurs enfants, les aiment et les élèvent. Mais n'est-ce pas encore une fois la preuve éclatante que la misère récolte le crime et que la race du pauvre est la race fatalement prédestinée aux cours d'assises et à l'échafaud?

Nous avons déjà démontré, en citant des dispositions légales, que la loi est plus impitoyable pour le pauvre que pour le riche.

Digitized by Google

Mais quand la loi est égale pour tous, l'exécution des décisions judiciaires n'est pas la même. Elle est modifiée pour le riche, mais pour le pauvre elle subsiste dans toute sa rigueur. Nous allons citer les cas d'*exposition* et de *contrainte par corps*.

1° *Exposition publique.*

On sait qu'aux termes du Code pénal, les cours d'assises joignent aux peines de la réclusion et des travaux forcés l'exposition, pendant une heure, sur une place publique. Eh bien, cette peine prononcée contre le riche comme contre le pauvre n'est presque jamais exécutée contre le riche, tandis que le pauvre la subit toujours. Nous ne venons pas demander qu'il y ait un plus grand nombre d'expositions, nous demandons plutôt qu'on brûle l'échafaud; mais nous voulons qu'on fasse grâce au pauvre aussi souvent qu'au riche. — L'exposition est plus cruelle que la mort; le couperet tue, l'exposition vous laisse vivre, mais elle vous flétrit. Nous qui avons entendu expliquer par ceux qui l'avaient subie, les angoisses et l'horreur de cette peine infamante, nous comprenons toute l'injustice qu'il y a à la réserver au pauvre, tandis qu'on l'épargne au riche. Mais le riche a des protecteurs qui connaissent le ministre; le pauvre n'a que sa misère, et sa misère effraye. Cependant il est fils, époux et père, et il peut comme le riche rencontrer, au milieu de cette foule, le regard d'un des siens. Ah! on ne croit pas que le pauvre a du cœur; on croit que s'il blasphème parfois au milieu de sa pauvreté, c'est qu'il est abruti; on croit qu'il n'a plus rien d'humain et qu'on peut s'en servir comme d'un instrument pour effrayer les voleurs, à l'instar du laboureur qui plante une perche dans son champ pour faire fuir les moineaux.

2° *La contrainte par corps.*

Il n'y a pas de contrainte par corps pour le riche, le riche paye et ne va pas en prison. Le pauvre, lorsqu'il est condamné à des dommages-intérêts, en matière correctionnelle, par exemple, passera sa vie en prison parce qu'il ne peut payer 25 francs. — Son créancier ruinera sa santé, fera mourir de faim sa femme et ses enfants, la loi le lui permet... Ah! respectez donc les lois, pauvre; dites bien que vous les aimez, que vous les aimez tendrement ces lois qui vous déciment, ces lois faites sans vous,

Digitized by Google

contre vous, car si en vous plaignant vous alliez être accusé de provoquer à la désobéissance aux lois..., malheur à vous!

Nous voulons ici faire une observation qui prouve combien le sentiment de solidarité est inconnu. La société ne vit que du travail simultané de tous ses enfants; lorsqu'elle permet qu'on les mette en prison pendant des années, elle se prive elle-même du produit de ce travail, que l'exercice de la contrainte par corps lui enlève. La société elle-même est punie de son injustice et de son imprévoyance.

Ceux qui ont fait ces vieilles lois semblent n'avoir connu qu'une seule puissance, la puissance de l'or; ils ont divisé la société en deux classes : la classe des riches et la classe des pauvres. Les riches sont traités avec douceur; pour eux pas d'emprisonnement préventif, pas d'échafaud, pas de contrainte par corps; le pauvre seul subit toutes les rigueurs; il souffre ce qu'on épargne au riche... et sans la moindre compensation. Changeons vite ces lois, qu'elles disparaissent, car craignons qu'elles n'amassent dans les cœurs trop de haine et de colère et qu'un jour le pauvre ne fasse supporter par le riche le sort que le riche a fait supporter au pauvre.

Mais ces lois, quelque dures qu'elles soient, c'est cependant une nécessité de les subir, jusqu'à ce que tous les hommes de cœur en aient obtenu l'abrogation, par les réclamations incessantes de la presse.

Jean Fusco a pris pour textes de ses amères et violentes critiques le Code pénal de 1810, qui ne régit plus la Belgique. Ce Code pénal a été remplacé par le Code pénal belge de 1867, qui a modifié les rigueurs de la législation impériale.

Un Paria. — Louis Magnolet est un pauvre enfant que ses parents ont abandonné et que les gardiens de Paris ont recueilli sur le pavé du marché des Innocents. Il est prévenu de vagabondage.

M. le Président. — « Y a-t-il longtemps que vous êtes à Paris?

— Depuis quatre mois environ.

— De quel pays êtes-vous?

— De la Belgique... dans les Flandres.

— Vous êtes venu seul?

— Avec mes parents.

Digitized by Google

— Que venaient-ils faire en France ?

— Chercher de l'ouvrage;... mon père a travaillé dans les ateliers nationaux.

— Et où donc sont vos parents maintenant?

— Ils sont partis pour la Belgique.

— En vous laissant là?

— Mon Dieu, oui; ma mère m'a dit un soir, en me prenant sur ses genoux : — Dors, mon enfant, dors... Puis, quand je me suis réveillé, ils n'y étaient plus... »

Que de pénibles pensées, que d'amères réflexions naissent à la lecture de cet interrogatoire! Une pauvre mère qui, pressée par la faim, abandonne son enfant à la pitié des passants; ce lien qui unit les générations entre elles et que Dieu a rempli de tant de charmes, ce lien rompu par la misère! Oui, la misère, ce sphynx moderne qui, après avoir dévoré le corps, dévore l'âme... *Dors, mon enfant, dors!...* Voilà les dernières paroles de sa mère; ce son maternel, cette voix qui va droit au cœur et qui, comme un rayon de soleil, le réchauffe et le nourrit, il ne l'entendra plus. Pauvre paria! plus de caresses, plus d'appui désormais, plus d'affection; cherchant sa mère et ne rencontrant, dans son désespoir, que des figures qui passent sans le voir et des mains qui le repoussent. Vagabond!... parce qu'il est pauvre; parce qu'il ne connaît aucun travail; vagabond, parce que tout le monde l'abandonne, société et parents; vagabond, à qui le père n'a appris que le *métier de mendiant*, commettant ainsi, bon gré mal gré, un double délit, délit que la loi punit d'emprisonnement.

Que d'enfants abandonnés ainsi, que d'êtres qui végètent sans amis, sans parents, sans nourriture pour leur âme, sans aliments pour leur corps, ne connaissant de la vie que l'amertume et le désespoir, et mourant de faim et de soif, sur cette terre où Dieu fait mûrir les fruits pour tout le monde; que d'êtres dont la société ne s'occupe que quand cet état d'abandon coupable, dans lequel elle les laisse, les a poussés au vol ou à l'assassinat ! De l'instruction pour tous et du travail pour tous, voilà le remède à ces douleurs, à ces désordres. De l'instruction pour vivifier et relever l'âme, du travail pour nourrir le corps, et l'un et l'autre pour assurer le repos de la société. Une société qui n'assure ni l'instruction ni le travail est une société fratricide, elle est athée! Elle est athée, car elle méconnaît la loi de la Providence qui veut que l'homme se développe selon la loi de sa destinée.

(*A continuer.*) JOSEPH BONIFACE.

Digitized by Google

RUBENS

— 29 JUIN 1877 —

A mon ami ALFRED MICHIELS.

I

Pour la patrie il est des époques funèbres,
Quand la force triomphe et veut rendre aux ténèbres
Le civisme et le droit,
Que l'exil engloutit ceux qu'épargna le glaive,
Que le pays désert, où nul chant ne se lève,
Semble un sépulcre étroit.

Comme un grand bois fumant encor des coups de foudre,
Laissé pour mort, le peuple est près de se dissoudre ;
Devant les noirs tisons,
Le cœur qui souffre aspire au vil repos de l'ombre ;
Après la fière haine, il boit le doute sombre,
Le pire des poisons.

La révolution, aux saintes résistances,
Avait électrisé toutes les existences,
Météore étoilé ;
Vainqueur, on eût béni sa lumière féconde ;
Vaincu, l'on se demande à quoi bon sur le monde
Tant de sang a coulé.

Ah ! ne reniez pas, sous la botte des reîtres,
Sous l'oppresseur d'un jour, peuples, l'œuvre des maîtres
Et l'âme des héros !
Ne soyez point — douter de soi, quel suicide ! —
Vous-mêmes le tyran qui de vos jours décide
Et vos propres bourreaux.

Digitized by Google

La révolution ! Domptée ou triomphante,
Son rêve est rarement atteint ; mais elle enfante
Des grandeurs, des vertus ;
Sous cet épais limon le sol reste prodigue,
Et toujours il survit un Corneille à la Ligue,
Un Virgile à Brutus.

En vain les fossoyeurs suivent le victimaire :
Une seule moisson sèche au vent de Brumaire ;
L'avenir est puissant
Quand un Nil d'héroïsme a passé dans l'histoire,
Et l'on voit s'élever des artistes de gloire,
Après les « Ducs de sang ! »

*

Allez de musée en musée,
Passez les monts, passez les mers,
De l'histoire civilisée
Ouvrez le livre plein d'éclairs :
Partout d'un beau titre on surnomme
Notre seizième siècle, où l'homme
Affranchit Dieu dans le chrétien ;
Combien sa trace fut profonde,
Motley le dit au nouveau-monde,
Schiller le dit au monde ancien.

Hélas ! quand mugit la tempête,
Qui sait quels chênes crouleront ?
Les Belges ont courbé la tête,
Quand leurs frères bravaient l'affront ;
Mais la Belgique est-elle morte,
Épave que le flux apporte
Et qu'un reflux doive engloutir ?
Sous Albert et sous Isabelle,
Après le grand siècle rebelle,
Aura-t-elle un siècle martyr ?

Digitized by Google

Oh! certe, on la crut bien soumise;
La dévote et l'inquisiteur,
Au pied du trône et de l'Église
Pensaient prosterner sa hauteur;
Ils jetaient au feu les sorcières,
Mettaient à l'esprit des lisières,
A l'Escaut mettaient un bâillon,
Et leurs caresses sacriléges,
Après l'avoir pris en des piéges,
Comptaient énerver le lion.

Nation, nation virile,
Ton germe un instant étouffé
Percera la cendre stérile
Qu'amoncèle l'auto-da-fé;
Ce siècle, que l'on croit ta geôle,
Va s'entourer d'une auréole
Telle que ce règne inclément
De bûcher et de sacristie
Par cette gloire s'amnistie,
S'absorbe en ce rayonnement!

Qui connaît la nonne rusée,
Le Duc impuissant et fougueux?
Allez de musée en musée:
Ce siècle, il porte un nom de Gueux!
Ce siècle, qu'on voue au vampire,
Il n'enviera rien à Shakspeare,
Au Dante, au Tasse, au Camoens;
Tyrans, sa grandeur artistique
Engloutit votre politique,
Car c'est le siècle de Rubens!

II

Il naquit dans l'exil, d'une mère sublime,
Il naquit peintre, et fait pour marcher le premier;
Il se sentait chez lui sur la plus haute cime
Ainsi que plane l'aigle ou se dresse un palmier.

Digitized by Google

Il épanche en jouant de larges harmonies,
Il fait jaillir le jour d'un faisceau de couleurs,
Il n'est jamais si grand qu'entouré de génies,
Ou devant les petits dont il a tous les cœurs.

Ses toiles à l'histoire ouvrent des galeries,
Poëmes en vingt chants, d'Homère ou d'Ennius,
Où passent sous un ciel peuplé d'allégories,
Médicis, le roi Jacque, Achille, Décius.

Puis, après ces moissons épiques, sa peinture
Devient un frais printemps, parfumant de beaux jours:
Par des bouquets d'enfants il fête la nature,
Il prend à l'âge-d'or ses guirlandes d'Amours.

Pour le connaître, il faut aller de ville en ville,
Et lorsqu'enfin croyant calculer le trésor,
On vit cinq cents tableaux, il en reste encor mille,
On a vu vingt chefs-d'œuvre, il en est cent encor.

Le surpasser? lui seul il semble qu'il le puisse;
Il est partout, partout au faîte il est placé:
Il suffit d'un portrait, il suffit d'une esquisse!
Allons au Louvre : au Louvre il n'est point surpassé.

III

Ruche où l'art a ses abeilles!
Allons droit aux *Médicis!*
Mais comme on marche indécis
Entre deux rangs de merveilles!

Voyez : sur ce frais museau
Les sens font un feu de joie!
Il faut bien qu'on te revoie,
Frans Hals, Plaute du pinceau.

Digitized by Google

Et qui peut laisser dans l'ombre,
Pour passer, impatient,
Watteau, si vrai, si riant,
Ribéra, si vrai, si sombre,

Greuze aux délires coquets,
Teniers à la brusque ivresse,
Léonard et sa maîtresse,
Véronèse et ses banquets,

Et, loin d'un banal mystique,
La madone au doux bambin,
Où Murillo, c'est l'humain,
Où Raphaël, c'est l'antique?

David peint la papauté
Qui songe dans cette tête ;
Puis Géricault nous arrête
Et l'on reste épouvanté

De voir, rencontre sublime
De l'âme et des éléments,
L'homme et tous ses sentiments
Aux prises avec l'abîme!

Rembrandt! ah! de quel doigt sûr
Dans une œuvre familière
Il tamise la lumière,
Poudre d'or du clair-obscur!

Titien! ah! l'on admire
Cette naïve beauté,
Pur ambre de volupté
Où l'innocence se mire,

Et le regard coutumier
Court de lui-même à la toile
Où Gargantua se voile
Aux traits de François premier :

Digitized by Google

Titien, l'âme divine
A ses portraits se soumet,
Et Van Dyck lui seul y met
Plus de distinction fine :

La Flandre a son Raphaël,
Jeune, heureux, beau, sans mélange!
La Flandre a son Michel-Ange,
Le Shakspeare du réel :

Rubens ! La vue enchaînée
Suit aux cieux, suit aux enfers
De ses palpitantes chairs
L'éblouissante traînée!

Arrêtons-nous !... Et pourtant
La statuaire nous ouvre
Tout un monde, un second Louvre,
Où la Vénus nous attend.

Mais voici Vénus vivante,
Son empire et ses douceurs ;
Dans les trois Grâces, ses sœurs,
Trois fois elle est triomphante;

Voici les tritons charnus,
Et les naïades humides,
Et les doux lions numides
Montés par des amours nus;

Tous les ministres du trône,
Tous les anges de la foi
Donnent la vierge au bon roi,
A la reine la couronne;

Puis la mère au lionceau
Rit, sortant de l'agonie,
Et la France, fier génie,
Veille debout au berceau !

Digitized by Google

Puis, la mort porte en la nue
Le grand prince assassiné;
Mais Médicis a régné
Et l'anarchie est vaincue.

O Louvre! on se sent le cœur,
Devant ces décors épiques,
Comme aux fêtes olympiques,
Dans un courant de grandeur.

IV

Le poëme du Louvre est une page à peine,
Le poëme de Londre est à peine un feuillet,
Le poëme de Vienne est à peine une scène
De l'œuvre que sans cesse aux yeux il déroulait.

Il peignait : les palais, les couvents, les églises
De richesses sans nombre et sans prix s'emplissaient.
Que de perles, patrie, à ton front il a mises!
Quels trésors!... si jamais ils ne se dispersaient!

Ils se disperseront, comme aux branches cadettes
On voit en vingt maisons passer un nom fameux;
Des prêtres en démence et des seigneurs en dettes
A l'or de l'étranger vendront les plus nombreux;

Nos princes en fuyant emporteront leur proie,
Les conquérants nouveaux s'en feront des butins...
Mais gardez, gardez-les! que partout on le voie!
Il éclipse partout ses émules hautains.

Gardez-les! on en peut orner toute la terre!
En gloire seule on doit nous en payer le prix;
De nos créations le monde est tributaire,
Notre dépouille opime enrichit vingt pays.

Digitized by Google

Ici Durer semble renaître,
Là Carrache ou Guido Reni ;
Là c'est Poussin qu'on voit paraître :
Chaque ville a pour astre un maître,
Toutes ont Rubens au zénith.

Florence a d'historiques scènes,
Berlin a des portraits émus,
Turin a des odes païennes,
Venise a des hymnes chrétiennes,
Rome a Romulus et Rémus.

Holbein, Raphaël, le Corrége,
Pour les délices du regard,
Ont à Dresde, heureux privilége,
Trois soleils qu'entoure un cortége,
Un zodiaque d'œuvres d'art.

Peintre flamand, quel sanctuaire!
Déjà ton Neptune géant
Y jette, effrayant de colère,
Le *Quos ego* du belluaire
Aux cavales de l'Océan :

Il suffit, ta place est conquise!
Puis, auprès des terreurs toujours,
Comme un oiseau sur la banquise,
Tu fais chanter la grâce exquise,
Et Dresde a ton *Jardin d'Amours*.

Munich est l'Athène allemande,
Le Parthénon de l'art viril ;
Seule une merveille est plus grande :
Madrid! Mais je te le demande,
Bavière, que restera-t-il

A ton artistique La Mècque,
Malgré Durer, Rembrandt, Liévens,
Si, comme un vivant qu'on dissèque,
On ôte à la Pinacothèque
Ses quatre-vingt-quinze Rubens ?

Digitized by Google

Ah ! tu serais veuve du trône
Si l'on te privait seulement
Du pont où croule l'*Amazone*,
Du *Silène* que traîne un faune,
Ou de ton *Dernier jugement*.

Je le demande à l'Angleterre,
A l'Autriche, à Saint-Pétersbourg :
Qui donc — ce n'est pas un mystère —
Fait la fierté du Belvédère,
Fait la richesse d'Hampton-Court ?

Vienne a trois palais pour réponse :
Sans les Rubens ils seraient nus ;
Mais à les compter l'œil renonce,
Car Vienne a le *Saint Ildephonse*,
Vienne a la *Fête de Vénus !*

Si fière que soit la patrie
De Vélasquez comme du Cid,
Sans craindre qu'on doute ou qu'on rie,
Je le demande à l'Ibérie,
Et je le demande à Madrid,

Je le dis, Espagne, à voix haute,
Malgré Murillo, ton grand fils,
Malgré Titien, ton grand hôte,
Tes Rubens sont là, qu'on les ôte,
J'ose te porter ces défis :

Sans lui, sans ses grandeurs aisées,
Sans cet impétueux torrent,
Roulant des couleurs irisées,
Le plus superbe des musées
Retomberait au dernier rang.

Nulle œuvre ne fait ombre à l'œuvre
Lorsqu'en toutes le ciel a lui,
L'envie y perdrait sa manœuvre ;
Mais ces familles de chefs-d'œuvre
Seraient incomplètes sans lui.

Digitized by Google

V

Il posséda, vivant, sa gloire universelle :
Au bien de la patrie il la faisait servir.
Un affront à son art, un blasphème envers elle,
Il devint assez grand pour ne le point souffrir.

Il ne se mêlait pas, si ce n'est en arbitre,
Aux misères du temps, sinon en bienfaiteur;
Il se fit anoblir pour honorer son titre
En donnant à l'Europe un pacificateur.

L'ambassadeur, le fils, le citoyen, le père
Peignait, tenant partout son sceptre, le pinceau;
Il mettait un chef-d'œuvre au tombeau de sa mère,
Et, pour peupler le ciel, s'inspirait du berceau.

Admirant la beauté dans sa fleur purpurine,
De quelle main magique il immortalisa
Sa légitime Fornarine,
Sa flamande Mona Lisa!

Il dressait sur les pas de la Joyeuse-Entrée
De grands arcs triomphaux que le peuple admirait;
Sur sa tombe il groupait sa famille adorée,
Payait l'amitié d'un portrait.

Mais toujours il sortait de ses doigts pittoresques,
Drames conçus hier et demain terminés,
De lions ou de rois des luttes gigantesques,
D'affreux écroulements d'hommes ou de damnés;

Des groupes se tordant sous les foudres tonnantes,
Des chœurs, aux jours d'été, folâtrant, ingénus :
Revivant dans l'éclat des couleurs frissonnantes
Et la vigueur des torses nus!

Au sein mystérieux d'une forêt profonde
Où le chevreuil se heurte aux troncs majestueux,
Où l'on s'attend à voir surgir la nymphe blonde,
On marche d'un pas lent, d'un pas respectueux :

Digitized by Google

Ainsi nous avançons dans l'œuvre frémissante,
Saluant d'un sourire, admirant, l'œil en pleurs,
Aux poëmes touffus la majesté puissante,
Le luxe de la séve aux idylles en fleurs.

Pour en faire le compte aux tables de l'histoire,
Il fallut... il faudra, savante passion,
Chercher au monde entier, son Josaphat de gloire,
L'immense résurrection.

VI

Mais si le monde s'en décore,
Ah ! la patrie est riche encore,
Malgré la flamme et les larrons.
Non, elle n'est pas dépouillée,
Et de sa couronne effeuillée
Elle tient les plus beaux fleurons.

L'Espagne peut, victorieuse,
Montrer sa *Vierge glorieuse,*
Comme une perle en son écrin,
Londres peut garder ses *Sabines,*
Tant que sa *Pêche* est à Malines,
A Bruxelles, son *Liévin.*

Qu'*Henri Quatre* reste à Florence,
Que, devant l'Europe, la France
Reste fière des *Médicis,*
Puisque, pour lui garder sa taille,
Anvers met le *Christ à la paille*
Près des Jordaens et des Metsys;

Puisqu'aux défis pouvant répondre,
Bruxelle aussi riche que Londre,
Anvers plus riche que Paris,
Avec leur *Vierge,* avec leurs *Mages,*
Peuvent forcer tous les hommages,
Peuvent tenir tous les paris.

Digitized by Google

Pour lui, pour sa gloire certaine,
C'est bien que Milan ait sa *Cène;*
Mais pour l'histoire, mais pour l'art,
Malgré le superbe héritage
Qui fait l'orgueil de l'Hermitage,
Dont Munich forme un monde à part,

Malgré ce qu'en a cueilli Vienne,
Il faudra toujours que l'on vienne
Admirer le maître au pays,
Comme au forum une harangue,
Comme un poète dans sa langue,
Comme sur sa tige le lis;

Il faudra, pour le bien comprendre,
Le voir sous ce ciel rude ou tendre:
Ce n'est pas un seul bloc d'azur,
Mais, sous son coloris intense,
Tout s'anime, tout se nuance
Aux jeux changeants du clair-obscur.

Il faut le voir sur cette terre
Toujours libre, en révolte, en guerre
Contre le flot ou le césar,
Qui, matrone robuste et saine,
Produit de grands metteurs en scène:
Gualbert, Van Eyck, Marnix, Froissart.

Chaque fois qu'un maître y rayonne,
Toute une école l'environne
Naissant du sol comme les fleurs,
Et la pléiade coutumière
A, pour peindre en pleine lumière,
La gamme entière des couleurs.

Là, dans l'atmosphère natale,
Comme un prince en sa capitale,
Rubens paraît plus vrai, plus beau;
C'est là qu'est son trône suprême
Puisque Maline a le *Baptême,*
Puisque Saint-Jacque a son tombeau;

Digitized by Google

Puisque le Christ, puisque sa mère
Ont là leur agonie amère
Et leur divin couronnement,
Et que le poëme-tryptique
Dans la cathédrale gothique
Est à lui seul un monument;

Puisque, dans sa fureur austère,
Là le Christ foudroyant la terre
Est désarmé par *Saint François;*
Iliade immense et sévère,
Puisque Bruxelle a le *Calvaire,*
Anvers, la *Descente de Croix.*

VII

Cette œuvre est d'un penseur comme d'un dramatiste;
Ainsi conçu, le beau devient père du bien;
Et le génie ardent qui crée un peuple artiste,
Prépare à l'avenir un peuple citoyen.

Le pays épuisé voyait la conscience
Étouffer sous le joug, au bûcher s'asservir;
Le proscripteur frappait en De Vos la science,
Et la presse dans Elsévir;

Lansbergh loin de la Flandre observait les étoiles,
La Bible était un crime, Aristote un péril,
Stévin à l'étranger montait son char à voiles,
Van Mander célébrait nos peintres dans l'exil;

Anvers, loin de tes murs ta race était féconde :
C'est un nom de proscrit que Vondel illustrait,
De Laet à la Hollande offrait son *Nouveau-Monde,*
Avec Van Meteren la chronique émigrait.

Seul... Ah! béni soit l'art, le bel art populaire
Qui peut rendre au désert le souffle des vivants!
L'art qui ne pense point et que le roi tolère
Et que protégent les couvents!

Digitized by Google

Oh! la tyrannie insensée!
Du crime utile cécité!
Cet art, c'est toujours la pensée,
C'est encore la liberté!
C'est l'histoire vivifiée,
C'est la lutte glorifiée,
L'esprit qui se fixe immortel,
C'est la couleur qui prend une âme,
C'est dans l'auréole le drame,
C'est le martyre sur l'autel.

Les rois à venger Dieu fatiguaient leur rapière:
Rubens montrait le Christ pardonnant, simple et bon,
L'inceste au roi David, l'apostasie à Pierre,
Sa faute à Madeleine et son crime au larron.

Des apôtres nouveaux, morts pour de saintes causes,
On avait tenaillé les chairs, broyé les os:
Lui, sous des noms de saints, en des apothéoses,
Au palais des tyrans couronnait les héros.

L'Escurial prenait son gril à la torture:
Lui, mettait sur le gril des chrétiens gémissants.
On brûlait des enfants: lui, vengeait la nature
Au *Massacre des Innocents*.

Et lorsque tant d'horreurs soulevaient l'anathème,
Que son cœur se gonflait sous l'indignation,
Il mettait ce tonnerre aux mains du Christ lui-même
Contre une terre en proie à l'Inquisition;

Mais un ami de ceux que la lèpre dévore,
Des mendiants traqués, des ânes abrutis,
Le suppliait, et Christ, doux rédempteur encore,
Christ pardonnait aux grands en faveur des petits.

Ainsi, quand tous les cris de la miséricorde,
Profanes pour le prêtre, aux rois semblaient suspects,
Il remplit les palais d'odes à la concorde,
Les temples d'hymnes à la paix.

Digitized by Google

Puis, il symbolisait ce peuple qui succombe :
Et les forçats étaient libérés au saint-lieu,
Et Lazare brisait le carcan de la tombe,
Et d'un gibet sortait un dieu!

VIII

O représailles du génie!
Retour au droit, à la vertu!
Revanche profonde et bénie!
O fils de Gueux, y pensais-tu?
Gardais-tu la mémoire amère
Des longs jours d'exil de ta mère,
Des longs maux de ta ville en deuil?
Avais-tu, sans doutes, sans plaintes,
Ces préoccupations saintes
D'arracher un peuple au cercueil?

Ah! tu suivais l'instinct superbe
Du puissant et du créateur :
L'amour du beau, l'orgueil du verbe,
Qui de l'âme font la hauteur;

Sorti des pics de la tempête,
Comme un fleuve, que rien n'arrête,
Féconde tout autour de soi,
Tu suivais ta route sublime,
Et pour fertiliser l'abîme,
Il te suffisait d'être toi.

La révolution, c'était ta haute source,
Ton âme était puisée aux fiers événements,
La pente des grandeurs précipitait ta course,
Tu roulais l'or du beau dans tes flots écumants,

Ton cours majestueux dans la sphère sereine
Où tout devient beauté, jour, harmonie, azur,
C'était l'expansion de la pensée humaine,
C'était l'indépendance entière de l'art pur.

Digitized by Google

Il suffisait! Fils du génie,
Tu donnais à ta nation
La gloire, puissance infinie,
L'art, première rédemption.
Qui parlait de mort? C'est la vie!
La vie aux plus hauts cieux ravie!
La vie épanchée à torrents!
La vie au cœur, la vie au torse,
La vie en sa fleur, en sa force,
La vie arrachée aux tyrans!

Bourreaux au royal ministère,
Démons au pieux gonfanon,
Vous ne possédez point la terre!
Vous n'y mettez que votre nom!
Quand l'âme survit au supplice,
Quand le cœur bat sous le cilice,
Quand le corps reste jeune et sain,
Vous ne régnez qu'à la surface,
Comme une verrue à la face,
Et comme un tatouage au sein.

Alors on voit toujours, art, science, industrie,
Un homme en qui se sent vivre une nation,
Transmettre le drapeau sacré de la patrie
De génération en génération;

C'est d'Arteveld, De Brès, la Commune et le Schisme;
Après Jansénius, c'est encore Agneessens;
C'est Marnix, le pamphlet; Moreau, le catéchisme;
Après le sanglier Lamarck, l'aigle Rubens!

Gloire au maître! gloire au maître!
Il porte une époque en lui!
Le pays se sent renaître
Dès que son génie a lui.
Ce siècle de renaissance
Est-il cloué sans défense

Digitized by Google

Au rocher de l'impuissance,
Sous les foudres de l'autel?
Gloire au maître! Prométhée
Au Zeus dont l'heure est comptée
Prédit sa fin méritée,
En se proclamant immortel.

A sa voix, un peuple vibre!
Le tyran que rien n'émeut
Put l'empêcher d'être libre;
D'être grand, nul ne le peut.
Un fleuve ainsi se fatigue
Au pied d'un mont, lourde digue,
Puis se détourne et prodigue
Aux prés son flot précieux;
Ainsi, du roc qu'il crevasse
Surgit le cèdre vivace
Pour couvrir toute la face
Du Liban, jusque dans les cieux.

Gloire au maître! gloire au maître!
Notre éternel souvenir!
Le présent peut cesser d'être,
Il assure l'avenir.
Anvers peut rentrer sous terre :
Comme la Grèce en Homère,
Comme en Shakspear l'Angleterre,
Anvers vivrait dans son fils.
De fleurs couvrons sa statue;
En vain l'on pille et l'on tue,
Un tel homme perpétue
L'immortalité d'un pays.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

A *Liége il y a quarante ans;* lettres à une amie de pension par Henriette Grosjean; 3 vol. in-12; Bruxelles, Office de publicité, et Liége, Desoer, 1877. — *Nouvelles campinoises*, par J. Vilbort; in-12 de 417 pages; Paris, Charpentier, 1877. — *André Van Hasselt*, sa vie et ses travaux, étude par L. Alvin; in-12 de 392 pages; Bruxelles, Muquardt, 1877. — *Études sur la Fontaine*, par B. Van Hollebeke; in-8° de 200 pages; Namur, Wesmael-Charlier, 1877. — *Types grecs et types modernes comparés pour servir à l'étude de l'antique*, par Jean Rousseau; 40 planches formant album; Bruxelles, 1877. — *Annuaire du Conservatoire royal de musique de Bruxelles*, 1re année, 1877; in-12 de 182 pages; Bruxelles, Muquardt. — *Annuaire de l'Observatoire royal de Bruxelles*, 1877, 44e année; in-18 de 220 pages; Bruxelles, Hayez. — *Les progrès de la puissance russe; Pierre le Grand, son règne et son testament*, par Théodore Juste; in-8° de 62 pages; Bruxelles, Muquardt, 1877. — *Rapport sur l'exposition internationale de Philadelphie*, par Ernest Van Bruyssel; grand in-8° de 328 pages; Bruxelles, Gouweloos, 1877. — *Nos luttes électorales*, par Joseph Boniface; in-18 de 35 pages; Bruxelles, Office de publicité, 1877. — *Catéchisme du rationaliste*, par Il. éminences in partibus L. Delsambre et A. de Vierton; in-32 de 122 pages; Bruxelles, Alliance typographique. — *Philosophie du libéralisme*, par Victor Arnould; in-12 de 40 pages; Bruxelles, Alliance typographique, 1877. — *Théorie du fatalisme*, essai de philosophie matérialiste, par B. Conta; in-12 de 312 pages; Bruxelles, Mayolez, 1877. — *Logique algorithmique*, etc., par J. Delbœuf; in-8° de 100 pages; Liége, Desoer, Bruxelles, Muquardt, 1877.

Commençons par la littérature proprement dite.

Un roman en trois volumes, cela devient rare; mais est-ce bien un roman que cette suite de lettres ayant pour titre : *A Liége il y a quarante ans?* C'est plutôt un tableau de mœurs et d'usages, un récit de la vie intime et familière. Tel est, certainement, le but de l'auteur, et il a été parfaitement atteint. Les lettres pouvaient seules donner ce caractère et ce ton d'intimité nécessaires à un pareil dessein. Notons d'ailleurs que toutes les lettres émanent de la même personne : on a renoncé avec raison et depuis longtemps à la forme incohérente et pédantesque d'une correspondance en règle.

Digitized by Google

Il ne faut pas même être Liégeois pour voir que tout cela est vrai, juste, finement observé et d'une couleur locale très particulière. Tant il est vrai que le véritable artiste trouve de l'originalité en tout et partout. L'intrigue romanesque court à travers ce joli bavardage de pensionnaires, d'abord presque inaperçue, puis s'accentuant de plus en plus jusqu'à la fin, qui est un dénouement, et tout le plan aussi est bien conçu, bien suivi. Quelques longueurs seulement se font remarquer. Le deuxième volume, consacré presque tout entier à un séjour à Paris, ne rentre plus dans le cadre indiqué par le titre : l'épisode est beaucoup trop long et aurait pu être supprimé avec avantage. Quant au style, il est d'une aisance et d'un naturel qui entraînent, et nous n'aurions à y relever que certains belgicismes qui d'ailleurs se justifient par l'allure toute personnelle du récit.

Le nom d'Henriette Grosjean est évidemment un pseudonyme et les lettres ne sont que supposées ; même, malgré l'allure bien féminine de cette causerie, il est vraisemblable que l'auteur est un homme : on sent une sorte de préoccupation de se montrer plus femme qu'il n'est nécessaire. Mais le talent n'en est que plus grand et l'écrivain, quel qu'il soit, a parfaitement rempli jusqu'au bout le rôle de fantaisie qu'il s'était donné. L'œuvre, en somme, est fort intéressante, fort ingénieuse et fort vivante. Elle fait penser aux *Voisins* de Frederika Bremer, c'est à dire à une composition charmante, essentiellement originale, aussi remarquable par sa simplicité que par sa distinction.

Ce sont aussi des études toutes belges et toutes locales que les *Nouvelles campinoises* de M. J. Vilbort. L'auteur y a ajouté l'élément pittoresque en décrivant avec beaucoup de goût les sites de la Campine, de la Flandre, des bords de la mer. Car le titre n'est juste que pour la première et la dernière de ces nouvelles.

M. Vilbort, qui s'appelait chez nous Wilborts, et qui avait déjà beaucoup publié en Belgique, est resté notre compatriote par le cœur en écrivant pour les journaux de Paris les nouvelles qu'il vient de réunir en un volume. Il fallait, pour traiter ces divers sujets, connaître les lieux de la scène et les aimer, avoir participé à notre vie nationale et la juger en connaissance de cause. Tout a bien son cachet et sa couleur. Nous ne chicanerons pas l'écrivain sur certains noms propres d'hommes ou de localités ni sur la fantaisie qu'il a eue de placer en Campine des cavernes et des dolmens.

Les amours du bonhomme Jef sont d'un ton un peu trop enfantin avec lequel contrastent des expressions un peu recherchées : c'est ce qui nous paraît le moins réussi. *La Béguine de Gand* nous transporte au milieu d'un petit monde spécial à la Belgique et qui devait assurément tenter un artiste. *Les Dunes* présentent un autre côté caractéristique de notre pays, où l'auteur a placé un drame intime fort émouvant. La composition la plus développée, et qui est une sorte de comédie de mœurs, est

Digitized by Google

intitulée : *les Politiques d'Oosterveld*. C'est la lutte de nos libéraux et de nos catholiques dans certaines campagnes reculées, prise sur le fait, à laquelle se mêle une naïve historiette d'amour. Une remarque faite à ce propos par le narrateur montre qu'il connaît bien son sujet. La voici :

« ... Le parti clérical d'Oosterveld reconnaissait en lui son chef; mais son autorité était plus apparente que réelle, car il obéissait à M. le curé, qui obéissait à son évêque, qui obéissait au pape, qui obéit au général des jésuites. Ainsi M. Van Costenobel, sans qu'il s'en doutât, était la créature des révérends pères. Cette belle hiérarchie existe dans toutes les communes flamandes. »

Ce qui est vraiment digne d'éloges, c'est le charme et l'intérêt que M. Vilbort a su répandre dans des récits aussi simples. Rien de forcé, d'excessif, rien qui vise à l'effet. Un sentiment très pur, très sain, vraiment moral; un langage aisé, agréable, relevé par quelques expressions locales dont l'auteur a eu le bon goût de ne pas abuser : ce sont là des qualités réelles.

M. Alvin a fait sur son ami *André Van Hasselt* une étude littéraire qui aurait pu être aussi intéressante et aussi sympathique que ses trois autres études du même genre consacrées à *Eugène Robin*, à *Louis Gruyer* et à *François-Joseph Narez*, si l'auteur ne s'était pas laissé entraîner, fort maladroitement, à toutes sortes de récriminations. Le livre n'est, d'un bout à l'autre, qu'un aigre réquisitoire contre les jurys qui n'ont pas accordé à Van Hasselt le prix quinquennal de littérature française. Or, pour juger immédiatement de la portée de cette accusation, on saura que cinq périodes de cinq années se sont succédé depuis l'institution du prix, ce qui fait cinq jurys, composés chacun de sept membres; que deux fois seulement Van Hasselt a été proposé pour le prix, et *par un seul membre*, et que chaque fois ce membre unique était M. Alvin.

En présence de ces faits, il eût été au moins modeste de ne pas se donner comme seul infaillible en matière de goût et de critique littéraire. Il eût été convenable aussi de ne pas incriminer les intentions de ses collègues, de ne pas les accuser brutalement d'avoir obéi à des préventions personnelles et des passions politiques. Van Hasselt avait été déjà suffisamment violent dans des satires anonymes où il avait déchargé lui-même son dépit et sa colère. L'œuvre reprise ainsi en sous-ordre, pour le compte d'autrui, est bien moins excusable, et elle est à regretter par les amis mêmes de Van Hasselt, car elle est de nature, sinon à provoquer des représailles, tout au moins de rappeler invinciblement des circonstances peu favorables à la gloire du poète défunt.

M. Alvin va tellement loin qu'il en arrive à trouver trop peu élogieux un article publié par la *Revue de Belgique* et écrit par l'un des admirateurs fervents de Van Hasselt. Et, chose plus grave, il insinue que l'auteur a, dans ce cas, modifié son langage sous l'influence d'une « coterie ». C'est tout simplement ridicule, et nous pouvons nous contenter de hausser les épaules.

Digitized by Google

La meilleure partie du travail de M. Alvin consiste dans les citations de lettres de Van Hasselt et dans quelques détails rétrospectifs sur le cénacle de la rue des Douze-Apôtres en 1834, sur ce laborieux enfantement de notre littérature nationale à laquelle on n'accordait alors qu'une attention médiocre ou dédaigneuse. Pour le reste, M. Alvin s'est montré un maladroit ami, et il a mis le comble à cette maladresse en recueillant dans les lettres conservées par Van Hasselt les remerciements plus ou moins flatteurs que tout homme bien élevé envoie en réponse d'un « hommage de l'auteur ». Cela rappelle plaisamment le prévenu citant comme témoins à décharge les personnes qui, en lui écrivant, l'ont prié d'agréer l'assurance de leur parfaite considération.

Une autre étude littéraire, mais celle-ci destinée exclusivement à l'enseignement, vient d'être publiée par M. B. Van Hollebeke, professeur de rhétorique française à l'athénée royal de Liége et l'un de nos écrivains qui se sont occupés avec le plus d'intelligence des questions pédagogiques. M. Van Hollebeke a déjà rendu les plus grands services à l'enseignement par une foule d'ouvrages et ses *Morceaux choisis de poètes belges* forment une chrestomathie nationale d'une véritable valeur.

Ce sont des *Études sur la Fontaine* que nous donne aujourd'hui le savant et ingénieux professeur, nouvelle édition considérablement augmentée d'une œuvre d'abord assez restreinte. Chaque fable est suivie de deux séries de questions concernant, l'une l'étude des mots, l'autre l'étude des pensées, puis d'une analyse littéraire et de devoirs d'imitation dont l'auteur ne fait que fournir quelques exemples. Les questions sont la partie principale et elles sont de nature à faire réfléchir l'élève; elles pourraient même servir de guide à bien des gens qui voudraient se livrer à une *seconde étude* du grand poète français. La Fontaine est sans contredit l'auteur qui gagne le plus à être goûté en détail : jeunes et vieux y trouvent toujours de nouveaux attraits, et ce n'est pas sans raison qu'il est resté le plus populaire.

De la littérature aux beaux-arts il n'y a qu'un pas, surtout lorsqu'il s'agit de théorie et d'enseignement. M. Jean Rousseau, professeur d'esthétique et d'histoire de l'art à l'Académie royale d'Anvers, a imaginé de résumer ses leçons en esquissant lui-même une série de chefs-d'œuvre antiques et modernes mis en comparaison. Cela valait mieux que toutes les explications les plus développées. En fait d'art surtout, il faut voir.

Les œuvres choisies par l'auteur, dans l'art antique et dans l'art moderne, l'ont été fort ingénieusement pour permettre d'établir le parallèle, et le commentaire qui les précède ouvre les yeux aux moins clairvoyants. Oui, l'art grec, ainsi présenté, est bien supérieur à l'art du moyen âge ou de la renaissance, et ce qui le distingue au plus haut degré, comme le dit M. Rousseau, « c'est la logique, la simplicité, la sobriété, le sentiment exact de la mesure et des proportions. » Les plus belles conceptions de Michel-Ange ou de Raphaël doivent céder le pas à l'antique.

Digitized by Google

Et pourtant, même devant cette démonstration si claire, si convaincante, devant ces faits indéniables, une sorte d'instinct nous dit que le professeur a été entraîné beaucoup trop loin. Certaines œuvres de l'art moderne ou même du moyen âge se représentent à notre esprit dans leur véritable originalité, abstraction faite de toute comparaison, et nous nous disons que si cette comparaison peut être utile à l'enseignement dans certains cas déterminés, elle n'est pas toujours possible. Nous nous disons ensuite, par déduction, que tout en étudiant l'antiquité, pour se former le goût, on peut légitimement chercher des voies nouvelles. Enfin, il résulte du travail même auquel s'est livré le savant professeur, qu'imiter l'antique est se condamner à l'impuissance, et ce n'est pas là sans doute ce qu'il a voulu conclure.

M. Rousseau est trop bien au courant de l'art en général, dans ses diverses phases et dans toutes ses manifestations, pour ne pas comprendre et pour ne pas accepter nos réserves.

Nous pouvons nous féliciter de voir l'enseignement de l'art musical à la hauteur de l'enseignement des arts plastiques. La preuve nous en est fournie dans l'*Annuaire du Conservatoire royal de musique de Bruxelles*, que vient de publier M. Gevaert. C'est une excellente idée que celle de cette publication qui nous fera assister, d'année en année, à la marche des études et qui donnera lieu plus tard à des statistiques pleines d'intérêt. Le volume débute naturellement par un historique de l'institution et renferme les règlements, les arrêtés royaux, les programmes concernant l'organisation intérieure. Nous y avons relu avec plaisir le beau discours prononcé par M. Gevaert à la séance publique de la classe des beaux-arts de l'Académie, le 24 septembre 1876. Ce discours est lui-même un programme dans une forme élevée, car il s'occupe de l'*enseignement public de l'art musical à l'époque moderne,* envisagé à la fois au point de vue théorique et pratique. M. Gevaert est non seulement un excellent musicien, mais un artiste et un philosophe dans l'acception la plus large de ces mots.

C'est le cas de rappeler les services analogues que rend, dans une sphère d'activité bien différente, l'*Annuaire de l'Observatoire royal de Bruxelles*. Celui-ci en est à sa 44e année, et M. Houzeau l'a quelque peu modifié en laissant de côté certains détails de statistique et en s'occupant davantage de météorologie. Nous ne ferons pas de comparaison entre les fonctions, aussi dissemblables que possible, de M. Gevaert et de M. Houzeau, mais nous dirons que la Belgique doit s'estimer heureuse de voir des hommes d'une aussi haute valeur à la tête d'établissements qui font sa gloire.

L'histoire nous fournit cette fois un opuscule, fort intéressant comme actualité, dû à la plume féconde de M. Théodore Juste. Grâce à sa parfaite connaissance de l'histoire politique moderne, M. Juste a pu résumer en quelques pages les progrès de la puissance russe et nous montrer la part de Pierre le Grand dans cette

Digitized by Google

grande transformation. Tout y est, exposé en un style sobre, précis, en rapport avec un récit aussi succinct. L'auteur parle aussi du fameux testament de Pierre le Grand, dont on connaît aujourd'hui la légende et qui, quoique *non vero,* est *ben trovato.* Tout cela est le produit d'une étude spéciale à laquelle s'est livré M. Juste pour donner une conférence à Bruges et une autre à Marchienne. Nous devons des remerciements aux cercles littéraires qui ont fourni l'occasion d'écrire cette excellente page d'histoire.

Aux antipodes de la Russie, et pour faire contraste à la guerre qui s'y déchaîne en ce moment, nous avons les derniers comptes rendus de l'exposition universelle de Philadelphie. Le rapport de M. Ernest van Bruyssel, consul général de Belgique à la Nouvelle-Orléans, est une œuvre complète à tous égards, passant en revue tous les produits exposés, avec une sûreté de coup d'œil fort remarquable en pareille circonstance. L'auteur consacre quelques mots, au début et à la fin, aux considérations générales, et s'appuie sur les faits qu'il a signalés pour préconiser la division du travail entre les peuples, c'est à dire la liberté du commerce. Il fait remarquer aussi, à propos de la Belgique, que, si elle était convenablement représentée à Philadelphie, il eût fallu plus d'élégance et plus de goût dans les installations. Il paraît que les négociants belges ne tiennent pas du tout à se rendre dignes des vieilles traditions artistiques de leur patrie.

Plusieurs brochures publiées récemment sont l'expression de la politique courante, des préoccupations actuelles du libéralisme en face des témérités cléricales. Nous avons eu de Joseph Boniface quelques bonnes réflexions sur *Nos luttes électorales,* frappées, comme toujours, au coin du bon sens. L'athlète ne faiblit pas : il conserve sa verve narquoise des bons jours. Le *Catéchisme du rationaliste,* par « leurs éminences in partibus L. Delsambre et A. de Vierton », va plus loin. Il prend pied à pied, phrase à phrase, le catéchisme de l'Église catholique romaine, et il oppose les déductions fort simples de la raison aux affirmations sans preuves de la foi aveugle. C'est un curieux et piquant travail analytique, un peu trop long peut-être pour une œuvre de polémique. Une autre brochure encore, intitulée *Philosophie du libéralisme,* conférence donnée à la Libre Pensée de Bruxelles par M. Victor Arnould, se montre plus radicale en attaquant les libéraux eux-mêmes. L'auteur s'élève particulièrement contre l'idée de remplacer la religion catholique par une autre; il soutient que c'est s'arrêter à moitié chemin, puisque l'on ne songe ainsi qu'à la réforme du XVIe siècle, tandis que nous sommes les fils de la révolution de 89.

Notre Chronique ne prend point parti dans la lutte des opinions philosophiques, pourvu qu'elles tendent toutes au progrès. C'est « l'union des gauches », de plus en plus nécessaire dans les pays que menace le cléricalisme. A ce point de vue, nous ne sommes

Digitized by Google

nullement embarrassés pour faire l'éloge de la *Théorie du fatalisme,* de M. B. Conta, professeur de droit civil à l'université de Jassy. L'ouvrage, qui s'annonce comme un « essai de philosophie matérialiste », a paru à Bruxelles, et nous croyons que l'auteur a fait ses études à l'université de cette ville.

Tout d'abord, le fatalisme de M. Conta n'a rien du fatalisme oriental, sorte de miracle perpétuel laissé à l'arbitraire de la divinité, et qui, accepté dans l'antiquité, subsiste encore comme croyance instinctive chez les dévots ignorants. La science détermine des lois pour le monde physique, elle est près de les déterminer pour le monde social, et M. Conta ne fait qu'étendre ces lois aux phénomènes psychologiques.

Reste la grande question de la liberté morale, du libre arbitre, à laquelle presque tout le volume est consacré, car c'est le point qui sépare le plus complétement les spiritualistes des matérialistes. L'esprit a ses lois aussi, nul n'y contredit; mais ces lois ont-elles à ce point le caractère de fatalité que la volonté individuelle doive s'y plier, consciemment ou inconsciemment? La discussion est encore à cet égard un peu confuse, et nous ne croyons pas que M. Conta soit arrivé à poser le problème dans ses véritables termes. Son raisonnement est vigoureux, bien suivi, mais trop absolu, en ce sens qu'il ne rencontre pas assez les objections que l'on fait d'ordinaire à ces idées. Ce raisonnement, d'ailleurs, se heurte sans cesse à une espèce d'instinct qui fait que, malgré tout, nous nous sentons libres, et que, malgré tout aussi, ce sentiment de liberté nous exalte, nous élève, nous fortifie ou nous console. Nous n'en trouvons pas moins le livre de M. Conta fortement pensé et digne d'être médité par tout le monde, partisans ou adversaires du matérialisme.

Nous terminerons cette revue, déjà passablement longue, en signalant un ouvrage d'un caractère tout spécial, dû à M. Delbœuf, professeur à l'université de Liége.

M. Delbœuf est certes un esprit ingénieux, digne de fixer l'attention du monde savant. Ce qu'il faut d'audace, de souplesse, de pénétration et de combinaison pour écrire ou plutôt pour inventer une *Logique algorithmique* est inimaginable. Il suffit de lire le sous-titre pour être émerveillé et stupéfait : *Essai sur un système de signes appliqués à la logique avec une introduction où sont traitées les questions générales relatives à l'emploi des notations dans les sciences.* Et tout cela condensé dans une mince brochure de cent pages!

Nous le disons sans ambages, cette mince brochure commande le respect aux érudits, qu'ils soient philosophes, mathématiciens ou même poètes. Quant à décider si cette logique est exacte et utile, nous ne le ferons pas. Nous applaudissons à l'innovation, nous n'avons pas la prétention de la juger. L'auteur, du reste, n'en demande pas davantage. Il estime que l'algorithmie logique est une espèce de machine pour résoudre les problèmes philoso-

Digitized by Google

phiques, et il sait bien que les machines de ce genre peuvent être indéfiniment perfectionnées et modifiées. Il est le premier à convenir que son travail peut contenir des lapsus et des lacunes regrettables. Il pourrait avouer aussi que sa machine ne peut être maniée que par un logicien qui connaît à fond l'art de penser, et que celui-là ne songera guère à l'employer.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

P. S. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il nous est interdit de parler ici des ouvrages publiés par les membres du comité de la *Revue de Belgique*. Notre Chronique est, à cet égard, forcément incomplète. Il nous est permis seulement de citer, comme ayant paru depuis peu, deux ouvrages de M. Goblet d'Alviella : *Partie perdue,* qui avait été inséré d'abord dans la *Revue* sous le voile de l'anonyme (in-12 de 276 pages, Paris, Sandoz et Fischbacher), et *Inde et Himalaya,* souvenirs de voyage (in-12 de 390 pages, avec une carte et dix dessins ; Paris, Plon et Cie).

E. V. B.

Digitized by Google

CHARLES WAELBROECK

La mort de M. C.-F. Waelbroeck, qui laisse un si grand vide à l'université de Gand, a cruellement frappé la *Revue de Belgique*. M. Waelbroeck était entré au comité de la *Revue* dès sa fondation ; il prenait à ses travaux une part active et distinguée, et il avait puissamment contribué à assurer à notre publication le succès rapide qui l'a accueillie.

La *Revue de Belgique* se reprocherait comme une ingratitude, de ne pas rendre à sa mémoire l'hommage qui lui est dû, de ne pas dire publiquement tous les services qu'il lui avait rendus et la reconnaissance à laquelle il avait droit.

La Belgique subit par la mort de M. Waelbroeck une perte considérable. Il comptait parmi ses penseurs les plus distingués, parmi ses meilleurs écrivains, ses hommes politiques les plus clairvoyants et les plus dévoués aux idées libérales. La vie de notre ami a été partagée entre la science et la politique et l'on se demande qui l'emportait chez lui, de l'économiste profond et sagace, du journaliste brillant et infatigable ou du jurisconsulte aussi savant que lumineux. Quelque travail qu'il entreprît, son esprit était supérieur à sa tâche et on sentait cette supériorité dans son œuvre.

Waelbroeck avait été à Gand l'élève d'un homme éminent, plus grand encore par le cœur que par l'intelligence, qui a eu sur ceux qui l'ont entouré, une grande et durable

Digitized by Google

influence. Je veux parler de F. Huet, que l'étroitesse et la pusillanimité de nos hommes d'État ont si malheureusement éloigné de notre haut enseignement. Huet, à l'exemple de son maître Bordas-Demoulin, cherchait dans une réforme libérale et démocratique de l'Église, cette satisfaction rationnelle du sentiment religieux que d'autres, avec plus de raison, espèrent aujourd'hui trouver dans le christianisme libéral. Il donnait à ces idées, souvent paradoxales, un éclat de générosité bien fait pour séduire la jeunesse. Waelbroeck subit fortement leur ascendant; mais son esprit simple, clair et droit, sut immédiatement démêler la part de vérité qu'elles contenaient; il s'y attacha étroitement et rejeta sans hésitation ce qu'elles avaient de faux et de contradictoire. Il sortit de cette admirable école, spiritualiste convaincu, mais rationaliste déterminé, plein de respect pour le sentiment religieux, mais libéral ardent et adversaire résolu de l'Église.

Dès ses jeunes années, le despotisme étouffant de la théocratie catholique lui parut le plus grand des maux, et il a passé sa vie à le combattre par la parole et par la plume, sur le terrain politique comme sur le terrain religieux. Il n'entendait rien, en effet, à ces distinctions subtiles qui ont si longtemps troublé l'esprit des libéraux. Maintenir la puissance religieuse du prêtre et battre en brèche l'influence politique qui en résulte, lui paraissait une intolérable contradiction. Il le disait nettement en 1857 déjà, dans un excellent article de la *Revue de Paris* :

« Désormais la question est nettement posée:

« Ou bien il faut que le dogme plie devant la Constitution; que le clergé reconnaisse la légitimité des libertés qu'elle consacre et auxquelles il fait aujourd'hui une guerre tantôt sourde, tantôt ouverte, au nom de l'Encyclique; il faut qu'il accepte le principe de la liberté de conscience avec toutes ses conséquences, comme un droit naturel et non comme une déplorable concession au malheur des temps; il faut, en un mot, que l'intolérance abdique;

« Ou bien il faut que l'État plie devant le dogme; que pacifiquement ou violemment la Constitution belge soit modifiée; que le principe d'une religion d'État soit substitué au principe de la liberté de conscience avec une certaine tolérance pour les cultes dissidents; il faut que plusieurs services publics, notamment l'enseignement et la bienfaisance, soient

Digitized by Google

désécularisés, *catholicisés*, que des mains des laïques ils passent dans celles des clercs.

« Ainsi le veut la logique des principes, et tous les accidents de l'histoire ne prévaudront pas contre elle. »

Vingt ans se sont passés depuis que ces lignes ont été écrites et l'on ne peut qu'admirer la vérité du jugement qu'elles portent, la justesse de l'esprit qui les a dictées.

A ces convictions nettes et fortes Waelbroeck joignait un dévouement sans bornes à la cause de la liberté, qui était pour lui celle de la justice et de l'avenir. Depuis le jour où, après de brillantes études, il est entré au barreau de Gand, jusqu'à celui de la mort imprévue qui l'a foudroyé au sortir de l'Université, il a consacré toutes les forces de son intelligence, toute la passion de son cœur à défendre cette cause sacrée. Il s'était fait bientôt remarquer au barreau par l'excellence de son tact juridique et par une science sérieuse et modeste, par ces qualités solides qui, selon le mot de Me Delecourt, faisaient de lui plus qu'un avocat, un jurisconsulte. Mais si belle qu'elle fût, cette carrière ne suffisait point au dévouement de Waelbroeck. Il n'hésita pas à se faire journaliste : grand honneur pour la presse belge qui n'a jamais compté plus vaillant athlète.

Waelbroeck était né écrivain, il était né journaliste ; c'était sa vocation. Il écrivait avec une facilité extrême, d'un style souple, élégant, d'une pureté parfaite. Son goût sûr et délicat l'éloignait naturellement de toute violence, mais la modération de sa forme n'excluait ni la vivacité, ni le feu, ni l'énergie. En feuilletant la collection du *Messager de Gand*, celles de l'*Écho des Flandres* et du *Journal de Gand*, on trouverait bien des pages écrites par lui qui eussent fait honneur même au *Journal des Débats*. Il en est parmi elles qui sont de vrais chefs-d'œuvre. Telles, par exemple, les lettres qu'il adressa à M. le sénateur Barbanson pour défendre contre lui l'abolition de la contrainte par corps, véritable modèle de polémique ardente mais courtoise, vive et étincelante autant que généreuse.

Digitized by Google

Waelbroeck n'a pas été ce qu'on appelle un styliste. La phrase était chez lui le vêtement de l'idée, et le plus grand service qu'il lui demandât était de ne cacher ni trahir celle-ci. Aussi, son style est d'une pureté classique, bien éloigné de l'emphase, de la manière, de la brutalité à la mode aujourd'hui. Son talent ne cessa de se développer, de grandir; dans ces dernières années, il avait, sans rien perdre de sa grâce, acquis plus d'ampleur et de force. Waelbroeck avait pris une très grande part à la vive polémique que la *Flandre libérale* soutint contre la dernière loi sur l'enseignement supérieur, et quelques uns des articles qu'il y écrivit à cette occasion sont peut-être ce qu'il a fait de plus marquant.

La presse est essentiellement anonyme en Belgique. Tous ces travaux eussent laissé le nom de Waelbroeck ignoré; mais il ne s'y absorbait pas et la politique ne le détourna jamais de ces fortes et sévères études, l'objet de ses veilles laborieuses. Les questions sociales avaient eu, depuis sa jeunesse, un puissant attrait pour son esprit. Il s'attacha spécialement à cette branche de la science juridique qui a les plus intimes rapports avec l'économie politique et sociale, c'est à dire le droit industriel. Une étude commencée pour la *Belgique judiciaire* sur une question spéciale : « La propriété des dessins et modèles de fabrique, » le préoccupa vivement. Il avait l'habitude d'aller au fond des choses; il creusa son sujet, si bien que de ce modeste travail naquit un livre considérable, son « Cours de droit industriel, » qui serait sans rival, n'était le beau traité de M. Renouard.

Cet ouvrage de Waelbroeck mérite le premier rang parmi les œuvres juridiques que la Belgique a produites depuis 1830, et, seul dans notre pays, Waelbroeck était capable de l'écrire. Le « Cours de droit industriel » n'est pas un livre exclusivement juridique. Comme le dit l'auteur, la connaissance du droit positif suffit, à la rigueur, à ceux qui n'étudient le droit que dans un but professionnel, qui ne voient dans la jurisprudence qu'une dialectique s'exerçant sur des thèses de convention et qui ne cherchent dans les écrits des jurisconsultes que des arguments tout préparés pour une

Digitized by Google

plaidoirie. Mais si l'on admet que la notion du juste et de l'injuste est au dessus de la loi positive, qu'elle résulte de lois immuables, aussi indépendantes des textes de lois que les vérités géométriques le sont des figures qui servent à les démontrer, en ce cas ce n'est plus connaître le droit que de posséder la lettre et le sens de la loi positive. Il faut remonter vers ces principes d'éternelle justice, dont la loi positive n'est plus que la traduction plus ou moins fidèle. C'est ce qu'avait entrepris Waelbroeck, et son livre s'ouvre par une théorie toute philosophique du droit industriel, théorie qui, selon sa remarque, est en dernière analyse, celle du travail. Nous venons de relire ces pages, empreintes d'une raison si haute et si saine, et nous ne saurions rendre l'admiration dont elles nous ont pénétré. Comme il est vrai que nul n'est prophète en son pays! et comme nous sommes injustes pour nos écrivains! Lisez cette admirable introduction dont tant de personnes ignorent même l'existence en Belgique, et dites si cela n'est pas vraiment beau, si la pensée lumineuse et sereine ne s'exprime pas dans un langage digne de sa beauté!

Si le Cours de droit industriel est une œuvre de haute et saine philosophie, c'est aussi un livre d'histoire. Après avoir fixé les grands principes qui doivent régir cette partie du droit, Waelbroeck trace une esquisse large et vigoureuse de son histoire depuis l'antiquité romaine jusqu'à nos jours. Ici encore, c'est en dernière analyse, l'histoire du travail lui même, qui, méprisé et condamné dans l'antiquité, arrive, dans notre siècle seulement, à la liberté, on pourrait dire à la royauté.

Cette largeur, cette étendue d'esprit, si rares chez les juristes, et qui distinguaient Waelbroeck, ne l'empêchaient point d'étudier avec la plus patiente sagacité la lettre même de la loi. Son Cours de droit industriel suffirait à le prouver. D'autres livres, d'une nature juridique toute spéciale, nous le montrent se rendant maître des matières les plus arides, les plus obscures, et les éclairant de la lumière la plus vive. Tous les praticiens connaissent et emploient son excellent

Digitized by Google

traité de l'enregistrement des donations et son commentaire très savant et très utile de la loi sur les saisies immobilières. Il serait oiseux de faire l'éloge de ces livres dont la valeur est unanimement reconnue. Comme tous les esprits supérieurs, Waelbroeck ne tenait aucune besogne pour indigne de lui : au moment même de sa mort, il corrigeait les épreuves d'une nouvelle édition des Codes belges d'après un plan plus simple et plus pratique, dont l'utilité l'avait frappé.

Ces occupations diverses et absorbantes eussent suffi à l'activité de tout autre. Mais celle de Waelbroeck, sans avoir rien de bruyant, était très exceptionnelle. En 1863, une chaire étant vacante à l'université de Gand, il consentit à entrer dans l'enseignement et il devint l'un des professeurs distingués de la faculté de droit. Il y donna d'abord le cours d'histoire politique moderne, puis ceux de droit naturel, de droit notarial, de droit fiscal, d'économie politique, de procédure civile, matières bien diverses, mais qu'il enseignait avec un égal talent, — tous ceux qui ont été ses élèves se plaisent à le reconnaître. Nous-même, avant d'avoir l'honneur d'être son collègue, nous avons été son élève et nous pouvons en témoigner. Ses leçons étaient d'une clarté parfaite et souvent d'une admirable élévation de pensée; il avait longuement mûri les idées qu'il développait devant nous, et il nous rendait aisé et facile à suivre le chemin, souvent abrupt, qui mène à la science du droit. Son enseignement tout entier s'inspirait d'ailleurs de ces larges et généreuses idées libérales qui faisaient le fond même de sa pensée. Il savait nous en inspirer l'amour et le respect, sans se départir jamais de cette modération, de cette tolérance instinctives qui étaient le caractère propre de son esprit.

Waelbroeck n'était point éloquent. Il avait la parole difficile et n'avait jamais pu se défaire de je ne sais quelle gêne presque physique, effet d'une insurmontable timidité, qui étonnait chez un homme de cette valeur et sentant sa valeur. Mais ceux qui suivaient ses leçons oubliaient bien vite cette légère imperfection et ils avaient pour leur maître l'estime, le respect et l'affection qu'il méritait.

Digitized by Google

Dans ces dernières années, il était entré au conseil communal de Gand et rapidement il y avait pris une place éminente. Tout récemment, il avait été appelé par la confiance de ses collègues à diriger comme échevin l'enseignement primaire communal. Les études de toute sa vie l'avaient admirablement préparé à ces délicates et importantes fonctions. Là encore, il eût pu rendre à son pays et à son parti des services considérables.

La mort qui l'a frappé d'une manière si soudaine et si inattendue, a détruit toutes ces espérances, en même temps qu'elle a plongé les amis de Waelbroeck dans la consternation. Car les qualités de l'homme privé égalaient chez lui celles du penseur, de l'écrivain, de l'homme public, et la bonté et la grandeur de son cœur étaient à la hauteur de son admirable intelligence.

Sa douceur était sans bornes, la délicatesse de ses sentiments, exquise. Je l'ai connu depuis mon enfance. Jamais je ne l'ai vu blesser personne, même involontairement; jamais je n'ai entendu dans sa bouche une parole irritée contre personne. Lui, dont les convictions étaient si fermes, qui de sa vie n'a fait fléchir la rectitude de sa voie, il avait l'amour de la paix au degré suprême. C'est que jamais homme n'a été plus désintéressé, plus dépouillé de toute préoccupation personnelle.

Il y a des hommes pour qui la récompense dépasse les services rendus ; c'est — il faut bien le dire — le plus grand nombre. Chez Waelbroeck, la grandeur des services a dépassé infiniment la récompense. Il a usé ses forces et sa vie à défendre vaillamment et obscurément le parti libéral, voyant d'autres recueillir le fruit des luttes qu'il avait soutenues. Jamais personne n'a pu surprendre chez lui le moindre sentiment d'envie, ni d'aigreur. Qui sait si cette bonté et cette modestie n'ont pas contribué parfois à cacher aux autres la hauteur de son talent et l'étendue de ses services? Nous n'oserions affirmer que, pendant sa vie, on lui ait toujours rendu pleine justice. Mais le jour de sa mort, tout le monde a senti l'immensité de la perte. On l'a vu lors

Digitized by Google

de ses funérailles. Toute la ville de Gand s'est associée à la douleur de sa famille et des amis qui le pleuraient; une foule immense a accompagné sa dépouille mortelle à sa dernière demeure.

Aucun prêtre n'assistait à la cérémonie funèbre. Waelbroeck était sorti depuis de longues années de l'Église catholique, dont les dogmes et l'intolérance répugnaient à sa raison. Mais il avait de fortes, de nobles et sereines croyances. Jusqu'à la fin de sa vie, il est resté fidèle aux idées spiritualistes de sa jeunesse. Il eût certes repoussé sans hésitation tout Credo même purement philosophique; son esprit était bien trop large et trop libre pour s'emprisonner dans aucune formule. Il était vraiment, dans toute la force du terme, un libre penseur. C'est la libre pensée même qui le conduit à ces grandes notions de la divinité, de la spiritualité et de la permanence de la personne humaine, qu'il expose avec tant d'autorité dans son beau livre sur le droit industriel; et si sa raison rejetait le mysticisme grossier de l'Église, son cœur repoussait ces théories matérialistes auxquelles le progrès des sciences naturelles a donné une vogue éphémère, mais qui portent en elles la ruine des sciences morales et de la conscience humaine.

C'est un honneur pour l'enseignement de l'État et pour les lettres belges d'avoir produit un tel homme. C'est un deuil profond de l'avoir perdu.

ALBERT CALLIER.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE DE H. DE BALZAC

La critique moderne ne respecte rien ; elle déshabille jusqu'au génie même. Tout homme qui s'adresse au public appartient au public ; ses opinions sont contrôlées par l'opinion ; sa vie privée est mise à nu quelquefois de son vivant ; on lui demande compte d'une action, d'un geste, d'un discours, d'un mot. Celui qui veut obtenir les faveurs de tout le monde doit subir l'examen de la foule sans se plaindre.

Lamartine a été un exemple terrible des droits du public : coupable de vanité, ayant manqué de dignité à la fin de sa carrière, s'étant trop adoré lui-même, il a dû subir les reproches de ceux qui l'avaient le plus encensé ; l'estime de l'opinion lui a été retirée ; il est mort misérablement, dans une misère morale plus cruelle cent fois que le dénuement. Il avait joui de sa gloire pendant de longues années et on avait fait de lui un demi-dieu ; sa chute a été d'autant plus profonde. Tout naturellement, son œuvre a souffert des expansions de son caractère ; on l'a ausculté et on a trouvé de grands vides avec beaucoup de sonorité. Ainsi, à mesure qu'il tombait au plus bas, il entraînait avec lui les fruits d'un génie consacré par le monde entier : l'homme et son esprit avaient diminué en même temps aux yeux du public implacable.

Il ne sera pas le seul grand poète français qui aura agi de façon à nuire à sa propre gloire. Le malheureux Alfred

Digitized by Google

de Musset a eu des défaillances de nature à rendre modestes les plus grands génies.

M. Léon Gozlan avait déjà écrit un *Balzac en pantoufles* qui donnait une idée nouvelle de l'auteur de *la Comédie humaine*. Le public, généralement, voit l'écrivain ou le poète à travers son œuvre et crée ainsi une figure de fantaisie qui ne ressemble nullement à la réalité. Devant le portrait à peu près ressemblant, on s'écrie : — Ce n'est que cela? Cet homme est en tout pareil aux autres hommes; il a des faiblesses, des défauts mesquins, des vices de quatrième ordre, comme mes voisins, comme les bourgeois, comme un simple épicier... Relisons donc son œuvre avec un esprit moins prévenu en sa faveur.

I

Le *Balzac en pantoufles* de M. Gozlan faisait de l'auteur de tant d'œuvres fouillées avec une curiosité anatomique « un original », dans le sens d'esprit particulier sortant de la formule banale, un grand enfant amoureux de sa personnalité, gâté par ses admirateurs.

Le premier volume de la *Correspondance* publié par la maison Lévy [1] le montre tel qu'il est; nul contour n'est corrigé, nulle forme n'est caressée par un artiste de l'idéal, nulle couleur n'est adoucie pour plaire aux yeux du lecteur. Toutes les lettres réunies ont été écrites par le Balzac de l'intimité, sans précautions aucunes contre le jugement de la postérité, sans préoccupations d'auteur jaloux de sa gloire. Il n'a pas songé une seconde que cette correspondance faite au courant des événements, des travaux et des idées, pût un jour être rassemblée par ses amis et ses proches et présentée toute ouverte à l'opinion publique. Il s'est dévoilé sincèrement. Nous avons là le vrai Balzac, absolument comme si nous l'avions connu, comme si nous avions pu, vivant dans son intérieur, l'étudier jusqu'en ses moindres replis.

[1] Un vol. in-18 de 477 pages.

Digitized by Google

Cette réunion de lettres a de l'intérêt surtout pour les anatomistes.

Je ne sais ce que la critique parisienne a dit de cette révélation étourdie. Eût-il mieux valu jeter un voile sur le caractère d'un homme qui, en réalité, est une des gloires de la littérature française au XIXe siècle? Par patriotisme ou chauvinisme on a de ces respects. Mais les premiers qui devaient respecter la mémoire de Balzac, s'il est vrai que la vérité soit quelquefois un mal, c'étaient ses proches. La critique n'a point à imiter ces silences prudents. Et lorsqu'on présente un livre au lecteur, ce n'est pas pour qu'il garde ses impressions dans sa conscience comme dans un tombeau.

La correspondance publiée de Balzac comprend les années 1819 à 1850. Sa première lettre est donc d'un jeune homme de vingt ans, puisqu'il est né, si j'ai bon souvenir, en 1799. Il reste un jeune homme jusqu'à l'âge de trente ou trente-deux ans, alors que sa réputation avait déjà acquis une grande consistance et qu'il avait produit des œuvres fortes et viriles. Sa grande préoccupation, c'est de conquérir une fortune capable de soutenir un nom illustre. Il n'a pas l'air de se douter que l'homme de génie puisse vivre d'une vie médiocre ; il n'aurait pas compris Washington.

A trente-neuf ans, il avait deux cent mille francs de dettes avouées, après s'être promis tous les six mois qu'il allait s'acquitter envers tous. Deux fois avant d'avoir atteint quarante ans, il sombre, corps et biens ; négociant, il eût fait faillite, on l'eût « exécuté ».

C'est là une affaire de tempérament, et il se montre dans toute la vérité de son étrange nature. Ses grosses dettes devaient le tourmenter pendant un quart de siècle, pour satisfaire son goût romantique d'un luxe princier et artiste à la fois. Tout son entourage, sa famille et ses meilleurs amis devaient souffrir de ces caprices jamais assouvis. Il caressait, comme une fille galante et comme un enfant gâté, pour obtenir ce qu'il désirait avec passion. Sa mère même n'échappait pas à cet égoïsme inconscient et sauvage.

Digitized by Google

Il ne mettait pas non plus beaucoup de scrupule dans ses relations avec ses éditeurs et dans sa façon de leur soutirer de l'argent. Aussi eut-il des procès et dut-il changer souvent de vulgarisateur de ses œuvres.

Il écrivait à M. Werdet, en octobre 1836 :

« J'ai terminé le manuscrit de *Sœur Marie des Anges*. Je ne peux pas le confier à la diligence.

« Venez donc tout de suite me rejoindre, je vous le remettrai. »

Les éditeurs de la *Correspondance* trouvent le mensonge un peu vif et disent en note : « Cet ouvrage, quoi qu'en dise ici Balzac, *n'a jamais été écrit.* »

Pourquoi pareil accroc à la vérité? Quelle nécessité d'écrire à son éditeur : Tel ouvrage est *terminé*, lorsque le titre seul existe? Quand on a bien lu le premier tiers du volume, on voit le pourquoi très clairement. Balzac avait toujours besoin d'argent, bien que ses ouvrages lui fussent alors payés déjà assez cher. S'il avait écrit à son éditeur : Il me faudrait telle somme, mais je n'ai pas de « copie » à vous remettre, l'éditeur se fût mis sur ses gardes. — Il lui affirmait donc qu'une œuvre était prête, qu'il n'y avait qu'à l'emporter ; et, l'éditeur tombé dans le piége, Balzac l'engluait dans son éloquence chaleureuse, le caressait, le comblait de promesses, lui ouvrait les plus riches perspectives, et, après l'avoir apaisé, obtenait l'argent dont il voulait pouvoir disposer tout de suite. Mais *il avait menti.*

La faute est-elle légère? Faut-il la considérer seulement comme « un truc »? N'est-ce pas moi dont l'esprit est trop terre à terre, trop bourgeois, pour comprendre même les défauts d'un homme comme Balzac?

C'est possible. Je ne donne que mon impression toute personnelle. Mais l'irritation de conscience que je ressens en lisant ces mensonges me paraît être une sensation plus noble que l'absolution quand même. Il est naturel de demander plus à un être magnifiquement organisé qu'à un esprit ordinaire ; et il est bien plus facile de passer l'éponge sur les fautes du premier venu que sur celles des hommes qui atti-

Digitized by Google

rent violemment l'attention de la foule. Si les hommes de génie ne croient rien se devoir, que pourrons-nous exiger du commun des citoyens?

II

Était-ce mensonge, ou imagination? Balzac exagérait toujours les caresses qu'il faisait aux femmes. Ses lettres sont pleines de flagorneries sans délicatesse et sans mesure. On est constamment arrêté par des expressions boursouflées, qui ne veulent plus rien dire tant elles dépassent le sentiment à exprimer. C'est le langage du courtisan invétéré qui croit que son encens ne sentira jamais assez mauvais. Il me semble que plus on enfle la note dans ces sortes d'expansions intimes, moins on doit produire d'effet. Du moment qu'on touche à l'emphase, on a pour résultat une bulle de savon, une pensée vide, un sentiment dont le creux seul fait la sonorité.

Dira-t-on que l'exacte mesure des sentiments et des idées n'est pas possible chez un homme de génie? Comment alors fera-t-il des œuvres immortelles? Est-ce que Homère, Shakspeare et Molière n'ont pas exprimé les véritables sentiments humains et les pensées les plus saines? Balzac lui-même, dans ses chefs-d'œuvre, n'est-il pas grand justement par la réalité de ses observations? Qu'est-ce qu'*Eugénie Grandet*, sinon l'expression la plus vraie des sentiments, des caractères et de la vie des personnages mis en scène?

Il y a donc deux hommes dans Balzac : l'observateur des autres et le complaisant de lui-même. L'engouement des femmes l'a gâté presque au début de sa carrière littéraire. Il s'est cru obligé d'enfler l'expression de ses affections; cela prouve qu'il n'aimait pas réellement, mais qu'il voulait conserver par tous les moyens l'admiration féminine.

Cependant, plusieurs de ses amies lui reprochaient bien des choses. On ne l'admirait pas dans ses défauts. Certaines de ses lettres, en réponse à celles de Mme Surville, sa sœur, et de Mme Carraud, sont remplies de malaise, et les câline-

Digitized by Google

ries y représentent parfaitement un cœur pourri par l'adulation et par le sentiment cynique de sa supériorité. Il est fâcheux que les lettres de Mme Carraud et de Mme Surville n'aient pas été jointes aux réponses de Balzac; nous aurions ainsi toutes les pièces du procès et la critique se ferait sur des appuis plus réels. Mais les réponses de Balzac font deviner ce qu'il ne dit pas. Il se défend comme un coupable; les aveux sont dans les mots employés et les tournures des phrases; et c'est par des caresses et des exagérations, c'est en tâchant d'éveiller la pitié même de ces amies si dévouées, que le grand enfant essaye d'obtenir l'absolution. Ses lettres à sa mère même sont empreintes de ces enflures qui ont le caractère de la déclamation et qui ne touchent point. Nous n'avons pas non plus les réponses de Mme de Balzac ; on n'en pressent le ton que dans les lettres de son fils. Il avait beau la caresser, l'élever sur un piédestal, la vêtir comme une vierge, la note n'était pas juste, et on sent que la mère en était froissée. Les folles dépenses, les caprices réalisés, son entourage luxueux font à la mère, qui l'aide, une vie de gêne incessante. Tout cela n'est rien ; dans six mois les ennuis auront fini; ils seront tous heureux et riches. Et cette promesse dure pendant de longues années, et le malaise va toujours en augmentant. Au fond de ces caresses, de ces grands mots, en voit se remuer un vilain animal : l'égoïsme.

Balzac eût voulu se marier. Quand sa réputation est devenue européenne, ce désir prend corps. Il calculait sa situation comme un bon négociant; il lui fallait une femme jeune, une veuve riche, qui l'admirât, qui l'adorât. Il espérait que cet idéal lui arriverait un jour complet, sans qu'il se fût donné aucun mal pour l'atteindre. Il ne comprend pas que les veuves jeunes et riches ne se disputent pas le bonheur de lui appartenir. A travers les phrases prudentes, où on sent qu'il garde encore une certaine pudeur par respect humain, son vœu va et vient comme un feu follet, éclairant le fond de sa pensée.

C'est un calcul, car aux époques où il exprimait ce désir

Digitized by Google

de bien-être intérieur, où il se plaignait de ne point rencontrer son idéal, il aimait. Du moins une femme lui avait donné son cœur tout entier et il paraissait avoir pour elle une affection profonde. En ce même temps, il faisait le siége d'une « grande dame » bien pourvue d'armes défensives, puisqu'il n'est pas parvenu à la rendre son esclave. Ainsi il éparpillait son besoin d'être aimé, sa soif d'adulations féminines; et peut-être avait-il un trésor de tendresse à dépenser, sans en trouver jamais le véritable emploi. Malheureusement cette sensibilité était mêlée d'amour-propre. Un homme de sa valeur devait être aimé par ce qu'il y avait de meilleur dans le monde, par les femmes les plus belles, par les plus riches d'amour, par les plus nobles de cœur et de blason.

Il eut des amitiés féminines très fidèles; l'auteur de tant d'œuvres puissantes, dans lesquelles la femme est présentée sous tant d'aspects différents et réels, devait remuer profondément le cœur féminin, ou tout au moins troubler l'esprit et exalter l'imagination des femmes. Balzac répondait à ces curieuses et à ces enthousiastes, mais ses lettres contenaient plus de phraséologie que d'esprit ou de sentiment véritable. Généralement, *il posait*, faiblesse de l'homme supérieur, surtout en France. Leur nature est ainsi faite, aux esprits particulièrement bien doués, chez les Gaulois : l'approbation la plus vive ne leur suffit pas, il leur faut un piédestal le long duquel l'encens monte jusqu'à leurs narines passionnément ouvertes. Il est inutile de citer des noms; ce caractère est reconnu. Balzac n'était pas autrement que ses concitoyens; et comme il y avait en lui développement excessif des facultés cérébrales, le développement excessif des imperfections morales faisait en quelque sorte contre-poids.

Il a fait du reste, dans une lettre à Mme la duchesse d'Abrantès, un croquis de lui-même qui me paraît d'une grande ressemblance, si l'on tient compte des exagérations ordinaires. Je veux le donner ici tout entier; il expliquera mieux mes appréciations que l'étude la plus approfondie.

« ... J'ai le caractère le plus singulier que je connaisse.

Digitized by Google

Je m'étudie moi-même comme je pourrais le faire pour un autre : je renferme dans mes cinq pieds deux pouces toutes les incohérences, tous les contrastes possibles, et ceux qui me croiront vain, prodigue, entêté, léger, sans suite dans les idées, fat, négligent, paresseux, inappliqué, sans réflexion, sans aucune constance, bavard, sans tact, mal-appris, impoli, quinteux, inégal d'humeur, auront tout autant raison que ceux qui pourraient dire que je suis économe, modeste, courageux, tenace, énergique, négligé, travailleur, constant, taciturne, plein de finesse, poli, toujours gai; celui qui dira que je suis poltron n'aura pas plus tort que celui qui dira que je suis extrêmement brave, enfin savant ou ignorant, plein de talents ou inepte; rien ne m'étonne plus de moi-même. Je finis par croire que je suis un instrument dont les circonstances jouent. »

Un caractère ainsi composé est rarement maître de lui-même. Aussi serait-il injuste de lui faire le procès pour avoir été ce que la nature a voulu qu'il fût. Montrer un homme tel qu'il est, sous le plus d'aspects possibles, ce n'est jamais le calomnier; pas plus que ce n'est une mauvaise action de faire le portrait d'une personne qui, tout en étant belle, est défigurée par quelques verrues ou des taches de rousseur. Obéir à son tempérament, c'est la loi naturelle; lui résister, c'est une faculté morale, naturelle aussi. N'avoir pas cette faculté peut être un malheur, mais est rarement un crime. Lorsque Balzac posait, lorsque Balzac exagérait sa pensée au point de produire le mensonge, il n'imitait nul autre homme, il était sincère. S'il avait eu plus le respect de lui-même et s'il avait été moins égoïste, on l'eût aimé et admiré plus réellement. C'était donc encore sur lui que retombaient ses imperfections. Cette sanction de la loi morale éclairera un jour le monde d'une lumière qui ne s'éteindra pas comme les faibles lueurs que projettent les diverses religions. Au fond des consciences, les hommes sont généralement jugés avec équité, sévèrement. Un moment viendra peut-être où les jugements seront exprimés en public, et où les fats, les pédants, les envieux, les insolents, les poseurs auront la conscience de leur laideur.

Digitized by Google

III

Balzac apparaît dans ses lettres comme si on l'avait vu vivre. Il ne s'est point douté, chose étonnante, en sa nombreuse correspondance, qu'un jour ces aveux inconscients seraient livrés à la critique et à la malignité publique. Nulle part on ne sent vaguement cette pensée, chez un homme qui pourtant croyait le monde entier occupé de sa personne. Quand il écrivait à ses proches, à ses amis des deux sexes, à ses éditeurs, il n'était pas préoccupé de la postérité.

Cela est rare chez les écrivains qui se savent un grand talent, sinon du génie, et dont le nom retentit, acclamé ou outragé, de leur vivant.

C'est à cette sincérité de Balzac que nous devons de le connaître tel qu'il était.

Le premier volume de ses lettres le montre sous deux autres aspects également intéressants : l'homme politique et l'artiste. Ses ambitions avaient des buts divers. Aussitôt qu'il s'était senti une force spéciale, il avait cru que cette force pouvait produire de grandes choses partout où il la mettrait en activité. Il voyait tant d'inconnus vulgaires, d'intelligences communes parvenir à la députation qu'il se disait : — Et moi aussi, je puis aider au gouvernement de la France !

Son entourage, d'ailleurs, dut l'encourager dans cette idée qu'un esprit supérieur est supérieur en tout, grave erreur. C'est surtout dans ses lettres à Mme Carraud, après la révolution de Juillet, que l'ambition politique est avouée. Çà et là, des aphorismes, des idées incomplètes découvrent la pensée intime de Balzac. Il était légitimiste, et Mme Carraud le lui reprochait. « Ne m'accusez pas de non-patriotisme, lui écrivait-il en novembre 1830, parce que mon intelligence me sert à faire le décompte exact des hommes et des choses. » Et plus loin : « Le génie gouvernemental consiste à opérer la fusion des hommes et des choses. » Ce vague dans l'idée prouve bien que Balzac pénétrait dans l'atmosphère politique

Digitized by Google

avec un parti pris, non avec une opinion ; il s'attachait à des devises, à des formules, à des traditions, à des noms, à des apparences de principes. Au lendemain de la révolution, être du parti du vaincu, avec son passé, ses éléments sans vie, sa grandeur artificielle, c'était jouer un rôle de héros de roman. Balzac mettait ainsi son imagination au service de son ambition, et cela était logique.

Dans une autre lettre, la même année, il donne son « plan ». Ce plan est plein de contradictions, parce qu'il n'est pas l'œuvre d'un esprit pratique qui voit clair dans son for intérieur.

« La France, dit-il, doit être une monarchie constitutionnelle, avoir une famille royale héréditaire, une chambre des pairs *extraordinairement puissante*, qui représente la propriété... puis une seconde assemblée, élective, qui représente tous les intérêts de la masse intermédiaire, qui sépare les hautes positions sociales de ce qui s'appelle le peuple. »

« La masse des lois et leur esprit doit tendre à éclairer *le plus possible* le peuple, les gens qui n'ont rien, les ouvriers, les prolétaires,... mais aussi le peuple *doit être laissé sous le joug le plus puissant*, de manière que ses individus trouvent lumière, aide et protection, et qu'aucune idée, aucune forme, aucune transaction ne le rende turbulent. »

« La plus grande liberté possible à la classe aisée ; car elle possède, elle, quelque chose à conserver ; elle a tout à perdre, elle ne peut jamais être licencieuse. »

« Au gouvernement autant de force que possible, etc. »

Il n'y a dans tout cela rien de mûri, rien de véritablement voulu. Le plan de Balzac, homme politique, fera sourire ; on y sent des échos mal entendus ; les contradictions ne l'ont point frappé. Il veut qu'on éclaire le peuple le plus possible, mais qu'on le laisse sous le joug le plus puissant. Comme si le peuple éclairé n'était pas apte à se gouverner lui-même, comme s'il était dans l'humanité une force capable de comprimer un peuple qui s'est révélé à lui-même ! Enfin, en exprimant le vœu que la nation française reste divisée en

Digitized by Google

castes, après le mouvement de 1793, ne manque-t-il pas absolument de sens politique, sinon de sens commun !

Heureusement pour Balzac et heureusement pour nous, il n'eut pas l'occasion de se consacrer au gouvernement de son pays. Sa candidature échoua, malgré le nom qu'il s'était fait déjà à cette époque. Et la France ne se fût pas plus mal portée depuis 1830, si d'autres de ses grands écrivains ne s'étaient pas mêlés à ses destinées politiques...

Quant à Balzac écrivain, on connaît son œuvre : c'est une des plus grandes et des plus complètes qu'un homme ait produites depuis que l'imagination a créé des œuvres d'art.

Mais je ne veux m'occuper que du Balzac vu à travers sa correspondance, et qui parle de son génie en toute liberté. Il se voyait, il avait conscience de sa valeur, il s'exaltait à la pensée de ses productions qu'il déclarait des chefs-d'œuvre. Il y a là une ingénuité gasconne qui ne manque pas de grâce, lorsqu'on sait qu'en effet ses ouvrages sont souvent de l'ordre le plus élevé. Ces sortes d'enthousiasme ne peuvent choquer que les petits esprits.

Il s'est trompé sur la valeur de certains de ses ouvrages ; il a eu cela de commun avec beaucoup d'hommes de génie. En écrivant *Louis Lambert* et *Séraphita*, romans mystiques, il a cru donner à sa réputation une consécration universelle, il s'est figuré être un grand philosophe et un illuminé. S'il pouvait revivre, il saurait que ces deux romans ne procurent que l'ennui à ceux qui ont le courage de les lire. Ils lui ont demandé plus de travail, plus d'effort, plus de luttes avec ses propres instincts que ses œuvres les plus belles. Pourquoi ? Parce qu'en les créant il sortait de la vraie voie, l'étude des hommes et des passions ; il mentait à son esthétique, qui était celle de tous les grands dramaturges : l'amour du vrai dans toutes ses manifestations.

En 1833, il écrivait à sa sœur, Mme Surville, à propos d'*Eugénie Grandet* : « Mais, bête, puisque l'histoire est vraie, veux-tu que je fasse mieux que la vérité ! » Voilà le principe qu'il suivait dans le *Cousin Pons*, dans le *Père Goriot*, dans *Modeste Mignon*. Il dit de *Séraphita*, dans une

Digitized by Google

lettre à Mme d'Abrantès, en mars 1835 : « ... Je crois que ce sera le livre des âmes qui aiment à se perdre dans les espaces infinis. » Et : « ... le chapitre VIII me donnera à jamais les âmes vraiment pieuses. »

C'était une marotte, logique du reste. Un légitimiste non croyant n'eût pas été complet. Il posait donc en même temps pour la conservation des priviléges et pour la foi dans les choses divines. *Le Lys dans la vallée* résume toute cette politique, et malgré des passages vraiment beaux, ce dernier roman ne résiste pas à la comparaison avec les œuvres qui ont été puisées en pleine réalité. On pourrait faire ainsi deux parts de la *Comédie humaine* : l'une appartient au génie de l'observateur que rien ne trouble dans son travail de condensation ; l'autre à l'homme ambitieux qui veut appartenir à une caste, à un parti, à une tradition. Était-il sincère, quand il écrivait à propos de *Séraphita* : « Peut-être je m'abuse, mais il me semble que cela fera verser bien des larmes ; en l'écrivant, je me surprends à pleurer moi-même. » Si cet attendrissement n'est pas imaginé, il prouve que Balzac voyait en lui l'œuvre tout autre qu'il ne l'a produite.

Ce qui est vraiment émouvant dans cette correspondance, c'est la puissance de travail qui y est révélée. Balzac en parle trop et cherche à se faire valoir ; on voit qu'il veut attendrir sur lui-même, il court après la pitié passionnée. Mais l'impression qui reste n'en est pas moins profonde et stupéfiante.

Le désordre de ses affaires, qui en réalité était produit par son propre désordre, ne l'a empêché, à aucun moment de sa carrière, de se livrer à un travail forcené. On se plaignait de la rareté de ses lettres ; il répondait avec raison que lorsqu'on a écrit pendant seize heures sur vingt-quatre, on n'est plus disposé à reprendre la plume pour quoi que ce soit. La nécessité le poussait sans relâche à la charrue. Il devait, malgré tout, creuser son sillon. A l'horizon, un mirage lui montrait l'oasis heureuse où il pourrait enfin se reposer et prendre de nouvelles forces pour de nouveaux ouvrages.

Digitized by Google

Mais à mesure qu'il fermait la bouche à un créancier, l'étourdi contractait de nouvelles obligations. Quand il voyait l'avenir s'éclaircir, il se livrait à ses fantaisies, et le moment venait bientôt où il fallait contracter de nouvelles obligations pour payer des plaisirs passagers ou des acquisitions ruineuses. Il s'enfermait pendant trois semaines ou un mois, ne dormait que quatre ou cinq heures sur vingt-quatre, travaillait avec une sorte de fureur, et revenait à la vie ordinaire avec un ou deux romans de plus à son avoir. Ce côté de sa vie est vraiment héroïque, même si ses lettres ne disent pas la vérité vraie, et s'il a rendu énorme ce qui n'était que grand.

IV

Telle est l'impression que m'a laissée la lecture du premier volume de la *Correspondance de Balzac*. Je l'ai donnée dans toute sa crudité, croyant devoir la vérité à la mémoire de cet observateur puissant et de ce romancier de génie.

La publication de ces lettres n'est certainement pas de nature à rehausser l'homme privé dans l'esprit de ses contemporains. Les imperfections de Balzac sont là mises à nu avec cruauté. Mais je ne suis pas de ceux qui croient qu'on doit respecter les hommes en jetant un voile épais sur leur vie réelle. Toute existence divulguée est un exemple pour ceux qui savent se replier sur eux-mêmes, et qui croient à l'amélioration possible des hommes.

Émile Leclercq.

Digitized by Google

LA PERSÉCUTION DES VAUDOIS.

I

L'histoire de l'Église romaine aux jours de sa toute-puissance est, depuis quelque temps, souvent remise en lumière, et cet examen rétrospectif est d'autant plus en situation que ses disciples les plus autorisés, sous l'impulsion de leur chef suprême, affichent hautement le dessein téméraire de faire table rase de toutes nos libertés constitutionnelles pour mettre le glaive de la loi au service de son insupportable domination.

Les moins audacieux parmi les hommes politiques qui, en Belgique, sont enrôlés sous sa bannière et qui lui doivent le mandat dont ils sont investis, cherchent en vain à dissimuler le but qu'elle poursuit, à couvrir d'un voile épais les crimes épouvantables commis aux jours de sa toute-puissance, ou à rejeter sur d'autres la responsabilité de ses forfaits ; comme s'il n'était pas évident pour tous ceux qui ont parcouru nos fastes historiques, qu'au moyen âge, les agents du pouvoir civil et les souverains eux-mêmes n'étaient que des instruments de l'autorité religieuse.

C'est du milieu du XIe siècle que datent les premières protestations des Vaudois et des Albigeois contre la dépravation des ministres du culte catholique ; elles devinrent plus nombreuses, plus énergiques à mesure que l'on s'éloignait davantage de l'an mille, date fatale à laquelle, selon le clergé, devait avoir lieu la fin du monde. En ce temps-là, d'ardents prédicateurs, des voix prophétiques dont nul n'eût osé contester

Digitized by Google

l'autorité, annonçaient partout avec éclat que les temps étaient proches, que le seul moyen de salut laissé aux grands pécheurs, aux possesseurs de la propriété territoriale, résidait dans l'abandon des biens terrestres, désormais inutiles, à l'Église, armée des pouvoirs nécessaires pour remettre tous les péchés et pour ouvrir les portes du ciel, même aux plus grands criminels. Ces manœuvres honteuses eurent, on le sait, un plein succès; des richesses sans nombre, des propriétés immenses échurent au clergé, aux congrégations religieuses qui en conservèrent la possession, riant sous cape de leurs nombreuses dupes et des terreurs imaginaires qu'elles leur avaient inspirées.

Cependant ces immenses richesses accumulées par le clergé avaient provoqué dans son sein des désordres sans nombre; les clercs de tous rangs donnaient l'exemple d'un luxe inouï et d'une honteuse concupiscence. Mais c'est surtout à partir du XIIe siècle que le libertinage des prélats paraît à son comble; leurs excès, leurs abus de pouvoir étaient si révoltants que les écrivains orthodoxes du temps racontent en rougissant « que des évêques entretenaient des bandes de routiers pour percevoir les dîmes et rançonner leurs ouailles; que des prélats allaient en guerre menant la vie violente et dissipée des grands seigneurs, chasseurs et viveurs intrépides, aimant les femmes blanches, le vin rouge et les beaux habits ».

En dessous d'eux, ajoutent-ils, végétait un clergé ignorant, sachant à peine épeler son bréviaire et tombé si bas dans l'opinion que le peuple disait, quand il voulait témoigner son mépris de quelqu'un : « J'aimerais mieux être prêtre. »

C'est au milieu des populations du midi de la France, profondément morales et religieuses, qu'éclatèrent les plus vives répulsions contre la dégradation sacerdotale; c'est là aussi, sous cette vive impression, que prit naissance ce schisme vaudois dont nous voulons ici retracer succinctement la lamentable odyssée.

Quoi qu'on ait prétendu, jamais ces populations patriar-

Digitized by Google

cales n'eurent le dessein d'abjurer la religion du Christ; elles voulaient, au contraire, la retremper aux sources pures de son origine ; ce qu'elles demandaient surtout, c'est que les prêtres cessassent de la matérialiser, d'en faire un instrument de domination, un moyen facile de se procurer des jouissances grossières et sensuelles. Ce n'était pas l'Église et ses enseignements que repoussaient ces loyales populations du Midi, c'était ses ministres indignes; ce n'était pas un culte nouveau qu'elles prétendaient établir, mais simplement une réforme sérieuse des abus existants.

Si les enseignements de l'Église albigeoise n'étaient, au début surtout, qu'un composé de doctrines indoues mêlées aux pratiques du christianisme primitif, l'Église vaudoise, elle, n'enseignait que les préceptes du Christ, elle les pratiquait dans toute leur rigueur. Jamais la morale chrétienne n'a eu de sectateurs plus honnêtes, d'une foi plus grande, d'une piété plus profonde. Étudiés dans leur culte, les Vaudois nous apparaissent comme une secte simple et austère ; ils ne se donnent pas le luxe des dignités ecclésiastiques ; leurs pasteurs, élus parmi les plus dignes et les plus capables, sont de simples presbytériens appelés *Barbes;* ils prêchent le renoncement au monde, le détachement des richesses, la pauvreté apostolique et donnent l'exemple de toutes les vertus. C'est la foi chrétienne qui seule les anime, — la croyance en un Dieu unique qui a donné à l'homme une âme immortelle et perfectible.

Chez eux toujours l'esprit domine la matière. La parole sainte et convaincue que leurs pasteurs portent dans les contrées voisines est accueillie partout avec d'autant plus de respect et de confiance que leurs actes, d'accord avec leurs enseignements, contrastent avec le honteux spectacle des débauches sans nom des clercs et des prélats de l'Église dominante.

Les chants populaires des troubadours, alors si fort en honneur dans le Midi déjà façonné à la civilisation, mêlaient leurs accents sarcastiques et frondeurs aux prêches enthousiastes des missionnaires et des barbes du culte vaudois.

Digitized by Google

Dans les hymnes satiriques des troubadours du XIIe siècle, les excès des ministres de l'Église romaine sont flétris avec une vigueur sans égale, avec une témérité bien grande pour ces temps de troubles, de fanatisme et de domination absolue.

« Ah! faux clergé — s'écrie, entre autres, un poète marseillais, Bertrand Carbonnel — mensonger, traître, parjure, larron, débauché, mécréant, tu fais tous les jours tant de mal que tu as mis tout le monde dans l'erreur. Jamais saint Pierre n'eut capital d'argent en France, jamais il n'eut bureau d'usure. Il tint, au contraire, droit la balance de loyauté. Vous ne faites pas de même, vous qui, pour de l'argent, prononcez des interdictions, pour de l'argent, absolvez, peur de l'argent, condamnez, et qui sans argent n'accordez rémission à personne. »

Ainsi s'exprimaient les troubadours du XIIe siècle, et leurs chants, vengeurs de la morale publique, étaient accueillis avec d'autant plus de sympathie et d'autorité que les excès des prélats devenaient chaque jour plus éclatants, plus scandaleux. Émues par ces accents, par les ardentes prédications des « barbes » vaudois, des « parfaits » *Albigeois,* les populations du Midi, désormais édifiées, désertent en foule les cérémonies du culte romain et vont se prosterner devant les autels de l'Église régénérée, où l'Évangile, en langage vulgaire, se fait comprendre et accepter de tous avec une foi enthousiaste. Pour ces néophytes, c'est Dieu qui parle par la bouche de ces nouveaux apôtres; le Midi tout entier, depuis la Guyenne jusqu'à la Garonne, la Gascogne et la Provence, au delà du Rhône, est acquis à la réforme. La noblesse, la chevalerie, comme le menu peuple, subissent l'influence toute puissante de l'Église nouvelle; elles désertent les fêtes mondaines, les tournois et les cours d'amour et s'inclinent respectueusement devant ces pauvres barbes qui ne leur offrent en échange que l'austérité et les privations d'une vie toute consacrée à la pratique des vertus chrétiennes. En vain la papauté tente-t-elle à plusieurs reprises de décider les barons féodaux à tirer l'épée pour défendre l'Église menacée; en vain charge-t-elle ses plus éloquents

Digitized by Google

prédicateurs, ses missionnaires les plus ardents, de combattre par la parole les apôtres du culte nouveau. Inutile effort : le peuple tout entier repousse avec dédain les légats dont le train princier, le faste mondain détruit l'influence sur les esprits de gens qui faisaient consister le christianisme dans le renoncement aux biens de ce monde.

« Voyez, s'écriait le peuple, ces cavaliers superbes ; ils prétendent nous entretenir de leur maître Jésus-Christ qui, lui, marchait à pied ! Ces riches abbés, comblés de dignités, nous parlent du Seigneur qui, lui, a toujours été de son vivant humble et pauvre. »

Plus tard, les légats de Rome se résignèrent à abandonner momentanément leur luxe, pour réveiller la foi chancelante des populations ; ils se mêlent, vêtus de pauvres habits de moines, aux luttes théologiques ; sous ce nouveau déguisement, ils ne rencontrent encore que des défiances, des répulsions, quelquefois même des outrages.

II

Las de lutter sans succès par la parole, les légats retournent à Rome et provoquent l'emploi de la force pour anéantir l'hérésie et ramener les populations dans le giron de l'Église. Innocent III, nouvellement monté sur le trône pontifical, se range à leur opinion ; par un premier bref, il excommunie le comte Raymond de Toulouse, il délie ses vassaux et ses sujets de leur serment de fidélité ; ses terres sont dévolues à qui voudra s'en emparer ; il le condamne sans rémission pour avoir refusé de tirer l'épée contre les hérétiques et avoir adhéré à leurs doctrines. Puis, il prêche la guerre sainte :

« Sus donc, soldats du Christ, » s'écrie-t-il dans sa bulle du 10 mars 1208, au roi de France, aux barons et aux peuples du Nord, « exterminez l'impiété par tous les moyens que « Dieu vous aura révélés, étendez le bras au loin, combattez « les schismatiques d'une main vigoureuse, leur faisant « une plus rude guerre qu'aux Sarrasins. »

Ce commandement, à peine prononcé, est impitoyablement

Digitized by Google

exécuté; le comte Raymond de Toulouse est renversé de son trône et pourchassé dans ses domaines; les villes de ses États sont livrées au pillage par une soldatesque effrénée; leurs habitants sont exterminés sans merci.

Au signal qui leur est donné de Rome, dit M. Hudry-Menos[1], les moines cisterciens sortent de leurs retraites, se répandent dans le royaume de France, en Flandre et sur les bords du Rhin; ils promettent les mêmes indulgences que pour la Croisade contre les Sarrasins, le pardon des péchés commis et à commettre. Ils ne se contentent pas de faire briller aux yeux de la foi la prime des récompenses célestes; cela n'eût peut-être pas été assez engageant pour lancer le Nord sur le Midi; ils offrent des récompenses plus substantielles, les dépouilles opimes d'une civilisation renommée par ses richesses et ses plendeurs. « *Le travail ne sera pas long*, dit la circulaire du cistercien Gervais de Prémonté aux moines de son ordre, *et la récompense sera abondante.* » Le Midi est présenté comme une proie à dévorer, et il est à deux pas, à quelques jours de marche!

Grâce à cette prime d'engagement offerte à toutes les avidités, les cadres de l'armée de la foi furent bientôt remplis : barons cupides, cotereaux, routiers, serfs en rupture de ban, tout ce qui vivait de pillage et de violence s'engagea, prit la croix pour exterminer l'hérésie. Innocent III mit à l'aise toutes les consciences timides ou trop scrupuleuses : « *On ne doit pas garder la foi à qui ne la garde pas à Dieu*, écrivait-il au roi de France; *on ne commet rien contre la loi de Dieu et des hommes en courant sus au peuple vaudois, en le traquant dans ses montagnes.* »

C'est en déchaînant ainsi la bête humaine que la papauté parvint à se composer une armée évaluée, d'après la chronique des comtes de Toulouse, à 500,000 hommes. Elle se réunit à Valence sous le commandement de Simon de

[1] *La Revue des Deux Mondes* a publié en 1867 et 1868, sous le titre : *L'Israël des Alpes ou les Vaudois du Piémont*, par M. Hudry-Menos, une série d'articles du plus haut intérêt, auxquels nous pouvons renvoyer les lecteurs désireux d'approfondir le sujet.

Digitized by Google

Montfort, « *un homme selon Dieu* », dit le moine de Vaux-Cernay.

Aussi le Midi est-il bientôt écrasé par le choc du Nord. Les villes s'écroulent devant cette nouvelle invasion des barbares ; les populations sont massacrées ; la terre elle-même est frappée : les soldats de Simon sont armés de pics et de haches pour arracher les vignes et couper les arbres. Point de distinction subtile entre catholiques, vaudois et albigeois ; on tue tout pour obéir à l'ordre du légat, laissant à Dieu le soin de retrouver les siens parmi les morts. Les bandes se renouvellent souvent, car l'engagement féodal n'est que de quarante jours et on leur a promis que « le travail ne serait pas long ». Mais, pendant que les uns regagnent le Nord, chargés de butin, d'autres en descendent pour prendre part à la curée. L'armée de la foi descend et remonte jusqu'à ce qu'elle n'ait plus rien à tuer ni à piller. Après les exécutions en masse vient la persécution en détail ; après la croisade, l'inquisition ; c'est l'ordre naturel. Les dissidents, dispersés et décimés dans les villes, se reforment dans les châteaux et quand les châteaux sont emportés, ils vont se cacher dans les forêts, dans les chaumières abandonnées et dans les cavernes des montagnes.

Sans doute, ces violences inouïes, ces persécutions sans merci ramenèrent à l'Église victorieuse les natures timorées ; mais combien de victimes héroïques surent alors mourir avec intrépidité pour conserver intactes leurs croyances ! Pour des hommes qui voyaient le salut de leur âme dans la dissolution du corps, le jour de la mort était un jour de fête. Ils y couraient avec un visage rayonnant, en chantant des cantiques et en s'écriant avec l'apôtre Paul : « O mort ! où est ton aiguillon ? O sépulcre, où est ta victoire ? » Le martyrologe des premiers siècles n'a rien qui surpasse le courage des *Cathares*. Aucun de ceux qui avaient reçu le *consolamentum*, sacrement qui conférait aux croyants des grâces surnaturelles, n'a renié sa foi. Les agents du pape connaissaient bien cette fermeté inébranlable. Quatre cents « consolés » ayant été pris par l'armée croisée au château de la Minerve, en

Digitized by Google

Languedoc, le légat promit la vie sauve à tous ceux qui rentreraient dans l'Église. Cette condition parut un excès de clémence aux chevaliers français qui déclarèrent qu'ils n'étaient pas venus dans le Midi pour épargner ces hérétiques abominables. « Attendez, dit le légat, ils n'accepteront pas cette condition. » Tous, en effet, préférèrent mourir : tous furent brûlés à la joie immense, dit le moine de Vaux-Cernay, des bandes du Nord.

Non seulement on assassinait, on brûlait sans miséricorde les incroyants, mais on obligeait les veuves et les filles des martyrs à épouser leurs bourreaux pour repeupler les provinces décimées du Midi au moyen de races mélangées, assouplies dès l'enfance au joug de Rome. Il fallut, néanmoins, quarante années de sanglantes exécutions, de violences de toute nature pour parvenir enfin, sinon à dompter, du moins à déplacer l'hérésie.

Dans tout le midi de la France, la loi civile est désormais aux mains des légats et des inquisiteurs, qui en font un instrument de domination absolue. L'infraction aux prescriptions de l'Église est condamnée comme crime d'État. Le coupable perd à la fois sa qualité de catholique et de citoyen; il est mis hors la loi et déclaré *faydit*, c'est à dire réfractaire de la société humaine, religieuse et politique, et, comme tel, banni de la terre des vivants. Ainsi le veulent les ordonnances de « saint » Louis. Flétri par l'inquisition, le *faydit* n'a plus droit de vivre. Ses biens sont confisqués, sa maison est démolie; sur son emplacement on ne rebâtira jamais, afin d'éterniser la mémoire de son crime. L'accusation portée devant l'inquisition est accueillie sans que l'accusé ait été entendu; jamais il ne connaîtra ses dénonciateurs; on ne se fie même pas à ses aveux. S'il confesse son hérésie, c'est au milieu des tortures qu'il doit avouer ses croyances. Enfin, la mort sur le bûcher, telle est la peine infligée à ces « grands » coupables d'insoumission aux doctrines de Rome.

La mort par le feu dans les auto-da-fé fut généralement appliquée jusqu'au milieu du XIIIe siècle; mais l'enthousiasme que les victimes elles-mêmes montraient pour ce

Digitized by Google

genre de supplice était si grand, il exerçait une telle admiration parmi les populations que les bourreaux prirent peur et eurent recours à l'immuration pour faire « disparaître » l'hérésie. Ce supplice, chef-d'œuvre de l'Église catholique, consistait à maçonner vivant le condamné dans l'épaisseur d'un mur intérieur de la prison, en lui laissant, à hauteur de tête, un trou pour respirer et recevoir sa nourriture. Sa niche lui servait de cimetière et on refermait le trou quand il avait cessé de vivre. Bientôt l'immuration devint si fréquente que les prisons, les « murailles », comme on les appelait, étaient insuffisantes pour contenir tous les condamnés, et un décret du concile de Béziers, de 1242, ordonne que le tiers des biens confisqués sur les hérétiques sera consacré à en construire de nouvelles. Bientôt, en effet, il s'en éleva dans toutes les villes du Midi, pour servir de tombeau anticipé à une nombreuse population de cadavres vivants.

C'étaient là les supplices réservés aux chefs de la secte albigeoise : les évêques, les diacres, les anciens, les parfaits. Le sort du commun des croyants n'était guère plus enviable. Séparés du reste de leurs compatriotes, ils portaient un costume particulier, sur le dos une large croix rouge qui les désignaient au mépris public. Ils étaient un objet d'horreur et de terreur pour les fanatiques de l'époque. On les fuyait et, si quelqu'un leur témoignait de la pitié, l'inquisition réprimait ce sentiment par une pénalité spéciale, en soumettant celui qui s'y était laissé aller à une pénitence temporaire. Obligés d'assister aux cérémonies de l'Église comme ceux qui n'avaient pas failli, les pénitents occupaient une place à part, le banc d'infamie, où le curé venait les compter chaque semaine. On attribue à cette malédiction qui pesait sur les pénitents méridionaux l'origine d'une population dégradée et affligée de maladies épidémiques qu'on rencontre encore aujourd'hui dans quelques vallées des Pyrénées.

Digitized by Google

III

C'étaient donc de bien grands scélérats ces gens que l'Église romaine frappait avec tant de cruauté, contre qui elle ameutait, elle déchaînait toutes les passions du moyen âge?

C'étaient, lit-on dans les procès-verbaux de l'inquisition de l'époque, des hommes simples et doux, tout pénétrés de foi et de morale chrétienne. Seulement, ils ne voulaient pas se soumettre aux prescriptions des clercs en contradiction manifeste avec les doctrines du Christ. Actifs, économes par esprit religieux, les Vaudois et les Albigeois, dont l'union s'est désormais cimentée dans le sang de nombreux martyrs, s'étaient rendus habiles dans l'industrie de la laine et de la soie; ils avaient établi, dans toutes les villes du pays, des fabriques de tissage dont tous les ouvriers étaient engagés dans le mouvement religieux. Pour l'inquisition, il suffisait d'être tisserand pour être considéré comme hérétique et condamné comme tel aux plus cruels supplices. Et cependant ces fabriques se distinguaient par l'élégance et la finesse de leurs produits; elles répandaient l'aisance et la richesse partout où elles étaient établies. Seulement, la richesse que les fabricants produisaient servait à la propagande des pasteurs dissidents dont l'humilité et la charité faisaient contraste avec le luxe des clercs et des prélats. Les uns répandaient les bienfaits autour d'eux, vivaient avec frugalité; les autres, au contraire, gaspillaient en prodigalité, en débauche, le fruit de leurs rapines, au fur et à mesure qu'ils parvenaient à se faire attribuer, pour prix de leurs dénonciations, les biens de prétendus hérétiques.

Cette odieuse persécution dura sans discontinuer jusqu'au milieu du XIVe siècle; elle se fût prolongée indéfiniment si les suzerains, las de frapper des innocents, de décimer leurs propres domaines et ceux de leurs meilleurs serviteurs, n'avaient refusé de continuer cette abominable tuerie. Pour vaincre ces résistances inattendues, Grégoire XI écrit au roi de France, en 1373, pour se plaindre des seigneurs du Dau-

Digitized by Google

phiné, qui, dit-il, mettent des obstacles au *travail* des inquisiteurs, les forcent à tenir leur tribunal dans des lieux ouverts et exposés aux attaques des ennemis de la foi, ne leur permettent pas d'*instrumenter* sans le concours des juges civils et les contraignent à révéler le secret de leur procédure. « Hâtez-vous, ajoute-t-il, de remédier à une telle conduite, « sous peine de vous attirer l'indignation des saints apôtres « Pierre et Paul. »

Vaine clameur! le bras séculier était fatigué de tant de massacres : une trève fut accordée aux malheureux dissidents réfugiés sur les versants des Alpes, où vécut longtemps une population active et rangée, payant exactement de larges redevances aux seigneurs propriétaires du sol. Une partie de ces nombreux émigrants, chassés de leur patrie, allèrent féconder les terres incultes du pays de Naples, où ils avaient été appelés et où ils répandirent bientôt l'aisance et la richesse; les autres purent revenir en Provence, vers 1400, et réoccuper les terres que la guerre civile avait dévastées et dépeuplées.

« Les nouveaux venus, dit un auteur vaudois, firent refleurir la contrée par leur activité, et la bénédiction de Dieu récompensa leurs travaux. » La colonie se remplit non seulement des émigrants des Alpes, mais encore d'une partie des colons de la Calabre, qui revinrent au pays d'où leurs pères avaient été chassés par la persécution.

L'Église romaine ne pouvait longtemps laisser ces colonies croître et prospérer. En 1545, un de ses exécuteurs, le détestable baron Menier d'Oppède, se chargea d'y porter la dévastation et la mort. Comme à la prise de Béziers, on entendit de nouveau retentir là le cri du fanatisme : *Tuez-les tous.* Cinq mille personnes périrent dans cette affreuse boucherie de gens désarmés et inoffensifs.

La colonie de la Calabre dont nous venons de parler eut une fin non moins atroce. Là aussi c'est la main sanglante de l'Église romaine qui frappe sans merci. Le cardinal Ghisleri, grand inquisiteur, depuis pape, sous le nom de Pie V, celui-là même qui organisa, avec Catherine de Médicis, le

Digitized by Google

massacre de la Saint-Barthélemy, ayant été averti qu'il existait en Calabre une population dissidente, se hâta d'organiser une croisade pour la détruire. Ses provocations, ses appels aux armes, l'appât des récompenses promises aux croisés ne tardèrent pas à lui procurer les forces nécessaires pour accomplir son œuvre de destruction.

Le marquis calabrais Bucianico se mit à la tête des bandes de la foi; il entra sans résistance, le 5 juin 1561, au cœur de la colonie vaudoise. Voici ce que dit un témoin oculaire de cette atroce expédition :

« Tous les habitants sont saisis, les uns dans leurs maisons, les autres pendant qu'ils travaillaient paisiblement aux champs. On conduit 1,400 prisonniers à Montant, pendant que le feu consume toutes les maisons de la Guardia et que les soldats détruisent les vignes et les arbres. Les prisonniers sont suivis de l'inquisiteur Frà Valerio, et en les voyant passer, le témoin, prêtre et Calabrais doublement ennemi de l'hérésie, s'écrie avec une douloureuse indignation : « C'est là une justice épouvantable! » Et en effet, on avait enfermé dans une maison 80 prisonniers, hommes, femmes et enfants. Il les a vus sortir un à un, sous la conduite d'un homme aux formes athlétiques, aux bras nus et rouges de sang, qui les faisait agenouiller, leur renversait la tête en arrière qu'il tranchait avec son glaive (*e con un coltello di tagliava la gola*).

L'image sanglante de cet homme, entré et sorti quatre-vingts fois, poursuit comme un cauchemar le narrateur. Cet horrible spectacle, ajoute-t-il, fut suivi de l'exécution de 2,000 personnes, sans compter les 1,600 autres qui ne devaient pas tarder à subir le même sort.

Si tous ces massacres souvent renouvelés émeuvent enfin le sentiment public muet pendant les deux siècles précédents en face des crimes inouïs et sans nombre commis au nom d'un Dieu de paix et de miséricorde, l'Église n'en poursuit pas moins le cours de ses exploits sanglants contre l'hérésie. En 1477, le pape Innocent VIII ouvre une nouvelle croisade contre ceux qu'il appelle « la secte très pernicieuse et très

Digitized by Google

abominable des Vaudois ». — « Loin de renoncer à ses coupables et perverses erreurs, s'écrie-t-il, elle ne craint pas de les prêcher publiquement et d'engager par ses prédications les fidèles du Christ à mépriser nos excommunications, nos interdits et nos censures. »

En conséquence, l'archidiacre de Crémone, Albert Mattaneo, inquisiteur de la foi dans les domaines de la maison de Savoie, reçoit mission de se mettre en rapport avec Blaise de Montréal, pour diriger contre la région supérieure des Alpes une attaque générale, combinée de deux côtés à la fois. Ainsi que dans les bulles antérieures d'Innocent III, le bref d'Innocent VIII octroie aux croisés non seulement des faveurs spirituelles, mais la promesse étrange de récompenses temporelles, le droit de s'emparer des biens, meubles et immeubles des hérétiques. La bulle se termine par la menace accoutumée de déposition à l'adresse des princes et des magistrats qui n'obéiront pas aux ordres des deux inquisiteurs.

Les suzerains sur le territoire desquels avait lieu l'expédition n'y mirent aucun obstacle; ils favorisèrent plutôt le recrutement de l'expédition dirigée par les inquisiteurs et commandée par le comte Varax de la Palud.

Tout fuit sans résistance à son approche; les malheureux persécutés se réfugient dans une immense caverne creusée au sein du Pelvoux et d'où jaillit une source qui l'a fait nommer la grotte d'Aigue-Fraide. Sur le devant est une plate-forme qui surplombe une saillie de la montagne et permet d'embrasser tout le système compliqué des vallées versant leurs eaux dans la Durance. Désespérant d'atteindre ce refuge par une ascension directe, Varax fait escalader la montagne d'un autre côté par une troupe de hardis montagnards qui viennent retomber sur la plate-forme à l'entrée de la caverne. Saisis d'épouvante, à la vue de ces hommes qui semblent tomber du ciel et paralysés sans doute par le principe de leur religion qui leur défend de répandre le sang de leur prochain, les Vaudois, au lieu de résister à l'agression, se réfugient dans les profondeurs de la grotte. Les soldats entassent

Digitized by Google

alors, à l'entrée de leur réduit, une pile de bois vert et y mettent le feu. Chassés de l'intérieur par la fumée, les malheureux s'élancent vers l'étroite entrée, où ils périssent jusqu'au dernier par le feu ou par l'épée. On trouva dans la grotte plus de quatre cents cadavres.

Si l'Église romaine est infatigable dans ses sanglantes répressions, si elle en organise de nouvelles partout où elle rencontre des mains prêtes à exécuter ses ordres cruels, le lecteur, lui, doit être rassasié de ces récits monstrueux qui peignent bien de quel esprit chrétien et miséricordieux est animé le moine livré à ses instincts grossiers et à sa soif de domination. A nos populations rurales peu familiarisées jusqu'ici avec les notions les plus élémentaires de l'histoire, il sera peut-être possible de dissimuler longtemps encore les sanglants exploits de l'Église au moyen âge, d'en dénaturer le caractère odieux et les conséquences fatales; mais, à mesure que la science répandra sa lumière chaque jour plus vive au sein de nos cités et de nos campagnes, toutes les classes comprendront mieux les bienfaits des institutions démocratiques et libres dont nous jouissons; elles sauront mieux aussi les défendre contre les piéges tendus à leur crédulité par la secte religieuse dont les exploits passés comme les enseignements actuels nous montrent clairement quelles destinées elle nous réserverait, si, par les défaillances d'un coupable égoïsme, nous négligions de garder précieusement les conquêtes de nos pères, si, nous étions assez imprudents, assez insensés pour abandonner définitivement à nos plus dangereux ennemis la garde du trésor inestimable de nos libertés constitutionnelles.

HENRI MARICHAL.

Digitized by Google

ERNEST STAAS

AVOCAT

CROQUIS & PORTRAITS

TROIS CROQUIS DE LA VIE DE JEUNE HOMME[1].

III

DOCTEUR EN DROIT.

Qu'ils ont de charmes les premiers temps de l'université !

Après six ans de réclusion, d'esclavage, quel plaisir de se sentir libre, sans contrainte, sans pensums, d'être un homme enfin, un homme maître de ses actions !

Plus tard, ces jours vous apparaissent comme les plus beaux de la vie, mais, dans le moment même, on apprécie moins son bonheur. La jeunesse ne songe qu'à aller en avant vers un avenir qui lui semble si chatoyant, en avant vers la vie active, qui doit réaliser tant de promesses, couronner tant de rêves et qui souvent, hélas! réduit à rien tant d'illusions !

Plus tard... mon Dieu, oui... Mais nous n'en sommes pas là...

En été, Ulrich et moi, nous flânions quelquefois pendant toute la journée sur les bords de la Lys et de l'Escaut, entre les parcs et les jardins qui entourent Gand, la ville des fleurs; nous causions de nos espérances et de nos projets, nous invoquions nos rêves, nos illusions.

[1] *Voir* les livraisons des 15 juin et 15 juillet 1877.

Digitized by Google

Ulrich aime Sylvie, pâle et longue jeune fille, récemment dépouillée de sa robe courte. Elle a des sourcils blancs, des cheveux defilasse, l'œil vitreux, une allure traînante, et personnifie, d'après lui, la blonde Germanie et la rêveuse Allemagne.

Parfois, lorsque, couchés au bord de la rivière, nous sommes en train de ruminer nos rêves, tout en fumant, en chantant ou en sifflant, Ulrich me fait ses confidences :

« Je n'ai jamais osé... — sachez que mon ami est aussi timide en amour qu'il est audacieux autre part — je n'ai jamais osé lui souffler mot, me dit-il, mais ses regards en disent assez ; elle m'aime, j'en suis sûr, Ernest! »

Il me saisit le bras, il me regarde dans les yeux, cherchant un air de doute, une apparence d'incrédulité ; mais, confident discret, je me garderais bien de troubler son bonheur. Il continue :

« Hier encore, sa femme de chambre m'assurait d'une façon positive que sa maîtresse n'aime que moi. »

Cette conviction fait le bonheur d'Ulrich, mais elle lui coûte le plus clair de son argent de poche.

Il se laisse tomber dans l'herbe, soufflant des ronds bleus de fumée, tout en suivant des yeux le vol d'une alouette qui plane, et poursuit d'un air rassuré :

« Une fois devenu avocat, je cours chez les parents, j'implore la main de leur fille et jamais couple plus heureux n'aura vécu sur terre. »

Moi, je suis étendu, les deux mains sous la tête, et je rêve à haute voix :

« Quand je serai docteur en droit, je me hâterai de faire mon chemin et Bertha deviendra ma fiancée. »

En vérité, je me figure que dans ma vie je n'ai plus autre chose à faire que de passer mon dernier examen, de plaider le procès de Van Bottel, et d'épouser Bertha.

Chaque diplôme augmentait ma confiance, chaque vacance que je passais au *Pannenhuis* resserrait notre liaison et redoublait nos illusions d'enfant.

Enfin ! l'avenir si souvent désiré s'approche. Encore un

Digitized by Google

pas, j'aurai foulé ce rivage enchanté, si souvent entrevu dans mes rêves.

Je m'éveille pour la dernière fois dans cette chambre d'étudiant qui m'est devenue chère, après un séjour de quatre ans; ses murs ont vu tant de bruyantes parties, ils ont ouï plus d'une confidence.

Quel horrible spectacle, aujourd'hui!

Les chaises sont renversées, des bouteilles vides jonchent la table, sur le plancher des cahiers mis en pièces, des écailles d'huîtres, des verres cassés, des cendres de cigares. Le buste du professeur S... regarde stupéfait, coiffé d'un bonnet de papier; le portrait du sévère L..., qui pend à la muraille, porte en pleine poitrine une blessure béante; vingt bougies sur la cheminée jettent leur dernière lueur; moi je gis enterré sous mes hardes, fracs, gilets, pantalons.

L'odeur de hareng qui s'exhale de la boutique m'affecte plus que de coutume; il s'y mêle je ne sais quelle écœurante vapeur de tabac et de vin répandu.

Tout semble trouble en mon esprit, mes yeux errent vaguement à la ronde. Est-ce là ma joyeuse chambre? Ah! bien... je me rappelle... hier, j'ai célébré mes adieux par un éclairage à giorno, une fête à tout casser; vingt bouteilles de champagne décapitées montent la garde sur ma commode, autour de mon diplôme en parchemin.

Les amis m'ont quitté très tard. Ulrich, profondément ému, est descendu l'escalier « qu'il ne remontera jamais plus », comme il le disait à travers ses larmes, et il m'a embrassé une douzaine de fois.

Au milieu de ces ruines de la vie d'étudiant je suis en train de faire ma malle.

Comme je dois être heureux!

Mais, non. Un sentiment pénible serre mon cœur. Je sens qu'hier nous avons dit adieu à la vie sans soucis. Je comprends qu'Ulrich ait pleuré, je conçois même pourquoi l'étreinte de mes amis fut si étroite, si passionnée.

Pour la dernière fois, je vais m'asseoir dans ce modeste fauteuil, témoin fidèle de mon activité : c'est là que j'ai bloqué jour et nuit en vue des examens.

Digitized by Google

Pour la dernière fois, je fais le tour de cette chambrette dont chaque coin garde un souvenir. Je regarde par cette fenêtre où j'ai perdu tant d'agréables après-dîners. Heures divines de bienheureuse paresse et de divagations! Une dernière fois je me retourne vers mes voisins d'en face.

Un dernier regard pour le magasin de cigares du coin, à cette gentille et provoquante fille de boutique, aimée et courtisée par tous les étudiants; puis, un regard d'adieu à la belle maison de cette vieille dame, dont la nièce coquette eût séduit jusqu'à Ulrich, si son cœur n'eût été enchaîné; un coup d'œil indiscret chez la modiste, pour la belle couturière, qui laissait tomber ses rideaux quand j'avais des amis chez moi. Enfin, j'ai dit adieu à tout ce petit monde dont ma jeunesse fut entourée. Cordialement, mon patron me présente la main, ma gentille hôtesse m'adresse un dernier sourire et, tristement, je rends la clef qui me fut mise en main solennellement et qui dans quelques mois doit ouvrir la vie d'étudiant à quelque autre échappé du collége. Pour moi, cette vie est fermée à jamais.

Muni de son diplôme, l'avocat fraîchement promu monte en voiture de première classe et vole à toute vapeur vers l'avenir si longtemps désiré.

L'avenir tiendra-t-il ses promesses et fera-t-il éclore nos rêves? Un doute insurmontable trouble mon cœur.

La ville universitaire disparaît, avec ses cheminées noires, ses pauvres faubourgs, son beffoi sombre et son dragon étincelant. Nous traversons les champs, puis les villages endormis des Flandres; je sens ma tristesse augmenter, j'approche, le cœur serré, du *Pannenhuis*.

Cependant, Man s'élance, il me caresse, me lèche, il saute, il jappe, et ma tante comme toujours est là derrière la haie. La bonne femme pleure de joie, tous ses désirs sont accomplis — Ernest, son filleul, est avocat!

Mais M. Van Bottel où est-il? Et mistress Hovill et ma chère Bertha qui ne manquaient jamais de venir me féliciter après chaque examen? Je cherche avec inquiétude, j'interroge ma tante par des regards suppliants. Elle ne semble pas

Digitized by Google

me comprendre et elle m'étonne par des questions indifférentes, auxquelles je réponds de travers.

Nous sommes assis sur le vieux canapé, où ma place est restée si longtemps vacante ; ma tante n'ouvre pas la bouche.

« N'avez-vous pas reçu la nouvelle de mon arrivée? demandai-je timidement.

— Certainement, Ernest; vous voyez bien que nous vous attendons, puisque le dîner est prêt.

— Et les convives, dis-je, ils vont venir? »

Ma tante ne pouvait éviter plus longtemps la question.

« Non, dit-elle en affectant une indifférence qui était loin de son esprit. Nous ne serons plus que nous deux; ces dames n'ont pas voulu que je te dérangeasse avant ton examen et m'ont prié de te faire leurs adieux.

— Leurs adieux! Est-il arrivé un malheur à Mistress Hovill? ou à... le nom de Bertha ne sortait pas.

— Mistress Hovill et sa fille se portent bien, reprit ma tante, mais il se peut que nous ne les revoyons plus de sitôt. M. Hovill a rappelé sa femme aux Indes : elles se sont embarquées hier à Anvers. »

J'en savais assez... Au moment où le jury me conférait mon diplôme, lorsque, rempli de confiance, j'osais envisager la vie, le bateau partait emportant toutes mes espérances.

Ma tante me serra la main en silence. Bien que je n'eusse jamais soufflé mot de notre amour, elle comprenait l'étendue de ma douleur, et ma tristesse trouvait un écho dans son cœur, lequel saignait encore d'une blessure que le temps ne peut guérir.

Le lendemain, arrive M. Van Bottel. Ce n'est plus le même homme : ses yeux se creusent et, de joyeux qu'il était, je le retrouvais sombre et agacé.

Il déploya mon diplôme et, sans un mot d'encouragement, il lut ces mots : *Avec grande distinction*, sur lesquels je comptais beaucoup.

« Bien, bien, Ernest, vous voilà donc docteur en droit, dit-il.

— Avocat, interrompit ma tante.

Digitized by Google

— Avocat ! reprit aigrement M. Van Bottel, belle engeance les avocats !...

— Comment l'entendez-vous ? demanda ma tante, car je me sentais peu de goût à discuter sur le mérite des avocats ; n'étiez-vous pas d'avis que c'est un bel état ?

— On s'instruit par l'expérience, bougonna le receveur, le proverbe n'est que trop vrai : Les avocats et les médecins vivent des sueurs, des douleurs et des soucis d'autrui. »

Ma tante était confondue. Moi, je regardais étonné notre ami ; son ventre avait fondu, ses joues roses avaient pâli, son menton double avait disparu ; sur son visage autrefois réjoui, le chagrin et les soucis avaient tracé de larges sillons. Les avocats en seraient-ils la cause ?

Il fallut bien finir par avouer la vérité. Hélas ! son impatience l'avait emporté sur les promesses. Sans prendre conseil de personne, il avait entamé son procès..., et il l'avait perdu sur tous les points.

Après beaucoup d'allées et venues, après d'innombrables remises, autant d'ajournements, après divers jugements et plaidoiries, mais surtout après une longue suite d'*honoraires et de coûts*, le tribunal avait décidé que le géomètre Bruneel s'était trompé et que son plan n'avait pas la moindre valeur ; conséquemment, que les *onze* ares, les fameux *onze* ares, n'avaient jamais existé que dans l'imagination de notre pauvre ami.

Pour la première fois, je passai de tristes vacances au Pannenhuis. Je revoyais seul les témoins de nos premiers jeux, de notre première inclination, de nos premiers aveux. Son image me suivait dans ce triste pèlerinage que je recommençais chaque jour avec des larmes dans les yeux, et que je terminais le soir, la mort dans l'âme. Je passais quelquefois au béguinage devant le « Doux nom de Jésus » et je relisais tristement cette inscription, qui devait bientôt disparaître, effacée par le temps et par la pluie ; mais je n'avais pas le courage de frapper à cette porte vermoulue, je voulais conserver intact le souvenir du lieu où nous avions éprouvé des joies si pures.

Digitized by Google

Je vis arriver sans chagrin la fin des vacances. Bientôt les tribunaux devaient reprendre leur session. J'allais donc commencer la carrière d'avocat, sans amour, sans procès, sans espérance et sans soutien.

TROIS SOUVENIRS DE MON STAGE.

I

L'ÉTUDE DE MAÎTRE ADAMS JEUNE.

Le docteur en médecine entre immédiatement en fonctions. Du jour où il subit son examen, il a le droit de palper des pouls, de voir des langues, de prescrire des pilules, des recettes, enfin d'aider l'humanité souffrante à entrer dans ce monde ou bien à en sortir — avec permission de la loi et licence de la docte faculté.

L'avocat, lui, est soumis à de grandes précautions. Personne n'entre au temple de la justice sans apprentissage; parmi les prêtres de la déesse aveugle, nul n'est admis sans noviciat. Tout jeune docteur en droit doit travailler trois ans chez un ancien de l'ordre, il est tenu de fréquenter l'étude, de parcourir de vieux dossiers, d'assister aux séances du tribunal, d'écouter les plaidoiries; cela s'appelle faire son stage.

Beaucoup de jeunes gens font leur stage au café, en manœuvrant des dominos ou bien en suivant les théâtres, en parcourant les journaux, en écoutant les nouveaux opéras.

Je n'ai pas l'intention de gaspiller ainsi mon temps.

Grâce à la protection de M. Van Bottel, qui, par son procès sur les *onze* ares d'Erembodegem, a noué dans le grand monde de hautes relations, je trouvai pour patron Me Adams jeune, avocat célèbre, l'un des orateurs les plus érudits et les plus estimés du barreau bruxellois.

Le jour où je prêtai serment, il me présenta à la cour et, le matin même, je le reconduisis chez lui, gravement, son gros calepin de cuir noir sous le bras.

Digitized by Google

Il habitait un élégant hôtel dans l'un des quartiers aristocratiques de la capitale.

Un domestique doré sur tranches ouvrit froidement la porte ; nous arrivâmes, par une galerie vitrée, dans une cour triste conduisant à une arrière-maison basse, que l'architecte avait disposé pour des écuries, ou tout au moins, pour une remise.

L'hôtel se divisait ainsi : au premier, de grandes salles qui servaient de salons aux dames ; au second, de nombreuses chambres employées au service de madame ; au troisième, des appartements bien aérés, arrangés pour les demoiselles. En somme, on n'avait pas trouvé dans la maison la moindre place pour papa et ses paperasses, lesquelles se trouvaient reléguées dans le derrière de la maison. Là se trouvait l'endroit qui prend le nom d'étude chez les avocats, les notaires, se nomme bureau chez les maîtres de poste, les directeurs, comptoir dans le monde des marchands et de ceux qui font la recette.

Avec quelle émotion je foulai de mon pied indigne ce respectable seuil, moi, le ci-devant étudiant !

On y respirait le sérieux et la méditation. Tout témoignait d'un travail paisible, opiniâtre. Au centre de la chambre se trouvait une modeste table à écrire ; le long des murs, sur des rayons, figurait, reliée en parchemin, en veau, en maroquin, en carton, toute la science juridique ; en dessous l'innombrable légion des dossiers, témoins de la célébrité et de l'importance de Me Adams jeune. Des rideaux froncés tempéraient l'éclat du jour ; un gros tapis amortissait le bruit des pas.

« Confrère, voici votre siége, dit Me Adams jeune. Nous travaillons tous les jours de une à cinq heures. Venez le matin vers neuf heures, nous nous rendrons ensemble au tribunal et nous discuterons, chemin faisant, les points principaux de la cause que nous plaidons. — Monsieur Joseph, donnez à Me Staas le dossier *Selderslag contre Lammekens*. »

Un petit homme, tout rabougri, fit son apparition de der-

Digitized by Google

rière un haut pupitre ; il ouvrit une boîte et posa sur la table un ballot de papiers tellement haut et tellement lourd, qu'il disparaissait et ployait sous le faix.

M. Adams jeune ouvrit une porte et disparut dans son cabinet particulier.

Je m'installai dans un fauteuil en cuir vert, j'étendis les jambes et j'ouvris le ballot, inondant la table d'un torrent de papiers; je lus le titre, je parcourus quelques pièces; impossible d'aller plus loin. Il me fallait au moins connaître les hommes et les choses avant de me lier avec *Selderslag contre Lammekens*.

« Cela ne mord pas, dit une voix flûtée, au moment où je levais les yeux, hi! hi! hi! je m'en doutais, et justement la chose arrive. »

Une sorte de glapissement, qui tenait lieu de rire, me démontra combien le possesseur de cet organe était heureux d'avoir si bien prévu la chose.

« Qu'est-ce qui arrive, monsieur Joseph? demandai-je, quelque peu mécontent.

— Hi! hi! hi! j'en étais sûr... Je suis ici depuis assez de temps pour le savoir : trente-deux ans sans excepter un jour. Monsieur est le seizième jeune homme que je vois arriver ici... Ne prenez pas la chose en mauvaise part..., mais c'est absolument comme les quinze autres. »

Et le glapissement recommença.

Je ne savais que penser de cet avorton. Avait-il un coup de marteau ou bien me prenait-il pour un sot?

Je suis sûr que mes yeux flamboyaient.

« Pardon, monsieur, reprit-il, un peu embarrassé, c'est par rapport aux papiers que je ris...

Je répondis avec aigreur :

« Aux papiers... Que voulez-vous dire?

— Que monsieur ne prenne pas la chose en mauvaise part, il y a si peu d'occasion de rire ici, que le rire fait du bien. Je m'étais dit à part, moi... — le bonhomme se rassit, les pieds posés sur les bâtons de la chaise, la plume derrière l'oreille — je m'étais dit : Voici le mois d'octobre, nous

Digitized by Google

allons voir venir quelque jeune avocat; on va lui donner *Selderslag contre Lammekens,* et tu verras qu'il ne mordra pas. Et vous voulez que je m'empêche de rire quand je vois que vous ne mordez pas non plus. »

Et le brave homme s'agita sur sa chaise haute, tandis que sa petite figure ridée se ratatinait de plaisir.

« Y a-t-il quelque chose de si drôle dans ces papiers? dis-je, moins éclairé et plus vexé que jamais.

— Ce qu'il y a dedans, monsieur, je l'ignore, car moi, je n'en ai jamais lu une lettre. Je suis ici, comme vous savez, monsieur, pour recevoir les clients, soigner le feu, préparer les plumes, tailler les crayons, faire les paquets, écrire l'adresse, lier une corde autour et leur mettre une chemise de papier, comme dit notre avocat. Pour *Selderslag* j'en ai fait une douzaine. »

La chaise haute s'agita, la petite voix piaula et le visage ratatiné se rétrécit plus que jamais.

« Ce dossier est donc bien ancien?

— Ancien! Notre avocat lui-même ne l'a pas vu venir à l'étude, je crois vraiment qu'il y a toujours été. Vos prédécesseurs le nommaient la *peau d'ours,* parce que le papier est si vieux, si épais, mais je ne crois pas qu'ils en aient jamais lu plus que vous. »

Comme c'était encourageant! Un dossier plus vieux que mon patron et qui avait usé autant de chemises qu'il y a de mois dans l'année. Pour un début, je trouvais la noix qu'on m'offrait un peu dure à croquer.

Un collègue plus ancien, auquel je racontai cet incident, le lendemain, m'en donna l'explication.

Dans toutes les grandes études il existe des dossiers surannés, dont personne ne connaît l'origine ni les parties, ni le but, des procès qui ont épuisé trois ou quatre juridictions, qui ont été renvoyés de cour en cour et qui finissent par moisir, oubliés en quelque recoin, sans que personne les réclame ou s'en occupe.

C'est le ragoût habituel des jeunes stagiaires. Pendant trois ou quatre mois, je ne vis guère autre chose que *Selder-*

Digitized by Google

slag contre Lammekens et je persistai à n'y point mordre du tout. Mon patron avait beaucoup d'affaires, des procès importants, trop importants pour les confier à un débutant.

C'était un homme d'étude, tout tendu à sa tâche. Il travaillait toute la journée et même une partie de la nuit sans trève ni repos; mais, comme la plupart de son espèce, il n'avait confiance qu'en lui seul et ne pouvait pas se résoudre à s'en remettre à d'autres pour la plus petite partie de son travail.

Quelques recherches, de courtes notes qu'il ne lisait même pas, c'est tout ce qu'il laissait à son jeune stagiaire. Quant à traiter une affaire, l'examiner ou l'étudier, quant à recevoir les clients, causer avec eux, consulter, jamais on n'allait jusque-là.

Par contre, si je n'apprenais guère à plaider, je causais d'autant plus avec M. Joseph. Nous étions devenus de grands amis.

Il racontait consciencieusement sa vie, dont une partie — trente-deux ans — s'était passée derrière le pupitre et sur la chaise haute du bureau. Il aimait à causer des clients, qui, avant de trouver accès chez l'avocat, passaient par la balance et par la pierre de touche de M. Joseph; enfin, il ne tarissait pas quand il parlait du luxe qui régnait dans l'élégante maison, des riches salons où madame recevait, avec leurs glaces splendides, leurs grands lustres. Il décrivait les fêtes brillantes qu'on y donnait tous les hivers, fêtes pour lesquelles lui, Joseph, remplissait les cartes d'invitation et où il paraissait sous forme de suisse, tout en noir, avec une cravate blanche et des culottes, pour annoncer les invités.

Mais ce que Joseph avait étudié à fond, c'étaient les stagiaires, mes prédécesseurs. Il les avait, l'un après l'autre, déshabillés jusqu'à la chemise; il connaissait leurs faiblesses, leurs défauts; il avait comparé leurs faits et gestes et, procédant comme les anatomistes, *du particulier au général,* il en était arrivé à cette conclusion fondamentale que l'étude du droit est en décadence et le barreau menacé d'une chute certaine.

Digitized by Google

« Les premiers, disait-il, tout en levant l'index doctoralement, — une habitude qu'il avait prise de son patron, — pouvaient se dire des avocats ; ils arrivaient à l'heure, travaillaient sans lever les yeux, sans échanger un mot; mais aujourd'hui, que voyons-nous? Des étourneaux, rien de plus! »

Et pour confirmer sa pensée, il toquait sur le pupitre avec son grand ongle noir, précisément comme M. Adams faisait au tribunal, quand il s'abandonnait à ses effets de rhétorique.

Puis venait le portrait de l'avant-dernier stagiaire, lequel, ô profanation! apportait des partitions à l'étude, tambourinait des airs sur la table et chantait des romances, pendant l'absence de Me Adams.

« Jolie voix, disait Joseph indigné, mais chanter des romances, un avocat! »

Ce qui avait enlevé à Joseph ses dernières illusions sur l'avenir de l'avocaterie, c'était la conduite de mon prédécesseur immédiat, un gaillard qui faisait des vers, qui écrivait dans un journal et qui, crime sans égal, occupait ses loisirs à bombarder avec des boulettes de papier M. Joseph, derrière le pupitre consacré, où il avait vécu en paix pendant trente-deux ans.

« Ce qu'il y a de plus beau, murmurait le bonhomme en avançant sa petite tête ridée, ce qu'il y a de plus beau, c'est qu'il voulait me faire passer à Mlle Émerance ses bouts rimés et ses chiffons... Figurez-vous! Mais Joseph n'a pas écrit pour rien trente ans chez un avocat! Mlle Émerance! une maison comme celle-ci, alliée à un poète!... un journaliste!... »

Et le petit homme, indigné, glapissait et tremblait sur sa chaise dans sa majesté outragée.

Ce dernier sujet me plaisait principalement, car..., pourquoi ne pas le dire franchement! Mais... une question, d'abord.

Vous est-il arrivé de conserver pendant quelques années un daguerréotype? Au commencement, l'image paraît si

Digitized by Google

brillante, si précise, on jurerait qu'elle doit être éternelle. Bientôt, des ombres, des nuages planent autour des lignes naguère si pures; l'intensité faiblit, les contours pâlissent, tout devient gris et vague, et ce qui reste n'est plus qu'une chose indéfinie. Cela peut se nommer encore un souvenir, ce n'est plus un portrait. La plaque redevient propre à de nouvelles préparations.

En est-il autrement du cœur humain?

Au commencement, l'image de l'objet aimé apparaît à l'esprit si fraîche, si pure, si vivante! Oublier? oh! jamais de la vie! Mais voici que l'absence produit ses premières teintes, le temps ajoute ses ombres et ses nuages, on sent l'image se fondre, s'amoindrir; on proteste, on voudrait bien la retenir,... peine inutile — l'image a disparu, le souvenir succède à la réalité. Le cœur est préparé pour de nouvelles impressions.

Ceci est simplement pour vous dire que Bertha, la chère Bertha, mon premier rêve, tendait à s'effacer, et qu'une nouvelle passion repoussait de mon cœur ingrat cette douce inclination, ce tendre et saint amour d'enfant.

La chose ne se fit pas sans lutte, je puis le dire à mon éloge; mais elle était si loin, que voulez-vous? Devais-je la revoir jamais? Un monde nouveau n'allait-il pas éveiller en elle de nouvelles sensations? Au sein du luxe qui l'attendait, pouvait-elle songer encore à cette humble maison du béguinage, à ce stérile amour de petite fille?

C'est ainsi que je cherchais à apaiser mon cœur; c'est ainsi que je m'efforçais de trouver une excuse à l'irrésistible passion qui, bientôt, s'empara de tout mon être.

Durant les deux premières années du stage, j'avais montré peu de goût au travail. J'arrivais trop tard à l'étude et j'y restais le moins possible; encore passais-je mon temps à tailler des plumes, à faire des majuscules, à essayer des gants, à noircir ma moustache. Joseph, à cette époque, dut être édifié sur ma paresse et trouver dans ma conduite une nouvelle preuve de l'abaissement de la dignité juridique, qui devait préparer la chute prochaine de l'avocaterie.

Digitized by Google

Depuis quelques semaines, il y a progrès. Le stagiaire est subitement devenu studieux, diligent. Il marche dans l'ancienne voie, Joseph conçoit de nouvelles espérances.

Le fait est que j'ai découvert aux environs une chose qui m'inspire plus de désir que *Selderslag* et me semble plus digne d'étude que *Lammekens*.

C'était par un jeudi matin — les moindres particularités me sont encore présentes à la mémoire. Nous plaidions, c'est à dire le patron plaidait, moi je portais les dossiers à l'audience — entre stagiaires on dit *nous plaidons*. Nous plaidions donc l'affaire de la ville de *Renaix contre Spillemaeckers*. Il s'agit d'un égout que *ledit* Spillemaeckers voulait installer à travers la rue de la ville de Renaix précitée, tandis que la ville de Renaix *prénommée* méconnaissait tous droits *susmentionnés* au *préqualifié* Spillemaeckers sur *ladite* rue, et sous aucun prétexte ne voulait souffrir ou tolérer l'égout *litigieux*. Là dessus procès en propriété, au possessoire, au pétitoire, en première instance, en appel, en cassation, avec la triste conséquence que le *Spillemaeckers préqualifié* aurait à supprimer l'égout *de quo* et à payer tous les frais de la procédure.

Il y a des années de cela, et j'oserais jurer que le nom était bien *Spillemaeckers* et non *Sloot-Nagel* ou *Spelldemaetkers* ou tout autre *maekers*, si nombreux en Flandre. Non, il y avait bien *Spillemaeckers*, *s... p... i... l*, avec deux *l* et *ck* : lettre pour lettre, je vois encore le nom écrit sur la couverture grise que je tenais en main.

Moitié lisant, moitié rêvant, je traversais la triste cour ; j'ouvris la porte avec mon pied et me trouvai en présence, non de M. Joseph, qui ne venait jamais avant neuf heures précises, ni de Me Adams, lequel n'avait en soi rien de surprenant, mais en présence de deux jeunes filles les plus gracieuses et les plus jolies du monde.

L'une d'elles, qui était grande, avait les traits sérieux, le teint chaud, l'allure impérieuse d'une beauté altière ; elle était digne d'inspirer un poète. Je ne sais pas pourquoi je m'imaginai qu'elle ne pouvait être que cette demoiselle

Digitized by Google

Émérance à laquelle mon prédécesseur avait adressé des vers — que M. Joseph s'était abstenu de porter. Et l'autre! Pourquoi la langue est-elle si pauvre, si impuissante? Non, tout ce que j'en pourrais dire ne donnerait aucune idée de l'impression que firent sur moi son regard expressif, ses yeux bleus limpides, son visage souriant, qu'entouraient de longues boucles blondes. Je ne respirais plus, je croyais ne plus vivre; la seule chose dont je me souvienne est que je ne pus dire un mot, dans ma stupéfaction.

« Monsieur, dit Mlle Émérance, autant qu'il me souvienne, nous étions venues pour parler à papa, mais nous croyons qu'il n'est pas dans son cabinet. Pardon, si nous nous sommes permis de pénétrer dans le sanctuaire de la jurisprudence, » ajouta-t-elle avec un regard espiègle et en faisant une profonde révérence.

Je bredouillai qu'il n'était pas besoin de pardon... l'honneur... le plaisir... comment donc... Apparemment, je devais faire une sotte figure, car elles quittèrent le bureau en riant.

Leurs voix joyeuses retentissaient dans la cour, leurs pas mouraient dans la galerie, que j'étais encore là, fixé à la même place, tenant en main la ville de *Renaix contre Spillemaeckers*, sans savoir si mon sang coulait encore et si mon cœur battait.

Une voix me rappela à la réalité.

« Puis-je vous demander vos notes, » demanda Me Adams jeune, qui venait d'entrer sans que je me fusse aperçu de sa présence.

Je tombai du troisième ciel platement sur la terre et, sans savoir ce que je disais, je me mis à lire à tort et à travers mes jugements et arrêts, avec tant d'émotion, de précipitation, que le brave homme n'en comprit certainement pas un mot. De la main il me faisait signe de tempérer mon zèle, mais j'allais de plus vite en plus vite, tellement qu'il me pria de débiter avec moins de hâte mes considérants.

« Les jeunes gens, ajouta-t-il gravement, ont un grand défaut. Ils courent en avant sans se retourner, ils par-

Digitized by Google

lent, ils agissent sans réfléchir et ils décident sans examiner. »

A qui le disait-il!

La leçon était bonne, mais comme toutes les bonnes leçons, elle arrivait trop tard, car le sort en était jeté. Clara, la fille cadette de Mᵉ Adams, était toute ma vie désormais; son image remplissait ma pensée, son doux visage occupait tous mes rêves. J'avais aimé la petite Bertha tendrement, étroitement, mais comment comparer cette inclination enfantine avec l'ardeur impétueuse qui s'emparait de moi en ce moment?

Rencontrer Bertha à l'école, l'accompagner jusque chez elle, passer devant le « Doux nom de Jésus » suffisaient pour me rendre le plus heureux des hommes. Vis à vis de Clara, c'était la passion avec ses voluptés ardentes, mais aussi avec ses tourments. Dès le premier instant, je compris qu'elle tenait en ses mains mon bonheur et ma vie.

A partir de ce jour, je vins avant l'heure à l'étude. La triste cour me semblait un Éden, l'étude un paradis terrestre. *Selderslag* était devenu mon ami et je ne demandais pas mieux que de serrer la main à *Lammekens*.

Je rêvais, penché sur des livres pendant des jours entiers, tantôt dans une radieuse excitation, tantôt profondément désespéré. Dieu sait les pensées, les projets qui me bouillonnaient dans la tête.

Je voulus lui écrire, mais à qui me confier? Sur qui pouvais-je compter? Ma lettre pouvait avoir le sort des vers de mon lyrique prédécesseur. Et d'ailleurs, quoi écrire? La première phrase me coûta des semaines de travail et je n'allai pas au delà. Lui parler? Mais où? comment? que lui dire? Quand je vous avouerais que je composai et que j'appris par cœur les plus éloquentes déclarations, puisque je les débitai chez moi, devant une chaise, avec tous les gestes requis, je ne vous dirais rien de neuf. Qui de vous n'a gardé dans la mémoire les bribes de quelque vieille et laborieuse déclaration, qui n'a jamais servi?

Finalement, je conçus, comme beaucoup de héros de

Digitized by Google

romans, une idée infaillible et qui me paraissait admirablement bien trouvée.

Fleur printanière, la plus belle entre toutes, pouvais-je me faire comprendre d'elle mieux que par le langage des fleurs? sans compter que ma tâche se simplifiait de beaucoup.

Je devins un habitué du marché aux fleurs, qui se tient à Bruxelles dans un lourd édifice en fer. Ses abords sont encombrés de vieux livres moisis; dans des galeries latérales se trouvent les boutiques, où lièvres desséchés, poulets plumés, lapins écorchés sont étalés pêle-mêle avec les bouquets, formant, dans leurs parfums divers, un tout harmonieux qui n'est rien moins que poétique.

L'état de bouquetière est loin d'être aussi simple que le vulgaire se le figure.

Plus qu'à toute autre il faut à la marchande de fleurs le don de la divination, la connaissance du cœur humain. Elle doit deviner d'un coup d'œil le neveu qui cherche un grand bouquet pour l'anniversaire de son oncle et désire faire, avec le moins d'argent, le plus d'effet possible; deviner la bigote qui cherche un pot de fleurs à bon marché pour le mois de Marie; le jeune dandy, en quête d'un camélia, destiné à sa boutonnière; la mère infortunée, qui demande des *Vergiss mein nicht* pour le tombeau de son enfant. Amour, souffrance, flatterie, dévotion, la fleuriste sur la simple apparence doit savoir lire les sentiments; elle doit encore deviner et saisir le moment précis où l'on peut offrir un bouton de rose à la veuve éplorée, qui, jusqu'alors, a demandé des couronnes d'immortelles.

A ma seconde visite, j'étais connu.

« Une fleur pour votre bonne amie... Une touffe de résédas pour une jolie fille... Un bouquet de pensées pour quelqu'un qu'on n'oublie pas... Des violettes, des violettes fraîches... pour votre future! » Ces mots partaient de tous les étalages.

Une vieille femme, plus expérimentée que les autres, me tira tranquillement par la manche en me faisant voir le plus beau et le plus expressif de ses bouquets, un bouton de rose

Digitized by Google

entouré d'héliotropes, et m'assura, sans la moindre allusion, que je tenais celui qu'il me fallait. Je sus gré à la vieille de ne point colporter mon secret. Chaque matin, mon bouquet se trouvait préparé. Je n'achetais jamais que chez elle.

Mon plan paraissait immanquable. La première fois que Mlle Clara reviendrait à l'étude, je devais lui offrir mes fleurs. Elle rougirait, baisserait les yeux, je lui prendrais la main et, dans une phrase brûlante, je lui déclarerais mon amour. Déjà, je pressentais l'accomplissement de mon bonheur, le projet ne pouvait faillir — à une seule condition : que Clara revînt à l'étude. Hélas! plus jamais elle n'y reparut. Chaque jour, nouveau bouquet, nouvelle attente, nouvel espoir, nouvelle désillusion. L'un après l'autre, mes bouquets restaient intacts dans mon pupitre. Et les pauvres fleurs se fanaient, se desséchaient dans leur sombre tombeau.

LE LIVRET DE L'OUVRIER.

A cette époque où, zélé stagiaire, je travaillais avec Me Adams jeune, j'appris à connaître une institution judiciaire propre à notre pays et qui mérite qu'on s'y arrête.

En général, nous n'avons pas à nous enorgueillir d'institutions bien anciennes ou bien originales. Ce que nous possédons nous vient de l'étranger; nos lois, nos institutions sont des articles d'importation. Il reste peu de chose des coutumes qui ont gouverné nos ancêtres; des tribunaux qui les jugeaient, presque plus rien.

Pourtant il fut un temps glorieux où nos franchises et nos *keuren* faisaient l'admiration des peuples. Il fut un temps où le bourgeois flamand se prévalait de son droit et de sa liberté, alors que droit et liberté se trouvaient encore enchaînés dans toute l'Europe.

Les communes flamandes, dès les temps les plus reculés, étaient en possession de *coutumes et usances;* elles avaient leur banc d'échevins, leurs collèges, qui protégeaient le citoyen contre l'arbitraire.

Aussi les princes faisaient-ils des efforts pour arracher

Digitized by Google

au pays ses coutumes et amoindrir les priviléges du peuple.

Nul n'osa d'un seul coup s'attaquer aux institutions, ni les annihiler; mais chacun d'eux tentait de restreindre les bornes des anciens droits.

Le roi ou l'empereur plaçait sa cour de justice à côté et même au dessus du banc échevinal des communes. Les juridictions extraordinaires surpassèrent bientôt les tribunaux réguliers en pouvoir et en nombre; une infinie variété de lois, d'ordonnances, d'édits, de décrets, de règlements, de placards, de cours, de tribunaux remplacèrent les institutions nationales des premiers temps, si bien que, à la fin du siècle dernier, l'administration de la justice était devenue un véritable dédale.

Il y avait le grand conseil de Malines et le conseil souverain du Brabant, les cours de Flandre et de Hainaut, la cour féodale et la cour censale, les colléges échevinaux, le tribunal de la draperie; de plus, une foule bigarrée de prévôts, de magistrats, de baillis, de drossards, de maîtres de commune, d'officiers de justice, de forestiers et de maîtres des eaux, de chambres de tonlieu, de comtes des eaux, de syndics et de pacificateurs, de doyens et suppôts — et tout cela prononçait des arrêts, des jugements, et décidait, par une juridiction égale, supérieure, ou contradictoire, de telle façon que le malheureux plaideur en perdait le sens et la vue, mais surtout les écus.

C'étaient encore les anciennes formes, mais réduites à l'état de fantôme; on conservait les anciens noms, mais ils n'avaient aucune valeur. Ce n'était plus que l'ombre d'une garantie sans aucun effet : une apparence de liberté mensongère.

L'édifice, naguère imposant, était encore debout, mais il portait la trace de bien des ravages, il avait supporté bien des combats? Bourguignons, Espagnols, Autrichiens, tour à tour, avaient tellement miné ses fondations, ils avaient si bien ébranlé toutes ses parties, qu'il ressemblait à l'un de ces burgs séculaires dont les tours sont décapitées, les voûtes écroulées, avec des fenêtres sans vitres et des murs qui

Digitized by Google

vacillent — triste ruine des grandeurs du passé, pleine de cruels reproches pour la génération vivante.

L'orage se déchaîna, tout s'effondra. La révolution française sévit un instant et toutes les vieilles choses disparurent sans qu'une voix s'élevât pour défendre le passé vermoulu.

Mais si l'esprit législatif de nos ancêtres laissa très peu de traces, il est une chose qui subsista, c'est le sentiment de fraternité qui, de tous temps, se remarque dans nos mœurs.

Nulle part la bienfaisance ne se montra plus ingénieuse, nulle part ne s'ouvrirent autant d'asiles pour l'orphelin, l'infirme, le vieillard, enfin, nulle part et dans aucun temps la persécution n'a rencontré plus de protection.

Cette partie de notre législation reste du moins intacte et, jusqu'à ces dernières années, les Pays-Bas du Nord et du Sud étaient les seuls pays où l'indigent et le mineur eussent réellement un droit. Ce droit se nomme la *procédure gratuite* ou le *Pro Deo*.

De par ce *Pro Deo*, tout indigent a droit d'être assisté et défendu gratuitement par la justice devant toutes les cours. La loi le décharge de tous frais, lui assure un défenseur et place ainsi le pauvre au niveau du riche. Et ce n'est pas une apparence trompeuse : plus d'une fois les puissants, qui se croyaient au dessus de tout, ont dû courber la tête devant un pauvre diable armé du *Pro Deo*.

Introduite depuis peu dans d'autres pays, cette institution fut accueillie comme un grand progrès ; ici, la procédure gratuite figure, comme un droit de tout nécessiteux, à la première page de nos plus anciennes lois du pays.

Dès les premiers temps, il était imposé à la puissance judiciaire d'opiner, d'aviser pour les personnes pauvres et misérables, de réviser les procès et de les instruire, de prononcer, d'expédier le jugement pour l'*amour de Dieu* et sans en recevoir ni en attendre le moindre émolument.

La sollicitude alla plus loin. Avocats et juges étaient non seulement tenus d'accorder aux pauvres audience complète, il

Digitized by Google

leur était ordonné, comme un devoir sacré, de servir et de tirer de peine le pauvre avant le riche, lequel viendrait après.

La révolution française abolit le *Pro Deo;* il n'y a plus de pauvres, avait déclaré la république, qu'est-il besoin de secours?

Mais le roi Guillaume Ier nous rendit le meilleur de l'héritage de nos pères. Une de ses premières décisions rétablit la protection judiciaire de l'indigent, et aujourd'hui encore, ce sont les décrets du premier roi des Pays-Bas qui règlent et protégent la procédure gratuite.

Tous les samedis, dans l'une des salles d'audience du tribunal de Bruxelles, les jeunes docteurs se réunissent; c'est à eux que revient la mission de défendre les pauvres. Ils commencent ainsi leur carrière par une bonne œuvre et trouvent en même temps l'occasion d'essayer leurs forces.

Jadis, ces réunions se nommaient la chambre de Saint-Ivon, en l'honneur du célèbre patron des avocats, le seul que sa langue ait conduit au ciel; ensuite, elle prit un nom français, naturellement : le bureau des consultations gratuites. Quiconque est sans fortune peut se présenter librement. On lui assigne un avocat qui étudie l'affaire et l'introduit *pro Deo* au tribunal, lequel ordonne à son tour et accorde ou refuse la faveur de procéder sans frais. Ainsi, de sages précautions accordent au pauvre un privilége égal aux droits du riche, et le défendent contre des prétentions mal fondées.

Là aussi, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. Pour vingt demandes de *Pro Deo*, quinze sont rejetées.

Quelles demandes aussi! Singulières quelquefois, mais le plus souvent inouïes.

Ce qui domine, par exemple, ce sont les plaintes entre mari et femme. Il n'est pas de séance sans qu'une dizaine de victimes du bonheur conjugal viennent demander à briser leur chaîne d'or. La bière de Bruxelles est la cause ordinaire du conflit. C'est triste à dire, — mais le liquide consacre après la réconciliation, et cela console.

Voici venir Marie Kempeneers, une laitière au teint frais

Digitized by Google

que ces tristes exemples n'effrayent pas. Il faut qu'elle se marie et elle se mariera, coûte que coûte. Son trousseau est acheté, les bans sont publiés, les convives invités, la noce est commandée, le fiancé est prêt. Que faut-il davantage pour risquer tout de suite le grand pas? Elle ne demande pas mieux... malheureusement... Les larmes aux yeux, la pauvre fille raconte que son acte de naissance n'arrive pas et que le bourgmestre ne veut pas la marier avant qu'elle ait prouvé qu'elle est née — ce dont personne ne doute.

Depuis plusieurs années déjà, des recherches ont été faites à Dieghem, son village; on y découvre toutes sortes de Kempeneers, un *Judo*, un *Franciscus*, voire même un *Nicodémus*, de Marie, point. La pauvre fille est inconsolable et ne sait comment prouver ce qui est visible pour chacun.

Le président lui donne pour guide un jeune stagiaire, chargé de combler la lacune existant à l'état civil et de prouver, devant Dieu et le monde, qu'il existe une Marie Kempeneers, digne de compter parmi les indigènes de Dieghem et qui possède l'indiscutable droit de contracter mariage et d'assurer le bonheur temporel et spirituel de Jean-Baptiste Siebert, barbier, boucher et sabotier.

Après elle, vient *mademoiselle Angèle*. Celle-ci ne demande pas à se marier, elle veut ravoir ses effets.

Arrivée à Bruxelles dans l'intention de faire fortune par sa jolie figure et son nez hardiment retroussé, la belle Française a pris ses quartiers chez M. Schoonjans, bottier et cordonnier. La première semaine, cet homme fut très poli ; la deuxième, il devint rogue; la troisième, mal appris, brutal... Oh ! des manières... pouah ! la quatrième, comme le payement n'arrivait pas, il avait confisqué ses meubles, pris ses effets en garantie, mis l'embargo sur les flacons d'odeur, sur les boîtes à blanc, sur les sachets de poudre, si bien que la jolie fille d'Ève se trouve littéralement sans moyens d'existence.

Elle demande pardon de se présenter en négligé devant l'assemblée, mais ce cordonnier mal appris...

Le président fait observer que le *Pro Deo* ne peut être

Digitized by Google

accordé à un étranger, mais on trouvera bien quelque jeune avocat qui s'occupera de l'affaire. La politesse n'est pas bannie du temple de Thémis. Le petit nez retroussé s'est à peine retourné que trois ou quatre chevaliers se présentent pour défendre la Geneviève française contre le Golo brabançon.

Ces sortes de scènes varient à l'infini. Cependant le bureau a ses clients habituels; de même que le tribunal correctionnel, il a son public fixe et ses visiteurs qui reviennent constamment.

Karel Janssens est un vivant exemple de l'incurable *prodéiste*. Le pauvre diable souffre d'un des maux les plus tristes qui affligent l'humanité souffrante, il est atteint de la maladie de l'héritage. Sa vieille tante lui a dit un jour, il y a bien des années :

« Mon garçon, si tout va bien, tu seras un jour heureux dans le monde. »

Comment, par qui et de quelle façon? la vieille tante n'en a pas dit un mot, ce qui n'empêche pas Karel d'être persuadé qu'il doit un jour faire un grand héritage. Cette idée a grandi avec lui, elle l'empêche de dormir la nuit, le jour, de travailler, et cet homme, qui pouvait trouver le bonheur dans son travail, reste dans l'oisiveté et la misère en attendant un héritage imaginaire. Pour son malheur, il y a en Flandre autant de Janssens qu'il y a de Müller en Allemagne et de Smith en Angleterre. Aussi ne se passe-t-il pas une année où Karel n'ait une attaque de son mal, lequel se manifeste par les effets suivants :

Karel Janssens, sa casquette en main, présentant un sale papier :

« M'sieur le président, je voudrais bien avoir un avocat.

Le président : — Pourquoi, mon brave?

Janssens : — Voici, M. le président; cousine Janssens est morte et cette fois-ci je suis sûr d'en être.

Le président : — La défunte était-elle de votre famille?

Janssens : — Aussi proche que possible. Je ne l'ai pas connue, mais notre tante nous en a parlé cent fois, elle doit

Digitized by Google

être aussi riche que l'eau est profonde. Voici mes papiers.

Le président : — C'est bien, mon ami, l'avocat les examinera. Maître Noble, quand cet homme peut-il vous parler?

Me Noble : — A dix heures.

Le président à Janssens : — Vous irez demain à dix heures chez Me Noble, voici son adresse. »

Huit jours après, Me Noble délivre son rapport, d'où il appert qu'il existe, en effet, une demoiselle Janssens, mais que Karel Janssens n'est en relation de famille avec elle, ni de près, ni de loin, et ne possède pas l'ombre d'un droit à son héritage.

« Comment est-ce possible! De si beaux papiers et ne pas hériter *avec!* »

Karel, stupéfait, examine ses preuves à l'appui; c'est égal, il n'a pas perdu courage; si ce n'est pas pour aujourd'hui, ce sera pour demain. La vieille tante le lui a dit et elle savait pourquoi : « Quand, à votre connaissance, un Janssens viendra à mourir, faites le savoir à Karel Janssens, ses papiers sont prêts, tôt ou tard *il doit en être.* »

Après Me Noble se trouvait mon nom sur la liste des stagiaires.

Un homme soigneusement, quoique simplement vêtu, s'approche timidement du bureau. C'est un ouvrier qui demande le secours de la loi pour se faire rendre son livret.

« Maître Staas, me dit le président, veuillez examiner la chose avec soin et aider cet homme. »

Au sortir de la salle d'audience, je trouvai mon client, le bras appuyé contre un des piliers du palais. Il paraissait en proie au désespoir. Ses vêtements propres dénotaient un bon ouvrier, mais son visage amaigri, pâle, abattu, racontait un drame de souffrances et de douleurs cachées.

« A demain, mon ami, » dis-je en passant.

Mon salut l'avait-il arraché à ses réflexions ou l'encourageait-il à parler? Il s'approcha de moi sa casquette à la main, prêt à pleurer.

« Ne pourrais-je vous dire un mot, fit-il en se contenant,

Digitized by Google

il m'est bien dur d'attendre un jour, » ajouta-t-il à demi-voix et comme honteux.

Il y avait quelque chose de si touchant dans ces mots que je me sentis profondément ému. Nous nous éloignâmes des groupes qui stationnent dans les galeries à la fin des séances, et je promis à l'ouvrier de faire pour lui tout ce qui était en mon pouvoir.

« Je vous remercie, monsieur, reprit-il; souvent l'ouvrier doit souffrir injustement et étouffer sa souffrance, au point qu'il finit par douter s'il existe une justice pour lui dans ce monde. J'ai un bon métier et jamais mes mains ne m'ont semblé trop lourdes. Ce n'est ni l'ouvrage qui me manque, ni l'atelier; pourtant, depuis huit jours, je vais de rue en rue, sans ouvrage, sans que je puisse gagner un sou, tandis que ma femme et mes enfants souffrent de besoin. Ils disent que la loi est ainsi, cela se peut-il? Existe-t-il une loi qui empêche le père de famille de gagner pour les siens son pain quotidien?

— Il n'existe aucune loi de ce genre, » répliquai-je, avec le ton de la persuasion. L'expérience ne m'avait pas encore appris la différence qui existe entre la loi et ses applications, et j'ignorais encore combien les meilleures dispositions sont parfois altérées, déformées et combien l'on en abuse.

« Et pourtant c'est ce qui m'arrive, reprit l'ouvrier. Pendant trois ans, mon patron m'a tourmenté, harcelé, il m'a retenu le salaire que je gagnais péniblement; maintenant que j'ai fini par secouer l'insupportable joug, il me refuse mon livret. Je vais de maison en maison, j'ai beau présenter mes services, personne n'ose se fier à moi. Partout l'on me demande ce livret et, comme je ne puis pas le présenter, toutes les portes se ferment. La menace de mon patron finira par se réaliser : — Ou la misère vous ramènera, ou vous mourrez de faim ! — Mais plutôt mourir de faim ! »

Et le malheureux fondit en larmes.

« Vous avez donc une dette à l'atelier, ou votre tâche n'est pas finie? demandai-je d'un air compatissant.

— Ni l'un ni l'autre, monsieur. Il en agit avec moi comme

Digitized by Google

il en agit avec les autres ouvriers, il leur exprime la dernière goutte de sang. Veut-on lui échapper, il retient le livret pour leur empêcher tout travail. »

Un curieux incident pour mon début dans la carrière ! Il me donna la plus haute idée de l'humanité en général, et des maîtres ouvriers en particulier.

Comment ! la loi sur les livrets est introduite pour protéger les artisans, pour leur procurer assistance et crédit dans des circonstances difficiles, et la première application que je rencontre est un ouvrier qui, de par cette loi, circule sans travailler et presque sans manger depuis une semaine. Ne serait-ce pas un malentendu ?

En tout cas, il y avait urgence.

« Je vous accompagne à l'instant chez votre patron, lui dis-je, nous arrangerons l'affaire à l'amiable. »

Mais l'ouvrier branla la tête.

« Les tentatives amicales n'ont pas été épargnées, j'ai prié, supplié, j'ai tout essayé. Mais vous feriez pleurer une pierre plutôt que d'émouvoir son cœur. Savez-vous ce qu'il me répond ? —.Faites valoir votre droit; en attendant, tâchez de trouver à manger. »

La perspective n'était pas séduisante, mais il était de mon honneur de défendre cet homme et je me mis bravement en route. C'est le privilége de la jeunesse de ne douter de rien.

Chemin faisant, Verstraeten — c'était le nom de l'ouvrier — me décrivit son patron en détail.

M. Staelens, ancien ouvrier lui-même, avait su s'élever au rang de petit industriel et, comme cela arrive quand un rien devient quelque chose, il ne sentait ni sympathie, ni amour pour ses subordonnés. Il oubliait ce qu'il avait été pour se souvenir que lui aussi pourrait commander en maître. L'ouvrier, à ses yeux, n'était qu'un instrument dont il s'agissait de tirer le plus d'argent, pour la plus petite dépense possible.

En apparence, le salaire à la fabrique de Staelens n'était pas moindre que chez d'autres industriels, mais combien en restait-il ? Pain, épiceries, viande, pommes de terre, com-

Digitized by Google

bustible et habits, tout devait être acheté à la boutique de la fabrique, où l'on vendait au plus haut prix la plus mauvaise denrée. Pendant des mois entiers, les ouvriers ne voyaient pas un sou vaillant; puis, il y avait la longue et interminable liste des retenues, des amendes de tous genres, infligées sous tous les prétextes, si bien que l'ouvrier, après une semaine de pénible travail, avait encore à suppléer, bien loin de recevoir.

Quiconque osait regimber pouvait aller ailleurs, mais il arrivait infailliblement que l'ouvrier étant redevable à son patron, le livret restait en otage. Les malheureux couraient les mains vides pendant trois ou quatre jours et, de misère, comme disait Staelens, ils se voyaient forcés de revenir et de se soumettre à la cruelle loi du maître.

Verstraeten pâlit en me montrant de loin la fabrique; il se mit à trembler quand il me vit tranquillement sonner à la porte de son patron. On nous introduisit au bureau, une sale chambre enfumée, avec des murs couverts de blanc ou plutôt de poussière, des volets verts contre des fenêtres sombres, dans le coin un pupitre boiteux, derrière lequel était assise une sorte de forme humaine portant une casquette de velours brun foncé sur un crâne chauve, et qui nous regardait avec des yeux de chat par dessus ses lunettes d'acier. L'original répondait parfaitement au portrait esquissé par Verstraeten. Jamais je n'ai vu front plissé, sourcils fuyants, nez pointu, lèvres serrées et menton de galoche, où l'avarice et la repoussante dureté fussent plus profondément gravées.

De ses doigts noueux et malpropres, il souleva légèrement sa casquette sans nous prier de nous asseoir.

Je compris à l'instant que toute tentative à la pitié serait superflue et je me présentai en qualité d'Ernest Staas.

Je dus paraître peu de chose aux yeux de Staelens. Il se leva, se baissa sur son pupitre, tout en me regardant comme une bête curieuse de ses yeux gris; il sourit en ricanant et murmura entre ses dents aiguës : « Ah! tiens, tiens, le jeune monsieur est avocat... Bon! bon!... » Il me toisa de nouveau : « Puis-je savoir ce qui me vaut l'honneur de la visite d'un avocat? »

Digitized by Google

Je répondis d'un ton acerbe :

« En effet, j'ai l'honneur d'être avocat; quant à l'honneur de ma visite, vous le devez à votre ouvrier Verstraeten, qui m'a chargé de son affaire. »

Verstraeten était resté dans l'embrasure de la porte. Le patron feignit de ne pas l'avoir aperçu d'abord.

« Ah! Verstraeten, dit-il en raillant, sans plus s'occuper de moi, vous avez un avocat, oh! oh!... vous devez être en fonds, mon garçon; un journalier qui a un avocat... c'est tout à fait nouveau... »

Puis, se tournant vers moi :

« Je pensais que les avocats ne servaient que les bourgeois et non...

— Les avocats servent à tous ceux à qui l'on fait tort, » interrompis-je, et je continuai : « Je suis venu ici pour requérir le livret de cet homme, que vous retenez contre toute espèce de droit, et non pour écouter vos grossières observations; pourquoi refusez-vous de rendre ce qui appartient à votre ouvrier? »

Staelens changea de couleur; sa figure fauve devint pâle comme la mort. Il était de ces gens qui n'ont aucune pitié pour qui plie devant eux, mais qui rampent et deviennent serviles pour peu qu'on leur tienne tête.

« Je n'ai pas voulu vous blesser, monsieur l'avocat, dit-il d'un ton plus bas, tout en sortant de derrière son pupitre pour m'offrir une chaise. Veuillez vous asseoir, monsieur l'avocat, nous examinerons la chose. Je suis convaincu que nous nous entendrons sans peine. Les ouvriers sont si déraisonnables, que l'on est heureux lorsqu'ils demandent conseil à un homme intelligent comme monsieur l'avocat. »

Et s'asseyant lui-même :

« Un ouvrier peut-il quitter son maître sans avoir acquitté sa dette? Non, n'est-ce pas? demanda-t-il d'un ton caressant. Eh bien! que Verstraeten me paye, et je lui rends son livret séance tenante.

— Je ne lui dois rien, me dit l'ouvrier; si jamais il a prêté un centime à quelqu'un, ce n'est pas à moi.

Digitized by Google

— Vous jugerez vous-même, monsieur l'avocat, reprit Staelens. Je ne fais point d'avance, c'est contre le règlement de la maison; mais la feuille des amendes est encore ouverte et cela doit être acquitté, n'est-ce pas, monsieur l'avocat? »

Monsieur l'avocat, monsieur l'avocat... Volontiers, monsieur l'avocat eût envoyé au diable le stupide flatteur; mais il se contenta de demander à voir le compte.

On me mit en main une pièce que je devrais transcrire ici comme un chef-d'œuvre d'éhontée escroquerie; l'art de plumer un ouvrier jusqu'à la peau y atteignait la plus haute perfection.

Il y avait dans cette fabrique des contraventions de tous genres, des peines de toute espèce : fumer, une amende; chanter, une peine; siffler, contravention. Qui venait une minute trop tard se voyait confisquer son gain de trois journées; qui se levait un instant avant le signal de la cloche perdait une demi-semaine. Un carreau cassé, un métier endommagé, un essai mal réussi, un accident quelconque, tout retombait sur l'ouvrier, qui remplaçait dix fois la valeur du dommage, tellement que la plus grande partie du gage restait souvent dans les mains du patron.

Je faisais des efforts pour réprimer mon indignation.

« Je vous félicite sur vos comptes, lui dis-je en plaisantant à mon tour.

— C'est le règlement de la maison, dit-il sérieusement.

— Un joli règlement, qui doit produire des intérêts.

— Oui, monsieur l'avocat, dit Staelens, qui se méprenait sur la valeur de mes paroles; c'est un des meilleurs règlements qui existent. Beaucoup de fabriques l'ont adopté à ma prière. C'est le seul moyen de contraindre l'ouvrier. »

C'en était trop : « Vous n'avez pas le droit, m'écriai-je, d'exercer la contrainte contre qui que ce soit. Les amendes ne sont pas valables, ce règlement inhumain n'a pas de raison d'être; il n'a aucune apparence de fondement. Quels juges invoquerez-vous pour affirmer une pareille injustice? »

De colère, Staelens dansait sur sa chaise, car il croyait

Digitized by Google

m'avoir vaincu et se trouvait déconcerté en présence de cette opposition inattendue.

« Des juges, des tribunaux ! s'écria-t-il ; je n'ai peur ni des juges, ni des avocats. » Et se tournant vers Verstraeten : « Plaider coûte cher... et cet homme n'a pas un rouge liard, ajouta-t-il d'un ton amer. Je l'attends avec ses juges, avec ses avocats ! J'ai plus de mille à dépenser qu'il n'a de francs.

— Monsieur, répondis-je énergiquement, votre ouvrier n'a besoin ni de mille, ni de cent, ni même de centimes. Il plaide pour rien ; tandis que vous dépenserez vos mille, il n'aura pas un sou à dépenser.

— Vous ne connaissez pas les choses, jeune homme, dit le fabricant parvenu, qui ne lâchait pas si facilement ses idées par rapport au pouvoir de l'argent. Alors, à quoi servirait la fortune, si l'ouvrier marche de pair avec le maître, le riche avec le pauvre? La loi ne peut pas être aussi injuste.

— Cependant la loi est ainsi faite, dis-je en appuyant sur chaque mot. Elle assure protection aux plus petits, elle secourt les plus pauvres. »

En même temps, je tendis à Staelens la déclaration par laquelle son ouvrier était admis à la procédure gratuite.

Le fabricant fut anéanti. Il avait voulu nous effrayer par sa grossièreté, nous attendrir par la flatterie, nous étonner par son argent. Mais ce moyen, qui lui réussissait ordinairement, se trouvait pour cette fois sans valeur.

Il vit bien que la lutte pouvait devenir sérieuse et que la partie adverse ne plierait devant aucune puissance.

Il se leva, se mit à arpenter la chambre, furieux, les mains derrière le dos, ses doigts osseux convulsivement enchevêtrés.

Sous ses sourcils roux, je devinais la lutte, et la haine se lisait dans ses yeux sombres.

Lâcher l'ouvrier sans vengeance, cela contrariait ses instincts tyranniques et despotiques. D'autre part, dépenser de l'argent sans compensation, faire des frais contre un homme qui plaidait pour rien, lui semblait une énormité sans égale.

Il fallait saisir le moment.

Digitized by Google

« Monsieur, dis-je aussitôt, je vois que toute explication est inutile, que toute tentative vers un accommodement amiable est peine perdue. Nous soumettrons l'affaire au tribunal.

— Soumettez au tribunal tout ce qu'il vous plaît, dit-il d'un ton bourru.

— Le public apprendra comment vous traitez vos subordonnés et de quelle façon vous leur arrachez de la bouche le pain qu'ils ont durement gagné, continuai-je tranquillement.

— Celui qui a de l'argent ne s'occupe pas du public, cria-t-il, furieux.

— Vos ouvriers sauront où ils peuvent trouver protection et secours et exiger leurs droits. »

Je saisis mon chapeau sur le pupitre, j'en enlevai la poussière lentement et quittai le bureau sans saluer.

Cette sortie eut l'effet que j'en attendais. Le dernier mot avait touché juste. Nous n'avions pas fait cinq pas dans le corridor que Staelens courut après nous; il prit Verstraeten par le bras et le fit rentrer dans la chambre.

« Mais, monsieur l'avocat, dit-il d'un ton discret et en fermant la porte avec soin, de crainte que notre voix ne fût entendue dans la fabrique, je n'ai jamais refusé le livret, je ne le refuse pas encore; je suis prêt à faire tout ce que je puis pour arranger l'affaire. Que Verstraeten paye seulement la moitié de ce qu'il doit et j'accorde rémission complète.

— Pas un centime, répondis-je.

— Alors, un tiers; je ne puis tout perdre à la fois.

— Rien, dis-je en élevant la voix, et j'ouvris la porte. Le livret, sinon un procès dès demain, et pour chaque jour que vous empêchez Verstraeten de travailler, vous payerez dix fois la valeur. »

Je prononçai ces mots d'une voix qui dut être entendue jusque dans la fabrique.

Staelens courut vers moi, me prit par la main en me faisant signe de parler plus bas; il hésita quelques instants et finit par rendre le livret. Il craignait de dépenser son

Digitized by Google

argent, de faire connaître sa conduite et surtout de voir les autres ouvriers imiter la conduite de Verstraeten.

L'ouvrier me remercia de tout cœur, et je pus faire connaître à la séance suivante, au bureau, que l'affaire Verstraeten était terminée *à l'amiable*.

III

LA SOIRÉE DANSANTE.

Outre l'affaire Verstraeten, j'eus encore deux ou trois *Pro Deo*, mais je n'allai pas au delà d'un avis négatif, et je ne réussis pas même à introduire gratuitement une seule affaire au tribunal. Des demandes de remise, par-çi par-là un commentaire dans quelque affaire de mon patron, là se borna, pendant trois ans de stage, toute mon activité judiciaire et encore, parmi les confrères, je comptais entre les heureux.

Cela ne m'empêchait pas de fréquenter l'étude de Me Adams avec une recrudescence de zèle. L'achat des fleurs allait son train, je dépensais en bouquets plus que ma profession ne pouvait rapporter, mais en vain. L'occasion de rencontrer Mlle Clara et de lui parler restait un *desideratum*.

J'avais une espérance. Mme Adams pouvait donner une fête et j'étais invité de droit. Dans les bals d'avocats, les stagiaires composent d'ordinaire le gros du personnel dansant.

Je n'avais rien de mieux à faire que de tâter M. Joseph, qui se trouvait en relation avec le domestique, lequel savait par la femme de chambre tout ce qui se passait dans la famille.

« Des contes en l'air... quoi ! dis-je à Joseph, un jour qu'il remettait sur le tapis le luxe de la maison, des contes en l'air, mon cher ami, vous ne m'en ferez pas accroire. Il en est de cette prétendue richesse comme des bals et des fêtes ; à juger par vos hâbleries, on serait en fête toute l'année. Or, voici le troisième hiver que je suis ici, et je n'ai pas entendu le son d'un violon. »

M. Joseph se sentit humilié dans sa fierté.

Digitized by Google

« Probablement, parce que madame est en deuil. La famille est grande,... » allait-il ajouter. Et, dans mon impatience, il me sembla que la famille exagérait ses devoirs et abusait de son droit en laissant les vivants sans plaisir par respect pour les morts.

Blessé par le ton que je prenais vis à vis de la famille, M. Joseph coupa court à ce sujet.

Un beau matin, en entrant, je constatai chez le clerc quelque chose d'insolite. Il me regardait en souriant, se frottait les mains et gigottait sur son siége.

Au moment où je m'asseyais, il quitta sa place et vint me frapper sur l'épaule.

« Eh bien! Joseph! » fis-je étonné.

Il posa le doigt sur sa bouche, s'assura que la porte était hermétiquement fermée et, poussant en avant sa figure, hilariante cette fois au point de ressembler à une pomme mûre :

« Eh bien! et les voitures? me dit-il à l'oreille, les avez-vous vues à la porte?

— Quelles voitures?

— Les voitures de déménagement.

— Vraiment, la famille va quitter sa grande maison? »

Il secoua la tête :

« Comment quitter! Vous n'avez donc pas vu entrer les tapis, les lustres, les tentures, les glaces, les sophas, les chaises en velours?

— En vérité? repris-je par forme d'encouragement.

— Oui, monsieur Ernest, j'en suis sûr; nous allons avoir de la besogne. Monsieur et madame couchent depuis trois jours tout en haut.

— C'est sans doute pour avoir de l'air? »

Mais Joseph devenait impatient :

« Non, non; quand la famille quitte ses chambres à coucher, c'est pour les faire transformer en salons; alors, il y a toujours une fête en vue.

— Et ce sera, sans doute, une fête magnifique?

— Une fête qui dépassera tout, s'écria-t-il dans son

Digitized by Google

enthousiasme ; les ouvriers travaillent depuis trois semaines. Le domestique me disait qu'il y aurait au moins cent lustres et que la salle serait éclairée à...

— *A giorno ?*

— Oui, *à giorno !* et j'aurai un costume neuf !

— Sans aucun doute, ce sera superbe, » dis-je en affectant toujours mon incrédulité.

Néanmoins, quelques jours après, je reçus une petite lettre rosée, par laquelle : « Monsieur et madame Adams jeune avaient l'honneur d'inviter monsieur Ernest Staas à la soirée dansante, qui devait avoir lieu à leur hôtel, jeudi...

« Réunion à huit heures. R. S. L. P. »

Mêmement, je répondis, à la troisième personne, parlant de moi comme de la personne la plus ignorée du monde, que « M. Ernest Staas aurait l'honneur de se rendre à l'aimable invitation que monsieur et madame Adams... »

Enfin, je la voyais poindre, cette occasion si longtemps attendue et qui, selon moi, devait décider de mon sort. Je relus cent fois ce billet, je le portais partout et je n'avais plus qu'une pensée : le bal de M. Adams.

J'écrivis à ma tante pour obtenir un subside extraordinaire, gants, cols, cravates blanches et autres menus objets de toilette, et j'y consacrai même toutes mes petites économies.

Mais aussi, j'ose le dire, j'étais irréprochable lorsque, la tête frisée, avec un habit noir mais étroit, des bottes vernies mais serrantes, j'enjambai la voiture en criant d'un ton dégagé : « Cocher, à l'hôtel Adams, rue Royale, 15. »

Mon cœur battait, tandis que je boutonnais mes gants paille. Une dernière fois je m'assurai si tout était bien dans ses plis, pâlissant à l'idée qu'une erreur dans la coupe de mon habit ou dans la couture du gilet pouvait anéantir toutes mes espérances. « C'est donc vrai, me disais-je, le bonheur de l'homme quelquefois tient à un fil ! »

Une longue rangée de voitures attendait devant la maison ; il nous fallut faire queue un quart d'heure, un siècle ! avant que le valet en grande livrée et brodé d'or ouvrît la porte.

Je m'avançai gravement sur le tapis moelleux et jetai mon

Digitized by Google

surtout négligemment de mes épaules dans la main du valet, et M. Joseph, les cheveux frisés, col raide, l'habit galonné, en culotte et bas tendus, jeta mon nom dans le salon sans altérer un trait de son visage; pas le plus petit signe de connaissance, indifférent, froid, comme si jamais nous ne nous étions vus ou rencontrés.

Le salon fourmillait d'habits noirs et de cravates blanches, qui sautillaient avec leur carte de bal entre les doigts et de fraîches jeunes filles, lesquelles mettaient au jour, à chaque annonce, une nouvelle édition de leur dernier sourire appris d'avance. On voyait des mamans parées cachant leur bouche devant leur éventail, et les papas bâillaient et tiraient à l'envi leur montre.

Les salons sont remplis déjà et le flot des arrivants continue, et l'on entend la voix de M. Joseph lancer de nouveaux noms, si bien que, lorsque j'en viens à me plier en deux pour faire la révérence à la dame de céans, je n'obtiens d'elle qu'une faible inclination, et encore faut-il la partager avec un financier fortement décoré et un colonel élégant, quoique chauve.

Mais que m'importent les brillants salons, les riches toilettes, les fleurs fraîches, les diamants étincelants, tout cela n'est pour moi qu'une lueur dans laquelle plane ma fée.

Elle se promène dans une ravissante toilette de gaze rose, — elle a le goût si délicat! — au bras d'un jeune officier d'artillerie, quand je me fais présenter à elle.

Il ne reste plus que quelques danses sur son carnet de bal, et, lorsqu'elle baisse le front pour m'accorder une troisième valse, j'aperçois une délicieuse couronne qui flotte plutôt qu'elle ne repose entre ses boucles blondes.

Heureuse guirlande! fleurs que j'envie!

Que ne donnerais-je pas pour posséder la plus infime d'entre vous!

Mes yeux suivent partout ces boutons séduisants.

Enfin, l'orchestre annonce la troisième valse; je sens son bras reposer sur mon bras.

La jolie fille me regarde d'un air réjoui :

Digitized by Google

« Vous êtes le sixième avocat avec lequel je danse, tous jeunes gens agréables; mais... » et sa voix prit un ton flatteur qui adoucissait la moquerie, « que font-ils donc tous ces jeunes avocats? »

Elle m'eût demandé pourquoi le soleil est immobile et pourquoi la terre tourne, j'aurais pu donner à la belle curieuse quelque explication, mais ce que font les jeunes avocats!

« Ce que les autres font, répondis-je en rougissant, je ne le sais pas; moi, j'écris mes mémoires.

— Je serais curieuse de les lire! reprit-elle, tandis qu'un sourire malicieux me découvrait les plus blanches et les plus transparentes dents du monde.

— Si vous le désirez, je puis vous en réciter quelques passages, dis-je en riant de mon côté.

— Très volontiers, monsieur l'écrivain! » reprit Clara avec un salut, comme si elle se trouvait au bras d'un auteur célèbre.

Je ne sais comment je l'osai, mais je lui racontai de quelle façon un jeune avocat avait un jour fait la connaissance d'une ravissante jeune fille, comment, dès le premier coup d'œil, il lui avait donné son cœur, sa vie, et comment désormais il ne pouvait plus vivre sans son amour; comment l'enchanteresse apparition avait disparu, comment depuis lors le jeune homme souffrait le martyre et comment les fleurs qu'il lui destinait se fânaient et desséchaient sans espoir.

« Et pourquoi n'a-t-il pas envoyé ces pauvres bouquets? demanda-t-elle avec malice.

— C'est qu'il craint qu'on ne les refuse, répondis-je.

— Comment! une jeune fille ne refuse pas des fleurs. »

Mais voici que l'orchestre se fait entendre. J'enlace de mon bras sa taille souple, et la valse nous enlève dans les sphères éthérées, loin des mémoires et des récits, des bouquets et des jeunes avocats.

Combien j'étais heureux quand je quittai cette fête!

Et comme elle me semble riante, cette chambre nue et

Digitized by Google

froide du stagiaire! Et quel effet charmant ferait cette guirlande au dessus de ma glace! Toute la nuit je ne fais que rêver à la belle Clara, dont j'implore un bouton de rose, et qui me donne toute la guirlande!

De très bonne heure, le lendemain, j'étais au marché aux fleurs. La vieille qui me vendait ordinairement se trouvait encore occupée à prendre son café devant l'étalage.

Je voulais lui expliquer le bouquet que je désirais.

« Je sais ce qu'il faut à monsieur, dit-elle. Dans une demi-heure, tout sera prêt. »

Elle prit une touffe d'héliotropes, qu'elle me montra. Quand je revins, le bouquet m'attendait dans une bouteille. C'était un bouquet délicat, plein de goût, d'éloquence surtout, mais cher. J'y mis les derniers francs que mon excursion dans le monde m'avait laissés.

« Voulez-vous me donner l'adresse? j'aurai soin du reste, » dit la vieille en clignant de l'œil; et, se tournant vers le bouquet, elle m'assura qu'il ferait de l'effet, tandis que je déposais sur le coin de l'échoppe ma dernière pièce de monnaie.

Je passai le reste de la journée en rêves insensés.

Je me représentais l'arrivée de mon bouquet chez la belle Clara, son étonnement en apprenant qu'elle-même était l'héroïne du récit que je lui avais fait. Elle ne pouvait pas être indifférente à un amour aussi brûlant, aussi tendre que le mien, et les parents pouvaient-ils se refuser aux désirs, aux pleurs de leur enfant?

Ainsi, j'ourdissais un roman de bonheur et d'amour, et, me fiant à « l'effet » promis par la marchande de fleurs, j'en étais arrivé au point d'attendre d'un moment à l'autre un messager de Mᵉ Adams jeune.

Trois jours après, effectivement, le patron me fit appeler dans son cabinet particulier et me pria de prendre place à ses côtés.

« Mon cher ami Ernest, me dit-il, je vous dois beaucoup de reconnaissance; vous m'avez toujours aidé, soutenu dans ma lourde tâche. » — Je ne me savais pas si utile. — « Désor-

Digitized by Google

mais, je ne voudrais pas abuser de vos dispositions et de votre zèle. Le temps est venu d'essayer vos forces; où que ce soit, vous pouvez compter sur l'aide et les promesses de votre ancien patron. »

J'étais profondément touché du ton bienveillant de Me Adams; quelque chose me disait qu'il remplissait à contre-cœur une pénible mission.

L'impression qu'il fit sur moi ne lui échappa point.

Quittant son pupitre, il vint à moi et me prit les deux mains :

« Du courage, Ernest! Avec vos aptitudes, on peut aller loin dans le monde; l'avenir doit répondre à vos légitimes aspirations. Avec du courage, de la persévérance, vous pouvez arriver à tout; travaillez avec zèle, tous vos souhaits s'accompliront. Car dans la vie il faut combattre, et malheur à qui veut cueillir les fruits avant le temps : il trébuche et ne peut plus se relever. »

Il termina son entretien par une chaude pression de main; il me fit cadeau d'un magnifique ouvrage en souvenir des années que j'avais passées à son étude.

Je murmurai quelques mots de reconnaissance, mais à peine étais-je dehors, je ne pus retenir mes larmes. La mort dans l'âme, je quittai cette maison où j'avais rêvé le bonheur.

Je ne pouvais me dissimuler que M. Adams parlait le langage de la sagesse. Privé de fortune, je n'avais d'autres moyens d'existence que les dons de ma trop généreuse tante. Or, Clara appartenait à une famille riche, distinguée par le rang et la considération. Élevée dans l'opulence, habituée à la richesse et au luxe, elle ne pouvait s'abaisser à un jeune homme sans moyens, qui pouvait s'élever, peut-être, mais évidemment à une époque où la jeune fille aurait fait son choix.

Tout cela était juste, mais je l'aimais si tendrement et la douleur de me voir rejeté me torturait au point qu'elle effaçait tout autre sentiment. Désespéré, je m'abandonnai à une tristesse sans bornes.

Digitized by Google

Le lendemain je quittai la ville pour m'enfermer au *Pannenhuis*, le port de salut où nous étions toujours sûrs de trouver une consolation contre les tempêtes de la vie.

Je passai là plusieurs semaines, irrésolu, en proie à la mélancolie, prenant plaisir à irriter, à torturer mon cœur par toutes sortes de souvenirs.

Lorsque le soir, comme au temps de ma jeunesse, je prenais place aux côtés de ma tante et qu'elle me considérait, tristement appuyé sur le coude, tandis qu'elle regardait le soleil d'hiver descendre derrière le grand noyer, elle me disait souvent, en s'abusant sur la raison de ma tristesse :

« C'est singulier que nous n'entendions plus parler d'eux. Bertha m'avait si positivement promis d'écrire... Un malheur seul peut l'empêcher.

— Non, répondais-je de mauvaise humeur, les jeunes filles oublient vite, voilà tout. »

Ces paroles étaient un blasphème en présence de ma tante, mais je n'osais lui avouer que moi-même j'avais oublié et que j'étais puni de mon infidélité.

Traduit du flamand par Xavier de Reul.

Digitized by Google

JEAN FUSCO*.

II

LE TRAVAIL.

Sans travail, l'humanité doit périr : car le travail est la condition de sa conservation et de son développement. Le travail est non seulement un moyen de production, il est aussi le but de notre destinée.

Mais parce qu'il a toujours été considéré comme le lot de l'esclave, comme la peine du forçat, ce n'est qu'avec répugnance et par nécessité qu'on se livre au travail ; aussi, tous ne travaillant pas, les produits ne sont pas en rapport avec les besoins, chaque société doit laisser mourir de faim un nombre indéterminé de ses membres, et les hommes que la fortune a comblés de ses bienfaits végètent dans l'oisiveté, rongés par l'ennui et par le secret remords qui accable tous ceux qui, au milieu du travail général de la nature, vivent comme des réclusionnaires ou des exilés, sans joie pour leur âme, sans santé pour leur corps.

Mais cette détresse des produits, cet ennui qui use l'existence des *classes privilégiées,* ces morts par la faim, par le suicide ou par l'échafaud, ces désordres que toute violation des lois naturelles enfante, tout cela disparaîtrait si la société changeait les conditions du travail actuel, si elle le rendait attrayant pour tous et accessible à tous.

Dire avec les économistes, ces statisticiens de la misère, que le travail sera toujours pénible et répugnant, c'est juger l'avenir par

* *Suite.* — Voir *Revue de Belgique* du 15 juillet 1877.

Digitized by Google

le passé, c'est méconnaître la marche du temps et les leçons de l'histoire.

Quant à nous, nous croyons fermement que la destinée de l'homme doit s'améliorer, si l'on veut examiner sérieusement le but que l'homme doit atteindre et qu'il poursuit à travers les âges avec une ardeur qui ne s'éteint jamais. Quel est ce but? — C'est le développement de toutes ses facultés. L'étude de ses facultés, tel doit être le point de départ pour déterminer les conditions du travail. Ces facultés connues, il s'agit d'organiser le travail de manière qu'en travaillant, loin de les léser, comme aujourd'hui, l'homme se conserve et se développe. Le travail ne peut donc jamais être que l'exercice d'une ou de plusieurs facultés, et le tavailleur sera d'autant plus heureux que la profession ou le métier qu'il exerce sera conforme à ses stimulants les plus énergiques. Le travail devenu ainsi un plaisir, il aura de l'attrait pour tous, sans distinction d'âge, de sexe et de condition. Alors les fruits seront abondants et la joie inondera tous les cœurs.

Mais l'homme doit labourer son champ à la sueur de son front, disent les économistes; comme si la fatigue n'était pas le résultat de tout travail entrepris avec enthousiasme. Et qui donc s'est plaint jamais des gouttes de sueur qui ruisselaient de son front, quand il avait été entraîné par une noble ambition ou par un sentiment élevé? Alors la fatigue elle-même n'est pas sans charmes, car elle rappelle les efforts qu'on a faits pour réussir. Que de soldats qui ne regrettent pas la vie lorsque, avant de mourir, ils apprennent la victoire de l'armée dans les rangs de laquelle ils ont combattu! Non, ce n'est pas la fatigue qui rend le travail lourd et pénible; c'est l'uniformité de la même besogne, c'est l'isolement dans lequel le travailleur végète, c'est l'absence de considération, le défaut de rémunération équitable, c'est enfin le travail exécuté dans des conditions antipathiques à sa nature individuelle et générale. Car l'homme qui exercera la profession pour laquelle il n'a aucune aptitude, sera nécessairement paresseux, de même que l'homme qui fait sans cesse la même besogne. *Sequere naturam*, a dit un poète, suivez les attractions de votre destinée et le bonheur, qui est la récompense de tous ceux qui suivent les lois de leur nature, sera votre partage ici-bas. Oui, Dieu a mis cette condition à l'existence du bonheur. Cette nature humaine qui est son ouvrage, il faut qu'elle marche dans la voie qu'il lui a assignée... Sinon, misère et malheur!

Les conditions qui doivent rendre le travail attrayant sont entre

Digitized by Google

autres : 1° le développement intégral des facultés ; 2° l'éclosion des vocations ; 3° le travail par groupes ; 4° le travail salubre 5° le travail équitablement rétribué.

A. — *Du développement intégral des facultés.*

L'homme a des facultés diverses : facultés physiques, affectives et intellectuelles. Toutes ont une raison d'être et toutes veulent être satisfaites. Violez cette loi naturelle et la nature vous punira par l'ennui, par les maladies et quelquefois par la mort. Une intelligence trop excitée, trop ardente dans un corps faible, finit par le briser. Développer sans cesse le corps sans vivifier l'intelligence, c'est mettre la lumière sous le boisseau, c'est intercepter les rayons de l'âme humaine. Dans la première hypothèse, la maladie ou la mort arrête le développement de l'individu ; de cette société où il devait fournir une carrière plus ou moins longue, pour travailler avec d'autres, dans un but social, il disparaît et personne, pas même lui, n'a profité de son passage dans ce monde ; dans la seconde hypothèse, l'individu est incomplet : il ressemble à un voyageur égaré pendant une nuit obscure et qui cherche sa route, mais en vain. Il travaillera, lui, mais sans intelligence ; il ne comprendra pas le but du travail, son importance sociale ; ce sera l'esclave antique, moins le génie de Spartacus, travaillant avec dégoût pour un morceau de pain noir, mais ne sentant ni le frisson de l'enthousiasme, ni l'aiguillon de l'ambition *pour produire avec abondance*. Il faut donc l'exercice intégral des facultés, afin que la force du corps, la sensibilité du cœur et l'élan de l'intelligence soient au même niveau, afin qu'il y ait équilibre entre les trois genres de facultés.

Voilà donc la première condition du travail : *développement intégral des facultés*. Car, comment veut-on que le travailleur soit un producteur utile et abondant, s'il n'est pas pourvu de tous les éléments qui créent l'abondance. Et voyez cette admirable unité de la nature ! Sans la force du corps pas de travaux d'intelligence sérieux, et sans l'énergie de l'intelligence pas de travaux corporels bien productifs. Sans le développement des facultés de l'âme, il y a bien un travailleur habile, mais il n'y a pas de frère ; il n'y a qu'égoïsme et pas de fraternité : sans le développement des facultés de l'âme, pas de famille, pas d'association, et c'est par l'association formée par des liens de famille et d'amitié, que le travail doit atteindre son *maximum* de produits.

Digitized by Google

Le développement intégral est maintenu par un travail varié : il faut, quand la fatigue arrive, pouvoir passer d'un exercice à un autre.

Les économistes — qui ne se sont jamais demandé si le travail actuel atteignait le but providentiel et qui n'ont su que grouper des faits et des chiffres, sans en tirer le moindre enseignement social — ces bons et vieux économistes répondent : que si l'homme peut travailler par courtes séances, les produits diminueront, parce que l'homme travaillera moins. O grands apôtres de la liberté, qui clouez comme une bête de somme le pauvre ouvrier au même outil, pendant douze et quatorze heures de suite, ne voyez-vous pas que vous tuez le producteur, ce qui serait peu de chose pour les maitres, mais que la fatigue ralentit l'ardeur et, par suite, la production ; que dans les conditions actuelles du travail, l'énergie de l'homme s'éteint après les deux ou trois premières heures ; que les travailleurs, quels qu'ils soient, hommes d'étude ou de peine, ne font plus, après un certain temps, qu'une besogne peu productive et qu'ils commenceraient de nouveaux travaux avec une ardeur nouvelle, parce que, pendant que les facultés fatiguées se reposent, les autres agissent? Mais il ne faut pas envisager la question vis à vis du maître seulement, il faut l'envisager aussi vis à vis de la société ; or, la société, sous peine de désordres et de misère, doit garantir deux choses : l'abondance des produits et le développement intégral des facultés ; et le seul, l'unique moyen pour la société de jouir de ces deux bienfaits, c'est d'abolir l'uniformité du travail, de permettre l'exercice varié des facultés.

Aujourd'hui, les citoyens sont divisés, non pas seulement par suite de la fortune, mais à cause du développement de l'un des trois genres des facultés, corporelles, affectives et intellectuelles ; les uns ont la force des bras, les autres la sensiblerie des sentiments, les derniers la force abstraite ; ils sont classés par leur tempérament, leur état sanitaire, leurs mœurs, leurs tons et leur langage, et souvent le dédain sépare ces classes en des camps plus ou moins ennemis. Le développement intégral amènerait l'unité de ton, de langage et de mœurs et la fraternité évangélique devenant ainsi une idée sérieuse se réaliserait par l'attraction qui conduit naturellement les hommes à s'aimer et à s'entr'aider.

Lorsque nous indiquons le *travail varié* comme moyen de réaliser le développement des facultés, nous ne demandons pas

Digitized by Google

que la société force l'individu à varier souvent ses travaux et l'empêche de rester à la même besogne; il doit, lui, être libre d'y rester tant que l'ardeur l'y retient; mais il faut qu'il puisse varier son travail, quand son corps ou son intelligence s'affaisse sous la fatigue; car alors l'homme lèse ses facultés et sa production se ralentit.

B. — *De l'éclosion des vocations.*

Lorsqu'on voit un enfant se lever dès quatre heures du matin pour se mettre à son piano et y jouer sans relâche, oubliant la faim, la soif, les jeux de son âge, le soleil et les champs, et qu'aux observations paternelles il répond en expliquant le bonheur qu'il éprouve à s'occuper sans cesse de son art, chacun dira : Voilà un artiste, c'est sa *vocation* d'être artiste, laissez-le faire, la musique c'est sa vie, c'est le besoin de son organisation : il est heureux ainsi et plus tard la société sera fière et heureuse de lui. La société, qui doit être l'image fidèle de la nature et qui, comme elle, a besoin de doux et d'harmonieux accords, la société retrouvera plus tard, dans le chant de cet enfant, l'écho enthousiaste de ses inspirations généreuses et applaudira à son triomphe...

Lorsque le jeune collégien s'endort sur son cahier de musique, et qu'en mettant sa main sur le clavier il ne sent rien remuer dans son âme ; lorsqu'au lieu de frissonner, il reste impassible et froid, vous aurez beau gronder et vous mettre en colère, il n'étudiera jamais la musique avec amour ; loin de là, il ne sera qu'un paresseux et si jamais le hasard ne le conduit à embrasser la profession pour laquelle il a une *vocation* spéciale, il ne vivra que dans l'ennui et la paresse, à charge à lui-même, aux siens et à la société. Oui, nous avons tous rencontré de ces hommes qui avaient manqué leur *vocation,* qui, dévorés par un besoin d'activité dont ils ignoraient la cause, cherchaient dans le bruit des fêtes, dans les intrigues du jeu, de quoi s'agiter, de quoi se remuer, de quoi vivre, de quoi ne pas mourir d'ennui et qu'on flétrissait souvent sous l'épithète de *mauvais sujets.* Mauvais sujets ! Ceux à l'égard desquels la famille ou la société avait été négligente et coupable...

Il faut pour qu'il n'y ait ni mauvais sujets, ni paresseux, ni vicieux, ni criminels, que la société fasse *éclore* les facultés dominantes chez *tous* les membres de la grande famille humaine. Les stimulants au travail sont dans l'homme, il faut les y réveiller en

Digitized by Google

leur parlant le langage de la nature. En donnant un piano à l'artiste, un compas au mathématicien, en donnant à chacun l'instrument, l'outil ou le livre qui iront remuer la fibre de l'enthousiasme ; en permettant à chacun d'exercer la profession qui lui convient, tous travailleront avec ardeur, sans fatigue et sans ennui ; et avec le travail, tout désordre disparaît ; car, qui dit travail, dit bonheur et richesse. Pourquoi y a-t-il aujourd'hui désordre et détresse ? Parce que le hasard, le hasard seul détermine la profession qu'on exerce, parce que rarement les hommes exécutent les travaux appropriés à leur organisation. Oui, la société est mal faite, c'est une honte d'y voir parfois des ignorants chargés de diriger les autres et des hommes de génie qui, couverts de bure, végètent sur un fumier.

Et toujours, remarquez-le, nous soutenons les intérêts de la société aussi bien que les intérêts des individus. Car la société est composée d'individus : en faisant à chacun un sort heureux, on crée une société heureuse. Ce qui prouve que la société a le plus grand intérêt à l'*éclosion des vocations*, c'est que celui qui n'exerce pas la profession qui convient à sa nature étant paresseux ne produit rien ; donc, perte pour la société, en ce qu'il consomme sans produire ; tandis que, s'il avait pu exercer les facultés dominantes chez lui, il aurait créé avec abondance, ce qui est une perte plus grande encore.

Maintenant, que faut-il ? Répandre l'instruction comme l'air et le soleil, accessible et gratuite pour tous. Faire de ceux qui élèvent et développent la génération future, la plus haute et la première magistrature du pays. Leur donner la mission de rechercher les fonctions sociales les plus appropriées à chacun des individus, afin de les classer par tempéraments, par caractères, par facultés ; imiter ainsi un intelligent jardinier qui classe les plantes d'après leurs besoins plus ou moins grands d'ombre, de soleil, d'eau ou de chaleur ; mais les enfants des hommes sont moins bien traités que les plantes. Toutes les fleurs, brillantes et parfumées, lèvent fièrement leur tête vers le ciel, parce qu'elles vivent selon les lois de la nature ; mais l'homme qui les méconnaît et les viole, l'homme courbe sa tête vers la terre et, n'osant pas la dresser au soleil, regarde la boue dans laquelle il marche.

Le développement intégral des facultés maintient l'équilibre entre elles. Tout homme est appelé à prendre part à divers travaux ; mais comme le même homme ne saurait être, dans

Digitized by Google

plusieurs positions à la fois, le chef ou le rouage le plus intelligent, la nature a distribué les facultés supérieures, elle a voulu qu'au milieu de toutes les facultés agissantes, il y en eût, chez chaque être, une au moins qui dominât les autres, afin de lui donner son individualité spéciale. Cette faculté dominante, il s'agit de la faire éclore, car si elle est refoulée, si elle n'est pas satisfaite, il y a, comme nous l'avons dit, ennui pour l'homme et perte pour la société.

C. — *Du travail par groupes.*

La nature veut que l'homme travaille par groupes et, lorsqu'il a suivi cette loi, l'homme trouve — comme récompense de cette obéissance — la richesse et le bonheur. Lorsqu'il transgresse cette loi, des maux innombrables viennent l'accabler et arrêter son développement. L'isolement produit tantôt l'égoïsme, comme chez l'avare, tantôt la paresse, comme chez le forçat, la pauvreté toujours.

Le travail par groupes formés par l'affinité des caractères excite l'ardeur et produit l'enthousiasme ; encouragé par ses amis, le travailleur aurait honte de se voir surpasser par eux; il veut aussi fournir son contingent de travail et de produits, en rapport avec le travail et les produits de la masse; car l'émulation, cette sainte flamme qui s'éteint dans l'isolement, brille d'une clarté toujours nouvelle au milieu de nos camarades, au milieu de nos rivaux et sous le regard de ceux dont nous voulons conquérir l'estime ou l'affection. Ainsi, en travaillant par groupes, l'homme augmente plus sa richesse qu'en travaillant isolément. Donc, surcroît de bien-être.

Mais il y a aussi surcroît de bonheur. *Partout où vous serez trois*, a dit le Christ, *je serai au milieu de vous*. Ce qui veut dire : quand vous serez réunis, vous serez des frères, vous serez des chrétiens. En effet, les hommes rassemblés sont naturellement généreux et bons ; la magnanimité et le courage leur sont faciles, quand l'enthousiasme les anime. Que d'hommes qui, dans la solitude, avaient formé le projet, en arrivant dans une réunion, d'y soulever des discussions cruelles, et qui se sont vus tout à coup désarmés dans les instincts généreux de la masse. C'est faute de se voir et de se connaître que les hommes sont ennemis. Il n'y a pas de haine, pas de rancune qui subsiste dans le cœur

Digitized by Google

de deux adversaires, après les explications réciproques données par eux devant un cercle d'amis. Oui, l'humanité est bonne quand elle se trouve réunie par groupes, et ce qui le prouve, c'est que quand un orateur veut agir sur son assemblée, il faut qu'il fasse vibrer les cordes les plus généreuses de l'âme; alors on l'applaudit avec transport; qu'il vienne invoquer la colère et la vengeance, et l'on désertera la salle.

La nature veut donc que l'homme travaille par groupes. C'est là une loi générale. L'homme a dû trouver cette loi par l'étude et la réflexion, mais les animaux la connaissent et la pratiquent par instinct. Eux aussi travaillent par groupes. Les abeilles se forment en escouades pour produire leur miel; ces escouades ont des chefs. Les castors et les fourmis en agissent de même. Les oiseaux qui traversent des contrées lointaines s'assemblent par bandes et les animaux chassent en compagnie. Dans d'autres règnes, on remarque tantôt les plantes, arbres, fleurs et fruits croître par touffes; tantôt les planètes — qui roulent dans l'immensité du monde — loin d'avoir une existence isolée, graviter avec ensemble autour de leur soleil. Enfin, dans tous les règnes de la nature, la loi du groupe se manifeste d'une manière éclatante.

L'homme vit-il en dehors de cette loi? Croit-on que Dieu ait créé deux lois contraires, la loi du groupe pour les animaux, les végétaux, les minéraux, les planètes, et la loi de l'isolement pour l'homme? N'est-il pas rationnel d'admettre qu'il a créé un système unique et universel? Une loi simple et générale pour tout ce qui doit se développer sur chaque planète, hommes et plantes, n'est-elle pas plus en harmonie avec sa toute-puissance; et pourquoi, au milieu de tous les êtres, l'homme seul aurait-il une destinée malheureuse; pourquoi Dieu aurait-il maudit la créature qu'il a douée d'intelligence pour comprendre sa loi? Non! il n'y a pas deux lois qui se contredisent; non, tandis que la nature jouit, il n'est pas dans la destinée de l'homme de souffrir; non, tout dans la nature comme dans l'homme pousse au groupe par le mobile providentiel de l'attraction. Lorsqu'en dehors des faits, en dehors des désordres de la société, l'homme veut étudier ses facultés, il sent bien qu'il a de l'attrait à s'unir aux autres, à former des groupes avec eux. Il sent bien qu'il est en dehors de sa destinée de bonheur lorsqu'il s'isole, car alors il souffre, et ce qui prouve que l'isolement est une souffrance, c'est que la société en a fait une peine et une peine tellement dure qu'elle produit quelquefois la folie ou la mort.

Digitized by Google

Ainsi, l'homme doit vivre dans le groupe. Car, voyez la famille! Là, la femme et les enfants se groupent autour du père qui est le chef; là, les joies sont plus grandes parce qu'elles sont communes; et la douleur qui brise un être isolé n'atteint que faiblement cinq personnes qui se serrent l'une contre l'autre. Là, le lien d'affection qui unit les divers membres de ce groupe, rend le travail plus facile et plus productif.

Mais le groupe de la famille n'est pas le seul dans lequel l'homme doit travailler et produire; les sentiments de l'amour et de la famille ne sont pas les seuls qui unissent les hommes. L'amitié et l'ambition, ces deux autres facultés, légitimes aussi, leur font porter leurs regards au delà de ce cercle étroit : ils sont naturellement attirés dans des associations plus larges où, avec le concours volontaire d'autres membres de la grande famille humaine, ils réalisent des travaux plus importants et trouvent, à côté des satisfactions, des besoins du cœur, des bénéfices plus grands et des récompenses plus dignes.

La loi qui agit dans la famille resserrée, étroite, doit agir dans la grande famille, dans la famille humaine. Ah! lorsqu'on voit dans la nature — où la loi du groupe agit sans interruption — l'admirable unité qui gouverne toutes choses; lorsque l'œil ébloui contemple, avec bonheur, l'abondance, la richesse, la variété et l'harmonie que cette loi produit sans cesse; lorsque les plantes par leurs parfums et les oiseaux par leurs chants louent, le soir et le matin, le Père éternel qui a créé toutes ces splendeurs, et que dans la société — où cette loi n'agit pas — l'homme vit dans le désordre, s'agite dans la misère et blasphème Dieu, n'est-on pas disposé à affirmer que l'homme atteindrait l'unité, l'abondance et le sentiment religieux de la nature si, comme elle, il vivait sous la loi du groupe?

D. — *Du travail salubre.*

Le travail qui devrait être pour l'homme un moyen de développer ses forces physiques, est souvent une cause d'épuisement, et loin de donner la santé, il engendre quelquefois la mort.

Pour que l'homme puisse produire avec ardeur, il faut que sa nature physique n'éprouve aucune lésion; ainsi, pas de cave ni de mansarde pour atelier, mais de vastes locaux où la lumière et l'air souvent renouvelés chassent sans cesse l'humidité et les odeurs

Digitized by Google

malsaines; pas de vieux outils ébréchés, sales et puants, mais des instruments solides, de la meilleure qualité, propres et luisant au soleil comme une épée polie; de la fraîcheur en été et de la chaleur en hiver, voilà ce qu'il faut aux travailleurs. Alors la joie bondit du cœur et de gais refrains raniment l'ardeur de tous.

Dans ces ateliers, à côté des stimulants que donne la santé produite par l'état hygiénique, vous avez les stimulants moraux, le lien sympathique des travailleurs, la fraternité et la rivalité émulative : quelle source de bien-être et de richesse! quelle garantie pour la santé!

L'homme des champs qui travaille pendant des heures entières, tantôt au soleil, tantôt à la pluie et au vent, fait un travail insalubre qui engendre souvent une mort instantanée; ceux qui ont su triompher de toutes ces intempéries et qui se sont durci le corps au soleil et au vent, finissent souvent par perdre toute sensibilité physique et morale. Dans ces corps durs, les nerfs sont paralysés et sont sans action sur le cerveau. C'est ainsi que les hommes se déciment: s'ils ne meurent pas physiquement, ils meurent moralement. Les laboureurs qui vont aux champs semer ou récolter, devraient avoir, indépendamment des vêtements appropriés aux changements de température, des tentes multicolores, sous lesquelles ils pourraient de temps à autre s'abriter contre le soleil et la pluie; ils échapperaient ainsi à ce que leur état a d'insalubre et de meurtrier.

Ceux qui travaillent sous la terre, les mineurs, ou ceux qui ont la manipulation des couleurs, cesseront de faire un travail insalubre en mêlant à ce travail des travaux d'un autre genre. Pourquoi les mineurs n'atteignent-ils jamais un âge avancé? Parce que l'effet destructeur de la mine est permanent; mais si, après avoir travaillé dans la mine un nombre d'heures, ils allaient travailler aux champs, leur santé se rétablirait.

Il est une remarque à faire et qui prouve que le sentiment de justice est banni de la société en ce qui concerne les travailleurs; c'est que plus un travail est pénible et répugnant et moins il est rétribué. Plus un travail est pénible et difficile et mieux il doit être rétribué; l'homme s'épuise alors davantage et, pour réparer ses forces, il doit mieux se nourrir. Mais le contraire existe : les travaux faciles sont beaucoup rétribués, les travaux difficiles le sont peu. Les hommes qui n'ont presque pas à travailler meurent souvent d'indigestion, ceux qui ont de durs travaux à exécuter meurent d'inanition.

Digitized by Google

Une autre condition pour empêcher que le travail ne soit insalubre, c'est l'emploi fréquent des machines : les machines sont l'œuvre du génie de l'homme, et le génie de l'homme est la création de Dieu ; les machines sont donc providentielles ; elles font vite et bien. Sans les machines, on a moins de produits et beaucoup plus de travail ; avec les machines cessent ces lourds travaux qui épuisent et abrutissent l'homme ; avec les machines il y a moyen de mettre en harmonie les facultés physiques et les facultés morales ; car l'homme qui travaille lourdement ressemble à une bête de somme et finit par lui ressembler tellement que l'intelligence n'agit plus chez lui. Les machines font donc cesser l'esclavage et mettent l'homme en voie de sa destinée. Aujourd'hui, elles ne produisent souvent que la misère pour une foule d'ouvriers dont les bras sont devenus inutiles. Quelle contradiction ! Est-ce la société qui a tort de crier anathème sur les machines, ou bien le génie de l'homme qui les a créées ? Le génie de l'homme n'a pas tort, car le génie est l'enfant de Dieu, le missionnaire du Ciel ; mais la société a tort de ne pas organiser son milieu de manière que les machines puissent y agir pour le profit et le bien-être de tous. Pour arriver à ce résultat, il faut l'association : dans l'association les machines diminuent le travail pour tous et tous se trouvent enrichis par l'abondance des produits. Ne maudissons pas les machines, elles sont le signe précurseur de la société future, basée sur l'association des intérêts et, pour que le peuple ne les brise pas, apprenez-lui l'association, montrez-la lui et qu'il en profite.

Nous n'avons encore de machines que pour l'industrie : nous aurons bientôt nos machines pour l'agriculture. Malheureusement tous les capitaux refluent vers les laboratoires du luxe. Que les champs aient aussi leurs machines [1]. Mais attendez ! on s'associera bientôt pour les produits de la terre et alors chaque commune sera assez riche pour pouvoir se les procurer toutes.

E. — *Du travail équitablement rétribué.*

Une autre condition exigée pour que le travail soit une source de richesses pour la nation et répande le bien-être là où règne la

[1] A l'exposition agricole (1848) nous avons vu beaucoup de ces machines ; cependant, celle qui remplace les fléaux à battre le grain, travail excessivement pénible, et qui a été inventée en Angleterre il y a quelques années, ne s'y trouvait pas.

Digitized by Google

misère, la joie, là où l'on voit la souffrance, c'est la rémunération équitable du travail.

Les travaux doivent être classés par séries de travaux de nécessité, travaux d'utilité et travaux d'agrément. Les travaux qui offrent le moins d'attrait et dans lesquels l'homme expose sa santé et quelquefois sa vie, doivent être le mieux rétribués, et les travaux d'utilité davantage que les travaux d'agrément, sans que cependant aucun travailleur soit privé d'un salaire suffisant pour vivre : car les travaux les plus agréables finissent par lasser s'ils sont peu rétribués. . . . . .

. . . . . .

On trouve dans les passages que je viens de transcrire, l'influence des doctrines socialistes dont l'illustre Charles Fourier fut le créateur. Ces doctrines se propagèrent en Belgique de 1845 à 1848 et y firent de nombreux et d'ardents adeptes. Fusco fut du nombre. A la suite des conférences de Victor Considérant, le chef de cette école célèbre, des sociétés sous le titre de *Phalanges* s'établirent à Bruxelles et à Louvain. Des hommes qui depuis ont marqué dans les sciences, la politique, l'administration, l'armée et la magistrature furent des membres assidus et actifs de ces phalanges où furent discutées et approfondies les questions sociales les plus diverses et les plus importantes. Elles ont exercé sur chacun de ces associés une influence salutaire, en provoquant chez tous des études approfondies dont les bienfaits n'ont été perdus pour personne; aucun d'eux sans doute n'a oublié ce temps de propagande ardente et de saint enthousiasme. Car lorsqu'en vieillissant, il nous arrive de jeter un regard en arrière, on bénit le temps où l'on travaillait avec ardeur, où l'on espérait avec une foi profonde dans l'avenir, le temps de l'idéal perdu qu'on regrette toujours.

En dehors des discussions qui passent, la *Phalange* de Bruxelles a créé quelque chose qui reste. Elle a organisé la Crèche et école gardienne de Saint-Josse-ten-Noode, la première crèche qui ait été fondée en Belgique. Les phalanstériens de Bruxelles ont été utiles à leur pays : ce que les railleurs les plus endurcis ne leur contesteront pas.

Digitized by Google

III

LES HOMMES DE 1830.

Si les hommes qui ont marqué dans le mouvement national de 1830, avant comme après la révolution de Septembre, avaient été des administrateurs de sociétés industrielles ou financières; si, au lieu d'être dévorés par la fièvre patriotique, ils avaient été dévorés par la fièvre d'argent qui enrichit le coffre-fort, mais qui appauvrit l'âme, jamais la Belgique ne serait devenue une nation indépendante et libre. Quelles pensées élevées, quel dévouement peuvent germer dans une âme ravagée par l'esprit du lucre et les fluctuations de la Bourse?

Les hommes de 1830 ne s'occupaient pas de leur fortune personnelle, mais de la fortune de leur pays. C'est à leur dévouement, à leur désintéressement, vertus qui deviennent rares, que nous devons les bienfaits dont nous jouissons. Plus nous nous éloignerons de cette grande époque et plus nous les admirerons et les bénirons. Plus l'époque actuelle deviendra une époque de préoccupations, de spéculation et de mercantilisme, et plus l'époque de 1830 deviendra glorieuse.

Les hommes de 1830 nous ont laissé un immortel et salutaire exemple de grandeur morale.

C'était une forte génération que cette génération de 1830, s'inspirant sans cesse, à l'exemple des hommes antiques, de la grande loi du sacrifice qui seule fait les États libres et les grands citoyens.

Jean Fusco oublie de mentionner parmi les hommes qui marquèrent dans le mouvement révolutionnaire de 1830, les prêtres de ce temps qui s'associèrent, en grand nombre, à l'œuvre de délivrance. Il n'y avait alors ni *Encyclique* ni *Syllabus*. C'étaient des citoyens belges, ni romains ni ultramontains, qui se signalèrent par leur courage, leur abnégation et leur éloquence; car ils furent éloquents nos abbés du Congrès national. Ils furent éloquents et même libéraux parce qu'ils puisèrent leurs inspirations non dans les bulles émanées de Rome, mais dans les écrits de l'abbé de Lamennais, le vrai pape de ce temps.

Digitized by Google

C'est à lui qu'ils doivent leurs résolutions courageuses et leur attitude libérale qui les élevèrent si haut dans l'estime de la nation ; c'est à lui qu'ils doivent cette éclatante renommée qu'ils acquirent si vite et qu'ils avaient si bien méritée.

Ceux d'entre eux qui se souviennent encore de cette époque de grandeur et de gloire, doivent bénir la mémoire de ce prêtre excommunié, dont le génie avait agrandi leur âme et leur avait prêté une si grande puissance.

Pour comprendre l'influence immense que les écrits de Lamennais exercèrent en ce temps sur le clergé belge, il faut comparer les écrits et les discours de 1830 à leurs homélies actuelles. Aujourd'hui ils sont retombés à leurs vieilles traditions d'intolérance et de fanatisme qui se produisirent dans le fameux *Mémoire au Congrès de Vienne* et dans le *Jugement doctrinal*, qui parurent l'un et l'autre en 1814. Ils ont fait un mouvement rétrograde de plus d'un demi-siècle. Quelle chute !

IV

SOUVENIR.

J'ai connu un doux jeune homme qui devint éperdument amoureux d'une belle jeune fille, pleine de charmes et de distinction. Il fut admis au foyer de la famille, mais plus le jeune homme apprit à connaître celle qu'il aimait et plus grandirent son amour et sa flamme. L'image lui parut tellement belle et radieuse, qu'il se sentit indigne d'elle. Il lui semblait qu'il n'était pas à sa hauteur. Il voulut alors, par le développement de ses forces morales, la mériter et l'obtenir. Il chercha à s'instruire par les voyages et l'étude pour élever ainsi son niveau intellectuel. Oh ! quelle belle et éloquente lettre que celle qui annonça cette résolution à Julie ! Il partit. Au bout d deux années il revint dans sa ville natale, il croyait recevoir le prix de son sacrifice et de son travail. Épouser Julie ; mais depuis un an, Julie s'était fait enlever par un capucin. J'étais chargé de le lui apprendre. Jamais je n'entendis un rire plus amer. Il y avait quelque chose

Digitized by Google

d'infernal dans ce rire. Je m'en souviens encore. Ce rire me fit comprendre le sens profond de la comédie. Ce rire guérit la plaie de mon pauvre ami. Sans ce rire il était mort ou fou.

Jean Fusco rappelle, ici, sous une forme pittoresque, sa propre histoire. Histoire lamentable et la plus douloureuse qu'on puisse lire; je la retrouve sans cesse et sous différentes formes, dans les manuscrits qu'il a laissés : son idole, cette Julie adorée, perdue pour lui, aux bras d'un autre. Quelle horrible torture! Jamais son image ne s'effaça de son cœur; ni les années, ni les différents événements de la vie ne purent le distraire de ce douloureux souvenir. Car le pauvre garçon se vante quand il laisse à entendre qu'il étouffa son désespoir dans un rire éclatant. Ils sont forts ceux qui ont ce courage. Fusco ne l'eut jamais. Ce désespoir qui l'accabla sans relâche lui ôta toute gaîté et lui donna cette sombre mélancolie et ce ton mordant et railleur qu'on ne lui connaissait pas et qui surprit ceux qui l'avaient connu jadis.

S'il était devenu écrivain, prosateur ou poète, seul rêve qui pût distraire sa pensée de son amour trahi, il eût étonné ses lecteurs par le ton amer et mordant de son style; car la vie intime de l'écrivain se reflète dans les actes de sa vie publique. Ceux qui ont beaucoup souffert écrivent autrement que ceux qui jouissent agréablement de la vie; qu'ils fassent des comédies comme Aristophane ou Molière, des satires comme Juvénal, Boileau ou Barbier, des pamphlets comme Pascal, Beaumarchais ou Paul Louis, toujours on remarque leur ironie mordante et on devine leurs souffrances aux traits acérés sous lesquels ils accablent les hommes dont ils combattent les doctrines. A côté du rire joyeux qui s'épanouit sur les lèvres de l'homme qui est satisfait de son sort, il y a le rire mordant des cœurs torturés et désespérés. Ce fut, dit-on, le rire de Molière, dont on a dit que son *rire était une façon de pleurer*. Ce mot, d'une navrante vérité, peut s'appliquer à beaucoup d'hommes obscurs qui n'ont pas pu, comme Molière, sécher leurs larmes aux rayons de leur gloire.

JOSEPH BONIFACE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Les sociétés ouvrières de Gand, par F. Laurent; in-12 de 400 et XVI pages; Gand, Clemm et Hoste; Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1877. — *Rubens et l'École d'Anvers*, par Alfred Michiels; in-12 de 380 et VII pages; Paris, Renouard; Bruxelles, Rozez, 1877. — Les *Types grecs* de M. Jean Rousseau. — *Grammaire littéraire ou étude simultanée de la grammaire et du style*, par Thil-Lorrain; in-12 de 215 et XIV pages; Verviers, Gilon, 1877. — *L'homme fossile en Europe, son industrie, ses mœurs, ses œuvres d'art*, par H. Le Hon, 5e édition avec une notice biographique et des notes par M. E. Dupont; in-8° de 488 pages; Bruxelles, Muquardt, 1877. — *Topographie des voies romaines de la Belgique*; statistique archéologique et bibliographie, par Camille Van Dessel, avec préface de M. Schuermans; in-8° de 260 et XI pages, avec carte; Bruxelles, Muquardt, 1877. — *Le cimetière belgo-romano-franc de Strée*, rapport sur la fouille, etc., par D.-A. Van Bastelaer; in-8° de 332 pages; Mons, H. Manceaux, 1877.—*La Question d'Orient comme conséquence inévitable du partage de la Pologne*; in-18 de 126 pages; Bruxelles, Muquardt, 1877. — *Maximes et Pensées recueillies par un diplomate*; in-18 de 128 pages; Bruxelles, Muquardt, 1877.

M. F. Laurent vient d'acquérir un titre de plus à la sympathie que lui ont value depuis longtemps ses intelligents efforts pour l'amélioration morale et intellectuelle de la classe ouvrière. Son livre sur *les Sociétés ouvrières de Gand* est le résumé de ses études, de ses observations, de ses réflexions depuis dix ans qu'il se consacre, qu'il se dévoue à cette noble tâche, et peu de livres paraîtront plus intéressants : c'est le précepte et l'application présentés ensemble, l'idée appuyée par le fait, le projet corroboré par l'expérience. L'homme de cœur et l'homme de science s'y retrouvent à la fois. Au lieu des vagues aspirations d'une philanthropie tout idéaliste, l'exposé clair et méthodique d'une situation réelle dont les côtés sombres ne sont nullement dissimulés, mais dont l'avenir paraît consolant et plein d'espérance. Il n'y a plus même de problème : la solution est là, de nature à convaincre tout le monde.

Rien n'a été écrit de plus net, de plus lumineux, de plus concluant et de plus simple sur cette fameuse « question sociale » qui a engendré tant d'utopies et qui a été si souvent agitée comme épouvantail par les hommes de tous les partis. Mieux que personne, M. Laurent parle en connaissance de cause, et, s'il

Digitized by Google

conseille d'agir de telle ou telle façon, c'est que lui-même, ayant agi, sait par expérience la valeur de la méthode. Pour le principe comme pour les moindres détails il fait autorité. Aussi, quel précieux enseignement porte en lui ce livre! Et comme il faudrait le répandre partout afin de détruire, en certains esprits, ici des illusions dangereuses, là des craintes chimériques!

Qu'on ne croie pas se trouver en présence d'une œuvre purement didactique, d'un sévère traité d'économie politique ou de morale. Le livre de M. Laurent se lit avec un charme particulier, il intéresse, il émeut; en un mot, c'est vivant, ou, pour nous servir d'un terme à la mode, c'est vécu. Les philosophes et les penseurs y verront matière à méditations fécondes et le public tout entier y applaudira de tout cœur. Nous allions oublier la gent cléricale qui, naturellement, n'y trouvera pas son compte, pour une foule de raisons qui se conçoivent aisément.

Sera-t-elle plus satisfaite du livre de M. Alfred Michiels sur *Rubens et l'École d'Anvers*? Il est permis d'en douter, à voir surtout la façon dont l'auteur apprécie le règne d'Albert et d'Isabelle; car on sait combien les écrivains catholiques mêlent adroitement l'éloge de Rubens à celui des archiducs. Pour notre part, nous trouvons M. Michiels beaucoup trop indulgent encore pour ce règne néfaste auquel le grand peintre flamand ne nous semble devoir absolument rien.

C'est à l'occasion des fêtes anniversaires de la naissance de Rubens et sous le patronage de la ville d'Anvers que paraît cette quatrième édition d'une étude consciencieuse et complète devenue déjà populaire. M. Michiels a profité d'une foule de documents nouveaux qui l'ont obligé parfois de remanier entièrement certaines parties de son œuvre. Sera-ce le dernier mot de l'érudition? Nous ne voulons pas l'affirmer; mais le travail, dans sa forme nouvelle, offre une perfection, tout au moins relative, comme histoire de cette belle période de l'art flamand.

M. Michiels est un grand écrivain et il a le sens artiste. Sa manière est agréable et les idées qu'il émet sont justes et profondes. Le sujet était vaste, car ce n'est pas du peintre seul qu'il pouvait être question : l'influence de Rubens a été énorme. Aussi n'est-ce pas une biographie ni une monographie que nous avons sous les yeux, mais un tableau où tout est admirablement groupé. Rubens est présenté mêlé à la vie de ses contemporains, aux mœurs et aux tendances de son époque, ce qui n'empêche pas l'auteur d'entrer dans des détails intimes ayant tout l'intérêt d'une œuvre d'imagination. Il est inutile d'ajouter que le livre ainsi composé est d'une lecture extrêmement attachante.

Nous résisterons à la tentation de discuter la naissance de Rubens. Au point où en sont les choses, nous ne pourrions nous faire que des ennemis. Et d'ailleurs, tout n'est pas encore dit peut-être. Ce qui est bien certain, c'est que la ville d'Anvers a toutes les raisons du monde de célébrer ses fêtes en l'honneur de Rubens, qui sera considéré, à quelque point de vue que ce soit, comme le plus illustre de ses enfants.

Digitized by Google

A propos de questions d'art, nous avons formulé quelques réserves, dans notre *Chronique littéraire*, en louant, comme il convenait, le travail de M. Jean Rousseau intitulé : *Types grecs et types modernes comparés pour servir à l'étude de l'antique*. Il nous avait paru que la conséquence de cette démonstration était de condamner les artistes modernes à l'impuissance. Nous nous sommes trompé et nous en faisons ici amende honorable. M. Jean Rousseau a bien voulu éclaircir lui-même sur ce point ce qui nous avait semblé prêter au doute, et sa lettre est conçue en si bons termes que nous voulons en citer ici un passage.

« Mon livre, nous écrit M. Rousseau, a pour but d'expliquer les principes et le caractère de l'art antique : *rien de plus*. Il a trouvé la suprême beauté matérielle dans un temps où le beau matériel était une religion : sur ce terrain il battra éternellement l'art moderne, et ce genre de perfections ne reviendra pas plus que la civilisation qui les a produites. L'art moderne est né sous une autre influence, a grandi dans un autre esprit. Il a laissé le corps pour l'âme; il a sondé les profondeurs de la passion; il a montré l'infinie variété des types et des caractères; il est allé à la découverte du monde extérieur, dédaigné par les Grecs, et a enrichi l'art de toutes les magies de l'effet et de la lumière. Croyez-vous donc que je nie ces conquêtes modernes? La deuxième partie de mon cours est employée à les exposer. Et mes élèves d'Anvers vous diront, mon cher Van Bemmel, que la troisième, qui n'est pas moins longue, est la recherche de ce qui reste à faire en dehors de ce qui a été fait. Vous voyez que, si j'admire l'antique, je ne dis pas pour cela que le monde finit à Phidias. Dieu merci, je suis de ceux qui croient au progrès indéfini. »

Ce sont là d'excellents principes auxquels nous nous empressons d'applaudir de tout cœur.

L'enseignement de la littérature est plus négligé, généralement, que l'enseignement de l'art, ou plutôt il se traîne encore dans des routines qui le retardent, qui l'enchaînent. Une bonne méthode est à désirer, et cette méthode, il nous semble la distinguer dans un livre de M. Thil-Lorrain, directeur du collége communal de Verviers. Le titre est déjà plein de promesses; il porte : *Grammaire littéraire ou étude simultanée de la grammaire et du style*. C'est, en effet, de cette façon que devrait s'enseigner la composition littéraire. M. Thil-Lorrain n'a donné à la partie purement grammaticale qu'une importance accessoire : l'application, les exercices, les devoirs indiqués ont été l'objet de ses préoccupations, et il y a là une progression constante bien observée. Après l'étude des diverses propositions, attributives, complémentaires, combinées et coordonnées, viennent les règles générales du style, et il est certain que l'élève, ainsi conduit, aura le sentiment de la forme littéraire.

M. Thil-Lorrain n'a fait, du reste, qu'interpréter d'une manière intelligente et raisonnée les prescriptions du programme officiel. « Les exercices, dit ce programme, fourniront l'occasion d'ensei-

Digitized by Google

gner la construction de la phrase et la composition de phrases renfermant une ou plusieurs propositions. » Il n'y avait, jusqu'à présent, aucun livre qui répondît à cette pensée. M. Thil-Lorrain, qui est homme pratique, a trouvé la véritable méthode. Ses fonctions et les succès obtenus par ses élèves sont une puissante garantie de l'excellence du procédé.

Nous avons annoncé déjà la nouvelle édition que préparait M. l'éditeur Merzbach de l'*Homme fossile* par M. Le Hon; nous avons dit que M. E. Dupont, le savant et laborieux directeur de notre Musée d'histoire naturelle, ajoutait à cette cinquième édition une notice biographique sur l'auteur et des notes paléontologiques et archéologiques. Ces notes étaient indispensables : la science, et cette science-là surtout, à peine née d'hier, progresse avec rapidité. L'ouvrage, tel qu'il se présente aujourd'hui, est complet; sa réputation est faite, mais il importe d'en rappeler l'importance.

Toutes les questions relatives à l'antiquité de l'homme, qui ont si vivement ému le monde savant depuis une vingtaine d'années, sont précisées, examinées dans cette œuvre avec une méthode et une clarté qui faisaient le grand mérite de feu Le Hon. Les périodes aujourd'hui reconnues et généralement admises, concernant les temps préhistoriques, sont bien expliquées. A partir de la grande époque glaciaire, ce sont les âges du mammouth, du renne, de la pierre polie, puis, dans les premiers temps de l'histoire, l'âge du bronze et l'âge du fer. Le Hon consacre une seconde partie de son travail à l'influence des lois cosmiques, d'après la théorie d'Adhémar, mais considérablement modifiée, et enfin il expose brièvement la théorie du darwinisme.

M. Dupont a rendu pleinement justice au zèle de ce savant infatigable qui mourut à la tâche en s'occupant d'une grande monographie locale des poissons tertiaires. Mais si, à cet égard, l'entreprise est restée inachevée, l'*Homme fossile* suffit heureusement à consacrer une réputation incontestable.

L'archéologie des premiers temps de l'histoire de Belgique vient de s'enrichir d'un travail remarquable à tous égards : la *Topographie des voies romaines*. L'auteur, M. Camille Van Dessel, s'était déjà fait connaître par plusieurs études publiées dans les *Annales de l'académie d'archéologie* et dans les *Bulletins des commissions royales d'art et d'archéologie*. Le volume complète l'œuvre de Schayes, déjà complétée elle-même par M. Piot; mais combien il a fallu de soins et de perspicacité pour vérifier toutes ces données, tous ces faits dont la source était parfois suspecte! Et combien M. Van Dessel y a ajouté!

On ne se doutait pas, il y a une trentaine d'années, des richesses archéologiques remontant à l'époque romaine que renfermait le territoire actuel de la Belgique. On ne se doutait pas non plus des relations suivies que les diverses peuplades avaient entre elles. La topographie tracée par M. Van Dessel est des plus instructives, et sa carte est une base précieuse aux études nouvelles sur cette première période de notre histoire.

Digitized by Google

C'est surtout grâce à nos nombreuses sociétés archéologiques que nos connaissances se sont rapidement étendues. Rien n'égale le zèle de ces associations locales et l'on peut dire que la décentralisation en cette matière est le véritable principe du progrès. Nous avons sous les yeux un volumineux mémoire de M. Van Bastelaer sur *le cimetière belgo-romano-franc* de Strée qui révèle une sorte d'amour-propre du meilleur aloi et bien justifié de la part du président de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi. Tout est observé, étudié, décrit, commenté dans les moindres détails, et accompagné de treize planches exécutées avec grand soin. L'auteur avoue qu'il aspirait depuis longtemps à découvrir des tombes romaines dans la circonscription de sa société, et c'est avec une véritable joie qu'il nous initie à sa découverte.

Cette joie, nous la partageons avec tous les amis de la science, et nous souhaitons que le gouvernement encourage efficacement de semblables entreprises.

Revenons de ces temps reculés à l'époque présente et aux préoccupations du moment. Voici deux brochures anonymes qui méritent d'être signalées : *la Question d'Orient comme conséquence inévitable du partage de la Pologne,* et *Maximes et Pensées recueillies par un diplomate.*

Le premier opuscule est un réquisitoire contre la Russie appuyé sur l'histoire des cent dernières années. On peut ne pas trop aimer les Turcs, qui sont de vrais barbares, mais il est certain que les Russes, oppresseurs de la Pologne, sont assez mal venus de reprocher aux Turcs des oppressions analogues, et de se déclarer les soutiens des populations opprimées. L'auteur s'attache à démontrer que la force des Moscovites réside dans la complicité, la faiblesse ou l'inertie des autres gouvernements européens, et, pour le moment du moins, il semble qu'il ait raison.

Les *Maximes et Pensées* recueillies par un diplomate forment une règle de conduite, puisée dans une foule d'ouvrages divers, empruntée à tous les grands écrivains, et dédiée aux jeunes diplomates. L'auteur s'est borné à faire un choix judicieux en intervenant lui-même de temps à autre par une pensée plus ou moins développée. Son œuvre précédente, *Album d'un diplomate*, avait eu grand succès.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRAISON DU 15 MAI 1877.

Pages.

CH. POTVIN. Retour sur soi-même 5
E. CASTELOT. Les premiers théologiens rationalistes en Angleterre . 36
ÉMILE GREYSON. En Flandre. Erteim le brasseur 68
GEORGES DU BOSCH. Les droits des auteurs dramatiques et la propriété littéraire. 95
FÉLIX FRENAY. La poésie nouvelle 108

ESSAIS ET NOTICES :

J. STECHER. Le droit romain dans l'ethnographie. 112

LIVRAISON DU 15 JUIN.

LÉON VANDERKINDERE. Les fraudes électorales et la mission réformatrice des villes 121
X. DE REUL, Ernest Staas, avocat. — Croquis et portraits. — Trois souvenirs du temps passé 145
CHARLES MASSON. Le dernier procès de sorcellerie au pays de Liége. . 179
CARL BULS. Esthétique des arts décoratifs. — La céramique 197
W. DE VLAEMINCK. Chronique de la littérature néerlandaise. *Gerechtigheid van hertog Karel*, par Henri Conscience. — *Volledige werken* d'Eug. Zetternam, et la 2e édition d'*Ernest Staas* de Tony. — *Nieuwe novellen*, de R. et V. Loveling. — *Lenteliederen*, par Th. Coopman, *Zomerkrans*, par K. Bogaerd. — Les œuvres complètes de Mme Van Ackere et de Jan Van Beers. — Publications historiques flamandes. — Littérature dramatique. — Les revues flamandes : *De Kunstbode*, *de Toekomst* et *Nederlandsch Museum*. — *Keus van nederlandsche redevoeringen*, par Max. Rooses. — Ouvrages scientifiques. — Le Willems-Fonds 211

ESSAIS ET NOTICES :

J. STECHER. Les survivances de la civilisation 217
CH. POTVIN. L'art flamand dans l'est et le midi de la France 223

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 JUILLET.

GORLET D'ALVIELLA. Le protestantisme libéral et la question religieuse en Belgique. 225
X. DE REUL. Ernest Staas. — Croquis et portraits. — Trois souvenirs du temps passé 257
Trois croquis de la vie de jeune homme. 264
R. DE RIDDER. La Russie 287
JOSEPH BONIFACE (Louis De Fré). Jean Fusco 313
CH. POTVIN. Poésie. Rubens 324
EUGÈNE VAN BEMMEL. Chronique littéraire. *A Liége il y a quarante ans;* lettres à une amie de pension par Henriette Grosjean — *Nouvelles campinoises*, par J. Vilbort. — *André Van Hasselt*, sa vie et ses travaux, étude par L. Alvin. — *Etudes sur la Fontaine*, par B. Van Hollebeke. — *Types grecs et types modernes comparés pour servir à l'étude de l'antique*, par Jean Rousseau. — *Annuaire du Conservatoire royal de musique de Bruxelles.* — *Annuaire de l'Observatoire royal de Bruxelles.* — *Les progrès de la puissance russe; Pierre le Grand, son règne et son testament*, par Théodore Juste. — *Rapport sur l'exposition internationale de Philadelphie*, par Ernest Van Bruyssel. — *Nos luttes électorales*, par Joseph Boniface. — *Catéchisme du rationaliste*, par ll. éminences in partibus L. Delsambre et A. de Vierton. — *Philosophie du libéralisme*, par Victor Arnould. — *Théorie du fatalisme*, essai de philosophie matérialiste, par B. Conta. — *Logique algorithmique*, etc., par J. Delbœuf. 341

LIVRAISON DU 15 AOUT.

ALBERT CALLIER. Charles Waelbroeck 349
ÉMILE LECLERCQ. Correspondance de H. de Balzac. 357
HENRI MARICHAL. La persécution des Vaudois. 370
X. DE REUL. Ernest Staas. — Croquis et portraits. — Trois croquis de la vie de jeune homme 384
Trois souvenirs de mon stage 390
JOSEPH BONIFACE (Louis De Fré). Jean Fusco (*suite*) 423
EUGÈNE VAN BEMMEL. Chronique littéraire. *Les sociétés ouvrières de Gand*, par F. Laurent. — *Rubens et l'École d'Anvers*, par Alfred Michiels. — *Les Types grecs* de M. Jean Rousseau. — *Grammaire littéraire ou étude simultanée de la grammaire et du style*, par Thil-Lorrain. — *L'homme fossile en Europe, son industrie, ses mœurs, ses œuvres d'art*, par H. Le Hon, 5e édition, avec une notice biographique et des notes par M. E. Dupont. — *Topographie des voies romaines de la Belgique ;* statistique archéologique et bibliographie, par Camille Van Dessel, avec préface de M. Schuermans. — *Le cimetière belgo-romano-franc de Strée*, rapport sur la fouille, etc., par D.-A. Van Bastelaer. — *La Question d'Orient comme conséquence inévitable du partage de la Pologne.* — *Maximes et Pensées recueillies par un diplomate.* 438

Digitized by Google

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Le comité spécial nommé dans une des dernières assemblées générales de la Société coopérative alimentaire : *les Ateliers réunis*, vient de publier un remarquable rapport sur les opérations de cette société depuis sa fondation qui remonte à l'année 1867. C'est au sein de la Loge : *les Amis Philanthropes*, de Bruxelles, que naquit le projet de fonder des fourneaux économiques sur le plan des sociétés coopératives organisées en Angleterre, notamment à Rochdale. Bientôt, avec les fonds partiellement avancés par la Maçonnerie, une Société se fonda « pour procurer à ses membres des aliments de bonne qualité à prix réduits ». Le capital émis fut de 25,000 fr., divisé en 5 séries de 1,000 actions de 5 fr. Les sociétaires avaient droit à des jetons de 6 espèces : *pain*, *bière*, *soupe*, *viande*, *légumes*, *café*, qui devaient leur être délivrés pour des sommes extrêmement modiques (variant entre 5 et 20 centimes). Ces jetons leur étaient repris en échange d'aliments qu'ils pouvaient emporter à domicile ou consommer dans les réfectoires de la Société. L'Association a si bien réussi que, non seulement elle a pu ouvrir plusieurs réfectoires nouveaux à Bruxelles, mais encore qu'elle vient de se trouver en état de rembourser, sur ses bénéfices, les avances qui lui avaient été faites à l'origine. Bien plus, des établissements analogues se sont ouverts depuis à Liége, Namur, Gand, Anvers, etc. On ne pourrait donner trop de publicité à la réussite des tentatives de ce genre, qui, exclusivement poursuivies par l'initiative privée, contiennent la solution de la question sociale, si question sociale il y a.

M. A. Sluys, professeur à l'École modèle de Bruxelles, vient de publier à la librairie Muquardt, sous le titre de *la Géographie intuitive*, un manuel que nous n'hésitons pas à recommander à tous ceux qui s'occupent de l'instruction des enfants. M. Sluys applique dans ses procédés d'enseignement un système mixte, basé à la fois sur l'analyse et la synthèse, mais toujours conforme à ces méthodes intuitives qui tendent de plus en plus à s'emparer de nos écoles, au détriment de l'ancienne pédagogie. L'ouvrage est divisé en deux livres, comprenant : le premier, la géographie mathématique ; le second, la construction des cartes par le lever des plans et la triangulation.

Nous continuons à recevoir les livraisons mensuelles de l'excellente revue publiée par M. Ch. Fauvety, sous le titre de : *La religion laïque, organe de régénération sociale* (Paris, chez Sandoz et Fischbacher, 6 francs par an). Voici le sommaire de la livraison de mars : Ni cléricalisme, ni athéisme. — Les conférences du Père Hyacinthe. — Le catholicisme libéral de Genève et le Père Hyacinthe. — Explication des mystères chrétiens (6me entretien). — Jésus, par Christian Tidal. — Vues modernes sur l'immortalité, par F. Court. — L'immortalité d'après Cicéron. — L'athée et l'athéisme, par Alexandre Weill. — Ma conversion, par J. Fix. — Revue des livres.

Digitized by Google

FÊTES DE RUBENS.

DES CONGRÈS ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES.

Les fêtes du 300e anniversaire de la naissance de Rubens n'auront pas lieu en juin, quoique le grand artiste soit né le 29 juin 1577. Par suite de circonstances qu'il est inutile de rappeler, il a été décidé que ces fêtes seraient ajournées à l'époque de la grande kermesse d'Anvers, ce qui les ferait coïncider avec le 25e anniversaire de la fondation du *Cercle artistique, littéraire et scientifique* de cette ville.

Parmi les projets en voie d'élaboration se trouvent deux congrès qu'il ne faut pas confondre. L'administration communale a décidé qu'un congrès artistique international aurait lieu pendant ces fêtes et elle a chargé le *Cercle artistique* de l'organiser. Ce *Cercle*, de son côté, avait préparé l'organisation d'un congrès d'hommes de lettres belges.

Le second congrès aura lieu les 17 et 18, le premier les 19, 20 et 21 août.

Voici le programme de ces deux congrès :

CONGRÈS DE LITTÉRATEURS BELGES.

PROGRAMME.

1re Question. Quels sont les meilleurs moyens de favoriser le développement de la littérature nationale? (Société des gens de lettres belges... Enseignement *littéraire*... Prix quinquennaux...)

2e — Y a-t-il lieu de favoriser le développement des conférences par une association fédérative de toutes les sociétés littéraires du pays?

3e — Serait-il utile de publier un recueil périodique des travaux de ces Sociétés littéraires ?

4e — Le mode actuel d'encouragement donné à la littérature dramatique nationale est-il efficace ?

5e — Serait-il urgent de dénoncer les conventions internationales, surtout en ce qui concerne les intérêts des auteurs dramatiques, et sur quelles bases faudrait-il établir les nouvelles conventions ?

6e — Quelles sont les modifications à apporter à notre législation en ce qui concerne le droit et l'usage de la propriété littéraire ?

CONGRÈS ARTISTIQUE INTERNATIONAL.

PROGRAMME.

I. — *Section de législation.*

Recherche des bases d'une législation internationale destinée à protéger les droits de propriété sur les œuvres d'art et à réprimer la fraude et la contrefaçon.

1° Quels sont les moyens légaux propres à assurer à l'artiste la propriété de ses œuvres ?

2° Quelles seraient les mesures pratiques à prendre pour faciliter la preuve de la contrefaçon et de la fraude ?

3° Quelles sont les garanties légales à donner aux compositeurs de musique pour leur assurer la part du produit de leurs œuvres sur une base équitable ?

4° De quelle manière pourra-t-on mettre en exécution les résolutions du Congrès et en généraliser l'application ?

Digitized by Google

II. — *Section d'esthétique et de philosophie.*

1° Quelle est la signification de Rubens dans l'art et quelle influence a-t-il exercée sur notre école et sur les écoles étrangères?

2° Quelle est l'influence de la démocratie dans l'art?

III. — *Section artistique et économique.*

1° Comment pourrait-on donner un plus grand élan à la peinture monumentale et lui rendre l'importance qu'elle avait jadis, spécialement dans notre pays?

2° Les pouvoirs publics doivent-ils intervenir dans l'encouragement des beaux-arts?

3° La centralisation en matière d'art est-elle utile ou nuisible?

4° N'est-il pas désirable, dans l'intérêt de l'art et des artistes, de rendre accessible à tous les richesses artistiques disséminées dans les divers établissements relevant des pouvoirs publics?

IV. — *Section d'architecture.*

1° Chaque pays doit-il respecter, dans ses constructions, les traditions de l'architecture nationale? Dans nos contrées, ne convient-il pas de revenir aux types du XIIIe au XVIIe siècle dans la construction des monuments et édifices publics, en les appropriant aux exigences modernes?

2° Ne serait-il pas désirable que les pouvoirs publics eussent un droit de contrôle sur le style architectural à donner aux constructions et spécialement à celles qui avoisinent les monuments, afin qu'elles soient en harmonie avec le style de ceux-ci?

V. — *Section d'histoire.*

1° De quels éléments dispose-t-on pour l'histoire des œuvres de Rubens?

VIENT DE PARAITRE

PARTIE PERDUE

ROMAN DE MŒURS BELGES

Un vol. in-12. — Prix : 3 francs

Paris. Sandoz et Fischbacher.

POUR PARAITRE IMMÉDIATEMENT

INDE ET HIMALAYA

SOUVENIRS DE VOYAGE

Par le comte GOBLET D'ALVIELLA

Un vol. in-12 de 390 pages, orné d'une carte et de huit dessins par Henry de Montaud.

Paris. Plon. — Prix : 4 francs.

Se trouvent à la librairie Muquardt.

Digitized by Google

FÊTES DE RUBENS

PRIME

aux abonnés de la REVUE DE BELGIQUE

Au moment où la Belgique va célébrer le 300e anniversaire de la naissance du grand artiste, nous croyons être agréable à nos abonnés en leur facilitant les moyens de se procurer l'ouvrage le plus complet qui ait été écrit sur l'art flamand.

Tout abonné de la *Revue* recevra, sur sa demande, au prix de :

40 FRANCS, au lieu de **60 FRANCS**

les deux ouvrages suivants :

HISTOIRE DE LA PEINTURE FLAMANDE

PAR ALFRED MICHIELS

2e édition, Dix forts volumes in-8°. Paris et Bruxelles, 1865-1876.

L'ART FLAMAND
DANS L'EST ET LE MIDI DE LA FRANCE

Complément de l'*Histoire de la peinture flamande*

PAR LE MÊME

Un volume même format. Paris, 1877.

Il suffira, pour recevoir cette prime, de remplir le bulletin ci-contre et de l'envoyer à son adresse.

Digitized by Google

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

..... *le* ..... 1877.

A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT,
ÉDITEUR, A BRUXELLES.

Je soussigné déclare souscrire à un exemplaire des deux ouvrages intitulés : HISTOIRE DE LA PEINTURE FLAMANDE et L'ART FLAMAND DANS L'EST ET LE MIDI DE LA FRANCE, par M. Alfred MICHIELS. *Onze volumes in-8°, au prix de 40 francs, payable après réception.*

Signature du Souscripteur :

Nom et prénoms .....

Profession .....

Commune de .....

Province de .....

Plier ce bulletin, — le mettre sous la bande ci-jointe — et jeter à la poste, avec un timbre-poste d'UN centime.

Typ. M. Weissenbruch, rue du Poinçon, 45.

Bande d'adresse, à découper.

Place réservée au timbre-poste d'affranchissement.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.
—
A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT,
45, *rue de la Régence.*

Bande d'adresse, à découper.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Parmi les récentes publications de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, on remarque un mémoire couronné destiné à plus d'une classe de lecteurs. C'est une étude d'environ 600 pages in-8° sur l'*Histoire du droit de chasse et de la législation sur la chasse en Belgique, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Hollande*. L'auteur, M. Amédée Faider, juge au tribunal de 1re instance de Bruxelles, nous semble avoir vraiment épuisé la matière. Au reste, il fournit aux insatiables de quoi se satisfaire par une bibliographie digne de nos érudits d'outre-Rhin. Il commence par Jules César pour finir par des mémoires de nos académiciens et des articles de la *Revue de Belgique*.

On peut dire que cette dissertation d'apparence spéciale et technique constitue en réalité un excellent chapitre d'histoire générale. Ce droit de chasse chez les Francs et chez tous les conquérants germaniques de l'Europe était une chose si importante qu'il ne faut pas s'étonner de rencontrer à ce propos des lois très compliquées dès les plus anciens temps. M. Faider nous paraît avoir surtout bien groupé les faits les plus curieux, les plus historiquement utiles dans les divers chapitres qui concernent l'époque féodale de nos Pays-Bas. C'est vraiment un tableau de l'ancien régime avec des révélations et des suggestions de la nature la plus inattendue.

— Le second volume de l'*Esprit du droit romain du professeur R. von Ihering* (*trad. de M. O. de Meulenaere*) vient de paraître à Gand, chez M. Clemm. Après les origines du droit écrit et la valeur historique du droit coutumier, on y étudie le caractère du peuple romain au point de vue de la liberté. M. von Ihering vérifie, dans ses curieuses déductions, le fameux passage de Bossuet (Discours sur l'histoire universelle) : « Le fonds du Romain, c'est l'amour de la patrie et la souveraineté de la loi. » Il n'est pas jusqu'à la soif de domination universelle qui ne puisse s'expliquer d'une façon plus honorable qu'on ne le fait d'ordinaire. D'après l'auteur allemand, cette ambition nationale a produit les plus heureux résultats, non seulement pour les Romains, mais pour les peuples qui ont subi leur empire. Leur religion d'État était d'autant moins oppressive qu'au lieu de dogmes, elle n'avait que des cérémonies. Mais le chapitre le plus intéressant de cette *psychologie romaine*, c'est à coup sûr celui de la puissance domestique. Après tout ce qui a été écrit sur ce sujet, M. von Ihering sait encore intéresser sans paradoxe. Il lui suffit de considérer la maison du Romain comme l'asile, la citadelle du droit privé.

— *Le 16 mai, ses causes et ses conséquences*, par Louis Navez. (Office de publicité, 1877.) — M. Louis Navez vient de publier sous ce titre une brochure où il ne se montre pas tendre pour la France ni pour les Français, qu'il dit être devenus la proie de l'ultramontanisme. Espérons, comme il doit l'espérer lui-même, qu'il se trompe dans ses prévisions quand il affirme que « le bonapartisme finira par triompher de ses compétiteurs, bien que nul gouvernement n'ait plus soulevé contre lui le mépris du monde ».

— *Herstelling*, door B. (Gand, 1877.) — L'auteur de cette brochure fait un tableau très sombre de la situation actuelle de la Belgique, il pense que des remèdes énergiques sont nécessaires : il propose la création d'une grande chambre de commerce chargée de rechercher le moyen de relever l'industrie des Flandres; il réclame aussi la division de la Belgique en deux provinces, l'une flamande, l'autre wallonne — afin de restituer aux Flamands tous les droits dont ils sont privés. Il veut enfin que l'on donne une forte impulsion à l'enseignement public, de manière à tuer complétement l'enseignement des jésuites.

Digitized by Google

INDE ET HIMALAYA

SOUVENIRS DE VOYAGE

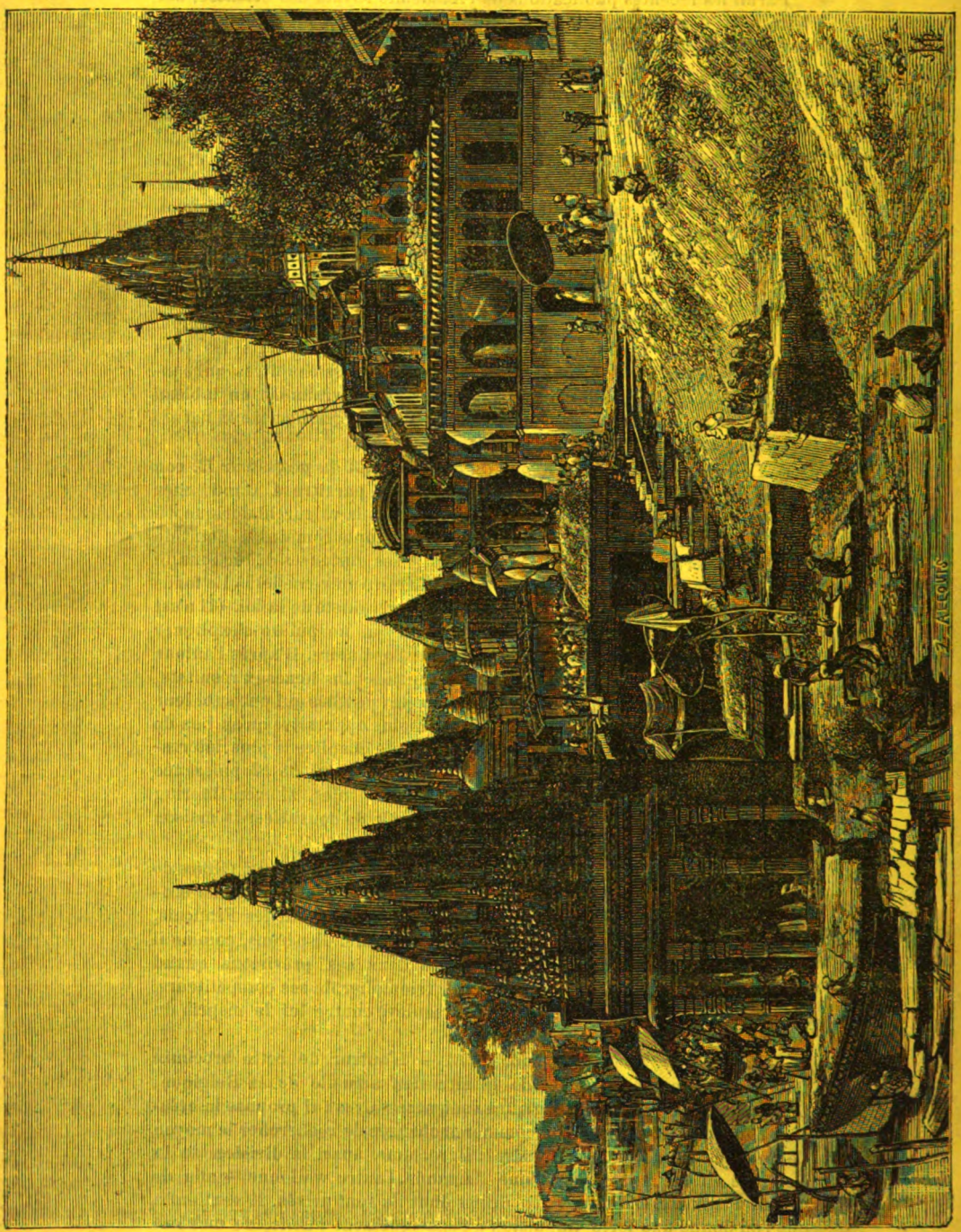

Les quais du Gange à Bénarès.

Un beau vol. in-18, par le comte GOBLET D'ALVIELLA,
orné d'une carte spéciale et de dix dessins par Henry de Montaut.
Paris, E. Plon et Cie, éditeurs.

Un bulletin de souscription est joint à cette livraison.

Digitized by Google

Supplément à la REVUE DE BELGIQUE du 15 juillet 1877.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

....., *le*..... 1877.

A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT,
ÉDITEUR, A BRUXELLES.

Je soussigné déclare souscrire à un exemplaire de l'ouvrage intitulé : INDE ET HIMALAYA, par M. le comte GOBLET D'ALVIELLA. *Un volume in-*18, *au prix de* 4 *francs, payable après réception.*

Signature du Souscripteur :

Nom et prénoms .....

Profession .....

Commune de .....

Province de .....

Plier ce bulletin, — le mettre sous la bande ci-jointe, — et jeter à la poste, avec un timbre-poste d'UN centime.

Typ. M. Weissenbruch, rue du Poinçon, 45.

Bande d'adresse à découper.

Place réservée au timbre-poste d'affranchissement.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

—

A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT,
45, *rue de la Régence.*
BRUXELLES.

1 feuillet.
Affranchissement, UN centime.

Bande d'adresse à découper.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

L'administration communale d'Anvers a nommé, comme rapporteur officiel des fêtes de Rubens, M. Gustave Lagye, directeur du journal *la Fédération artistique*.

L'ouvrage formera un fort volume de trois à quatre cents pages. Un premier fascicule, composé d'un précis historique sur le maître illustre dont on célèbre la mémoire, du programme officiel des fêtes et des descriptions détaillées du cortége historique, des arcs de triomphe, de la maison Plantin, de quelques décorations de rues, de la Cantate de MM. De Geyter et Pierre Benoit, et de l'Exposition de M. Charles Verlat, paraîtra avant le 18 août La livraison suivante, beaucoup plus considérable, sera achevée peu de temps après les fêtes elles-mêmes.

Afin de faire de son œuvre une entreprise essentiellement populaire, M. Lagye l'a mise au prix modique de CINQ FRANCS.

On souscrit au bureau anversois de la *Fédération artistique*, rempart Sainte-Catherine, 23.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

CONCOURS DE 1879.

PREMIÈRE QUESTION. — *Les encyclopédistes français essayèrent, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, de faire de la principauté de Liége le foyer principal de leur propagande.*

Faire connaître les moyens qu'ils employèrent et les résultats de leurs tentatives, au point de vue de l'influence qu'ils exercèrent sur la presse périodique et sur le mouvement littéraire en général.

Les concurrents trouveront d'utiles documents sur ce sujet dans la bibliothèque d'Ulysse Capitaine, léguée à la ville de Liége.

DEUXIÈME QUESTION. — *Écrire l'histoire de Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, et dame de Frise.*

Dans leur travail, les concurrents doivent s'attacher, d'une manière toute particulière, aux événements principaux de la vie et du règne de cette princesse ; ils utiliseront, sans les suivre servilement, les travaux qui ont été publiés, pour cette époque, tant à l'étranger qu'en Belgique.

TROISIÈME QUESTION. — *Faire l'histoire des finances publiques de la Belgique, depuis* 1830, *en appréciant, dans leurs principes et dans leurs résultats, les diverses parties de la législation et les principales mesures administratives qui s'y rapportent.*

Le travail s'étendra d'une manière sommaire aux finances des provinces et des communes.

QUATRIÈME QUESTION. — *Faire connaître l'influence de la poésie néerlandaise* (flamande et hollandaise) *sur la poésie allemande, et réciproquement, de la poésie allemande sur la poésie néerlandaise au moyen âge.*

CINQUIÈME QUESTION. — *Faire l'histoire de l'échevinage dans les anciennes provinces belgiques et la principauté de Liége. — Rappeler à grands traits ses origines, ses caractères, son organisation, son influence, ses transformations jusqu'à la chute de l'ancien régime.*

Le prix de la PREMIÈRE, de la DEUXIÈME et de la QUATRIÈME QUESTION sera une médaille d'or de la valeur de *six cents francs ;* ce prix est porté à *mille francs* pour la TROISIÈME et pour la CINQUIÈME QUESTION.

A cette livraison sont joints les prospectus des *Sociétés ouvrières de Gand*, par F. Laurent, et de *L'art flamand dans l'est et le midi de la France*, par Alfred Michiels.

Digitized by Google

Supplément à la REVUE DE BELGIQUE du 15 Août 1877.

Vient de paraître :

LES SOCIÉTÉS OUVRIÈRES DE GAND,

par

F. LAURENT,

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE GAND.

Se vend au profit de la société : L'AVENIR.

AVANT-PROPOS.

En 1865 je proposai à la commission des écoles d'introduire dans les écoles de Gand, l'épargne comme enseignement et comme pratique. L'idée trouva bon accueil. Comme la plupart de nos instituteurs et de nos institutrices ignoraient ce que c'était que la caisse d'épargne et comment elle fonctionnait, on chargea M. Minnaert, sous-directeur de l'école normale, et aujourd'hui directeur des écoles communales, de faire une conférence sur la matière aux maîtres et aux maîtresses chargés d'enseigner l'épargne et d'apprendre aux enfants à la pratiquer. Cela se passait à la fin de l'année scolaire de 1865 à 1866. A mon retour des vacances, au mois d'octobre, j'eus une agréable surprise : Mr Van Hauwaert, l'un de nos instituteurs les plus zélés, avait introduit de son propre mouvement, et sans attendre qu'on lui en fît un devoir, l'épargne dans la première classe de l'école établie à la chaussée de Bruges. Je me hâtai de répandre cette bonne nouvelle dans toutes nos écoles primaires, et dès la fin de l'année 1866, la plupart des élèves épargnaient. Bientôt il n'y eut plus un seul enfant des écoles gratuites qui n'eût un livret ; les rares exceptions viennent de la résistance des parents. Le bien a sa contagion : les écoles dites payantes, imitèrent l'exemple ; puis j'allai prêcher l'épargne dans les écoles d'adultes. C'était une vraie prédication, car il fallait apprendre à des ouvriers qui ne savent pas ce que c'est qu'un devoir, qu'ils étaient moralement obligés d'épargner. Les leçons adressées à la généralité des élèves furent impuissantes, il fallut convertir les élèves un à un. Quand je demandais aux récalcitrants pourquoi ils n'épargnaient point, ils répondaient naïvement qu'ils n'avaient pas de goût (c'est leur expression) ; j'eus beaucoup de peine à leur faire comprendre que le devoir n'est pas une affaire de goût comme la toilette. Toutefois je réussis : il y a dans les idées vraies une force irrésistible, elles germent et elles se répandent sans que l'on sache comment. Le vent, dit-on, jette la bonne semence, lisez : que Dieu vient en aide aux hommes de bonne volonté ; car Dieu est la vérité absolue et qui oserait douter que la vérité finira par l'emporter sur tous les obstacles ? Seulement, il faut que l'homme prête son concours, car Dieu ne vient en aide qu'à ceux qui s'aident eux-mêmes.

Je demande pardon aux lecteurs de ce que je parle de moi ; à ceux qui me le reprocheraient, je rappellerai que toutes les brochures que j'ai publiées sur l'épargne et sur les moyens d'améliorer la condition des classes ouvrières, ont paru sans nom d'auteur, et j'ajouterai que je suis profondément convaincu que, si mon œuvre a réussi, et elle a réussi au delà de toute espérance, c'est parce que c'était une œuvre de dévouement, sans une ombre de sentiment personnel : l'affection que j'ai pour les enfants et les pauvres me l'a inspirée, et c'est cette inspiration que Dieu a couronnée de succès. C'est en ce sens et dans cet esprit que l'on me permettra de parler de moi.

Digitized by Google

Je dis à tous : Agissez avec désintéressement, et soyez sûrs que vous n'aurez pas travaillé en vain : les paroles et les actions qui viennent du cœur réussissent toujours. Comment apprit-on en Angleterre et en France ce qui ce passait à Gand, dans le sein de nos écoles? Je ne le sais. M. Fitch, inspecteur des écoles de Londres, vint s'informer à Gand comment l'épargne scolaire fonctionnait, puis il le raconta dans le « Times. » Cette immense publicité porta l'idée non seulement dans les royaumes unis, mais jusque dans les plus lointaines colonies : j'ai reçu une lettre d'une dame qui demeure dans la Nouvelle-Zélande, elle me demandait des renseignements sur l'épargne scolaire, je lui envoyai mes brochures; on les a traduites dans une île de l'Océanie et l'épargne y fonctionne. M. de Malarce nous fit aussi l'honneur de visiter nos écoles avec une mission de l'administration de la caisse d'épargne de Paris : il mit un zèle infatigable à préconiser l'idée de l'épargne telle qu'elle était organisée à Gand; le *Journal des Débats*, la *Revue des deux Mondes* lui ouvrirent leurs colonnes, aussi bien que le *Petit Journal*; il parvint à fonder une *Société des Institutions de Prévoyance*, où siégent les plus hauts fonctionnaires avec des membres de l'Institut. La race française est enthousiaste; les autorités départementales et municipales rivalisent de zèle, et impriment à l'épargne un mouvement prodigieux : bientot il n'y aura plus une école dans la république ou l'épargne ne soit enseignée et pratiquée.

Ce n'est pas seulement en France et en Angleterre que l'idée de l'épargne scolaire a trouvé faveur. Le prix *Guinard* que le jury nommé par l'Académie a bien voulu m'accorder, et l'excellent rapport de M. De Laveleye ont répandu dans toute l'Europe la *Conférence sur l'Épargne* qui a été couronnée; elle est traduite en flamand, en allemand, en hongrois, en roumain, en italien; on m'annonce une traduction russe et une traduction espagnole. Il ne se passe pas de semaine que je ne reçoive des lettres de toutes les parties de l'Europe, qui me demandent des renseignements et des conseils; le mouvement va toujours croissant et à en juger par tous ces faits, on peut affirmer que l'idée est vraie et qu'elle fera le tour du monde. Elle a cependant rencontré quelque résistance en Belgique et ailleurs, chez des instituteurs et même chez des hommes politiques. Elle a été désapprouvée, en pleine chambre et sans trouver de défenseur. J'ai répondu ailleurs, et je répondrai encore dans ce livre aux reproches que l'on adresse à l'épargne scolaire. J'ajoute avec regret, mais je dois le dire, puisque c'est la vérité, que le grand obstacle que rencontre l'œuvre de l'épargne, c'est l'indifférence des classes inférieures qui ne comprennent pas le bien qu'on leur veut faire, et l'indifférence tout aussi grande des classes supérieures auxquelles manque le dévouement pour la cause du peuple. Un écrivain allemand, le docteur Wilhelmi, qui va publier un ouvrage sur l'epargne scolaire, m'écrit : « Il va chez nous, comme chez vous. On parle beaucoup de la nécessité de travailler à l'amélioration de la condition des classes laborieuses; mais on se contente de parler, personne n'agit, parce que l'amour du peuple fait défaut. »

C'est pour concilier à mon œuvre le concours de toutes les classes de la société, que j'ai écrit ce livre. On pourrait croire que tout est fait; en réalité, tout est encore à faire. Et c'est sur ce qui reste à faire pour consolider l'œuvre que j'appellerai l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux classes ouvrières : et à ceux qui ne s'y intéressent pas, je dis tout ce qui doit engager à y prendre intérêt. Depuis que l'épargne est introduite dans nos écoles, il ne s'est pas passé un jour que je n'aie pensé, écrit ou agi, pour cette grande cause. Je constate ici les résultats d'une expérience de dix années.

Il importe avant tout qu'on ne se fasse pas illusion sur les difficultés de l'entreprise. L'illusion conduit nécessairement aux déceptions, et, de la déception au découragement, il n'y a qu'un pas. On ne doit pas s'attendre à ce que la chose se fasse comme par enchantement, dans les vingt-quatre heures. Il ne s'agit de rien moins que de transformer la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, en instruisant, en moralisant des hommes et des femmes tellement incultes qu'on les traite de brutes. C'est tout une révolution sociale, et ce n'est pas une révolution qui se fait dans les rues, à l'aide de barricades et de coups de feu, c'est une révolution qui doit se préparer lentement dans les idées et dans les mœurs. Il s'agit donc d'une œuvre séculaire.

Jusqu'ici on a fait la chose la plus facile, et encore l'a-t-on faite incomplètement, comme je le dirai, car je ne cacherai rien. Ce n'est pas en fermant les yeux sur les défauts de la classe ouvrière, et sur l'insuffisance de ceux qui sont appelés à les corriger, que l'on portera remède au mal : il faut mettre la main sur la plaie, dût le malade crier. Engager les enfants à épargner est chose relativement aisée :

Digitized by Google

le maître qui sait se faire aimer des enfants, obtient d'eux tout ce qu'il veut. Mais en disant que les maîtres obtiennent tout de leurs élèves quand ils ont gagné leur affection, j'exige déjà une condition. Il faut que le maître soit préparé à sa mission, et il ne l'est point : l'épargne n'est ni enseignée ni pratiquée dans nos écoles normales. Première lacune. Il est encore facile de la combler, pourvu que le gouvernement s'intéresse à l'œuvre de l'épargne, et jusqu'ici il ne s'y intéresse point, et tant que l'autorité ne prend aucun intérêt à l'œuvre, on peut être très sûr que l'on n'aura pas le concours actif et zélé des instituteurs, car pour eux l'œuvre se traduit en un travail de plus, et leur impose même une responsabilité pécuniaire. Tel est peut-être le motif de plus d'une résistance et à coup sûr de l'indifférence des maîtres; or, sans eux on ne peut rien, tandis qu'avec eux on peut tout.

Je suppose que la vraie épargne soit enseignée et pratiquée à l'école, et l'on est encore bien loin d'avoir atteint ce premier but. L'enfant quitte l'école, généralement vers dix ou onze ans : continuera-t-il à épargner? Qui remplacera l'enseignement incessant du maître? Qui encouragera, excitera le jeune ouvrier à s'imposer des sacrifices, dont il comprend à peine la nécessité ou l'utilité? Personne.

Les jeunes ouvriers fréquentent les écoles d'adultes, dira-t-on. Je réponds qu'ils ne les fréquentent pas, et ils ne les fréquenteront que lorsque la loi aura rendu l'enseignement obligatoire jusqu'à la majorité. Or, on n'a pas encore l'enseignement obligatoire pour les enfants, et il n'est pas même question d'étendre l'obligation aux adultes. Eh bien, tant que cela ne sera pas, l'éducation des classes ouvrières ne sera qu'un mot, et l'épargne ne sera pratiquée que par les rares ouvriers qui suivent les écoles d'adultes

Voilà déjà bien des entraves qui arrêteront, neutraliseront les efforts que l'on fait à l'école pour instruire et moraliser les enfants des prolétaires et ceux de la petite bourgeoisie. Et je n'ai encore rien dit du plus grand de tous les obstacles. La cause de l'épargne ne sera gagnée que lorsque l'esprit d'ordre et de prévoyance sera entré dans les mœurs, je dirai volontiers dans le sang des jeunes générations; malheureusement on ne peut pas le leur inoculer. Il faut transformer les mœurs, et comment les transformer quand les jeunes ouvriers sont abandonnés à eux-mêmes à l'âge où naissent les passions? L'école ne suffit point, car on ne va pas à l'école le dimanche soir et le lundi soir. Les ouvriers vont au cabaret, les ouvrières à la salle de danse. Je demande si c'est là que se continuera l'éducation des enfants devenus ouvriers; est-ce là où règne le désordre qu'ils puiseront des leçons d'ordre? est-ce là où trône l'intempérance et l'impudeur qu'ils seront formés à la prévoyance, à l'économie et à toutes les vertus?

Que faut-il donc pour couronner l'œuvre de l'éducation morale, et par conséquent de l'épargne? Il faut ouvrir des asiles où la jeunesse ouvrière soit à l'abri des basses séductions qui l'assaillent, et des mauvais exemples qu'elle trouve jusque dans le sein de sa famille, des asiles où on la sauve, où on l'instruit, où on la moralise. Quels sont ces asiles? Nos *sociétés ouvrières*. Voilà pourquoi je donne à mon livre ce titre. Le titre ne répond pas tout à fait au contenu. Je fais part de mon expérience de dix ans, sur toutes les questions qui concernent l'épargne, et en termes plus généraux, l'amélioration matérielle, intellectuelle et morale de la classe ouvrière.

Un travail entrepris pour les ouvriers doit leur profiter. Je voudrais que ce livre fût en legs en leur faveur; il se vendra au profit de l'*Avenir* qui disposera des fonds dans l'intérêt de l'instruction et de l'éducation des classes les plus nombreuses et les plus pauvres. C'est le dernier don que je demande au public : qu'il veuille prendre ma prière en bonne part!

Ce 1er juillet 1877.

F. Laurent.

Bayerische Staatsbibliothek München

Digitized by Google

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

Le soussigné déclare souscrire à *exemplaire de l'ouvrage* **Nos Sociétés Ouvrières,** *par Mr* F. Laurent, *professeur à l'Université de Gand, au prix de fr.* **3-50.**

Signature : .....

Adresse : .....

L'ouvrage se vend au profit de la société L'AVENIR.

N. B. — Écrire lisiblement les noms et les adresses. — Découper la bande d'adresse ci-contre et affranchir au moyen d'un timbre d'un centime.

A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT

Rue de la Régence, 45

BRUXELLES

Timbre d'un centime.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

P. A. BEE
k. Hofbuchbi
MÜNCHE
Lederersti

Digitized by Google

Digitized by Google